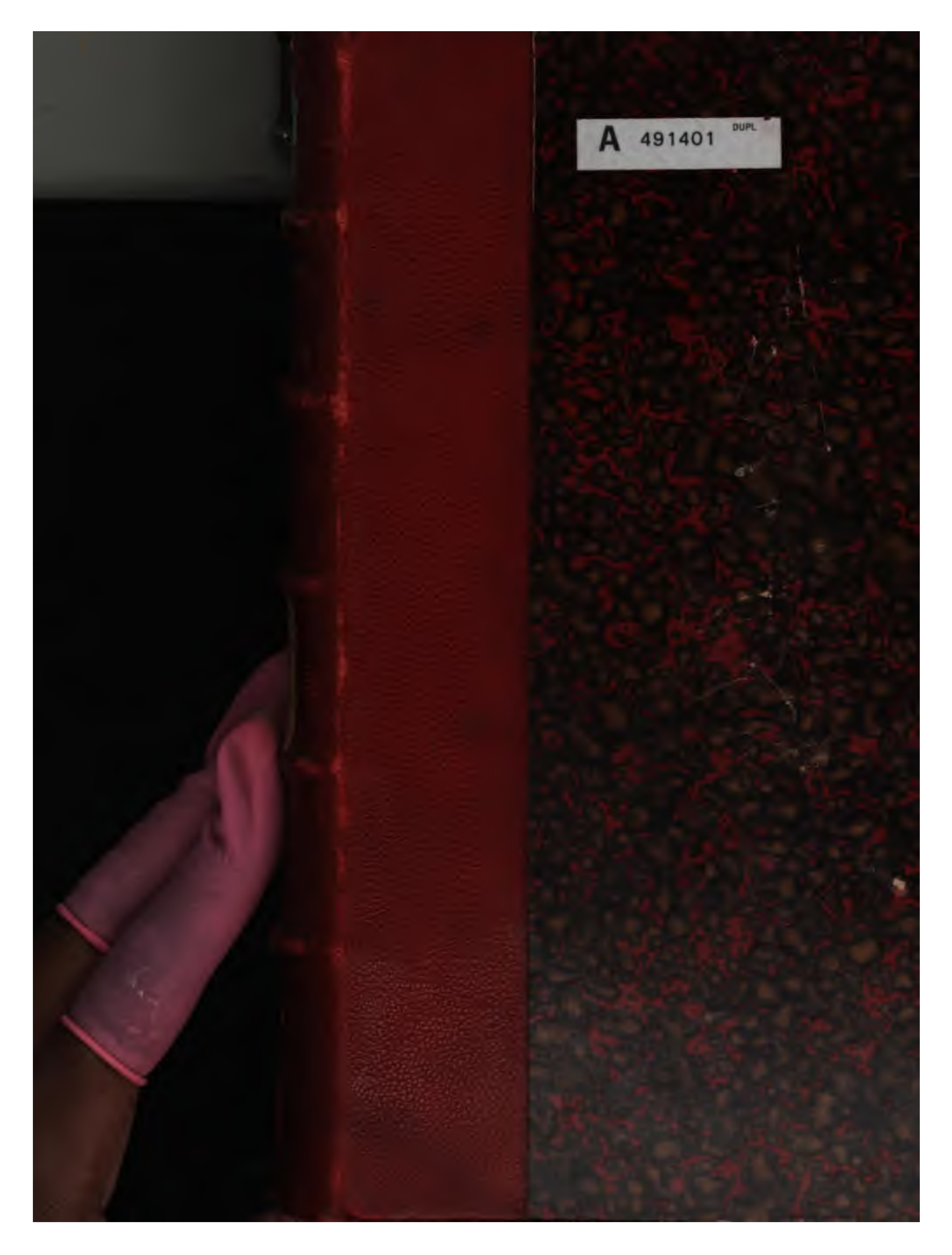



ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



RECUEIL

DES

ACTES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX.

Bordeaux. G. Gounouilhou, imp. de l'Académie, ancien hôtel de l'Archevêché,
entrée rue Guiraude, 11.

ACTES

DE

L'ACADÉMIE

IMPÉRIALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BORDEAUX.

L'Académie de Bordeaux a été établie sous le règne de Louis XIV, par lettres-patentes du 5 septembre 1712, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 3 mai 1713.

3e SÉRIE. — 22e ANNÉE. — 1860.

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13.

1860

AVIS.

L'Académie n'accepte aucune solidarité relative aux opinions émises dans le Recueil de ses Actes.

DE LA

VITESSE DE LA LUMIÈRE

DANS LES DIFFÉRENTS MILIEUX;

PAR M. ABRIA.

Lu à l'Académie le 28 mai 1857.

La détermination de la vitesse avec laquelle la lumière parcourt les différents milieux, outre l'intérêt qu'elle présente par elle-même, a le privilége de toucher aux points les plus délicats de l'astronomie et des théories de l'optique. Elle a été, dans ces dernières années, l'objet de travaux extrêmement remarquables dont il m'a semblé que l'analyse serait écoutée avec quelque intérêt par l'Académie.

La vitesse de la lumière a été mesurée, on le sait, pour la première fois, vers 1675, par l'astronome danois Olaüs Roëmer, élève de Picard, qui, en voulant vérifier la durée d'un certain nombre d'éclipses des satellites de Jupiter, reconnut que cette durée était plus grande ou plus petite que la valeur calculée, suivant que la terre s'éloignait ou se rapprochait de la planète. Malgré l'erreur notable dont était entachée la valeur qu'il assigna au temps qu'emploie la lumière à venir du soleil à la terre, il résultait de ses observations une preuve certaine de la propagation successive de la lumière, et cela suffisait pour assigner à Roëmer une place des plus distinguées parmi les inventeurs du XVIIe siècle. Roëmer a eu, en effet, le mérite de donner et d'appliquer une méthode propre à nous faire connaître le temps qu'exige la lumière

réfléchie du soleil pour traverser les espaces célestes, et cette méthode n'a reçu, entre les mains de ses successeurs, d'autres perfectionnements que ceux résultant de la construction plus précise des instruments d'optique.

Bradley fit en 1728 une application des plus heureuses du résultat obtenu par Roëmer, en combinant la vitesse de la lumière avec celle de notre globe, pour rendre compte du phénomène singulier qui produit chaque année un déplacement apparent de toutes les étoiles sur la sphère céleste. La vitesse de translation de notre globe étant 1/10000 environ de celle de la lumière, produit une illusion tout à fait comparable à celle qu'occasionne le mouvement diurne, et vient ainsi s'ajouter aux causes qui nous empêchent de voir les astres dans leur lieu véritable. Alexandre de Humboldt a remarqué avec raison que le phénomène de l'aberration, découvert et expliqué par l'astronome anglais, conduit à la mesure de la vitesse de la lumière émanée des étoiles; de sorte qu'on peut considérer les phénomènes astronomiques étudiés par Roëmer et par Bradley comme donnant la solution de deux problèmes réellement distincts, dont l'un se rapporte à la lumière du soleil réfléchie par les corps célestes, et l'autre à la lumière émanée des différents astres.

Arago a fait voir qu'on trouve, dans un autre phénomène astronomique, la preuve de l'égalité de vitesse des rayons de diverses teintes dont est composée la lumière blanche. On retrouve, dans les considérations présentées à ce sujet par l'illustre astronome, la sagacité et le génie qui ont caractérisé chacune de ses découvertes.

Il existe des étoiles dont l'éclat éprouve des variations périodiques. Pour quelques-unes, le passage du maximum au minimum d'intensité, et le retour du minimum au maximum s'effectuent dans un faible intervalle de temps, 68 heures, par exemple, pour β de Persée, avec cette circonstance cu-

rieuse, qu'en 3 heures 1/2 seulement l'étoile passe de la quatrième à la deuxième grandeur. Pour d'autres étoiles, au contraire, ces périodes sont assez longues. Quelle que soit, dit Arago, la cause physique qui détermine de pareilles variations d'intensité, si nous considérons l'étoile à l'époque de son minimum, lorsqu'elle ne nous envoie qu'une faible lumière, nous pouvons affirmer que, quelque temps après, elle nous enverra des rayons blancs, puisque sa teinte naturelle est blanche. Autrement dit, elle nous dépêchera simultanément et à chaque instant *sept courriers* de diverses couleurs. Si le courrier rouge est le plus rapide, ce sera lui qui arrivera le premier pour témoigner de la réapparition de l'étoile. La réapparition se fera donc avec une teinte rouge. Cette teinte se modifiera à mesure que les autres rayons orangés, jaunes, etc., viendront frapper notre œil en même temps que les rayons rouges partis après eux. L'importante question de l'égalité ou de l'inégalité de vitesse des rayons de différentes couleurs peut donc se résoudre par l'observation de la teinte que présentent les étoiles changeantes au moment de leur apparition ou de leur disparition. Ajoutons qu'aucun phénomène de coloration ne se manifestant, Arago en conclut avec raison que les rayons de différentes teintes se meuvent avec la même vitesse dans les espaces célestes, quelle que soit d'ailleurs la valeur particulière de cette vitesse.

Arago a fait voir également que la mesure des intensités lumineuses des étoiles changeantes peut conduire à reconnaître l'égalité de vitesse des rayons de lumière émanés de différentes sources; mais nous ne pouvons développer ici la méthode qu'il propose, méthode qui suppose une grande exactitude dans les mesures photométriques. Le savant Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences aimait à répéter que dans l'observation des phénomènes naturels, des phénomènes astronomiques principalement, l'imprévu joue le

plus grand rôle et prend toujours *la part du lion*. On ne peut s'empêcher d'être de son avis quand on suit, dans le chapitre si attachant qu'il a consacré dans son *Astronomie populaire* aux étoiles périodiques, les conséquences nombreuses et fécondes qui peuvent résulter de l'examen attentif des phénomènes présentés par ces astres singuliers.

L'astronomie observatrice seule nous a révélé tout ce que nous venons d'exposer sur la vitesse de la lumière. Cette vitesse est tellement grande, qu'il semble impossible de trouver sur la terre une base assez étendue pour pouvoir apprécier avec exactitude le temps qu'emploie la lumière à la parcourir. Cette partie du problème a été cependant attaquée et heureusement résolue, grâce aux progrès des arts mécaniques.

C'est en 1849, en effet, que M. Fizeau est parvenu à mesurer la vitesse de la lumière à la surface de la terre. Le procédé de cet habile physicien consiste essentiellement à faire passer un rayon de lumière par une fente étroite pratiquée dans une roue animée d'un mouvement de rotation, et à forcer par la réflexion ce rayon de lumière à revenir dans sa direction primitive. En faisant varier convenablement la vitesse de rotation du disque, on peut se placer, malgré la grandeur de la vitesse de transmission de la lumière, dans des conditions telles, que le rayon, après avoir traversé la fente dans son mouvement direct, trouve le passage fermé lorsqu'il se présente de nouveau en sens contraire, ou bien repasse non par l'ouverture qui lui avait donné primitivement accès, mais par celle qui la suit d'une, de deux, ou d'un plus grand nombre de divisions. Il se présente donc à l'œil de l'observateur qui attend le retour de la lumière réfléchie, des alternatives de lumière et d'obscurité dont la périodicité permet d'évaluer le temps qu'emploie la lumière à parcourir l'intervalle qui lui est offert. L'emploi des roues découpées par des secteurs successivement pleins et vides,

pour mesurer de très-petits intervalles de temps, avait été déjà indiqué et appliqué par plusieurs physiciens; mais l'usage qu'en a fait M. Fizeau n'en est pas moins ingénieux.

Cette expérience, remarquable à tous égards, a permis de mesurer la vitesse de la lumière à la surface de la terre. Les résultats numériques qu'elle a fournis concordent avec les observations astronomiques, et assignent à la lumière une vitesse de 310,000 kilomètres par seconde.

Il restait encore à rechercher la valeur de la vitesse de transmission de l'élément lumineux dans les autres milieux, et ici la difficulté se présentait bien autrement grande que pour le vide ou pour l'air, parce que nous ne pouvons les avoir qu'en masses extrêmement peu épaisses. Cette question a pourtant été résolue, du moins pour un certain nombre d'entre eux; mais pour indiquer clairement les progrès successifs de cette branche si intéressante de l'optique, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails.

Le rapport de la vitesse de la lumière dans une substance quelconque à sa vitesse dans le vide peut se conclure de la valeur de l'élément optique de la substance, connu sous le nom d'*indice de réfraction*. Mais il est nécessaire alors d'admettre une hypothèse sur la constitution intime de l'agent des phénomènes lumineux. Deux systèmes, on le sait, ont été proposés. Dans l'un d'eux, celui de l'émission, l'indice de réfraction d'un corps, ou le rapport constant qui existe entre les sinus des angles d'incident et de réfraction, est égal au rapport *inverse* des vitesses de la lumière dans le milieu et dans le vide. Dans celui des ondulations, au contraire, ce même indice est égal au rapport *direct* des vitesses de la lumière dans les deux milieux. Il résulte de là des conséquences importantes, mais opposées dans les deux systèmes : ainsi, d'après le système newtonien, la lumière rouge doit se mouvoir *plus* rapidement dans l'eau que dans l'air, à fort

peu près dans le rapport de 3 à 4, valeur de l'indice de réfraction de cette substance pour les rayons rouges. Dans celui des ondes, au contraire, cette même lumière doit se mouvoir *moins* rapidement dans le premier milieu que dans le second, et dans le même rapport renversé, celui de 4 à 3. Arago et Fresnel avaient fait, en 1816, une expérience de diffraction extrêmement intéressante, d'où résultait que la lumière met plus de temps pour traverser une lame mince transparente de mica qu'une lame d'air de même épaisseur. Mais cette expérience avait le défaut de supposer en quelque sorte ce qui était en question, et de s'appuyer elle-même, pour être exactement interprétée, sur la théorie des ondes. Près de vingt-cinq ans après, Arago émit l'opinion hardie que la question, capitale, comme on le voit, puisqu'elle fournissait un moyen de faire un choix décisif entre les deux théories, pouvait être résolue par l'expérience, et qu'il était possible d'apprécier sans incertitude, à l'aide des moyens mécaniques connus, le sens de la différence des vitesses avec lesquelles la lumière parcourt deux colonnes d'un mètre seulement de longueur, remplies, l'une d'eau, l'autre d'air. « Concevons, dit Arago, une ligne » lumineuse verticale, et à une certaine distance de cette ligne » un miroir également vertical animé d'une grande vitesse de » rotation autour de son axe : si la ligne lumineuse est vue » par réflexion dans le miroir, mais que ses rayons, avant de » tomber sur celui-ci, soient obligés de traverser les uns une » colonne d'air, les autres une colonne d'eau, cette ligne paraîtra brisée dans un sens ou dans un autre, suivant le » milieu dans lequel aura lieu l'accélération de vitesse. »

Quoique l'épreuve, telle qu'Arago l'avait conçue, n'ait pas été réalisée, la publication du système d'expériences de ce physicien célèbre a été le point de départ des travaux qui nous ont valu la détermination directe de la vitesse de la lumière à travers des milieux d'une longueur peu considérable.

Quelques années plus tard, MM. Fizeau et Foucault imaginèrent séparément deux procédés distincts, dans lesquels ils empruntent à Arago l'emploi du miroir tournant, mais qui diffèrent du système d'expériences imaginé par le savant Secrétaire perpétuel de l'Académie, en ce que la lumière, après avoir été réfléchie par le miroir tournant, est dirigée sur un miroir concave qui lui fait rebrousser chemin et la renvoie au point de départ. Il suffit que le miroir tournant se déplace d'une quantité sensible pendant que le rayon parcourt le double de l'intervalle qui sépare le miroir du système réfléchissant fixe, pour que l'on puisse apprécier le temps correspondant et reconnaître dans quel sens influe la nature du milieu traversé.

Les résultats de cette expérience ont été conformes, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, à la théorie des ondulations, et notre époque a eu la gloire de résoudre, par l'observation seule, une des questions les plus importantes de l'optique. Le plus fort argument en faveur de la théorie qui attribue les phénomènes de la lumière à un mouvement ondulatoire résultait, et de la simplicité avec laquelle cette théorie les explique, et des conséquences anticipées, pour ainsi dire, qu'elle a permis de déduire des principes fondamentaux, conséquences que l'observation a plus tard confirmées. Mais l'épreuve imaginée par Arago, et réalisée avec un succès si remarquable par MM. Fizeau et Foucault, a ce caractère important qu'elle tranche, sans aucune incertitude, la question de l'inégalité de vitesse de la lumière dans les milieux réfringents, et donne ainsi une base certaine à toutes les théories, quelles qu'elles soient, qui voudront rendre compte des particularités de l'observation.

On peut donc considérer dès à présent comme hors de doute, que la vitesse de la lumière diminue en même temps qu'augmente le pouvoir réfringent du milieu qu'elle traverse.

Mais il se présente une autre question également importante : c'est celle de savoir si la vitesse de la lumière est modifiée par le mouvement propre de ce même milieu.

La composition de la vitesse de translation de la terre est, avec celle de la lumière, comme nous l'avons déjà dit, la cause du phénomène de l'aberration, découvert et expliqué par Bradley. Arago fit en 1810 quelques expériences par lesquelles il espérait reconnaître si cette même vitesse de translation de notre globe exerce une influence sensible sur la détermination des indices de réfraction. Dans une série d'observations, la vitesse de notre globe s'ajoutait à la vitesse de la lumière; dans l'autre, au contraire, elle s'en retranchait. Les essais d'Arago aboutirent à un résultat négatif. Ce savant physicien reconnut que la déviation des rayons lumineux à travers un prisme n'éprouvait pas de variation observable, que le prisme s'approchât ou s'éloignât des étoiles d'où la lumière était partie.

M. Fizeau a repris l'examen de cette question, et, à l'aide d'observations extrêmement délicates, il est parvenu à démontrer que lorsque la lumière traverse l'eau en mouvement, la vitesse dont celle-ci est animée influe sur celle de l'agent lumineux, s'ajoutant à cette dernière ou s'en retranchant en partie. L'air en mouvement ne produit pas de modifications analogues, du moins dans les limites de pression et de vitesse dans lesquelles M. Fizeau a été obligé de se renfermer.

Ces expériences sont remarquables à tous égards. Considérées sous le point de vue purement expérimental, elles nous font connaître une propriété extrêmement curieuse qui ne peut manquer de conduire à d'importantes conséquences. Envisagées sous le point de vue théorique, elles donnent une confirmation éclatante à l'hypothèse que Fresnel avait faite pour concilier les résultats des observations d'Arago avec le phénomène de l'aberration, hypothèse qui consiste à admet-

tre que les corps dans leur mouvement n'emportent avec eux qu'une portion d'éther, celle qu'ils possèdent en excès sur celui du vide. Les expériences de M. Fizeau conduisent à la même conclusion, et leur importance justifie pleinement la haute distinction dont elles ont été dernièrement l'objet de la part des classes réunies de l'Institut.

Les expériences faites par MM. Fizeau et Foucault d'après les indications d'Arago, tendent à donner une base certaine à la théorie des ondulations. Il n'est donc pas sans intérêt d'examiner à quelles conséquences conduit, dans cete théorie, la question de la vitesse de propagation de la lumière dans les différents milieux.

Dès que l'on admet que les molécules des corps lumineux exécutent des oscillations autour de leurs positions naturelles d'équilibre, il est naturel de prendre pour unité de temps l'intervalle correspondant à la durée de l'une d'elles. Cet intervalle est très-petit comparativement à nos durées ordinaires; car une seconde en renferme plus de 600,000 milliards quand la lumière émise est de la lumière verte. De même, au lieu de calculer les espaces parcourus par le mouvement vibratoire dans une seconde, on peut se contenter d'estimer ceux que la lumière parcourt pendant la durée d'une de ces périodes qui correspondent à une oscillation complète des molécules lumineuses. L'espace ainsi parcouru est ce qu'on appelle *longueur d'onde* ou *longueur d'ondulation*. Elle est pour les rayons verts d'à peu près un demi-millième de millimètre, dans le cas du vide des espaces planétaires ou même de l'air atmosphérique, et c'est alors qu'elle a sa plus grande valeur. Elle se trouve diminuée dans tous les autres milieux proportionnellement à l'indice de réfraction de la substance. Dans le diamant, par exemple, elle est d'environ un cinquième de millième de millimètre ou les deux dix-millièmes seulement de cette petite longueur.

D'autres conditions, également intéressantes à examiner, peuvent modifier la longueur d'onde, ou, ce qui revient au même, la vitesse de la lumière dans un même milieu. L'inégale distribution des molécules d'un corps, dans les diverses directions à partir d'un point donné, modifie, comme on sait, la forme générale de ce corps, et peut lui donner l'aspect cristallin; elle influe également sur l'élasticité de l'éther dans les mêmes directions, et par suite sur la vitesse avec laquelle le mouvement se propage dans le sein de la masse. Si l'on conçoit, par exemple, qu'un ébranlement prenne naissance dans l'intérieur d'un milieu homogène tel que le verre, ce mouvement se propagera avec des vitesses égales dans tous les sens; de telle sorte que la surface qui passera après l'unité de temps par tous les points ébranlés, et que l'on appelle *surface des ondes,* affectera la forme sphérique; mais si l'éther n'a pas la même élasticité dans les diverses directions que l'on peut concevoir à partir du point ébranlé, la surface des ondes cessera d'être sphérique. Dans certains cristaux, elle prendra la forme ellipsoïdale; dans d'autres, elle sera plus compliquée. C'est par de telles considérations de mouvement que l'on se rend compte, d'une manière simple dans la théorie des ondes, du phénomène si remarquable de la double réfraction, c'est-à-dire de la bifurcation qu'un rayon de lumière éprouve en traversant certains cristaux. Trois données, empruntées à l'observation, suffisent pour permettre au physicien de reconstruire la surface des ondes dans les cas les plus compliqués, et de se rendre ainsi un compte fidèle des circonstances qui accompagnent la propagation du mouvement dans les substances où l'élasticité de l'éther est inégale dans les différents sens. On peut, par des actions purement mécaniques, reproduire dans les substances homogènes telles que le verre, cette inégale élasticité de l'éther et les apparences optiques qui en sont la conséquence. Un phy-

sicien ingénieux, M. Wertheim, a même déduit des lois de ces phénomènes un moyen de mesurer les pressions exercées sur un corps, et a construit un véritable *dynamomètre chromatique*. Rien n'est plus propre à montrer les relations qui lient entre eux les phénomènes en apparence les plus éloignés, que cette possibilité de mesurer les forces de pression d'après la nature des teintes qu'elles développent dans une masse transparente.

Il existe encore une autre espèce de double réfraction connue sous le nom de *double réfraction circulaire,* ou, pour employer l'expression commune, de *polarisation circulaire*. Les mouvements transversaux qui constituent la lumière, toujours perpendiculaires au rayon, c'est-à-dire au sens suivant lequel la lumière se propage, s'effectuent tantôt dans une direction rectiligne, tantôt au contraire suivant une courbe circulaire ou elliptique. Dans ces derniers cas, le mouvement peut avoir lieu, soit dans un sens, soit dans le sens opposé. Or, certaines substances solides, liquides et même gazeuses, jouissent de la propriété bien singulière et bien remarquable de propager avec une certaine vitesse les mouvements circulaires qui ont lieu dans un sens, et avec une vitesse différente ceux qui s'effectuent en sens opposé. Il y a encore dans ce cas, comme dans celui de la double réfraction ordinaire, séparation d'un rayon primitif en deux autres, par suite des inégales vitesses de leurs propagations. L'hypothèse imaginée par Fresnel satisfait jusqu'à présent à l'explication des phénomènes connus; mais il est bien difficile de se faire une idée de la constitution de l'éther, ou, ce qui revient au même, de la disposition des molécules dans les substances déjà nombreuses qui jouissent de la polarisation circulaire.

Une autre classe de phénomènes découverts en 1846 par Faraday établit une relation remarquable entre l'optique et l'électricité ou le magnétisme. Les courants électriques peu-

vent communiquer à certaines substances inactives sur la lumière polarisée la propriété de devenir actives, c'est-à-dire de dévier le plan de polarisation de la lumière qui les traverse. Les faisceaux lumineux dans lesquels les mouvements des molécules éthérées sont parallèles à la direction même du courant électrique paraissent éprouver une accélération; ceux dans lesquels ils ont lieu en sens opposé sont au contraire retardés. Les courants électriques modifient donc l'éther des corps environnants ou les molécules de ces corps eux-mêmes; mais il règne encore ici dans la partie théorique l'obscurité que nous avons signalée plus haut dans le phénomène ordinaire de la polarisation circulaire.

Des considérations qui précèdent il résulte que tous les phénomènes de l'optique dépendent de la vitesse de propagation de la lumière, et que la recherche des lois qui les régissent se réduit, en dernière analyse, à la mesure de cette vitesse elle-même. Sa détermination est donc l'un des objets les plus importants que l'on puisse se proposer. Considérée dans les espaces célestes, cette vitesse nous permet de calculer l'époque à laquelle se sont produits les phénomènes qui frappent aujourd'hui nos regards; elle nous met en relation avec des mondes disparus peut-être, ou du moins modifiés, à l'instant où nous les apercevons. Envisagée dans les corps qui sont à notre portée, elle nous fait connaître les particularités intimes de leur structure; elle conserve la trace des modifications qu'éprouve le rayon de lumière en les traversant, et nous donne ainsi le moyen de remonter aux causes qui les ont déterminées; elle est enfin notre guide le plus sûr dans la recherche de la constitution des éléments des corps, recherche qui est et sera toujours le but des investigations de la philosophie naturelle.

ÉTUDE

SUR LA

CONSTITUTION D'UN RAYON

DANS LA THÉORIE DES ONDES;

PAR M. ABRIA.

L'hypothèse d'un mouvement vibratoire qui sert de base aujourd'hui à l'explication des phénomènes offerts par les rayonnements lumineux, calorifique et chimique, paraît s'adapter si bien aux faits observés, qu'on peut la considérer comme le point d'appui le plus solide des déductions de cette partie de la science qui a pour objet le mode d'action des molécules des corps dans la production des phénomènes naturels. Dès qu'il est bien établi, en effet, qu'un mouvement ondulatoire peut rendre compte des phénomènes de la lumière et d'une partie considérable de ceux de la chaleur, il est naturel d'examiner si les faits d'un ordre différent, qui ont avec les premiers des relations expérimentales bien déterminées, peuvent s'expliquer dans la même hypothèse. Mais quoique la supposition d'un mouvement vibratoire donne une explication satisfaisante d'un très-grand nombre de lois, l'idée qu'on se forme dans la théorie des ondes de la constitution d'un rayon change suivant la nature spéciale des phénomènes qu'il s'agit d'expliquer. Simples au début, les mouvements dont on admet l'existence se compliquent graduellement à mesure qu'on avance dans l'étude des faits; et quoique se rattachant aux premiers par des relations simples, ils seraient peut-être loin de donner une idée nette des résultats de l'observation,

si on les envisageait de prime-abord dans toute leur généralité. On observe la même complication lorsqu'on suit dans son développement historique la conception du mouvement ondulatoire. Il m'a paru qu'il ne serait pas sans utilité de résumer en quelque sorte l'état actuel de la science sur cette question, de rappeler quelles conditions accompagnent les mouvements les plus simples et les plus compliqués, de les envisager comparativement dans les phénomènes de divers ordres, et d'indiquer les modifications que les progrès de la science tendent à apporter à la théorie vibratoire pour la faire concorder avec les faits si variés que nous offre le monde physique.

Lorsqu'un mouvement vibratoire est excité dans un milieu élastique, il peut donner naissance à des ondes longitudinales ou transversales, c'est-à-dire à des ondes dans lesquelles les mouvements moléculaires sont dirigés dans le sens même de la propagation du mouvement ou dans un sens perpendiculaire. Les vitesses de propagation de ces mouvements sont très-différentes l'une de l'autre et dans le rapport de 2 à 1, la vitesse des ondes longitudinales étant plus grande que celle des ondes transversales. La coexistence de ces deux mouvements, démontrée par les travaux des géomètres, rendue probable dans les corps solides et liquides par les expériences de M. Wertheim, doit probablement exister dans les mouvements du fluide éthéré qui rendent sensibles pour notre organe la production de la lumière; mais on considère les ondes longitudinales comme nulles sous le rapport des effets optiques, soit qu'elles n'existent pas, soit plutôt qu'elles ne produisent aucuns impression sur notre rétine. Nous n'avons donc à nous occuper que des mouvements transversaux.

Dès 1672, Robert Hooke avait attribué la lumière à des vibrations transversales (1); mais cette hypothèse, à laquelle

(1) Œuvres d'Arago, tome IV des *Notices scientifiques*, p. 596,

auraient pu conduire les phénomènes de polarisation, n'a été admise dans la science qu'à la suite des expériences de Fresnel et Arago sur les interférences des rayons polarisés, et elle a été en outre corroborée par l'exactitude avec laquelle elle permet d'expliquer la double réfraction et la coloration des lames cristallisées, lorsque celles-ci sont traversées par la lumière polarisée.

Si, dans cette supposition, l'on prend sur un rayon de lumière deux points séparés l'un de l'autre par un intervalle égal à une longueur d'ondulation, intervalle qui, pour les rayons verts, est d'à peu près un demi-millième de millimètre, les molécules éthérées comprises dans cet intervalle sont animées à un même instant de vitesses dirigées dans un même plan, perpendiculairement à la direction du rayon, de sens constamment opposés pour des points séparés par une demi-longueur d'onde, et de grandeurs qui vont en croissant depuis zéro jusqu'à un certain maximum dépendant de l'intensité de la lumière. De sorte que si cette vitesse est nulle à l'époque considérée pour les points situés aux deux extrémités de l'onde, les vitesses des points intermédiaires peuvent être représentées en grandeur et en direction par les ordonnées d'une *trochoïde*.

Le plan dans lequel s'effectuent ces mouvements vibratoires peut rester constamment le même, ou changer avec le temps : le rayon jouit, dans le premier cas, des propriétés de la lumière dite polarisée rectilignement, et dans le second, de celles de la lumière dite naturelle. On ne connaît jusqu'à présent aucune source de lumière qui émette des rayons dont le mouvement vibratoire s'effectue constamment dans un même plan : la lumière émise est donc toujours naturelle; mais la direction des vibrations devient constante, lorsque le rayon, avant d'arriver à l'œil, a traversé certaines substances ou a été réfléchi sous une incidence convenable par certains milieux

La théorie indique et l'expérience confirme, que les mouvements vibratoires, toujours normaux à la direction du rayon, peuvent cependant ne pas être tous dirigés dans le même plan, mais se trouver dans des plans différents. La constitution du rayon devient alors plus compliquée, et pour s'en former une idée nette, il faut concevoir que le plan mené par la direction du rayon et celle de la vitesse d'un point quelconque de l'onde, tourne à mesure que le point s'avance, de manière à décrire, dans le même temps, quatre angles dièdres droits. Mais alors il arrive aussi que la vitesse du point considéré n'est jamais nulle : elle peut être constante, et, dans ce cas, si l'on conçoit un cylindre à base circulaire d'un rayon égal à la vitesse constante des molécules éthérées, si l'on suppose sur la surface de ce cylindre une hélice d'un pas égal à la longueur d'onde, les vitesses des molécules éthérées situées sur l'axe seront représentées en direction par les rayons du cylindre qui aboutissent aux points correspondants de l'hélice. L'hélice pouvant être dirigée vers la droite ou vers la gauche d'un observateur couché le long du rayon, il en résulte deux modifications distinctes qui doivent correspondre à des propriétés symétriques, mais essentiellement différentes.

Si la vitesse du point est variable au lieu d'être constante pendant la durée d'une vibration, on peut se faire encore une idée de la constitution du rayon en traçant une hélice analogue aux précédentes sur un cylindre dont la base serait une courbe ayant pour rayons vecteurs les différentes vitesses du point mobile. La base de ce cylindre peut donc être une courbe quelconque; mais l'expérience indique que cette courbe, quand elle n'est pas circulaire, est elliptique, le rapport des deux axes de l'ellipse pouvant offrir toutes les valeurs comprises entre zéro et l'unité.

En continuant d'examiner ces phénomènes sous le point de vue théorique, on peut se demander quelles circonstances

peuvent transformer en mouvement de rotation des mouvements vibratoires qui primitivement se trouvaient être plans, la direction seule du plan pouvant varier avec les circonstances de l'émission. Ces conditions résultent de l'interférence des systèmes d'ondes, et la transversalité des vibrations produit une extrême variété d'effets là où règnerait une grande uniformité, si les ondes étaient longitudinales. Dans ce dernier cas, en effet, il ne peut se présenter que des alternatives de lumière et d'obscurité; c'est aussi ce qui arrive lorsque deux mouvements vibratoires dirigés dans le même plan viennent à se rencontrer. Mais dès que le parallélisme des vibrations cesse d'exister, le phénomène des interférences perd ce caractère de simplicité qu'il présentait d'abord.

L'accord ou le désaccord entre deux rayons émanés d'une source commune, et qui se rencontrent dans des directions sensiblement parallèles ou inclinées sous un très-petit angle, dépend de la différence des chemins parcourus par chacun d'eux, ces chemins étant supposés parcourus dans un même milieu, ou bien en prenant pour unité de temps la durée d'une vibration des molécules éthérées, du temps qui s'est écoulé pour chacun des rayons interférents depuis leur départ de la source commune. L'intensité de la lumière, supposée homogène, est nulle au lieu de l'interférence, lorsque la différence des chemins parcourus est égale à un nombre impair de demi-longueurs d'ondes, ou, ce qui revient au même, lorsque la différence des temps est d'un nombre impair de demi-unités; elle atteint au contraire son maximum, lorsque cette même différence est d'un nombre pair de demi-longueurs d'ondes ou de demi-unités de temps.

Mais si les vibrations, au lieu de s'effectuer dans des plans parallèles, s'exécutent dans des plans rectangulaires, la composition des mouvements n'amène plus leur destruction comme dans le cas du parallélisme; si la différence de marche des

ondes composantes est nulle, leur interférence ne fait que changer la direction des vibrations, qui subsistent du reste avec leur caractère originaire, et qui sont seulement plus ou moins inclinées sur leur direction primitive. Dans le cas d'une différence de marche d'un quart de longueur d'onde et de mouvements composants égaux en intensité, les molécules se trouvent animées au lieu de l'interférence de vitesses constamment égales, mais de sens variables; de sorte que, pour celles qui se trouvent distribuées sur une longueur d'onde, se trouve réalisé le cas du cylindre à base circulaire dont nous avons parlé plus haut.

Pour des mouvements composants d'intensités inégales, quelle que soit d'ailleurs la différence de marche, ou pour des mouvements d'égale intensité accompagnés d'une différence de marche autre qu'un quart de longueur d'onde, les molécules se trouvent animées au lieu de rencontre de vitesses représentées en grandeur et en direction par les rayons vecteurs d'une ellipse, dont la grandeur et la position des axes dépendent précisément de la différence de marche et des intensités des faisceaux composants.

Les mouvements que nous venons d'énumérer, et dont la théorie indique la possibilité, se trouvent réalisés dans les diverses modifications que nous offre un rayon de lumière lorsque, dans son mouvement, il rencontre ou traverse des milieux de natures différentes, ou plutôt, pour être plus exact, puisque nous ne pouvons observer directement les oscillations des molécules éthérées, l'analyse expérimentale fait reconnaître dans la lumière des modifications qui répondent précisément aux divers mouvements indiqués par les considérations théoriques.

Les sources de lumière, naturelle ou artificielle, que nous pouvons analyser, émettent toutes de la lumière neutre, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Si quelques-unes, les corps

scents par exemple, émettent en même temps des polarisés, on peut attribuer l'origine de ces derniers fraction qui accompagne alors l'émission lumineuse; ne, on le sait, par des considérations de cet ordre, a conclu de l'absence de toute polarisation dans la émanée du soleil, à l'existence de la photosphère ga- i enveloppe cet astre, et qui est la source de la t de la chaleur qu'il nous envoie. La lumière éma- iverses sources réalise donc le cas de mouvements ux dirigés normalement aux rayons dans des plans nent variables.

s que ces rayons traversent des substances bi-réfrin- fixité des plans de vibration s'établit aussitôt, et, quelques cas particuliers, les deux rayons qui sor- ristal bi-réfringent jouissent de la propriété d'avoir tions dirigées dans un plan absolument invariable n d'eux; les directions de ces deux plans de vibra- normales entre elles. Aussi est-il aisé de distinguer es rayons du faisceau dont ils émanaient primitive- fit de leur faire traverser un cristal de quartz ou de le convenablement taillé, là où, en faisant tour- autour du rayon comme axe, le faisceau primitif lumière neutre donne deux images constamment [illegible] des rayons dans lesquels il s'est [illegible] bi-réfringent donne au con- [illegible] inégales, dont chacune devient [illegible] pendant une rotation com- [illegible]

[illegible] la lumière neutre [illegible] les deux rayons, [illegible] Dans ce [illegible] en réalité de [illegible], mais

dont les mouvements, au lieu d'être concordants, diffèrent plus ou moins à cause de l'inégalité des vitesses avec lesquelles chacun d'eux a traversé la substance cristallisée. On se trouve ainsi dans le cas de deux faisceaux égaux ou inégaux, dont les mouvements vibratoires sont dirigés dans des plans rectangulaires, mais dont la différence de marche n'est en général ni nulle, ni d'une demi-longueur d'ondulation. Les mouvements devront donc être représentés dans ce cas par les rayons vecteurs d'une ellipse, qui, dans certaines circonstances, pourra devenir une circonférence de cercle. Le rayon émergent sera, en un mot, polarisé, soit elliptiquement, soit circulairement. La direction du mouvement vibratoire sera constante si le rayon primitif est polarisé; elle sera au contraire variable, les axes de l'ellipse changeront à chaque instant de direction, si on expérimente avec de la lumière neutre.

Pour distinguer expérimentalement ce nouvel état des précédents, il ne suffit pas de recourir à l'emploi du cristal de spath ou de quartz : le rayon donne alors dans sa transmission des images constamment égales, s'il est polarisé circulairement, c'est-à-dire si la différence de marche occasionnée par la lame mince cristallisée est d'un quart de longueur d'onde, ou inégales, mais ne se réduisant jamais à zéro, si le rayon est polarisé elliptiquement. Il faut joindre à ce caractère, ou la mesure directe de la différence de marche des deux faisceaux constituants, ou bien, ce qui suffit dans un grand nombre de cas, la coloration offerte par une lame cristallisée interposée sur le passage du rayon avant son entrée dans l'analyseur en spath ou en quartz. En se servant, pour cette épreuve expérimentale, d'une lame mince cristallisée capable de faire éprouver aux deux faisceaux qui la traversent une différence de marche de $0,^{mm}001\,128$, on trouve que les teintes des deux images fournies par le spath, quand le rayon est polarisé rectilignement, sont :

Vert bleuâtre, pour l'une;

Violet bleuâtre clair, pour l'autre;

et si le rayon est au contraire polarisé circulairement, ces deux teintes deviennent :

Bleu verdâtre et *rose.*

Ces teintes restent constantes en faisant tourner la lame sensible et le cristal bi-réfringent, si le rayon jouit de la polarisation circulaire; elles varient, mais en repassant par ces mêmes teintes, si le rayon est polarisé elliptiquement.

Ajoutons qu'en laissant dans des positions déterminées le système explorateur des rayons, on peut reconnaître, à la seule inspection de la teinte de l'une des images, le sens suivant lequel s'effectuent les vibrations des molécules éthérées; on peut savoir, par conséquent, pour employer les expressions reçues, si le rayon polarisé est *dextrorsum* ou *sinistrorsum.*

L'expérience reproduit donc, comme nous l'avons annoncé, les modifications diverses indiquées par la théorie; mais ces changements qui surviennent dans l'état du rayon lumineux, peuvent encore se manifester dans d'autres circonstances que nous allons indiquer sommairement.

Lorsqu'un rayon lumineux est réfléchi par une substance métallique ou vitreuse, le plan de polarisation reste invariable s'il se trouve déjà parallèle ou perpendiculaire au plan d'incidence; en d'autres termes, les vibrations parallèles ou perpendiculaires à ce plan avant la réflexion ne sont pas altérées dans leur direction. Si les vibrations sont obliques au plan d'incidence, on peut les concevoir décomposées en deux, les unes perpendiculaires, les autres parallèles à ce même plan : chacune d'elles, considérée isolément, conservera après la réflexion sa direction primitive. Mais si le phénomène de la réflexion amène entre les deux faisceaux constituants une différence de marche, le faisceau réfléchi ne sera plus polarisé rectilignement, et nous rencontrons encore ici le cas de

la polarisation elliptique produite par la différence de marche des deux faisceaux composants. Cette différence de marche se manifeste avec des signes différents dans les diverses substances. Chez le plus grand nombre, la vibration parallèle à la surface se trouve en avance sur la vibration inclinée; chez quelques substances vitreuses, l'accord se conserve constant sous toutes les incidences; enfin, dans un petit nombre, la première vibration, au lieu d'être en avance sur la seconde, se trouve en retard sur elle : à un rayon *sinistrorsum* succède un rayon *dextrorsum*.

Les mêmes différences de marche se rencontrent lors de la réflexion totale, et le rayon réfléchi, s'il était polarisé primitivement dans un azimut différent de 0° ou de 90°, se trouve encore polarisé circulairement ou elliptiquement, la première vibration se trouvant après la réflexion en retard sur la seconde.

Cet état d'un rayon lumineux, que l'on caractérise par l'expression de *polarisation elliptique,* se manifeste donc aussi fréquemment que celui dans lequel les vibrations sont constamment parallèles à un même plan. Les phénomènes de la polarisation rotatoire ou circulaire, qui ont reçu avec juste raison le nom plus exact de double réfraction circulaire, manifestent en quelque sorte l'individualité des rayons polarisés circulairement ou elliptiquement. Les substances qui les présentent jouissent en effet de la propriété de propager, avec des vitesses inégales, les rayons *dextrorsum* et *sinistrorsum,* et amènent, par suite, soit une séparation de ces rayons, soit une rotation du plan de polarisation du rayon primitif. Cette inégalité de vitesse, qui a sa cause dans une dissymétrie des molécules, dissymétrie qui n'est manifestée quelquefois que par le fait même de la rotation, peut être appréciée et mesurée avec une grande exactitude, et non-seulement la physique, mais la chimie elle-même et la cristallographie puisent dans

cet ordre de faits d'utiles notions sur la constitution des corps.

Les mouvements qu'on est obligé d'admettre pour rendre compte, dans la théorie des ondes, des divers phénomènes de l'optique, sont, on le voit, assez nombreux, et dans certains cas assez compliqués. Il est probable, ainsi que nous le verrons plus loin, que des mouvements analogues ont lieu lors de la production des phénomènes de la chaleur et de l'électricité. Mais il se présente, en outre, une question de la plus haute importance : ces mouvements sont-ils imprimés aux molécules seules de l'éther? Quelle part les atomes des corps prennent-ils aux oscillations des molécules éthérées qui les avoisinent?

Dans l'hypothèse qui attribue la production de la lumière aux vibrations de l'éther, ces vibrations se transmettent du soleil et des autres astres à la terre par l'intermédiaire de ce fluide, que l'on suppose uniformément répandu dans les espaces célestes, et la propagation du mouvement dans un tel milieu parfaitement élastique, partout semblable à lui même, se conçoit sans difficulté. La propagation dans notre atmosphère, et en général dans les corps transparents sur lesquels nous pouvons expérimenter à la surface du globe, s'effectue également au moyen de l'éther interposé entre les molécules des corps; on se borne ordinairement à considérer l'éther seul, sans tenir compte de la présence des atomes matériels. On ne peut cependant faire abstraction de ces derniers, et il est évident qu'ils ne peuvent rester en repos pendant que l'éther, en présence duquel ils se trouvent, est lui-même en mouvement. La part que les dernières parties des corps prennent aux oscillations de l'éther, mérite donc d'être examinée; et quoique dans l'état actuel de la science, cette question ne soit pas résolue, il n'est pas sans intérêt de nous y arrêter quelques instants.

Les explications des phénomènes de la lumière données d'après la théorie des ondes dans les traités d'optique sont généralement celles de Fresnel, le véritable fondateur de cette théorie. Ces explications, qui reposent sur des considérations mécaniques très-simples, ont l'avantage de donner une idée nette des modifications diverses que comportent les mouvements de l'éther, et elles sont sous ce rapport d'un avantage précieux pour l'enseignement. La théorie du célèbre Cauchy attaque le problème dans toute sa généralité; elle suppose seulement des points matériels sollicités par des forces d'attraction et de répulsion mutuelles; elle tient compte de toutes les conditions que l'on peut prévoir dans l'établissement des équations fondamentales, pousse les approximations plus loin, et arrive à des conséquences plus générales et plus conformes à la réalité des faits. Malheureusement, quoique les recherches de Cauchy sur la lumière soient un de ses plus beaux titres de gloire, l'illustre géomètre français n'a jamais pu se déterminer à les résumer, à séparer bien nettement de la partie purement analytique celle relative aux conditions dans lesquelles il suppose que se trouvent les points matériels. Cette lacune a été, il est vrai, comblée en partie par l'exposé que M. l'abbé Moigno a donné de cette théorie dans son répertoire d'optique; mais la lecture des Mémoires du savant mathématicien n'en est pas moins très-difficile, parce qu'elle suppose presque constamment la connaissance de travaux antérieurs; ils seraient, à coup sûr, beaucoup moins célèbres si les recherches des physiciens n'avaient appelé l'attention sur eux par la vérification expérimentale des conséquences indiquées par ses formules. Aussi, malgré la supériorité de la marche suivie par le géomètre, on sera obligé, pendant longtemps encore, de s'en tenir, dans bien des cas, à celle que le physicien avait indiquée, et qui du reste a été l'origine des brillants progrès accomplis en optique depuis quarante ans. Il

faut se garder de modifier, à moins d'une nécessité absolue, les idées de Fresnel; et tout s'accorde, jusqu'à présent, pour établir que ses conceptions sur la cause des phénomènes de l'optique sont toujours conformes à l'observation. On peut en citer un exemple en quelque sorte tout récent. D'après Fresnel, les vibrations dans les rayons polarisés rectilignement, s'effectuent suivant une direction perpendiculaire au plan de polarisation. Cauchy avait pensé, dans ses premiers travaux sur la lumière, que la direction de ces vibrations devait être, au contraire, parallèle à ce même plan; mais plus tard il reconnut son erreur, et revint sur ce point aux idées de Fresnel. MM. Mac-Cullagh et Neumann, qui ont publié sur la théorie de la lumière des travaux importants, avaient été conduits à modifier les vues du fondateur de la théorie ondulatoire, et il résultait de leurs formules sur la direction des vibrations par rapport au plan de polarisation une conclusion opposée à celle de Fresnel. Trois physiciens, MM. Stokes, Holtzmann et Eisenlohr, viennent de reconnaître, par l'analyse de certains phénomènes de diffraction, que les vibrations s'exécutent en effet normalement au plan de polarisation, comme l'avait énoncé Fresnel; seulement, il faut tenir compte des conditions auxquelles Cauchy a eu égard dans l'établissement de ses formules.

Fresnel a émis deux opinions extrêmement différentes sur la manière dont l'éther est constitué dans les divers milieux. Dans la première, la plus répandue, il suppose que l'action des particules des corps sur celles de l'éther, se borne à accroître la densité de celui-ci, et que l'élasticité reste constante en passant d'un milieu à un milieu contigu. Dans cet ordre d'idées, la réflexion et la réfraction se produisent à la surface même de séparation des deux milieux : on peut s'en rendre compte en appliquant la loi du choc des corps élastiques, et on n'a pas besoin de faire intervenir l'action propre

des molécules des corps, action qui se borne à modifier la vitesse de propagation du mouvement dans la substance. La production de la lumière polarisée circulairement ou elliptiquement par son passage à travers les lames cristallisées se conçoit alors sans difficulté. Mais il n'en est plus de même dans le cas où un rayon est réfléchi par une surface métallique ou vitreuse. La différence de marche qui se manifeste sous certaines incidences entre les vibrations parallèles à la surface et celles qui sont inclinées sur elle, indique que ces vibrations pénètrent en quelque sorte dans la substance, et sont réfléchies à des profondeurs différentes. L'assimilation au choc de billes élastiques indépendantes, ne peut plus dès lors être considérée que comme un premier essai, très-propre à donner une idée de la cause des phénomènes, mais insuffisant pour les calculer. Les formules déduites par Cauchy d'une analyse savante s'accordent alors parfaitement avec l'expérience; elles paraissent s'appliquer aussi bien au cas des vibrations de particules matérielles qu'à celles de l'éther seul.

Dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences le 15 novembre 1819, mais qui n'a été imprimé que 27 ans après, en 1846, Fresnel expose qu'il a été amené à modifier ses idées sur la constitution de l'éther dans les différents corps, et à admettre que sa densité ne varie pas ou du moins varie peu en passant d'un milieu à un autre, et que ce sont les particules elles-mêmes des corps qui interviennent directement dans les phénomènes de la réflexion et de la réfraction. Il indique l'expérience extrêmement curieuse des *trois miroirs* comme venant à l'appui de cette nouvelle hypothèse. Les résultats en sont en effet contraires aux conséquences que l'on déduit de l'ancienne. Dans la théorie appelée *théorie des tranches,* qui résulterait de la supposition que ce sont les particules elles-mêmes des corps qui vibrent lorsque ces corps émettent de la lumière réfléchie ou réfractée, on peut encore

se servir de considérations mécaniques très-simples; mais les explications des phénomènes de l'optique se trouvent notablement modifiées. Bornons-nous à dire ici qu'on est obligé d'admettre dans toute réflexion une perte spéciale d'un quart de longueur d'onde, les rayons réfléchis se trouvant en retard de cette même quantité sur les rayons incidents, et, de plus, une avance ou un retard de la même quantité suivant le pouvoir réfringent des milieux en contact.

On voit que si l'on admet généralement l'existence d'un mouvement vibratoire, cause des phénomènes de la lumière, on n'est pas encore fixé sur le rôle que jouent dans ce mouvement les particules des corps. On ne peut sans doute se refuser à admettre l'existence de l'éther, ou du moins d'un fluide très-rare et très-élastique répandu dans les espaces interplanétaires, puisqu'on ne saurait comprendre autrement la propagation de la lumière du soleil et des étoiles; mais on peut légitimement se demander si dans les corps, c'est ce même éther exclusivement qui est en jeu, ou si ce ne sont pas plutôt les molécules des corps eux-mêmes. Examinons cette question non-seulement au point de vue de l'optique, mais aussi au point de vue des divers phénomènes que nous offrent les corps de la nature quand on fait varier les conditions dans lesquelles ils se trouvent placés, phénomènes que l'on est porté à considérer comme dépendant d'une seule et même cause.

L'hypothèse d'un mouvement vibratoire des particules des corps n'est pas nouvelle: Euler s'en est servi pour expliquer les couleurs propres des différentes substances; mais son raisonnement s'applique également bien au cas des vibrations de l'éther seul que ces substances renferment. Après Fresnel, qui comme nous l'avons vu plus haut a été conduit à l'admettre, mais dont le mémoire n'a été publié qu'en 1846, M. Grove avait émis la même opinion dès 1842, et l'a reproduite dans

son ouvrage sur la corrélation des forces physiques. Il est certain que la transformation des diverses affections de la matière les unes dans les autres, donne à cette hypothèse un très-haut degré de probabilité ; il est cependant nécessaire d'envisager chaque ordre de phénomènes en particulier, et d'examiner si les explications généralement adoptées jusqu'à présent, peuvent concorder avec la supposition d'un mouvement des dernières parties des corps.

L'hypothèse que la densité de l'éther serait constante ou sensiblement constante dans tous les milieux, trouve une confirmation qui n'a pas, ce me semble, été assez remarquée dans l'explication donnée par Fresnel et confirmée par les expériences de M. Fizeau de l'influence qu'un corps en mouvement exerce sur la vitesse de la lumière qui le traverse. Il résulte en effet de cette explication, que le corps entraîne avec lui, non tout l'éther qu'il contient, mais la portion seulement de cet éther qu'il possède en excès, sur celle qui se trouve dans le vide. Il semble dès lors qu'un fluide de densité constante est répandu dans tout l'univers et remplit les espaces intermoléculaires des corps, sans être condensé en totalité autour de leurs atomes. Ce fluide intervient dans la production des phénomènes optiques, puisqu'il participe au mouvement dont est animée la portion d'éther qui forme une espèce d'atmosphère autour des atomes des corps, et qui est entraînée avec elle. De même, lorsque le corps est en repos, un mouvement communiqué à l'éther de densité constante qu'il renferme, doit se propager dans la portion qui entoure les atomes des corps, et de là dans ces atomes eux-mêmes.

Quoique dans les explications qu'on donne généralement des phénomènes de l'optique, on considère l'éther seul indépendamment des corps qui le renferment, il est extrêmement probable que les raisonnements appliqués jusqu'ici seulement à ce fluide hypothétique peuvent s'étendre aux atomes, et

qu'en cherchant à se rendre compte des vibrations de ces derniers sous l'influence de causes extérieures, on retrouverait des vibrations transversales, susceptibles d'être réfléchies, réfractées, douées par conséquent de toutes les propriétés que l'on a reconnues dans celles de l'éther seul. Mais si l'on peut conclure qu'il n'est pas impossible de se rendre compte des phénomènes de la lumière dans cette nouvelle hypothèse, il n'est pas moins évident qu'on ne peut, dans l'état actuel, étendre immédiatement sans restriction aux atomes des corps eux-mêmes des mouvements supposés jusqu'à présent résider dans l'éther. Fresnel a déjà fait voir que la tache centrale noire que présentent les anneaux colorés vus par réflexion, peut s'expliquer d'une manière plausible dans la théorie des tranches; mais le raisonnement qu'il emploie diffère notablement de celui dont il se sert dans la théorie des éthers inégalement denses, et on peut conjecturer que les autres phénomènes de l'optique exigeront des modifications analogues. D'un autre côté, la supposition d'un mouvement ondulatoire atomique, cause des sensations de la lumière, exige que ce mouvement ondulatoire soit extrêmement rapide et se transmette avec une très-grande vitesse. L'éther, dont la densité est excessivement faible, peut être sans inconvénient supposé doué d'une élasticité assez grande pour que la prodigieuse vitesse avec laquelle la lumière se propage dans le vide se conçoive sans difficulté; mais dès qu'on admet des vibrations dans les particules matérielles, il faut expliquer pourquoi le mouvement atomique proprement dit se transmet beaucoup plus rapidement que le mouvement moléculaire qui donne naissance aux phénomènes acoustiques. Cette difficulté ne paraît pas cependant insoluble; elle tient peut-être à notre ignorance des circonstances qui accompagnent le mouvement vibratoire.

La lumière solaire n'agit pas seulement sur l'organe de la

vue; elle peut produire des effets de chaleur et des effets chimiques extrêmement remarquables. On a reconnu que, sous ces deux derniers points de vue, les rayons solaires présentent des modifications identiques à celles qu'on observe en optique. Ainsi, les rayons calorifiques et chimiques émanés du soleil peuvent être réfléchis et réfractés; ils éprouvent aussi la double réfraction, la polarisation rectiligne, circulaire et elliptique. On est donc conduit à attribuer la chaleur du soleil, et par analogie celle des sources terrestres, à un mouvement vibratoire. Les longueurs d'ondes de plusieurs des rayons que le soleil nous envoie ont été mesurées : exprimées en dix-millièmes de millimètre, elles forment, d'après les mesures de MM. Muller et Esselbach, la série des nombres 3, 6, 12, 24, 48, représentant quatre octaves entières, dont une seule est visible. Dès que l'on attribue la sensation de la lumière non plus aux vibrations des molécules éthérées seules, mais à celles des atomes des corps, on est évidemment obligé d'étendre la même supposition à la chaleur. Mais ici cette supposition devient plus probable. La chaleur, en s'accumulant dans un corps, le dilate d'une quantité sensible, et l'augmentation de distance des molécules qui résulte de cette action se conçoit beaucoup plus aisément lorsqu'on admet un mouvement dans les atomes eux-mêmes, que lorsqu'on suppose une agitation dans l'éther seul, dont la densité est si petite relativement à celle des corps de la nature.

On est donc porté à conclure que la chaleur rayonnante est due à un mouvement vibratoire qui procède originairement du corps chaud et se transmet de là aux autres substances par l'intermédiaire des milieux diathermanes interposés. Mais comme tous les corps, quelle que soit leur température, émettent constamment du calorique rayonnant, il faut nécessairement admettre que leurs atomes se trouvent dans un état de vibration continuel, et la propagation de la

chaleur n'est autre chose que la communication de ce mouvement vibratoire entre les différents corps. Les phénomènes connus ne contredisent pas cette hypothèse d'un mouvement universel; il faudrait seulement examiner les conséquences qui en résultent relativement à la conductibilité, aux dilatations et aux changements d'états, aux chaleurs spécifiques et aux lois du refroidissement. Mais ces diverses questions n'ont pas encore été traitées; quelques-unes d'entre elles ont été à peine ébauchées, et exigeront probablement le secours de l'analyse pour être complétement résolues. Cependant, l'hypothèse qui attribue la chaleur à un mouvement des molécules des corps, a reçu dans ces dernières années une confirmation, en quelque sorte inattendue, par les travaux auxquels a donné lieu la théorie mécanique de la chaleur, ou la transformation du calorique en travail mécanique, et *vice-versà*. Il résulte, en effet, des expériences entreprises sur ce sujet, qu'il existe une relation intime entre le calorique et le mouvement, et qu'une unité de chaleur, mesurée par les procédés ordinaires, est toujours capable, de quelque manière qu'elle soit dépensée, de produire une quantité déterminée de travail, environ 440 kilogrammètres.

L'électricité a des relations intimes avec la chaleur et la lumière : elle peut faire naître dans les corps ces deux affections de la matière; elle peut aussi être engendrée par elles. On sait que les corps électrisés présentent des propriétés différentes, suivant que leur état électrique est constant ou variable; en d'autres termes, suivant que l'électricité est à l'état statique ou dynamique. Les découvertes d'Ampère ont montré que l'on peut reproduire avec l'électricité dynamique les phénomènes variés que nous offrent les aimants. Dès que l'on connaîtra l'état dans lequel se trouvent les molécules des corps quand ils sont traversés par un courant électrique, on pourra probablement en déduire les phénomènes du magnétisme.

L'hypothèse des deux fluides électriques doit la faveur dont elle a joui longtemps aux travaux de Coulomb et surtout à ceux de Poisson, dont les formules permettent de calculer avec exactitude l'intensité de la force électrique sur les différents points de la surface d'un corps électrisé, et reproduisent les résultats obtenns par Coulomb dans ses remarquables expériences. Elle ne rend pas compte cependant de tous les faits observés; ainsi, elle suppose que l'induction exercée par un corps électrisé sur un corps conducteur ne dépend que de la distance qui les sépare et non de la nature des milieux isolants interposés. Les observations de Faraday conduisent à une conclusion différente : d'après ce célèbre physicien, l'influence exercée par une sphère électrisée sur une sphère conductrice est deux fois plus forte à travers la gomme laque qu'à travers l'air.

Les phénomènes offerts par les courants n'ont jamais été expliqués avec rigueur dans la théorie des deux fluides. Il est évident qu'ils exigent une modification dans l'idée qu'on se forme en électricité statique de la similitude parfaite ou plutôt de l'égalité absolue des propriétés des deux électricités positive et négative; car autrement il semblerait difficile d'expliquer les phénomènes qui dépendent du sens du courant. Si en admettant les idées d'Ampère sur l'état électrique des atomes, on peut concevoir la décomposition des corps par les courants électriques, il est vrai de dire qu'on n'a pas encore expliqué l'attraction et la répulsion mutuelle des courants, les lois des courants d'induction, la thermo-électricité.

Il est vraiment remarquable que, malgré son imperfection, cette théorie ait été conservée dans les traités de physique. Elle est si peu nécessaire cependant pour l'intelligence des phénomènes, qu'on peut se dispenser d'une manière absolue de parler de fluides électriques : il suffit de définir expérimen-

talement, ce qui peut se faire en toute rigueur, l'état électrique des corps; de distinguer l'électricité positive de l'électricité négative, pour pouvoir exposer toutes les propriétés que présentent les corps électrisés, sans faire aucune hypothèse sur la nature intime de la cause qui les produit. On peut faire les mêmes remarques au sujet de la chaleur et du magnétisme, et c'est un avantage réel que ces trois branches de la physique possèdent sur l'optique, de pouvoir être exposées complétement sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucune idée théorique. En optique, au contraire, dès qu'on veut aborder, dans certains cas, les lois des interférences, de la double réfraction et de la polarisation, il est bien difficile de ne pas admettre un mouvement vibratoire.

L'hypothèse d'un seul fluide proposée par Franklin a eté rejetée, parce qu'elle conduit à admettre, dans certains cas, une répulsion entre les atomes des corps; elle est d'ailleurs aussi en contradiction avec les résultats obtenus par Faraday sur l'induction électro-statique, et semble, comme celle des deux fluides, devoir présenter quelques difficultés pour l'explication des lois de l'action mutuelle des courants.

Les phénomènes lumineux et calorifiques s'expliquant ou paraissant pouvoir s'expliquer d'une manière satisfaisante dans la supposition d'un mouvement vibratoire moléculaire, il est naturel de rechercher s'il est possible de rendre compte de ceux de l'électricité, en admettant un semblable mouvement. Mais là ou la chaleur et l'optique nous offrent des expériences concluantes, des expériences qui ne laissent aucun doute sur la question de savoir si l'on doit admettre ou non un mouvement ondulatoire, l'électricité ne nous a présenté jusqu'à présent rien de décisif; nous ne connaissons aucune propriété des courants analogue à celle des interférences. La théorie des phénomènes électriques envisagés comme dépendant d'un mouvement moléculaire, est donc beaucoup moins

avancée que celle de la chaleur. Cependant, un certain nombre de faits bien établis rendent probable l'existence d'un mouvement moléculaire dans les corps qui sont le siége de courants électriques. Ainsi, toutes les fois qu'un corps est traversé par un courant, sa température varie; en général, elle s'élève; de plus, la chaleur totale dégagée dans le couple et dans le circuit est constante pour une même quantité d'électricité développée, quelle que soit la résistance du circuit. Les courants qui traversent les liquides jouissent de la propriété de les transporter en quantités sensibles dans le sens de leur propagation. Il résulte de ces phénomènes et d'autres encore, que les courants peuvent produire un mouvement sensible et constant dans la matière pondérable, et doivent par conséquent dépendre eux-mêmes d'un semblable mouvement. Mais reconnaissons que ce sont là de simples aperçus, insuffisants pour fonder une théorie aussi importante que celle des phénomènes électriques, et bornons-nous à désirer que des recherches ultérieures jettent un jour nouveau sur ces questions difficiles.

Il me semble résulter des considérations qui précèdent, que si nous pouvons transformer les diverses forces ou les divers modes de force les uns dans les autres; si nous pouvons ramener les phénomènes distincts que l'observation nous offre à un mouvement moléculaire, nos connaissances sont encore trop imparfaites pour pouvoir rien affirmer d'une manière absolue sur la constitution intime de la matière. Une science n'est véritablement fondée que lorsqu'elle donne les moyens non-seulement de prévoir les expériences, mais aussi de leur assigner leurs valeurs numériques. Cette considération du calcul manque, il faut bien l'avouer, aux théo ries qui rejettent l'existence de l'éther et expliquent tous les phénomènes par un mouvement de la matière pondérable seule. Mais il est juste aussi de reconnaître que de sembla-

bles tentatives sont loin de nuire aux progrès de la science, et qu'elle aura fait un grand pas le jour où l'on pourra voir » dans tous les corps des assemblages divers d'une seule et » même matière; dans tous les phénomènes, des mouve- » ments imprimés à cette matière unique[1]. » La science tend aujourd'hui à marcher dans cette voie, et certes l'homme peut envisager avec quelque orgueil les progrès qu'il a faits depuis deux siècles dans la connaissance des phénomènes naturels, progrès qui, malgré les obscurités et les écueils dont la route est parsemée, lui montrent chaque jour, sous un aspect plus saisissant et plus grandiose, la majestueuse simplicité des œuvres de la création.

[1] M. Seguin aîné; *Notes sur la corrélation des forces physiques*, par M. Grove.

NOTICE

SUR

QUELQUES INDUSTRIES

DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE,

PAR M. W. MANÈS.

Je me suis proposé de donner dans cette Notice la description succincte des diverses industries qui se rattachent aux deux grandes cultures de la Gironde : celle de la vigne et celle du pin. J'ai pensé que les détails dans lesquels je vais entrer à l'égard de ces industries pourraient offrir quelque intérêt; puissé-je ne pas m'être trompé!

I. — CULTURE DE LA VIGNE.

La culture de la vigne, sans contredit la plus importante du département, doit à l'excellente nature et à l'heureuse situation des terres qu'on lui consacre, ainsi qu'à la douceur du climat sous lequel elle a lieu, de produire les vins les plus célèbres et les plus universellement connus.

Les soins multipliés et intelligents qu'elle reçoit de nos agriculteurs ont aussi contribué à la bonté de ses produits, et on peut dire que cette culture a été depuis longtemps portée par eux à un haut degré de perfection.

Il y a cependant encore été introduit, dans ces dernières années, de notables améliorations par l'application du drainage, qui, exécuté dans les vignobles à sous-sol marneux, a fait succéder une végétation luxuriante à une végétation plus ou moins faible et débile.

La vigne occupe dans le département une superficie totale de 137,000 hectares; elle fournit du travail à une population de près de 110,000 ouvriers, et produit, par année moyenne, 2 millions d'hectolitres de vin d'une valeur d'environ 66 millions de francs.

Les vins de la Gironde se partagent en trois grandes classes, qui ont chacune leur mérite particulier, savoir : en vins de graves, qui se récoltent sur les collines silicéo-graveleuses de la rive gauche de la Garonne; en vins de côtes, se récoltant sur les coteaux argilo-calcaires de la rive droite de la même rivière; et en vins de palus, se récoltant sur les plaines argilo-alluvionnelles qui bordent la Garonne et la Dordogne.

Chaque classe a été encore subdivisée en un grand nombre de crûs ou de qualités dont les prix ont été gradués en raison de leur valeur relative. Ce classement, établi depuis des siècles et formant la base des opérations commerciales, a été fait généralement en prenant à la fois en considération la nature du sol, l'exposition, le choix des cépages, les soins donnés à la culture, et les précautions prises dans la vinification.

On a rangé dans les mêmes qualités les vins provenant de vignobles pour lesquels toutes ces conditions étaient les mêmes, et dans des qualités distinctes les vins provenant de vignobles pour lesquels quelques-unes de ces conditions étaient différentes.

Ce classement, dans lequel on a voulu voir une sorte de loi que le temps a consacrée et qu'il faut respecter, a d'ailleurs suscité plusieurs fois de vives réclamations de la part de propriétaires qui, ayant donné des soins mieux entendus à la

culture de leurs vignobles et apporté des perfectionnements dans les procédés de vinification, ont mérité qu'une meilleure place leur fût assignée.

Arrêté sans prévision de l'influence que pouvaient avoir les vicissitudes du temps, ce classement me paraît encore devoir entraîner dans de graves erreurs par certaines circonstances atmosphériques. Ainsi, le vin que l'on récolte sur un sol siliceux à fond d'alios friable, se trouve placé dans une classe supérieure à celui que l'on récolte sur un sol siliceux à fond argileux; et néanmoins, dans une année où la température se sera pendant l'été maintenue très-chaude, le dernier vignoble aura pu conserver sa fraîcheur et arriver à une complète maturité, tandis que le premier, dont la sève aura été arrêtée par le dessèchement et dont le raisin n'aura pu mûrir qu'imparfaitement, donnera un vin bien inférieur.

Quoi qu'il en soit, la culture de la vigne a donné naissance, dans la Gironde, aux trois industries de la tonnellerie, de la verrerie et de la bouchonnerie, toutes bien dignes de fixer l'attention.

Tonnellerie.

La tonnellerie fabrique ces vases de toutes capacités qui sont composés de plusieurs douves reliées par des cercles, et sont fermés par un ou deux fonds, savoir : en vases à un fond, les cuves ou grandes tonnes dont on se sert pour le transport de la vendange et la fermentation du raisin; les douillards ou grandes bailles dans lesquels est reçu le vin sortant de la cuve, et d'où il est puisé pour être réparti entre les barriques destinées à le recevoir; en vases à deux fonds, les barils et demi-barriques, les tierçons du contenu de 18 veltes de 7,60 litres chacun; les barriques qui, pour être marchandes, doivent être du contenu de 29 à 30 veltes, et qui sont ordinairement comptées à 228 litres; les tonneaux de

4 barriques ou 912 litres, enfin les foudres de la capacité de plusieurs tonneaux.

En général, les grandes futailles devraient être préférées aux petites pour la conservation des vins; elles coûtent moins de fabrication pour le même volume de liquide contenu; les vins qu'on y loge s'améliorent en grande masse, et perdent moins en quantité et en spiritueux par l'évaporation.

La barrique, qui sert d'unité de mesure pour la capacité des vaisseaux vinaires, par sa forme à deux troncs de cônes égaux se joignant par leur grande base, réunit, à la solidité de la construction, la facilité du maniement. Cette unité n'est pas d'ailleurs la même pour les différents vignobles de France. Ainsi, la barrique bordelaise a une capacité différente de celle de la barrique de Bourgogne et aussi de la barrique de Champagne. Lors de l'établissement du système métrique, le Gouvernement voulut rendre les futailles uniformes, leur donner l'hectolitre pour base, et y comprendre depuis le demi-hectolitre jusqu'au kilolitre; il fixa d'une part la longueur ainsi que le diamètre du bouge et des fonds de chaque espèce pris intérieurement; d'autre part, la longueur, la largeur et l'épaisseur que devaient avoir les merrains au moment où on les achète pour les approprier aux différentes dimensions. Mais ces changements, qu'il eût été si utile de voir adopter, ne l'ont point encore été : les futailles ont conservé leurs anciennes dimensions, qui, fort différentes d'un pays à un autre, ainsi que mal définies et mal fixées, favorisent les fraudes, créent des difficultés ou occasionnent tout au moins des erreurs.

Les bois que la tonnellerie met en œuvre sont ceux de chêne, de châtaignier, de charme ou d'orme, de saule et de pin.

Les bois pour douves, appelés merrains, sont préparés dans les forêts et exclusivement composés de chêne, essence la

plus convenable pour la construction des vaisseaux vinaires.

On employait autrefois beaucoup de merrains du pays, que l'on tirait de l'Armagnac, du Limousin, du Périgord et de l'Angoumois. Maintenant, on n'en emploie plus que fort peu, et on le remplace par les merrains qui viennent du Nord ou des bords de la Baltique, de Bosnie ou des bords de la mer Adriatique, ainsi que de l'Amérique septentrionale. Ces bois diffèrent d'ailleurs quant à la force et à la liaison de leurs fibres et quant à la faculté de se conserver plus ou moins longtemps sans se détériorer. Notre honorable collègue M. Fauré, a montré en outre que, par la proportion des principes solubles qui y étaient contenus, ils influaient d'une manière notable sur la qualité des vins. Examinés sous ces divers rapports, voici les observations auxquelles ils donnent lieu :

Le bois du Nord, qui a ses fibres très-résistantes et très-serrées, et qui est aussi d'une grande durée, occupe le premier rang dans la tonnellerie. Le merrain de Dantzick et de Stettin, riche en quercine à odeur balsamique, est le meilleur de tous et celui dans lequel les vins se conservent et se bonifient le mieux; mais son haut prix, qui n'est pas moindre de deux fois celui des bois du pays, fait qu'on ne l'emploie guère que pour les vins les plus précieux, soit en rouge, soit en blanc.

Le bois de Bosnie, à largeurs assez uniformes, à fibres également serrées mais cassantes, est très-facile à travailler et d'un assez bon emploi quand il est d'épaisseur convenable. Riche en tannin, il convient surtout pour les vins de palus, qui manquent de la quantité proportionnelle de cette substance qu'exige leur dépuration; mais il coûte presque aussi cher que le bois du Nord, et les douves qu'on en retire étant le plus ordinairement débitées sous de trop faibles épaisseurs, sont sujettes à se briser par le choc. Ce bois est employé

pour les vins de deuxième qualité de l'arrondissement de Bordeaux et pour tous ceux de l'arrondissement de Blaye.

Le bois d'Amérique, à largeurs très-variables, à fibres moins serrées mais plus flexibles, est envoyé sous une forme qui augmente le travail des tonneliers, et livré à des prix peu supérieurs à celui du bois de pays. Il est d'ailleurs de beaucoup moins de durée que ce dernier, consomme beaucoup plus, et laisse même parfois suinter le liquide par ses pores plus ouverts. On l'emploie aujourd'hui pour la plus grande partie des vins rouges et blancs de l'arrondissement de Libourne.

Le bois du pays, devenu rare en raison de l'enlèvement qui a été fait dans ces dernières années d'une grande quantité de bois de construction pour la marine, n'est plus employé qu'en très-petite quantité dans les arrondissements de Libourne, de La Réole et de Bazas. Par son grain fin, sa ténacité et sa durée, il se rapproche des bois du Nord; par sa composition, il ressemble au bois de Bosnie. Le grand nombre de nœuds dont il est parsemé le rendent d'ailleurs difficile à travailler et le font délaisser par beaucoup d'ouvriers.

Les merrains étrangers se vendent généralement au millier de 1616; ils ont la longueur de 3 pieds ($0^{m}975$), convenable à la barrique, et sont appelés *longailles;* ou une longueur de cinq pieds ($1^{m}624$), suffisante pour une douelle et un maître-fond, alors ils sont nommés *pipailles*. Ces mêmes merrains sont encore dits d'épaisseur quand ils ont l'épaisseur de 2 centimètres environ; ou merrains à un, deux ou trois traits de refend quand ils peuvent être divisés en deux, trois ou quatre douves de 1 centimètre 1/2 d'épaisseur. Leur largeur varie de manière à lever de 16 à 20 douelles à la barrique.

Les prix présentent, selon la qualité des bois et le plus ou moins d'abondance des récoltes, des différences telles, que le millier de douves d'épaisseur et d'une seule longueur revient

au prix de 800 à 900 fr. en bois du Nord, de 700 à 800 fr. en bois de Bosnie, et de 400 à 500 fr. en bois d'Amérique.

Les merrains du pays, ayant les dimensions suivantes :

Longueur.........	36 pouces = 0^m975
Largeur...........	3 à 6 pouces = 8 à 16 cent.
Épaisseur.........	3/4 de pouce = 20 millim.

se vendent à ces diverses mesures suivant les lieux de provenance :

Ceux d'Armagnac, usités dans les environs de Langon, se vendent au prix de 500 à 650 fr., les 100 flèches devant suffire à la construction de 6 douzaines de barriques, plus 8 pièces. La flèche est composée de deux couches superposées, formées chacune de douves juxtaposées sur une surface de 36 pouces ou 1 mètre au carré.

Les merrains du Périgord et du Limousin, usités dans l'arrondissement de Libourne, se vendent aux prix de 350 à 400 fr. le millier de 1212, plus 600 fonçailles, devant fournir 5 douzaines de barriques, plus 5 pièces; ou au millier de 1252, plus 604 fonçailles, suivant que l'on donne le droit de rebuter les merrains qui paraîtraient défectueux ou qu'on oblige à prendre le bois tout venant.

Cette diversité de mesures pour les merrains appelle, comme celle citée plus haut pour les barriques, une réforme qu'il serait simple et facile de réaliser.

Les quantités de merrains étrangers, importés par année commune, peuvent être établies comme il suit : merrain du Nord, 400,000; merrain de Bosnie, 2,000,000; merrain d'Amérique, 3,600,000; total : 6,00,000 de merrains, qui, en tenant compte du nombre de traits de refend qu'ils comportent, équivalent à environ 15,000,000 de douves. La quantité nécessaire au reste des besoins est fournie par les merrains du pays.

Les bois pour cercles, appelés *feuillards,* se tirent des taillis de châtaigniers, que l'on coupe tous les cinq ans, ou des plants de saules que l'on émonde tous les trois ans. Les tiges propres à cet usage sont refendues sur les lieux, et débitées en paquets de 50 feuillards, auxquels on donne en ville la courbure voulue, et qui valent alors de 2 fr. à 2 fr. 50 c.

Les cercles de châtaignier, les plus employés, se tirent des cantons du Carbon-Blanc et d'Auros, où cette essence est cultivée avec le plus de succès.

On employait autrefois beaucoup de cercles en chêne, orme ou charme, pour les grandes futailles; aujourd'hui, on se sert préférablement dans ce cas de cercles en fer laminé.

Les bois pour liens, ou vimes, se tirent des oseraies que l'on cultive dans les bonnes terres alluvionnelles et que l'on coupe tous les ans. L'osier ou vime se débite en bottes de 50 brins et en gerbes de 10 bottes. La gerbe, qui valait 3 fr. il y a une dizaine d'années, a plus que doublé de valeur depuis lors, par suite des ravages occasionnés dans les oseraies par le barbeau.

Les bois pour barres à barriques ou traversins se tirent des planches de pin, qui se travaillent chez le tonnelier, et se vendent 3 fr. à 3 fr. 50 c. la douzaine, composée de six planches carrées et de six croûtes. On fait encore avec ces planches de pins les doubles fûts ou fûts de doublage employés pour l'expédition des vins fins.

Enfin, les bois pour chevilles, dont le tonnelier fait une grande consommation pour retenir les barres ou traversins des fonds des futailles, se tirent de l'œuvre de châtaignier et se vendent 3 fr. le millier

La fabrication des futailles se fait à la main dans tout le département. Le tonnelier girondin arrive ainsi à les construire avec une grande perfection; mais il n'en fait pas ordinairement plus de 6 à 9 par semaine, suivant qu'elles sont en

bois du pays ou en bois étrangers; tandis que la fabrication à la mécanique, imaginée en Angleterre vers 1815, prépare les futailles de toutes dimensions avec la même perfection et une célérité cinq à six fois plus grande.

Ce dernier mode fut importé en France peu après son application en Écosse, et employé aussitôt sur plusieurs points, mais avec bien moins de succès, car il est peu de manufactures de ce genre qui se soient maintenues jusqu'ici, et on ne cite aucune de celles-ci dont les produits soient reçus avec faveur dans le commerce.

En 1838, on chercha à introduire cette fabrication à Bordeaux; l'usine qui fut alors montée à Bacalan par MM. Duret et Ce employa le système pour lequel notre collègue M. Baudrimont s'est fait breveter, et qui consiste à exécuter les différentes opérations du tonnelier par autant de machines distinctes; mais soit par vice des dispositions prises, soit pour toute autre cause, elle n'eut aucune réussite.

En ce moment il existe encore à Cognac une fabrique de ce genre qui n'a pas plus de succès; elle est sujette à beaucoup de dérangements, et les futailles qu'elle livre sont généralement repoussées par les négociants d'eau-de-vie.

On reproche aux diverses machines employées dans les établissements français, de couper le fil du bois, et aux tonneaux qu'elles servent à confectionner, de laisser suinter le liquide. On leur reproche encore d'entraîner dans des frais qui font plus que compenser l'économie qu'elles procurent sur la main-d'œuvre; ce sont-là deux écueils que devront chercher à éviter les nouvelles fabriques à la mécanique que l'on pourra être tenté de monter.

Les principaux lieux de fabrication des tonneaux sont les villes de Bordeaux, Pauillac et Lesparre, de Blaye, Libourne et La Réole, et surtout les communes de Barsac et de Preignac. Il est en outre plusieurs grands propriétaires de vigno-

bles qui font fabriquer chez eux les futailles qu'ils emploient, et qui ont à cet effet des ateliers de tonnellerie parfaitement disposés.

Les barriques confectionnées se vendent à la douzaine. On paie de façon à l'ouvrier pour cette quantité la somme de 35 à 45 fr., et on y emploie les quantités de matières suivantes :

216 douelles de longueur, 120 douelles de fond,	soit 1/5 du grand millier en merrains de la moindre largeur.
6 paquets de cercles,	
2/3 bottes de vimes,	
24 à 48 barres de fond, 240 à 720 chevilles,	suivant que la barrique est destinée à être emmagasinée ou expédiée au dehors.

Les prix de vente des barriques neuves varient comme il suit :

1° Les barriques d'épaisseur (0,02) en bois du Nord, dans lesquelles on loge les vins fins, rouges ou blancs, 200 à 220 fr. la douzaine;

2° Les barriques minces (0,015) en bois de Bosnie, dans lesquelles on loge les vins de côtes du Blayais, 170 à 190 fr.;

3° Les barriques minces en bois d'Amérique, ou d'épaisseur en bois du pays, dans lesquelles on loge les vins de toutes qualités du Libournais, 145 à 160 fr.

On estime à 24,000 le nombre des ouvriers que le département occupe tant à la fabrication qu'à la réparation des vaisseaux vinaires, à 4,000 celui des ouvriers qui travaillent en neuf, à un million de barriques la quantité confectionnée chaque année, et à 13 millions la valeur de ces vaisseaux neufs.

Verrerie.

La verrerie fabrique du verre noir servant à préparer les bouteilles, et du verre blanc servant à préparer la gobeleterie.

La fabrication du verre à bouteilles est très-ancienne dans la Gironde; elle remonte à l'année 1720, époque à laquelle un membre de la famille Michel établit au village de Lescombes, commune d'Eyzines, une verrerie, qu'il transporta plus tard dans la rue de la Verrerie, où elle marcha jusqu'en 1820.

En 1788, alors que Rive-de-Gier montait sa première verrerie à bouteilles, la Gironde en comptait 14, dont 5 à Bordeaux, une à Libourne sous le titre de *Manufacture royale*, une à Pauillac, une à Biganos, et 6 dans les communes suivantes des landes du Bazadais, savoir : Baulac, Goualade, Pressac, Villandraut, Saint-Symphorien, Castelnau-de-Cernis.

A cette époque, les fours étaient à 4 pots seulement, dans lesquels on faisait 1,600 bouteilles par fonte, et la fabrication annuelle du pays ne s'élevait pas à plus de 3 millions de bouteilles, qui suffisaient aux besoins, dont 2 millions étaient fabriqués dans Bordeaux même.

Dans l'intervalle de 1780 à 1840, pendant que Rive-de-Gier avait élevé 15 verreries produisant chacune un million de bouteilles, celles de la Gironde avaient été réduites à 6, dont 4 à Bordeaux et 2 à Biganos et Vendays; mais comme les fours, agrandis, avaient reçu 5 et 6 pots faisant de 3,000 à 4,000 bouteilles par fonte, et que le nombre des fontes était devenu plus considérable, la fabrication du département avait, en somme, était portée à 4 millions, dont 3 à Bordeaux. Alors, on tirait encore, pour les besoins de la ville, environ 8 millions de bouteilles des verreries de la Loire.

Enfin, dans ces derniers temps, le nombre des verreries de Bordeaux a été porté à 6, comprenant 9 fours, dont 3 à 6 pots faisant 5,000 bouteilles par fonte, et les autres à 8 pots, en faisant 6,500. Celles de Biganos et de Vendays ont été abandonnées. Une nouvelle s'est établie à Neizer, commune du Teich, qui a été arrêtée après quelques mois de mise

en marche. La fabrication du département, réduite, comme on voit, à celle de la ville, est aujourd'hui de plus de 10 millions. L'importation des bouteilles de la Loire et du Nord, de celles du Lardin, de la Tremblade et de la Vendée, s'est elle-même élevée à plus de 12 millions.

On voit par ce qui précède le développement immense qu'a pris cette industrie, ainsi que les progrès qui y ont été apportés tant sous le rapport de la grandeur des fours que sous celui de la capacité des creusets et du nombre des fontes. Il en a été fait aussi de non moins importantes quant à la fabrication.

Le verre à bouteilles est, comme on sait, un quadruple silicate de soude, de chaux, d'alumine et d'oxyde de fer, pour lequel les sables colorés sont le plus convenables, et dans lequel la base alcaline doit toujours entrer en petite quantité; tandis que les bases terreuses, alumine et chaux, peuvent y entrer en différentes proportions. D'abord on traita, avec beaucoup de verre cassé, un mélange de sable et de cendres du pays avec de la soude salicor ou soude brute du Languedoc. Plus tard, on diminua la proportion de verre cassé, et on introduisit l'emploi de la marne en remplacement des cendres; aujourd'hui enfin, les principales verreries ne font plus guère usage que de sables, de marnes et de sel marin, en remplacement du carbonate de soude, qui, d'un emploi très-incommode et d'une action peu énergique, coûtait relativement plus cher.

La terre à creusets, dont la qualité réfractaire a une si grande influence sur la prospérité des verreries, se tire de Brou dans la Charente-Inférieure, de Cahors dans le Lot, et de Rouen dans la Seine-Inférieure. On mélange ces diverses terres entre elles à peu près en égale proportion. La terre de Brou est presque entièrement épuisée, et devra bientôt être remplacée par une autre.

Le combustible employé pour le chauffage des fours a été jusqu'ici la houille anglaise dans les verreries de Bordeaux, et la bûche de pin dans toutes les autres. Il est à espérer qu'on puisse bientôt substituer à la houille anglaise celle de nos bassins houillers du centre.

Une verrerie comprend les trois ateliers suivants : 1° celui du broyage, occupant un ou deux hommes au manége qui sert à triturer les débris de creusets devant entrer dans la composition des creusets neufs; 2° celui de la fabrication des creusets, occupant trois trieuses et deux marcheurs de terre, plus le maître potier; 3° celui de la préparation des matières du verre dans un four à fritter, chauffé par les flammes perdues du grand four; de la fusion et du travail du verre dans le four à pots; du recuit des bouteilles dans un four spécial. 40 à 50 ouvriers sont occupés ici, suivant la grandeur du four à pots.

En somme, et en comptant les manœuvres, forgerons, charretiers et magasiniers, une verrerie occupe de 60 à 70 ouvriers, dont les salaires journaliers s'élèvent à 200 ou 250 fr.; et les six verreries environ 500 ouvriers, dont les salaires annuels s'élèvent de 450 à 480,000 fr. Les ouvriers souffleurs et leurs aides sont payés au cent de bouteilles, et les autres au mois et à la journée.

Le nombre des fontes est de 300 par an et par verrerie. Le combustible consommé par fonte aux grands fours s'élève, savoir : à 40 hectol. de houille pour la fusion, plus 15 hectol. de houille avec 15 hectol. de coke pour le travail, pendant lequel il convient d'élever la température et de diminuer la fumée; plus, à 40 bûches de pin pour le chauffage du four à recuire. Le prix de la houille est ordinairement de 2 fr. 50 c. l'hectolitre, celui du coke provenant du gaz 1 fr. 60 c., et celui de la bûche de pin 25 fr. le cent.

Les matières qui entrent dans une fonte, sont : 20 hectol.

de sable, dont 1/3 de rivière pris en Garonne, et 2/3 de plateau pris à Royan, au prix moyen de 0f35; 20 hectol. de marne, dont 2/3 de Lormont et 1/3 de Royan, au prix moyen de 0f60; et 180 kilog. de fondant, formé soit de résidus de raffineries de salpêtre, soit de sel marin, au prix moyen de 12 fr. les 100 kilog.

Ces matières, avant d'être mises dans les pots, sont préalablement amenées au rouge dans le four à fritter. Tous les pots sont chargés et travaillés en même temps; la fusion dure de 13 à 14 heures, et le travail de 10 à 12 heures. Le travail consiste à faire la bouteille par le soufflage, en se servant de moules ouverts ou fermés, suivant le genre de cette bouteille.

Le produit d'une fonte est, comme nous l'avons dit, de 5,000 à 6,500 bouteilles, suivant la grandeur du four. Ces bouteilles sont de diverses formes, capacités et valeurs; ce sont :

1° Les bouteilles frontignan, du contenu de 70 à 75 centilitres et du prix de 16 à 17 fr., suivant qu'elles sont unies ou à cachet;

2° Les bouteilles anglaises, de 70 à 72 centilitres, du prix de 18 à 19 fr.;

3° Les bouteilles de litre, du prix de 20 à 21 fr.

La valeur des 6,000 bouteilles obtenues dans une fonte moyenne peut être portée à 1,100 fr., et celui des 10 millions de bouteilles actuellement fabriquées dans Bordeaux, à 1,800,000 fr.

La cherté du combustible et de la main-d'œuvre élevant le prix de revient du verre à Bordeaux, on le ménage autant que possible, et de là vient que les bouteilles bordelaises sont moins fortes que les lyonnaises. Ainsi, le cent de bouteilles frontignan fabriquées dans la Gironde, ne pèse que 66 kil., tandis que le cent de bouteilles de même forme et grandeur

fabriquées à Rive-de-Gier pèse 72 kilog. Ces dernières sont aussi d'un plus beau verre et se vendent 2 fr. de plus par cent.

Si la production des verreries à bouteilles reste dans la Gironde autant au-dessous de la consommation du pays, cela tient aux grandes fluctuations qui se font remarquer dans les prix de cette marchandise, par suite des grandes différences que l'on observe dans l'importance des récoltes successives en vins. Ainsi, pendant les années qui viennent de s'écouler, les vignobles ayant peu produit, le prix de la bouteille est tombé à 14 et 13 fr. le cent, et les verreries avaient de la peine à couvrir leurs frais.

La fabrication du verre blanc fut pratiquée dans la Gironde dès 1788, mais sur une très-petite échelle, à Carcans, où l'on fit pendant quelque temps du verre à gobeleterie; à Bazas, où l'on essaya avec peu de succès de faire du verre à vitres. Jusque vers 1840, on tira presque toute la gobeleterie dont on avait besoin des verreries établies dans les Landes et dans le Nord. Alors on monta successivement, dans la commune de Gradignan, la verrerie de Gayac, qui, après avoir marché quelque temps en gobeleterie de table, faite avec des matières du pays, dut être abandonnée; puis dans Bordeaux même les trois verreries à gobeleterie pour conserves, que l'on y voit encore aujourd'hui et qui comprennent deux fours à 6 creusets et un four à 8 creusets. En 1852, la verrerie de Biganos entreprit aussi la fabrication du verre à vitres; mais elle l'abandonna très-peu après.

Les verreries à verre blanc de Bordeaux se composent des mêmes ateliers que les verreries à verre noir précédemment décrites, avec ces différences que, ne travaillant pas de matières premières, elles n'ont pas de fours à fritter, et que l'une d'elles, livrant des bocaux et flacons avec bouchons émerillés, celle-ci a de plus un atelier dans lequel on égalise et polit, sur des meules tournantes, les goulots des flacons,

et on passe à des tours à émeriller les bouchons en verre.

Le nombre des ouvriers occupés ici est de 45 pour deux des verreries, et de 70 pour la troisième. Leur salaire moyen se monte à 2f75 par jour.

La matière que l'on emploie est exclusivement le verre cassé, que l'on se procure facilement dans la ville au prix de 10 fr. les 100 kilog. en verre vert, et de 16 fr. en verre blanc. Le combustible dont on se sert pour chauffer les fours est la bûche de pin, au prix de 25 fr. le cent.

Dans chaque four, la moitié des pots ou creusets est employée à fondre la matière, et l'autre moitié à travailler la matière fondue. La fusion se fait ici en 18 heures et le travail en 12 heures. On travaille généralement par le soufflage dans des moules fermés, en fonte. On fait en moyenne 300 fontes par an, et on charge par fonte de 800 à 1,000 kil., soit en moyenne 900 kilog. de verre cassé. On consomme par fonte environ 350 bûches de pin. Le produit en bouteilles à huiles et à liqueurs, bocaux à fruits et flacons de parfumerie, est d'une valeur de 500 à 700 fr., soit en moyenne 600 fr.

La production annuelle des trois verreries de Bordeaux est d'environ :

1,800,000 à 2,000,000 de bouteilles à huiles et à liqueurs.
1,400,000 à 1,500,000 bocaux à fruits.
400,000 à 500,000 flacons de parfumerie.

Bordeaux tire encore des deux verreries à gobeleterie très-anciennement établies à Moustey et à Richet, dans le département des Landes, 800,000 à 900,000 bouteilles à huiles et à liqueurs; 600,000 bocaux et 20,000 flacons. La consommation de la ville de Bordeaux est donc d'environ 3 millions de bouteilles; 2 millions de bocaux, et 600,000 à 700,000 flacons, dont les 2/3 au moins sont expédiés à l'étranger. On

envoie en plein, dans les colonies françaises, les bouteilles à huiles et à liqueurs et les bocaux à conserves; dans les Indes, les flacons à parfumerie. On envoie en vide, dans les colonies espagnoles, des bouteilles en verre blanc dont la quantité s'élève au plus à 500,000.

Les prix de ces différents objets sont les suivants : les bouteilles à huiles, faites en verre vert, du contenu de 50 à 55 centilitres, se vendent 10 fr. le cent; les bouteilles à liqueurs, faites en verre blanc, et du contenu de 60 à 70 centilitres, se vendent de 15 à 17 fr. le cent; les bocaux à fruits, du contenu de 1 à 4 litres, valent en blanc de 40 à 60 fr.; les flacons pour parfumerie valent en blanc 6 fr. le cent.

La ville de Bordeaux reçoit en outre, des verreries du Nord, de la Lorraine et de Marseille, tant pour ses besoins que pour ses expéditions à l'étranger, des quantités très-considérables de gobeleterie ordinaire en verres de table, carafes, etc., dont il est impossible de donner ici le chiffre.

Le verre à gobeleterie étant un silicate double d'alcali et de chaux, dans lequel la quantité de chaux varie selon le gré du fabricant ou l'allure du fourneau, et pour lequel il importe de choisir des matières exemptes d'oxyde de fer, comme du sable pur ou quartz blanc, du carbonate de chaux aussi pur que possible, enfin de la soude ou de la potasse sans traces de fer, cette fabrication devait trouver de grands éléments de succès à Rive-de-Gier, dans l'abondance et la proximité des vastes terrains à beaux quartz des montagnes qui longent le Rhône en le descendant à l'ouest; dans la finesse, la pureté et la qualité éminemment calcaire du sable que fournit le Rhône; enfin, dans la facilité de faire venir à peu de frais, par eau, le sable calcaire qui provient des couches de calcaire cristallin friable des environs de Chagny, dans Saône et Loire. Il n'en était pas de même à Bordeaux, où ne se trouve à proximité ni beau sable siliceux, ni marne

ou calcaire pur. De là vient que, jusqu'à ce jour, on s'est borné dans la ville à fabriquer de la gobeleterie en seconde matière, et que les essais faits dans le département pour obtenir du verre à vitres en premières matières, y ont toujours échoué. Mais aujourd'hui que l'établissement des chemins de fer d'Orléans et de Bayonne ont rapproché les lieux où sont connus des sables purs, soit siliceux, soit calcaires, ces inconvénients ont disparu, et nous ne tarderons pas sans doute à voir se monter ici des usines qui prépareront, en matières premières, une partie du verre à vitres et des cristaux que nous tirons du dehors.

En ce moment, MM. Lespinasse frères viennent de créer, sur la route de Bayonne, une verrerie à gobeleterie ordinaire, dans laquelle ils font usage : de sables assez purs, qu'ils prennent à Belin et font venir par voie de terre ; de calcaires, qu'ils tirent de Gradignan par la même voie ; et de sulfates de soude, qu'ils font venir de Paris par le chemin de fer. Ils utilisent aussi, en remplacement du calcaire, les débris des différents marbriers de la ville, qu'ils se procurent à très-bas prix. Cette usine est encore trop nouvelle pour pouvoir dire si elle aura plus de succès que celle qui fut établie autrefois à Gradignan par M. Lespinasse père. Il est, dans tous les cas, regrettable que MM. Lespinasse frères n'aient pas établi leur exploitation de sable sur une voie de transport plus économique, et fort à désirer qu'ils apportent tous leurs soins à n'employer jamais que des calcaires purs.

Bouchonnerie.

Les divers systèmes de bouchage employés pour les bouteilles et autres vases de verre qui renferment des vins, liqueurs et conserves, ont donné lieu à plusieurs industries, dont quelques-unes très-importantes.

L'unique système de bouchage employé jusqu'à ce jour pour les bouteilles à vin est celui du bouchage au liége, pour lequel on a fait successivement usage de deux procédés.

L'ancien procédé consistait à faire pénétrer le bouchon dans le goulot de la bouteille à la main, et au coup de tape ou palette, puis à recouvrir ce bouchon d'un mastic composé d'un mélange de résine et de cire, qui formait à l'entour un bourrelet régulier et le protégeait contre la moisissure. Ce mode de bouchage exigeait qu'on laissât un assez grand vide dans la bouteille, afin de ne pas s'exposer à la casser en frappant sur le bouchon, et que l'on prît beaucoup de précautions pour éviter que quelques parties de ce mastic ne tombassent dans la bouteille quand on la débouchait. Il revenait à 72 fr. par barrique de 320 bouteilles petit frontignan, pour bouchons, mastic, paille d'emballage et façon.

Par le nouveau procédé, les bouchons sont enfoncés à la mécanique et par une forte pression; et ces bouchons sont ensuite recouverts d'une capsule métallique qui vient s'appliquer hermétiquement contre le goulot de la bouteille. On obtient ainsi un bouchage plus propre et plus élégant, qui met complétement à l'abri de toute moisissure et de tout coulage, qui permet de laisser moins de vide entre le vin et le bouchon, et qui est d'ailleurs moins cher que le premier, car il ne revient pas à plus de 50 fr. par barrique.

La préparation des bouchons de liége, dont il se fait, comme on peut le penser, une très-grande consommation, occupe de nombreux ateliers.

L'emploi de la capsule en remplacement du lut en mastic a aussi amené la création à Bordeaux d'une industrie qui prend chaque jour de nouveaux développements.

On a reproché au bouchage en liége deux inconvénients : celui du vide, qu'on est dans l'un et l'autre procédé obligé à

laisser entre le vin et le bouchon, et celui de l'altérabilité du bouchon.

On a dit, quant au peu d'air atmosphérique laissé dans la bouteille, qu'il était nuisible au vin en ce qu'il se décomposait pendant la vinification, et en ce que son oxygène se combinant aux matières organiques qu'il acidifiait, il empêchait le développement de l'œnanthine, de laquelle, selon M. Gay-Lussac, dépend le bouquet des vins. Pour éviter ce vide, on imagina le bouchage à la tape ou à la mécanique avec l'aiguille cannelée; mais à l'application de ce nouveau mode, il se présenta un autre inconvénient qui y fit renoncer : c'est que, par les chaleurs de l'été, la dilatabilité du vin fit partir beaucoup de bouchons ou rompre un grand nombre de bouteilles.

Quant au vice provenant du bouchon, on a fait observer que les bouchons en liége, par leur contact continuel avec le vin, éprouvaient souvent une altération qu'ils communiquaient au liquide; et il y a une dixaine d'années, M. Eyquem eut l'idée de leur substituer des bouchons en verre, qu'il faisait préparer au moule dans les verreries, et qu'il faisait travailler chez lui, au tour à émeriller, pour les ajuster aux goulots des bouteilles auxquelles ils devaient s'adapter. Ce nouveau mode, par lequel on n'avait point à craindre que le bouchon donnât un mauvais goût au vin, fut d'abord reçu avec assez de faveur par le commerce; mais on dut aussi bientôt l'abandonner, par la raison que, chaque bouchon étant dépendant de sa bouteille et ne pouvant servir indistinctement à toutes, il fallait passer beaucoup de temps à chercher celui qu'il convenait d'employer; et ensuite par ce motif bien plus grave qu'il s'établissait souvent entre le verre du bouchon et celui de la bouteille une telle adhérence, qu'au moment de déguster le vin on n'avait d'autre moyen de déboucher la bouteille que d'en casser le goulot. Le cent de bou-

teilles bouchées d'après le procédé Eyquem coûtait de 30 à 36 fr.

Plus tard, M. Malineau imagina le bouchage en verre capsulé, bien préférable sans doute au bouchage en verre à l'émeri de M. Eyquem, et qui ne faisait revenir le cent de bouteilles qu'à 26 ou 27 fr. Dans ce système, le bouchon à rebord et pas de vis extérieur est obtenu au moule et garni d'une rondelle en liége par laquelle il s'applique sur le goulot. Le goulot de la bouteille est sillonné intérieurement d'une rainure en hélice par le moyen d'un fer fort ingénieux dont se sert l'ouvrier verrier pour exercer à la fois, sur le verre encore pâteux de ce goulot, une pression extérieure et intérieure. Il paraît que, d'une part, le peu de jeu ménagé entre le pas de vis et l'écrou permet un serrage suffisant pour obtenir une fermeture bien hermétique; que, d'autre part, le non rôdage des surfaces prévient toute forte adhérence entre elles. Cependant, en raison de l'élévation de prix, ce mode de bouchage n'est pas encore passé dans la pratique, et il n'est qu'une seule des verreries de la ville qui fasse annuellement environ 30 millions de bouteilles de ce genre pour la Nouvelle-Orléans.

Enfin un autre système de bouchage des bouteilles fut encore essayé, qui pour sa singularité mérite d'être rapporté ici. Dans ce système, tout bouchon était supprimé et tout air atmosphérique expulsé. Le verre du col de la bouteille était étiré et soudé à la manière des tubes thermométriques; puis, quand on voulait ouvrir la bouteille, on sciait le verre du goulot et on en détachait, par un coup sec, la partie supérieure. Je n'ai pas besoin de dire quel succès obtint cette invention; je ferai seulement observer que la facilité avec laquelle on put réunir, pour son application, le modeste capital de 100,000 fr., prouve une fois de plus combien on est porté dans cette ville à favoriser les entreprises folles, préférablement à celles qui sont établies sur des bases sérieuses.

Il résulte de ce qui précède, que l'emploi du liége est encore ce qu'il y a de mieux pour le bouchage des bouteilles; et il est certain qu'en ayant soin de choisir les bouchons les plus fins et les plus exempts de défauts, on obtient par leur moyen de très-bons résultats.

Les systèmes de bouchages employés pour les flacons à larges goulots et à conserves sont nombreux. Tout d'abord on fit, comme pour les bouteilles, usage de bouchons en liége; mais on y renonça bientôt par la difficulté de trouver des liéges assez forts, et par l'inconvénient qu'on crut reconnaître à cette matière de n'être pas suffisamment imperméable. Cependant, M. Appert, en collant ensemble des pièces de liége de manière à ce que les pertuis nombreux dont le liége est perforé fussent situés horizontalement, était parvenu à obtenir des bouchons d'aussi grandes dimensions qu'il voulait, et d'une si parfaite imperméabilité qu'il pouvait garder intacts ses flacons à conserves sans les recouvrir d'aucun lut.

Quoi qu'il en soit, on a remplacé successivement le liége par des bouchons en verre, en plâtre et en métal.

Deux systèmes de bouchage en verre sont appliqués aux flacons et bocaux pour conserves, et préparés dans les verreries à verre blanc. Dans l'un, dit *émerillé,* le bouchon en verre moulé et le goulot du flacon soufflé à l'ordinaire sont amenés, par le tour à émeriller, à avoir exactement le même diamètre. Ce mode suffit pour conserver les substances solides, mais non les liquides et spiritueux. Pour ces derniers, il faut encore recouvrir le bouchon, dont la tête pénètre de quelques centimètres dans le goulot, d'une petite couche de plâtre qui rend la fermeture hermétique. Les flacons de la capacité de 1 litre coûtent, avec leur bouchon à l'émeri, 55 à 60 fr., suivant que ces bouchons sont à tête plate ou à tête olive, tandis que, sans bouchons, on ne les fait pas payer plus de 35 fr. le cent.

Dans l'autre système, dit *capsulé,* le goulot du flacon est sillonné intérieurement au moule d'une rainure en hélice, et le bouchon en verre, également moulé, est sillonné extérieurement d'une vis en relief. Celui-ci vient en tournant s'engager dans le goulot, et reposer par son rebord sur la tête arasée de la bouteille. Ce dernier mode a cet avantage qu'il permet de refermer immédiatement et sans peine le bocal, après qu'on en a retiré une partie des substances qu'il contient; mais il augmente beaucoup le prix.

Le bouchage au plâtre a été imaginé par M. Teyssonneau, fabricant de conserves, et n'est appliqué que dans son établissement. Son procédé consiste à substituer au liége une capsule d'étain fortement et hermétiquement appliquée à l'intérieur du goulot des flacons, puis à y verser du plâtre gàché, serré, qui par son gonfllement ferme hermétiquement l'ouverture. Pour faciliter le débouchage, on ménage au centre du plâtre une cavité, en introduisant, jusqu'à moitié de son épaisseur, une grosse tige conique que l'on retire avant la solidification complète. Lorsqu'on veut déboucher, il suffit de verser de l'eau tiède dans cette cavité, de manière à la tenir pleine durant 10 à 15 minutes. Après ce temps, on désagrége facilement le plâtre avec la pointe d'un couteau. Le bouchage Teysonneau ne revient pas à plus de 40 fr. le cent; mais il a l'inconvénient de ne pas permettre d'enlever en partie la substance contenue dans le flacon.

Le bouchage métallique, imaginé par M. Labat jeune, de Caudéran, consiste à adapter au col des flacons et bouteilles un collier métallique extérieur, portant un pas-de-vis sur lequel vient se visser une capsule de même matière que l'on garnit intérieurement d'une rondelle de liége sciée à la mécanique, afin de permettre d'exercer une pression suffisante contre les bords du flacon. Le collier est composé d'un alliage d'étain, de plomb et de régule d'antimoine, au titre de

claire, qui est fondu sur le verre dans un moule en cuivre, par lequel se trouve formé le pas-de-vis. La capsule, composée du même alliage, est coulée dans un moule en cuivre dans lequel on a placé une rondelle de fer-blanc qui en forme le fond. Quand on le sort du moule, l'alliage se trouve fixé solidement au fer-blanc, et la capsule porte son pas-de-vis intérieur, ses inscriptions et ses deux tenons extérieurs servant de points d'appui pour donner la pression.

Les capsules et flacons portant les colliers sont placés sur des tours afin de les polir et d'enlever les défectuosités provenant du moulage.

La perfection des moules pour chaque grandeur est telle, que la première capsule venue s'adapte à tous les colliers des vases, et réciproquement.

Le prix du bouchage Labat est supérieur de 6 à 7 centimes à celui du bouchage ordinaire pour une bouteille de 1 litre; pour les flacons à fruits, il est aussi coûteux que le bouchage à l'émeri.

Ce bouchage, exécuté dans les seuls ateliers de M. Labat, occupe environ 10 à 12 ouvriers, qui préparent annuellement de 30,000 à 36,000 pièces, principalement destinées à l'envoi de prunes sèches aux États-Unis et à l'expédition de fruits et liquides pour la Havane.

En résumé, les divers procédés de bouchage employés pour les bouteilles à vins et spiritueux et pour les flacons à fruits et conserves n'ont amené l'établissement que de deux fabrications importantes : celle des bouchons en liége et celle des capsules en métal, qui méritent d'être examinées en détail.

Fabrication des bouchons en liége.

Le liége dont on fait les bouchons est une substance précieuse pour conserver hermétiquement et économiquement

les liquides, et telle, comme on l'a vu ci-dessus, que dans certains cas nulle autre n'a encore été trouvée qui pût en tenir lieu.

Le liége se tire de l'écorce de l'espèce de chêne dite *quercus suber,* qui croît dans les terrains secs et rocailleux, ainsi que dans les sables arides. Cet arbre prospère bien dans les landes de Gascogne et mériterait d'y être cultivé plus en grand.

« Le chêne-liége, dit M. le vicomte de Métivier dans son ouvrage intitulé : *De l'Agriculture et du défrichement des landes,* est l'arbre qui, par ses produits, serait seul capable de donner aux landes une valeur immense et bien au-dessus des terrains les plus estimés, si la persévérance du cultivateur était secondée par la protection du Gouvernement, qui, au au lieu d'augmenter les charges, doit les diminuer. »

« La culture, ajoute le même auteur, en est très-négligée dans les landes, pour donner la préférence à d'autres essences moins lucratives, mais se rapprochant davantage des jouissances présentes. Cela tient à ce que le chêne-liége, aussi lent à croître que le chêne ordinaire, a besoin d'avoir atteint une certaine grosseur avant de pouvoir être écorcé, et qu'on n'en retire pas aussitôt des produits que du chêne noir, qu'on peut couper en taillis; mais on ne doit pas oublier qu'en le cultivant avec soin et persévérance, on en hâte la production, et que l'on crée ainsi pour ses enfants de grandes ressources. »

Le chêne-liége, à la condition d'être préservé des dommages causés par la vaine pâture, vient bien dans les terrains sablonneux et profonds; il préfère les hauteurs aux bas-fonds. On le cultive :

1° en bois exclusivement composés de cette essence, soit par semis faits à 2 ou 3 mètres en tous sens, sauf à éclaircir dans la suite; soit par transplantation de chênes âgés de 10 à 12 ans. Dans les deux cas, on laboure la terre à la char-

rue. On a prétendu que ce dernier mode faisait jouir plus tôt; mais il est peu usité, par la raison que la végétation des liéges plantés n'est jamais aussi belle que celle des liéges semés.

2° En bois composés de chênes et pins par semis faits à sillons espacés de 8 à 10 mètres et à glands distants de 2 à 3 mètres, l'intervalle des sillons se semant en même temps en graines de pins jetées à la volée.

« Une fois nés, les pins et liéges de ces derniers semis » n'ont besoin d'aucune culture jusqu'à l'âge de 8 ou 10 ans. » A ce moment, on commence à tirer du revenu de ces ter- » rains, par les échalas que fournissent les éclaircissages du » semis de pins, protecteur des liéges. Parvenu à l'âge de 12 » à 15 ans, le chêne-liége est élagué et bêché, soit au pied » seulement, soit en plein, suivant qu'il reste ou non des » pins. Ce bêchage se renouvelle tous les 2 à 4 ans, et le » nombre des arbres à exploiter est amené peu à peu à celui » de 150 à 100 par hectare. A 20 ans, on recueille une pre- » mière écorce qui n'est bonne qu'à brûler. 8 ou 10 ans après, » on enlève la deuxième écorce, qui a atteint l'épaisseur re- » quise pour faire les bouchons; puis on continue tous les 8 » ou 10 ans à enlever de nouvelles écorces, qui vont en aug- » mentant d'épaisseur et de qualité jusqu'à la 10 ou 12e, après » laquelle l'arbre entre en décrépitude [1]. »

Le labourage des forêts de chêne-liége est fait par des métayers auxquels on donne une certaine étendue de terres à cultiver. Les éclaircissages, écorçages et abattages sont faits par des ouvriers à la journée.

Le liége se vend soit au poids soit au volume. La mesure locale, dite *le pas,* est de 6 pieds de longueur, 34 pouces de largeur; 4 à 4 pieds 1/2 de hauteur sur le devant, et 5 pieds 1/2 à 6 pieds sur le derrière.

[1] De Métivier, *Agriculture et défrichement des landes.*

Le pas est marchand si l'épaisseur du liége est suffisante, auquel cas il pèse 250 kilog. et se vend de 200 à 240 fr. Il est rebut s'il manque d'épaisseur ou de finesse, pèse alors moyennement 200 kilog., et se vend de 100 à 120 fr.

« Le produit de l'écorçage du chêne-liége présente, dans la compacité et la hauteur de l'écorce enlevée, des variations en rapport avec la force de végétation de l'arbre. Ainsi, tel arbre végétant lentement, produit une belle qualité; tel autre, dont la végétation est plus active, produit une qualité inférieure dite *liége gras et tendre*. Ainsi, encore, la longueur marchande des planches de liége étant de $1^{m}55$, il est tel arbre qui ne donne qu'une longueur de planches et tel autre qui en donne deux et trois. En général, il faut compter que la première et la deuxième écorce n'ont qu'une longueur seulement, et les suivantes une et demie à deux longueurs (1). »

On peut admettre que les récoltes d'échalas paieront les frais d'ensemencement et de culture pendant les 20 premières années, et qu'on n'aura, à partir de 20 ans, que les frais de labours tous les 2 à 4 ans, et les frais d'écorçage tous les 8 à 10 ans, frais qui seront comptés au plus haut, les premiers à 12 fr. par hectare, les seconds à 5 fr. pour 100 kil. de liége récolté.

On peut aussi admettre que, dans les 8 écorçages faits de 40 à 100 ans, l'hectare peuplé de 100 arbres seulement rapportera 24,000 kil. de liége, d'une valeur d'environ 18,000 fr.

Il résulte de là que, sans tenir compte de la valeur comme bois de chauffage des arbres usés, on peut porter le revenu net de l'hectare de chêne-liége, pendant les 100 ans de son

(1) Ces renseignements sont extraits d'une Note manuscrite que mon honorable collègue M. Petit-Laffite a eu l'obligeance de me communiquer, et qui fut écrite par M. de Métivier en réponse aux questions que lui avait adressées M. Boudet, garde général des eaux et forêts au Mas d'Agenais.

exploitation, à la somme de 16,500 fr., soit son revenu annuel moyen, pendant le même temps, à la somme de 165 fr.

Le bois de chêne-liége est assez bon pour la charpente quand il est placé à l'abri de l'humidité, et pour le chauffage quand il est dépouillé de son écorce. Le gland qu'il produit est encore une excellente nourriture pour les bestiaux.

Il y a deux espèces de chêne-liége : le blanc et le noir. Le blanc croît en France, le noir en Espagne.

Le chêne-liége est cultivé en France dans la Provence, et notamment dans le département du Var, ainsi que dans la Gascogne, notamment aux environs de Nérac, et dans le Maransin.

Le liége de France est préférable à tout autre, parce qu'il est plus spongieux, d'un grain plus fin, qu'il se coupe plus nettement, et se prête mieux au gonflement nécessaire à un bouchage hermétique; mais on n'en récolte pas une quantité suffisante pour la consommation intérieure, et on doit en tirer une grande quantité de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie; l'Algérie commence aussi à nous en envoyer.

Le liége de Nérac est de tous les liéges de France celui qui donne les planches les plus belles et les plus unies, les plus légères et les plus exemptes de nœuds et crevasses; celui d'Afrique en approche assez, mais celui d'Espagne est beaucoup moins fin. Les prix de ces différents liéges varient de 30 à 50 fr. les 50 kilog., suivant les qualités.

Le liége a divers emplois dans les arts : on utilise sa légèreté pour faire des ceintures, des gilets et des matelas de sauvetage; son imperméabilité, pour préserver de l'humidité les appartements et les chaussures; son élasticité, jointe à son imperméabilité, pour faire des bouchons. Les déchets ou rognures de cette matière donnent encore un charbon qui est connu sous le nom de *noir d'Espagne,* et qui est employé dans la peinture et l'imprimerie. Le plus important de tous

ses usages est sans contredit la fabrication des bouchons, dont il se fait une immense consommation dans les diverses parties du monde.

Les bouchons de liége se divisent en bouchons ordinaires et broches.

Les bouchons ordinaires sont de grosseur et longueur variables : longs pour les vins de qualité recherchée, demi-longs pour des vins moindres, courts pour les vins ordinaires. Ils étaient autrefois de forme légèrement conique, et sont maintenant de forme cylindrique, par la raison qu'en comprimant un peu ces derniers pour leur donner de l'entrure, ils ferment beaucoup mieux les bouteilles.

Les broches sont ces disques plus ou moins larges qui sont destinés à boucher les vases à larges goulots employés dans la chimie, la pharmacie et l'économie domestique. Ceux d'un très-grand diamètre sont formés en collant ensemble des pièces de liége à l'aide d'une colle indélébile dont la base est la gomme laque.

La fabrication des bouchons se fait à la main ou à la mécanique. Dans la fabrication à la main, un ouvrier coupeur subdivise, avec le tranchet ou couteau à large lame, la planche de liége, d'abord en bandes d'une largeur égale à la longueur de l'espèce de bouchon que l'on veut obtenir, puis en parallélipipèdes rectangles, en ayant égard aux dispositions des gerçures de l'écorce. L'ouvrier tourneur arrondit ensuite ces parallélipipèdes, en les promenant sur le tranchet en même temps qu'il leur imprime un mouvement de rotation. Des femmes font ensuite un double triage de ces bouchons, suivant leur grosseur et leur qualité. Quant à la qualité, ils se divisent en extrafins, fins, bas fins et communs. Un ouvrier coupeur peut, dans la journée, préparer le travail de cinq ouvriers tourneurs, et chacun de ceux-ci faire, dans ce même temps, de 800 à 2,000 bouchons, soit en moyenne

1,200. Les coupeurs sont payés de 0f35 à 0f45 par millier de bouchons, les tourneurs de 1f50 à 2 fr.

Dans la fabrication à la mécanique, les parallélipipèdes rectangles préparés à la main sont arrondis, soit par l'emploi de lames tranchantes que l'on fait agir à la manière des emporte-pièces, soit au moyen des meules, auxquelles on imprime une grande vitesse de rotation, et contre lesquelles on vient appliquer ces parallélipipèdes, qui tournent eux-mêmes lentement et dont les arêtes sont usées par la friction.

La fabrication à la main est lente et présente ces inconvénients que le fréquent graissage du tranchet dépose toujours un peu d'huile, nuisible au vin, dans les pores de quelques bouchons, et que ceux-ci, rarement semblables, ont besoin d'être triés par le consommateur. La fabrication à la mécanique, beaucoup plus propre et plus expéditive, et donnant des bouchons qui tombent très-assortis et de tous les diamètres voulus, a, quel que soit le genre de machines que l'on emploie, le grave inconvénient de ne pas éviter les défauts du liége, et de donner beaucoup de bouchons qui ont besoin d'être retouchés à la main, d'où un surcroît de dépenses qui fait disparaître tout avantage; c'est pour cela qu'on ne l'a jamais employé ici. Depuis quelques mois, un industriel est venu monter à Caudéran une petite usine avec un manége pour moteur. Cet essai aura-t-il plus de succès que ceux déjà tentés ailleurs? c'est ce que la suite nous apprendra.

Les 50 kilog. de liége en planches donnent moyennement de 5,000 à 6,000 bouchons, ou le kilog. 100 à 120 bouchons, et les prix de ces bouchons varient comme il suit :

Les bouchons extra-fins pour vins de Champagne.	50 à 120f	le millier.
» fins pour vins de 1re qualité. . . .	30 à 50	»
» bas fins pour vins de 2e qualité. . .	20 à 30	»
» communs pour vins ordinaires. . .	3 à 20	»

On compte aujourd'hui dans Bordeaux 25 bouchonniers,

qui occupent 75 ouvriers, savoir : 15 coupeurs et 60 tourneurs, travaillant annuellement 180,000 kilog. de liége, et faisant moyennement 10 millions de bouchons. Ils tirent encore de Nérac, de Bayonne et de la Provence, environ 90 millions de bouchons tout faits. Le commerce de cette ville maritime s'étend donc sur une quantité de 100 millions de bouchons, d'une valeur d'environ 4 millions de francs. Les 3/5 de cette quantité sont consommés sur les lieux, au prix moyen de 30 fr. le mille; les deux autres cinquièmes sont exportés dans les Indes, les États-Unis, les colonies françaises et le Chili, au prix moyen de 15 fr.

L'arrondissement de Nérac travaille quatre fois autant de liége qu'il en produit. Les pays étrangers dont il tire des planches sont la Catalogne, la Sardaigne, et aussi l'Afrique depuis quelques années. Ces liéges étrangers lui offrent cet avantage, qu'achetés au quintal ils sont tous bons et prêts à être employés; tandis que le liége du pays est vert, qu'il faut lui faire subir diverses opérations exigeant tout un matériel de chaudières, presses, etc., et que s'il présente d'admirables planches, il en donne aussi de tellement inférieures, qu'elles ne peuvent servir qu'à des usages de peu de valeur. L'introduction, dans l'arrondissement de Nérac, de liéges étrangers venant combler les lacunes de la production indigène, est encore très-utile, en ce que ces liéges soutiennent une industrie qui fait la valeur commerciale des chênes du pays, par l'emploi immédiat que ceux-ci trouvent sur les lieux mêmes, et qui procure une grande aisance à la nombreuse et intelligente population à laquelle elle fournit du travail.

Fabrication des capsules en métal.

Les capsules sont de petites lames métalliques très-minces, sous la forme de cônes tronqués, ouverts par la base, dont on

se sert généralement aujourd'hui pour couvrir les goulots des bouteilles à vin et des flacons à conserves.

La matière métallique que l'on emploie généralement pour faire les capsules n'est point un étain pur, mais un alliage d'étain et de plomb, dans lequel le plomb entre dans la proportion de 10 à 20 0/0. Depuis deux ans, on en fait aussi à Bordeaux, qui sont composées entièrement de plomb, que l'on étame avant de le vernir. Celles-ci, on le comprend, peuvent être données à un prix beaucoup moindre; mais on leur reproche d'être sujettes, au bout de peu de temps, à perdre leur brillant, ainsi qu'à se norcir. C'est d'ailleurs une question de savoir si des capsules en plomb peuvent présenter dans tous les cas, un caractère suffisant d'innocuité.

La fabrication des capsules fut, en 1833, créée à Paris par M. André Dupré, qui d'abord se servit de machines verticales à balancier avec un seul poinçon, puis y employa, en 1837, une machine de son invention, composée de plusieurs poinçons horizontaux, laquelle réunit la promptitude à la perfection des produits.

En 1848, M. Fau introduisit cette même fabrication à Bordeaux, et monta à Caudéran, en société avec M. Pujos, l'usine que l'on y voit encore aujourd'hui, et qui avait été installée d'après le système Dupré. En 1853, M. Fau se sépara de M. Pujos, lui laissa la fabrique de Caudéran, forma alors une nouvelle société avec M. Porrat, ancien contre-maître de la maison Dupré, et monta à Bordeaux, dans l'impasse Michel, une fabrique semblable. Enfin, en 1856, M. Courdouzy établit encore à Bordeaux, dans la rue Pomme-d'Or, une autre fabrique de capsules sur un système un peu différent et pour lequel il est breveté.

Chacune de ces trois petites usines se compose :

1° D'un atelier de fusion contenant un fourneau chauffé au charbon de terre, avec sa chaudière ou bassine en fonte pour

la fusion des matières; plus, une lingotière ou grande plaque horizontale en fonte polie, sur laquelle l'alliage est coulé en plaque de 1 à 2 millim. d'épaisseur, de plusieurs mètres de longueur, et d'une largeur en rapport avec la grandeur de la capsule que l'on veut obtenir. Ce coulage se fait à l'aide d'un charriot ou coulissoir en fonte, dans lequel on verse la quantité convenable de métal et que l'on fait cheminer sur la plaque.

2° D'un atelier de travail comprenant : un laminoir dégrossisseur et deux laminoirs finisseurs, sous lesquels la plaque coulée est transformée en lame de 1/10 de millimètre d'épaisseur; un emporte-pièce pour découper sur cette plaque les disques nécessaires à la fabrication des capsules; enfin, les métiers à capsuler, au moyen desquels ces disques sont amenés peu à peu à prendre la forme de capsule qu'ils doivent avoir.

3° D'un atelier de vernissage composé de différents tours sur lesquels les capsules sont adaptées pour recevoir un mouvement de rotation pendant lequel une ouvrière les recouvre au pinceau d'une couche de vernis colorié.

Une machine à vapeur de la force de 6 à 8 chevaux fait mouvoir les laminoirs et tours à vernisser; une autre machine, de la force de 2 à 3 chevaux, est spécialement destinée à donner le mouvement aux métiers à capsuler, qui doivent marcher avec une très-grande régularité.

Les anciens appareils à balancier sont formés d'une base portant la matrice; d'un massif à écrou, que traverse une vis se terminant d'un côté par un poinçon, et de l'autre par un levier qui se meut à la main. Lorsqu'on le fait tourner dans un sens convenable pour que la vis descende, la lame métallique placée sur la matrice est emboutie par le poinçon. Dans ce système, la capsule, pour être achevée, devait passer successivement dans 6 de ces appareils, qui exigeaient chacun

une ouvrière, et une petite fille était encore nécessaire pour enlever les capsules de dessous ces appareils et les faire passer de l'un à l'autre. Par ce mode, on ne faisait pas plus de 6,000 capsules par jour.

Le métier à capsuler de l'invention de M. Dupré se compose d'une série de 9 poinçons et d'une série de matrices correspondantes. Les poinçons sont reliés entre eux par une pièce qui reçoit un mouvement alternatif d'avance et de recul, au moyen d'un excentrique calé sur l'arbre de couche du moteur. Pendant le mouvement de recul de ces poinçons, les capsules qui ont subi un commencement d'emboutissage reposent sur une pièce ayant un mouvement de droite à gauche ou perpendiculaire au premier, de sorte qu'à chaque tour, chaque capsule arrive devant le poinçon suivant, d'un diamètre plus petit. Quand la capsule a franchi ainsi la série des poinçons emboutisseurs, elle est terminée; il ne reste plus qu'à couper convenablement l'extrémité du bord, et cette opération est exécutée par un tranchant que porte le dernier poinçon.

Quand on veut faire des capsules de différentes dimensions, il suffit de remplacer les poinçons et les matrices par des poinçons et matrices de nouveaux diamètres. Ces métiers marchant avec une grande régularité ont l'avantage de n'exiger qu'une femme pour placer les disques devant le premier poinçon, et une petite fille pour recevoir les capsules à l'autre extrémité, par chapelets de 200, ce qui en rend le compte facile à la fin de la journée. On estime qu'un tel métier fabrique 25 à 30 capsules à la minute, soit 15,000 à 18,000 par journée de dix heures.

On a cherché à diminuer le nombre des poinçons de ce métier, ainsi qu'à augmenter la vitesse; mais on n'a obtenu aucun bon résultat de ces changements. Par l'augmentation de vitesse, le poinçon s'échauffe, le métal y adhère et la cap-

sule se fait mal. Par la diminution du nombre des poinçons, on s'expose à voir le métal se déchirer ou se plisser dans quelques parties, et à manquer beaucoup de capsules, tandis qu'on les réussit d'autant mieux que les poinçons sont plus multipliés.

Les métiers à capsuler de M. Courdouzy sont faits d'après les mêmes principes que les précédents; seulement, les poinçons emboutisseurs, au nombre de 9 également, au lieu d'être horizontaux, sont inclinés et placés les uns au-dessus des autres, dans un plan vertical. Ils reçoivent aussi un mouvement d'avance et de recul au moyen d'un excentrique relié à l'arbre de couche; mais il y a autant d'excentriques que de poinçons emboutisseurs, ce qui n'était nullement nécessaire.

A la partie supérieure est un cylindre sur lequel est enroulée la lame métallique qui, en se déroulant, passe sous l'emporte-pièce mu par la machine, et les disques détachés passent au premier poinçon emboutisseur. Une femme est nécessaire pour guider la lame se rendant au découpoir. Les poinçons emboutisseurs y sont en retraite les uns au-dessous des autres, de telle sorte que les capsules ont à suivre un plan incliné pour passer d'un poinçon au suivant; elles tombent de gradin en gradin en vertu de leur propre poids; mais elles ne tombent pas toujours de façon à se présenter convenablement devant le poinçon emboutisseur, ce qui donnerait beaucoup de capsules défectueuses et augmenterait notablement le déchet, si un ouvrier spécial n'était chargé de redresser au passage celles qui ne se présentent pas bien. Au dernier poinçon est aussi fixé un tranchant pour découper le bord de la capsule achevée, et celle-ci tombe sur une dalle où un enfant les réunit par paquets de 200. Une machine de ce genre fait au moins 50 capsules à la minute; mais, malgré les précautions prises, elle en manque encore plusieurs; on voit donc qu'elle est susceptible de grands perfectionnements.

Les trois usines de Bordeaux, comprenant sept métiers à capsuler, occupent environ 50 ouvriers, dont les salaires s'élèvent à environ 1 fr. 50 par millier de capsules fabriquées; elles livrent annuellement de 24 à 25 millions de capsules. La fabrique de M. Dupré à Paris en envoie encore dans cette ville 7 à 8 millions; la consommation est donc d'environ 32 millions, d'une valeur moyenne de 500,000 fr. Les dimensions des capsules fabriquées varient depuis celles de 7 lignes de diamètre sur 5 lignes de hauteur, jusqu'à celles de 44 lignes sur 12. Les plus ordinaires sont celles de 11 à 15 lignes de diamètre sur 9 à 12 de hauteur; celles-ci pèsent 2 kilog. à 2 kilog. 50 le millier, dont le prix est de 13 à 20 fr.

II. — CULTURE DU PIN MARITIME.

La culture du pin maritime, si convenable au sol sableux des landes, dont elle constitue la principale richesse, ne réussit cependant pas également bien partout; elle donne de meilleurs résultats sur les parties hautes et sèches que dans les parties basses et humides.

Ainsi, sur les dunes du littoral, elle présentera bientôt une longue forêt continue qui opposera une barrière presque infranchissable au sable mobile de l'Océan, et préservera le pays de l'envahissement dont il était menacé; tandis que dans l'immense plaine des landes elle n'a encore produit que quelques petits massifs, séparés par de vastes espaces, nus et arides, qui offrent l'aspect d'une suite de déserts, et ne servent qu'à la nourriture de quelques maigres et chétifs troupeaux.

Ce qui a nui jusqu'ici au développement de cette culture, ça été, d'une part, l'excès d'humidité du sol, provenant de l'accumulation des eaux puviales que retient la couche d'alios formant le sous-sol; cette humidité, en pourrissant les racines

du pin, l'empêche en effet de croître et de prospérer, et rend la végétation lente et rabougrie; ça été, d'autre part mais surtout, le manque de voies de communication propres à transporter à peu de frais les produits de cet arbre précieux. Le défaut de telles voies n'a pas seulement rendu presque improductives certaines parties de forêts dans lesquelles on voit encore les pins s'élever, mourir et joncher le sol de leurs débris sans donner d'autres profits que la résine; il a encore empêché d'étendre cette culture à des parties de landes qui présentaient toutes les conditions de réussite, mais se trouvaient éloignées de toutes routes viables.

On est d'ailleurs actuellement en voie d'apporter de grandes améliorations à cet état de choses.

Le système économique d'asséchement mis en pratique par M. Chambrelent, celui du drainage à découvert, rejetant les eaux intérieures dans les fossés des routes, où elles trouvent un écoulement naturel vers les nombreux ruisseaux qui sillonnent le pays, ce système va permettre en effet d'étendre les semis de pins sur la plupart des lagunes aussi malsaines qu'infertiles qu'on y remarque, et donner à ces semis une végétation des plus vigoureuses. Les magnifiques résultats obtenus par cet ingénieur ne laissent aucun doute à cet égard.

La création de nombreuses routes agricoles qu'exécute en ce moment la Compagnie des chemins de fer du Midi, et celle des chemins de grande vicinalité que les communes pourront bientôt exécuter avec les fonds provenant de la vente d'une partie de leurs communaux, vont aussi permettre de tirer parti de tous les produits des forêts dans le voisinage desquelles ces chemins passeront, en même temps que favoriser la multiplication du sol forestier à leurs abords. Les heureux changements apportés par les routes départementales de Bordeaux à Lacanau, de Pauillac à Hourtins, dans l'exploitation des forêts des dunes, qui fournissent depuis

lors des quantités considérables de planches à Bordeaux, et par l'établissement du chemin de fer de Bayonne dans l'extension des semis de pins qui se sont si rapidement développés dans les propriétés privées riveraines, sont des preuves irrécusables du bien que l'on doit attendre du nouveau réseau de routes qui viennent d'être entreprises ou vont l'être prochainement.

On cultive le pin par semis ou par transplant à demeure. La culture par semis, la plus généralement usitée, offre cet avantage qu'avant le moment où le pin peut être exploité en résine, il a déjà payé en échalas, fagots et débris provenant des éclaircissages, les frais qu'il a occasionnés.

Autrefois on y faisait deux éclaircissages, l'un à 10 ans pour échalas, l'autre à 15 ans pour fagots; à 20 ans, on taillait à mort pendant 3 ans, et on abattait les pins au-delà du nombre de 150 par hectare; à 25 ans, on commençait à gemmer régulièrement le pignada.

Depuis, on a reconnu qu'il était préférable d'attendre que le pignada eût atteint l'âge de 35 ans pour le gemmer à vie; à cet âge il a atteint la grosseur convenable de 1 mètre à $1^{m}10$ de circonférence, et ménagé jusque-là, il a une durée beaucoup plus grande. Après les deux éclaircissages exécutés à 10 et à 15 ans, éclaircissages par suite desquels le nombre des pins est amené à celui de 500 à 550 par hectare, on fait dans l'intervalle de 20 à 32 ans quatre éclaircissages successifs de 100 pieds, précédés chacun d'un taillage à mort pendant 3 ans. A 35 ans, le pignada, ne contenant plus que 125 pieds à l'hectare, est très-propre soit à donner des produits résineux, soit à être converti en planches. On exploite pour planches les pignadas qui sont voisins des bonnes voies de communication, et pour résine ceux qui en sont éloignés. Le pin résiné, à partir de 35 ans, prolonge sa vie jusqu'à 100 ou 150 ans, mais rapporte très-peu quand il est vieux. A ce

moment, la tige donne de la planche moins poreuse et d'une plus grande durée que celle du pin non gemmé; ses tronçons et ses racines donnent du bois de chauffage et des goudrons.

Le transplant à demeure, dont jadis on croyait la réussite impossible, a dans le Maransin, dit M. de Métivier, généralement remplacé le semis. Au dire de cet auteur, on aurait par ce moyen une hâtivité de croissance extraordinaire, et les semis naturels qui se répandent au milieu des forêts ainsi créées, fourniraient eux-mêmes des sujets pour la transplantation.

Il est vrai que la transplantation est fort usitée dans le Maransin, mais pour d'autres raisons que celles données par M. de Métivier, c'est surtout pour la facilité qu'offre cette méthode de pouvoir faire pacager dès la première année. Il ne paraît point que les pins transplantés soient plus hâtifs que les pins semés. On a constaté qu'ils ne pouvaient atteindre la hauteur et la force de ces derniers. On a de plus reconnu qu'ils avaient une tendance à se courber sous le vent, qui n'influe sans doute en rien sur leur produit en résine, mais qui leur ôte certainement de la valeur comme bois d'industrie.

L'exploitation des pignadas en rapport est faite par des résiniers qui les travaillent à moitié fruit et les parcourent sans cesse, munis d'une petite perche leur servant d'échelle, et d'une petite hache avec laquelle ils pratiquent les incisions. Un résinier exploite ordinairement 2,400 à 3,000 pins, soit environ 8 hectares de pignadas.

On estime qu'un hectare de terrain acheté 100 fr., que l'on a assaini par des fossés, défriché à bras, semé à la volée et hersé pour la somme de 60 fr., paie dans les 20 premières années le capital et les intérêts de la culture. On compte que les quatre taillis à mort, exécutés de 20 à 32 ans, rapportent par an et par hectare une barrique de gemme et 50 kilog. de

barras, de la valeur de 57 fr., dont moitié pour le propriétaire, et que la valeur des 400 arbres abattus dans cet intervalle est de 800 fr. On estime d'ailleurs que le pin commençant à être régulièrement gemmé à l'âge de 35 ans seulement, donnera de 35 à 100 ans la même quantité annuelle de produits résineux; soit par hectare environ 375 kilog., d'une valeur de 62 fr. 50, dont moitié pour le propriétaire, et qu'à la fin des 100 ans, les 125 arbres contenus à l'hectare valent encore 1,250 fr. De là, il résulte que le revenu à tirer d'un hectare de pignadas jusqu'à 100 ans, s'élève à la somme totale de 6,724 fr., dont 4,387 fr. pour le propriétaire, et le reste pour le résinier. Le revenu net annuel donné par cette nature de propriété au possesseur du sol n'équivaut donc qu'à 43 fr. 87 c., c'est-à-dire à moins du tiers du revenu net fourni pendant le même temps par l'hectare de chêne liége.

Toutefois, le propriétaire landais, désireux de jouir pendant le peu de temps qu'il passe sur cette terre, préfère généralement la culture du pin maritime, si facile à croître, à la culture du chêne liége, si lent à venir; mais on voit qu'une grande différence existe entre les revenus qu'il peut tirer de l'une et de l'autre. Il est encore vrai qu'après 10 ans il peut laisser librement circuler ses bestiaux dans les semis de pins, tandis que les forêts de chênes liéges doivent être en tout temps garanties par lui de la dent meurtrière des brebis; mais certes ce ne sont pas les pâturages qui manquent à celles-ci dans les vastes landes de la contrée.

Les produits que l'on tire du pin sont nombreux et constituent pour la Gironde une source de prospérité qui tend chaque jour à s'accroître par les nouveaux usages auxquels ces produits sont reconnus propres. Ils doivent d'ailleurs être distingués en deux sortes : ceux que l'on retire du pin pendant qu'il est sur pied, et ceux que l'on en extrait après l'avoir abattu.

Les produits du pin sur pied sont ceux qui découlent immédiatement des incisions faites à l'arbre, de la manière qui suit :

Le pin ayant acquis le degré de croissance convenable pour être gemmé, on enlève chaque année, à partir de quelques centimètres de terre et sur la même verticale, une bande d'écorce de 12 centimètres de largeur et 80 centimètres de hauteur, sur laquelle on pratique, de 8 en 8 jours et de bas en haut, une suite d'incisions de 3 centimètres de hauteur et de 6 à 7 millimètres de profondeur. Au bout de 5 années, cette première ligne d'écorçages ayant atteint la hauteur de 4 mètres, on en commence une autre du côté opposé, et on continue ainsi jusqu'à ce qu'on ait écorcé toute la circonférence du pin, ce qui dure environ 50 ans. Pendant ce temps, si on a le soin de ne couper jamais que les premières couches de l'aubier par lequel s'élève la sève, les premières plaies ont pu se cicatriser, et on peut pratiquer sur elles de nouvelles incisions. Un pin peut être de cette manière gemmé pendant 65 à 70 ans de suite, et donner son produit maximum.

Il sort des incisions ainsi faites aux pins une résine molle, dont une partie découle le long de l'arbre, et l'autre se solidifie sur l'entaille. De là les deux produits de la résine molle ou gemme, et de la résine concrète ou barras, que l'on récolte séparément.

La résine molle ou gemme découlant le long de l'arbre est encore généralement reçue, comme depuis les temps les plus reculés, dans une petite fosse faite au pied. Cette fosse est vidée tous les 20 jours; la résine est mise dans des baquets ou auges en bois, placés de distance en distance dans la forêt, puis retirée de là 4 à 5 fois par an pour être portée dans les ateliers de fabrication, où on la fait tomber dans un grand réservoir appelé *barck*. Le prix de cette gemme est de 45 fr. la barrique, du poids de 240 kilog. net.

La résine concrète ou barras, qui s'est solidifiée sur l'arbre, est recueillie en râclant (avec un outil en forme de ratissoir des pâtières de boulangers) la matière, que l'on reçoit dans un drap; elle est ensuite versée et battue dans une cavité pratiquée dans la terre, et retirée de là en gâteaux pour être livrée aux usines et y être traitée comme la gemme. Son prix est de 12 fr. les 100 kilog.

Quelques personnes récoltent à la main les parties les plus pures de la résine concrète, qui prend alors le nom de *galipot*. Elles la réunissent en petites masses qu'elles renferment dans des futailles, et l'expédient à Paris pour la fabrication des vernis. Son prix de 20 fr. les 100 kilog. ne fait d'ailleurs obtenir aucun avantage sur le barras, plus facile à recueillir et mêlé d'environ 25 0/0 de matières étrangères qui en augmentent le poids. De là vient que les quantités de galipot séparées par le résinier sont toujours peu considérables.

Le peu de soin apporté dans l'ancien mode de recueillir la gemme a contribué pour beaucoup à rendre la térébenthine du pays inférieure à celle du Nord et de l'Amérique. Il est certain que, par une longue exposition de cette gemme à l'air dans les petites fosses et dans les auges qui restent ouvertes, elle ne perd pas seulement une assez forte proportion de son essence, mais elle est encore altérée dans sa nature par l'effet sur elle des eaux pluviales qui la traversent. Par ce procédé, on perd d'ailleurs beaucoup de gemme qui s'infiltre dans le sol, et celle que l'on recueille contient du sable et des débris d'écorce et de feuille; d'où la nécessité d'une purification qui la prive encore d'une nouvelle portion de son essence.

Par le nouveau mode d'extraction de la gemme, dont l'invention est due à M. Hugues, qui est mis aujourd'hui en pratique dans les landes du Médoc et qui tend à se généraliser, la gemme est reçue dans des godets en terre cuite, émaillés

intérieurement, que le résinier peut, au moyen d'un crampon et d'un clou en zinc, adapter aisément à diverses hauteurs de l'arbre, au-dessous de l'incision par laquelle s'écoule le suc. Ils ne reviennent pas, mis en place, à plus de 0 fr. 10 c. la pièce. Ces godets, de la capacité d'environ 1 litre, se vident, tous les 10 à 15 jours, dans un vase en bois de la forme et de la contenance de 1 décalitre, que le résinier transporte d'un arbre à l'autre, et qui étant plein est ensuite versé dans un réservoir fermé, de la contenance de 10 barriques.

Le procédé Hugues, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, ne donne pas tous les résultats qu'on est en droit d'en attendre. En effet, les godets n'étant pas couverts sont, comme les petites fosses pratiquées au pied de l'arbre, exposées aux inconvénients de l'évaporation et de la pluie. On a essayé divers modes de couvercles qui n'ont pas eu de succès; on fait en ce moment l'essai de récipients métalliques dont le haut prix pourra être un obstacle. Dans tous les cas, ce procédé offre déjà des avantages assez considérables sur l'ancien : il permet de gemmer à mort, et par conséquent de faire produire un revenu en résine à de jeunes arbres qui doivent être abattus pour éclaircir, et par conséquent d'en augmenter la valeur, ce qui par l'ancien procédé serait fort peu avantageux, parce que ce gemmage ne peut durer que 2 ou 3 ans et que toute la résine de la première année serait à peu près absorbée dans le trou pratiqué au pied de l'arbre; il fait obtenir, des pins à vie, des produits plus abondants et plus purs. Ainsi, dans un pignada commençant d'être gemmé à 35 ans, 1,000 arbres donneront, par l'ancien procédé, 7 barriques de gemme et 700 kilog. de barras, ensemble 2,300 kilog. de matières, d'une valeur de 399 fr.; et par le nouveau procédé, ils donneront 10 barriques de résine et 500 kilog. de barras, ensemble 29,000 kilog. de matières, d'une valeur de 510 fr.

Fabrication des térébenthines, essences et résines.

La gemme étant un mélange de térébenthine et de matières étrangères, doit être soumise à une épuration qui se pratique par divers moyens, suivant que l'on veut obtenir de la térébenthine fine propre au commerce, ou de la térébenthine commune propre à la distillation.

La térébenthine fine ou marchande, formée de la partie la plus liquide de la gemme, s'obtient dans quelques parties des landes, comme à La Teste, en mettant la gemme dans des tonneaux filtrés exposés au soleil et posés sur un plan incliné sur lequel coule la térébenthine, qui est reçue dans un réservoir ouvert placé au bas. De 3 barriques de gemme, on retire ainsi 1 barrique de térébenthine, du prix de 110 à 120 fr., et 2 barriques de résidus, du prix de 20 fr. Cette térébenthine, dite *au soleil,* est d'une grande pureté, se conservant liquide par tous les temps, et propre à remplacer pour les vernis les plus belles qualités de Chio et de Venise.

Dans d'autres parties des landes, on obtient la térébenthine marchande en traitant la gemme dans une chaudière, et en en séparant par un feu très-modéré et par décantation les parties les plus liquides, on obtient ici de 2 barriques 1/2 de gemme, 1 barrique de térébenthine et 1/2 barrique de résidus. Cette térébenthine, dite *à la chaudière,* se rapproche de celle *au soleil,* mais n'a pas la même valeur, car elle ne se vend que 95 à 100 fr.; les résidus valent encore 20 fr. la barrique.

La térébenthine commune se prépare par le procédé le plus ordinaire d'épuration auquel est soumise la gemme, et qui consiste à charger celle-ci dans une chaudière chauffée à feu nu et recouverte d'un dôme en métal, pour éviter toute déperdition d'essence; à liquéfier et brasser la matière, puis

à la filtrer sur de la paille. On charge à la fois 6 barriques dans la chaudière; l'opération de la liquéfaction dure 5 heures, et donne, après un repos de 15 à 20 heures, 4 1/2 barriques de térébenthine ordinaire. On retire donc ainsi d'une barrique de gemme du poids de 240 kilog. environ 180 kilog. de térébenthine.

Le procédé d'épuration pour térébenthine commune est sans doute assez imparfait, car il fait perdre dans la paille qui se renouvelle à chaque opération, une quantité notable de résine, d'où on ne retire ensuite qu'une térébenthine opaque et impure d'une valeur beaucoup moindre; mais c'est encore le seul usité, et le mode d'épuration à la vapeur, de l'invention d'un M. Chevalier, mode que tous les auteurs qui ont écrit sur la matière représentent comme exclusivement employé aujourd'hui, est totalement inconnu de tous les fabricants que j'ai consultés.

La térébenthine provenant de l'épuration de la gemme est un mélange d'essence et de résine dont on sépare les deux éléments au moyen de la distillation.

Dans cette opération, dont les principes ne paraissent pas encore bien connus de tous les fabricants du pays, on hâte la formation des vapeurs d'essence en donnant à la cucurbite de l'alambic une forme évasée, qui présente une grande surface de chauffe, en introduisant au sein de la matière contenue dans cette cucurbite un jet de vapeurs qui agissent mécaniquement sur l'essence et l'entraînent avec elles, ainsi qu'en diminuant la pression atmosphérique sous laquelle l'évaporation se fait. La cucurbite n'a pas toujours ici la forme convenable; la vapeur n'est appliquée que dans quelques fabriques du département; le troisième moyen n'a pas encore été essayé. On facilite le dégagement des vapeurs formées en empêchant tout refroidissement de la partie supérieure du chapiteau, et en lui donnant un large col par lequel ces vapeurs

puissent sortir avec facilité; ces larges cols sont généralement usités, mais aucune précaution n'est prise pour éviter que les vapeurs qui viennent frapper la partie supérieure du chapiteau, et que leur peu de chaleur latente rend très-condensables, ne retombent dans la chaudière. Enfin, on rend la condensation des vapeurs dans le serpentin d'autant plus complète, que l'étendue superficielle des parois par lesquelles est absorbée la chaleur latente desdites vapeurs est mieux en rapport avec la quantité à liquéfier par heure, et que l'eau de la cuve, agent extérieur de refroidissement, est renouvelée de manière à ce que sa température moyenne ne s'élève pas à plus de 25 degrés.

On charge dans une distillation dont la durée est d'une heure, 180 kilog. de térébenthine, représentant le produit à l'épuration d'une barrique de résine molle; on en retire 40 kilog. d'essence, et il reste dans la cucurbite environ 140 kilog. de matières sèches, que l'on conduit, encore bouillantes, dans une auge ou caisse profonde, où elles conservent assez de chaleur pour pouvoir s'unir aux matières de trois ou quatre autres distillations que l'on y amène. On retire ensuite ces matières de la caisse en les puisant à la poche, et on les passe sur un filtre métallique pour les débarrasser des impuretés qui y sont restées après le filtrage de la térébenthine.

L'essence obtenue retient toujours une certaine quantité d'eau, et souvent un peu de résine qui la jaunit, ou la purifie en la distillant avec de l'eau et en l'agitant ensuite avec du chlorure de calcium. L'essence rectifiée de Bordeaux est supérieure à celle d'Amérique, et donne des vernis d'une plus grande ténacité; il convient de la conserver à l'abri du contact de l'air, autrement elle se colore. L'essence ordinaire du commerce vaut, en moyenne, 80 fr. les 100 kilog.; l'essence rectifiée se vend 10 0/0 plus cher. La matière sèche et transparente est de couleur claire ou foncée, suivant la qualité de

la térébenthine traitée; la matière transparente et claire, ou colophane, provenant des meilleures térébenthines, et pour laquelle le second filtrage ci-dessus indiqué doit se faire sur un tissu en laiton d'une extrême ténuité, qui en expulse tous les corps étrangers, se vend de 20 à 22 fr. les 100 kilog.; la matière transparente et brune, ou brai sec, provenant des térébenthines communes, se vend seulement de 10 à 12 fr. L'une et l'autre matière étant très-friables et se réduisant en poudre au moindre choc, doivent être emballées dans des barriques pour être expédiées. Quand on veut, au lieu de brai sec, obtenir de la résine jaune ou hydratée, après avoir passé ce brai sec sur le filtre métallique et l'avoir reçu dans la longue caisse en bois de sapin placée au-dessous, on y ajoute de l'eau par petites portions et on brasse vivement le mélange. Il y reste environ 6 0/0 d'eau, qui donne de l'opacité à la résine jaune et la fait paraître moins colorée. Lorsque le produit est un peu refroidi, on le coule dans des moules en sable, à la manière des fondeurs.

Quelquefois, pour obtenir la résine jaune, on mélange trois parties de brai sec avec une partie de galipot, et de l'eau en quantité variable; alors on obtient un produit plus fluide et de qualité supérieure en raison de l'essence contenue dans le galipot.

La résine jaune, quoique moins riche en matières utiles que le brai sec, se vend le même prix; elle est moins friable, et il suffit de l'emballer dans des bâches en roseaux pour la transporter.

Le barras est, comme on l'a indiqué ci-dessus, traité dans les usines de même que la gemme; on l'épure par liquéfaction dans une chaudière, et par filtration à travers un lit de paille, puis on le soumet à la distillation. De 285 kilog. de barras brut, on retire dans l'épuration 200 kilog. de barras purifié, qui rend à la distillation 20 kilog. d'essence et 120 kilog.

de matière sèche, colophane ou brai sec, ayant les mêmes valeurs que celles provenant de la distillation de la térébenthine.

La paille à travers laquelle on filtre la gemme et le barras, les caisses et tonneaux qui ont servi à renfermer ces matières, enfin tous les résidus des préparations précédentes, contiennent une certaine quantité de résine et de térébenthine que l'on utilise pour la préparation du brai gras. On charge ces résidus dans un four présentant la forme d'un cône renversé, ovale ou circulaire, et on les y brûle; une rigole, percée à la partie inférieure, conduit les produits dans des baquets en bois remplis d'eau, dans lesquels ils se rassemblent. On obtient de cette distillation un liquide brun, rougeâtre, visqueux, qu'on décante pour en séparer le sable et autres impuretés, et qu'on fond dans une chaudière en fonte jusqu'à ce qu'il ait atteint le degré de consistance convenable. Ce produit est le brai gras, qui est très-apprécié dans le commerce. Il se vend à un prix aussi élevé que la résine elle-même (10 à 12 fr.), et paie dans les usines tous les frais de main-d'œuvre.

Les fabriques dans lesquelles sont traités les produits de l'exsudation du pin, et où sont exécutées les diverses opérations ci-dessus détaillées, ont une importance plus ou moins grande. Il en est qui travaillent annuellement 1,200 barriques de gemme et la quantité correspondante de barras, tandis qu'il en est d'autres qui ne travaillent pas plus de 2 à 300 barriques. On peut admettre qu'une fabrique d'importance moyenne travaille annuellement 600 barriques de gemme et 60,000 kilog. de barras. Une telle fabrique comprend : 1° deux réservoirs pour les matières premières, dont l'un pour la résine concrète est un simple hangar fermé, et dont l'autre pour la résine molle, appelé *barck,* est une grande auge creusée dans la terre, à parois en pierres ou en planches, qui peut contenir environ 200 barriques; 2° deux ma-

gasins pour les produits, dont l'un pour les résines et colophanes, l'autre pour les huiles essentielles. Ce dernier doit pouvoir contenir 10,000 kilog. d'essence renfermés dans des jarres en terre cuite vernissées, qui sont enfoncées dans la terre et recouvertes par un couvercle en bois luté avec de l'argile; 3° l'usine proprement dite, contenant : deux chaudières d'épuration, de la contenance chacune de 6 barriques; un appareil distillatoire, de la contenance d'une barrique; les auges, caisses et baquets destinés à recevoir les produits; 4° un four à brai gras, indépendant du corps de l'usine et en étant assez éloigné pour éviter les dangers du feu. Les fabriques plus importantes ont encore un atelier de tonnellerie dans lequel se préparent les barriques et barils servant au transport de ces produits; dans quelques-unes de celles-ci se trouve en outre une chaudière à vapeur.

Le nombre des ouvriers occupés dans une fabrique d'importance moyenne est de 4, dont un contre-maître à 3 fr. par jour et 3 ouvriers à 2 fr. 25 c. La quantité de combustible qui s'y consomme s'élève à 60 ou 80 bûches de pin, du prix de 12 à 15 fr. le cent.

Les produits qui y sont annuellement obtenus peuvent être portés à 30,000 kilog. d'essence, d'une valeur de 24,000 fr., et à 120,000 kilog. de résine, d'une valeur de 18,000 fr.

L'essence de térébenthine s'expédie dans tous les grands centres de population, où elle trouve ses principaux emplois dans la peinture, la dissolution du caoutchouc et la fabrication des cuirs vernis.

La colophane sert à la fabrication des savons fins, le brai sec à la fabrication des savons communs. Ce dernier produit est très-employé à Paris pour la préparation des boules de feu, si utiles dans les ménages, et celle des torches, si commodes pour les chemins de fer.

La résine jaune sert en plus grande partie à l'éclairage des

ménages pauvres, et trouve un grand débouché dans la Bretagne.

Dans le temps que M. Jouannet publia la statistique de la Gironde, on ne comptait dans tout le département que 18 fabriques de produits résineux, préparant environ 3 millions de kilog. d'essence et de résine. Aujourd'hui, les seuls pignadas des landes du Médoc possèdent 14 usines, qui livrent annuellement plus de 2 millions 1/2 de kil. de produits; les pignadas, beaucoup plus importants, des landes de Bazas, doivent alimenter au moins 20 fabriques, livrant plus de 3 millions 1/2 de kilog., et les pignadas des landes de Béliet peuvent encore entretenir 6 à 7 fabriques, capables de produire 1 million. En somme, la production du département a donc plus que doublé depuis vingt ans.

Fabrication des goudrons et des brais.

Les produits du pin abattu sont, en outre de la tige, qui fournit des bois de charpente, les tronçons et la racine, desquels on retire du goudron et du brai gras.

Le goudron n'est autre chose qu'une huile résineuse noirâtre, qui provient de l'altération qu'éprouvent les bois résineux distillés à une haute température.

Ce produit fut connu des anciens, qui le préparaient par des procédés analogues à ceux encore suivis de nos jours.

Dans les landes de Gascogne, les tronçons et les racines des pins qui ont été épuisés en térébenthine, et qui sont destinés à la fabrication du goudron, reçoivent les préparations suivantes : les tronçons sont exposés à l'air pendant quelques mois, puis découpés en petites bûchettes de $0^{m}05$ de diamètre. Les racines sont laissées deux ou trois ans en terre, extraites alors facilement en état de décomposition, et débitées en petits quartiers.

Le seul mode de fabrication suivi est celui que l'on pratique depuis des siècles, et qui consiste à disposer sur une aire conique, à sole circulaire et évasée, les bûchettes et les quartiers de pins, par rangées horizontales superposées, à les recouvrir de brindilles et de gazon, puis à y mettre le feu, que l'on conduit comme dans la carbonisation du bois. Un orifice percé au centre de la sole du four conduit les produits de cette distillation, *per descensum,* dans un caveau inférieur creusé dans la terre, d'où on les retire par une gouttière en tôle qui les amène dans un tonneau récipient. Cette gouttière est placée à une certaine distance du fond du caveau, afin que les corps étrangers entraînés puissent se déposer sur ce fond. Vers le troisième jour après la mise en feu, on la débouche pour laisser écouler les premiers produits de la distillation; à compter de cette époque, on l'ouvre deux ou trois fois par jour. Cette manœuvre a l'inconvénient de mettre souvent le feu à la matière par l'introduction de l'air, et il serait bien préférable de faire plonger la tuyère dans l'eau que contient le tonneau récipient, ce qui éviterait d'ouvrir de temps à autre et permettrait au goudron de s'écouler sans que l'air pût avoir accès.

Une méthode de distillation des bois résineux qui, conduite d'une manière convenable, donnerait des produits plus abondants et de meilleure qualité, est celle qui consisterait à charger verticalement les bûchettes de pins dans un four ellipsoïde construit en briques, avec grille en fer distante de la base, et avec ouverture supérieure pour le chargement et le déchargement. Un foyer latéral, sur lequel on brûlerait du menu bois, formerait de la flamme et de la fumée qui viendraient chauffer le bois à distiller, et se rendraient dans une cheminée après l'avoir traversé. Les produits de cette distillation, opérée sans le contact de l'air, se rassembleraient sous la grille, déposeraient dans la cavité inférieure les corps

étrangers, et parvenus à la hauteur d'un tube latéral plongeant dans un récipient extérieur, ils s'écouleraient dans ce récipient, où on les recueillerait.

Enfin, une autre méthode qui pourrait être appliquée avec beaucoup d'avantage à la distillation des bois résineux, est celle du chauffage au moyen de la vapeur suréchauffée, pour laquelle MM. Thomas et Laurent prirent en 1839 un brevet aujourd'hui expiré. La vapeur produite dans une chaudière et suréchauffée à 300 degrés dans uu serpentin en fer, serait introduite dans une enceinte fermée où se trouverait accumulé le combustible, et elle entraînerait par son courant le goudron, que l'on condenserait par les moyens ordinaires.

Quelle que soit la méthode que l'on suive pour fabriquer le goudron végétal, il sera toujours mélangé d'une certaine quantité d'eau et d'acide acétique, dont il ne peut être complétement débarrassé par la simple chaleur. Sa purification exige qu'il soit aussi saturé par une base, comme le carbonate de chaux, après quoi il devient excellent pour enduire les bois et cordages que l'acide acétique altère.

Le brai gras est une substance dure, un peu cassante à froid, susceptible de s'amollir par la chaleur de la main et de s'étirer alors en fils allongés, qui s'obtient, comme on l'a vu plus haut, des pailles ayant servi à l'épuration de la résine molle et du barras; c'est même le plus estimé dans le commerce. On l'extrait encore du goudron par divers moyens. Ainsi, on peut l'obtenir, lorsqu'on traite dans la préparation du goudron des bois très-résineux, en séparant le produit le plus chargé de résine et en augmentant un peu la consistance par une ébullition ménagée. On le prépare aussi en ajoutant au goudron du brai sec jusqu'à ce que le résidu ait la propriété d'acquérir de la consistance en refroidissant. On l'obtient enfin, et d'une manière plus avantageuse, en distillant le goudron dans un grand alambic et poussant l'opération

jusqu'à ce que le résidu ait acquis une consistance convenable, car de cette distillation on retire encore une huile qui est préférable aux huiles grasses ordinaires pour la préparation du gaz éclairant.

Le goudron sert, en son état naturel, pour enduire les bois et les cordages et les préserver de l'humidité. Mélangé avec du noir de fumée, il donne la poix noire, qui a beaucoup d'application dans les arts.

Le brai gras sert à la confection d'un mastic pour la construction des citernes et des terrasses. Dissous à chaud dans le goudron, il est employé au calfatage des navires.

Les goudrons et brais des Landes sont de qualité égale à ceux de la Suède et de la Russie, qui, sans motifs fondés, leur ont été longtemps préférés. Ils se placent avantageusement aujourd'hui dans nos différents ports de mer; la valeur du goudron est actuellement de 40 à 50 fr. la barrique de Chalosse, d'une contenance d'environ 300 kilog.; celle du brai gras, de 10 à 12 fr. les 100 kilog. On estime qu'il se fabrique annuellement dans la Gironde de 700,000 à 800,000 kilog. de goudron, et 500,000 kilog. de brai.

Fabrication de l'huile pyrogénée et de la graisse végétale.

Les produits résineux ont donné naissance à plusieurs industries secondaires, dont quelques-unes très-remarquables, comme celle de l'huile de résine dite *pyrogénée,* et celle des savons jaunes. L'une et l'autre de ces fabrications sont pratiquées dans le département des Landes. La dernière seulement est pratiquée dans la Gironde, qui ne compte d'ailleurs en ce moment que deux usines de ce genre, situées dans la ville de Bordeaux, et d'importance fort différente.

Dans l'une de ces usines, on traite 300 barriques au plus de barras pour en tirer l'essence, et on transforme en huile

le brai sec qui en provient. Le nombre des ouvriers occupés ici ne s'élève pas à plus de 3. L'appareil distillatoire pour huile se compose d'une chaudière ovoïde de plus de 2 mètres d'élévation, dans laquelle on charge par le haut la matière à traiter, et d'une série de trois réfrigérants servant à la condensation des produits. Ces réfrigérants sont formés de deux vases concentriques en cuivre, l'un extérieur, destiné à contenir l'eau froide, agent de refroidissement; l'autre intérieur, destiné à condenser ces produits. Le tube qui amène ceux-ci dans le premier vase intérieur plonge jusqu'à sa base, qui est recouverte d'une certaine quantité d'eau. L'huile condensée vient nager à la surface, et se rend, par des tubes inclinés, de ce vase condensateur aux suivants, et du dernier dans le vase récipient. Les deux premiers vases condensateurs sont fermés par un couvercle et garnis d'un gros tube recourbé, par lequel jaillit l'eau quand la pression du gaz devient trop forte, auquel cas on laisse tomber le feu. Du couvercle du second condensateur part un tube qui conduit dans l'atmosphère les produits gazeux incondensables se réunissant dans sa partie supérieure.

Cet appareil me paraît laisser beaucoup à désirer; il est d'ailleurs plus compliqué qu'il n'est nécessaire. Ce qu'il y aurait de mieux à faire, ce serait de substituer aux trois réfrigérants employés ici un réfrigérant unique, semblable à ceux usités dans les laboratoires, et composé de deux tubes concentriques en cuivre, dans l'intervalle desquels circulerait de bas en haut un courant d'eau froide, tandis que dans le tuyau intérieur descendraient la vapeur et l'huile condensée, qui se rendraient par un tube au fond d'un récipient non fermé.

Quoi qu'il en soit, on opère communément sur 900 kilog. de brai sec; la distillation, poussée jusqu'à ce qu'il ne s'écoule presque plus d'huile, dure trente-six heures et brûle

près de 40 à 45 bûches de pin. On n'en fractionne point ordinairement les produits, qui consistent généralement en 600 litres d'huile mélangée; et comme on fait par année commune 80 distillations semblables, il suit que la quantité d'huile fabriquée ici est de 48,000 litres, soit d'environ 40,000 kilog. La moitié de cette quantité est soumise à une nouvelle distillation et réduite à 15,000 kilog. d'huile rectifiée, qu'on vend pour la peinture, au prix de 40 fr. les 100 kilog.; l'autre moitié est employée brute à la fabrication d'environ 30,000 kilog. de graisse végétale, qui sert à lubrifier les axes des machines, et qui se vend moyennement 30 fr. les 100 kilog. On fait deux qualités de cette graisse : la fine, du prix de 35 fr., s'obtient par le mélange et le brassage à froid, dans un tonneau traversé par un agitateur, de trois parties d'huile et une partie de chaux parfaitement délitée; la commune, du prix de 25 fr., s'obtient par le mélange de quatre parties d'huile, une partie de chaux délitée et une partie de talc moulu très-fin. Cette graisse a trouvé pendant quelques années un très-grand débouché dans les wagons de terrassements des chemins de fer en construction aux environs de Bordeaux; aujourd'hui, son emploi est très-restreint.

Dans l'autre fabrique d'huile pyrogénée de la ville, sont occupés 15 à 20 ouvriers. On n'y traite pas moins de 3,000 barriques de gemme ou barras, dont l'essence serait épurée dans des alambics ordinaires, et on y a pour la préparation de l'huile des appareils distillatoires qui seraient de même forme. On traiterait annuellement dans ces derniers 150,000 kilog. de brai sec, qui produiraient 55,000 kilog. d'huile, dont une partie serait convertie en graisse végétale.

Je ne donne ces derniers renseignements que d'une manière hypothétique, par suite du refus que j'ai éprouvé d'être admis dans ce second établissement. Le propriétaire a-t-il craint que je ne divulgasse quelque procédé particulier qu'il

voudrait tenir secret? Alors même, il aurait eu très-grand tort, car il m'est arrivé plusieurs fois de recevoir à cet égard des recommandations auxquelles je me suis toujours exactement conformé; mais il ne paraîtrait point que ce fût ici le cas : on s'accorde, en effet, à dire que l'usine en question peut bien se faire remarquer par l'importance de sa fabrication, mais qu'elle ne brille ni par la nouveauté des procédés qui y sont suivis, ni par la bonne disposition des appareils qui y sont employés. Je me plais d'ailleurs à reconnaître que c'est la seule difficulté de ce genre que j'aie rencontrée dans les nombreuses investigations auxquelles a donné lieu le présent travail, et je prie les honorables fabricants qui ont mis tant d'obligeance à me prêter leur précieux concours, de recevoir ici l'expression de ma vive reconnaissance.

Bordeaux, ce 6 décembre 1859.

PAULIN LE PÉNITENT

ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

PAR J. DUBOUL.

F

Portavimus umbram
Imperii...
(SIDONIUS APOLLINARIS. *Pan. Aviti*, vers. 537.)

AVANT-PROPOS.

Deux hommes dont la renommée a été bien diverse, mais qui ont appartenu l'un et l'autre à la société du IVe et du Ve siècle, ont porté le nom de Paulin.

Le premier fut l'élève et l'ami du poète bordelais Ausone. Nous le rencontrons dans le monde, où il fait naturellement son entrée, comme fils de famille patricienne, avec tout ce qu'il faut pour occuper une place distinguée, même au rang des plus remarqués. Sa richesse, ou plutôt son opulence, lui ouvre la carrière des honneurs et des grands emplois publics. Il se recommande, en outre, par son mérite personnel, par la renommée qu'il s'est acquise dans les luttes du barreau, et qui se répand bientôt au loin. Il est poète, et poète élégant, au dire de son maître Ausone, qui devait être bon connaisseur en fait d'élégance. Désigné pour le consulat, il semble n'avoir plus rien à envier parmi les plus hautes dignités de l'empire, si ce n'est le nom même d'empereur, lorsqu'un jour, sous l'influence de motifs peu connus, mais au nombre des-

quels le désenchantement et la satiété, causés par des peines de cœur, paraissent devoir être comptés en première ligne, nous le voyons renoncer au monde dont il est l'idole, à la carrière qu'il a jusque-là si heureusement parcourue, et se dépouiller de tous ses biens pour se convertir au christianisme. Plus tard, il devient évêque de Nola, où il meurt en 431, auprès du tombeau de saint Félix, à qui il avait voué un culte, et dans l'exercice de ces vertus chrétiennes dont la renommée devait attirer sur lui les honneurs de la sainteté.

Le second Paulin, celui qu'on a surnommé *le pénitent,* commença aussi en pleine aristocratie romaine, également comblé sous le rapport de la fortune, et ayant également en perspective toutes les dignités que peut rêver l'ambition. Seulement, s'il finit de même au sein du christianisme, ce n'est pas en ce monde qu'il paraît avoir recueilli les fruits de sa longue et laborieuse pénitence. Loin de le conduire aux honneurs de la sainteté, sa renommée a été si obscure et si effacée, que nous ne saurions rien de lui si le pauvre lutteur, parvenu au terme de sa carrière, n'eût pris un jour la plume pour nous raconter ses nombreux revers.

C'est la destinée bizarre et profondément agitée de cet homme, — illustre personnage d'une société en décadence, — que je vais essayer de retracer. Ce ne sera pas ma faute si l'on est tenté de prendre pour un récit romanesque ce qui sera simplement et scrupuleusement de l'histoire; car je ne cesserai pas un seul instant de m'appuyer sur le texte même de ce qu'on pourrait appeler les *Mémoires* de Paulin, c'est-à-dire de l'*Eucharisticon Deo*.

Ire PARTIE.

VIE DE PAULIN D'APRÈS SON EUCHARISTIQUE.

I.

Paulin naquit en 376 en Macédoine, dans cette petite ville de Pella qui avait vu naître Alexandre. On jugera de la position qu'occupait sa famille par les fonctions de préfet dont son père Hesperius fut investi. D'une constitution en apparence débile, il eut cependant la force de supporter, dès ses plus tendres années, les fatigues et les dangers de plusieurs voyages, soit à travers les neiges des montagnes, soit au milieu des flots de l'Océan. On eût dit que la Providence voulait l'initier de bonne heure aux épreuves sans nombre par lesquelles il était destiné à passer, et faire acquérir à son corps comme à son âme cette trempe particulière dont les hommes de son temps avaient encore plus besoin que ceux d'aujourd'hui.

A peine arrivé à Carthage, il fut conduit à Rome, dont les merveilles durent passer inaperçues à ses yeux, mais dont ceux qui l'entouraient alors lui décrivirent plus tard les monuments déjà si célèbres. Ses longues pérégrinations eurent enfin un terme. Il arriva à Burdigala, patrie de ses ancêtres, et c'est sous leur propre toit qu'il put s'abriter. Dès cette époque, Bordeaux était remarquable par l'étendue de son enceinte, comme par son vaste port et la beauté du fleuve qui baigne ses murs. Là, Paulin, âgé tout au plus de trois ans (1), vit pour la première fois son aïeul, qui était alors consul. Cet aïeul, c'était Ausone.

(1) C'est ce que dit positivement le texte même de l'*Eucharistique*.

Soit que l'air des montagnes et des mers qu'il venait de traverser lui eût été favorable, soit que le mouvement de son existence nomade eût comme stimulé et retrempé sa débile constitution, le jeune Paulin sembla renaître à partir de sa troisième année. Ses membres se développèrent et annoncèrent plus de vigueur; son intelligence, qui jusque-là avait paru emprisonnée dans un corps faible et maladif, prit en même temps son essor. Mais il ne s'étend pas sur ces années de liberté, de jeux et de joies si pures, qu'il dut goûter plus que beaucoup d'autres enfants, puisqu'il appartenait à des parents dont il était l'idole, et auxquels de grandes richesses, ainsi qu'une haute position sociale, rendaient d'ailleurs facile une existence de plaisirs raffinés, de fêtes continuelles ou de luxueuses distractions. Il n'en veut conserver qu'un seul souvenir, celui qui lui représente ses bons parents l'entourant de leur tendre sollicitude, lui prodiguant leurs leçons mêlées de tendresse; accomplissant enfin, comme il le dit, une œuvre véritablement pieuse et digne de son éternelle reconnaissance.

Peut-être que les brumes des nombreux hivers qu'il nous apprend avoir comptés ne lui permettaient plus de voir d'aussi loin les images affaiblies de ses premières années.

Omnia fert ætas, animum quoque...

Qui ne se rappelle les vers touchants adressés par Ausone à son père, au sujet de la naissance de son fils? ces vers qui sont au nombre des plus beaux qu'il ait jamais faits, parce qu'une émotion les a inspirés et qu'on y sent les battements de son cœur :

Credideram nil posse meis affectibus addi, etc...

« Je croyais, vénéré Père, que rien n'était capable d'ajouter à mon affection pour toi, à l'amour que je t'ai voué. Et

pourtant, il s'est accru cet amour, grâce aux dieux, grâce aussi à cet enfant, qui, en donnant un nouveau titre à chacun de nous, devient le centre de notre mutuelle tendresse! Cet enfant, qui te fait grand-père, c'est mon fils à moi qui suis le tien! Sa naissance nous rend donc pères l'un et l'autre. Maintenant, ce n'est pas ma seule piété filiale qui m'inspire mon amour pour toi; je t'aime aussi parce que le nom de père t'appartient doublement... Notre âge n'est-il point d'ailleurs presque le même, et mes années ne suivent-elles pas de si près les tiennes, que je pourrais passer pour ton frère? J'ai vu des frères séparés d'âge par autant d'années que nous le sommes... Chez toi, la belle jeunesse se lie si bien à la vieillesse, que, dans ta dernière saison déjà commencée, la première se prolonge toujours : on dirait que ces deux âges se sont mis d'accord pour se montrer à la fois, mais sans hâter leur cours; en sorte que l'un s'écoule doucement, tandis que l'autre arrive avec la même lenteur, apportant le fruit mûr alors que la fleur subsiste encore. »

On aime à se représenter le vieux poète composant, pour son petit-fils Paulin, des vers émus tels que ceux qu'il adressait jadis à son père et dont je viens d'esquisser la traduction. Nous savons qu'il a écrit une *Exhortation* sur les études de l'enfance pour un autre de ses petits-fils, celui qu'on appelait Ausonius. Il est probable que Paulin aura eu sa part dans les conseils et dans les effusions poétiques de l'homme illustre qu'il avait pour aïeul, et qui, en s'occupant ainsi de sa jeune postérité, pressentait peut-être le fruit mûr dans les premières promesses du bouton.

Pour tout ce qui tient à la rhétorique, la mémoire de Paulin ne lui fait pas défaut, et il n'a pas besoin de la gourmander pour qu'elle se mette docilement au service de sa muse. Les beaux esprits de son temps formaient une sorte de confrérie dans laquelle n'étaient pas admis ceux qui ne s'expri-

maient point avec une élégance soigneusement étudiée. C'était déjà un monde de précieux et de précieuses, comme à l'époque de l'hôtel de Rambouillet et de Molière. On y dissertait savamment sur les choses les plus futiles; on s'y livrait volontiers à toutes les puériles distractions, à tous les enfantillages dans lesquels tombent les sociétés et les littératures vieillies. Les écrivains dont le cœur ne bat plus et dont l'intelligence n'est pas ouverte aux grandes pensées sont bien obligés d'employer ainsi leur temps. Du moment où ils n'ont à exprimer ni sentiments ni idées, l'importante affaire pour eux, c'est d'éviter les locutions vulgaires, les expressions franches et naturelles, pour rechercher avec ardeur les bizarres alliances de mots, les périphrases aux mille détours, véritables labyrinthes dans lesquels se perdrait l'inspiration, si ces tristes rhéteurs pouvaient jamais être inspirés.

C'est donc avec une visible satisfaction, avec une légère pointe de vanité, peut-être, que Paulin mentionne les soins tout particuliers dont son éducation littéraire fut l'objet. On lui apprit, par exemple, à se tenir sur ses gardes contre ce qu'il appelle les *dix marques spéciales de l'ignorance;* à éviter les locutions que l'usage ne tolérait pas. Plus tard, on lui fit apprendre la philosophie de Socrate et les poèmes d'Homère. Le récit des longs voyages d'Ulysse devint une de ses instructives et, probablement aussi, une de ses plus attachantes lectures. C'était fort bien jusque-là. Le grec était sa langue maternelle, celle qui, la première, et par la bouche même de sa nourrice, l'avait bercé de mots sonores, avait charmé son oreille de caressantes inflexions. Ses serviteurs grecs la lui avaient parlée cette harmonieuse langue, et c'était celle de ses jeux. On comprend donc la répugnance qu'il éprouva lorsqu'il se vit en présence d'ouvrages écrits en latin. Cette dernière langue s'offrait au jeune lecteur d'Homère comme une inconnue, comme une étrangère dont la physionomie

peu avenante l'effraya d'abord. Virgile était presque un barbare pour lui. Il lui semblait, sans doute, que le grec avait seul le secret de ces paroles ailées, coulant plus douces que le miel des lèvres du vieux Nestor.

En retraçant d'une main tremblante les principales circonstances de sa vie, Paulin est assailli par d'amères réflexions, obsédé par d'involontaires rapprochements. Les vieillards, on le sait, sont enclins à médire du temps présent; c'est leur faiblesse, c'est aussi leur manie. Quand on est jeune, on voit volontiers les choses plus belles qu'elles ne sont en réalité, parce qu'on les pare de tous les prestiges d'une imagination qui s'éveille. Le cœur est alors si riche de poésie, qu'il en répand sur tout ce qui l'environne, sans même appauvrir la source qui coule en lui. Il n'en est pas ainsi plus tard. Quand on a vieilli, on voit en général les objets sous leur côté prosaïque et vulgaire. On les trouve pires qu'ils ne sont souvent, parce qu'on les observe d'un œil morose, sous l'empire des désenchantements et des déceptions inséparables d'une longue existence. Bien souvent, ce qui a le plus changé pour l'homme, ce n'est pas la société toujours affligée d'innombrables maux, ce n'est pas la nature, toujours belle parce qu'elle se renouvelle toujours, c'est lui-même, c'est son propre cœur.

Mais Paulin ne se trompait pas lorsque, vers les dernières années de sa vie, il s'attristait à la vue du présent, regrettant le passé, regrettant ce qu'il appelait déjà l'*antiquité romaine,* et s'attendrissant au souvenir de *son temps d'autrefois.* Ce temps d'autrefois n'était cependant pas irréprochable, il s'en faut; mais dans la longue période d'années qui sépara sa jeunesse de sa vieillesse, Paulin avait pu voir la situation des choses s'aggraver, les institutions tomber en ruines, les caractères se dégrader jusqu'à la bassesse; l'empire, enfin, devenir la proie des Barbares, après avoir été leur captif, comme

disait de Rome un contemporain, le poète païen Rutilius :

Et captiva priùs quam caperetur erat.

Loin d'exagérer les désordres et les malheurs dont il était le témoin et la victime, Paulin n'a fait qu'en signaler une très-faible partie. Il n'invective pas avec une sauvage éloquence, à la manière de Salvien ; il est plus résigné qu'indigné. Seulement, un profond sentiment de tristesse assombrit, comme à son insu, quelques-unes des pages qu'il a écrites. Tout ce qui faisait la gloire ou le charme du passé s'efface à ses yeux dans une nuit croissante. Il est convaincu de la fin prochaine de ce qu'on avait cru éternel. Il pense, ce qu'écrira plus tard le chroniqueur Frédégaire, que le monde se fait vieux :

Mundus jàm senescit,

et le spectacle de décomposition auquel il assiste ne peut lui laisser aucun doute à cet égard. Pourquoi faut-il que les vues de ses parents n'aient pas été conformes à ses propres vœux, et qu'ils ne l'aient pas consacré dès son enfance au culte de ce Christ dont il s'est fait trop tard le trop indigne serviteur ! Telle est la plainte qui lui échappe dans le cours de son récit.

Il fut troublé dans ses études, alors que ses progrès commençaient à répondre à ses efforts, par une subite maladie, qui vint consterner la tendresse de ses parents. Sur l'avis des médecins, on ne dut offrir désormais à son esprit que de riantes images et de continuelles distractions, — distractions auxquelles son père voulut présider, en les partageant. — Il fallait, avant tout, rendre la santé à son corps malade, dût son instruction en souffrir, dût son maître de grec et de latin être définitivement congédié. Dès lors, la chasse et les exercices bruyants prirent la place des labeurs paisibles et

féconds. Sa maladie se prolongeant, on crut devoir persévérer dans le nouveau genre de vie auquel on l'avait soumis. Il se trouva donc sur une pente où l'on glisse avec rapidité, loin du recueillement et de la retraite, loin du travail et des autres devoirs de la vie. Il éprouva bientôt pour la lecture un insurmontable dégoût; il contracta des habitudes de paresse, dont il ne put se défaire même après sa guérison. Il se plongea dans les énervantes voluptés d'une existence toute mondaine, sans rencontrer d'obstacle efficace dans l'affection plus tendre qu'éclairée de ses parents. Emporté par le goût du luxe, il ne tarda pas à tomber dans les folies et les débauches d'une jeunesse livrée à la plus funeste dissipation. La seule chose par laquelle il était retenu sur le chemin qui conduit du vice au crime, ce n'était pas l'horreur du mal, ce n'était pas ce sens moral qui s'oblitère si vite chez l'homme à certaines époques, c'était l'orgueil, c'était le souci de sa réputation qu'il se montrait jaloux de conserver.

II

Telle fut l'existence qu'il mena pendant près de trois ans, et qui se fût probablement prolongée sans un événement heureux pour lui, et dû, à ce qu'il semble, à un acte de volonté tardif mais salutaire de ses parents. Déterminé par eux à se marier, il s'unit à une jeune personne issue d'une maison dont l'antique noblesse l'emportait sur les biens, administrés sans prévoyance. Devenu tout à coup chef de famille, il se sentit transformé et comme relevé à ses propres yeux par l'importance de la nouvelle position qu'il avait acceptée. Il se trouva en face d'affaires embarrassées, qu'il était urgent de débrouiller; de vignobles épuisés, de champs abandonnés depuis de longues années, auxquels il fallait rendre, avec la culture, la fécondité perdue. Par une de ces métamorphoses

qui ne sont possibles que chez les bonnes natures, le jeune homme frivole, l'inutile débauché dont les seules occupations consistaient, hier encore, à convoiter les beaux chevaux, les éperviers et les chiens agiles, à faire venir de Rome des ballons dorés pour ses jeux, à répandre sur ses vêtements recherchés les plus rares parfums de l'Arabie; le maître indigne qui s'oubliait jusqu'à nouer de misérables amours avec ses propres esclaves, devint un homme sérieux, capable de prendre à cœur une tâche difficile, capable aussi de l'accomplir jusqu'au bout avec une forte et persévérante volonté. L'oisiveté fut remplacée par le travail, qui devint la loi commune imposée par le maître, et à laquelle on le vit obéir le premier. Dès lors, sous la salutaire influence d'une activité bien réglée, à la suite de ces labeurs quotidiens auxquels il prenait la plus large part, Paulin eut la satisfaction de voir tout se transformer, tout s'améliorer autour de lui comme en lui. Ses affaires bien administrées prospérèrent rapidement, et ses champs, bien cultivés comme ses vignobles, payèrent ses soins par l'abondance de leurs produits. Son âme régénérée et comme renouvelée par la pratique de tous les devoirs domestiques, lui rendit sa propre estime, qu'il avait depuis longtemps perdue. La vie ne vaut que par le dévouement dont elle nous offre toujours l'occasion. Paulin l'éprouva alors. En se dévouant, il devint meilleur, et en devenant meilleur il devint heureux.

Le bonheur qu'il poursuivait n'était pas, du reste, celui qu'on trouve dans l'ambition et la vanité satisfaites; c'était celui qu'on peut goûter dans la vie privée, et qui fut bientôt son lot. Il n'aspirait point aux honneurs, à l'éclat des dignités et des fonctions publiques. La médiocrité voisine du bien-être lui suffisait; c'est lui qui nous le déclare. Il ne faudrait pourtant pas s'y tromper, et il ne serait pas prudent de le prendre au mot. Médiocrité, soit; mais, à coup sûr, médio-

crité dorée. En effet, Paulin nous apprend ce qu'il voulait, et l'on ne saurait dire que ce fût précisément peu de chose. Qu'on en juge :

Ce qu'il voulait, c'était une maison qui renfermât des appartements commodes et spacieux pour les diverses saisons de l'année; une riche table, *mensa opulenta;* de jeunes esclaves en grand nombre; un mobilier suffisant pour satisfaire à tous les usages; une argenterie dont le travail fût encore plus précieux que la matière; des artistes habiles, capables d'exécuter avec célérité ses commandes; enfin, des chevaux bien nourris, assez nombreux pour remplir ses écuries, et des voitures qui joignissent l'élégance à la solidité. Tout cela néanmoins, — il le déclare, — sans que l'honnêteté de ses goûts fût corrompue par ce qu'il qualifie de *flétrissures du luxe*.

Ainsi, ce grand train de maison n'était pas du luxe à ses yeux; tant on était loin alors de la simplicité des plus beaux siècles de Rome! Dans ces temps, dont les traditions étaient si complétement oubliées, et où d'illustres consuls ne croyaient point déroger en cultivant leurs champs de leurs propres mains, on ne connaissait pas ces opulents patriciens qui, dans la suite, vécurent à la manière des princes asiatiques; mais, en revanche, Rome avait des milliers de bras libres pour la cultiver comme pour la défendre, et les Barbares ne seraient pas venus.

Paulin n'oublie pas de mentionner qu'il acquittait de son propre mouvement, aux époques déterminées et avec une scrupuleuse exactitude, les impôts qu'il devait au fisc. Cette conduite était exemplaire et rare, car peu de propriétaires, parmi les petits surtout, se trouvaient dans ce cas. On sait que les deniers publics étaient gaspillés avec la plus criminelle imprévoyance par un gouvernement dont le faste égalait l'incapacité. Plus la société se décourageait, en se voyant

épuiser jusque dans ses dernières ressources, plus les exigences du fisc croissaient. De là tant de terres en friche, tant de domaines abandonnés au IVe et au Ve siècle. Leurs possesseurs aux abois, dans l'impuissance d'acquitter les taxes qui pesaient sur eux, prenaient la fuite et se joignaient souvent aux Barbares. Les curiales faisaient de même. Chargés, sous leur propre responsabilité, du recouvrement des impôts, ils cherchaient par tous les moyens à briser la chaîne qui les retenait dans la curie. En faisant d'eux ses esclaves, le despotisme impérial les avait d'ailleurs dépouillés de toutes leurs vertus de citoyen. L'agriculture étant à peu près délaissée, et l'industrie, sans essor, ne s'exerçant que dans d'étroites limites, il devait arriver qu'entre la consommation et la production tout équilibre fût bientôt rompu. C'est ce qui explique l'effrayante misère dont plusieurs écrivains, entre autres Lactance, au IVe siècle, dans un livre intitulé : *De la Mort des Persécuteurs,* et Salvien, au Ve, dans un éloquent Traité sur *la Providence,* nous ont tracé le navrant tableau.

III

Cette vie est un continuel combat; quand nous n'avons pas l'ennemi à notre foyer, il est à notre porte. Le bonheur de Paulin fut donc de courte durée. A trente ans, il est frappé dans une de ses plus chères affections : il voit mourir un père adoré. Presqu'en même temps, une calamité publique vient ajouter à l'amertume de son deuil privé : l'Empire est envahi par les Barbares.

Célèbre par ses richesses, qui attiraient trop particulièrement l'attention sur lui, Paulin crut nécessaire d'aller en Orient, sa patrie, où il possédait de grands biens. En attendant qu'il mît ce voyage à exécution, il se réjouissait d'une circonstance qui devait lui être fatale. Par un hasard qu'il

considérait comme une insigne faveur, sa maison, où, malgré la dureté des temps, il avait pu réunir toutes les conditions de l'opulence et du bien-être, se trouva dispensée de loger un Goth. Il lui en coûta cher. Les Goths étaient souvent des hôtes fort incommodes. Aux yeux des frivoles patriciens de Rome dégénérée, ils devaient être coupables de bien des crimes contre l'étiquette et le savoir-vivre; mais ils ne manquaient ni de bienveillance ni d'humanité. Soit par un sentiment de justice qui ne doit pas étonner chez eux, soit par un simple motif de vanité, ils se croyaient obligés de défendre au besoin, contre les autres Barbares, leurs hôtes et les maisons qu'ils habitaient avec eux. Or, celle de Paulin fut inopinément livrée au pillage, dont l'eût probablement préservée la présence d'un de ces Goths redoutés.

Un nouveau malheur vint s'ajouter à ce dernier : l'empereur Attale, celui-là même qui régnait uniquement par la grâce des Goths, crut devoir imposer à Paulin le titre de comte des largesses privées ou sacrées, dignité peu enviable, car elle était surtout onéreuse. Quel revenu d'ailleurs eût pu suffire, comme le fait remarquer judicieusement Paulin, aux munificences impériales? En ce qui concerne Attale, ce singulier souverain n'avait ni soldats, ni argent, et se trouvait dans l'impuissance de faire respecter son autorité prétendue. Paulin, qui le savait fort bien, ne chercha donc pas à s'attacher à cet empereur de hasard, qui devait être renversé par le moindre choc. Il était beaucoup plus avantageux pour lui de vivre en paix avec les Goths et de conquérir leur précieuse bienveillance. Mais c'est à quoi il travailla vainement, son titre officiel faisant retomber sur lui le mécontentement auquel la conduite de son maître avait donné lieu.

Quelque temps après, les Goths, sur l'ordre du roi Ataülphe, durent évacuer la ville de Bordeaux, dans laquelle ils avaient d'abord été reçus plutôt en amis qu'en vainqueurs;

ils n'en sortirent pas comme ils y étaient entrés. Cette fois, ils saccagèrent la riche cité et la livrèrent aux flammes. Le seul grief qu'ils eussent contre Paulin, c'était le titre de comte des largesses privées, qu'il porta malgré lui. C'en fut néanmoins assez pour qu'ils le dépouillassent, lui et sa mère, de tous leurs biens. Ils crurent lui accorder une insigne grâce en lui permettant de sortir de Bordeaux avec sa famille, alors qu'ils étaient tentés de les retenir captifs. Paulin, accompagné de tous les siens, se réfugia dans la cité des Vasates, que nous appelons aujourd'hui Bazas.

Il ne tarda pas à s'y trouver en présence de périls plus graves, auxquels il paraissait impossible qu'il échappât. A cette époque, la destinée des cités était aussi précaire, aussi constamment bouleversée que celle des simples individus; la dissolution de l'Empire se manifestait sur tous les points de son territoire envahi. Au dehors, Bazas était assiégé par les Alains réunis aux Goths; au dedans, une terrible explosion populaire avait éclaté tout à coup. Les esclaves, auxquels s'étaient joints des jeunes gens de condition libre, venaient de se soulever; ils avaient formé, dans leur exaspération, le dessein de massacrer la noblesse. La mort de quelques individus mit fin à cette furieuse révolte, dans laquelle les jours de Paulin furent particulièrement en danger. Le meurtrier qui avait reçu mission de le frapper, périt, frappé lui-même par une main inconnue.

Que faire, dans une situation aussi périlleuse et dans une alternative si pressante? C'est ici que la présence d'esprit et le sang-froid dont Paulin devait avoir tant besoin furent mis à de bien dures épreuves. Un accès de crainte lui suggéra un projet des plus extravagants en apparence, mais qu'il est permis de considérer comme une de ces inspirations ou, pour parler avec Bossuet, comme une de ces *illuminations soudaines* auxquelles bien des malheureux ont dû plus d'une fois leur salut.

Connaissant trop les Barbares pour ignorer que les Alains ne vivaient pas en parfaite intelligence avec les Goths, il savait que les premiers supportaient impatiemment le joug des seconds, et ne les avaient suivis qu'à contre-cœur. Il avait eu d'ailleurs autrefois quelques rapports intimes avec Goar, le roi des Alains. Il conçut dès lors le projet de mettre à profit cette circonstance, et de chercher, dans la protection de son royal ami, les moyens de sortir, lui et le nombreux entourage des siens, d'une ville où ils pouvaient être d'un moment à l'autre égorgés.

Ce projet fut tenté avec une ardeur qu'expliquent les pressants périls de la situation. Paulin put, sans obstacle, sortir de la ville assiégée et s'avancer vers le camp des Alains. Mais là ses illusions s'évanouirent en grande partie. L'accueil qu'il reçut du roi ne fut pas celui qu'il s'était cru en droit d'attendre d'un ancien ami. Quand il eut expliqué les motifs de sa démarche et fait jouer tous les ressorts de sa diplomatie, pour arriver à sonder le cœur du Barbare et afin d'en pénétrer les véritables intentions, celui-ci répondit avec une réserve qui témoignait de plus de prudence que de généreuse amitié. Il ne se montra disposé ni à prêter son appui à Paulin, ni même à lui permettre de rentrer seul dans la ville et à la vue des assiégeants. Cependant, comme il désirait se débarrasser des Goths, dont la jalouse prépondérance lui pesait, il se déclara prêt à tenter un coup hardi en entrant avec Paulin dans les murs de Bazas, où il s'établirait pour son propre compte, au grand étonnement et malgré la colère des Goths. Cette étrange proposition épouvanta Paulin; toutefois, comme il n'avait pas à choisir entre plusieurs moyens de salut et qu'il était urgent de se décider, il entra résolûment dans les vues de son rusé et défiant protecteur, après avoir obtenu de lui le sacrifice de quelques conditions inacceptables pour les magistrats bazadais.

Paulin et son royal compagnon se dirigèrent donc vers Bazas, en entourant leur marche de toutes les précautions que rendait nécessaires le voisinage des Goths. A peine y furent-ils arrivés, que le chef Barbare se mit en rapport avec les magistrats de la ville. Cette conférence, discrètement préparée, eut pour résultat une des plus singulières conventions dont l'histoire ait conservé le souvenir. A la condition d'être défendu contre les Goths, Bazas ouvrait ses portes aux Alains et à leur roi, qui donnait pour ôtages, en échange de ceux des assiégés, sa propre femme et son fils. Ce fut un spectacle étrange. Les préparatifs étant achevés avec un profond mystère, on vit se précipiter des tentes des Barbares vers la ville, et dans un inexprimable pêle-mêle, des femmes accompagnées de leurs maris armés, tandis que, sur les remparts de Bazas, les Gallo-Romains s'amassaient en foule, afin de ne perdre aucun détail de l'émouvante scène à laquelle ils étaient conviés. Dès que les serments eurent été échangés, les soldats Alains se répandirent dans l'enceinte extérieure de la ville, qu'ils se disposèrent à défendre vigoureusement, se faisant ainsi tout à coup les protecteurs de ceux qu'ils assiégeaient la veille.

Il est beaucoup plus facile de concevoir que de peindre le désappointement des Goths. Craignant pour leur sûreté, après avoir campé sous les murs de Bazas avec la certitude de s'en emparer bientôt; voyant cette riche proie leur échapper par la trahison des Alains, ils jugèrent prudent de s'en éloigner au plus vite. Les Alains eux-mêmes ne tardèrent pas à les imiter. Ils se retirèrent à leur tour, en protestant de leurs bonnes dispositions pour les Romains.

Un succès aussi inespéré et aussi complet était bien fait pour flatter l'amour-propre de Paulin. Il pouvait se rendre ce témoignage qu'il était l'auteur d'une négociation dont l'heureuse issue avait assuré son salut en même temps que celui

des habitants de Bazas. On conçoit néanmoins qu'à tout prendre il ne désirât point courir de nouveau les hasards de semblables aventures, et qu'un simple particulier ne tînt pas à se substituer au pouvoir central dans des affaires toujours difficiles, fort souvent même périlleuses pour les négociateurs. D'un autre côté, Paulin avait l'intelligence et le cœur trop élevés pour que le spectacle de la politique impériale et des calamités sans nombre qu'elle avait attirées sur son malheureux pays ne lui inspirât pas un insurmontable dégoût et une profonde tristesse. Il conçut donc le projet de s'expatrier. Sa mère possédait dans la Grèce et dans l'Épire des terres immenses, dont les revenus, quoique épars, eussent été plus que suffisants pour assurer à sa famille tout le bien-être qu'elle pouvait rêver. Mais ce projet, auquel il s'était d'autant plus attaché qu'il voyait tout crouler autour de lui, Paulin ne put jamais le mettre à exécution. Les biens de ses ancêtres, trop considérables pour ne pas tenter en même temps la rapacité des Barbares, de ses compatriotes et de ses proches, lui furent enlevés, tantôt au nom du droit de la guerre, tantôt par les spoliations de ceux qu'il n'aurait pas dû trouver parmi ses ennemis.

Ce dernier coup paraît avoir profondément ébranlé le courage de Paulin. Dégoûté des biens de ce monde, dont la possession est toujours si précaire, il nous apprend que son désir s'éleva plus haut, et qu'il aspira à vivre selon la perfection des règles monastiques. Il aurait suivi, en cela, l'exemple d'un grand nombre de ses contemporains, qui entraient volontiers dans les monastères, les uns, parce qu'ils cédaient à une sincère et par conséquent respectable vocation; les autres, parce qu'ils trouvaient commode de se décharger ainsi de leurs devoirs de chefs de famille ou de citoyens. Les liens du foyer et les conseils d'amis éclairés le retinrent heureusement. Il ne se fit pas moine; mais s'efforçant, après avoir

confessé ses fautes, de les expier par une sérieuse pénitence, il prit la ferme résolution de vivre désormais en bon chrétien, et reçut enfin les sacrements, trente-huit ans avant l'année où il devait écrire son poème.

Il avait certes grand besoin de retremper son courage dans une foi ardente et forte, car il n'était pas au bout de ses déceptions et de ses épreuves. Tombé de l'opulence dans un état de fortune médiocre, il fut bientôt voisin de la pauvreté, car les seuls biens qui lui restassent étaient éloignés; il était nécessaire qu'il voyageât pour en opérer le recouvrement, et sa femme opposa à son dessein une invincible résistance. Elle refusa obstinément de le suivre; et il crut que son devoir à lui ne lui permettait pas de l'abandonner, même pour entreprendre un voyage commandé par l'intérêt commun. Ce fut une amère déception pour lui; mais il fut frappé par de bien plus rudes coups dans ce qu'il appelle son *exil perpétuel, perpetuum exsilium*. Toutes ses affections lui furent en peu de temps ravies par la mort : sa mère bien-aimée, dont il avait défendu les droits avec tant d'énergie contre les prétentions d'un frère avide; sa belle-mère, sa femme elle-même; ses deux fils, enfin, qui s'étaient éloignés de lui par amour pour l'indépendance, et dont l'un s'était fait prêtre, tandis que l'autre s'était mis au service d'un roi Barbare. Singulière façon, on en conviendra, d'être indépendant!

IV

Pauvre et seul, Paulin prit la résolution d'aller s'établir à Massalie. Il y retrouva, — dit-il, — avec des hommes pieux dont l'affection lui était précieuse, quelques faibles restes de son patrimoine, car il semble qu'il ait eu des biens partout.

Massalie n'était plus, — il y avait déjà longtemps, — la puissante république rivale de Carthage, dont le commerce avait

pris jadis un si rapide essor; où s'étaient un jour épanouies, pour briller du plus vif éclat, toutes les fleurs d'une civilisation élégante et d'une exquise littérature. En perdant son antique liberté, elle avait aussi perdu sa poétique auréole et sa primitive splendeur. Il n'eût plus été permis, au Ve siècle, de répéter ce qu'on en avait dit naguère : qu'elle était une seconde Athènes; qu'elle avait transporté la Grèce dans les Gaules; et les Romains les plus distingués n'eussent pas alors considéré une visite faite à la cité des Phocéens, comme pouvant tenir lieu d'un voyage dans la capitale de l'Attique elle-même. Mais si ses écoles n'étaient plus aussi renommées qu'autrefois; si la tourmente de l'invasion avait emporté ou dispersé ses plus illustres professeurs; si les harmonieux échos des vers d'Homère ne résonnaient plus au loin, ses habitants avaient conservé leur ancien goût pour le commerce et pour les plaisirs, qui venaient faire diversion à leurs travaux quotidiens. Ses vignobles, toujours féconds et célèbres, lui fournissaient, à eux seuls, assez de produits pour qu'il lui fût facile de se procurer, en les échangeant, les richesses variées des autres parties du monde.

Ce n'était pas à de riches vignobles que Paulin avait l'espoir d'appliquer son activité. Ce qui l'attendait à Massalie, c'étaient une maison et un jardin, situés dans la ville même; puis un pauvre petit champ auquel la vigne et les arbres faisaient encore moins défaut que la terre.

A force d'économie et de travail, Paulin réussit d'abord; mais quand il vit qu'il luttait en vain contre l'instabilité des choses et les obstacles toujours renaissants qu'il rencontrait à chaque pas; lorsque, sa santé s'altérant, le fardeau de l'âge lui parut plus lourd, il se laissa vaincre par les inquiétudes comme par les tristesses de la vieillesse, et se détermina à retourner à Burdigala, la ville qu'il avait pendant si longtemps habitée. Pourtant, il ne donna pas suite à cette nou-

velle résolution. Tandis qu'il voyait se consommer encore une fois la ruine d'une fortune dont il avait relevé avec tant de peine les derniers restes, il fut soustrait, par un secours inattendu, aux nouveaux affronts que sa misère réservait à son honneur. Un petit champ qui avait fait autrefois partie de ses vastes domaines, vint à tenter un Goth. Celui-ci l'acheta et en fit remettre le prix à Paulin. Ce prix, sans doute, ne représentait pas exactement la valeur de la propriété acquise; mais le Barbare, qui l'octroyait de sa propre volonté, eût pu garder son argent et mettre la main sur le champ dont il avait envie. Paulin le savait. Il reçut donc comme un bienfait ce qu'il tenait des scrupules d'un Goth.

Le poème de Paulin finit comme il a commencé, par des actions de grâce. Relevé à peine de ses nombreuses chutes et entouré des débris de ses naufrages, le vieux pénitent n'a plus rien à faire en ce monde, sinon qu'il doit se préparer à bien mourir. Il ne demande qu'une chose, et c'est la prière qui termine sa longue et douloureuse confession : être au Christ, à qui tout appartient, tant qu'il vivra dans un corps périssable, et, lorsque son corps aura été réduit en poussière, revivre éternellement dans le sein du Christ.

IIe PARTIE.

L'EUCHARISTIQUE DE PAULIN.

I

Telle est la vie de Paulin, d'après le récit qu'il en fait sur le propre texte de son éphéméride. Je l'ai suivi aussi attentivement qu'il m'a été possible, et pour ainsi dire pas à pas. Mais ce récit est confus, tortueux, souvent énigmatique. Il

semble que le narrateur n'ait voulu parler qu'à demi-mot, dans la crainte d'être trop facilement ou trop complétement entendu. Les métaphores et les périphrases, qu'il multiplie, sont parfois si recherchées qu'elles en deviennent obscures et enveloppent sa pensée comme d'un épais nuage, à travers lequel on n'est pas toujours sûr de la bien saisir. Lorsqu'il se plaint des Barbares, il balbutie beaucoup plus qu'il n'articule nettement ses griefs contre eux. On dirait qu'un Goth lui tient la main pour empêcher sa plume de s'égarer.

Passer de la poésie de Virgile à celle d'Ausone, c'est quitter un beau paysage naturel, coloré par les rayons du véritable soleil, pour contempler un décor de théâtre, un paysage en toile peinte, illuminé par la lumière du gaz. Et pourtant, quelle distance encore entre Ausone et Paulin! Ausone, païen attardé dans une société où le paganisme avait jeté de si profondes racines, s'oublie avec délices dans les sentiers battus d'une rhétorique surannée. Il y cueille les dernières fleurs d'une littérature qui n'a plus de sève; fleurs artificielles, sans doute; fleurs le plus souvent sans couleur et sans parfum, mais dont certaines pourtant ont conservé quelques restes de leur premier éclat, et avec lesquelles sa muse coquette sait former encore d'élégants bouquets. Paulin n'a plus, lui, de ces bonnes fortunes; il ne trouve plus rien à glaner. Rien, en effet, ne paraît avoir échappé au grand naufrage de la civilisation romaine. Au Ve siècle, les vers ne sortent plus de la lyre, mais de l'enclume; les poètes ne les chantent plus, ils les forgent :

.. ... Quem versu cudo, libello.

C'est Paulin qui le dit et qui le prouve en même temps.

II

Le poème dont je viens de faire l'analyse n'est pas plus irréprochable au point de vue de la prosodie que sous le rapport de la grammaire. Qu'il en soit ainsi, c'est ce dont il n'est pas permis de s'étonner; car les langues et par conséquent les littératures se corrompent toujours, quand ceux qui les parlent ou les écrivent sont eux-mêmes corrompus. D'un autre côté, le langage des Romains vaincus et humiliés par les Barbares ne devait pas ressembler au langage qu'avaient parlé jadis les Romains victorieux et maîtres du monde.

On a essayé d'expliquer de deux manières pourquoi la latinité du poème de Paulin est souvent incorrecte et parfois barbare. Les uns en ont accusé son ignorance : il avait oublié, comme tant d'autres, les saines traditions; peut-être même que ses études avaient été trop tôt et trop complétement interrompues par la maladie dont il fut atteint, alors qu'il s'y livrait avec le plus de succès et d'ardeur. Les autres mettent ces incorrections et ces fautes sur le compte de copistes ignorants ou tout au moins inattentifs. Ils sont si persuadés qu'il y aurait injustice à en rendre Paulin responsable, qu'ils corrigent savamment son texte pour le *restituer* dans ce qu'ils s'imaginent être sa pureté primitive.

Je ne doute point qu'il n'y ait du vrai dans chacune de ces deux explications, et je suis certain qu'en les conciliant, ce qui est loin d'être impossible, on trouvera le moyen de résoudre une difficulté dont aucune des deux, prise isolément, n'est capable de rendre raison.

Que Paulin, dans le cours de sa vie si longue et si tourmentée, ait oublié en grande partie les enseignements littéraires de sa jeunesse; qu'il ait perdu quelques-uns des secrets d'une rhétorique froide mais savante, et que les délicatesses,

les nuances du langage lui soient devenues à peu près étrangères, je l'admets sans difficulté. Mais qu'un patricien élevé avec le plus grand soin; qu'un petit-fils d'Ausone, auquel n'ont peut-être pas manqué les leçons de son illustre aïeul, ait oublié sa langue au point de ne plus savoir l'écrire selon les règles de la grammaire, c'est ce qui ne me semble guère probable et ce qui n'est nullement prouvé.

Je sais bien qu'on pourra objecter les propres aveux de Paulin. Il ne dissimule pas son insuffisance; il ne cherche pas à se faire illusion sur la pauvreté de sa veine. Il constate que, par la corruption du siècle, l'usage des bons enseignements s'est perdu; mais s'il préfère ce qu'il appelle son *temps d'autrefois,* c'est qu'il ne l'a pas oublié et qu'il peut évoquer le souvenir de l'antiquité romaine. Il avait tout au plus trois ans lorsqu'il vint à Bordeaux. A cet âge, on apprend sans peine une langue qu'on entend constamment parler autour de soi, et c'est ce qui dut arriver à Paulin. Le latin dut lui être bientôt familier, plus familier même que le grec, sa langue maternelle. Il y a d'ailleurs une preuve décisive à cet égard : c'est qu'il a écrit son poème en latin et, qui plus est, en vers. Il est clair que s'il se fût cru aussi insuffisant qu'il le dit, il l'eût écrit en prose, au lieu de rendre sa tâche beaucoup plus difficile, en s'imposant les entraves du langage mesuré.

Il y aurait certes de la naïveté à prendre au sérieux les humbles aveux de Paulin. Je n'y vois, pour ma part, que coquetterie d'auteur, sous le masque transparent d'une modestie affectée. Le pénitent n'avait assurément pas renoncé aux petits manéges littéraires, aux précautions oratoires, aux périphrases sous lesquelles, alors comme aujourd'hui, on étouffait si volontiers sa franchise. Gardons-nous donc de le prendre au mot, quand il affiche tant d'humilité. Remarquons bien qu'en nous parlant de son indigence, il étale à

nos yeux tout son trésor de métaphores, et qu'avant de nous faire sa très-humble confession, il prend soin de se draper le mieux possible dans son antique robe de rhéteur.

Pour ce qui est de l'ignorance et de l'inattention des copistes, c'est autre chose; il convient d'en tenir grand compte. Dans ma conviction, la plupart des fautes qui déparent le texte de Paulin n'ont pas d'autre cause que celle-là.

Et non-seulement les copistes étaient ignorants, étaient inattentifs, mais ils péchaient aussi maintes fois par excès de zèle. Or, leur zèle a fait, à mon avis, autant de mal que leur ignorance et leur incurie. Dans bien des cas, ils ont dû se mettre à la place des auteurs dont ils copiaient les ouvrages; et quand ils n'étaient pas satisfaits de ce que ces auteurs avaient dit, ils ne trouvaient rien de plus commode que de les faire parler comme ils auraient parlé eux-mêmes. Il n'y a pas aujourd'hui d'esprit éclairé qui ne considère ce fait comme complétement acquis et en méconnaisse l'importance. L'histoire de la révision d'un si grand nombre de textes sacrés et profanes fournit à cet égard de si abondantes lumières, qu'il est même inutile d'insister.

IIIe PARTIE.

CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES SUR LES PREMIÈRES ANNÉES DU Ve SIÈCLE, A PROPOS DU POÈME DE PAULIN.

I

Notre intention ne saurait être, on doit le comprendre, de faire, à propos de la biographie d'un simple individu, un tableau historique un peu complet des premières années du Ve siècle; ce serait un trop vaste sujet et qui dépasserait les limites d'une étude comme celle-ci; notre dessein n'est pas

même de l'esquisser. Nous ne voulons pas davantage essayer de peindre cette société gallo-romaine sur laquelle Ausone, Sidoine Apollinaire et l'auteur dont nous nous occupons ici, nous fournissent, entre autres, tant de précieux renseignements. Mais on trouve dans l'*Eucharistique* des faits étranges, invraisemblables, qu'il est utile de comparer, pour les bien comprendre ou pour ne pas être tenté de les révoquer en doute, à des faits plus saillants ou plus généraux. Or, l'objet des rapides considérations historiques dans lesquelles nous croyons devoir entrer, c'est l'examen sommaire de quelques-uns de ces derniers faits; et si nous les prenons dans les premières années du Ve siècle, c'est d'abord parce qu'elles en sont remplies, ensuite parce qu'il est inutile d'agrandir un champ d'étude qu'il ne nous sera pas même possible de parcourir tout entier.

Les historiens de cette époque ont remarqué, pour s'en plaindre quelquefois, combien la logique est absente des événements qui s'y rattachent, et combien sont incohérents, imprévus, les faits qui s'y succèdent avec tant de tumulte. Je suis loin de contester la confusion et le fracas de tous ces faits grands ou petits, mais je ne puis accorder qu'ils se soient succédé sans logique; ils sont, au contraire, les effets parfaitement naturels de causes qu'il n'est pas difficile de saisir, pour peu qu'on les recherche avec attention, et les symptômes d'un mal dont chaque jour voyait croître la gravité. Une semblable situation politique et sociale étant donnée, le désordre et l'incohérence des faits en sortent comme d'inévitables conséquences. Ce qu'il y aurait là d'anormal et d'illogique au premier chef, ce serait l'ordre véritable, qui implique la liberté et le progrès; ce serait l'absence de tous ces signes de décomposition et de mort. L'agonie des sociétés ressemble souvent à celle de l'homme; elle a, elle aussi, sa période de délire et de convulsions.

II

Le Ve siècle s'ouvre sous les plus sombres auspices, et ce qu'il promet, dès le commencement, il ne manque pas de le tenir. Les Barbares franchissent les frontières de l'Empire ou s'en rapprochent par grandes masses, comme s'ils voulaient rendre leur choc irrésistible. Ils s'entraînent, se poussent, s'excitent les uns les autres, comme s'ils étaient dans l'ivresse d'une sauvage émulation. On dirait une marée montante dont les flots grondent, en attendant qu'ils inondent tout. Que leur opposera-t-on? Je vois bien là deux empereurs, deux fils de Théodose, Arcadius et Honorius, avec leurs ministres, Rufin et Stilicon. Mais il y a entre les deux frères la même jalouse haine qu'entre les deux ministres, qu'entre l'Orient et l'Occident, qu'entre Constantinople et Rome. La politique du premier consiste à détourner le danger qui le menace, en le dirigeant sur le second; en sorte que Constantinople ne se débarrasse des Barbares qu'en leur montrant le chemin de Rome. Un seul homme, à la fois brave soldat et habile général, veut défendre le vieil Empire : c'est un vandale d'origine, c'est Stilicon. Et, chose étrange! ce n'est point parmi ces Barbares, attaqués et souvent battus par lui, qu'il rencontre ses plus impitoyables ennemis. Non; ceux qu'il a vaincus l'estiment et l'admirent autant qu'ils le redoutent. C'est parmi ceux dont il est le plus ferme rempart; c'est à la propre cour d'Honorius, dans cette cour de Ravenne, foyer de misérables intrigues, de lâches et ténébreux complots. C'est là que le triste fils de Théodose agit machinalement, tantôt sous l'influence de ses généraux, tantôt sous celle de ses eunuques, — influences qui se livrent une guerre acharnée et qui l'emportent tour à tour. Bien plus, c'est par les ordres mêmes de ce maître sans cœur que le général à qui il doit tout ne tarde pas à mourir assassiné.

On serait tenté de s'étonner d'abord des incidents, en apparence romanesques, et des vicissitudes de tout genre dont la vie de Paulin est remplie; mais l'étonnement n'est plus possible dès qu'on a étudié l'histoire du Ve siècle. A cette époque, l'existence de Paulin n'était pas une exception; loin de là : elle ressemblait à beaucoup d'autres, subissant les conditions d'instabilité auxquelles étaient soumises les personnes comme les choses. Si l'attention s'est arrêtée sur lui, c'est qu'il a écrit lui-même le récit de ses longs malheurs.

Nous pourrions citer de nombreux exemples à l'appui de ce qui vient d'être dit. Quoi de plus singulier que la destinée de la fille du grand Théodose, Galla Placidia! Prise par Alaric, qui fait le siége de Rome, l'illustre captive ne tarde pas à inspirer au beau-frère du roi Barbare, au farouche Ataülfe, une telle passion, qu'il la prend pour légitime épouse quand il aurait pu la traiter en esclave; et voilà cette fière romaine qui devient reine des Goths. Ajoutons que la suite de ses aventures est tout aussi extraordinaire.

Et cet Attale, dont nous avons rencontré le nom dans le récit de Paulin! Quelle série d'événements étranges nous offre la vie de ce burlesque personnage, qui a une place dans l'histoire et qui jadis a fait beaucoup parler de lui! Voyez si l'imagination de nos plus féconds romanciers pourrait trouver quelque chose de plus théâtral!

Nous le rencontrons d'abord à Rome, où il remplit les fonctions dont il devait investir plus tard Paulin, celles de comte des largesses. Cette capitale étant assiégée par Alaric, qui avait arrêté la navigation du Tibre, on vit bientôt la peste et la famine sévir contre le peuple. Le roi Barbare consentit cependant à s'éloigner; mais il réclama, pour prix de sa condescendance, une forte somme d'argent. Tandis que le Sénat était disposé à la lui accorder, l'empereur Honorius, emprisonné dans sa cour à Ravenne, tergiversait selon son habi-

tude. On lui envoya des députés, au nombre desquels se trouvait précisément Attale; mais ils ne purent lui faire entendre raison, et les ratifications qu'ils étaient venus lui demander ne furent pas obtenues.

Il en résulta qu'Alaric recommença le siége de Rome, où nous retrouvons Attale, cette fois-ci préfet. Il occupait donc un poste important et périlleux, car la subsistance de la ville entrait dans ses attributions; et il n'était pas facile de nourrir les Romains, depuis que leurs champs avaient été convertis en jardins de plaisance ou remplacés par des marais. Symmaque et Sidoine Apollinaire, qui furent aussi préfets de Rome, ont fait à leurs dépens l'expérience des tribulations attachées à cette haute dignité.

Attale ne devait pas être longtemps préfet, et voici pourquoi : Alaric ayant besoin d'un empereur, et ne pouvant pas s'entendre avec Honorius, qui portait ce titre, ne trouva rien de plus commode que de s'en faire un lui-même. Il prit donc ce qu'il avait sous la main, c'est-à-dire Attale, et le para de la pourpre. Celui-ci ne se montra pas ingrat; il fit Alaric général des armées romaines, ce qui dut singulièrement flatter un roi Goth.

En 410, nous voyons Attale non plus sur le trône, mais sur les chariots des Barbares. Il y a eu rapprochement entre Honorius et Alaric. Il s'ensuit que le roi des Goths dégrade l'homme dont il s'était fait un instrument, et le dépouille de cette pourpre dont il lui avait plu de le revêtir un jour. Mais cette nouvelle comédie ne dure pas; Honorius contrarie encore Alaric, qui relève Attale et le refait brusquement empereur.

Ce n'est pas tout. En 414 fut solennellement célébré, à Narbonne, le mariage de Galla-Placidia, cette fille de Théodose qui nous a déjà arrêté un instant, avec le roi Goth Ataülfe. Il n'est pas difficile de deviner que tout fut mis en

œuvre pour rehausser l'éclat de cette fête. Il n'y manqua rien, pas même Attale. Mais il n'était plus comte des largesses sacrées, ni préfet, ni empereur. Il était tombé de chute en chute, jusqu'à la triste condition de rimeur de cour, et l'on en avait fait une sorte de baladin officiel. Ce qu'il fit là, l'histoire le sait, parce que la chronique a daigné s'en occuper; il eut l'insigne honneur d'entonner le premier épithalame. Ainsi, tous les rôles étaient bons à cet homme, et sa destinée a voulu qu'il les remplît presque tous. Esclave ou préfet, empereur ou bouffon, c'était tout un pour lui : il n'y avait de différence que l'habit.

Quand on connaît l'histoire d'un pareil aventurier, il est facile de comprendre le mépris avec lequel Paulin en parle. On ne s'étonne plus, en outre, des vicissitudes qui sont énumérées dans l'*Eucharistique,* lorsqu'on les compare à celles dont l'existence d'Attale et de tant d'hommes du V[e] siècle nous offre le tableau.

Passons à un autre personnage de l'*Eucharistique,* au roi des Alains, dont la conduite devant Bazas nous a quelque peu étonnés; il se nommait Goar. Souvenons-nous qu'à la suite d'une singulière négociation, nouée par l'entremise de Paulin, il se fit l'auxiliaire imprévu des Vasates, ses ennemis, et abandonna subitement les Goths, ses alliés. Voyons maintenant si ce que nous apprend l'histoire sur ce chef Barbare n'explique pas sa brusque évolution dans cette circonstance.

Si nous nous transportons pour un moment sur la rive droite du Rhin, à l'époque de la grande invasion, vers les derniers jours de l'année 406, nous y rencontrons trois corps considérables de Barbares, qui prennent leurs dispositions pour franchir le fleuve et se répandre sur les terres de l'Empire. Le premier, composé principalement de Sarmates, entraîne dans sa course une foule de peuplades diverses, toutes

avides de mouvement et de nouveauté, toutes exaltées par une convoitise qui leur promet, pour prix de leurs efforts, les trésors accumulés dans Rome à se partager bientôt comme une proie. Conduit par Rhadagaise, chef redouté, qui s'était juré d'exterminer les Romains, il ne rencontre pas d'obstacle sérieux dans sa marche sur l'Italie. Malheureusement pour lui, il avait compté sans un ennemi dont il était fort difficile de surprendre la vigilance : c'était Stilicon. Cet habile général fit occuper par son armée les défilés de l'Étrurie. Lorsque Rhadagaise, qui ne soupçonnait pas sa présence, s'y engagea, il se trouva enfermé dans un cercle qu'il ne lui fut pas possible de rompre. Ce fut une déroute complète et un immense désastre pour les Barbares. Une seule victoire de Stilicon avait délivré l'Italie, pour quelque temps du moins, des dangers dont la menaçait cette invasion formidable, et Rome put respirer en attendant Alaric, qui n'était pas loin.

Le second corps, formé de Vandales, ne comptait probablement pas non plus rencontrer de résistance, lorsqu'il se trouva en présence des Franks, qui ne se montrèrent pas disposés à lui laisser passer le Rhin. Pour cette fois, ces Franks avaient pris fort au sérieux leur titre d'alliés du peuple romain, et ils étaient prêts à le prouver, en faisant à la Gaule menacée un rempart de leurs vaillantes cohortes. Cette attitude surprit et irrita les Vandales; car ils n'avaient pas supposé que des frères pussent faire cause commune avec leurs ennemis. Elle ne leur sembla pourtant pas de nature à leur faire changer de dispositions. Ils n'en persistèrent donc pas moins dans leur premier dessein de passer le fleuve sur le point même où une résistance inattendue essayait de les en empêcher. Mais ils furent mis en déroute et durent rétrograder, en laissant leur propre roi mort sur le champ de bataille.

Quant au troisième corps d'invasion, formé par les Suèves

réunis aux Alains, il trouva le passage du Rhin supérieur défendu par les Alamans, qui, à l'exemple des Franks, semblaient fermement résolus à combattre pour la cause romaine. Ici, toutefois, les choses se passèrent autrement.

Soit, en effet, que les Alains et les Suèves ne se trouvassent pas assez forts pour engager immédiatement une lutte avec les Alamans, et qu'ils attendissent de nouvelles recrues; soit qu'ils manquassent d'ensemble, et par suite de décision dans leurs mouvements, ils s'arrêtèrent, au lieu de se précipiter en avant comme l'avaient fait les Vandales, et se prirent à délibérer plutôt que de combattre. Ils furent loin de se mettre d'accord. La manière de voir des chefs était si différente, que, pour les uns, il était urgent de tenter de vive force le passage du fleuve, tandis qu'aux yeux des autres, la prudence conseillait de s'abstenir, en attendant une plus favorable occasion. Les Alains, qui s'entendaient avec les Suèves, avaient deux rois qui ne s'entendaient pas du tout entre eux. Or, l'un d'eux, ne voulant se ranger ni du côté de ceux dont la prétention était de combattre sans retard, ni du côté de ceux qui jugeaient prudent de s'abstenir, prit le parti de trahir ses compagnons et d'aller, à la tête de son peuple, grossir les rangs des Alamans, ses ennemis.

Qui ne devinerait, à ce trait, le fantasque personnage dont Paulin nous a raconté un des exploits, et qui devait renouveler, quelques années plus tard, devant Bazas, la comédie qu'il jouait alors avec tant de succès sur les bords du Rhin? C'était bien Goar; et ce qu'il faisait dès le début de l'invasion, annonçait ce qu'il était capable de faire par la suite. C'était sa politique à double face qui se révélait ainsi; vraie politique de roi Barbare, sans principes et sans scrupules; vivant au jour le jour, tantôt de trahisons, tantôt de petits expédients ou de ruses vulgaires; faisant de ses ennemis de la veille ses alliés du lendemain; tantôt zélé défenseur de Rome, tantôt ardent

à la combattre; inconstant enfin partout et toujours, si ce n'est dans une seule chose : la passion de la mise en scène et la manie des coups de théâtre.

Nous connaissons assez Goar. Après sa trahison, l'autre roi des Alains alla se joindre aux Vandales, qui venaient, nous l'avons vu, d'être battus par les Franks. En sorte que tous, Alains, Vandales et Suèves, purent risquer le passage du Rhin. Cette fois-ci, les Franks, malgré leur bravoure, se virent culbutés sous une masse dont le choc dut être irrésistible, et la Gaule fut définitivement envahie.

III

Quelques historiens, M. Guizot, par exemple, se sont efforcés d'atténuer le caractère de l'invasion, en l'expliquant d'une manière qui peut être ingénieuse, mais qui ne résiste pas plus aux faits qu'aux témoignages contemporains. Pour parler seulement ici de ce qui tient directement à mon sujet, je vois la présence des Barbares causer la ruine de Paulin; et Paulin, toujours sous le coup de leurs menaces, ne peut s'y soustraire puisqu'il les rencontre partout. Combien de riches propriétaires étaient alors dans le même cas, et comment pourrait-on soutenir, avec la plus légère apparence de raison, que l'irruption des Barbares sur les terres de l'Empire n'a point été pour eux un fléau égal à tous ceux auxquels elle a été comparée?

Ce que dit Paulin du séjour des Goths dans Bordeaux a grand besoin d'être éclairci par l'histoire, mais suffirait pour donner une idée des procédés habituels aux envahisseurs de l'Empire. Après la prise de Rome par Alaric, en 410, Ataülfe, son beau-frère, qui lui succéda, fit une brusque invasion dans la Gaule méridionale, et occupa Burdigala, en compagnie des Alains, ses nouveaux alliés. Il prétextait n'avoir d'autre but,

en poursuivant cette campagne, que de travailler dans l'intérêt des Romains. Quoi qu'il en soit, il fut reçu en 412, comme ami, par les habitants de la riche cité.

A quelque temps de là, les Goths et les Alains se voyaient tout à coup menacés par une nombreuse armée, que le patrice Constance était parvenu à former et à faire marcher contre eux. Pris au dépourvu et n'ayant pas le temps de préparer leurs moyens de défense, ils furent contraints d'abandonner les villes dont ils s'étaient emparés. Mais, pleins de fureur et de dépit, ils y commirent, avant de partir, toutes sortes d'excès, et leur brutalité s'exerça surtout contre les habitants de Bordeaux, au nombre desquels se trouvait alors Paulin. C'est après avoir saccagé la capitale de l'Aquitaine qu'ils se dirigèrent, ainsi que nous l'avons dit, sur Bazas, où ils se proposaient de renouveler les mêmes actes de dévastation.

Les succès des armées impériales ne pouvaient être que passagers. C'étaient les Barbares qui, en définitive, restaient les maîtres de la situation. Aucun obstacle sérieux, aucune résistance efficace ne se dressait pour les arrêter.

La résignation, qui est quelquefois une vertu chez les forts, parce qu'elle implique un sacrifice, n'est que nécessité chez les faibles. On ne se résigne généralement à mourir que lorsqu'on n'a plus assez d'énergie pour affronter les luttes de l'existence. D'ailleurs, comment les chefs de la société romaine auraient-ils pu combattre avec efficacité les fléaux qui fondaient sur eux? Était-il possible qu'ils n'eussent pas conscience de leur faiblesse, et qu'ils ne se sentissent pas impuissants dans la situation où ils se trouvaient? Au dehors des villes, c'est l'invasion qui les menace, en attendant qu'elle les frappe; au dedans, ce sont les esclaves qui se soulèvent, comme à Bazas, et, — Paulin n'hésite pas à le dire, — ces ennemis-là sont plus terribles que les autres. Pour le reste

du peuple, il ne comprenait certainement pas, mais il devinait, par une sorte d'instinct, qu'une nouvelle société pouvait sortir de la Barbarie, tandis que le despotisme tue les sociétés sans retour. Il ressentait donc parfois autant de sympathie pour les Barbares, qu'il éprouvait de répulsion et de mépris pour ses maîtres.

Une seule chose avait fait la grandeur de la société romaine : c'est la liberté. Quand elle l'eut perdue; quand le despotisme, avec les inévitables conséquences qu'il enfante, soit dans l'ordre moral, soit dans l'ordre politique et économique, se fut implanté chez elle, on la trouva sans force pour lutter contre la dissolution et contre la mort.

Quant à la Gaule, comme elle était la portion la plus vivace de l'Empire, elle ne se résignait pas facilement à mourir. Le gouvernement central ne songeait à elle que pour épuiser ses dernières ressources, et livrer ses misérables populations à l'avidité du fisc. Il l'oubliait complétement, il fermait l'oreille à ses appels désespérés, toutes les fois qu'il s'agissait de la secourir en lui envoyant de l'argent ou des soldats. De là ses cris de détresse, ses malédictions et ses continuelles révoltes. Comme le chef gaulois que fait parler Sidoine Apollinaire, elle avait le droit de s'écrier :

Portavimus umbram
Imperii......

De plus, elle comprenait qu'elle devait mourir, si le poids de cette ombre de l'Empire l'accablait longtemps encore; et c'est pour cela qu'elle s'efforçait de s'en débarrasser en se proclamant indépendante, — croyant que la vie lui serait rendue le jour où elle aurait reconquis la liberté!

ÉCLAIRCISSEMENTS ET NOTES.

I

SUR SAINT PAULIN.

Les dispositions et les circonstances sous l'influence desquelles Paulin se convertit au christianisme sont parfaitement connues; c'est lui-même qui a pris soin de nous les révéler dans un morceau fort curieux, que M. J.-J. Ampère, dans son *Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle* (1), a traduit ainsi :

« L'âge qui s'avançait, — dit Paulin, — la considération qui m'a entouré dès mes plus jeunes années, ont pu hâter la gravité de mes mœurs; la faiblesse de mon corps, mon sang déjà refroidi, ont pu émousser chez moi le désir des voluptés; en outre, cette vie mortelle, si fréquemment exercée par les peines et les tristesses, a pu m'inspirer l'éloignement des choses qui me troublaient, et augmenter mon amour pour la religion par l'effroi du doute et la nécessité de l'espérance. Enfin, j'ai trouvé où me reposer des calomnies et des voyages. Délivré des affaires publiques, enlevé au tumulte du barreau, j'ai célébré le culte de l'Église au sein du repos des champs, dans une agréable tranquillité domestique; de sorte qu'ayant peu à peu retiré mon âme des agitations du siècle, l'ayant accommodée par degré aux divins préceptes, j'ai passé insensiblement, et comme d'une route voisine, au mépris du monde et à la société du Christ. »

(1) T. Ier, liv. Ier, chap. VII, p. 273.

II

SUR AUSONE.

Ausone nous offre un exemple frappant de la rapidité avec laquelle pouvaient faire leur chemin ceux qui avaient acquis de la célébrité comme rhéteurs.

Il fut d'abord précepteur de Gratien, puis comte, puis questeur, puis préfet d'Afrique et d'Italie. En 378, il passa à la préfecture des Gaules, avec son fils Hesperius; en 379, enfin, il devint premier consul.

Voici une curieuse lettre que l'empereur Théodose lui adressa, et qui prouve de quelle considération jouissait le vieux rhéteur :

Théodose Auguste à Ausone son père,

Salut.

« Mon amour pour toi, et mon admiration pour ton génie et ton savoir, qui sont bien grands, ont fait, mon bien-aimé père, que j'ai mis de côté la réserve ordinaire aux autres princes, et que je t'envoie en ami un billet de ma main, pour te demander, non certes en vertu de mon droit royal, mais au nom de notre affection privée, de ne pas me dérober la lecture de tes écrits. Je les ai lus autrefois; mais, avec le temps, je les ai oubliés, et je les désire encore, non-seulement pour revoir ceux qui me sont connus, mais encore pour posséder ceux qui les ont suivis, et que la renommée vante avec éclat. Tu n'hésiteras donc pas, toi qui m'aimes, à les tirer pour moi de l'armoire de ta bibliothèque, imitant ainsi l'exemple des meilleurs écrivains, dont tu as bien mérité d'être l'égal, et qui soumettaient à l'envi leurs œuvres à Octavien Auguste, maître de l'Empire, en l'honneur duquel ils créaient beaucoup et sans fin. Je ne sais s'il les admirait autant que je t'admire; mais à coup sûr il ne les aimait pas davantage. Adieu, père [1]. »

[1] *Ausonii opera,* t. I, p. 343. Édit. Panckouke, traduct. de F. Corpet

III

SUR L'EUCHARISTIQUE DE PAULIN.

« L'*Eucharistique*, — dit M. Corpet, — qui, à la fin du premier volume de son Ausone, a donné la traduction du poème de Paulin, est un monument historique et littéraire qui méritait d'être plus connu. Mais il est fort rare; il n'a encore été, je crois, publié que trois fois en entier, par Margarin de la Bigne d'abord, dans l'*Appendice* de sa *Bibliothèque des Pères*, en 1579; ensuite par Daumius, avec ses Notes et celles de Barth, à la suite des poésies de Paulin de Périgueux, à Leipzig, en 1681; et enfin à Pesaro, en 1766, par l'éditeur de la *collectio Pisaurensis* (t. VI, p. 1). Dom Bouquet, dans la collection des *Historiens des Gaules*, n'en a donné que quelques passages (t. I, p. 772). Je n'ai donc point hésité à le reproduire après en avoir corrigé le texte sur l'édition de Daumius et les Notes de Barth... (1) »

IV

SUR LA FAMILLE DE PAULIN.

Hesperius, fils d'Ausone et père de Paulin, cessa d'être préfet des Gaules en 380. Quatre ans plus tard, l'empereur Valentinien II l'envoya de Trèves à Rome pour y remplir une importante mission dont il l'avait chargé. Il s'agissait d'examiner les plaintes dont Symmaque, alors préfet de cette dernière ville, avait été l'objet. Hesperius, qui avait aussi été vicaire des préfets de Macédoine et proconsul d'Afrique, paraît avoir joui d'une grande considération. L'époque de sa mort doit être placée vers l'année 406.

(1) *Ausonii opera*, t. I, p. 309-310.

Paulin eut deux frères : l'un, celui dont il dit quelques mots dans son *Eucharistique,* attaqua la validité du testament de son père, dans l'espoir de dépouiller sa mère des avantages que lui assurait ce testament. Paulin combattit avec autant d'énergie que de succès les injustes prétentions de ce fils ingrat.

L'autre mourut en bas âge, et a été chanté par Ausone, qui lui consacre sa onzième *parentale :*

Tu quoque maturos, puer inmature, dolores, etc...

On lui avait donné le nom de *Pastor,* parce que sa naissance avait été célébrée par les sons d'une flûte de berger. Ausone paraît l'avoir tendrement aimé, car il en parle avec une véritable émotion. Le pauvre enfant périt victime d'un funeste accident : il fut frappé d'une tuile qui échappa, du haut d'un toit, à la main d'un ouvrier.

« Hélas! s'écrie Ausone, que de projets, que de bonheur tu me détruis là, ô Pastor! C'est ma tête que cette tuile en tombant a brisée! N'était-ce pas à toi plutôt de pleurer le terme de ma vieillesse et de gémir tristement à mes funérailles (1)? »

Quelque temps après que Paulin eut été chassé de Bordeaux par les Barbares, ses deux fils voulurent rentrer dans cette ville, où ils espéraient jouir d'une plus grande liberté. Ils parvinrent à y toucher les revenus des biens qu'y possédait leur père, et les partagèrent volontairement avec lui.

Paulin, qui n'avait pas approuvé leur conduite, finit par se féliciter de leur présence à Bordeaux. Il n'était pas exigeant, d'ailleurs, puisqu'il n'est pas éloigné d'admirer la conduite de ses deux fils, lesquels, dans cette circonstance, n'ac-

(1) *Ausonii opera,* t. Ier, p. 141.

complissaient pourtant que la moitié de leur devoir envers lui.

V

SUR LES INVASIONS DES BARBARES.

On ne comprendrait point comment les invasions des Barbares, causes de tant de désastres, n'auraient pas profondément impressionné ceux qui en étaient les victimes ou seulement les spectateurs. A cet égard il ne saurait y avoir aucun doute, et les témoignages les plus significatifs abondent. Je ne reproduirai pas les passages d'auteurs contemporains, que tout le monde connaît, parce que tous les historiens les ont cités, mais je mentionnerai celui de saint Jérôme, dont la correspondance est un des monuments les plus curieux de la fin du IV[e] et du commencement du V[e] siècle, comme une des plus abondantes sources de renseignements où il soit possible de puiser pour l'étude attentive de cette époque.

J'avertis ici que je me servirai de deux éditions des œuvres de saint Jérôme. La première, que nous devons à MM. Grégoire et Collombet, a été publiée de 1837 à 1842, à Lyon et à Paris. Elle est en 10 volumes in-8°, qui renferment le texte, la traduction et de nombreuses notes.

La seconde contient la traduction seule; elle fait partie du *Panthéon littéraire,* et a été publiée à Paris, en 1838, par M. Benoît de Matougues, qui l'a dédiée à l'évêque de Meaux. On y retrouve parfois quelque chose de la véhémence de l'original.

En 396, saint Jérôme adresse, de son monastère de Bethléem, à Héliodore, une longue lettre dans laquelle il trace un tableau très-éloquent des invasions :

« Je ne puis sans horreur, — dit-il, — aborder toutes les calamités de notre siècle. Voilà vingt ans et plus que, entre Constantinople et les Alpes Juliennes, le sang romain coule

chaque jour. La Scythie, la Thrace, la Macédoine, la Dardanie, la Dacie, la Thessalonique, l'Achaïe, l'Épire, la Dalmatie, l'une et l'autre Pannonie, sont en proie au Goth, au Sarmate, au Quade, à l'Alain, aux Huns, aux Vandales, aux Marcomans, qui les ravagent, les déchirent, les pillent. Combien de matrones, combien de vierges consacrées à Dieu, combien de personnes distinguées par leur naissance et leur mérite, sont devenues le jouet de ces monstres! Les évêques ont été chargés de fers, les prêtres massacrés, ainsi que les clercs de tous les ordres. Les églises ont été renversées, les chevaux ont stationné aux autels du Christ, les reliques des martyrs ont été enlevées de leurs tombeaux. Partout le deuil, partout les gémissements, partout l'image affreuse d'une mort inévitable. Le monde romain croule, et pourtant nos têtes superbes ne savent pas encore se ployer. Quel courage penses-tu qu'il reste maintenant aux Corinthiens, aux Athéniens, aux Lacédémoniens, aux Arcadiens, et à tous les peuples de la Grèce qui sont au pouvoir des Barbares! Et encore je n'ai cité qu'un petit nombre de villes qui jadis étaient des royaumes assez considérables. L'Orient semblait à l'abri de ces maux, et ne les ressentait que par la consternation que lui causaient de fatales rumeurs; mais voilà que, l'an dernier, des loups, non pas de l'Arabie, mais du Septentrion, lâchés contre nous des extrémités du Caucase, ont parcouru en peu de temps de si vastes provinces. Combien de monastères ont été pris! Combien de fleuves ont eu leurs eaux rougies de sang humain! Antioche a été assiégée, ainsi que les autres villes que baignent l'Halys, le Cydnus, l'Oronte et l'Euphrate. Des troupeaux de captifs ont été emmenés; l'Arabie, la Phénicie, la Palestine, l'Égypte, sont asservies par la peur.

> Non, quand j'aurais cent voix, je ne pourrais jamais
> Compter tous ces malheurs, dire tous ces forfaits!
>
> VIRGILE, *Énéid. VI*, v. 627.

» Je ne me suis point proposé d'écrire une histoire; j'ai voulu seulement déplorer, en quelques mots, nos calamités. Du reste, pour retracer toutes ces horreurs, Thucydide et Salluste ne trouveraient pas d'expressions (1). »

Dans la même lettre, saint Jérôme soutient cette thèse, qui sera reprise plus tard et développée avec beaucoup d'éclat par Salvien, dans un livre éloquent, intitulé : *De Gubernatione Dei, Du Gouvernement de Dieu* ou *de la Providence* :

« Depuis longtemps nous sentons la colère de Dieu, et nous ne l'apaisons pas. Ce sont nos péchés qui font la force des Barbares. Ce sont nos vices qui amènent les défaites de nos armées; et, comme si ce n'était point assez de désastres, les guerres civiles ont moissonné presque plus de citoyens que le glaive ennemi. Ils étaient malheureux les Israélites, eux, en comparaison de qui Nabuchodonosor est appelé *serviteur de Dieu*. Nous sommes malheureux, nous aussi, qui déplaisons tant à Dieu que sa colère emploie pour nous châtier la rage des Barbares (2). »

En 407, saint Jérôme écrit à l'espagnol Julianus, qui joignait une illustre noblesse à la possession de grands biens, mais qui venait d'être frappé dans ses plus chères affections comme dans ses immenses richesses. La mort lui avait, en effet, enlevé ses deux filles et sa femme. Puis les Barbares étaient venus; ils avaient dévasté ses champs, volé ses troupeaux, pris ou massacré ses esclaves. Saint Jérôme lui prêche la résignation, en lui proposant Job pour modèle. Afin de l'engager à quitter le monde, il lui rappelle saint Paulin et le sénateur Pammaque, hommes illustres et pleins de foi,

(1) *Œuvres de saint Jérôme*. Édition Grégoire et Collombet, t. II, p. 272 et suiv. *Lettre à Héliodore*.

(2) *Œuvres de saint Jérôme*. Édition Grégoire et Collombet, t. II, p. 276. *Lettre à Héliodore*.

qui, non contents de s'être dépouillés de tous leurs biens, ont voulu consacrer à Dieu leurs propres personnes (1).

Plus d'une fois, les invasions avaient pour résultat de détruire les familles, dont les membres se voyaient brusquement dispersés. Pour échapper à la fureur des Barbares, pour ne pas grossir le nombre des esclaves qu'ils faisaient partout, le mari était obligé de se séparer de sa femme; il restait seul, au milieu d'une immense désolation (2).

Nous avons deux lettres de saint Jérôme adressées à la vierge Eustochia et qui ont été écrites en 410, année mémorable de la prise de Rome par les Goths. L'impression que ce grand événement fait sur lui est si vive et si profonde, qu'il en reste consterné, et se trouve, pour un moment, dans l'impuissance de continuer ses travaux bibliques. Pour lui, c'est la plus éclatante lumière du monde qui vient de s'éteindre, c'est la tête de l'Empire que les Barbares viennent de faire tomber, ou plutôt c'est l'univers entier qu'entraîne la chute d'une seule ville (3).

« Qui aurait jamais pensé, — s'écrie-t-il, — que Rome, cette Rome qui dominait par la victoire dans toutes les parties de l'univers, s'écroulerait; qu'elle serait tout à la fois et la mère et le tombeau de tous les peuples; qu'elle deviendrait esclave à son tour, celle qui comptait au nombre de ses esclaves l'Orient, l'Égypte et l'Afrique? Qui aurait jamais cru que l'obscure Bethléem verrait à ses portes d'illustres mendiants, jadis comblés de toutes sortes de richesses (4)? »

Dans une lettre adressée à Marcellin et à Anapsychia, sous la date de 411, saint Jérôme, après avoir dit quelques mots

(1) *Œuvres de saint Jérôme*. Édition Grégoire et Collombet, t. II, p. 276. *Lettre à Julianus*.

(2) *Ibid. ibid.*, t. V, p. 40. *Lettre à Rusticus*.

(3) *Ibid.* Édit. Benoît de Matougues, p. 620. *Lettre à Eustochia*.

(4) *Ibid. ibid.*, p. 621. *Lettre à Eustochia*.

de l'origine des âmes, revient sur les invasions des Barbares, sujet de toutes les préoccupations. Il annonce qu'il avait eu l'intention d'écrire un commentaire sur le prophète Ézéchiel, et d'achever enfin un travail qu'il avait déjà tant de fois promis, lorsque la nouvelle des dévastations commises par les Barbares en Occident, et à Rome en particulier, vint le troubler au point que toutes ses idées furent bouleversées, et qu'il en oublia jusqu'à son propre nom.

« Depuis, — ajoute-t-il, — j'ai gardé un long silence, sachant bien que c'était le temps des larmes. Cette année, j'en avais fait déjà trois livres (il s'agit toujours du commentaire sur le prophète Ézéchiel), lorsque les Barbares... faisant une soudaine irruption, et semblables à un torrent qui entraîne avec lui tout ce qu'il rencontre, ont ravagé avec tant de fureur l'Égypte, la Palestine, la Phénicie et la Syrie, que, sans la miséricorde du Christ, je n'aurais pu échapper à leurs mains. Que si les lois, suivant un grand orateur, se taisent au milieu des armes, à combien plus forte raison ne doit pas être interrompue l'étude de l'Écriture sainte, cette étude qui a besoin d'un grand nombre de livres et d'un profond silence; qui demande beaucoup d'application de la part des copistes, et surtout du repos et de la sécurité pour ceux qui dictent (1). »

Tout en faisant la part de l'exagération habituelle à saint Jérôme et de la facilité avec laquelle son imagination s'enflamme, il faut reconnaître que son témoignage a une grande valeur. Il est d'ailleurs confirmé par une foule d'autres; et cet ensemble de preuves justifie les métaphores *inondations, avalanches, tremblements de terre,* qu'on a spontanément appliquées aux invasions des Barbares, comme pour en peindre plus vivement les désastreux effets, et que M. Guizot condamne à tort, selon nous.

(1) *Œuvres de saint Jérôme*. Éd. Grégoire et Collombet, t. IV, p. 194. *Lettre à Marcellin et à Anapsychia.*

CONSIDÉRATIONS

SUR LA

CYCLOCÉPHALIE

PAR M. E. GINTRAC,

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET PROFESSEUR DE CLINIQUE INTERNE.

On appelle *cyclope* un monstre dont les deux yeux, très-rapprochés, souvent réunis et même confondus en un seul, ou encore à l'état rudimentaire, sont contenus dans une cavité orbitaire unique, traçant comme un *cercle* autour d'eux. Cette définition justifie l'étymologie des mots *cyclopie* ou *cyclocéphalie,* dont les synonymes sont, avec moins d'exactitude, *monopsie, monophthalmie.*

Ce genre de monstruosité prouve que l'imagination des poètes grecs et latins n'a pas seule fait les frais de l'invention des cyclopes. Mais si l'on aperçut quelque part un enfant né avec un œil au milieu du front, on ne le vit jamais se développer, devenir un homme, et encore moins un habile ouvrier. La confusion des yeux est liée à des vices d'organisation cérébrale qui s'opposent à la persistance de la vie.

Il est étonnant que, malgré le peu de rareté actuelle de cette monstruosité, malgré le sentiment de curiosité qu'elle aurait dû faire naître chez les médecins et les naturalistes, il faille arriver au XVIIe siècle pour trouver l'indication de quelques-uns des faits qui doivent en composer l'histoire. Les premières mentions furent incomplètes et peu exactes ; telles sont celles qu'on rencontre dans les écrits de Fortunio Li-

ceti (1), d'Aldrovande (2), de Pierre Borel (3), d'Olaus Borrichius (4), de Jaenisius (5). A la même époque et longtemps après, on recueillit aussi des faits de cyclopie chez divers animaux, tels que le cochon, le mouton, le bœuf, le chien, le chat, le cheval (6). Je ne m'arrêterai point à ces observations de tératologie comparée, pour ne pas donner trop d'étendue à ce travail, et parce que d'ailleurs ils n'éclaireraient pas l'histoire de la cyclopie humaine, dont les variétés et les types sont établis sur un nombre suffisant de faits.

On peut citer comme ouvrant la série des observations exactes, celles que Méry (7) et Littre (8) communiquèrent à l'Académie des Sciences de Paris, et celle dont Eller présenta la description très-détaillée à l'Académie de Berlin, au commencement du siècle dernier (9); puis vinrent les faits

(1) *De monstrorum causis, etc.* Patavii, 1616, p. 144.

(2) *Monstrorum historia.* Bononiæ, 1642, folio, p 449.

(3) *Historiarum et observationum medico physicarum.* Castris, 1657, p. 196. Sujet vu à Paris chez un chirurgien nommé Tamponet.

(4) *Acta Hafniensia,* 1671 et 1672. (*Coll. acad.*, t. VII, p. 174.) Fœtus vu à Paris chez le même chirurgien.

(5) Le fait publié par cet auteur dans les *Éphémérides des cur. de la nat.* (Decur. I, ann. 3, 1672, obs. 277, — et *Coll. acad.*, part. étr., t. III, p. 191), accompagné de deux figures, présente comme surcroît de monstruosité une inversion telle de la tête, que la face regardait en arrière. J'ai des doutes sur l'exactitude de cette disposition tout à fait insolite.

(6) Parmi les dissertations dans lesquelles ces descriptions sont données, je dois mentionner surtout celle de Speer, *De cyclopia,* Halæ, 1819 (il a donné, sous la direction de Meckel, la description de trois agneaux monopses); et celle de Ruben, *Descript. anat. capitis fœtus equini cyclopici.* Berolini, 1824.

(7) Cette observation est due à Bartholomée Seifar, médecin danois. Méry la présenta et la commenta. (*Mém. de l'Acad. des Sciences de Paris,* 1709, p. 16; — *Coll. acad.*, part. franç., t. II, p. 707.)

(8) *Mém. de l'Acad. des Sciences de Paris,* 1717, p. 285.

(9) *Mém. de l'Acad. de Berlin,* 1755. — *Ancien Journal de Médecine,* t. VI, 1757, p. 347.

recueillis par Delarue [1], Ploucquet [2], Tarsizio Riviera [3], Hooper [4], Collomb [5], Knape [6], Lobstein [7], Laroche [8], Lauth [9], Tiedemann [10], Dugès [11], Raddatz [12], Duane [13], Billard [14], Clauzure [15], Lacroix [16], Jourdan [17], Bardinet [18], Roemer [19], Roy [20], Otto [21], W. Vrolik [22].

A ces trente et quelques Observations, déjà consignées dans les annales de la science, je puis en ajouter une qu'il me

(1) *Ancien Journal*, t. VII, p. 278.

(2) *Observ. medic. decas*. Obs. V. (*Nova Acta Physico-Medica*. Norimbergæ, 1791, t. VIII, p. 25.)

(3) *Storia di uno monocolo*. Bologna, 1793.

(4) *Mem. of the medical Society of London*, 1794, t. II, p. 336.

(5) *Œuvres médico-chirurgicales*. Lyon, 1798, p. 458.

(6) *Monstri humani maximè notabilis descriptio anatomica*. Berolini, 1823.

(7) *Nervi sympathetici humani fabrica*. Parisis, 1823, p. 54.

(8) Thèses de Paris, 1823, p. 67.

(9) *Ibid.*, p. 65.

(10) Trois Observations dans un Mémoire de Tiedemann, traduit dans *Journal complém. des Sciences méd.*, 1824, t. XX, p. 213; — et dans *Journal des Progrès*, 1827, t. III, p. 55.

(11) *Revue médicale*, 1827, t. IV, p. 409.

(12) *De cyclopia*. Berolini, 1829, deux Observations: 1re, p. 19; 2e, p. 21.

(13) *The North American Med. and Phys. Journal*, 1830. (*Revue méd.*, 1830, t. II, p. 296.)

(14) *Anat. path. de l'œil*, dans traduction des *Mal. des yeux* de Lawrence. Paris, 1830, p. 459.

(15) *Revue méd.*, 1830, t. II, p. 59.

(16) *Transactions méd.*, 1833, t. XIII, p. 141.

(17) Thèses de Paris, 1833, no 203.

(18) *Bullet. de la Soc. anat.*, 1838, p. 232. — Le sujet, décrit avec beaucoup d'exactitude et de détails par M. Bardinet, est représenté dans la 33e livraison de l'*Anatomie pathologique* de M. Cruveilhier.

(19) *Expérience*, 1839, t. IV, p. 202.

(20) *Revue méd.*, 1841, t. III, p. 36.

(21) *Monstror. sexcentorum, etc.*, Vratislaviæ, 1841, tabula II, fig. V, p. 84; tabula III, fig. I, p. 88.

(22) *Tabulæ ad illustrandam Embryogenesin hominis et mammalium, tam naturalem quam abnormem*. Amstelodami, 1849, tabula XXVI; tabula LIII, fig. I, fig. VIII.

fut donné de recueillir il y a plusieurs années, et dont voici une note succincte.

L'enfant, né à terme, appartenait au sexe féminin; il poussa quelques cris et bientôt après expira. Le tronc et les membres avaient une disposition assez régulière. Toutefois, la main gauche se trouvait contournée comme par une pronation forcée.

La tête, vue par devant, paraissait fort petite. Du sinciput au menton, on trouvait 9 centimètres, et d'une oreille à l'autre, 7.

La face présentait sur la ligne médiane, et de bas en haut :

1° Une ouverture transversale située à 22 millimètres du menton et longue de 12 : c'était la bouche, dont on distinguait très-bien les rebords alvéolaires, et que remplissait la langue.

2° A 2 centimètres au-dessus, une saillie circulaire formée par un œil.

5° Quatre millimètres plus haut, un appendice cylindroïde, un peu aplati, percé à son extrémité libre, et dirigé de bas en haut et un peu à droite : c'était une sorte de trompe.

Le crâne de ce jeune sujet n'avait par lui même que de très-petites dimensions, mais il se prolongeait en arrière et à gauche pour former une tumeur très-volumineuse reposant sur la nuque et sur la partie postérieure du dos. Cette grosse tumeur ovoïde, ayant sa petite extrémité tournée en haut et continue au crâne, mesurait 12 centimèt. dans le sens de sa longuer et 9 dans celui de sa largeur; la peau amincie et quelques cheveux la recouvraient.

Telles étaient les dispositions anormales que présentait à l'extérieur la tête de ce fœtus. Voici les altérations qu'une dissection attentive permit de constater :

1° L'œil se montrait comme enchâssé entre quatre paupières bordées de cils et parfaitement continues entre elles, de sorte qu'on ne distinguait pas de commissures. Le globe avait un peu plus d'étendue transversalement que de haut en bas; il avait 2 centimètres dans le premier sens et 17 millimètres dans le second. La sclérotique ne présentait aucune trace de division, mais son ouverture antérieure était occupée par une cornée double, c'est-à-dire formant deux saillies allongées de bas en haut et

parfaitement soudées l'une à côté de l'autre : c'étaient bien deux cornées qui n'en faisaient qu'une. Dans l'intérieur de l'œil, je trouvai deux iris dont les pupilles étaient allongées de haut en bas; deux cristallins de forme sphéroïdale, le droit plus gros que le gauche; une seule choroïde, un seul corps vitré, une rétine. Deux nerfs optiques, réunis sous un névrilème commun, pénétraient par la même ouverture dans cet œil alternativement double et simple.

2° La trompe était constituée par un prolongement de la peau, formant un canal revêtu à l'intérieur par une membrane rougeâtre évidemment muqueuse. Entre ces tissus se trouvait une couche mince, résistante, élastique, dont la texture fibro-cartilagineuse était surtout marquée vers la base ou le lieu de jonction de l'appendice à la partie inférieure et médiane du frontal. Cette trompe, dans laquelle un stylet ordinaire pouvait facilement s'introduire, n'était perméable que jusqu'au point de son insertion. Par sa texture, cutanée à l'extérieur, muqueuse en dedans, et fibro-cartilagineuse dans l'épaisseur de ses parois, cet organe représentait le nez.

3° La tumeur, placée en arrière du crâne et du cou, contenait environ 250 grammes d'une sérosité légèrement trouble, d'un jaune citrin. Les parois de cette poche étaient constituées par la peau, par une couche mince de tissu cellulaire, et par une membrane vasculaire plus ferme et un peu plus épaisse vers l'occiput que vers l'extrémité évasée de la tumeur. Cette membrane se continuait dans l'intérieur du crâne par une large ouverture sygmoïde, à concavité tournée en haut et à bords parfaitement lisses, formée aux dépens de la partie écailleuse gauche de l'occipital. A travers cette ouverture faisait saillie un prolongement mou, mince, et de nature médullaire.

La cavité du crâne était fort resserrée, les pariétaux étaient rudimentaires, et le frontal déprimé. Le cerveau, très-petit, offrait à peine la trace de sa division normale; l'hémisphère droit était plus considérable que le gauche; les circonvolutions n'étaient séparées que par des sillons très-peu profonds; les ventricules étaient amples, remplis de sérosité.

Le cervelet, normal à droite, semblait atrophié à gauche; mais ce lobe ne manquait pas; seulement, il s'était allongé, et c'est lui qui faisait saillie dans la tumeur occipitale.

Le mésocéphale, volumineux, mais mou, était contenu, ainsi que le bulbe rachidien, dans un évasement fort large de la partie supérieure du canal vertébral. Le trou occipital était comme effacé, correspondant à la base de cette dilatation infundibuliforme, qui s'étendait jusqu'au commencement de la région dorsale. Le prolongement rachidien, après avoir offert un développement anormal dans sa partie supérieure, reprenait ses dimensions ordinaires et se terminait au niveau de la troisième vertèbre lombaire.

Il n'y avait chez ce sujet aucune trace des nerfs olfactifs; les optiques se rapprochaient en avant. La troisième paire était fort distincte. Je ne pus reconnaître la quatrième. Le trifacial offrait, dans la partie qui s'appuie sur le rocher, un renflement arrondi et consistant, d'où émanaient les trois branches de ce nerf. Les autres paires nerveuses n'offraient rien de particulier.

M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a divisé les cyclocéphaliens en deux séries : à la première se rapportent ceux dont les yeux sont séparés dans deux fosses orbitaires très-rapprochées, et à la seconde ceux dont les yeux confondus n'occupent qu'une seule cavité. Ces derniers sont, à proprement parler, seuls des cyclopiens; les précédents n'en présentent pas les vrais caractères. Ainsi, les *cébocéphales,* dont la face a été comparée à celle du singe, n'offrent qu'un rapprochement des yeux et des orbites par l'étroitesse ou l'atrophie des cavités nasales, et les *ethmocéphales* présentent en outre la transformation du nez en une trompe. Mais les faits relatifs à ces monstruosités sont rares dans l'espèce humaine; on ne peut guère citer comme exemple du premier mode qu'un cas décrit par Soemmering (1), dans lequel les lobes antérieurs

(1) *Beschr. u. abb. einiger missgeb. mainz,* 1791. (Speer, p. 6.)

du cerveau et les nerfs olfactifs étaient nuls, et l'ethmoïde à peu près effacé; et comme exemples de la seconde variété, une observation de Morgagni (1) et un fait communiqué par Isenflamm à Ploucquet (2), d'après une pièce conservée dans le musée d'Erlang. Dans ces deux faits, une trompe existait, les deux orbites étaient fort rapprochées, mais non confondues.

La véritable cyclopie résulte du rapprochement ou de la fusion des deux yeux dans une orbite commune.

M. Geoffroy Saint-Hilaire distingue la *rhinocéphalie*, caractérisée par la présence d'une trompe; la *cyclocéphalie*, dans laquelle l'appareil nasal est atrophié dans toutes ses parties; la *stomocéphalie*, qui offre un état rudimentaire ou très-incomplet de la bouche.

Mais ce dernier genre n'est qu'un degré peu avancé d'une autre forme tératologique qui sert de base à la famille des otocéphaliens; cette famille présente les genres *otocéphale, édocéphale, opocéphale*. Ce sont des cyclopiens avec ou sans trompe.

Ces divisions me paraissent trop multipliées; les divers faits peuvent se classer d'une manière plus naturelle et plus facile à saisir.

D'abord se présentent les monstres dont les deux yeux rapprochés, confondus ou atrophiés, occupent le centre de la face sans la moindre apparence d'un appareil nasal quelconque. C'est la *cyclopie* simple, ou cyclopie proprement dite. Les exemples en sont fournis par Littre, Lobstein, Lauth, Raddatz (Ire et IIe Obs.), Roemer, Roy.

Dans une deuxième série se trouvent les cas dans lesquels les deux yeux sont rapprochés et unis, et où le nez, refoulé en haut et ayant changé de forme, prend l'aspect d'une trompe.

(1) Epist. 48, n° 53.
(2) *Nova Acta nat. cur.*, t. VIII, p. 26.

Ce vice d'organisation doit s'appeler *rhino-cyclopie*. C'est le mode le plus commun. Il a été offert par les monstres qu'ont décrits Eller, Delarue, Ploucquet, Riviera, Hooper, Tiedeman (Ire et IIe Obs.), Dugès, Duane, Billard, Clauzure, Jourdan, Bardinet, Otto (Ire Obs.), Vrolik (Ire et IIe Obs.), et c'est ici que doit se ranger mon observation.

Le troisième mode est celui dans lequel les yeux sont confondus ou peu apparents, et la partie inférieure de la face, les mâchoires et la bouche d'une très-petite dimension, rudimentaires ou même nulles. Il résulte de cette absence de la partie antérieure et inférieure de la tête, que les temporaux se rapprochent et que les oreilles viennent prendre la place des mâchoires, à la partie supérieure du cou. Quand cette double anomalie n'offre aucune trace de nez, elle forme l'*astomo-cyclopie*. Les exemples en sont rares. Collomb et Knape en ont cependant produit; on doit en rapprocher un fait mentionné par Prochaska (1). C'est l'*apocéphalie* de M. Geoffroy Saint-Hilaire.

La quatrième variété présente, outre l'absence de la bouche, la conversion du nez en trompe, circonstance qui doit faire nommer cette monstruosité *astomo-rhino-cyclopie*. Un premier degré a été présenté par l'un des faits dus à Otto; une absence plus complète de la face a été constatée dans les observations de Seifar ou Méry, de Laroche, de Tiedemann (IIIe Obs.), de M. Vrolik (tabula XXVI).

Tels sont les quatre types auxquels peuvent se rattacher les véritables cyclocéphaliens.

Quelques remarques générales doivent être maintenant présentées sur leur manière d'être et sur les particularités de leur organisation.

1° Rien de constant n'a été reconnu relativement aux dis-

(1) *Journal des Progrès*, t. III, p. 65.

positions spéciales qui exposent les mères à produire ce genre de monstruosité. C'était souvent après deux ou trois enfants bien constitués qu'un cyclope naissait. On a parlé de coups, de chutes, d'impressions morales vives ([1]) ayant agi dans le premier ou le deuxième mois de la gestation. Un fait plus péremptoire a été rapporté par Jourdan. La mère du monstre que ce médecin a décrit avait été frappée, au commencement de sa grossesse, par la peinture effrayante qu'on lui fit de Polyphème.

2° Les fœtus cyclopes ont été expulsés de l'utérus à quatre mois (Dugès), à sept mois (Delarue, Hooper, Collomb), à huit moins (Raddatz, IIe Obs.), plus souvent à neuf (Eller, Laroche, Raddatz, Ire Obs.; Billard, Lacroix, mon Obs.).

3° Ils ont pu faire entendre quelques vagissements, exercer de légers efforts de déglutition; ils sont morts au bout de quelques secondes (Hooper), de quinze minutes (Clauzure), de vingt minutes (Duane), demi-heure (Ploucquet), deux heures (Jourdan), trois heures (Collomb), quatorze heures (Roy). C'est la période la plus longue de leur vie.

4° Tiedemann a remarqué que le plus grand nombre des cyclopes appartenait au sexe féminin. Parmi les observations les plus exactes dans lesquelles le sexe est indiqué, je trouve 11 individus féminins et 5 mâles. Ces derniers ont été vus par Eller, Tiedemann (IIIe Obs.), Raddatz (IIe Obs.), Duane, Jourdan. Il faut ajouter le sujet représenté par Jaenisius, et celui dont M. Cruveilhier a fait donner la figure sans description dans la 33e livraison de son anatomie pathologique, ce qui en porterait le nombre à 7 sur 18.

5° La tête des cyclopes est en général petite, à moins que quelque état morbide coïncidant n'ait développé les parois du crâne. Les téguments ont aussi quelquefois paru plus amples que ne le comportaient les surfaces osseuses sous-jacentes.

([1]) Tiedemann, IIe Obs.

Ils étaient flasques, plissés (Roy), ou même retombaient sur la nuque (Eller).

6° Plusieurs fois le front s'est montré saillant dans son milieu (Knape, Jourdan, etc.). On distinguait un (Raddatz) ou deux sourcils transverses ou obliques (Delarue, Laroche, Jourdan, Roemer).

7° Les paupières, placées sur la ligne médiane, ainsi que l'œil qu'elles recouvrent ou circonscrivent, ont présenté des dispositions diverses. Tantôt petites et rapprochées, elles couvraient un œil rudimentaire, ne laissant entre elles qu'une fente transversale (Vrolik) ou une petite division triangulaire imitant celle qui résulte de la piqûre d'une sangsue (Raddatz); tantôt plus larges, elles étaient au nombre de trois, une supérieure et deux inférieures (Knape), plus souvent au nombre de quatre, réunies par autant d'angles ou de commissures, dont deux médianes, l'une supérieure et l'autre inférieure, et deux latérales (Eller, Ploucquet, Riviera, Laroche, Tiedemann, Duane, Lacroix, Roy, Otto). Les bords libres de ces paupières représentaient une sorte de quadrilatère (Jourdan) ou de losange (Lacroix). Les paupières se sont montrées aussi parfaitement continues et traçant un véritable cercle autour de l'œil (Otto, Vrolik, tab. XXVI, mon Obs.). Sur les bords des paupières, on a souvent constaté la présence des cils et des follicules de Meibomius (Riviera, Tiedemann).

8° L'œil des cyclocéphaliens s'est présenté dans des états fort différents, rudimentaire et à peine visible, à peu près normal ou d'une texture complexe. C'est dans quelques cas de cyclopie pure, c'est-à-dire avec absence complète des organes de l'olfaction, que l'œil a lui-même disparu presque en entier (Roemer, Raddatz, Ire et IIe Obs. (1)). Cet état s'est

(1) *Anophthalmie cyclopique.* Siegmund Rosenstein, *Gaz. méd.,* 1855, p. 632.

montré aussi dans la rhino-cyclopie (Clauzure, Vrolik). Lobstein a vu l'absence d'une moitié des organes de l'olfaction, avec coïncidence de trompe, accompagnée de la nullité du globe oculaire (1).

Cet organe s'est souvent montré d'un volume ordinaire, ou plus gros qu'un seul ne l'eût été (Eller, Ploucquet, Tiedemann, IIIe Obs.; Otto, Vrolik, tab. XXVI), ou notablement élargi et ovalaire, ayant plus d'étendue transversale que de hauteur (Delarue, Duane); quelquefois il a paru simple dans toutes ses parties (Laroche, Tiedemann, IIe Obs.; Jourdan, Bardinet), ou simple en avant et double en arrière (Littre), ou simple en arrière et double en avant (Tiedemann, IIIe Obs.).

La sclérotique n'a jamais été complétement double; seulement elle a paru bilobée en arrière (Tiedemann, Ire Obs.). La cornée, au contraire, a souvent formé deux saillies distinctes, placées à côté l'une de l'autre (Ploucquet, Collomb, Knape, Tiedemann, Ire Obs.; Dugès). D'autres fois les deux cornées, bien que distinctes, étaient fort étroitement rapprochées et unies (Duane, mon Obs.), et présentaient une figure ellipsoïde (Otto) ou ovalaire (Eller). La cornée s'est montrée recouverte d'une conjonctive rougeâtre (Eller), opaque (Otto), ou atteinte d'une sorte de staphylôme (Billard).

L'iris; nulle dans un cas (Otto), non perforée dans un autre (Eller), s'est montrée double (Ploucquet, Knape, Dugès, Duane), ou percée de deux pupilles (Delarue, Tiedemann, Ire Obs., mon Obs.).

On a vu aussi deux crystallins (Knape, Dugès, Duane, mon Obs.), ou un seul (Riviera, Collomb), volumineux et opaque (Eller). Il était absent dans un cas, ainsi que le corps vitré (Otto). Celui-ci était double chez un petit nombre de sujets

(1) *Nervi sympath.*, p. 52, § LXVI.

(Knape, Duane). La choroïde et la rétine se sont aussi présentées doubles en totalité ou en partie (Tiedemann, Ire Obs.; Dugès).

9° L'appareil musculaire qui entoure l'œil était ou réduit à quelques faisceaux (Collomb), ou composé de nombreuses bandes fibreuses, tantôt régulières (Tiedemann, IIe Obs.; Bardinet), tantôt plus ou moins confondues (Knape).

10° L'appareil lacrymal s'est composé d'une ou de deux glandes lacrymales (Eller, Tiedemann, IIIe Obs.; Jourdan), de points lacrymaux (Tiedemann, Duane, Jourdan, Roemer), et d'un canal dirigé vers la cavité buccale (Jourdan), où il s'ouvrait (Delarue).

On a trouvé tantôt une seule caroncule lacrymale, située à l'angle inférieur et moyen des paupières (Eller, Duane, Jourdan, Roy), tantôt deux caroncules, situées aux angles médians supérieur et inférieur (Delarue, Tiedemann, Ire et IIIe Obs.).

11° Les organes de l'olfaction ont constamment subi une agénésie plus ou moins entière. Elle était complète dans la cyclopie et l'astomo-cyclopie, puisqu'on ne distinguait pas plus de vestiges de nez à l'extérieur que de traces de cavités nasales dans l'épaisseur de la face. Mais dans la rhino-cyclopie et dans l'astomo-rhino-cyclopie, le nez, refoulé en haut, au-dessus de l'œil, persiste et prend une forme nouvelle; il a l'aspect d'une trompe. Cette sorte d'appendice peut varier. Elle s'est montrée dans quelques cas très-petite (Vrolik, Dugès), ou comme un tubercule pédiculé (Duane), ou elle était remplacée par une éminence arrondie, dure, élastique, formée d'un tissu cellulo-fibreux (Otto); mais en général elle a 2 à 3 centimètres de longueur; elle est à peu près cylindrique ou aplatie, déprimée sur l'un de ses côtés (Vrolik, figure de l'Obs. de Tiedemann), étroite à sa base (Delarue), ou large en cette partie (Otto), ou renflée à son extrémité libre (Tiedemann); là se trouve constamment un orifice. C'est l'ouverture

extérieure d'un petit canal qui règne dans l'épaisseur de la trompe, soit dans toute, soit dans la plus grande partie de son étendue, mais ne pénètre jamais au-delà, et n'a par conséquent aucune communication avec l'extérieur du crâne.

Dans la structure de la trompe, on trouve : à l'extérieur, un prolongement de la peau; à l'intérieur, une membrane muqueuse; dans l'épaisseur des parois, un tissu cellulo-fibreux et même fibro-cartilagineux; vers la base, chez certains sujets, quelques petits cartilages (Bardinet), ou des lamelles osseuses (Billard) fixées au frontal, directement (Lacroix) ou par le moyen de fibres ligamenteuses (Tiedemann). On a cru reconnaître aussi dans la trompe la présence de quelques fibres musculaires (Eller). A la base de cet organe et près de la partie supérieure de l'orbite, Jourdan a trouvé un corps membraneux, replié sur lui-même et très-vasculaire. C'était probablement une dépendance de la membrane muqueuse.

12° Les organes de la mastication, les mâchoires, la bouche, en un mot la partie inférieure de la face, ont plus ou moins fait défaut dans l'astomo-cyclopie et dans l'astomo-rhino-cyclopie. Les différents os de la face ont été remplacés par un seul os de forme triangulaire, dont l'un des angles, dirigé en avant et en bas, formait comme une sorte de menton arrondi (Collomb) ou pointu (Laroche) en forme de bec (*protuberantia rostriformis,* de Knape).

Quelquefois l'absence des maxillaires n'était pas complète, et on a pu retrouver dans ce détritus de la face des traces d'alvéoles et quelques rudiments de dents (Laroche).

13° La conséquence nécessaire de l'astomie est le déplacement des oreilles, qui se rapprochent et tendent à s'unir. Les pavillons deviennent très-obliques, les conduits auditifs convergent; une fente transversale (Knape) ou un simple orifice (Tiedemann, IIIe Obs.) communique avec l'extrémité supé-

rieure de la trachée et de l'œsophage (Méry, Tiedemann); les caisses du tympan sont réunies, les osselets de l'ouïe incomplets, les rochers plus ou moins confondus.

14° Ces changements dans la disposition extérieure de la tête des cyclopes en supposent de non moins importants dans l'état des organes intérieurs, et principalement de leur région antérieure. Les deux pièces du frontal sont intimement soudées; l'ethmoïde a disparu, ainsi que la faux et que plusieurs sinus de la dure-mère; le cerveau surtout présente de notables altérations; la séparation des deux hémisphères est à peine distincte ou entièrement effacée; les deux lobes antérieurs sont atrophiés et réunis en un seul; les circonvolutions et les anfractuosités sont remplacées par une surface uniforme et convexe; les ventricules ne forment qu'une cavité étroite. Les corps striés manquent quelquefois (Eller, Tiedemann, Duane), ainsi que le corps calleux (Eller, Lacroix, Roy), la voûte a trois piliers (Eller) et les tubercules mammillaires (Tiedemann, Lacroix). Le mésocéphale et le cervelet conservent le plus ordinairement leur intégrité.

15° Les nerfs olfactifs ont manqué presque constamment. Jourdan est, je crois, le seul qui en ait aperçu quelques traces. Les optiques sont allongés, grêles, aplatis, doubles en arrière, ordinairement accolés en un seul cordon en avant. L'absence de ces nerfs a été constatée dans quelques cas (Dugès, Lacroix, Roemer); celle de la quatrième paire, de la sixième, du facial, et de quelques branches de la cinquième, a eu lieu chez divers sujets.

16° Les vaisseaux cérébraux n'ont pas subi des retranchements proportionnés à ceux des organes encéphaliques. Jourdan a très-exactement suivi le trajet et les divisions de l'artère cérébrale antérieure et de l'artère ophthalmique; d'où il suit que l'agénésie n'a pas été le résultat d'une privation du fluide nutritif.

17° Différentes anomalies graves ont été observées chez les cyclopes; telles ont été l'absence de l'œsophage et de la trachée, en même temps que deux cœurs se trouvaient dans la poitrine (Collomb); l'absence des capsules surrénales (Eller), l'ectopie des viscères abdominaux par l'ombilic (Vrolik), la hernie cérébrale (Bardinet, mon Obs.), l'hydrocéphalie (Raddatz, IIe Obs., Otto), des doigts surnuméraires, etc.

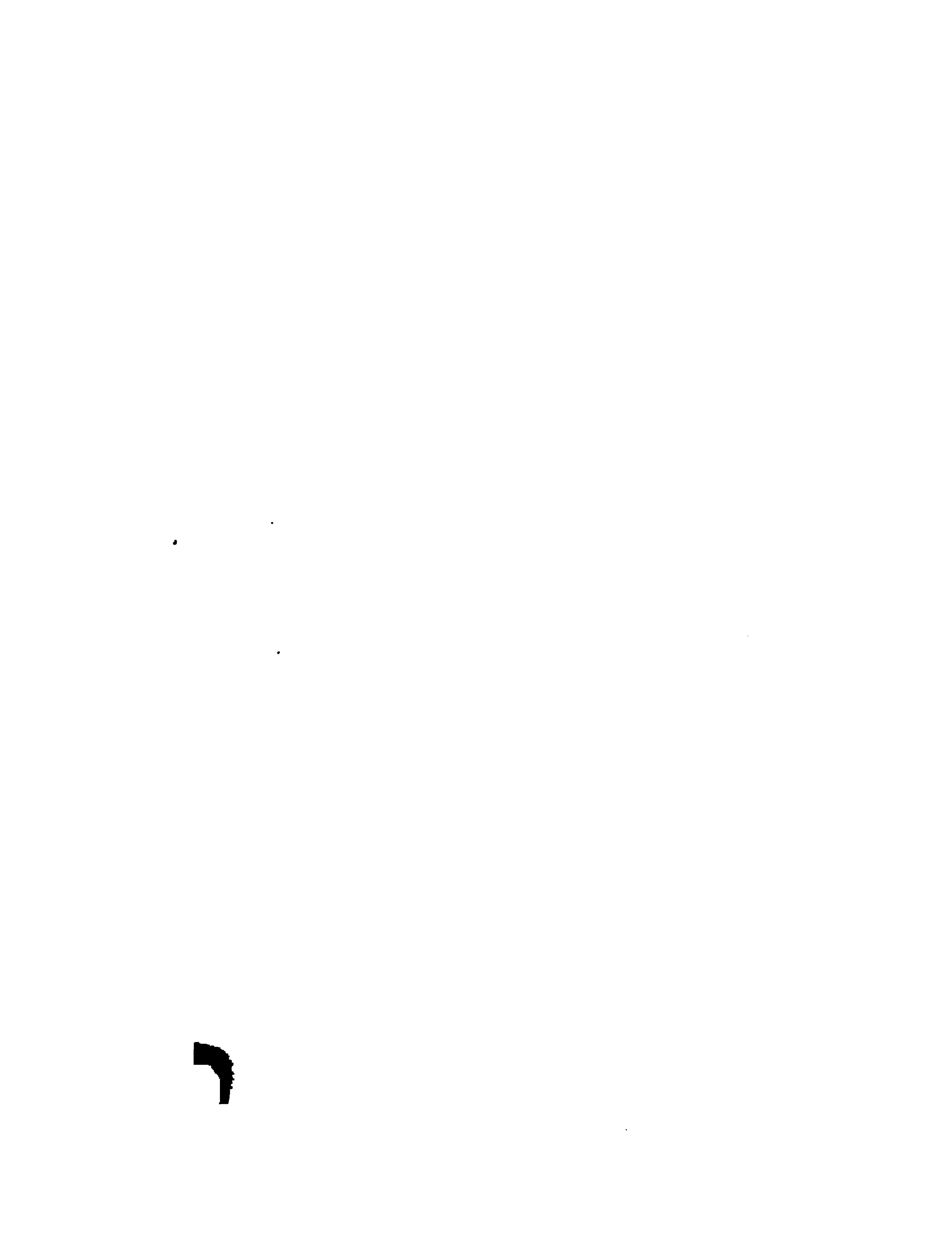
18° La cyclopie est évidemment le résultat d'un arrêt de développement des parties centrales et antérieures de la tête, c'est-à-dire de celles qui dans leur jonction primitive forment en avant la ligne médiane du crâne et de la face.

Cet arrêt de développement remonte aux premiers temps de la vie intra-utérine, peut-être à la troisième ou à la quatrième semaine.

Il est bien difficile de déterminer quel ordre de causes peut à cet âge arrêter d'une manière aussi exactement circonscrite l'évolution nutritive. Les commotions morales ou physiques éprouvées par la mère peuvent bien retentir sur le produit de la conception; mais comment se rendre compte de désordres locaux entraînant une organisation anormale déterminée avec une précision si remarquable?

Des causes extérieures, des pressions exercées sur l'embryon peuvent, on le conçoit, produire des lésions, des anomalies irrégulières, comme celles qu'a signalées Klinkosch chez un monstre décrit par lui avec soin (1); mais elles ne sauraient donner la raison de ces altérations parfaitement symétriques, de ces fusions si régulières subordonnées à des règles qui viennent fortuitement se substituer aux lois de l'état normal.

(1) *Dissertationes medicæ-selectiores pragenses*, t. I, p. 201.



DU
SENTIMENT

DANS LES CONFESSIONS, CONFIDENCES, ETC ;

PAR M. L'ABBÉ CIROT DE LA VILLE

chanoine honoraire.

On ferait des bibliothèques des volumes intitulés : *Confessions, Confidences, Mémoires* et *Souvenirs,* ou de ceux qui, sans en porter le titre, en contiennent les choses. Toutes les époques y prennent rang, de Job ou David à Silvio Pellico; toutes les situations, depuis le solitaire ou le roi, jusqu'au prisonnier. Des noms qu'on hésite à articuler ensemble viennent s'y heurter; on dirait même parfois s'y rapprocher : saint Éphrem et Chateaubriand, — saint Grégoire de Nazianze et Lamartine, — saint Augustin et Alfred de Musset, — sainte Thérèse et Georges Sand. Parmi tant d'hommes qui ont interrogé tout bas leur âme et qui se sont répondu tout haut afin d'associer leur siècle et l'avenir à leur entretien avec eux-mêmes, combien qui n'ont laissé tomber sur une page complaisante que des réponses artificielles, calculées, feintes, amoindries dans le chemin qu'elles ont parcouru, depuis la conscience jusqu'au livre! « Tous, disent-ils, nous écrivons » l'histoire de notre cœur; » pour beaucoup d'entre eux, n'en

est-ce pas le roman? « Hommes comme les autres hommes, » nous enregistrons pour eux nos passions, nous avouons nos » faiblesses communes. » Mais tandis que quelques-uns ne les font apparaître que décolorées, vieillies, vêtues, et vêtues de deuil, tant d'autres ne les produisent-ils pas au grand jour, jeunes, séduisantes, brillantes de plaisir et dans une décevante nudité? « Nous pleurons (et qui n'a pas le droit de » pleurer?) sur les misères d'une vie parquée entre le berceau » et la tombe; nous venons à notre tour porter des larmes, » recueillies avec soin, dans le calice où Dieu renferme les » douleurs de l'humanité. » Mais ces larmes sont-elles celles du repentir, qui use, à force de les refouler, les traces restées dans le passé, ou celles d'un regret désespéré qui remue des cendres éteintes pour les ranimer?

Il y a donc ici un double fait : d'une part, l'homme qui partout, qui toujours obéit au besoin de se révéler, de sortir de son secret où il étouffe, pour s'épanouir dans l'aveu intime où il respire à l'aise; puis l'homme qui, grandi par les hasards, les luttes, les périls, les naufrages même de son existence, sent aussi le besoin d'agrandir la scène de sa confusion, et appelle autour de lui, solennels témoins d'une grande expiation, consolateurs nombreux d'une grande infortune, son siècle et la postérité. D'autre part, dans cette communauté d'impressions premières, des tendances contraires, des résultats, des buts opposés comme le bien et le mal. Ouvrez un de ces livres : aussitôt des souffles divers passent sur votre visage, montent jusqu'à votre cerveau, descendent jusqu'à votre cœur, vous saisissent, vous enlèvent tout entier, et vous transportent : les uns, dans une région pure, sereine, où la chaste majesté de la vertu se dégage des vapeurs de la terre, et reste seule devant vous comme l'unique beauté, l'unique bonheur digne de votre amour; les autres, dans une sphère de tourbillons, d'inquiétudes, d'ennuis, de mécomptes,

de rêves, où la seule chose sérieuse, définie, conclue, c'est l'orgueil, l'égoïsme et la volupté. Vous vous indignez alors qu'une plume d'or, qui déclarait ne se tremper que dans les larmes, se trempe dans la boue. Vous vous demandez comment il se fait que des écrivains partis du même point, attachés au même sujet, arrivent à deux termes ennemis : le culte et la profanation du sentiment.

C'est à ce double trait que je voudrais réduire la comparaison que j'entreprends; elle est, pour tout homme soucieux de la moralité humaine, plus qu'un droit : elle est un devoir. Et à l'époque où nous sommes parvenus, lorsque tout ce qui a quelque nom jette sa vie mutilée à la publicité, elle est d'une impérieuse actualité. Lamartine a posé en principe la pudeur de l'écrivain en face d'un ami, et son irresponsabilité en face du public. « Pourquoi, en effet? dit-il. C'est qu'un » ami, c'est quelqu'un, et que le public ce n'est personne; » c'est qu'un ami a un visage, et que le public n'en a pas; » c'est qu'un ami est un être présent, écoutant, regardant, » un être réel, et que le public est un être invisible, un être » de raison, un être abstrait; c'est qu'un ami a un nom, et » que le public est anonyme; c'est qu'un ami est un confi» dent et que le public est une fiction. » Puis, s'adressant à l'individu, il continue : « Vous m'accusez de violer le mys» tère devant vous! vous n'en avez pas le droit : je ne vous » connais pas, je ne vous ai rien confié personnellement, à » vous; vous êtes un indiscret qui lisez ce qui ne vous est » pas adressé. Vous êtes *quelqu'un,* vous n'êtes pas le public. » Que me voulez-vous? Je ne vous ai pas parlé, vous n'avez » rien à me dire et je n'ai rien à vous répondre (1). »

Je ne crois pas qu'il y ait théorie plus égoïste, plus fausse et plus dangereuse; et on ne conçoit qu'elle ait pu séduire

(1) Lamartine, *Confidences* (Préambule).

son auteur et se glisser sous sa plume qu'à l'aide d'un mirage trompeur de style. Changez seulement les noms; substituez au *public* la *société;* comme le sophisme s'écroule! comme la vérité se fait jour! Vous avez parlé à la société par un livre, et cette société n'aurait pas le droit de vous répondre? Et nul de ses membres sur lequel peut descendre de vous un rayon de lumière ou des ténèbres, une rosée bienfaisante ou des foudres destructives; à qui vous présentez une coupe d'or, si vous voulez, mais pleine d'un vin généreux ou d'un poison mortel; à qui vous distribuez vos idées, vos émotions, vos aspirations, vos regrets, vos expériences; et nul de ces hommes auxquels vous vous donnez ainsi en pâture ne serait en droit de contrôler votre don, de vous demander compte de la vie intellectuelle et morale que vous lui versez, de vous dire en un mot si vous l'avez instruit ou si vous l'avez égaré, si vous l'avez guéri ou si vous l'avez blessé, si vous l'avez sauvé ou si vous l'avez perdu? Vous consacreriez la liberté du lettré qui traîne, à travers dix volumes, son père et sa mère, l'ignominie au front, jusqu'aux gémonies de l'histoire; vous garantiriez un laisser-passer à cette phrase cinique : « Trouvez bon que je parle de mes proches et de moi- » même comme je l'entends [1]! » et vous ne réserveriez pas même aux petits de l'intelligence, de la fortune, du crédit, la faible revanche du bon sens contre le génie, de protester, au nom de la vertu, de l'honneur, de la piété filiale, de tous les nobles instincts qui vivent encore dans l'humanité, contre cet indigne abus de la parole et de la publicité, du talent et de la célébrité?

Saint Grégoire de Nazianze avait une bien autre idée de la solidarité humaine, des rapports réciproques de l'écrivain avec la maison, avec l'âme, dans laquelle il entre par son li-

(1) Georges Sand, *Mémoires.* — *Lui et Elle.*

vre; de cet entretien familier, mystérieux, dont les deux interlocuteurs s'apprécient, se jugent, se suppléent, s'entr'aident, s'équilibrent, dans des joies, des douleurs, une félicité communes. « J'entreprends, disait le docteur-poète, l'histoire » de ce que les uns appelleront *mes adversités,* et les autres » *mes prospérités,* selon leurs différentes manières de voir. » Je ne prononcerai point seulement d'après la mienne; je se» rais un juge suspect. Mais quoi qu'il en soit de ces apprécia» tions, la poésie est un agréable remède à la tristesse, un » enseignement en même temps qu'un plaisir pour la jeunesse, » une exhortation pleine de charmes. C'est à vous que je m'a» dresse, à vous qui avez été autrefois mon peuple... Écou» tez, ô hommes! l'homme le plus ennemi du mensonge, et » qui, à travers les nombreuses vicissitudes par lesquelles il » a passé, a pu recueillir une plus grande connaissance des » choses (1). »

Saint Augustin, dans ses *Confessions,* dans ce livre écrit avec le sang de ses blessures, bien loin de se déguiser ou de décliner la responsabilité de sa plume, ne la perd jamais de vue. Il ne se croit pas permis de faire, même au plus importun, au plus critique, cette fière réponse : « Je ne vous ai » pas parlé, vous n'avez rien à me dire. » Mais tous ont droit de l'interroger; à tous il est redevable d'une solution, d'un remède, d'une réparation ou d'une espérance. Nul ne lui est étranger. « Que la vérité, Seigneur, soit donc dans » mon cœur qui se confesse à vous; qu'elle soit dans cet écrit » qui me confesse à tous!... C'est à mes frères que je veux » me dévoiler; qu'ils respirent à la vue de mes biens; qu'ils » soupirent à la vue de mes maux. Mes biens sont votre ou» vrage et vos dons; mes maux sont mes crimes et votre » justice. Qu'ils respirent là, qu'ils soupirent ici... Ce n'est

(1) Saint Grégoire de Nazianze (Poème de sa vie).

» pas un petit avantage, Seigneur mon Dieu, que plusieurs » vous rendent grâce du bien qu'il vous a particulièrement » plû de me faire, et que plusieurs vous prient pour que j'ob- » tienne de vous ce qui me manque encore... Voilà quel est » le fruit de mes confessions, de me montrer non-seulement » tel que j'ai été, mais tel que je suis; de me montrer non- » seulement devant vous, avec une joie intérieure mêlée de » crainte, et avec une douleur secrète mêlée d'espérance, » mais encore en présence de tous ceux, parmi les enfants » des hommes, qui croient en vous, qui s'associent à ma joie, » de même qu'ils me sont associés dans ma condition mor- » telle; citoyens avec moi de la même patrie, comme moi » voyageurs dans ce lieu d'exil, qui me précèdent, qui m'ac- » compagnent, qui me suivent dans le voyage de la vie (1). »

On se retrouve, en lisant les *Prisons de Silvio Pellico,* en présence de ce triple interlocuteur avec lequel tout homme qui pense, mais surtout qui pense tout haut, est tenu de garder le respect, Dieu, les hommes et soi-même. « Pour » mieux m'affermir dans ce dessein (de soumission aux dé- » crets de Dieu), je résolus de développer désormais avec » exactitude chacun de mes sentiments, en les mettant par » écrit... Les méditations auxquelles je me livrais avaient à » peu près une forme biographique. Je faisais l'histoire du bien » et du mal survenu en moi depuis mon enfance, discutant » avec moi-même, m'efforçant de trouver la solution à tous » mes doutes, coordonnant du mieux que je pouvais toutes » mes connaissances, toutes mes idées sur chaque chose. » Quand j'avais ainsi rempli de mon écriture toute la surface » de la table, je lisais et relisais, je méditais ce que j'avais » déjà médité... Je continuais ainsi mon histoire, souvent » ralentie par les digressions de tout genre, par l'analyse de

(1) Saint Augustin, *Confessions,* liv. X, chap. III et IV.

» tel ou tel point de métaphysique, de morale, de politique, » de religion; et quand tout était plein, je me remettais à » lire, à relire... L'habitude d'écrire mes pensées avait con- » tribué à fortifier mon âme, à me détromper des vanités... » O solitude bénie! m'écriai-je... Je recommencerai à m'en- » tretenir avec Dieu, avec le cher souvenir de ma famille et » de mes véritables amis. Je me remettrai à écrire mes pen- » sées... pour étudier le fond de mon cœur et chercher à » l'améliorer, à goûter les douceurs d'une innocente mélan- » colie, mille fois préférable à nos images joyeuses et perver- » ses [1]. »

Voilà des sages auxquels la vie apportait plus que des années et des revers. Après l'avoir faite, ils l'ont écrite. Quand ils en ont dressé pour les autres et pour eux-mêmes le pieux et discret inventaire, ils y ont trouvé un mot, un acte, ou au moins une larme salutaire pour toutes sortes d'hommes et toutes sortes de situations. Non-seulement ce qu'ils ont écrit, mais encore ce qu'ils ont effacé, a eu son éloquence et son enseignement. Ils l'avaient compris, il y a là une haute question de dignité, de morale et d'utilité publique. Mais l'écarter en commençant à écrire sa propre vie; mais se révéler aux autres quand on ne s'est pas bien analysé soi-même; mais promener ses souvenirs dans tous les détails de ses erreurs et de ses passions, pour repaître une vaine curiosité; mais ouvrir la porte sacrée de son cœur comme l'histrion qui vous fait payer, avant d'entrer, son jeu et vos rires; mais vendre ce qu'on a de plus à soi, plus malheureux que l'esclave, qui, en vendant sa liberté et son travail, peut encore posséder son âme; mais faire trafic de ce parfum caché d'où émane toute une existence; de cette source intarissable qui arrose goutte à goutte chacune de nos heures; de ces réser-

[1] Silvio Pellico, *Mes Prisons*, p. 75, 76, 99.

ves du cœur, dernier trésor, dernier abri de l'homme à qui tout manque, n'est-ce pas une honteuse et sacrilége vénalité, une plaie saignante et contagieuse de notre époque?

Pourquoi faut-il qu'aussitôt qu'on signale ce mal, des noms illustres viennent le personnifier à tous les yeux? Pourquoi faut-il que le blâme jeté à nos mœurs littéraires retombe sur quelques littérateurs? Quand je tairais ici Chateaubriand et Lamartine, tout le monde les nommerait. Le bruit qu'ont fait les *Mémoires d'outre-tombe* et les *Confidences* n'est pas éteint; ces exemples n'ont pas cessé d'avoir des imitateurs. Comment l'auteur du *Génie du Christianisme* et l'auteur des *Méditations poétiques* sont-ils descendus dans ce déplorable agiotage de souvenirs, de larmes, de palpitations de cœur? C'est en vain qu'ils se montrent, leurs manuscrits à la main, luttant, pleurant, et ne les livrant enfin qu'à l'impitoyable nécessité qui leur tient le pied sur la gorge. Tout ce qui admire leur génie et leur talent, tout ce qui fait à chaque chose d'ici-bas la large part des vicissitudes et de l'humanité, tout ce qui voudrait donner aux idées et à leur valeur une élévation nouvelle, sent monter sa douleur au niveau de son admiration.

Et cependant, parmi ces biographies personnelles, il en est qui ont porté bien plus loin la profanation du sentiment! Il n'est que trop de ces faiseurs de *Confessions* qu'on croirait entendre dans les paroles du prisonnier dont parle Silvio Pellico : « Quoi que vous disiez de l'immoralité, je suis sûr » que mes récits vous amusent. Tous les hommes aiment le » plaisir comme moi; mais tous n'ont pas la franchise d'en » parler ouvertement. Je vous en dirai tant que je vous en» chanterai, et vous serez obligé en conscience de finir par » m'applaudir (1). »

(1) Silvio Pellico, *Mes Prisons*.

Ainsi un appel, appel calculé et coté, aux instincts dépravés du cœur humain, s'érige en système de fortune et de célébrité. Pauvre cœur humain! te voilà donc livré à une nouvelle exploitation! Les Augustin et les Éphrem déroulaient tes plis et replis pour en secouer la poussière, et ôter aux germes gâtés leur dernier abri. Les Rousseau et les Musset te creusent avec ironie, pour enfoncer plus sûrement les traits qui t'ont blessé. Ceux-là éteignaient tes feux, ceux-ci les attisent; ceux-là ouvraient dans ta douleur la source de la joie, ceux-ci ne laissent de réveil à ta folle ivresse que dans le suicide et la mort!

Faut-il aller plus loin de ce côté de la comparaison? Voulez-vous que je remue des obscénités afin d'exercer la coûteuse vengeance de les rejeter à la face de ceux qui les ont jetées à la société? Je les condamne à l'oubli; c'est le parti le plus modéré et le seul moral. Assez de causes légitimes de dégoûts et de préférences ressortiront de la manière dont les uns et les autres ont traité le sentiment de la famille, de la religion et de la personnalité.

Qu'un homme qui écrit sa vie me fasse rebrousser chemin jusqu'au château ou jusqu'à la chaumière où il a vu le jour; qu'il m'introduise près du foyer où il s'est assis avec un père, une mère, des frères et des sœurs; qu'il me les compte, qu'il me les montre; qu'il m'associe à un doux échange de respects, de tendresse et de dévouements; que je puisse me croire un instant un hôte, un membre de la famille, je n'ai pas droit de m'en plaindre. Je saisis au contraire avec bonheur cette main amie qui, par la conformité des souvenirs, me fait remonter le fleuve si rapide de la vie, et ramène au ciel de mon âme ses soleils les plus bienfaisants et les plus purs. Bien loin de moi de trouver insipide et malencontreux un auteur qui me raconte son allaitement, s'il sait en parler comme Augustin : « J'ai reçu les consolations du lait

» humain. Ni ma mère ni mes nourrices ne s'emplissaient » les mamelles; mais vous, Seigneur, vous me donniez par » elles l'aliment de l'enfance, selon votre institution et l'or- » dre profond de vos richesses. Vous me donniez aussi de » ne pas vouloir plus que vous ne me donniez, et à mes nour- » rices de me donner ce qu'elles avaient reçu de vous (1). »

Encore moins m'offusquerai-je de l'éloge d'un père et d'une mère dicté par la tendresse et la vénération, mesuré par la discrétion et la vérité. « J'avais un père, dit saint Grégoire » de Nazianze, singulièrement recommandable par sa pro- » bité. Vieillard simple dans ses mœurs, sa vie pouvait servir » d'exemple. C'était un second Abraham. Bien différent des » hypocrites de nos jours, il cherchait moins à paraître ver- » tueux qu'à l'être en effet. Engagé d'abord dans l'erreur, » depuis chrétien fidèle et zélé, pasteur ensuite, et l'orne- » ment des pasteurs. Ma mère, pour la louer en peu de mots, » ne cédait en rien à ce digne époux. Née de parents saints, » et plus sainte encore qu'eux, elle n'était femme que par » son sexe; supérieure aux hommes par ses mœurs. Tous » deux également célèbres partageaient l'admiration publi- » que (2). »

Si dans ces lentes pérégrinations de la pensée il y a de fréquents retours vers d'aussi dignes objets de reconnaissance et d'amour; si en remuant dans son cœur des années d'enfance et des années de jeunesse, des jours de tristesse et des jours de joie, des heures légères et des heures sérieuses, il s'en échappe des effusions répétées et uniformes des mêmes affections, qui les accusera d'être fades et monotones? On rêve, on se retrouve, on s'attendrit avec le Prisonnier de Venise dont le regard, à travers les barreaux de sa fenêtre, con-

(1) *Confessions de saint Augustin*, liv. I, chap. VI.
(2) *Saint Grégoire de Nazianze*.

temple une magnifique église, une magnifique cité et un ciel plus magnifique encore, et dont l'âme, plus libre que la nuée de pigeons qui voltigent autour de lui, va porter à ceux qui lui sont chers sa prière et son souvenir. On se sent emporté d'un même bond de cœur avec le professeur de rhétorique de Milan et sa pieuse mère, lorsque, sous ce même ciel d'Italie, appuyés contre une fenêtre, en face des jardins et de la mer d'Ostie, à la douce lumière des étoiles, ils se versaient mutuellement leurs pensées, et aspiraient des lèvres de leur âme aux sources d'une félicité où ils ne seraient plus séparés. Comme toujours, l'amour de la nature, de la famille et de Dieu se suivent, s'enlacent, et tirent du cœur humain de sympathiques accords!

Qu'on multiplie tant qu'on voudra dans les *Confessions* et *Confidences* des épisodes de ce genre, il n'est pas à craindre qu'ils y sèment répétition, longueur et ennui. Quand ils se plairaient à venir sans gène interrompre et retarder le récit, le lecteur ne s'en offensera pas; il leur saura gré de le traiter en ami de la maison; il ne se lassera pas d'entendre parler de ce qu'il aime, de ce qu'il a senti ou de ce qu'il a souffert. Une mère peut y prendre la parole, et son discours eût-il les proportions de celui de la mère de saint Jean Chrysostôme, s'il en a aussi l'éloquence simple et naturelle, nul ne songera à en accuser la longueur.

« Mon fils, disait-elle, il ne me fut pas donné de jouir long-
» temps des vertus de votre père. La volonté du Seigneur ne
» l'a pas permis. Sa mort, qui suivit de près les douleurs que
» j'avais endurées en devenant mère, nous laissa, vous or-
» phelin, et moi veuve encore à la fleur de l'âge. Ce que
» j'eus à souffrir, il faut l'avoir éprouvé soi-même pour le
» bien sentir. Non, il n'est point de paroles capables d'expri-
» mer à combien d'orages se trouve exposée une jeune veuve
» qui, nouvellement sortie de la maison paternelle, sans au-

» cune expérience des affaires, plongée tout à coup dans un
» deuil accablant, se voit obligée de soutenir le poids d'une
» situation au-dessus de la faiblesse de son âge et de son
» sexe !... » « Ne croyez pas, mon fils, » continue-t-elle ensuite, après avoir rappelé comment elle a soutenu l'orage et rempli ses devoirs, « ne croyez pas qu'en vous rappelant ces
» sacrifices, je veuille ici vous les reprocher. La seule recon-
» naissance que je vous demande, c'est de ne pas me rendre
» veuve une seconde fois, en rouvrant une plaie que le temps
» commençait à assoupir. Attendez que vous m'ayez fermé
» les yeux. Ma dernière heure n'est peut-être pas fort éloi-
» gnée. A l'âge où vous êtes, la jeunesse a droit d'espérer
» que l'on arrivera à une vieillesse reculée ; au mien, on ne
» peut plus songer qu'au terme de la vie. Lors donc que
» vous m'aurez rendu les derniers devoirs, que vous aurez
» mêlé ma cendre à celle de votre père, il vous sera libre de
» prendre telle direction qu'il vous plaira, de risquer les hasards
» de la navigation sur telle mer que vous voudrez ; mais jus-
» que-là, tant qu'il me restera un souffle de vie, supportez ma
» présence et ne vous ennuyez pas de vivre avec moi (1). »

Le même charme tient le cœur suspendu et ravi à la plaintive prière que Grégoire de Nazianze met dans la bouche de son vieux père pour le retenir près de lui et l'associer à ses travaux. Ce vif intérêt, M. de Lamartine le captive encore quand il sait prendre à la mère d'Augustin ce touchant mélange de tristesse et d'espérance qu'il prête à la sienne :

« Oh ! non : j'ai beau prier, j'ai beau me lever avant le
» jour pour aller à l'église assister avec les servantes, avant
» l'ouvrage, à ce premier sacrifice de l'autel qui semble plus
» efficace que les autres parce qu'il est plus matinal et plus
» recueilli dans l'obscurité, je n'obtiens rien. Mais je ne me

(1) Saint Jean Chrysostôme, *Traité du Sacerdoce*, liv. I, chap. II.

» lasserai pas, mon Dieu! reprit-elle; je ferai comme sainte
» Monique, qui pria contre tout exaucement, sans s'impatien-
» ter de votre lenteur, et qui obtint à la fin plus qu'elle n'atten-
» dait, un saint au lieu d'un fils, un guide au lieu d'un disciple,
» un enfant de Dieu au lieu d'un enfant de ses entrailles (1)! »

Ainsi, soins, conseils, leçons, exemples, reproches et larmes imprégnés de tendresse et de vertu d'un père ou d'une mère, occupent, dans ces histoires du cœur, la place choisie, abritée, profonde, inviolable, qu'ils tiennent dans le cœur lui-même.

Le chanoine Christophe Schmid, dont des milliers de grands et de petits enfants liront les *Souvenirs de ma vie,* non moins que les aimables contes, nous y fait entendre les touchants adieux de son père mourant : « Un jour que mon
» père soupirait à chaque instant sur son lit de douleur, ma
» mère lui dit : — Tu souffres bien ! — Oui, reprit mon père,
» et je vais mourir. Amène-moi mes enfants afin que je les
» bénisse. — Elle vint donc avec ses sept enfants, portant
» encore le plus jeune sur ses bras. Mon père, se dressant
» sur son lit, regarda longtemps le ciel et bénit ses enfants
» l'un après l'autre, en formant sur le front de chacun d'eux
» le signe de la croix. La mère et les enfants versaient d'a-
» bondantes larmes; le plus jeune pleurait aussi, parce qu'il
» voyait pleurer sa mère. Lorsqu'il eut béni tous ses enfants
» présents devant lui, il bénit aussi les deux autres, bien éloi-
» gnés du toit paternel : Joseph à Augsbourg, et moi l'étu-
» diant de Dillingen. — J'espère qu'avec l'aide de Dieu, dit-
» il, mon aîné Christophe fera tous ses efforts pour soutenir
» sa mère et servir de père à ses frères et à ses sœurs plus
» jeunes que lui (2). »

(1) Lamartine, *Confidences.*

(2) *Souvenirs de ma vie.* Mémoires du chanoine Schmid. — Tournay, Custerman, 1860.

Que de charmes ravissants, que d'émotions fécondes dans de pareilles scènes! On n'oublie jamais de tendres et pieux parents qu'on a vus ainsi sourire tout à la fois à la terre qu'ils quittent et au ciel qui les attend. Quand la mort en a fait des reliques du passé, nous les recueillons dans nos regrets, nous les embaumons dans nos souvenirs, nous les rappelons à la vie dans des pages d'une douce et persistante chaleur. A cette heure où se sont brisés les liens les plus forts qui nous attachent à ce monde, où s'est fait à côté de nous un vide qui ne sera jamais rempli, où nous avons senti notre être se déchirer en deux parts dont l'une survit à l'autre, pas d'homme, pas d'Augustin qui n'ait besoin de s'arrêter près de la tombe ouverte, et de jeter comme un parfum à des dépouilles sacrées, comme un défi au temps, qui passe sans pouvoir les emporter, des hommages, des larmes et des prières d'un incorruptible mélange.

« Cette âme pieuse et sainte, — dit le fils au sujet de sa mère,
» — vit tomber les chaînes corporelles. Je lui fermai les yeux,
» et dans le fond de mon cœur affluait une douleur immense,
» près de déborder en ruisseaux de larmes; et mes yeux, sur
» l'impérieux commandement de l'âme, ravalaient leur cou-
» rant jusqu'à demeurer secs...; car nous ne pensions pas
» qu'il fût juste de mener ce deuil avec les sanglots et
» les gémissements qui accompagnent d'ordinaire les morts
» crues malheureuses et sans réveil... Le corps porté à l'é-
» glise, j'y vais, j'en reviens, sans une larme... Alors que le
» cadavre est déjà penché sur le bord de la fosse où on va le
» descendre, pas une larme...; et peu à peu, me rappelant
» cette tendresse prévenante et sainte qui tout à coup me
» manquait, je goûtai la douceur de pleurer sur elle et pour
» elle, sur moi et pour moi. Et je donnai congé à mes pleurs,
» jusqu'alors retenus, de couler à loisir; et soulevé sur ce lit
» de larmes, mon cœur trouva du repos... Aujourd'hui, je

» répands devant vous, mon Dieu, pour cette femme, de bien » autres pleurs... Inspirez à vos serviteurs mes frères, à vos » enfants mes maîtres, que je veux servir de mon cœur, de » ma voix et de ma plume; tous tant qu'ils soient qui liront » ces pages, inspirez-leur de se souvenir à votre autel, de » Monique, votre servante, et de Patricius, dans le temps » son époux, dont la chair, grâce à vous, m'a introduit dans » cette vie... [1]. »

La mort de ceux qui nous ont donné la vie n'est pas seulement une déchirure et une plaie : c'est une secousse et un ébranlement. Il semble qu'autour de nous, le monde, comme au dedans de nous notre âme, s'écroule en débris. C'est un éclair pour qui est dans les ténèbres; c'est un coup de tonnerre pour qui est endormi. Il est donc juste de les faire figurer dans des drames intimes et d'en tirer des leçons. Nous n'aurions pas à dire d'Alfred de Musset : « Gardez-vous de ce » fruit vermeil mais gâté, » s'il eût conservé toujours la saveur des habitudes et des réflexions amenées en lui par la mort de son père :

« Bientôt je fus connu des pauvres. Le dirai-je? Oui, je le » dirai hardiment : là où le cœur est bon, la douleur est saine. » Pour la première fois de ma vie j'étais heureux, Dieu bé» nissait mes larmes, et la douleur m'apprenait la vertu [2].»

La piété filiale, en reprenant un à un tous les objets chéris du sanctuaire domestique pour leur donner son baiser, n'est pas tenue toujours d'en cacher les misères. Il est bon quelquefois de les laisser apercevoir; mais combien doit être respectueuse et délicate la main qui en soulève le voile! Sainte Thérèse n'a pas tu la passion de sa mère pour la lecture des romans; elle voulait signaler l'écueil où sa première jeunesse

(1) *Confessions de saint Augustin*, liv. IX, chap. XI. 12. 13.
(2) *Les Confessions d'un enfant du siècle.*

s'était brisée. Saint Augustin n'a pas fait grâce à sainte Monique de son goût naissant pour le vin, et de l'épithète effrontée dont la flagella une servante; mais c'est pour montrer la vertu qui se domine; c'est pour livrer à tous l'à-propos d'un traitement sévère, les dangers d'une pente insensible et le baume secret d'un reproche piquant.

On peut donc, en autobiographie, manier le blâme contre les siens. Mais comme il faut que la pointe en soit adoucie! comme le coup doit être ménagé et respectueux! Que les défauts restent des défauts; les faiblesses, des faiblesses; les travers, des travers : il y aurait crime à les travestir en qualités; mais il y a aussi sagesse, quelquefois à les dire, souvent à les taire. Dites-les s'ils peuvent éclairer la route commune où nous marchons, souvent à tâtons; dites-les s'ils ont fourni une matière difficile à la fécondation de la vertu; dites-les s'ils doivent jouer dans votre tableau l'effet des ombres rapprochées des jours, ou des retraites rapprochées des reliefs. Ne les arrachez pas à l'obscurité et à l'oubli; ne les éveillez pas d'un sommeil très-opportun, ne les forcez pas à venir à votre avant-scène s'ils n'y apportent que des physionomies douteuses ou grimaçantes, et s'ils n'y ajoutent qu'un rôle inutile ou scandaleux. Pourquoi éclairer ces tristes intérieurs où n'apparaissent que des affections violées, des devoirs trahis, des enfants jetés nus au vice et au déshonneur, des vieillards méprisés et haïs? Quel affreux courage que de choisir, parmi les morts à ressusciter, des fantômes sinistres couverts de haillons et de sang, pour la honte et le supplice des vivants! Quels respects, quelles sympathies assurez-vous à un père que vous représentez au milieu de ses parchemins, étranger dans son siècle, hôte dans sa famille; à une mère que son imagination et ses goûts égarent en dehors de la vie et des jouissances réelles; à des frères et des sœurs qu'on croirait, à vos appréciations, n'avoir de

commun avec vous que le nom? On ne sait si vous avez aimé ni si vous avez été aimé. On se demande, en vous lisant, si vous louez ou si vous blâmez cette étrangeté de mœurs, si vous l'offrez comme garantie ou comme péril. Dans une causerie de deux pages de Montaigne, racontant par le menu comment, dans la maison paternelle, tout le monde, maîtres et domestiques, hommes et femmes, fut condamné à parler latin, afin que ses oreilles naissantes n'entendissent pas d'autre jargon, et comment, malgré cela ou avec cela, il ne fut jamais latiniste, on trouve l'essai singulier, le conteur spirituel, et on se prend à rire. Aux adulations vaniteuses que Mme de Staël échange avec les siens; à ces petitesses du talent ou du génie qui se met à mendier de la renommée, on se sent pris de pitié. Mais quand, du bout de votre plume, vous remuez jusqu'au fond les cendres du foyer domestique, exposant indifféremment tout ce qu'elles couvrent à la curiosité publique ou au mépris, c'est de l'indignation, de la douleur qui monte à l'âme. Est-ce moins coupable que de livrer aux vents la cendre des morts?

Les amitiés jouent à leur tour un rôle important dans des récits où l'on tient à se produire entier. A mesure que nous avançons dans la vie, elles nous refont la famille, qui s'amoindrit. Saines ou morbides, elles ont exercé une influence à laquelle les plus égoïstes n'échappent pas. Si un homme a eu de grandes vertus, soyez sûr que vous le rencontrerez en compagnie d'intelligences et de cœurs d'élite. S'il a été mauvais, vous pouvez affirmer d'avance qu'il a des instigateurs et des complices. S'il a eu de grands malheurs, les amis ne manqueront pas non plus sur sa route; seulement, ils auront la couleur de ses fautes ou de ses revers. En tout état de cause, les amitiés font dans l'existence un immense complément ou un immense vide.

« Je m'étais fait un ami (c'est saint Augustin qui parle);

» la douleur de sa perte voila mon cœur de ténèbres. Tout » ce que je voyais n'était plus que mort... Le seul pleurer » m'était doux, seul charme à qui mon âme avait donné la » survivance de mon ami. Je m'étonnais de vivre, lui mort, » moi qui étais un autre lui-même. Oh! qu'il parle bien de » son ami, le poète qui l'appelle *moitié de mon âme*. Oui, » j'ai senti que son âme et la mienne n'avaient été qu'une » âme en deux corps...; et peut-être ne craignais-je ainsi de » mourir que de peur d'ensevelir tout entier celui que j'avais » tant aimé (1). »

Il suffit, on le voit, d'une amitié pour imprimer à toute une vie, en bien ou en mal, une impulsion décisive. Quand on en présente le portrait à des lecteurs, on ne saurait le dessiner avec trop de discernement et de précision; il ne faut pas qu'ils soient exposés à confondre les amitiés honnêtes avec les amitiés corruptrices, les amitiés factices avec les amitiés réelles. Des amitiés incendiaires, qui jettent imprudemment leur feu à des natures inflammables; des amitiés capricieuses, qui passent du chaud au froid, de l'exaltation à l'indifférence, de l'amour à la haine, au moindre souffle d'une opinion, d'une sensation ou d'un intérêt; des amitiés complaisantes et égoïstes, qui compromettent la vérité et la dignité des caractères, et dans lesquelles on ne cherche que des serviteurs pour ses erreurs et ses passions; de telles amitiés ne devraient jamais s'arrêter devant le public, et laisser le temps de distinguer tous leurs traits; et si on les admettait à passer, ce ne devrait être qu'à la condition de porter des couronnes flétries et un visage honteux. Il ne faudrait pas que personne pût se méprendre sur leur valeur et sur leurs résultats.

D'après cette règle, Chateaubriand, Lamartine, et bien plus

(1) *Confessions de saint Augustin,* liv. II, chap. IV.

encore, Rousseau, Alfred de Musset et Georges Sand, avec bien d'autres, auraient sacrifié grand nombre de pages à de hautes et saintes convenances. Au contraire, tout est à conserver, à lire et relire, à approfondir et goûter dans les amitiés proverbiales de Chrysostôme et de Basile, de Basile et de Grégoire, d'Augustin avec Alypius Nébridius, Vérécondc et Potitien. En sentimentalité, ils ne sont dépassés ni par Montaigne « découvrant ses fortes coutures, son mélange de volon- » tés, sa familiarité nouée, sa compagnie douce et aisée avec » la Béotie [1], » ni par Lamartine, plaçant ses premières liaisons dans une atmosphère si pure d'innocence, de sagesse et de bonheur. En moralité, ils sont bien plus élevés et plus complets; ils ne se laissent pas atteindre ni démembrer par la contradiction; les impressions du lendemain n'y effacent pas celles de la veille; un jour calme ne s'y voit pas brusquement suivi d'un jour de fièvre ardente. S'il y apparaît quelques illusions ou chimères si promptes à séduire l'homme, elles s'évanouissent comme une fumée devant des réflexions sérieuses. Ou si un moment le cœur a roulé dans ce flot impétueux qui emporte la foule, il se cramponne aussitôt au rivage pour y retrouver « les jours doux et tranquilles, » tels que cette source pure qui conserve, dit-on, la douceur » de ses eaux au milieu des ondes amères [2]. »

Ce monde d'affections mises en jeu par le genre d'ouvrages dont nous nous occupons ici plus que par tout autre, a son point d'appui, son centre, son attraction conservatrice dans le sentiment religieux. Si vous écrivez l'histoire d'un peuple en dehors de l'idée de Dieu, vous brisez le lien le plus fort de sa nationalité. Si vous écrivez l'histoire d'un individu, si vous cédez à la pensée d'écrire votre propre histoire en

[1] *Essais,* liv. I, chap. XXVII.
[2] *Saint Grégoire de Nazianze.* Poème de sa vie.

essayant de la transporter dans une région où Dieu n'habite pas, vous l'éteignez dans les glaces, et vous condamnez tout sentiment de famille et d'amitié à y mourir de froid. En rétrécissant l'horizon, en vous resserrant d'un peuple à votre cœur, que faites-vous? Vous rapprochez les objets, vous multipliez les détails, vous remplacez le mouvement des hommes par le mouvement des affections, vous vous obligez à une sincérité dont les conséquences sont amoindries, mais dont le caractère doit être plus profond et plus délicat. En histoire générale, les faits s'imposent avec leur ordre et leur importance; dans l'histoire intime, ils sont moins absolus; on peut, sans injustice et sans mensonge, ou les étendre ou les resserrer. Or, quel microscope prendrez-vous pour grossir à juste proportion les sentiments, les désirs, les desseins abrités sous les plis de votre cœur? Quelle sera votre lumière pour sonder votre âme et nous y introduire avec vous? Cette âme n'a qu'un hôte obligé : c'est Dieu. Mais si vous mettez dehors l'idée de Dieu, quelle garantie aurons-nous de cette immense portion de votre vie qui n'a pas été vue des hommes, qui à tous moments dérobe tout à coup son cours sous un sol profond? Qui tiendra votre plume, pour qu'elle ne dévie dans aucun des traits dont elle compose ses tableaux?

L'influence spéciale du sentiment religieux sur la moralité de ces œuvres se produit dans un épisode commun à deux auteurs bien différents. Saint Augustin et Alfred de Musset, dans un de ces jours où ils ont été également « haletants de » soucis, également possédés de la fièvre des passions, » rencontrent un homme à l'état d'ivresse. Le second se dit à lui-même : — Cet homme est heureux pour le moment; pourquoi n'aurais-je pas son rire et sa joie? — Et aussitôt il entre dans la fatale auberge, où il s'enchaîne du premier coup au vice abrutissant qui a éteint une intelligence et un cœur riches des plus beaux dons. Le premier, au contraire, en se com-

parant au pauvre aviné des rues de Milan, aspire à sa délivrance et à des joies réelles :

« Je soupirai, dit-il, et, m'adressant à quelques amis qui se » trouvaient avec moi, je déplorai nos laborieuses folies... » Ce mendiant trouvait sa joie dans l'ivresse, et je cherchais » la mienne dans la gloire. Mensonge de joie, mensonge de » gloire. Seulement, cette gloire était plus capiteuse à mon » esprit. La nuit allait cuver son ivresse, et moi j'avais » dormi, je m'étais levé, j'allais dormir et me lever avec la » mienne, combien de jours encore?... Il y a joie et joie : » celle des saintes espérances est infiniment distante de la » vaine allégresse de ce malheureux (1). »

Ce retour vers les choses divines est la seule ressource de l'esclave que ses passions entraînent à l'abîme. C'est la seule solution possible de la principale difficulté qui se rencontre dans les autobiographies : la manière de traiter le sentiment de la personnalité.

Il faut parler toujours de soi en s'oubliant et se faisant oublier. Il faut se montrer tel que l'on est, et pourtant assurer toujours en fin de compte la victoire au bien sur le mal. Il faut mettre à nu les enchantements trompeurs de la vie humaine, sans la faire mépriser, et sa valeur réelle, sans la faire adorer. On doit être modeste sans en rechercher le mérite; digne et non pas fier; dévoué, mais non pas complaisant et adulateur. Il faut être homme, et par conséquent sujet à l'inconstance, à l'agitation, à erreur, à faute; et pour tant malheur à l'écrivain qui se peint lui-même et qui n'a pas su trouver la région pure et sereine où les vents se taisent, le port où il n'y a plus de naufrage!

Quelles mains ont plus habilement, plus délicatement saisi ces nuances? Qui a écrit les pages tout à la fois les plus brû-

(1) *Confessions de saint Augustin,* liv. VI, chap. VI.

lantes et les plus rafraîchissantes avec le sang de ses blessures? Qui a mieux peint les passions sans les faire aimer? Qui a gardé plus intact le sens du juste et de l'injuste? Qui a plus fermement tenu au milieu des tempêtes humaines l'équilibre de la conscience? Comparez le *moi* de toutes ces vies intimes : c'est la vraie mesure de leur valeur. Là où vous le trouverez mobile, léger, toujours soucieux d'estime, d'une allure tortueuse et composée, défiez-vous de lui; il ne vous donnera pas la sagesse ni la science de l'homme. Là où vous le trouverez dégagé, facile, oublieux de lui-même, préoccupé des autres, confiez-vous à sa parole, elle vous fera toujours du bien. D'un côté, votre chance la plus favorable sera de n'être pas empoisonné; d'un autre côté, le moindre résultat que vous puissiez obtenir, c'est d'être embaumé de vertu.

Une femme dont la droiture de cœur égalait la supériorité intellectuelle, et dont le témoignage a d'autant plus de force qu'elle est plus près de nous, Mme Swetchine, apprécie ainsi ce qu'il y a d'utile et de difficile dans une personnalité qui se pose en face du public : « Ne me parlez pas d'écrire mes » Mémoires; je ne sais pas regarder en arrière, *le moment* » *où je parle est déjà loin de moi;* et puis, parler au public, » parler de soi, m'a toujours paru chanceux... Une autre » considération me frappe dans cette sorte d'effusion publi- » que : c'est qu'il est trop difficile d'être vrai. On passe sur » les lacunes, on amende les torts; enfin, d'arrangement en » arrangement, faits toujours par d'excellentes intentions, on » n'est point narrateur assez fidèle, et la conscience est mal » à l'aise jusque dans le bien qu'elle fait. Du reste, je dévoue- » rais le reste de ma vie à cette exigence, si je me croyais » capable d'amener une seule âme à glorifier Dieu (1). »

C'est une chose remarquable, que cette excessive réserve,

(1) *Mme Swetchine, sa vie et ses œuvres;* par M. le comte de Falloux.

que ce tact exquis de la personnalité, occupe la même place dans des âmes grandes et généreuses à de si grandes distances d'influences et de temps. Comme Mme Swetchine, sainte Thérèse, après saint Augustin, ne pouvant plus résister à la pieuse violence qui lui arrachait les secrets de sa vie intérieure, demandait en grâce de n'être jamais nommée ni pendant sa vie ni après sa mort : « On ne pourrait rien gagner, » disait-elle, à dire mon nom..., à moins qu'on ne veuille » ôter toute autorité à ce que j'aurais peut-être écrit de bon, » quand on viendra à savoir que c'est l'ouvrage d'une per- » sonne si défectueuse et si méprisable... Il me suffit d'être » femme pour me faire tomber la plume des mains; à plus » forte raison étant femme et pleine de défauts [1]. »

Avec ces éléments de comparaison, qu'il serait si facile d'accumuler et de développer encore, on ne peut se tromper de route, on sait où est la région saine et féconde. A l'aide de ces guides sûrs, on marche, sans s'égarer, à travers tant de livres corrompus et corrupteurs qui attirent par leur physionomie trompeuse! Le lecteur formé par des sentiments nobles et purs ne supporte plus tout ce qui a un goût équivoque ou mauvais. Il puise dans ce fonds une sage et précautionneuse indignation contre tout ce qui blesse les justes susceptibilités du sens moral, comme le voyageur qui a respiré l'air pur de la montagne y acquiert une exquise sensibilité aux plus légers miasmes qui se mêlent à l'atmosphère des plaines, et se hâte de remonter vers les hauteurs, où il retrouve les libres courants de lumière et de vie.

(1) *Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*, chap. X.

OBSERVATIONS

sur les

MOYENS LES PLUS PROPRES

A DÉVELOPPER CHEZ LES ÉLÈVES

LE GOUT DE L'ÉTUDE

PAR M. SAUGEON.

Si le but principal de toute éducation est de rendre un homme plus apte à comprendre la nature et la société, plus capable de se diriger lui-même et de se mettre en rapport avec les autres, plus attaché à ses droits, plus soucieux de ses devoirs, en un mot plus intelligent et meilleur, nul doute que ce but ne soit aujourd'hui assez rarement atteint. Parmi les élèves qui encombrent les colléges et les pensionnats, peu ont assez d'haleine pour parcourir la route que le programme leur a tracée; mais là n'est pas le plus triste résultat : il sort de nos institutions bien moins d'hommes que de bacheliers. Pour les femmes, l'éducation n'a pas une plus heureuse influence : un goût immodéré de la dissipation et du luxe, le souvenir de ceux qui souffrent effacé par l'admiration de ceux qui brillent, les sentiments affectueux qui font le lien et le

charme de la famille remplacés par le délire de la vanité et du caprice, tels sont les tristes symptômes qui, chez beaucoup de jeunes filles, nous font présager des épouses peu scrupuleuses et des mères peu dévouées.

L'éducation plus étendue semble donc être devenue plus impuissante quant à ses résultats sociaux; les causes en sont diverses et nombreuses; mais il n'est pas douteux que les procédés employés pour exciter l'élève au travail n'y tiennent une place importante; ils constituent, en effet, le régime moral de l'enseignement. Un système de peines et de récompenses agit fortement sur l'homme : quelle influence ne doit-il pas exercer sur l'enfant?

Pour mettre quelque ordre dans les réflexions que je vais vous présenter, je m'occuperai d'abord des peines et des récompenses les plus usitées aujourd'hui dans l'éducation; j'exposerai ensuite un ensemble de procédés que j'ai eu l'occasion d'expérimenter moi-même et dont les avantages me semblent incontestables.

I. — DES PUNITIONS LES PLUS USITÉES.

Avant de nous occuper des récompenses, nous parlerons des peines; la répression domine, en effet, dans le système généralement suivi.

On dit que les châtiments corporels sont abandonnés; c'est vrai pour ceux qui avaient un caractère révoltant et barbare; mais le *pain sec* est encore infligé dans certaines maisons; le *piquet* et le *séquestre* sont d'un usage général.

Dans quelques institutions des plus vantées, les enfants sont traités en gastronomes : c'est, dit-on, un moyen de succès; pour le nombre et la recette, bien entendu. On accusait jadis les économes de pousser trop à la tempérance; l'abus était peu dangereux. Que dire à ceux qui forment aujourd'hui les

enfants à la sensualité? Nous supposons que la nourriture des élèves n'est ni trop délicate ni trop abondante, mais dans de justes conditions hygiéniques; elle ne peut subir dans ce cas aucun retranchement. Il en est de même de la récréation : après l'immobilité prolongée de l'étude, le *piquet* ou le *séquestre* doit préjudicier à la santé de l'élève. D'ailleurs, le besoin de distraction n'y perdra rien, et si l'enfant n'a pas joué dans la cour, il saura se faire une récréation dans la classe.

De tous les châtiments présents, passés ou futurs, le *pensum* est bien le plus absurde. La grammaire a peu d'attraits pour votre élève : au lieu de la lui rendre plus facile par des explications et surtout par des exemples, vous lui donnez dix verbes à copier, sans doute pour le dégoûter à jamais des études grammaticales. Votre élève n'a pas fait ses hexamètres latins : il copiera mille vers d'*Athalie* : excellent procédé pour lui faire haïr la poésie dans toutes les langues. Jadis, le captif qui récitait les vers d'Euripide recouvrait sa liberté; vous faites de ceux de Racine un instrument de torture!

On me demandera par quels châtiments je remplacerai ceux dont je proscris l'emploi. Je répondrai que, dans le système que je vais exposer, les punitions sont des faits très-exceptionnels. Deux me paraissent suffire : un devoir omis ajouté à la tâche quotidienne, et, dans les cas graves, l'isolement du délinquant, qui assiste à la classe, mais avec lequel ses condisciples ne doivent pas communiquer.

Au reste, quand l'esprit d'un groupe d'élèves est bon, la moindre peine est efficace; mais quand ce groupe est dominé par un sentiment d'opposition, les châtiments restent sans effet. Celui qui dirige une institution doit donc se préoccuper, avant tout, des dispositions morales de ses élèves. L'esprit public, dans un établissement d'éducation, n'est pas moins important que dans un royaume absolu ou constitutionnel.

II. — DES RÉCOMPENSES LES PLUS USITÉES.

Elles sont de trois sortes : les *exemptions,* les *décorations* et les *prix.*

Toute exemption suppose que l'élève doit être puni. Cette donnée seule condamne ce genre de récompense. Dans les relations entre honnêtes gens, le délit n'est jamais supposé. Dans l'éducation, au contraire, l'élève est toujours suspecté de mal faire, et le châtiment est sans cesse suspendu sur sa tête. On pourrait se demander s'il ne serait pas bon que les peines édictées eussent, comme celles du Code, un caractère irrévocable, ce qui en rendrait l'application moins fréquente. Dans tous les cas, l'*exemption* est une récompense fort mal trouvée; ces indulgences scolaires, pour des péchés à commettre, ne sauraient aboutir à bien.

Que dire de ces rubans et de ces médailles dont l'élève favorisé par le concours est décoré durant une quinzaine ou un mois? C'est une parodie maladroite des décorations politiques, qui n'ont pas, elles-mêmes, rendu la société meilleure. Ce système de récompenses est employé par les corporations religieuses, surtout dans l'éducation des filles. Double contradiction qui a droit d'étonner, puisque ces stimulants de la vanité sont autant en opposition avec l'humilité chrétienne qu'avec la modestie, qui sied toujours aux femmes.

Passons aux distributions de prix. Donner de bons livres (1) à un élève comme témoignage de satisfaction, c'est bien; je l'ai souvent conseillé aux familles; mais réunir une assem-

(1) On donne de bons ouvrages dans les établissements de l'Université et dans les Séminaires; ailleurs, ce sont des élucubrations pitoyables. Ces rapsodies, dites *morales*, sont la préface des romans immoraux. On commence par abêtir l'enfance; comment la jeunesse aimerait-elle le beau et le vrai?

blée nombreuse, convoquer les notabilités d'une ville pour couronner quelques bambins en grande pompe, cela m'a toujours paru dérisoire. S'il y a des couronnes pour tous, c'est un scandale; si les lauréats sont rares, c'est trop décourager les vaincus et c'est inspirer trop de présomption aux vainqueurs. L'émulation est un noble mobile; mais il faut en user avec réserve et prudence, sinon vous produisez un orgueil ridicule chez quelques-uns, et une apathie incurable chez le plus grand nombre. Au reste, jetons les yeux sur une classe de soixante élèves dans un grand établissement : cinq se disputent la première place, quarante la dernière, quinze végètent dans une honnête médiocrité. Tels sont les résultats qu'on obtient avec les *exemptions* et les *prix* pour appât, et le *pensum* pour épouvantail.

III. — IDÉE D'UN SYSTÈME ATTRACTIF D'ENSEIGNEMENT.

Le système généralement suivi pourrait être nommé *répugnant,* puisqu'il inspire le dégoût de l'étude à la plupart des élèves. Les procédés que je vais vous exposer, et que j'ai depuis longtemps expérimentés, produisent un effet tout contraire; aussi donnerai-je à leur ensemble le nom de *système attractif.* Il consiste surtout dans une direction générale; les stimulants spéciaux n'en sont que l'accessoire.

Le mobile permanent qui ne vient d'aucun principe fâcheux et qui n'aboutit à aucun sentiment suspect, c'est l'amour même de l'étude, c'est l'émulation vis-à-vis de soi-même, le désir d'être meilleur aujourd'hui qu'hier, et demain qu'aujourd'hui. On peut bien songer aussi à faire mieux qu'un condisciple; mais ce ne doit pas être la pensée dominante; car, dans ce premier essai de la vie en société, il faut toujours que la bienveillance tempère l'émulation. Louez ou blâmez un élève, non pour avoir vaincu son condisciple, mais

pour s'être surpassé lui-même ; laissez apercevoir la différence de force, mais gardez-vous de la constater, et donnez surtout plus d'encouragements aux faibles que d'éloges aux forts. Ainsi vous serez sûrs, en excitant l'esprit, de ne pas dessécher l'âme; car n'oublions pas que c'est par le sentiment surtout qu'on réussit dans l'éducation.

L'enfant n'apprend qu'autant qu'il a le désir d'apprendre. Le talent de celui qui enseigne consiste donc à provoquer le goût de l'étude et à l'entretenir. On arrive à ce résultat par un bon choix et un classement habile des objets d'étude, par l'emploi de méthodes ingénieuses et rationnelles, et surtout par l'intérêt vif qu'on porte à la jeunesse. Il est rare que le zèle de celui qui enseigne ne se communique pas un peu à celui qui apprend. Mais tous les meilleurs éléments réunis chez le maître, peuvent demeurer impuissants devant la mauvaise influence de la famille. Il faut que les parents s'intéressent sérieusement aux progrès de l'enfant et que ce dernier en soit convaincu.

IV. — CHOIX ET CLASSIFICATION DES ÉTUDES, MÉTHODES ET PROCÉDÉS.

Un programme d'enseignement doit être plus ou moins étendu, d'après la position sociale des familles, et il faut savoir le restreindre pour l'élève trop faible de santé ou d'intelligence. C'est en diminuant sa tâche et non en l'aggravant qu'on obtient d'un ouvrier peu robuste un travail profitable. En général, les élèves étudient beaucoup et mal; il vaudrait mieux qu'ils étudiassent peu et bien. On dirait qu'on se sert du travail intellectuel comme d'un moyen de discipline; le travail physique atteindrait bien mieux ce but. Si l'on retranchait aux exercices de l'esprit en faveur de ceux du corps, les premiers y gagneraient beaucoup.

L'ordre dans lequel seront présentés les objets d'enseigne-

ment et le choix d'une étude d'initiation, doivent beaucoup nous préoccuper. En effet, du début peut dépendre, pour la vie entière, le goût ou le dégoût des choses de l'intelligence. J'ai déjà traité cet objet important dans un opuscule sur le *choix d'une étude première,* et je ne reproduirai pas ici des considérations que vous avez déjà écoutées avec bienveillance. J'ajoute seulement une observation : c'est la géographie que j'ai indiquée comme le meilleur terrain pour les premiers exercices intellectuels; une expérience prolongée n'a fait que me confirmer dans cette opinion. J'avais dit que d'autres objets d'étude pouvaient remplir le même but; j'insiste aujourd'hui sur ce point. Quand on est en présence d'un enfant dont l'esprit offre peu de ressources, il faut chercher s'il a une aptitude; la découvre-t-on, c'est par cette porte qu'on doit pénétrer dans son intelligence. La bonté de ce procédé m'a été plus d'une fois démontrée; en voici un exemple frappant : un garçon de neuf ans m'est présenté; il était dans un état très-voisin de l'idiotisme. Je n'accepte l'élève qu'à l'essai. J'échoue sur plusieurs sujets d'étude. Il n'était pas privé de la mémoire des mots, mais il ne pouvait lier deux idées. Enfin, je m'aperçois que cet enfant est doué d'une voix juste. Je conseille à ses parents de lui faire apprendre la musique, et le professeur que je désigne emploie une méthode complétement analytique. L'élève, qui saisit naturellement des rapports d'intonation et de mesure, parvient à s'approprier quelques éléments de la théorie musicale. Au bout d'un an, je puis lui faire commencer d'autres études. Je réussis à lui enseigner des notions de géographie assez étendues, de l'histoire anecdotique. Il apprend l'arithmétique usuelle, avec quelques éléments de géométrie; l'analyse grammaticale lui devient familière, son orthographe est presque correcte, et je prévois qu'il sera capable un jour d'écrire une lettre d'affaires ou de condoléance. Tout allait donc pour le mieux, quand

il prit aux parents la fantaisie de faire un bachelier de ce garçon-là. On ne doit jamais verser dans un vase plus de liquide qu'il n'en peut contenir. Je me retirai. Un autre se chargea de mettre l'élève au régime du latin, puis à celui du grec, et l'eut bientôt rendu à son idiotisme primitif.

Il ne suffit pas de bien choisir et de bien disposer les objets d'enseignement. Pour rendre les enfants studieux, il faut s'appuyer sur tout ce qu'il y a de juste et de noble dans leur esprit; il faut, pour les attacher, que l'exposition ait à la fois un caractère élevé et pratique, deux conditions qui font ordinairement défaut. Parlez-vous des temps anciens, faites des rapprochements avec notre époque, et ce qui vaut mieux encore, provoquez vos auditeurs à les trouver. Quand vous vous occupez de latin, montrez sans cesse les analogies et les différences qui existent entre notre idiome et celui de Rome.

Ces exercices d'application sont surtout faciles dans les sciences physiques. Vous avez expliqué à vos élèves la direction des rayons du soleil par rapport à nos deux hémisphères, qu'ils découvrent eux mêmes qu'un espalier tourné vers le sud en Angleterre doit être exposé au nord dans la Nouvelle-Zélande. Après une explication sur le rayonnement, la formation de la rosée et de la gelée blanche, laissez-leur ce petit problème à résoudre : Comment, par une nuit froide de printemps, peut-on préserver un cep de vigne ou un pied d'héliotrope ?

La route est plus fatigante quand on ignore où elle doit conduire. Si nous voulons que l'élève marche avec courage, montrons-lui le but pratique ou social vers lequel il tend. Si notre enseignement passe au-dessus de sa tête ou plutôt par côté, c'est moins parce que nos pensées sont trop hautes que parce qu'elles sont trop abstraites. En nous adressant aux élèves, supposons-leur tous les germes des idées justes et no-

bles qui appartiennent à un état social perfectionné, et nous les verrons bientôt passionnés pour l'étude.

V. — MÉTHODES ET PROCÉDÉS.

Pour transmettre une connaissance, il faut s'adresser aux sens, à l'analogie des idées ou à la mémoire des mots. Les deux premiers procédés excitent l'esprit, le dernier le rebute. Dès que vous avez compris une idée, vous êtes ambitieux dè connaître l'idée qui en est le complément; mais le mot appris n'appelle jamais un autre mot. Dans l'enseignement attractif, la mémoire ne sera donc qu'un moyen supplémentaire. La routine suit le procédé inverse : c'est peut-être parce que le maître prend bien moins de peine pour faire réciter que pour faire comprendre.

Nous sommes loin de proscrire l'exercice de la mémoire; nous aimons à faire apprendre de bons vers et de belle prose. La récitation devient très-attrayante pour les élèves quand on les exerce à bien dire. L'adolescent et même l'enfant a pour le beau et le bon un goût que nous ne lui supposons pas assez. Soignez la diction, vos élèves apprendront avec zèle et réciteront avec plaisir. Dire à plusieurs une scène de nos grands poètes dramatiques devient une récompense pour ceux qui sont chargés des rôles, et une fête pour toute la classe.

La leçon doit être orale, mais sans tourner au discours; c'est, le plus souvent, un dialogue où les élèves prennent une part très-active. La méthode analytique procédant par l'exposition des faits donne sans cesse au maître l'occasion de provoquer ses auditeurs à tirer des conséquences; elle doit être le plus souvent préférée.

L'usage de faire résumer les leçons par écrit commence à prévaloir dans beaucoup d'institutions; il mérite une com-

plète approbation. Je crois devoir indiquer ici deux procédés bien simples pour enseigner, à de très-jeunes enfants, l'un l'orthographe, l'autre le calcul.

On ne saurait trop tôt habituer l'enfant aux difficultés de l'orthographe usuelle. A chaque classe nos plus jeunes élèves récitent quelques vers qui leur servent comme exercice de mémoire et de diction, mais ils doivent aussi dire lettre par lettre l'orthographe de plusieurs mots. Cet exercice se fait avec beaucoup d'entrain, parce que l'élève qui échoue cède le mot à son voisin, et que tout succès reçoit la récompense immédiate d'un jeton. Si l'on a soin de faire remarquer dans ce même texte les modifications des finales et les rapports des mots en commençant par les plus simples, on prépare très-heureusement la théorie de la grammaire, qui ne doit être enseignée que plus tard.

Les jeunes filles ont souvent peu d'aptitude pour le calcul. Dans l'enseignement que je dirige, les cours d'arithmétique n'avaient pas de succès. Les exercices de calcul de tête faits par les enfants très-jeunes améliorèrent peu cet état de choses (1). Mais un autre essai a obtenu un succès décisif. Une fois par semaine et pour une heure, notre classe élémentaire est convertie en comptoir. On y voit un mètre, des balances, une série de poids et de mesures de capacité. Une petite fille remplit le rôle de marchande, les autres sont des acheteuses; ces dernières désignent l'espèce et la quantité de la marchandise, qui est immédiatement mesurée; la marchande fixe le prix et calcule la somme due; l'acheteuse vérifie : les comptes sont faits sans papier, plume ni crayon, absolument de

(1) Depuis quelques années on fait chanter la table de multiplication aux jeunes enfants; c'est une innovation déplorable. La musique souffre bien assez d'un enseignement illogique, sans qu'on lui assigne des emplois ridicules. Rien de mieux que de faire chanter les enfants si les airs qu'ils répètent sont à la fois simples et mélodieux.

tête. On paie réellement en cuivre, en argent, en or, parfois même en un billet de banque; il faut souvent rendre la monnaie, ce qui motive de nouveaux calculs. Des enfants de huit ans résolvent ainsi, sans hésitation, des ploblèmes assez compliqués; elles acquièrent aussi des connaissances pratiques fort nécessaires et se trouveront bien préparées quand elles aborderont l'arithmétique.

On peut varier dans l'enseignement les procédés à l'infini, pourvu qu'ils soient rationnels.

Je terminerai ce paragraphe en expliquant une pratique utile dans toutes les parties des études, mais profitable surtout dans les cours développés d'histoire et de littérature. Un élève lit sa. rédaction, tous les autres écoutent et peuvent prendre des notes. Le professeur en fait autant. La lecture finie, chaque élève parle à son tour; toute remarque sur une inexactitude, sur une incorrection, vaut un jeton; c'est le taux de la critique. Mais toute remarque laudative, si elle est motivée, vaut deux jetons, car en provoquant l'esprit d'examen, il faut pousser surtout à la bienveillance. Le professeur prend la parole le dernier, et supplée toutes les observations qui ont été omises. On obtient ainsi les meilleurs résultats : attention soutenue de toute la classe, perspicacité pour découvrir les endroits négligés ou réussis, développement de l'esprit d'examen, émulation sans tiédeur comme sans malveillance (1).

Je viens de vous indiquer quelques-uns des procédés qui m'ont réussi; je les ai recueillis sans m'inquiéter de leur origine; j'ai pu les modifier, mais je tiens qu'en matière de pédagogie il ne peut exister de brevets d'invention ni de perfectionnement : peu importe d'où vienne une méthode, pourvu qu'elle concourre à développer l'intelligence des élèves.

(1) M. Lévi usait depuis longtemps de ce procédé, quand je l'ai moi-même employé avec succès.

VI. — INFLUENCE DU PROFESSEUR ET DE LA FAMILLE.

Un professeur intelligent, zélé et bienveillant, sera toujours sympathique à ses élèves : ce sont des qualités que ne donnent pas les écoles normales. On pourrait plutôt les acquérir par un stage successif sous des maîtres habiles; elles sont surtout le résultat de ce qu'on pourrait nommer la vocation. Mais l'esprit le mieux doué deviendra impuissant s'il est privé de toute initiative. Chacun doit modifier l'enseignement d'après son propre naturel, et aussi d'après les dispositions de sa classe, car les groupes offrent presque autant de diversités que les individus. Le maître qui est emprisonné dans un programme absolu, ressemble à un musicien de carrefour qui tourne l'orgue de barbarie; il devient nécessairement aussi ennuyeux qu'ennuyé. Dans ces conditions, la puissance morale de l'enseignement est détruite avec l'attrait même de l'étude.

Une innovotion tentée depuis longtemps à Paris, et qui a produit chez nous les plus heureux résultats, c'est d'admettre les parents aux leçons comme auditeurs.

On en vaut mieux quand on est écouté.

Ce groupe intéressé produit d'abord le meilleur effet sur le maître : il chasse la distraction, écarte la rudesse, impose la bienveillance et provoque des efforts continuels pour rendre la leçon profitable. Mais la présence de cet auditoire est surtout avantageuse à l'élève. Celui-ci éprouve le désir incessant de bien faire devant ses parents et ceux de ses condisciples. L'enseignement étant surtout verbal, il acquiert la facilité de s'exprimer sans embarras et sans emphase, et, comme il ne veut pas être ridicule, il prend l'habitude de réfléchir

avant de parler. On pourrait craindre trop d'assurance, surtout chez les jeunes filles; mais l'expérience m'a prouvé que l'élève s'arrête dans une moyenne : entre la timidité et la présomption, il trouve le naturel et l'aisance.

On m'objectera que les parents ne voudront pas se déranger et que les places qui leur sont réservées resteront vides. Les faits répondent ici : depuis que nous l'avons admis, ce public ne nous a jamais fait défaut; d'ailleurs, il n'a pas besoin d'être nombreux. Quelques auditeurs que le hasard renouvelle suffisent pour modifier profondément la manière dont l'enseignement est donné et dont il est reçu.

J'ai vu essayer ce système de publicité pour des cours de jeunes filles ou de petits garçons; je ne pense pas qu'il ait été tenté pour les études avancées des jeunes gens. Je crois qu'ici le succès dépasserait les prévisions, car l'enseignement serait contraint d'acquérir ce qui lui manque surtout, un caractère essentiellement social.

L'influence de la famille, selon qu'elle est bonne ou mauvaise, devient dans l'enseignement le meilleur auxiliaire ou l'obstacle le plus fâcheux. Cette dernière chance est aujourd'hui très-fréquente. Les passions cupides et les goûts frivoles ont tellement altéré le sens moral, que beaucoup de parents ont hâte de gâter le bon naturel de l'enfance. Des bambins sont affublés de costumes si beaux, qu'il leur faut renoncer à ces jeux vifs et tumultueux qui entretenaient joie et santé. Des petites filles, parées comme des madones, apprennent à s'idolâtrer dès le plus bas âge. Pour flétrir plus sûrement encore la fleur des premières années, on a inventé les bals d'enfants. Là, des poupées de huit ans et des pantins de dix parodient tristement des passions qui ne sont pas de leur âge, et toutes ces frivolités ridicules qui prouvent que le bou goût nous fuit avec le bon sens. Eh bien! Messieurs, dès que le père et la mère s'occupent du progrès moral et intellectuel de leurs en-

fants, ils deviennent meilleurs. L'affection que l'élève porte à son maître est partagée par les parents, surtout quand ceux-ci sont témoins du zèle que l'un met à donner l'instruction, et l'autre à la recevoir. L'influence du professeur s'étend donc de l'enfant à la famille. D'ailleurs, ceux qui veillent de plus près à l'éducation de leurs enfants sont les meilleurs. Or, si l'exemple du mal est contagieux, celui du bien a aussi son entraînement. Il arrivera souvent que plusieurs familles qui, dans un autre système, auraient contrarié vos vues, les seconderont activement et feront réussir vos efforts lorsque vous aurez su les associer à votre œuvre.

VII. — PROCÉDÉ SPÉCIAL POUR STIMULER LES ÉLÈVES.

C'est dans un système général d'enseignement que nous avons placé le succès des études; tout moyen particulier devient pour nous secondaire. Néanmoins, nous reconnaissons qu'un stimulant spécial peut produire de bons effets. Tel est l'emploi des jetons pratiqué au commencement de ce siècle par l'abbé Gautier. Le jeton est très-supérieur au bon point, parce qu'il devient un signe instantané et sensible d'un succès obtenu ou d'un échec éprouvé. Chez nous, tout est tarifé en jetons. Chaque élève, au début de la classe, reçoit un enjeu que tout manquement peut compromettre. Si l'enjeu reste intact, il s'ajoute au prix du travail. Les enfants sont très-avides de gagner des jetons, et même des élèves avancés n'y sont pas indifférents. Des jetons retirés font souvent verser des larmes. Vous concevez, Messieurs, l'utilité d'un stimulant si simple : voilà les pensums supprimés. A la fin de chaque mois les jetons sont additionnés; ils aboutissent à des bons que nous avons faits de quatre couleurs, pour qu'un signe apparent puisse mieux constater les progrès : l'élève monte en couleur, comme ailleurs on monte en grade.

La famille doit graduer, d'après les bons, les récompenses qui sont à sa convenance. Soigneux d'éviter l'éclat d'une victoire décisive, nous n'additionnons pas les bons à la fin de l'année ([1]).

Nous ne nous sommes occupés en apparence que de la classe, mais notre système a nécessairement plus de portée. L'enfant qui a pris goût aux travaux de l'intelligence s'améliore de tout point. S'il veut réussir dans la classe, il préparera ses succès durant l'étude. D'ailleurs, on peut appliquer les jetons à ses exercices divers et à sa conduite générale. Nous n'envoyons pas, comme les lycées, des bulletins aux parents, mais ce sont eux qui nous instruisent chaque jour de la conduite de leurs enfants, et le compte se règle en jetons perdus ou gagnés.

L'influence du maître doit sans cesse, au profit de l'élève, se combiner avec celle de la famille.

VIII. — OBSERVATIONS SUR L'ÉDUCATION PRIVÉE.

Par cela même que les hommes sont essentiellement sociables, ils valent mieux en groupe que dans l'isolement; aussi l'enseignement privé est-il en général inférieur à l'enseignement simultané. Je m'explique la répugnance d'un grand nombre de parents pour le pensionnat, mais pour la classe elle ne me paraît pas motivée. L'externat combine avec avantage le travail en commun et la vie de famille. L'intérêt vital de l'éducation n'est donc pas dans l'enseignement privé.

([1]) Nos bons diffèrent des prix : 1° parce qu'ils sont mensuels et qu'un succès à courte échéance ne décourage personne; 2° parce que l'élève qui peut obtenir une couleur supérieure, conjointement avec plusieurs de ses condisciples, reste avant tout l'émule de lui-même; 3° parce que les jetons qui produisent le *bon* sont gagnés autant par l'assiduité et l'attention que par la force acquise.

Néanmoins, on peut y recourir au début pour un enfant peu intelligent, et, dans le cours des études, pour franchir un passage difficile ou pour combler une lacune. D'ailleurs, quelques enfants seront toujours destinés à l'enseignement individuel. Notre système peut d'autant mieux leur être appliqué, qu'il tend à établir l'émulation de l'élève vis-à-vis de lui-même. Le maître pourra obtenir du succès par le choix des objets enseignés et l'heureuse application des méthodes, s'il est secondé par la famille et s'il exerce une véritable influence sur l'esprit de son élève.

IX. — RÉSULTATS D'UN SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT ATTRACTIF.

Dans les établissements d'instruction publique, le corps enseigné est partagé en deux fractions : l'une sympathique, l'autre hostile au corps enseignant. Le parti gouvernemental est minime, et l'opposition toujours fort nombreuse. De là, un immense entraînement vers le mal : l'élève laborieux, c'est l'exception; l'élève paresseux et malveillant, c'est la règle. Dans le système que nous exposons se produisent des résultats en tout opposés. Une sympathie mutuelle rapproche l'élève et le professeur; la classe est un lieu de réunion où l'on trouve de bons condisciples, où l'on exerce son esprit; les reproches et les punitions n'y sont pas à craindre; on y écoute, on y parle à son tour, on y rit même à l'occasion, on ne s'y ennuie jamais. Les élèves devancent presque toujours l'heure : s'ils perdaient leurs jetons de présence! Ils supplient souvent le professeur de prolonger la classe. Ailleurs, on sollicite un certificat de médecin pour s'absenter; ici, l'on enfreint ses ordonnances pour venir. Les enfants sont sujets aux chutes : aussi l'un nous arrive le bras en écharpe, et l'autre la tête entourée d'un bandage. Les parents vous expliquent qu'ils n'ont pu les retenir. La famille, parfois, pour

punir un enfant mutin, le prive d'une leçon; enfin, quand le professeur est mécontent d'un groupe d'élèves, il refuse de lui donner un nouveau sujet d'étude. Nous sommes, vous le voyez, aux antipodes des retenues et des pensums.

Ce n'est pas une utopie, Messieurs, que je viens de vous exposer, c'est un résumé d'expériences réitérées durant quatorze ans. Je n'ajoute qu'une importance secondaire aux procédés particuliers dont je me suis servi; mais je crois à l'esprit même du système que j'ai adopté. D'autres doivent avoir obtenu les mêmes résultats, ou les obtiendront s'ils veulent s'appuyer sur les meilleurs instincts de l'enfance et de la jeunesse, sur les tendances sérieusement progressives du siècle, et s'ils se proposent pour but principal de former des hommes utiles à la société, et des femmes dévouées à la famille.



Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. (Séance du 3 mai 1860.)

RAPPORT

PRÉSENTÉ A L'ACADÉMIE PAR UNE COMMISSION COMPOSÉE DE

MM. G. Brunet, V. Raulin et Ch. Des Moulins

SUR LA

POSSIBILITÉ DE LA COOPÉRATION

au

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA FRANCE

DEMANDÉE A LA COMPAGNIE

par S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes

dans sa Circulaire du 20 août 1859

MESSIEURS,

Dans la question dont vous avez confié l'examen à votre Commission, une chose n'est pas douteuse : c'est le désir que ressent la Compagnie de coopérer de tous ses moyens à toute œuvre utile aux intérêts ou à la gloire de la France; c'est aussi le prix qu'elle attacherait à entrer pour quelque chose dans la réalisation du plan grandiose que M. le Ministre a conçu pour la description scientifique de notre belle patrie.

Mais ce que nous avons dû examiner et méditer d'abord, c'est ceci : « Quelle est la partie de ce grand ensemble que

» M. le Ministre nous demande d'aborder? » — et en second lieu ceci : « L'Académie est-elle en mesure de se charger de » la mission qui lui est proposée? »

Sur le premier point, l'étude particulière de la Commission qui vous présente en ce moment son Rapport, est limitée au *Dictionnaire géographique,* l'un des trois corps de documents qui, avec le *Répertoire archéologique* et la *Description scientifique de la France,* constituent l'ensemble conçu par Son Excellence.

Ce *Dictionnaire géographique,* conformément à la page de spécimen envoyée par le Ministre et conformément aux *instructions* y annexées, et dont M. Léopold Delisle est l'auteur, — ce dictionnaire, disons-nous, sera rédigé séparément pour chaque département. Après une *Introduction* sommaire, il devra contenir, dans une seule série alphabétique, « les noms » fournis par la géographie physique : montagnes, vallées, » cavernes, forêts, cours d'eau, étangs, marais, caps, baies, » havres, îles et rochers; 2° les noms de lieux habités : com- » munes et dépendances de communes, telles que villages, » hameaux, écarts, fermes, moulins, etc.; 3° les noms se » rapportant à la géographie historique : noms de peuples et » d'anciennes circonscriptions religieuses, politiques et ad- » ministratives, vieux chemins, camps, retranchements, châ- » teaux, fiefs, abbayes, prieurés, commanderies, hôpitaux, » maladreries. » (P. 4 des *Instructions*.)

Voici, Messieurs, comme exemple de ce que le Ministre désirait et a approuvé, l'article le plus court et l'article le plus long de la page de spécimen :

Aigrefoin, f. [1] c^{ne} [2] de Frazé.

Aigre (L'), riv., prend sa source près du Moulin-Rouge, c^{ne} de

[1] Abbrév. de *ferme*.
[2] Abbrév. de *commune*.

La Ferté-Villeneuil, et se jette dans le Loir à Bouche-d'Aigre, après avoir traversé les c[nes] de La Ferté-Villeneuil, Charray et Romilly-sur-Aigre. — *Egrea*, 1131; *Ogra* et *Esgrenna*, 1133; *Ogrea*, 1177 (cart. de Thiron). — *Agre*, 1300 (polypt. de Chartres). — *Augre*, 1447 (ch. du chap. Saint-André-de-Châteaudun). — *Arula*, 1626 (Pouillé) (¹).

Le premier de ces deux articles vous montre que l'humble ferme d'Aigrefoin n'a, à la connaissance du rédacteur du Catalogue, ni histoire ni traditions; elle n'a que le droit que lui donne son existence, de prendre place dans le Catalogue universel des *lieux-dits*. Le rédacteur avait le devoir de l'y faire figurer, et devait encourir la responsabilité de tout ce qu'une citation trop riche ou trop pauvre pouvait attribuer faussement ou enlever à tort à la localité dont il fait mention.

Le second de ces deux articles vous montre que la rivière l'Aigre a figuré sous sept noms différents dans les titres du XII[e] au XIII[e] siècle, et il vous est facile de juger des nombreuses recherches qu'a nécessitées cette constatation.

Les sources auxquelles on devra puiser pour la construction du dictionnaire sont, d'après les *Instructions* de M. Léopold Delisle (p. 4, 5, 6) :

A pour la *Géographie physique*,

1° Les tableaux de recensement de la population;
2° Les états des chemins ruraux;
3° Les tableaux statistiques des rivières et cours d'eau, des biens communaux, des landes, marais, forêts, domaines, etc.

B pour la *Géographie historique*,

4° Les inscriptions;
5° Les légendes des monnaies;

(¹) Abrév. de *cartulaire*, *polyptique*, *charte* et *chapitre*.

6° Les passages des auteurs grecs et latins réunis par Dom Bouquet;
7° Les chroniques, vies de saints, romans de chevalerie, et autres productions historiques et littéraires du moyen âge;
8° Les chartes et cartulaires;
9° Les pouillés et registres de visites ecclésiastiques;
10° Les comptes divers et les rôles d'impositions;
11° Les aveux et les livres terriers.

Il est évident qu'à ces sources plus particulièrement *officielles,* un auteur qui veut être irréprochablement complet, devrait ajouter bien d'autres dépôts de documents conservés dans les établissements publics ou particuliers. Dans ce dernier cas seulement, il pourrait espérer de découvrir des notions absolument neuves; mais s'il se borne aux sources purement officielles, il se bornera aussi au rôle, déjà utile sans doute, de *collecteur*.

Les noms anciens des lieux seront authentiqués par des citations de textes et par des dates au moins indicatives des siècles, soigneusement enregistrées, pour qu'on puisse y recourir facilement au besoin. Une liste alphabétique de ces noms anciens, avec renvoi à l'article y relatif, terminera chaque dictionnaire départemental.

Au moyen des détails très-condensés que nous venons de vous soumettre, vous pouvez, Messieurs, vous faire une idée nette du genre de travail demandé par S. Exc., et il est temps pour nous de passer à l'examen du second point de la question : « L'Académie est-elle en mesure de s'en charger? »

Comme corps, évidemment non, puisque l'Académie n'est pas une société *spéciale,* et puisqu'il n'y a par conséquent qu'un nombre quelconque de ses membres qui soient aptes à s'occuper de ces matières.

Sera-ce au moyen des travaux individuels de ces membres *idoines,* comme on disait jadis? Sans aucun doute; mais ici

se dresse une question préjudicielle : « Quelle est, par rap-
» port à ce genre d'études, la situation *actuelle* du personnel
» *résidant* de l'Académie? »

Il y a dans le monde des idées, comme dans l'atmosphère et dans l'Océan, des *courants* qui tiennent aux lieux et d'autres qui tiennent aux temps; l'uniformité est bannie de leur succession, et, pour nous en tenir au sujet qui nous occupe, ce n'est que dans des sociétés *spéciales* que ce défaut d'uniformité peut se trouver réduit à de simples nuances de *point de vue* dans le sujet des études communes à tous les membres. Dans les académies, au contraire, où tous les genres d'étude peuvent être abordés, les courants intellectuels auront plus d'aptitude et de liberté. Jamais peut-être on ne verra tous les genres de connaissances humaines représentés, à un moment donné, dans une même Compagnie, et il ne serait pas difficile de dresser, pour la nôtre, une courte statistique de quarante années, qui prouverait surabondamment la justesse des réflexions que nous avons l'honneur de vous soumettre.

Les chimistes, les géologues, les naturalistes d'une part; les poètes, les philologues, les historiens, les moralistes de l'autre; les agriculteurs enfin, les archéologues, les artistes, — peuvent donc tour à tour former un petit faisceau ou manquer momentanément dans les rangs d'une académie provinciale, et c'est précisément, en ce qui concerne un *Dictionnaire géographique de la France ancienne et moderne,* la position où se trouve l'Académie de Bordeaux depuis qu'elle a perdu le vénérable et savant Jouannet; aucun de nous n'est complétement préparé à aborder cette matière. Aucun de nous, non plus, ne peut dérober à ses fonctions obligatoires, à ses travaux professionnels, à la direction dès longtemps déterminée des études de sa vie, — encore moins prélever sur le capital si caduc de l'existence humaine, et dont tout *acadé-*

micien dépense *actuellement* la dernière moitié, — les dix, quinze ou vingt années qui lui seraient indispensables pour se préparer à faire et pour exécuter le Dictionnaire géographique du département sur le plan qui nous est proposé.

Votre Commission le déclare sans hésiter : pour *parfaire* un tel travail, il faut les longues veilles d'un homme spécial, ou du moins l'alliance de deux hommes spéciaux, l'un pour enregistrer tous les faits actuellement palpables, l'autre pour y joindre ceux dont il faut rechercher la trace. — Pour se borner seulement à *préparer* ce travail, à établir sa charpente matérielle, il faudrait trouver des jeunes gens qui eussent besoin de travailler, envie d'apprendre à travailler un jour par eux-mêmes, et qui, dans ce noviciat improductif de soi, pussent trouver le plus souvent une condition d'existence, une rémunération.

Si, par exemple, Messieurs, la charpente du Dictionnaire avait été relevée au complet sur la carte de l'état-major pour chacun des 86 départements, disposée par ordre alphabétique et imprimée avec les *blancs* jugés nécessaires; — si les grands recueils *généraux* indiqués comme *sources* par M. Léopold Delisle avaient été, une fois pour toutes et pour tous les départements à la fois, dépouillés à Paris par une brigade de scribes jeunes et intelligents, qui auraient distribué à chaque département, avec la *charpente* précitée, sa part, toute la part qu'il peut avoir dans ces grands recueils que renferme la capitale, — on conçoit bien mieux que les archives et les connaissances *locales* eussent suffi dès lors à remplir le cadre. De cette façon, on eût laissé de la place et ménagé un bon accueil aux *petits apports*. Quel est celui d'entre nous qui, ne pouvant bâtir tout un pan de muraille, n'eût trouvé dans ses études, dans ses relations, dans sa bibliothèque, dans ses propriétés, dans ses voyages, un nombre plus ou moins grand de bonnes pierres à placer à l'aligne-

ment préalablement tracé par le cordeau administratif? Quel est celui d'entre nous qui ne l'aurait pas fait de grand cœur? Et puis, comme il ne faut pas charger l'un des erreurs de l'autre, chacun aurait garanti sa véracité ou endossé sa responsabilité au moyen d'un signe personnel, comme au moyen âge chaque tâcheron signait la pierre que ses mains avaient façonnée. Enfin, un savant local aurait écrit le sommaire de la description physique, et le Dictionnaire se serait trouvé édifié à peu près simultanément et avec une allure uniforme dans tous les départements.

Mais si au contraire il s'agit, *pour chacun d'eux,* de dépouiller en entier et parfois avec huit ou dix jours de lecture sans rien trouver de relatif au département, — de dépouiller, disons-nous, les chroniques, les vies de saints, les romans de chevalerie, les recueils épigraphiques et numismatiques, les *originaux* enfin qui ne sont qu'à Paris (car les *traductions* ne serviraient guère pour ce genre de recherches), — trouvera-t-on partout, en province, des ouvriers pour un tel labeur? Les résultats POURRONT-ILS être de même puissance, de même valeur; pourront-ils émaner d'une ampleur uniforme d'*origines* pour les départements qui renferment des centres scientifiques et pour ceux qui n'en renferment pas? Malgré les cent cinquante mille volumes de sa bibliothèque publique, Bordeaux lui-même manquerait d'*originaux* à dépouiller.... Jugez du reste des départements de la France...., et même sans chercher bien loin de nous!

Résumons-nous. — L'Académie ne peut, comme corps, se charger du travail demandé. Les conditions actuelles de son personnel ne permettent pas qu'un tel ouvrage sorte, de toutes pièces, de la main d'un de ses membres résidants, car celui d'entre tous que ses études ont rendu le plus spécialement compétent, se trouve précisément l'un des plus intéressés à mettre en lumière les travaux de la *Société des*

Archives de la Gironde, dont il a, le premier, proposé la fondation.

Mais est-ce à dire que notre Compagnie doive renoncer à une part dans l'ensemble des travaux utiles dont M. le Ministre a conçu le désir? Votre Commission, Messieurs, ne le pense pas, et elle vous propose, en premier lieu :

D'adresser un appel, non-seulement à ses correspondants, mais encore à tous les hommes studieux qui vivent dans sa circonscription académique, en portant à leur connaissance, par la voie de nos *Actes*, de nos *Comptes rendus mensuels* et des cinq grands *journaux* de notre ville, le triple objet des études proposées par Son Excellence. L'Académie serait heureuse de leur servir d'intermédiaire et d'obtenir, pour ceux qui voudraient sérieusement contribuer à cette grande œuvre, l'envoi ministériel des instructions qui les mettraient à même de se conformer au plan adopté pour la France entière.

Nous savons déjà que le *Dictionnaire géographique de la Dordogne* a été rédigé par un correspondant de l'Académie, que trente-cinq années de recherches spéciales avaient préparé à remplir, dans un bref délai, le vaste cadre aujourd'hui proposé par le Ministre. Notre circonscription académique (l'extrême sud-ouest) est illustrée par un certain nombre d'hommes que leurs travaux ont placés au premier rang dans leurs spécialités respectives, — dans la science ampélographique et œnologique, par exemple, dans l'archéologie, dans l'entomologie, dans l'architecture; et si, parmi ces noms célèbres, un seul, celui de M. Bouchereau, a été jusqu'ici inscrit parmi ceux de nos collègues correspondants, l'Académie ne peut-elle pas, si elle le veut, y joindre demain ceux de MM. Félix de Verneilh, Léon Dufour et Abadie? Il est impossible que de pareils hommes n'apportent pas volontiers leur part à l'édifice projeté, et l'Académie, représentant scientifi-

que de la circonscription, aura ainsi l'honneur de payer réellement, par les travaux individuels émanés de cette division territoriale, son tribut à l'œuvre commune.

En second lieu, votre Commission vous propose, Messieurs, de faire connaître à M. le Ministre que, vu la composition actuelle du personnel résidant de l'Académie, elle sera en mesure de satisfaire, bien plus directement que pour le *Dictionnaire géographique*, aux exigences du travail demandé par Son Excellence relativement à la *Description scientifique des départements*. Les instructions ministérielles n'ayant pas encore été adressées à la Compagnie, ce n'est pas ici le lieu d'exposer en détail les moyens d'exécution dont Bordeaux pourra disposer pour cela; mais nous pouvons, d'ores et déjà, nous tenir assurés que les documents nécessaires pourront être fournis d'une manière satisfaisante en ce qui concerne l'orographie et l'hydrographie, la géologie et la minéralogie, les eaux minérales et autres, la météorologie et la climatologie, la botanique, la zoologie (du moins pour plusieurs de ses branches), la statistique agricole et la statistique industrielle.

SECANOS ET HUERTAS

CONSIDÉRATIONS SOMMAIRES

SUR

L'AGRICULTURE

DE LA PÉNINSULE

PAR M. JACQUOT.

L'agriculture de la péninsule ibérique peut être jugée de la manière la plus opposée, suivant le point de vue où l'on se place. Si on pénètre dans une exploitation rurale et qu'on en examine le matériel et le bétail, c'est-à-dire les moyens que la culture met en œuvre, on est le plus souvent frappé de leur insuffisance, et on est conduit à se former une opinion assez défavorable de l'état d'avancement auquel celle-ci est parvenue. On remarque en effet que non-seulement le bétail est peu nombreux, mais qu'on est encore bien loin d'en obtenir la quantité d'engrais qu'il pourrait donner. Quant aux instruments que réclame le travail de la terre, ils se réduisent généralement à une araire, dont la forme primitive rappelle celle que les monuments de l'antique Égypte nous ont transmise, et à quelques outils qui se manœuvrent à bras. Point de herse, point de rouleau, souvent même point de véhicule pour le transport des engrais ou des récoltes, qui s'exécute à dos de mulets; point de machine à battre les grains, dont le dépiquage s'effectue encore, comme il était pratiqué du temps

de Columelle, en faisant trotter des chevaux sur une couche de gerbes disposée au-dessus d'une aire dallée, pavée ou simplement recouverte d'argile battue. Même situation dans les arts qui se rattachent à l'agriculture, et, suivant une observation fort judicieuse du voyageur anglais Bowles, qui pour remonter à un siècle n'en a pas moins d'actualité, c'est à l'imperfection du travail des moulins sous lesquels on presse les olives, c'est à leur nombre trop restreint pour l'étendue des cultures et à la fermentation qui s'établit dans les cuves où on entasse les récoltes, qu'il faut attribuer la mauvaise qualité des huiles espagnoles.

Vient-on, au contraire, à envisager l'agriculture dans ses résultats, dont le plus direct est de pourvoir à l'alimentation de l'homme, et à la comparer sous ce rapport à celle des contrées d'une civilisation plus avancée, à la nôtre par exemple, on n'est pas peu surpris de constater une supériorité qui est tout à notre désavantage. Tandis que nous avons en effet des provinces entières où le seigle et même l'orge et le sarrazin, forment l'unique aliment de la population des campagnes, il n'y a pas en Espagne de village, quelque pauvre qu'il soit, où on ne puisse rencontrer du pain de froment. L'usage de la viande y est aussi beaucoup plus répandu que chez nous, et nous sommes disposé à penser, d'après ce que nous avons vu, que la nourriture du paysan espagnol est, en somme, supérieure à celle du paysan français. Il est bien vrai que, pour un territoire de surface presque égale à celui de la France, l'Espagne ne possède qu'une population qui n'égale pas tout à fait la moitié de la nôtre (1); mais il faut remarquer en

(1) La superficie de la France était, avant l'annexion de Nice et de la Savoie, de 530,279 kilomètres carrés, et sa population, d'après le recensement de 1856, de 36,039,364 habitants. L'Espagne continentale comprend, avec les îles Baléares, une surface de 499,368 kilomètres carrés, et environ 15,000,000 d'habitants.

même temps que c'est une des régions les plus accidentées du continent européen, et que les parties rocheuses qui recouvrent une portion notable de son territoire tendent à diminuer dans une très-forte proportion la superficie du terrain cultivable. Les quatre provinces basques, les Asturies et la Galice, à travers lesquelles se prolonge la chaîne des Pyrénées, sont des contrées essentiellement montueuses. Une grande partie de la Catalogne, tout le haut Aragon, les côtes orientale et méridionale de l'Andalousie, presque toute l'Estramadure et une bonne portion des royaumes de Valence et de Murcie, sont également traversés par des accidents de terrain qui, soit à cause de leur élévation, soit par suite du manque de terre végétale, se trouvent forcément soustraits à la culture. Les Castilles elles-mêmes renferment un bon nombre de sierras; il nous suffira de citer celles de Guadarrama, de Tolède, de Cuenca, de Léon, pour montrer que la réputation de plaines sans fin qu'on leur a faite est bien loin d'être justifiée. La nature tourmentée du sol est, au résumé, le caractère général et le plus constant de l'Espagne, et ce n'est point une exagération de dire que les champs couverts de récoltes n'y forment que quelques îlots perdus et en quelque sorte noyés au milieu d'une masse énorme de rochers dépouillés de toute végétation. Suivant quelle proportion chacune de ces parties du sol, si différentes d'aspect et de richesse, entre-t-elle dans la superficie du territoire de la péninsule? Aucune donnée ne nous permet de l'apprécier exactement. Nous croyons toutefois qu'en attribuant à l'une et à l'autre une part à peu près égale dans l'ensemble, nous ne nous éloignons pas beaucoup de la vérité; de sorte que la densité de la population rapportée à la surface des terrains utilisables, soit en France, soit en Espagne, n'offrirait pas de différence bien sensible. C'est en définitive de cette manière qu'il faut évaluer la population spécifique, quand on veut s'en

servir pour établir, par des comparaisons entre plusieurs régions données, le degré d'avancement de l'agriculture, et non, comme quelques économistes l'ont fait, en prenant les chiffres qui expriment le nombre d'habitants par kilomètre carré, ou ce que l'on pourrait appeler la densité absolue d'une contrée. Appréciée sous ce point de vue, l'agriculture de la péninsule ibérique nourrit, comme en France, environ quatre-vingts habitants par kilomètre de terrain cultivé, et elle les nourrit mieux. Nous sommes donc conduit à lui assigner un rang beaucoup plus élevé que celui qu'on lui donne généralement, quand on vient à classer les diverses régions du continent européen suivant le degré de perfection que l'agriculture a atteint.

Il y a ici une contradiction évidente entre les moyens imparfaits que la culture met en œuvre et les résultats qu'elle produit. Il faut en découvrir les causes et en rechercher l'explication, pour en tirer, si cela est possible, quelque enseignement. Nous les trouvons, pour notre compte, dans le climat, dans les qualités exceptionnelles du sol de quelques cantons privilégiés, mais surtout dans les avantages inappréciables que l'on retire de l'irrigation au point de vue de l'abondance des produits.

L'irrigation n'est pas seulement appliquée en Espagne à la production des plantes fourragères, elle s'étend également à celle des céréales et à une foule de cultures arborescentes. C'est le trait le plus caractéristique de l'agriculture de cette contrée et ce qui la distingue davantage de la nôtre.

Le climat explique et motive cette différence. A part quelques exceptions, dont la principale est fournie par la région pyrénéenne et le littoral de la mer cantabrique, celui-ci est beaucoup moins humide en Espagne qu'en France. La moyenne de huit années d'observation ne donne que 418 millimètres pour la quantité annuelle d'eau qui tombe à Madrid,

et le huitième seulement de cette quantité est afférent aux mois d'avril, mai, juin et juillet, qui sont les plus importants pour la culture des céréales. En Andalousie, à Valence, dans tout le bassin de l'Èbre inférieur, les pluies du printemps sont également insignifiantes. Dans ces différentes contrées, l'irrigation dérive donc comme une conséquence de l'ardeur et de la sécheresse du climat; elle introduit dans le sol l'eau nécessaire aux végétaux, l'eau qui répare à la fois les pertes produites par une évaporation énorme et qui sert de véhicule aux substances assimilables entrant dans leur composition.

Dans toute la partie de la péninsule située au sud de l'Èbre, et dans le bassin même de ce fleuve, l'irrigation produit de tels effets, qu'elle devient le point de départ d'une agriculture spéciale, essentiellement différente de celle qui se rapporte aux terrains non arrosés.

On donne à ces dernières le nom de *tierras de secano,* ou simplement de *secanos,* dont l'étymologie évidente dérive de l'adjectif *seco,* sec. Les terres irrigables empruntent leur désignation au verbe *regar,* arroser; on les appelle *tierras de regadio.* Le mot *huertas,* dont le sens littéral est *jardin,* s'emploie aussi fréquemment pour désigner les terrains irrigués, et c'est avec justesse, car un des caractères les plus constants de la culture de ces sortes de terrains est l'intercalation, au milieu des récoltes, de nombreux arbres à fruits, qui leur donnent l'aspect de véritables jardins.

Les secanos et les huertas ont chacun leur agriculture propre, dont les caractères sont bien tranchés. Ainsi, la culture des secanos n'est point continue; elle n'a lieu, en général, qu'après un repos plus ou moins prolongé, d'où il résulte que la jachère y occupe encore des étendues considérables.

Dans les huertas, au contraire, le sol est toujours occupé; les cultures se succèdent sans interruption; souvent même on en retire plusieurs récoltes par année. C'est là la différence

capitale que l'on remarque entre leur agriculture et celle des secanos, et ce qui constitue le principal avantage de la première.

Il y a cependant d'autres caractères distinctifs non moins essentiels à noter. Beaucoup de plantes qui, sous l'influence d'un climat humide, sont cultivées indifféremment dans toute espèce de terrains, réclament au contraire en Espagne le secours de l'irrigation, et ne prospèrent qu'à la condition de recevoir des arrosages réguliers. Il en résulte que l'agriculture spéciale des huertas est bien moins limitée que celle des secanos, et qu'elle présente une variété de cultures beaucoup plus grande. Presque toutes les légumineuses fourragères, par exemple la luzerne, le trèfle, sont des plantes de huertas. Le maïs, qui dans les provinces basques s'arrange de toute espèce de sol, ne lève déjà plus sur les bords de l'Èbre s'il n'est pas arrosé. Une autre catégorie de plantes qui exigent également le secours des irrigations, est composée des légumes consacrés à la nourriture de l'homme, et en général de toutes cultures maraîchères. L'oranger et le citronnier sont essentiellement des arbres de huertas. On rencontre, au contraire, plus fréquemment l'olivier dans les secanos que dans les huertas; mais il produit infiniment plus dans ces derniers terrains que dans les premiers. La vigne elle-même, qui sous notre climat souffre tant du contact prolongé de l'eau, est arrosée sur de nombreux points de la péninsule; on s'accorde à reconnaître que la quantité des produits en est augmentée aux dépens de la qualité, ce qui pour les vins communs n'a pas de grands inconvénients.

En général, et c'est là le dernier trait qui distingue les terres de huertas de celles de secanos, les premières donnent des produits beaucoup plus abondants que les secondes. Tel terrain, par exemple, qui sans le secours de l'irrigation ne produirait pas au-delà de 12 hectolitres de blé par hectare,

en rendra le triple ou le quadruple s'il est arrosé. Cet avantage, ajouté à celui qui résulte de la continuité des cultures, constitue la supériorité de l'agriculture des huertas sur celle des secanos, et il explique pourquoi la rente de la terre, qui reste pour les derniers terrains comprise entre 15 et 35 fr. par hectare, s'élève communément pour les premiers à 150, et atteint même quelquefois le chiffre énorme de 500 fr.

Les huertas les plus célèbres de l'Espagne sont celles de Valence et de Murcie, et la Vega de Grenade. Il existe toutefois un grand nombre d'autres points où les irrigations sont pratiquées avec succès. Nous citerons, parmi les principaux, Ecija et Malaga en Andalousie; en Castille, Aranjuez, les vallées du Tajuna, du Jarama et du Henares, et la Rioja, grande plaine qui occupe une position latérale à l'Èbre, entre Miranda et Logroño; en Aragon, en Navarre et en Catalogne, la vallée où coule ce fleuve, depuis Tudela jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée; celles moins importantes du Huecha, du Jiloca, du Jalon, de l'Urgel, du Llobregat; enfin, dans le royaume de Valence, les environs de Castellon de la Plana, de Gandia et d'Alcira.

L'irrigation est obtenue en Espagne par des moyens assez variés. Quand on dispose pour cet objet d'un cours d'eau, on y établit un barrage transversal; les eaux qu'il retient sont conduites dans un canal tracé sur les flancs de la vallée, et dont la pente est ménagée pour arroser la plus grande étendue de terrain possible. De nombreuses dérivations secondaires font communiquer le canal avec la terre à arroser. Chaque champ est du reste encadré dans une digue en terre d'un relief assez prononcé qui permet à l'eau d'y séjourner; s'il est étendu, des levées moins saillantes le traversent encore perpendiculairement au courant, en vue d'en diminuer la vitesse.

Dans les plaines ou sur les plateaux, où l'eau peut être

rencontrée à une petite profondeur, on creuse un puits à large section et on y établit une noria. La noria espagnole est construite sur un type uniforme, qui varie à peine de province à province. Une roue horizontale, dirigée par un manége, communique, au moyen d'un engrenage à chevilles, le mouvement à un autre roue verticale, qui descend un peu au-dessous du niveau de l'eau. Sur le pourtour de cette dernière, des pots en terre cuite sont fixés avec des liens de sparte; ils se remplissent au fond du puits, et parvenus au sommet de leur course, ils déversent leur contenu dans une auge qui communique avec un réservoir légèrement en saillie au-dessus du sol. L'eau, une fois emmagasinée dans ce réservoir, est répandue sur le terrain à irriguer au moyen de nombreuses rigoles.

Nous signalerons encore un procédé assez ingénieux que nous avons vu mis en pratique sur le bas Èbre. Entre Tudela et Saragosse, la vallée que ce fleuve parcourt est largement pourvue d'eau d'irrigation; la rive droite est arrosée par le canal Impérial ou de San Carlos, et la rive gauche par le canal de Tauste. Les dernières rigoles d'arrosage provenant de ces canaux s'arrêtent à 12 kilomètres au-dessous de la dernière ville. On y supplée en établissant en travers du cours d'eau des barrages dans lesquels on ménage un petit chenal pour le passage des bateaux. Les chutes qui en proviennent sont utilisées pour faire mouvoir des norias qui élèvent l'eau à des hauteurs variables entre quatre et dix mètres au-dessus du niveau de l'Èbre. Elles consistent en grandes roues à palettes planes, portant sur chacune de leurs couronnes une série de pots en bois, de forme rectangulaire, percés latéralement à leurs sommets. Ces pots se remplissent en passant dans le courant formé par la chute d'eau, et ils se vident quand ils sont parvenus au point le plus élevé de leur course, dans un canal qui est disposé parallèlement à la

roue. L'eau amenée dans ce canal peut, par suite du peu d'inclinaison de la plaine, arroser des étendues de terrain immenses. On la dirige généralement du côté d'aval, en ne laissant au canal principal que la pente nécessaire pour que l'eau puisse y couler, et en pratiquant de fréquentes dérivations qui, comme autant de veines partant d'un centre commun, portent la vie et la fécondité dans toute la vallée.

Les barrages de l'Èbre inférieur sont de construction mauresque, et telle est également l'origine de la plus grande partie des ouvrages, grands ou petits, qui sur le sol de la péninsule servent à l'irrigation. C'est donc aux Maures que revient l'honneur d'avoir introduit en Espagne cette pratique si bien appropriée au sol et au climat de la contrée. Ils l'avaient apportée de l'Orient, où elle était connue et appliquée dès les temps les plus reculés. Quand plus tard ils furent obligés de se retirer devant la conquête, Grenade, Murcie et Valence étaient déjà citées pour leurs riches moissons, pour leurs fruits savoureux, pour leurs *huertas* incomparables. C'est un des faits les mieux établis de l'histoire de la péninsule, et pourquoi il faut reconnaître que les Maures ont non-seulement importé l'irrigation en Espagne, mais qu'ils l'ont développée partout où leur domination a pu s'étendre sans être contestée. Ils en ont fait, en définitive, le point de départ d'une agriculture aussi savante que perfectionnée.

Pour achever de caractériser cette agriculture et justifier en même temps le titre que nous avons placé en tête de cette note, il serait nécessaire d'étudier le sol arable de la péninsule, les systèmes de culture auxquels il est soumis, et les principaux produits qu'on y récolte. Nous nous proposons de revenir plus tard sur ces divers points. Nous nous contenterons pour le moment d'extraire de nos notes de voyages ce seul renseignement, que « dans la huerta de Valence, la luzerne, qui est cultivée sur une très-large échelle, fournit de

dix à onze coupes par année, et que le blé rend communément 60 hectolitres à l'hectare. »

Il nous paraît superflu de rien ajouter à ces chiffres, qui renferment l'explication la plus simple et en même temps la plus naturelle de la contradiction apparente que nous signalions au commencement de ce travail. Cette explication n'est, après tout, que l'application d'un principe agricole aujourd'hui trop oublié, à savoir que la production est bien plutôt proportionnelle aux soins de toutes sortes que l'on apporte à une culture, qu'à l'étendue de terrain que l'on y consacre.

OBSERVATIONS

DE

PHYSIQUE ET DE MÉTÉOROLOGIE

FAITES A BORDEAUX

pendant l'éclipse de soleil du 18 juillet 1860

Par MM. Baudrimont, Raulin, Houël, professeurs à la Faculté des Sciences;
Royer et Micé, licenciés ès sciences.

Pensant qu'il y aurait quelque intérêt à faire des observations pendant l'éclipse, quoiqu'elle ne dût pas être complète à Bordeaux, nous nous sommes réunis pour en arrêter le programme.

Nous avons reconnu l'inutilité d'observations astronomiques, qui n'auraient fait que confirmer l'infaillibilité des calculs des astronomes. Nous nous sommes spécialement attachés à des observations physiques et météorologiques. L'ensemble de nos expériences n'a été limité que par le défaut d'instruments.

§ I. — PROCÉDÉS D'OBSERVATION.

Nous avons étudié ce qui est relatif à la lumière, à la chaleur, à la pression atmosphérique, à l'hygrométrie et au magnétisme.

La lumière a été étudiée aux deux points de vue de son intensité optique et de son intensité chimique.

Les observations sur l'intensité optique ont été faites à l'aide d'un photomètre particulier imaginé par M. Baudrimont. Ce photomètre est fondé sur l'extinction de la lumière par des prismes colorés à épaisseur variable et à faces parallèles : les deux prismes, taillés en coin, glissent l'un sur l'autre en augmentant ou diminuant l'épaisseur de l'ensemble à l'aide d'un mécanisme analogue à celui qui fait varier l'épaisseur du compensateur dans le saccharimètre de Soleil. Les nombres exprimant les intensités optiques ou les degrés de l'instrument, sont simplement proportionnels aux épaisseurs sous lesquelles la lumière observée a été éteinte. Notre intention était d'observer la lumière directe du soleil et celle réfléchie par un disque blanc placé sur un fond noir; mais l'instrument, qui venait d'être retouché et que nous n'avons reçu de Paris que le 18 au matin, n'a pu éteindre qu'une seule fois la lumière directe du soleil.

Les observations de lumière chimique ont été faites avec du papier rendu sensible par une couche de chlorure d'argent. Ce papier a été ensuite exposé au soleil pendant une minute. Les épreuves ainsi obtenues ont été fixées dans un cabinet noir par une solution d'hyposulfite de soude, ensuite placées sur une feuille de papier blanc, à côté de l'indication de l'heure à laquelle on les avait obtenues. Après l'éclipse, plusieurs personnes ont comparé ces épreuves entre elles, et leurs intensités relatives ainsi déterminées sont consignées dans le tableau par des numéros d'ordre, dont le plus faible correspond à la teinte minima et le plus fort à la teinte maxima.

En outre, les différentes phases de l'éclipse ont été constamment observées par les divers expérimentateurs et spécialement par MM. Houël et Baudrimont, à l'aide d'un télescope dioptrique ou lunette astronomique de Lerebours appartenant à la Faculté des Sciences.

Pour les températures, on a employé trois thermomètres, dont un à l'ombre et deux au soleil; l'un de ces derniers avait son réservoir recouvert de noir de fumée, afin de permettre de distinguer la température due au rayonnement solaire de celle de l'atmosphère.

Indépendamment de ces instruments, une pile de Nobili, communiquant avec un galvanomètre de Billant, a été employée comme thermomètre différentiel pour distinguer ces deux sources thermométriques : l'une des faces de cette pile recevait directement les rayons solaires, isolés autant que possible par un cône métallique noirci à l'intérieur; l'autre, au contraire, en était soigneusement abritée.

Nous avons aussi voulu employer le thermomètre différentiel de Leslie, dont nous avions recouvert une boule d'or en feuilles, et l'autre de noir de fumée. Mais cet instrument est beaucoup trop impressionnable par le vent, et nous avons reconnu qu'il ne pouvait donner de bonnes indications que par un temps tout à fait calme.

La pression atmosphérique a été mesurée avec le thermomètre de Fortin, qui a servi à M. Raulin pour niveler l'Aquitaine.

Pour l'humidité, on a employé un hygromètre à condensation fondé sur le principe de celui de Daniell : un vase aspirateur déterminait le courant d'air nécessaire à la vaporisation de l'éther.

Ce qui est relatif au magnétisme a été constaté à l'aide d'une boussole d'inclinaison de Gambey et d'une aiguille de déclinaison de $0^{m}20$ de longueur mobile sur un cercle gradué horizontal, et au-dessous de laquelle on faisait correspondre la ligne de foi. On ne voulait pas fixer la direction de l'action terrestre, on ne voulait que savoir si le magnétisme du globe serait influencé par l'éclipse.

Pour l'intensité, on s'est servi d'un barreau cylindrique

fortement aimanté, placé sous une cage vitrée, d'une longueur de 0^m50 et de 0^m018 de diamètre; ce barreau était dérangé de sa direction par un aimant, et on mesurait chaque fois avec un compteur la durée de 16 oscillations doubles.

Enfin, l'état du ciel, sa couleur, celle des nuages, leur forme, étaient notés et observés avec soin.

Notre travail a été accompli sur la grande terrasse de l'institution Royer-Micé, qui, comme on le sait, est un des points les plus élevés de la ville.

Au moment de l'éclipse se sont adjoints à nous, pour faire les observations, deux hommes connus par leur zèle pour la science et par leur habitude de manier des instruments de précision. Ce sont MM. Fournet, chimiste industriel, et Pellis, directeur des classes d'adultes de la Société Philomathique.

Le matin, il y avait du brouillard et l'air était calme. Pendant l'éclipse, la direction du vent, soit à la hauteur où nous nous trouvions, soit à celle des nuages, a été constamment de l'ouest à l'est.

Des nuages ont empêché certaines observations, notamment celles de la lumière, d'être faites à toutes les heures arrêtées d'avance.

Ces heures pourront toujours être trouvées d'une manière exacte en notant que l'éclipse a fini à 4 h. 4' du chronomètre dont nous nous sommes servis.

§ II. — RÉSULTATS OBTENUS.

Le tableau placé à la fin de ce Mémoire renferme les résultats de nos observations.

On peut tirer de ce tableau les conclusions suivantes :

1° Comme on devait s'y attendre, au maximum de l'éclipse ont correspondu le minimum de lumière optique et celui de lumière chimique.

2° Les indications du thermomètre à l'ombre ont été, comme on devait le penser, généralement inférieures à celles des thermomètres placés au soleil, et, parmi ces derniers, le thermomètre noirci indiquait généralement une température plus élevée que le thermomètre à réservoir libre. Mais, chose remarquable, vers trois heures, c'est-à-dire au maximum de l'éclipse, les trois thermomètres ont sensiblement indiqué la même température; d'où il résulte que la chaleur rayonnante du soleil était nulle pour ces instruments. Ces résultats ont été confirmés de la manière la plus évidente à l'aide du thermo-multiplicateur différentiel, qui, à 2 h. 58', ne donnait plus de déviation appréciable.

3° Les variations barométriques ont été peu sensibles, mais toutefois elles ont indiqué une diminution de la pression atmosphérique vers le milieu de l'éclipse.

4° L'hygromètre, observé avec soin, a fourni des résultats remarquables et tout à fait inattendus, que nous recommandons à l'attention des savants : la température à laquelle la condensation s'est opérée s'est graduellement élevée de 10°6 à 18°8 depuis l'origine de l'éclipse jusqu'à son maximum, et elle a ensuite diminué régulièrement; d'où, d'après la théorie de l'instrument employé, la quantité d'humidité de l'atmosphère se serait accrue dans le rapport de 1 à 1,6, pour décroître ensuite.

5° Les observations relatives au magnétisme n'ont donné rien qui mérite d'être signalé.

En outre des faits précédents, vers le maximum de l'éclipse, l'un de nous a vu qu'une des cornes du croissant solaire présentait une espèce de dépression au-delà de laquelle elle se terminait en une pointe très-aiguë. (Voy. fig. 1.)

D'une autre part, au maximum même, et pendant quelques minutes seulement, le croissant solaire, observé au travers d'un verre très-pur, de teinte neutre, a paru divisé en trois

parties par deux bandes noires parallèles au bord de la lune. Le même phénomène n'était pas observable à l'aide du télescope. (Voy. fig. 2.)

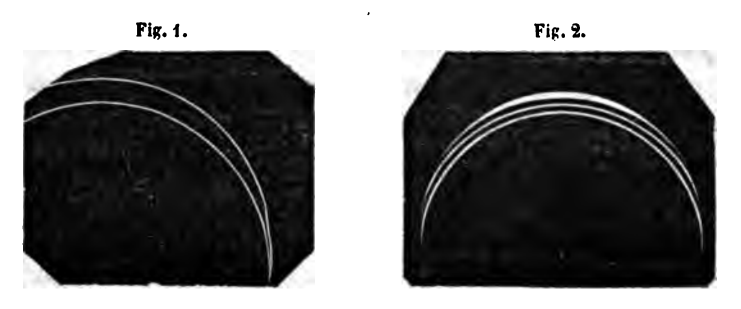


Fig. 1. Fig. 2.

§ III. — RÉFLEXIONS.

Les deux résultats les plus remarquables de nos observations sont le second et le quatrième, sur lesquels nous allons revenir un instant.

Le second nous fait voir que la lune, en passant sur le soleil, a produit une véritable analyse des actions qui en émanent. On sait que le soleil émet tout à la fois de la chaleur, de la lumière optique et de la lumière chimique. Une longue suite d'expériences, et notamment les découvertes faites à l'occasion de la photographie, démontrent une certaine indépendance entre ces agents. Nous en avons un exemple très-remarquable et bien connu dans la lumière de la lune, qui suffit pour nous éclairer et qui n'est pas accompagnée de chaleur sensible pour nos organes.

Cette analyse s'est reproduite dans l'éclipse, qui, si elle n'a été que partielle à Bordeaux pour la lumière, a été totale pour la chaleur; non pas que nous voulions dire qu'avec des instruments plus sensibles, le rayonnement calorifique du soleil eût été absolument nul; mais on ne remarquera pas moins l'accord des divers thermomètres, qui fonctionnaient dans des

conditions différentes et qui pourtant ont tous convergé vers la même température.

Nous ne chercherons pas à expliquer ce remarquable phénomène; mais nous soumettrons quelques hypothèses au jugement des personnes compétentes.

Le père Secchi a déjà fait remarquer que les actions émanant des bords du soleil étaient moins intenses que celles du centre. L'un de nous a observé, dans l'avant-dernière éclipse, que les bords du soleil émettaient moins de lumière optique que son centre. En serait-il de même pour la chaleur? Nous sommes portés à le croire, quelle qu'en puisse être la cause.

Si l'on cherchait une explication au phénomène, on la rencontrerait peut-être dans l'excessive sensibilité de l'œil comparée à celle des thermomètres ordinaires, et même de la pile de Nobili employée dans les conditions où nous nous en sommes servis. On pourrait faire intervenir la diffraction produite par les bords de la lune. Peut-être pourrait-on admettre que les rayons émanés obliquement des bords du soleil sont moins efficaces que ceux qui viennent directement du centre. Peut-être pourrait-on encore considérer le soleil comme un globe en ignition, entouré d'une atmosphère émettant plus de lumière que de chaleur, et qui aurait agi seule au maximum de l'éclipse, puisque le centre de l'astre était caché.

Les résultats fournis par l'hygromètre à condensation sont tout aussi remarquables. L'un de nous les a trouvés si extraordinaires, qu'il est allé jusqu'à mettre en doute la théorie de l'instrument, et qu'il va entreprendre des expériences pour savoir à quoi s'en tenir sur ce sujet.

Mais si la théorie de l'instrument est exacte, il est indubitable qu'il y a eu augmentation de la quantité absolue de vapeur d'eau contenue dans l'air pendant la première moitié de l'éclipse, et diminution pendant la seconde moitié. Le phéno-

mène hygrométrique marche trop régulièrement d'accord avec le phénomène astronomique pour qu'on puisse ne voir là qu'une coïncidence fortuite.

Le fait observé ne saurait être expliqué par la cause habituelle de production de la vapeur atmosphérique, puisque la température marchait en sens inverse de l'état d'humidité de l'air.

L'existence des vents d'ouest dans toute l'après-midi du 18 juillet, l'augmentation de ces vents au moment du maximum de l'éclipse, avaient suggéré à l'un de nous l'idée qu'ils pouvaient avoir apporté l'humidité excédante. Mais pourquoi ce vent d'ouest aurait-il été plus humide à trois heures qu'à deux, à trois heures qu'à quatre? Serait-ce parce qu'il aurait accompagné l'éclipse, se trouvant toujours dans le cône d'ombre de la lune? Mais alors sa rapidité eût été effrayante et il eût tout renversé sur son passage.

Une seule hypothèse nous a semblé satisfaisante. Il nous a paru que l'augmentation d'humidité de l'air voisin du sol ne pouvait être expliquée que par la descente des nuages, occasionnée par l'éclipse et par leur réascension après le passage de la lune. Nous n'avions pas encore consulté le tableau des observations du ciel, dressé avec soin par le fils de l'un de nous, lorsque cette opinion nous est venue à l'esprit; nous l'avons ensuite trouvée admirablement confirmée, comme on peut s'en assurer en regardant la colonne Sud, où il est positivement dit, vers le milieu de l'éclipse, qu'un nuage s'est abaissé, et, après l'éclipse, qu'il s'est relevé.

La descente reconnaîtrait deux causes : 1° la cessation de l'échauffement du sol, entraînant l'absence des courants ascendants d'air chaud qui, d'après Gay-Lussac, soutiennent habituellement les nuages; 2° la cessation du rayonnement solaire, rendant plus denses les espèces de montgolfières qui représentent les vésicules qui, d'après la plupart des physi-

ciens, constituent la vapeur visible. Les nuages, en arrivant dans des régions plus basses et plus chaudes, auraient repassé à l'état de vapeur invisible dans leur partie inférieure, de sorte qu'ils auraient humidifié l'air sans le charger de brouillards. Enfin, après l'éclipse, le rechauffement du sol par le retour graduel de la chaleur solaire, en ramenant les courants ascendants, aurait fait remonter cet air plus humide.

Il est probable, d'après cela, que cette augmentation de l'humidité atmosphérique ne s'observera dans les éclipses de soleil qu'autant qu'il y aura des nuages dans l'atmosphère.

Il ressort de la discussion à laquelle nous venons de nous livrer, que des observations météorologiques pendant les éclipses de soleil sont de première nécessité, et qu'on devra même les faire beaucoup plus complètes que notre premier essai. Ainsi, notamment, il sera indispensable d'observer la hauteur des nuages et de chercher ce que donneront alors l'anémomètre, l'évaporimètre, l'électromètre atmosphérique, l'ozonomètre, le pendule, etc. Il sera surtout utile de chercher d'abord si on observera encore les deux faits intéressants que nous croyons avoir découverts les premiers, savoir : 1° la séparation de la lumière et de la chaleur solaires, et 2° le rapport inverse existant entre l'humidité atmosphérique et l'étendue de la surface découverte du soleil.

HEURES des observations ou manipulations — (Heures de Bordeaux).	LUMIÈRE — VISIBLE. — Observateur : M. Baudrimont. — Degrés du Photomètre.	LUMIÈRE — CHIMIQUE. — Manipulateur : M. Micé. — Numéros d'ordre des épreuves.	TEMPÉRATURE. — Thermomètres ordinaires. — Observateur : M. Raulin. — Thermomètre à l'ombre.	TEMPÉRATURE. — Thermomètres au soleil. — Boule intacte.	TEMPÉRATURE. — Thermomètres au soleil. — Boule noircie.	TEMPÉRATURE. — Thermo-multiplicateur. — Observateur : M. Royer, aidé de M. Pellis. Arcs de déviation observés.	BAROMÈTRE. — Observateur : M. Raulin. — Indications brutes.	BAROMÈTRE. — Températures de l'instrument.	BAROMÈTRE. — Hauteurs ramenées à zéro.	HYGROM[...] — Observ[...] : M. Ro[...] aidé [...] M. Fo[...] — Points de rosée.
							mm	mm	mm	
9h	»	»	»	»	»	»	763,2	19,5	760,8	
Midi 15'	»	»	23°	26°5	»	»	763,1	21,7	760.4	»
1h 30'	»	»	24	26,8	»	28°	763,1	22,2	760,4	10°7
1h 42'	»	8	23,6	25,1	27°1	21	763,1	22,2	760,4	10,6
2h	52° (quelques nuages).	7								
2h 20'	42 (quelques nuages).	5	23	24,2	25,8	22	763,1	22,2	760,4	12°
2h 40'	37 (bonne observation)	4	22,6	23,5	24,8	12	763	22	760,3	16
2h 50'	»	»	»	»	»	2				
2h 58'	33 (bonne observation)	1	»	»	»	0	»	»	»	18,8
3h 1'	»	»	21,2	21,1	21,3	1				
3h 10'	»	»	»	»	»	4				
3h 18'	162 (lumière directe). 50 (lumière réfléchie)	2	20,9	21,8	23	12	763	21,5	760,4	18,6
3h 36'	58	3	21	23,1	25,5	25	»	»	»	16,2
3h 47'	»	»	»	»	»	27				
4h 4'	»	6	21,9	24,2	27,4	26	763,1	22	760,4	14,6
3h	»	»	»	»	»	»	»	»	»	13,6
5h	»	»	21,1	22,1	24,3	»	763,2	22,8	760,4	13,6

MAGNÉTISME.		ÉTAT DU CIEL. Observateur : M. E. Baudrimont.			
Déclinaison et inclinaison.	Intensité. Observateur : M. Raulin. Durée de 16 oscillations doubles.	NORD.	SUD.	EST.	OUEST.
»	»	Ciel bleu. Fort nuage gris blanc.	Ciel très-foncé autour du soleil.	Ciel bleu. Nuage gris blanc.	Ciel caché. Nuages blancs.
	12'50				
	12,52	Ciel bleu ordinaire. Nuages gris blanc.	Entièrement couvert de nuages gris. Autour du soleil, bleu plus foncé qu'ailleurs; probablement par effet de contraste.	Ciel bleu sale, mélangé de gris.	
	12,58	Ciel bleu plus clair, moins pur. Nuages gris.	Ciel bleu, plus foncé qu'au nord.	Couvert de nuages; les intervalles sont d'un bleu très-clair et verdâtre.	Ciel bleu, plus foncé [illegible] nord.
	12,57	Ciel d'un bleu plus égal partout, sauf tout-à-fait à l'horizon du S. et de l'E, où il est pâle et sale. Pr[illegible] pas de nuages.			
Variations nulles ou à peine appréciables.	»	Ciel bleu plus foncé qu'avant.	Ciel bleu plus foncé. Teinte verdâtre remplacée par un nuage strié gris pâle, allongé de l'O. à l'E. et suivant cette direction. (Ce nuage n'était pas un cirrus.)	Ciel bleu plus foncé. Teinte verdâtre du bord remplacée par le même nuage qu'au sud.	
	12,57	Ciel complétement couvert de nuages striés	Bleu plus foncé autour du soleil qu'à l'horizon, probablement par effet de contraste. Le nuage a considérablement baissé.	Ciel bleu ordinaire. Nuages distincts de celui du S., et placés bout à bout de l'O. à l'E.	
	»	Les nuages se sont divisés; les stries sont devenues plus courtes et plus grosses. Au N.-E., masses nuageuses blanches, laissant voir le bleu du ciel au travers.	Même nuage. Ciel plus clair qu'au N. et à l'O.	Mêmes nuages. Ciel plus clair qu'au N. et à l'O. Du N.-E., masses nuageuses blanches, laissant voir le bleu du ciel au travers.	
»	12,57	Les nuages filandreux sont devenus globuleux.	Le nuage s'est relevé; il est considérablement éclairci, le bord est d'un gris foncé. Le bleu du ciel est plus clair.	Les nuages ont presque disparu. Le ciel est bleu clair, mélangé de gris.	
	12,58				

OBSERVATIONS

FAITES A BRIVIESCA, EN ESPAGNE,

SUR L'ÉCLIPSE TOTALE

DU 18 JUILLET 1860

PAR M. LESPIAULT

PROFESSEUR D'ASTRONOMIE A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE BORDEAUX,

ET M. BURAT

PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES AU LYCÉE.

Nous avons choisi, pour observer l'éclipse totale du 18 juillet 1860, la station de Briviesca, où s'étaient déjà rendus de leur côté M. Petit, directeur de l'observatoire de Toulouse; M. d'Abbadie, correspondant de l'Institut; M. Prazmowski, directeur de l'observatoire de Varsovie; M. Rechnichski, colonel d'état-major et professeur à l'école militaire de Pétersbourg; et enfin, M. Otaño, professeur de physique à Burgos. La ville de Briviesca, située un peu au sud de la ligne centrale de l'éclipse, sur le plateau élevé de la vieille Castille, est protégée des vents du nord et des nuages de l'Océan par la chaîne des montagnes Cantabriques et par la sierra de Pancorbo; mais la sérénité du ciel habituelle dans ces contrées au mois de juillet avait été troublée, dans la soirée du 15, par un violent orage, venu de l'intérieur de l'Espagne, et les nuages épais qui cachaient le soleil depuis trois jours ne nous permettaient guère, dans la matinée même du 18, d'espérer des circonstances favorables à l'observation. Heureusement, deux heures environ avant l'instant que les calculs astrono-

miques avaient fixé pour le premier contact, le ciel a commencé à se découvrir et il s'est maintenu dans un état d'extrême pureté pendant toute la durée de l'éclipse.

Notre but principal était l'observation attentive des importants phénomènes qui ne se manifestent que pendant l'obscurité complète, et plus particulièrement l'étude de la couronne lumineuse et celle des protubérances roses qui, dans les trois dernières éclipses totales, ont si vivement excité l'intérêt des astronomes. La durée exceptionnelle (3^m15^s environ) de l'obscurité, pendant l'éclipse de 1860, nous faisait espérer qu'il serait possible d'acquérir à l'égard de ces apparences quelques notions nouvelles, de préciser quelques détails encore incertains, et d'ajouter ainsi quelques éléments à ceux que la science possède déjà, relativement à la théorie de la constitution physique du soleil. L'un de nous, en adaptant à la lunette de la Faculté des Sciences un oculaire micrométrique que nous devions à l'obligeance de MM. d'Abbadie et Petit, se proposait surtout d'évaluer l'étendue de l'auréole, de mesurer les dimensions angulaires des diverses protubérances, et de déterminer leurs positions respectives sur le limbe de la lune. L'autre devait noter, à l'aide d'un chronomètre, les instants précis des contacts, et suivre avec attention les variations qui pourraient survenir, pendant la durée du phénomène, dans l'aspect général de la couronne et dans la forme des protubérances. Il nous était facile subsidiairement de faire, s'il y avait lieu, quelques remarques relatives aux apparences douteuses, connues sous le nom de *chapelets* ou de *baily-beads*, aux lumières serpentantes de Louville, au trou d'Ulloa, à la lueur cendrée de la lune et à quelques autres phénomènes du même genre.

Le premier contact a eu lieu à $1^h35^m3^s$ (temps de Briviesca). Après l'avoir noté avec soin, nous n'avons plus examiné le disque du soleil qu'à d'assez longs intervalles, pendant toute

la durée de l'éclipse partielle, afin de ne pas émousser la sensibilité de notre vue. Quelques minutes avant trois heures, le croissant visible du soleil a commencé à s'amincir, au point qu'il était possible d'en soutenir l'éclat en plaçant devant l'œil un verre très-légèrement coloré. A partir de ce moment, chacun de nous a suivi attentivement dans sa lunette la succession rapide des phases du phénomène.

Le bord de la lune qui se projetait sur le disque solaire offrait, même pour un faible grossissement de 40 à 50 diamètres, de légères aspérités provenant de l'interposition des montagnes dont est hérissée la surface de notre satellite. Comme cela a été observé dans les éclipses précédentes, le contour extérieur de la lune se projetait nettement sur le ciel, et les portions d'arc les plus voisines du soleil étaient aussi les plus visibles. Enfin, l'auréole commençait à se montrer, même avant l'obscurité totale.

Dans les premières secondes qui ont précédé cette obscurité, au moment où les bords des deux astres s'approchaient du premier contact intérieur, une sorte d'indécision s'est manifestée dans l'aspect du petit croissant solaire qui restait visible; la limite intérieure, formée par l'arc de la lune, paraissait irrégulière et tremblante; le contour extérieur n'était plus aussi net que d'habitude, et se colorait d'un rose tendre; mais comme nous avions pris, suivant la recommandation faite par Arago, la précaution de mettre nos lunettes au point sur une tache voisine du bord du soleil, nous n'avons aperçu ni ces grains de chapelet ou baily-beads, ni ces traits rectilignes et noirs en forme de dents de peigne que plusieurs astronomes ont signalés à diverses reprises.

A $2^h47^m33^s$, le disque du soleil a totalement disparu, et nous avons aperçu dans toute leur splendeur l'auréole lumineuse, déjà visible depuis longtemps, et un certain nombre de protubérances rouges disséminées sur le contour de la

lune, qui se détachait en noir sur le fond éclatant de l'auréole. Quoiqu'il nous ait fallu, pour étudier ces deux phénomènes, dans le court espace de trois minutes, les observer simultanément en parcourant avec rapidité les bords du disque central, nous allons les passer successivement en revue pour éviter toute confusion.

Auréole. — La plupart des relations antérieures comparent l'auréole lumineuse aux gloires dont les peintres environnent les têtes des saints; l'analogie ne nous a pas paru complète : les faisceaux et les traits lumineux, qui rayonnaient autour du disque obscur de la lune, étaient loin d'être disposés avec symétrie; leur éclat, leurs dimensions, leur forme, leur position même par rapport au limbe, étaient variables d'un point à l'autre, et variables sans régularité apparente [1] : ici, des traits de lumière isolés s'élançaient à peu près dans le prolongement des rayons; là, ils se groupaient en minces faisceaux coniques dont la base s'appuyait sur la lune, tandis que leur sommet allait se perdre dans l'espace par teintes dégradées. Ces jets lumineux, bien que généralement rectilignes, étaient souvent recourbés, surtout vers leur extrémité supérieure; ils partaient presque tous du bord même du disque obscur, et quoique leur multiplicité dans le voisinage du limbe donnât à la portion intérieure de l'auréole un éclat plus considérable que celui de la région extérieure, il ne nous a nullement paru que cette auréole dût être considérée comme divisée en deux zones concentriques.

Nous signalons à l'attention des astronomes deux particularités remarquables : aux environs du point zénithal apparent de la lune, c'est-à-dire dans la région la plus élevée du disque pour une lunette qui ne renversait pas les images, on

[1] Il est à regretter que la figure que M. Lespiault a montrée à l'Académie n'ait pas pu être reproduite d'une manière convenable par la lithographie. *(Note du Secrétaire général.)*

distinguait nettement un grand nombre de traits lumineux, d'un blanc plus vif peut-être que les autres, qui, loin de converger vers le centre, coupaient au contraire les rayons et les faisceaux sous diverses incidences, de telle sorte que cette partie de la couronne paraissait formée de lignes de lumière entrecroisées dans tous les sens : quelques-unes d'entre elles étaient même presque tangentes au disque central.

En descendant vers la droite du disque, c'est-à-dire vers l'occident, la portion du limbe qui s'étendait du 120° au 150° à partir du zénith, servait de base à trois grands faisceaux lumineux juxtaposés, dont le dernier particulièrement avait une étendue beaucoup plus grande que les autres parties de l'auréole; sa longueur totale était d'environ trois rayons du disque, ou 45'; il était intérieurement sillonné de traits blancs qui, s'irradiant à partir du sommet, allaient atteindre les divers points de sa large base; ces traits avaient quelque ressemblance avec ceux d'une aurore boréale, mais leur lueur était plus douce et plus tranquille. Nous ajouterons, sans vouloir tirer de cette coïncidence des conclusions anticipées, que ces trois faisceaux remarquables correspondaient à la région la plus montueuse du disque lunaire.

Quant à la teinte générale de l'auréole, que l'on compare habituellement au blanc de perle, elle nous a paru plutôt tirer sur le jaune; mais il faut se garder des illusions qui pourraient être produites par des effets de contraste.

Protubérances. — L'examen et les mesures angulaires des protubérances sont susceptibles de plus de précision et de netteté que l'étude de l'auréole. Avant même l'instant du dernier contact, le mince filet lumineux formé par le bord du soleil, se colorait de rose et prenait l'aspect d'une crête de feu. Au moment où le dernier rayon a disparu, d'énormes protubérances se sont montrées sur différents points du disque obscur, mais plus particulièrement à l'est, c'est-à-dire

dans la région qui venait d'être éclipsée. A mesure que le disque de la lune avançait sur celui du soleil, les protubérances orientales diminuaient sensiblement de hauteur, tandis que d'autres se montraient à l'ouest et grossissaient rapidement comme derrière un écran mobile; cet effet général, parfaitement constaté, montre clairement que les proéminences appartiennent au soleil, et qu'il faut laisser de côté toutes les théories qui les font dépendre d'effets de réflexion ou de diffraction sur les bords de la lune. Non-seulement le détail de nos observations confirme cette manière de voir, mais il permet, à notre avis, de se prononcer sur la nature de ces apparences, et de les assimiler, non à des montagnes ou des pics incandescents, mais à des nuages flottant dans l'atmosphère extérieure du soleil.

Le micromètre adapté à l'une de nos lunettes se composait d'un réseau de traits fins et parallèles, gravés sur un verre mince, dans deux directions perpendiculaires. La grandeur de l'angle correspondant à une division avait été préalablement mesurée avec soin sur un signal géodésique et sur le disque même du soleil; 22 de ces divisions sous-tendaient un angle de 15'.

Quelques instants avant l'obscurité totale, l'un des traits du micromètre avait été amené en contact avec le point de l'image lunaire le plus rapproché du zénith, et c'est à partir de ce point que les protubérances ont été successivement étudiées et mesurées.

Par une heureuse coïncidence, c'est dans les environs mêmes de ce point que se montraient les pics ou nuages incandescents les plus dignes d'attention. Un peu sur la droite, c'est-à-dire à quelques degrés à l'ouest du point zénithal, s'élevait brusquement, à partir du disque obscur, une sorte de cylindre de feu légèrement évasé par le haut; son élévation atteignait 2',2, c'est-à-dire 1/7 du rayon du soleil; la

largeur de sa base était d'une minute environ; sa couleur nous a paru d'un rouge transparent tirant légèrement sur le carmin ; on l'a comparée avec raison à celle que prennent les montagnes couvertes de neige aux rayons d'un beau soleil couchant; cette couleur, du reste, n'était pas uniforme, et elle variait de nuance et d'intensité d'une proéminence à l'autre.

En marchant vers la gauche, ou, si l'on veut, vers l'est, puisque l'oculaire ne renversait pas les images, on rencontrait un pic incandescent dont les mesures ont été négligées en raison de ses petites dimensions et du peu de durée de l'obscurité totale. Il était plus essentiel de porter toute notre attention sur un phénomène inattendu dont l'apparition donne une importance toute particulière à l'éclipse de 1860. A 7° environ à l'orient du point zénithal, brillait, non plus une proéminence, mais un véritable nuage de feu complétement isolé du disque obscur. Nous n'avons pu nous méprendre au sujet de cet isolement, car, entre la partie inférieure du nuage et le limbe de la lune, on apercevait le fond blanc de l'auréole à travers une division entière du micromètre, c'est-à-dire sur une largeur de 45" environ: le contour extérieur du nuage était très nettement arrêté, tandis que la limite intérieure restait un peu indécise ; l'apparence générale rappelait les dessins par lesquels les anciennes géographies représentaient les îles dont les rivages étaient encore en partie inconnus.

La position relative de ce nuage et du micromètre facilitait les mesures angulaires; nous avons trouvé pour sa longueur 1',6 environ, et pour son épaisseur un peu plus d'une demiminute, de sorte que son étendue longitudinale ne surpassait pas de beaucoup la distance entre le bord du disque et le point du nuage qui en était le plus éloigné. Quoiqu'on ne doive pas juger des grandeurs en astronomie d'après les di-

mensions des objets terrestres, il ne sera peut-être pas sans intérêt d'ajouter que cette distance surpassait dix mille lieues, et que le volume de cette masse incandescente était huit à dix fois celui de la terre.

En continuant à descendre le long du côté oriental du limbe, on ne trouvait jusqu'au diamètre horizontal qu'une protubérance très-légère, dernier vestige sans doute d'une crête ignée plus considérable qui ne s'est montrée qu'un instant, au commencement de l'obscurité totale. Mais, un peu plus bas, à 100° environ du point zénithal, s'élevait une belle proéminence, dont la forme, nettement caractérisée, est reproduite dans notre dessin; cette proéminence est la plus considérable de toutes celles qui se sont montrées pendant l'éclipse; sa hauteur atteignait 2',4 sur une minute de largeur à la base.

En remontant le long du côté occidental du limbe, on apercevait à peine sur son contour un ou deux points teintés de rose ; mais 30 ou 40 secondes environ avant la fin de l'obscurité, nous avons vu s'élever tout-à-coup une magnifique crête lumineuse d'un rouge éclatant qui paraissait émerger du disque obscur sur un arc de plus de 40° de longueur ; les variations de grandeur qu'elle éprouvait à chaque instant ne nous ont permis d'en prendre aucune mesure; nous avons pu constater seulement que son étendue et son éclat croissaient avec rapidité, jusqu'au moment où le premier rayon du soleil a fait simultanément évanouir toutes les apparences que nous venions d'étudier.

Le dernier contact intérieur a eu lieu à $2^h50^m48^s$. L'obscurité avait duré 3^m15^s à peine. Tel est le court intervalle dont nous avons pu disposer; aussi n'avons-nous pas cherché à nous occuper des phénomènes qui ne se rattachent pas directement à l'aspect de l'auréole et des protubérances. Nous allons cependant compléter cette relation par un exposé ra-

pide de quelques observations intéressantes faites auprès de nous.

Intensité de la lumière et coloration des objets. — Le géomètre Clavius rapporte que, lors de l'éclipse de 1560, à Coïmbre, *on ne voyait pas où mettre le pied, et que les oiseaux retombaient vers la terre par l'effroi que leur causait une si triste obscurité.* En 1715, à Londres, pendant l'éclipse de soleil qui eut lieu à 9h du matin, on ne pouvait lire sans flambeau, quoique l'on distinguât les lignes d'écriture. Rien de pareil n'a eu lieu à Brivjesca; car au moment de la plus forte obscurité, la lumière jaune et blafarde qui éclairait la terre était plus que suffisante pour permettre aux personnes qui nous avaient offert leurs services d'écrire sous notre dictée les résultats de nos observations ; il leur était facile, en outre, de distinguer et même de reconnaître à vingt pas de distance les spectateurs qui nous entouraient.

On peut encore mesurer l'affaiblissement de la lumière par le nombre des étoiles visibles à l'œil nu. L'éclipse actuelle présentait cette circonstance remarquable que les quatre planètes Jupiter, Vénus, Saturne et Mercure étaient groupées autour du soleil. Jupiter et Vénus ont été vues de tout le monde, même des personnes qui n'ont eu le temps de jeter sur le ciel qu'un coup d'œil rapide. M. Fernandez, capitaine au corps royal du génie espagnol, qui observait à côté de nous, a vu en outre Saturne, Régulus, Castor, Pollux, Procyon et trois autres étoiles qu'il n'a pas déterminées. Nous avons su depuis qu'à Vittoria une personne de la suite de M. Mædler avait aperçu douze étoiles ou planètes.

La couronne lumineuse ne projetait pas d'ombre sensible.

Quant à la teinte qu'ont prise les objets au moment de la disparition du soleil, elle nous a paru jaune-verdâtre et analogue à celle que projette sur les corps la flamme de l'alcool mêlé de sel marin; cette coloration ne peut être attribuée à

un effet de contraste; car, les objets ainsi éclairés se projetaient sur des murs blanchis récemment.

Effets thermométriques. — La température a sensiblement baissé, et un thermomètre, placé à l'ombre, est descendu de 20°1/2 à 18. On n'a pas observé de dépôt sensible de rosée sur les plantes ou les arbres du jardin.

Effets produits sur les animaux. — M. Main avait bien voulu se charger, à notre prière, de noter avec soin les effets que le passage subit du jour à la nuit pouvait produire sur les êtres animés. Ces effets lui ont paru moins marqués qu'on n'aurait dû le supposer d'après certaines relations des éclipses précédentes. Les impressions éprouvées par les spectateurs ne se sont guère manifestées que par un cri général qui a salué le retour du soleil. Quant aux animaux sur lesquels ont pu porter les observations, ils étaient en petit nombre : deux mules, attachées dans la cour de l'hôtellerie, ne donnèrent aucun signe de frayeur; un oiseau, qu'on avait transporté dans sa cage auprès des lunettes, montra à peine une légère agitation; mais les poussins de la basse-cour vinrent se grouper autour de leur mère, comme à l'approche de quelque danger, et des fourmis qui travaillaient dans un coin du jardin s'arrêtèrent au moment de l'obscurité totale.

Le fait le plus remarquable en ce genre a été signalé à Burgos. Les cigognes, établies dans cette ville, se dirigèrent vers leur nid dès que le jour vint à baisser; l'une d'elles, surprise par l'obscurité parut avoir perdu sa route et tourna, comme effarée, autour du toit qui lui servait habituellement d'asile; mais, au premier rayon du soleil, toute hésitation cessa ; l'oiseau partit comme un trait et regagna son nid.

Nous ne nous arrêterons pas à d'autres observations de même nature qui ne se rattachent qu'indirectement à l'astronomie; mais nous ne voulons pas terminer notre relation sans

dire un mot de tout un ordre important de phénomènes que la courte durée de l'éclipse ne nous a pas laissé le temps d'étudier. Ces phénomènes, relatifs à la polarisation de l'auréole et des protubérances, fourniront une partie essentielle des éléments fondamentaux de toute théorie future sur la constitution physique du soleil. Le regret que nous éprouvons de n'avoir pu les aborder s'efface en présence des résultats complets auxquels M. Prazmowski est parvenu à Briviesca même. Nous laissons à cet habile astronome le soin de décrire les ingénieux appareils dont il a fait usage, et de donner le détail de ses observations; il nous suffira de dire qu'elles démon trent avec évidence deux importantes propositions : 1° La lumière de la couronne est fortement polarisée, en chaque point, dans un plan passant par le centre du soleil. 2° La lumière des protubérances ne donne aucune trace sensible de polarisation. — Il y a là une nouvelle analogie entre ces protubérances et les nuages terrestres.

En résumé, il nous paraît aujourd'hui à peu près hors de doute que ces dernières apparences font partie intégrante de l'atmosphère solaire, en raison surtout de l'aspect général du phénomène, et de la possibilité qu'il y aurait d'en reproduire les phases, en faisant passer un disque obscur devant un disque lumineux entouré de nuages colorés et un peu transparents; mais nous croyons qu'avant de se prononcer au sujet de l'auréole, les astronomes devront attendre que la comparaison minutieuse des résultats obtenus sur les divers points du passage de l'éclipse, ait fait la part des illusions inséparables d'une observation précipitée et de l'émotion qui l'accompagne.

———

LA
GRANGE DE DURANCE

PAR

M. JOSEPH VILLIET.

Mais ce temple est sans voix ; où sont les saints concerts?
D'où s'élèvera l'hymne au Dieu de l'univers?
Tout se tait...

LAMARTINE, *Méditations poétiques.*

Au milieu des landes de l'Agenais, à quelque distance de Nérac, il existait autrefois une ville assez florissante appelée Durance, et près d'elle un prieuré fondé par les Bénédictins.

La ville n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade sans importance ; le monastère est en ruines, et c'est à peine si dans le pays quelques personnes savent encore ce que c'était que la Grange de Durance.

Une petite route y conduit : il faut la suivre longtemps au milieu des bois avant d'apercevoir la silhouette blanche de la vieille cité se découpant sur la sombre verdure des pins. Le sommet aigu des toits s'élève à peine au-dessus d'une haute et longue muraille crénelée, percée d'étroites meurtrières, et coupée çà et là par trois ou quatre tours dressant assez fièrement encore leur tête ébréchée et couverte de lierre.

Une grande porte en ogive s'ouvre dans un des flancs de la muraille. Il n'y a plus ni vantaux, ni herse, ni pont-levis, et c'est au moment de franchir ce seuil, que rien ne défend

plus, qu'on apercevait, il y a moins d'une année, à quelque distance dans les terres, un monticule irrégulier formé de pierres entassées et couvert de verdure : c'était le prieuré ou la Grange de Durance ([1]).

Les pauvres et les malheureux avaient oublié depuis longtemps le chemin du monastère; aucun sentier ne se dirigeait vers lui. Cependant, quelques beaux arbres d'une structure étrangère l'entouraient encore, et étendaient tristement leurs rameaux sur des sillons stériles; témoins muets du passage d'une main civilisatrice dont un demi-siècle d'abandon et d'oubli n'avait pu complétement effacer l'énergique empreinte.

Les solitaires qui construisirent le prieuré et ceux qui l'habitèrent longtemps après eux ont laissé peu de traces dans la mémoire des hommes : la piété humble et bienfaisante n'a point d'annales. On sait seulement que vers la fin du XIIe siècle, une petite colonie de religieux partit un jour de la riche et puissante abbaye de la Castelle, sur l'Adour ([2]), traversa les bois et vint s'établir dans les lieux où s'élève encore aujourd'hui la modeste grange.

C'était un de ces postes avancés de la civilisation qu'à une époque de transition, d'anarchie et de force brutale, le génie bénédictin dispersait dans toutes les directions, et envoyait, jusque dans les lieux les plus inaccessibles, à la conquête intellectuelle du monde.

Le lieu choisi par les pacifiques conquérants réunissait bien toutes les qualités qu'ils recherchaient : jamais pays peut-être n'eut plus grand besoin d'être civilisé. Mais l'œuvre

([1]) On appelait Granges, dans l'ordre de Citeaux, les métairies ou domaines ruraux dépendant d'un monastère.

([2]) Saint-Jean-de-la-Castelle, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dans le diocèse d'Aire, ancienne province métropolitaine d'Auch. Ce monastère s'appelait aussi de la Grâce-Dieu.

entreprise par les missionnaires de la Castelle n'était pas sans dangers. Les profondes retraites de la forêt fournissaient un asile impénétrable à des routiers, la terreur de la contrée, que l'amour de la rapine et du pillage retenait dans ces solitudes. Ils y trouvaient une assez lucrative occupation à dépouiller les pèlerins de Saint-Jacques et les voyageurs, et à rançonner de temps à autre les habitants des riches campagnes de l'Agenais.

Ces voisins dangereux devaient naturellement inspirer peu de confiance aux solitaires, qui sentirent la nécessité, comme plus tard les *bonnes gens* de Durance, de se mettre en garde contre les tentatives redoutables de l'*Ennemi*. Les religieux y pourvurent par de solides murailles et de robustes défenses, et voulurent, par prudence, se mettre à l'abri, sinon d'un siége en règle, au moins d'un hardi coup de main.

Ils commencèrent par ouvrir une clairière dans la forêt, puis ils tracèrent sur le sable le plan de leur monument. Une construction aussi large que longue fut le prieuré; la chapelle s'appuya contre son flanc nord et dépassa d'un tiers de sa longueur, à l'orient, la ligne régulière des bâtiments d'habitation.

Une épaisse et haute muraille crénelée, percée de rares et étroites archères, supporta le toit. Un cordon de machicoulis couronna l'édifice, et un chemin de ronde protégé par des créneaux fit communiquer entre elles les tourelles de défense qui garnissaient le monument.

Sur un des angles de la façade de la chapelle, une grande échauguette en encorbellement fut élevée pour dominer au loin la campagne et donner asile au guetteur de nuit. Chacun des moines y venait à son tour passer les longues heures des ténèbres, comme ces sentinelles placées au sommet des donjons féodaux ou des tours dentelées des cathédrales, pour veiller à la sûreté d'une place forte ou d'une grande cité. Enfin, un fossé

large et profond, sans cesse rempli d'eau par la Vance [1], entoura et isola le prieuré. Lorsque le pont-levis était dressé devant l'unique porte du monastère, il ne devait pas être facile d'y pénétrer, et quelques hommes déterminés pouvaient s'y défendre longtemps et tenir tête à de nombreux assaillants dépourvus d'engins de siége.

On entrait dans le prieuré par une porte ouverte au couchant et fortifiée par de puissants machicoulis; une longue meurtrière en défendait aussi l'approche. Ce premier obstacle franchi, on se trouvait en présence d'une seconde porte ouvrant dans les magasins et les appartements du rez-de-chaussée. En cet endroit la muraille avait été dédoublée pour donner passage dans son épaisseur à un escalier qui conduisait aux défenses supérieures et permettait de transporter facilement vers les créneaux les lourdes pierres, l'eau bouillante et les projectiles de toute sorte.

L'étage inférieur du prieuré était réservé à la cuisine, aux magasins et aux écuries : le logement des moines et des voyageurs occupait toute la partie haute du monastère.

La chapelle se composait d'une seule nef, divisée en trois travées régulières par quatre colonnes cylindriques engagées, s'arrêtant à trois mètres du sol sur des culots fleurdelisés, et recevant sur leurs chapiteaux les retombées des arcs doubleaux, des formerets et des arêtiers. A la naissance de la voûte, une corniche en pierre, très-saillante et vigoureusement profilée, suivait les murs et faisait le tour de la chapelle en contournant le tailloir des chapiteaux.

Trois fenêtres longues, étroites et cintrées éclairaient le bas du monument; un tore, dernier souvenir des traditions romanes, suivait à l'extérieur et à l'intérieur les lignes de leurs embrasures, et venait s'appuyer de chaque côté sur une petite

[1] Petite rivière des Landes.

base. Au-dessus de la corniche, une grande rose taillée en quatre-feuilles s'ouvrait dans le mur de l'ouest, au-dessus de la porte d'entrée. Une belle fenêtre lui faisait face à l'orient; un meneau la divisait en deux travées et formait dans les ajours de l'ogive un quatre-feuilles allongé.

A l'extérieur, la porte de la chapelle fut décorée d'ornements en relief et de fines moulures. Son unique voussure vint s'appuyer sur les chapiteaux de deux colonnettes engagées dans les pieds-droits. Comme partout, à cette époque, la flore locale fournit les motifs de l'ornementation : des pommes de pin, des fleurs des landes mêlées à des étoiles, ornèrent les chapiteaux et les cordons de la voussure, et, au milieu des feuillages, une tête grimaçante prit place au sommet de l'ogive.

Le prieuré et sa chapelle furent construits en belles pierres bien appareillées et cimentées avec soin. Et c'est sans doute aux précautions minutieuses apportées à sa bâtisse que la Grange doit d'avoir pu résister à des secousses qui auraient ébranlé une construction moins robuste qu'elle.

Les six siècles qui suivirent la fondation de la Grange n'apportèrent aucun changement notable au monument. Les jours cependant n'y furent pas toujours paisibles, si l'on en juge par la quantité d'ossements humains trouvés au fond du fossé qui l'entourait. Ces tristes débris font supposer que les solitaires dûrent se féliciter maintes fois de la hauteur et de la solidité de leurs murailles. Quels drames se sont déroulés autour de cette antique retraite? Personne ne le sait. Tous ces souvenirs sont ensevelis dans le silence éternel des siècles; qui pourrait se flatter de les ressusciter jamais (1)?

(1) On ignore même à quelle époque et à la suite de quels événements les Bénédictins furent remplacés à la Grange par les religieux de Prémontré.

On n'a pas oublié toutefois que la Grange fut toujours ouverte aux pèlerins et aux voyageurs; Saint-Jacques, leur patron, était honoré d'un culte particulier dans la chapelle. Aussi arrivait-il souvent, lorsque la nuit commençait à couvrir la forêt ou que la foudre grondait dans un ciel noir d'orage, qu'un voyageur, attiré par les sons d'une cloche hospitalière ou guidé par la lumière d'une petite lampe allumée dans ce but au fond d'une niche, venait frapper à la porte du monastère et demander un asile contre la tempête ou les coureurs des bois.

Un seul souvenir historique, souvenir tout pacifique, est parvenu jusqu'à nous. Il se rattache à un prince fameux dans l'histoire et populaire encore dans toute la contrée.

Henri de Navarre possédait non loin de la Grange, sur les bords de la Baïse, un vieux moulin (1) dont on peut voir encore les quatre tourelles, et qui le fit surnommer le *meunier de Barbaste*. Le futur roi de France y venait souvent. Il avait même à Durance un rendez-vous de chasse qui existe encore et qu'on décore pompeusement, et bien à tort, du nom de *château du roi*.

Tout calviniste qu'il était, Henri aimait les religieux de la Grange et leur faisait de fréquentes visites : il lui arriva même à plusieurs reprises de séjourner une semaine entière au monastère. Ce n'était pas assurément l'amour de la solitude qui attirait et retenait le monarque au prieuré; « mais, écrivait-il » un jour, je me trouve très-bien dans ma retraite avec les » moines, qui me donnent pour soutenir mes forces et égayer » mes longues soirées d'assez bonne *piquette*. »

Au commencement du siècle dernier, l'esprit monastique affaibli n'avait laissé à la Grange que quatre ou cinq religieux, et lorsque la révolution éclata, un seul *Grangier* ha-

(1) Le Moulin de Barbaste, sur la route de Casteljaloux à Nérac.

bitait le prieuré et desservait la chapelle. Chassé du monastère, il alla mourir où il était né, à Saint-Sever sur l'Adour, et la Grange fut pillée, incendiée, puis oubliée jusqu'au moment où l'on songea à Durance à utiliser ses ruines.

Propriétaire de ces restes mutilés, la commune eut l'idée d'en faire un presbytère. L'antique maison des moines, ravagée par le fer et par le feu, fut imposée au curé de la paroisse. On releva un pan du toit; on rétablit un plancher vermoulu, calciné à demi, et on dit au curé : Vous habiterez ici.

Dans la destination nouvelle du prieuré, la chapelle n'eut pas la meilleure part. L'asile solitaire que Dieu avait si longtemps habité, où pendant plus de six siècles les louanges du Seigneur avaient retenti nuit et jour, ce lieu béni devint un grenier, une écurie, un poulailler, une étable, et quelque chose de pis encore!

En présence d'une profanation pareille et des cicatrices profondes du marteau révolutionnaire et de l'incendie de 93, on ne sait vraiment ce qui doit inspirer le plus de regrets.

Après toutes ces épreuves, une ère de bonheur était encore réservée à la Grange. Un jeune homme [1], riche d'intelligence et noble de cœur, touché de sa beauté et de son infortune, résolut de lui rendre sa splendeur primitive. Il vendit son patrimoine, acheta la ruine, et sollicita comme une faveur de son évêque la cure de Durance, dont personne ne voulait. Il l'obtint, accourut aussitôt, et se mit bien vite à l'œuvre.

Le lierre fut bientôt arraché, les décombres enlevés, le toit renouvelé, et vous pourriez voir aujourd'hui au sommet de sa charpente une petite cloche qui, mêlant à chaque heure du jour ses joyeux tintements à la sauvage harmonie des

[1] M. l'abbé Bardy, alors premier vicaire à Nérac.

bois, annonce aux pauvres habitants de la contrée qu'un nouveau temple est ouvert au Seigneur, un nouvel asile à la charité.

La porte de la chapelle avait été murée en partie et sa forme ogivale ramenée à la vulgaire forme de toutes les portes d'étables. On eût dit que par un reste de pudeur et avant de la condamner à un indigne usage, on avait fait tout ce qu'on avait pu pour enlever à la maison de Dieu son caractère sacré. Mais ce n'est pas chose facile que d'effacer complétement l'empreinte des âges de foi vive et les traces de six siècles de vénération; en dépit de tout ce qu'on avait fait, c'était toujours une chapelle, mais une chapelle profanée.

Par économie et pour n'avoir plus à y revenir, les trois petites fenêtres basses avaient été fermées avec de la pierre et du mortier. La rose qui recevait à la fin du jour les derniers rayons du soleil était murée aussi et seule, la grande fenêtre à deux travées, percée à l'orient, était toute grande ouverte. Quelques ferrures disloquées, quelques lambeaux de plomb pendaient encore à son meneau et offraient une barrière dérisoire à la pluie que le vent fouettait jusqu'au milieu de la chapelle. Ils témoignaient seulement que dans des temps meilleurs la lumière colorée des vitraux venait dorer de ses reflets harmonieux les murs de l'humble chapelle.

L'obscurité était profonde dans la petite nef; je ne vis en y entrant que deux ou trois ouvriers travaillant, sous la direction du jeune prêtre, à fouiller le sol et à le débarrasser des immondices accumulés pendant cinquante ans. Je suivais leur travail avec tout l'intérêt qui s'attache à une découverte, avec toute la gratitude aussi que mérite une juste réparation, lorsque levant les yeux sur les murs, il me sembla que l'humidité n'avait pu seule en marbrer ainsi la surface. Je croyais voir de larges traînées rougeâtres, des traces confuses de lignes régulières. Ma vue s'habituant peu

à peu à l'obscurité, je finis par distinguer de longues silhouettes peintes, des groupes, des scènes animées.

Dans la pénombre, qui laissait à peine apercevoir les vigoureuses nervures de la voûte, tout un monde en peinture s'agitait, vivait, animait ces murailles. Je retrouvais presque intacte l'œuvre d'un de ces artistes d'autrefois, d'un de ces hommes de génie simples et croyants qui oubliaient de signer leurs productions. Je la trouvais telle qu'il l'avait laissée, sans retouches ni additions; le temps seul, de sa main impitoyable, en avait effacé quelques traits.

Je ne saurais dire quel charme mystérieux et solennel l'obscurité, le délabrement, la dévastation même de la chapelle, prêtaient à ces figures six fois séculaires. Le milieu dans lequel elles se trouvaient placées rendait plus étrange encore leur caractère énergique, naïf en même temps, et marqué du sceau particulier aux œuvres des XIIe et XIIIe siècles.

Apparition fantastique d'un autre âge, éloigné du nôtre plus encore par les idées que par les siècles, ces peintures racontaient à leur manière de vieilles et saintes histoires. Un système complet de décoration s'étendant du pavé à la voûte et couvrant tout entière la surface intérieure des murs de la chapelle, développait, avec un nombre prodigieux de figures, les histoires du Nouveau-Testament et les légendes les plus vénérées et les plus populaires du moyen âge.

En dehors de leur valeur incontestable comme iconographie, les peintures de la Grange offrent, même comme œuvre d'art, un immense intérêt. Il ne faudrait pas, il est vrai, se placer, pour les apprécier et les juger, au point de vue de nos idées modernes, et leur demander les qualités qu'on exige à bon droit des peintures de nos jours.

L'art n'a pas eu à toutes les époques le même but, et pour l'atteindre il n'a pas employé toujours les mêmes moyens.

Chez les peuples dont la civilisation était très-avancée,

comme en Grèce au temps de Périclès, ou à Rome sous Léon X, l'art fut moins un besoin qu'un luxe : il ajoutait un charme inappréciable aux jouissances déjà si raffinées de l'esprit, il enfantait des chefs-d'œuvre, entourait d'une auréole de gloire les hommes et leur époque; mais son action s'arrêtait là.

En France, avant et même après le XIIIe siècle, l'art eut une mission différente et bien autrement élevée. Il fallait civiliser et instruire des populations ignorantes et barbares encore, et entre les mains de la partie éclairée de la nation l'art fut un puissant moyen. La peinture surtout, qui est après la musique le plus pénétrant des arts, favorisa considérablement ce mouvement intellectuel; elle popularisa l'instruction en répandant partout ses enseignements, soit qu'elle les écrivît en lettres de feu sur les vitraux, soit qu'elle les traçât en contours simples et énergiques sur les murailles.

La pureté du dessin, les illusions de la perspective, la magie des couleurs et des ombres, tous ces perfectionnements que nos sens délicats recherchent aujourd'hui dans les peintures, les artistes d'alors ne s'en préoccupaient nullement. Pourvu que l'action fût intelligible et saisissante, ils avaient atteint leur but. Pour agir plus directement et plus sûrement sur l'esprit naïf et grossier des hommes de leur temps, ils recherchaient en premier lieu l'effet dramatique, et avec les moyens les plus simples, ils sont arrivés parfois à un grandiose, à une élévation de caractère qui manquent bien souvent à des créations beaucoup plus parfaites sous d'autres rapports.

C'est à cet égard surtout que les peintures de la Grange sont remarquables. Le peintre qui les exécuta était un dessinateur peu correct, il faut en convenir; mais il aborda son œuvre en homme de génie, en artiste consommé. Avec cette franchise et cette liberté d'allures qui caractérisent les artistes

de cette époque, il disposa l'ensemble de sa décoration en zones régulières montant horizontalement du pavé à la voûte; après avoir divisé la surface qu'il avait à remplir en trois étages du sol à la corniche, et en trois autres étages de la corniche à la voûte, il les sépara les uns des autres par une large frise d'ornements.

La zone qui touchait le sol, plus élevée que les autres, reçut dans la travée du sanctuaire des imitations de tentures et d'étoffes de l'Orient, ornées de fleurs et d'animaux fantastiques. Dans les deux autres travées formant la nef de la chapelle, il y eut des jardins, des oiseaux et des ornements fort dégradés aujourd'hui.

Dans les zones supérieures, sur un fond uniformément blanc, le peintre traça avec deux couleurs seulement, du rouge et du jaune, les scènes et l'ornementation. Comme il ne perdait pas de vue l'effet décoratif du monument, et qu'il tenait à rester artiste tout en instruisant, il eut soin de remplir de fleurons rouges, d'étoiles jaunes et de rinceaux les vides trop grands que les figures laissaient entre elles.

Au sanctuaire, pour distinguer cette partie plus vénérée de l'édifice et enrichir sa décoration, il colora le fond des sujets, introduisit quelques couleurs nouvelles et apporta plus de soin dans l'exécution des tableaux.

Quelques grandes figures se mêlèrent aux sujets légendaires, et communiquèrent à l'ensemble des peintures quelque chose de leur aspect imposant et austère. Un gigantesque *Saint-Christophe* et un *Saint-Étienne* (?) se dressèrent de chaque côté de la fenêtre de l'est; saint Paul et saint Jacques prirent place à côté de la rose du couchant; sainte Catherine fut placée sous une niche, et autour d'elle des scènes qui racontent sa vie; saint Éloi parut sous une arcade crénelée, au milieu de son atelier de forgeron tout tapissé de fers de cheval, et dans lequel se passent les épisodes les plus

curieux de sa merveilleuse légende; enfin, plus de six cents figures garnissent encore les murs de cette pauvre chapelle des landes, qui pourrait fournir à elle seule les éléments d'une monographie très-précieuse, unique en son genre (1).

Toutes ces figures, tous ces ornements sont tracés avec une verve et une fécondité inépuisables. Dans chaque trait, on retrouve la main sûre d'elle-même, obéissant sans hési-

(1) Les grandes figures en pied peintes dans la chapelle de la Grange sont : saint Christophe, saint Étienne (?), sainte Catherine, saint Michel terrassant le démon, saint Éloi, saint Paul et saint Jacques.

Les sujets légendaires dans la travée du sanctuaire sont tous consacrés aux faits évangéliques et légendaires de la vie de N.-S. J.-C. Ils représentent l'apparition de l'ange à Joachim; la rencontre de Joachim et d'Anne devant la porte dorée; Joseph choisi miraculeusement pour être l'époux de Marie; le mariage de la Sainte-Vierge; saint Joseph emmenant la Sainte-Vierge après son mariage; l'annonciation; la visitation; la naissance de Notre-Seigneur; la présentation au temple; l'adoration des rois; le massacre des innocents; la fuite en Égypte; l'entrée de Jésus à Jérusalem; le lavement des pieds; la cène, le jugement de Pilate; la flagellation; le portement de croix; la crucifixion; la descente de croix; les saintes femmes au tombeau de Notre-Seigneur.

Dans le sanctuaire encore, mais au-dessus de la corniche : à gauche, la légende de saint Jean-Baptiste; à droite, celle de sainte Catherine.

Dans la seconde travée : l'histoire légendaire de saint Pierre et de saint Paul; celle de saint Georges. Au-dessus de la corniche : le jugement dernier; le pèsement des âmes; le Paradis; l'Enfer; les supplices des damnés; plusieurs figures de donateurs et de religieux à genoux.

Dans la troisième travée, à droite, les peintures ont souffert beaucoup; elles ont été gravement endommagées par l'établissement d'une tribune communiquant avec l'intérieur du prieuré. On y voit des supplices et des sépultures d'évêques, mais le sens des peintures est insaisissable. A gauche, la curieuse légende de saint Nicolas existe très-complète et parfaitement conservée.

Celle de saint Éloi, très-complète aussi, est au-dessus de la corniche.

Le mur de l'ouest, qui fait face à l'autel, est couvert par la légende de saint Germain d'Auxerre, par des expéditions outre mer, des jardins, des oiseaux, des fleurs, etc., etc.

La pluie qui a pénétré pendant plus de cinquante ans les joints de la voûte en a détaché l'enduit, et n'a laissé que des traces excessivement confuses de décoration.

tation à une inspiration personnelle, mais guidée et contenue cependant par des traditions qui la renferment dans un cercle hiératique encore.

L'émancipation qui s'opéra au XIII[e] siècle dans les arts n'est pas complète à la Grange; mais on aperçoit déjà ses traces, et l'on pressent le moment où l'art va abandonner ses anciennes traditions pour s'attacher à l'imitation de plus en plus servile de la nature.

La nuit m'aurait surpris à épeler cette page naïve du livre des illettrés que nos pères ignorants savaient lire et comprendre, et que nous, héritiers cependant de leur croyance et plus savants qu'eux, ne pouvons déchiffrer qu'à grand'peine, lorsque notre attention fut attirée par une nouvelle découverte : la pioche d'un des travailleurs avait rencontré une grande dalle taillée, étendue au pied de l'autel.

Les efforts réunis des trois ouvriers la soulevèrent et mirent à découvert un grand cercueil de pierre taillé à la façon de ces tombes gallo-romaines que sur tous les points de la France on trouve chaque jour.

Étroite et longue, cette place faite au cadavre se rétrécissait encore vers les pieds, s'arrondissait aux épaules et formait pour la tête un petit espace circulaire. Mais, au lieu d'être fermé, le fond de ce cercueil était ouvert, coupé seulement en trois espaces vides par deux petites bandes de pierre. Placée au-dessus d'un ossuaire assez vaste, cette mystérieuse ouverture en était comme la porte : porte redoutable que la mort seule faisait ouvrir.

C'est aux sources les plus intimes du catholicisme, fécondées encore par l'esprit monastique, qu'il faut demander l'explication de cette disposition singulière. Le religieux frappé par la mort était étendu sur cette couche à jour; et pendant cette halte suprême sur le chemin de l'éternité, à

mesure que le travail silencieux du tombeau détachait lentement les liens qui retenaient les ossements, ils glissaient l'un après l'autre dans la fosse commune. Ainsi se réunissaient d'eux-mêmes et jusqu'au jugement du dernier jour, ceux que la religion et la charité avaient unis pendant la vie.

A la fin du jour, après le travail des champs, lorsque les solitaires venaient à la pâle lumière de la lampe du sanctuaire s'agenouiller sur la pierre des tombeaux, que tout se taisait au dehors, tout, excepté les gémissements lointains de la forêt, ils pouvaient entendre quelquefois, comme un avertissement d'outre-tombe, les ossements du dernier frère qui les avaient quittés aller rejoindre ceux qui l'avaient précédé dans la mort.

Les prieurs étaient enterrés seuls et à part; plusieurs de leurs tombes étaient autour de l'autel; nous en ouvrîmes une. Le religieux était couché là comme au jour de ses funérailles : il avait dormi longtemps bercé par les hymnes saintes, puis par le silence et la solitude. Ses ossements n'étaient pas entièrement dépouillés : sa blanche robe de prémontré était intacte; ses vêtements sacerdotaux n'étaient pas détruits, et la trame d'or de leurs ornements était encore fine et serrée.

Plus heureuse que des tombes plus illustres, celle du religieux avait été protégée par son humilité, l'orage avait passé sur elle sans l'atteindre, et ni l'envie ni la cupidité n'avaient songé à profaner les cendres inconnues qu'elle renfermait.

Une année plus tard, je visitais de nouveau ces lieux que j'avais vus si tristes, si désolés.

La porte de la chapelle était ouverte, la foule remplissait l'étroite nef, l'encens fumait.... Les reflets harmonieux des vitraux animaient les peintures des murailles et répandaient une lumière mystérieuse et douce dans ce beau temple renouvelé.... Le sang de la divine victime coulait sur un autel

qu'on aurait pu croire échappé au vandalisme révolutionnaire, tant les lignes en étaient pures et correctes... Les sons de l'orgue mêlés aux saints cantiques inondaient d'harmonie l'élégante chapelle et réveillaient les échos d'autrefois....

A ces accords, au doux bruit de cette fête *d'expiation,* à ces chants qui depuis si longtemps n'avaient pas retenti dans cette solitude, le jeune prêtre qui avait relevé toutes ces ruines au prix de tant de sacrifices unissait sa voix et s'écriait avec bonheur :

Dilexi, Domine, decorem domûs tuæ...

Bordeaux, le 1er mai 1860.

TABLE MÉTHODIQUE

DES PUBLICATIONS

DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX (1)

DEPUIS 1848 INCLUSIVEMENT JUSQU'À 1860 EXCLUSIVEMENT

par

M. JULES DE GÈRES

PRÉSIDENT

I

Agriculture et Économie rurale.

Pages.

568 Observations sur le reboisement en France, faisant suite à un premier Mémoire sur les principales causes du reboisement, publié en 1844; par M. *Lermier*, membre correspondant........................ 1848. 605

(1) Cette Table fait suite à celle dressée en 1846 par M. de Lamothe, alors Secrétaire général. Elle comprenait toutes les publications de l'Académie, depuis sa fondation jusqu'à cette époque, s'arrêtant au numéro d'ordre 567, auquel celle-ci reprend.

Frappé de l'utilité, de la nécessité même d'un pareil travail, nous avons pensé que sa continuation, pendant la période des onze dernières années, serait favorablement accueillie par tous ceux qui possèdent ou consultent nos *Actes*. — Autant que possible, nous avons suivi l'ordre établi en cette matière par notre honorable prédécesseur. — Un petit nombre de documents appartenant à plusieurs classifications à la fois, nous n'avons pas cru, — à part de rares exceptions, — devoir nous astreindre à en répéter les titres dans les diverses catégories.

En regrettant que l'Académie n'ait pas la faculté de reproduire dans ce volume le travail primitif, aujourd'hui épuisé et introuvable, de M. de Lamothe, nous émettons le double vœu qu'elle puisse un jour en donner une seconde édition, et rédiger tous les dix ans, pour la suite de ses *Actes*, un Supplément analogue à celui que nous lui offrons aujourd'hui.

J. DE G.

569 Tableau analytique des entreprises faites sur les landes de Bordeaux, et Résumé des divers Traités, Mémoires ou Rapports dont ces terres incultes ont été le sujet; par M. *Darrieux*........................ 1849. 5
570 Recherches sur les forces productives agricoles du département de la Gironde; par M. A. *Petit-Lafitte*... 1849. 51
571 Étude du contrat de métayage; par M. *J.-F. Lapouyade*.................................... 1850. 137
572 Maladie du raisin et de la pomme de terre en Suisse en 1851; par M. *Ch. Laterrade*............... 1851. 717
573 Extrait du Rapport de M. *Ch. Des Moulins*, sur le Mémoire de M. Charles Laterrade.............. 1851. 725
574 Extrait du Rapport de la Commission sur le Concours d'agriculture, en réponse au § II du Programme de 1852; par M. *Petit-Lafitte*................. 1852. 153
575 Note sur la maladie de quelques végétaux; par M. *Magonty*................................ 1852. 453
576 Faits pour servir à la physiologie de la vigne, considérés dans leurs rapports avec l'oïdium; par M. *J.-P. Couerbe*............................... 1854. 471
577 Rapport fait à l'Académie, le 7 mars 1855, par une Commission composée de MM. Petit-Lafitte, de Lacolonge, et *Durand*, rapporteur, sur les travaux de drainage exécutés au Taillan par M. le marquis de Bryas... 1855. 161
578 Comparaison des départements de la Gironde et de la Dordogne sous le rapport de leur végétation spontanée et de leurs cultures; par M. *Ch. Des Moulins*...... 1858. 431

II

Minéralogie, Géologie et Technologie.

579 Nivellement barométrique de l'Aquitaine (bassin tertiaire de la Gironde et de l'Adour); par M. *V. Raulin*.. 1848. 1
580 Quelques aperçus sur les provinces basques du royaume d'Espagne; par M. *Vanès*.................. 1848. 45
581 Rapport sur un Mémoire de M. J. Delbos, intitulé : *Recherches sur l'âge de la formation d'eau douce de la partie orientale du Bassin de la Gironde;* par M. *V. Raulin*............................. 1848. 185

582 Nouvel essai d'une classification des terrains tertiaires de l'Aquitaine; par M. *V. Raulin*............ 1848. 317
583 Nivellement barométrique de l'Aquitaine (bassin tertiaire de la Gironde et de l'Adour) (suite); par M. *V. Raulin*.................................. 1849. 145
584 Rapport au Jury départemental de la Gironde sur les produits de forges présentés pour l'Exposition de 1849; par M. *W. Manès*........................ 1849. 441
585 Description et usage d'un nouvel instrument destiné aux opérations du nivellement, sous le nom de CLIMATOMÈTRE; par M. *Valat*........................ 1850. 5
586 Sur l'âge des sables de la Saintonge et du Périgord, et plusieurs minerais de fer tertiaires de l'Aquitaine; par M. *V. Raulin*.......................... 1850. 23
587 Note sur les divers emplois de la pierre calcaire dans le département de la Gironde; par M. *W. Manès*... 1850. 77
588 Nivellement barométrique de l'Aquitaine (bassin tertiaire de la Gironde et de l'Adour) (suite); par M. *V. Raulin*...... .... 1850. 481
589 Rapport sur divers perfectionnements apportés aux compteurs à gaz par M. Chadeyron; par M. *Abria*... 1850. 509
590 Notes pour servir au Rapport sur le Mémoire de M. Pigeon, sur les dunes du Golfe de Gascogne; par M. *Ch. Des Moulins* 1850. 521
591 Note sur la partie mathématique du Mémoire sur les dunes du golfe de Gascogne, de M. Pigeon; par M. *Valat*.................................. 1850. 533
592 Nivellement barométrique de l'Aquitaine (bassin tertiaire de la Gironde et de l'Adour) (suite); par M. *V. Raulin*.................................. 1851. 45
593 Résumé des observations faites jusqu'à ce jour sur les explosions de chaudières à vapeur; leurs effets, leurs causes, et les moyens de les prévenir; précédé de considérations sur les divers genres de chaudières mis en usage, et les divers moyens de sûreté qui y ont été appliqués; par M. *W. Manès*............... 1851. 235
594 Sur l'origine des aérostats; par M. *Vallot*....... 1851. 461
595 Rapport sur un Mémoire du Dr Chapelle, concernant les marais et leur dessèchement: par M. *Manès*... 1852. 25

596 Sur l'emploi de la houille dans le département de la Gironde, et les avantages que l'on trouverait à la remplacer en partie par la tourbe; par M. *W. Manès*... 1852. 271
597 Essai d'une division de l'Aquitaine en pays; par M. *V. Raulin*.................... .... 1852. 401
598 Discours sur l'évolution des forces vitales dans la nature; par M. *Ch. Des Moulins*............... 1852. 475
599 Discours sur l'évolution des forces vitales et la dynamisation de la matière, en réponse au discours précédent; par M. *Costes*.......................... 1852. 507
600 Rapport sur les charpentes mixtes (bois et fer) employées dans la constr[on] des navires; p[r] M. *W. Manès*... 1852. 549
601 Rapport sur les travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres de Rochefort, et notamment sur les doublages en cuivre employés pour les carènes de navires; par M. *W. Manès*............ .. 1853. 431
602 Description d'une coupe géologique des collines qui bordent les rives droites de la Gironde, de la Garonne, du Tarn, de l'Aveyron et de la Leyre; de la Pointe de la Courbe, près de Royan; à Sept-Fonds, près de Montauban; suivie d'une Note sur l'âge de la mollasse de Moissac; par M. *V. Raulin*................. 1853. 677
603 Des changements qui se sont opérés, dans la distribution primitive des êtres vivants, à la surface du globe; par M. *Marcel de Serres* 1853. 707
604 Rapport sur le Mémoire de M. de Lacolonge, concernant les roues à aubes courbes; par M. *W. Manès*... 1853. 957
605 Rapport sur l'appareil Fragneau, destiné à prévenir les rencontres des trains de chemin de fer; par M. *Abria*......................... .... 1853. 965
606 Pisciculture.............................. 1854. 157
607 Notice sur la pisciculture, lue dans la séance de l'Académie du 2 février 1854; par M. *G.-J. Durand*... 1854. 159
608 Rapport relatif à la pisciculture, lu à l'Académie dans sa séance du 20 avril 1854; par M. *Baudrimont*... 1854. 169
609 Notice historique sur les roues hydrauliques à axe vertical, nommées vulgairement *turbines;* par M. *Louis Ordinaire de Lacolonge*.................. 1854. 195
610 Sur l'âge des formations d'eau douce de la portion de

l'Aquitaine située à l'est de la Garonne; par M. *V. Raulin*. 1855. 205

611 Rapport sur le plan en relief des Pyrénées de la Haute-Garonne, de M. Lezat, fait à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, le 30 avril 1855, par une Commission composée de MM. de Bourdillon, Costes, Raulin, Saugeon, et *Minier*, rapport^r . . . 1855. 281

612 Mémoire sur l'introduction de la pisciculture dans le département de la Gironde; par M. *C. Millet*, inspecteur des forêts, membre de la Société impériale d'Acclimatation, etc. 1855. 863

613 Distribution géologique des animaux vertébrés et des mollusques terrestres et fluviatiles fossiles de l'Aquitaine, précédée d'une Note sur les divers faluns de la Gironde; par M. *V. Raulin*. 1856. 5

614 Expériences sur la turbine-Fourneyron, de Saint-Médard; par M. *Ordinaire de Lacolonge*. 1856. 69

615 Expériences sur la turbine-Fourneyron, de Saint-Médard (suite et fin); par M. *Ordinaire de Lacolonge*. . . 1856. 189

616 Supplément aux expériences de la turbine-Fourneyron, de St-Médard; p^r M. *Ordinaire de Lacolonge*. . . 1856. 509

III

Statistique et Économie politique.

617 Des moyens d'améliorer le sort de la classe ouvrière par un travail continu et le développement des institutions de bienfaisance; par M. *L. Lamothe*. 1848. 83

618 De l'organisation des sociétés savantes en France; par M. *L. Lamothe*. 1848. 161

619 Statistique des carrières du département de la Gironde; par M. *W Manès*. 1848. 173

620 Conférence sur l'organisation du travail; par M. *Valat*. 1848. 207

Suite du Mémoire précédent. 1848. 359

621 Mémoire à consulter sur l'état général des théâtres en province et sur celui de Bordeaux en particulier (suite); par M. *E. Dégranges*. 1848. 395

(La première partie est à l'année 1847, p. 469)

622 Rapport à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, sur l'abolition de la guerre entre les nations; par M. *Gout Desmartres*............. 1849. 93
623 De l'organisation des sociétés savantes en France (suite); de l'Institut, du mode d'élection, des Congrès; par M. *L. Lamothe*......................... 1849. 113
624 Études sur les moyens de procurer la vie à bon marché; par M. *W Manès*......................... 1849. 223
Suite du Mémoire précédent.................. 1849 615
625 Analyse d'un ouvrage de M. Faure, membre correspondant, ayant pour titre : *De la nécessité de donner du vin aux soldats;* par M. *Valat*............. 1849. 267
626 Mémoire à consulter sur l'état général des théâtres en province, et sur celui de Bordeaux en particulier (suite); par M. *É. Dégranges*..................... 1849. 469
627 Observations et pensées diverses sur l'enseignement; par M. *Saugeon*............................ 1849. 525
628 Quelques observations sur les Enfants-Trouvés; par M. *L. Lamothe*.......................... 1850. 55
629 Appendice sur le même sujet................. 1850. 456
630 Des secours à domicile et de l'assistance publique, avec un Appendice sur les Enfants-Trouvés; par M. *L. Lamothe*................................ 1850. 415
631 Études d'économie charitable. - Observations sur le projet de loi relatif aux hôpitaux et aux hospices, présenté à l'Assemblée nationale par sa Commission de l'assistance publique; par M. *L. Lamothe*......... 1851. 5
632 Mémoire à consulter sur l'état général des théâtres en province, et sur celui de Bordeaux en particulier (suite); par M. *É. Dégranges*.................... 1851. 469
633 De la situation des écoles de sourds-muets (1851); par M. *Valade-Gabel,* membre correspondant..... 1852. 43
634 Rapport fait à l'Académie, le 29 janvier 1852, sur l'*assainissement des habitations de la Gironde;* par M. *Durand*.............................. 1852. 59
635 Rapport sur les procédés mécaniques de panification pratiqués par le Dr Raboisson; pr M. *Baudrimont*.. 1852. 467
636 Rapport sur les Mémoires de la Société Statistique de Londres, suivi de quelques considérations sur le sys-

tème hypothécaire et le crédit foncier; par M. *Darrieux* 1853. 201
637 Étude sur le Droit de Propriété du nom patronimique et commercial; examen critique de la science; par M. *Henry Brochon* 1854. 51
638 De la propriété littéraire en matière de nomenclature scientifique; par M. *Ch. Des Moulins* 1854. 293
639 Rapport sur les Mémoires de la Société Statistique de Londres, lu dans la séance de l'Académie du 13 juillet 1854; par M. *Darrieux* 1854. 327
640 Notice sur le vin artificiel; par M. *Majonty* 1854. 517
641 Sur l'état actuel des diverses industries ainsi que du commerce du Bassin de la Garonne en général, et de la ville de Bordeaux en particulier; par M. *Manès* 1855. 73
642 Rapport sur le Concours relatif à la question du morcellement; par M. *Duboul*, rapporteur......... 1857. 19
643 Rapport sur le Concours relatif aux inondations; par M. *Manès*, rapporteur....................... 1857. 45
644 Rapport de M. *H. Brochon* sur le Concours pour le prix offert par M. le b^on de Damas sur *le paupérisme*. 1857. 81
645 Mémoire sur le paupérisme; p^r M. de *Lachapelle*.. 1857. 115
646 Rapport sur l'ouvrage de M. Émile Laurent sur les Sociétés de Secours Mutuels; par M. *Gustave Brunel*, rapporteur...............................1857. 185
647 Une étude sur le crédit agricole; p^r M. *Saugeon* .. 1857. 415
648 De la population et de la production; par M. *J. Duboul*................................. 1858. 67
649 De l'état actuel de l'industrie aux États-Unis, et des brevets d'invention qui y ont été délivrés en 1855; par M. *Manès*.............................. 1858. 147
650 Simples réflexions sur l'abandon des campagnes par les travailleurs; par M. *Saugeon*............... 1859. 91

IV

Archéologie.

651 Description des médailles romaines trouvées dans la commune de Barsac (Gironde); par M. *Éloi Dubroca*, membre correspondant................... 1848. 99

652 Note sur une monnaie inédite du Bourbonnais portant les croisettes de Bordeaux, et sur l'atelier monétaire de Dax; par M. le vicomte *A. de Gourgues*, membre correspondant............................ 1849. 319
653 Inscriptions et abréviations des médailles des familles romaines, recueillies et expliquées d'après les meilleurs ouvrages latins: par M. *J.-F. Lapouyade*, membre correspondant.......................... 1849. 351
654 Dissertation sur deux rocs branlants du Nontronais, et Note supplémentaire; par M. *Ch. Des Moulins*.. 1849. 395
Suite du Mémoire précédent.................. 1849. 545
655 Observations au sujet de la *Dissertation sur deux rocs branlants du Nontronais*, par M. Ch. Des Moulins, insérées dans le 3e numéro des *Actes de l'Académie* pour 1849; par M. le vte *A. de Gourgues*...... 1850. 547
656 Notice sur les ruines d'anciens monuments militaires, situées sur la rive droite de la Jalle de Saint-Médard, près Bordeaux; par M. *G.-J. Durand*........ 1851. 221
657 Notice sur quelques faits relatifs à la fabrication des haches celtiques; par M. *Gassies*, membre correspondant...... .... 1852. 77
658 Influence architectonique de l'église de Notre Dame de La Grande-Sauve sur les églises des environs; par M. *Léo Drouyn*......... .... 1852. 437
659 Notice sur les anciens ouvrages en terrassements connus sous le nom de *tumulus* ou *mottes;* par M. *G.-J. Durand*................................ 1852. 535
660 De l'ornementation intérieure des églises au moyen âge, et spécialement de la peinture murale; par M. *G.-J. Durand*.............................. 1854. 35
661 Quelques châteaux du moyen âge, à partir de l'école féodale dans la Gironde et la Dordogne; par M. *Léo Drouyn*.............. .... 1854. 75
662 Notice sur quelques monuments anciens du Midi de la France; par M. *J.-F. Lapouyade*, membre correspondant, Président du Tribunal de première instance de La Réole (Gironde).......................... 235
663 Notice sur les ducs d'Épernon, leur château de Cadillac, et leurs sépultures; par M. *G.-J. Durand*.... 1854. 353

664 Découverte d'une sépulture gauloise aux environs de Bergerac, en janvier 1859; par M. le vicomte *A. de Gourgues*.................................. 1859. 81
665 Essai sur l'histoire de la peinture murale; par M. *Joseph Villiet*. 1859. 193

V

Biographie.

666 Recherches biographiques et bibliographiques sur Gabriel de Taregua, médecin, établi à Bordeaux vers l'an 1496, par M. *Jules Delpit* 1848. 117
667 Notice biographique sur J.-B. de Sainceric, docteur-médecin, membre résidant; par M. *E. Dégranges*... 1849. 659
668 Notice littéraire et historique sur saint Sidoine Apollinaire; par M. l'abbé *Cirot de La Ville*....... 1851. 445
669 Rapport sur le Concours de l'Éloge de Mgr le cardinal de Cheverus; par M. *Darrieux*................ 1851. 805
670 Rapport sur le Concours de l'Éloge de Mgr le cardinal de Cheverus; par M. *Darrieux*............... 1852. 863
671 Éloge du cardinal de Cheverus; par M. l'abbé *Gaussens*................................ 1852. 875
672 Rapport sur l'Éloge de Romas; par M. *Abria*.... 1853. 441
673 Notice sur Marcellus *le bordelais,* premier médecin de l'empereur Valentinien, et sur les ressources qu'offrent ses écrits pour la connaissance de la langue parlée en Aquitaine au IVe siècle; par M. *G. Brunet*.... 1854. 141
674 Rapport sur un ouvrage de M. l'abbé Souiry, curé de Ste-Eulalie de Bordeaux, lu dans la séance de l'Académie du 29 juin 1854; par M. l'abbé *Gaussens*... 1854. 341
675 Notice sur les ducs d'Épernon; par M. *Durand*... 1854. 353
676 Réflexions sur la vie et le caractère de Montaigne, publiées à l'occasion d'un manuscrit d'éphémérides de sa famille, conservé à Bordeaux par M. O. de Laroze; par M. le vicomte *Alexis de Gourgues,* membre correspondant...... .... 1855. 485
677 Éloge de M. le comte de Peyronnet, prononcé à la séance de l'Académie impériale de Bordeaux, le 28 décembre 1855; par M. *Justin Dupuy*.............. 1855. 775

678 Document relatif à Michel de Montaigne, communiqué par M. *A. Grün*, membre correspondant 1855. 937
679 Notice sur feu M. Félix de Boucheporn, membre de l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, ingénieur en chef des mines, et lue à la séance de l'Académie de Bordeaux du 20 juin 1859; par M. *A. Geffroy*......... .... 1859. 241
680 Éloge de M. Burguet (voir *Discours de réception de M. Lespinasse*)........................... 1859. 261
681 Sulpice Sévère (voir *Littérature*)............. 1859. 343
682 Éloge biographique de Justin Dupuy, ancien rédacteur de *la Guienne;* par M. l'abbé *Gaussens* 1859. 463

V

Chimie, Dynamique, Géographie, Histoire naturelle, Industrie, Mathématiques, Mécanique, Médecine, Météorologie, Physiologie, Physique (1).

683 Sur la déclinaison, l'inclinaison et l'intensité magnétiques à Bordeaux; par M. *Abria*................. 1848. 37
684 De l'ancienneté des diverses races humaines; par M. *Marcel de Serres* (de Montpellier)........... 1848. 233
685 Théorèmes nouveaux sur le maximum et le minimum de certaines fonctions algébriques; par M. *Valat*... 1848. 625
686 Rapport sur une communication botanique faite sous les auspices de M. Durand; par MM. *Laterrade, Petit-Lafitte* et *Raulin*......................... 1849. 131
687 Observations sur la constitution la plus intime des animaux, considérée aux points de vue de l'anatomie et de la physiologie générales; pr M. *Baudrimont*.. 1849. 185
688 Note sur les feuilles du scirpus lacustris (Linn.); par M. *Ch. Des Moulins*...................... 1849. 273
689 Principes sur les quantités applicables à la géométrie; par M. *Valat*........................... 1849. 535

(1) Certaines spécialités, — la chimie, par exemple, ou les mathématiques, — n'offrant pas de travaux en nombre suffisant pour motiver un chapitre à part, nous avons dû les réunir alphabétiquement en un seul.

690 Une visite à la ménagerie du Jardin des Plantes de la ville; par M. *J.-F. Laterrade*.............. 1850. 337
691 Résultats des observations hygrométriques faites à la Faculté des Sciences de Bordeaux, de mars 1849 à mars 1850; par M. *Abria*...................... 1850. 747
692 Étude sur un cryptogame du genre tuber, recueilli en 1845 aux environs de Sey di Cazi, à l'est de Kutaya, dans l'Asie mineure, et, par occasion, Recherches sur la nature de la manne dont les Israélites furent nourris dans le désert; par M. *Arthaud*.......... 1850. 755
693 Rapport sur l'horloge Cusson; par M. *Manès*.... 1850. 809
694 Des plantes de nos dunes; p[r] M. *J.-F. Laterrade*.. 1851. 293
695 Notion sur la nature et les propriétés des corps; par M. *J.-P. Couerbe,* membre correspondant (de Lesparre).................................. 1852. 5
696 Observations relatives à de nouvelles sensations désignées sous le nom de *sympathiques;* par M. *A. Baudrimont*............. .... 1852. 249
697 Analyse chimique des eaux du département de la Gironde; par M. *Fauré*.................... 1853. 1
698 Rapport sur un ouvrage de M. Duluc, médecin vétérinaire, ayant pour titre . *De la rage ou hydrophobie chez le chien et autres animaux;* par M. le D[r] *Costes*................................ 1853. 221
699 Étude sur les travaux de Romas; par M. Merget, professeur de physique au Lycée de Bordeaux...... 1853. 447
700 Rapport sur le Concours relatif à la comparaison des théories dualistique et unitaire de la chimie; par M. *Abria*................................. 1854. 29
701 Rapport sur les Mémoires de l'Académie du Gard; par M. *W. Manès*........................... 1854. 181
702 Rapport sur une nouvelle espèce d'agaric, dédiée à M. Louis de Brondeau; présenté à l'Académie par M. *Laterrade*............................ 1854. 315
703 Description d'une nouvelle espèce d'agaric, appartenant à la série 4[e] *Derminus,* tribu XXX, *Crépidotus,* de la méthode de Fries, *systema mycologicum*, vol. I, p. 272; par M. *Laterrade*....................... 1854. 318
704 Rapport sur un ouvrage de M. Eug. Sismonda, ayant

pour titre : *Éléments de l'histoire naturelle générale;* par M. *Costes*.......................... 1854 321
705 Faits pour servir à la physiologie de la vigne, considérés dans leurs rapports avec l'oïdium; p^r M. *Couerbe*. 1854. 471
706 Notice sur le vin artificiel; par M. *H. Magonty*... 1854. 517
707 Recherches expérimentales sur l'influence que la moelle épinière et le bulbe rachidien exercent sur la sensibilité et la motilité; par M. le Dr *Oré*.......... 1854. 575
708 Rapport sur le tableau statistique et géographique des mollusques terrestres et fluviatiles de la France, de M. le Dr de Grateloup et M. Victor Raulin, membres de l'Académie; par M. *A. Baudrimont*....... 1855. 5
709 Catalogue des mollusques terrestres et fluviatiles, vivants et fossiles, de la France continentale et insulaire, par ordre alphabétique; par M. le Dr *de Grateloup* (pour les espèces vivantes) et M. *Victor Raulin* (pour les espèces fossiles)......................... 1855. 13
710 Rapport sur l'emploi de l'air comprimé par M. Duburguet, lu à l'Académie le 20 mars 1855; par M. *Ordinaire de Lacolonge,* rapporteur.... .... 1855. 177
711 Notice sur le moulin de Salles (Dordogne); par M. *Ordinaire de Lacolonge*.................... 1855. 187
712 Rapport sur deux Mémoires malacologiques de M. Gassies, membre correspondant (de Bordeaux); par M. *Ch. Des Moulins*...................... 1855. 353
713 Note supplémentaire au Rapport ci-dessus....... 1855. 360
714 Notice sur l'industrie de la porcelaine à Bordeaux; par M. *W. Manès*........................... 1856. 51
715 Dynamique des êtres vivants; observations par M. *Baudrimont*.............................. 1856. 347
716 Rapport sur le Concours d'anatomie et de physiologie de l'année 1856; par M. *Baudrimont,* rapport^r... 1857. 5
717 Pisciculture pratique; par M. *Millet,* inspecteur des forêts 1857. 197
718 Sur les chrysanthèmes d'automne de nos jardins, et sur quelques plantes qui leur sont congénères; par M. *Ch. Des Moulins*.......................... 1858. 5
719 Faits pour servir à la physiologie de la vigne; par M. *J.-P. Couerbe*......................... 1858. 209

720 Mémoire sur le problème de la rotation des corps solides; par M. *H. Résal*, ingénieur des mines, membre correspondant.............................. 1858. 367
721 Comparaison des départements de la Gironde et de la Dordogne sous le rapport de leur végétation spontanée et de leurs cultures; par M. *Ch. Des Moulins*... 1858. 431
722 Fragments de géographie girondine; par M. *Victor Raulin*.................................... 1859. 5
723 Observations sur les poids spécifiques des fluides élastiques; par M. *A. Baudrimont* 1859. 311
724 Rapport sur un Mémoire de M. Guitard, intitulé : *Du double mouvement de rotation et de translation de la terre et des autr s corps célestes;* par M. *Abria*. 1859. 427
725 Tableaux météorologiques et Résumés des observations météorologiques; par M. *Abria*, de 1848 inclusivement à 1857 exclusivement, pages : 114, 317, 501, 633,— 141, 347, 549, 719, — 237, 477, 637, 819, — 148, 349, 581, 849, — 174, 398, 657, 975, 246, 570, 802, 1015, - 1018, - 231, 415, 528, 703, 706, — 292, 481, 731, 947, 950, — 313, 186, 523, 633, 636.

VII

Histoire, Linguistique, Philologie, Documents spéciaux.

726 Note sur la Bibliothèque publique de la ville de Bordeaux; par M. *G. Brunet*.................. 1848 367
727 Note sur l'ancien hôtel de l'Académie, à Bordeaux, et sur l'installation de la bibliothèque de cette ville; par M. *L. Lamothe*............................ 1848. 532
728 Notes sur l'histoire du blason et des armoiries dans la province de Guienne; par M. *Jules Delpit*.... 1848. 585
729 De l'enseignement de la langue écrite; par M. *Valade Gabel*.................................. 1849. 327
730 Origine, chez un peuple noir et africain, de la langue hébraïque et du monothéisme hébreu; par M. *P. Lacour*.................................. 1850. 105
731 Des êtres mythologiques figurés sur les monuments de l'antiquité; par M. *Marcel de Serres*, membre correspondant.................................. 1850. 241

732 Les massipia; par M. *G. Bascle de Lagrèze,* membre correspondant........................... 1850. 773
733 Un épisode de l'histoire de l'Académie des Beaux-Arts à Bordeaux; par M. *J. Delpit*................. 1851. 29
734 Rapport sur un Mémoire de M. Marcel de Serres, correspondant de l'Académie à Montpellier; par M. *Ch. Des Moulins*................................ 1851. 153
735 Observations philologiques sur l'origine du monothéisme hébreu; par M. l'abbé *Cirot de La Ville*..... 1851. 211
736 Notice sur la Bibliothèque publique de la ville de Bordeaux (IIe Partie); par M. *Gustave Brunet*... 1851. 399
737 Traité des gallicismes; par M. *B. Hirigoyen*.... 1851. 767
738 Examen des assertions publiées dans le *Recueil des Actes de l'Académie* contre un Mémoire intitulé : *Origine de la langue hébraïque et du monothéisme hébreu chez un peuple noir et africain;* par M. *P. Lacour*.................................. 1852. 177
739 Dom Devienne et le tome II de son *Histoire de Bordeaux;* par M. *L. Lamothe*................ 1852. 295
740 Histoire des Basques ou Escualdunais primitifs, restaurée d'après la langue, les caractères ethnologiques et les mœurs des Basques actuels; par M. *A. Baudrimont*................................ 1853. 251
741 Fragment de l'Histoire des Arts à Bordeaux : Académie de Peinture et de Sculpture sous Louis XIV; par M. *J. Delpit*.......................... 1853. 519
742 Histoire des Basques ou Escualdunais primitifs restaurée d'après la langue, les caractères ethnologiques et les mœurs des Basques actuels (suite et fin); par M. *A. Baudrimont*............. .... 1853. 573
743 Essai sur la langue et la littérature du Béarn; par M. *Gustave Bascle de Lagrèze,* membre correspondant à Pau................................. 1855. 647
744 Souvenirs historiques : Vésone, Périgueux; par M. *J.-F. Lapouyade,* membre correspondant.......... 1856. 289
745 Rapport sur un Mémoire envoyé à l'Académie pour le Concours sur la question relative à la langue et à la littérature romanes; par M. *J. Delpit,* rapporteur....................................1857. 179

746 La langue et la littérature romanes; par M. *L. Dessales*, archiviste de la Dordogne.................. 1857. 295

747 Rapport fait à l'Académie sur plusieurs ouvrages qui lui ont été envoyés des États-Unis d'Amérique; par M. *Durand*.............................. 1858. 289

748 De l'enseignement de la langue française; des études qui devraient entrer dans le programme de cet enseignement. Considérations sur le présent et l'avenir de notre langue nationale; par M. *Ch. Sédail*, membre correspondant............................ 1858. 401

749 Notice sur les proverbes basques recueillis par Arnauld d'Oihenart, et sur quelques autres travaux relatifs à la langue euskarienne; par M. *G. Brunet*....... 1859. 97

750 Tableau des membres de l'Académie depuis 1848 inclusivement jusqu'à l'année 1860 inclusivement : 739, — 639, — 725, — 825, — 863, — 982, — 1021, — 709, — 956, — 640, — 220, — 236, — 168.

751 Officiers de l'Académie pendant les mêmes années : 748, — 648, — 734, — 834, — 873, — 992, — 1031, — 710, — 953, — 639, — 219, — 235.

752 Organisation de l'Académie par sections, conformément au titre V du Règlement : 1848 : 649; — 1849 : 735.

753 Règlement de l'Académie.................... 1850. 715

754 Comptes rendus des séances générales de l'Académie, rédigés par le Secrétaire général; Suppléments annexés aux *Actes* : 1856... du 29 août au 31 décembre inclusivement, 48 pages; — 1857... du 3 janvier au 23 décembre inclusivement, 217 pages; — 1858... du 14 janvier au 30 décembre inclusivement, 233 pages; — 1859... du 6 janvier au 29 décembre inclusivement, 165 pages.

VIII

Philosophie religieuse, Philosophie, Droit, Littérature, Voyages, Beaux-Arts (1).

755 Progrès et diffusion de la philosophie ancienne; par M. *Duboul*.............................. 1848. 133

(1) Même observation que pour le chapitre VI.

756 Du scepticisme (introduction); par M. *Valat*.. .. 1849. 99
757 Étude sur Lucrèce et le poème de la nature; par M. *Dabas*................................ 1850. 349
758 Du scepticisme (2e article); par M. *Valat*....... 1850. 387
759 Ascension au Lac bleu, le 18 mai 1850; par M. l'abbé *Michon*................ .... 1850. 733
760 Du bouddhisme et de son action civilisatrice en Orient; par M. *Duboul*......................... 1851. 353
761 Rapport sur les Mémoires envoyés au Concours de 1850, en réponse à cette question : « Quelles ont été les » causes des révolutions que les beaux-arts ont subies » depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, et quels sont » les enseignements qu'il faut en tirer pour assurer » l'avenir de l'art? » par M. *Jules Delpit*..... 1851. 823
762 De la rhétorique et du bel esprit dans notre littérature; par M. *Duboul*......................... 1852. 83
763 De la comédie d'Aristophane, intitulée : *les Ecclésiazuses* ou *l'Assemblée des femmes*; par M. *Dabas*.... 1854. 5
764 Étude sur le droit de propriété du nom patronymique et commercial; examen critique de la science; par M. *Henry Brochon*......................... 1854. 51
765 De la raison comme principe et fondement de toute certitude; par M. *J. Duboul*................. 1854. 387
766 Molière avec ses amis, anecdote du XVIIe siècle; par M. *H. d'Aussy*, membre correspondant 1854. 411
767 Choix d'une étude première; par M. *Saugeon*.... 1854. 455
768 Congrès scientifique de France (XXe session. Arras 1858). Rapport lu à l'Académie par M. *Charles Des Moulins*................................. 1855. 267
769 Les Lugues, vallée du Ciron; par M. *Samazeuilh*, membre correspondant (de Nérac).............. 1855. 371
770 Notes d'un voyage à Bayonne; par *le même*..... 1855. 437
771 Quelques réflexions sur notre littérature; par M. *J. Duboul*................................. 1855. 451
772 Le Christ souffrant, sujet littéraire et artistique; par M. l'abbé *Cirot de La Ville*, chanoine honoraire... 1855. 571
773 Les Lugues, vallées du Ciron et de l'Avance; par M. *Samazeuilh*, membre correspondant......... 1856. 141
774 Rapport sur une coupe en bois sculpté, exécutée par M.

Lagnier, soumise à l'appréciation de l'Académie par M. Henry Brochon; par M. *Henry Brochon*, rapporteur.................................. 1857. 191
775 Les Lugues, vallées du Ciron et de l'Avance (suite); par M. *Samazeuilh*, membre correspondant...... 1857. 249
776 M. de Lamartine et le *Cours familier de littérature;* par M. *Duboul*.................. .... 1857. 389
777 Mémoire sur le port de Liverpool; par M. *Eugène Mahon de Monaghan*, vice-consul de France à Cardif, membre correspondant (de Saint-Germain en Laye)... 1857. 429
778 Étude littéraire sur le livre de Job; par M. l'abbé *Cirot de La Ville*............................ 1858. 17
779 Étude sur le Code des Gentoux; par M. *Henry Brochon*. 1858. 101
780 Les Lugues, vallées du Ciron et de l'Avance (suite et fin); par M. *Samazeuilh*, membre correspondant... 1858. 171
781 Introduction à un Traité sur l'aliénation mentale, étudiée dans ses rapports avec le droit civil et criminel; par M. *Henry Brochon*... .... 1858. 305
782 Saint Grégoire de Nazianze et M. A. de Lamartine; par M. l'abbé *Gaussens*...................... 1858. 337
783 Callimaque ou les poètes du Musée d'Alexandrie; par M. *J.-Ch. Dabas*........................ 1858. 495
784 Résumé d'une publication de M. E.-A. Carrière, intitulée : *Les Hommes et les Choses en 1857;* par M. *Ch. Des Moulins*............................... 1858. 523
785 Rapport de la Commission chargée d'examiner les productions typographiques de M. Gounouilhou; par M. *É. Dégranges*, rapporteur................. 1858. 597
786 Étude littéraire sur le caractère et les imitations dramatiques du livre de Judith; par M. *J.-Ch. Dabas*... 1859. 129
787 De la morale dans ses rapports à l'histoire; par M. *J. Duboul*................................. 1859. 179
788 Étude biographique, historique et littéraire sur Sulpice Sévère; par M. *André Lavertujon*........... 1859. 343
789 Considérations sur les partages d'ascendants; par M. *A. Vaucher*............................. 1859. 491

IX

Poésie.

790 Le Progrès, épître à M. de Lamartine; par M. *J. Duboul*.................................. 1848. 569
791 Rapport sur la comédie de M. Saugeon, intitulée : *la Famille en partie double;* par M. *J. Duboul*... 1850. 541
792 La Partie de Dominos (conte); par M. *Cazenove de Pradines*, membre correspondant (de Marmande)... 1850. 633
793 Rapport sur le Concours de poésie de 1850; par M. le marquis d'*Imbert de Bourdillon*............ 1850. 785
794 Tant vaut l'homme, tant vaut l'épée (poésie); par M. *Cazenove de Pradines* 1851. 143
795 Le Bourgeois de Naples (poésie); par *le même*... 1851. 145
796 Ce qu'on n'oublie pas (poésie); par M. *Emile Deschamps*, membre correspondant (de Versailles)....... 1851. 340
797 La Bague d'or (poésie); par *le même*.......... 1851. 342
798 La Girouette et le Paratonnerre (fable); par M. *Derbigny*, membre correspondant (d'Arras)....... 1851. 343
799 La Quête (poésie); par M. le marquis d'*Imbert de Bourdillon*.................................. 1851. 561
800 Rapport sur le Concours de poésie de 1851; par M. *J. Duboul*................................ 1851. 735
801 Rapport sur la comédie de M. Hubert, intitulée : *les Usuriers;* par M. *Darrieux* 1852. 131
802 Le Doute (poème); par M. le comte de *Peyronnet*. 1852. 161
803 Discours sur la poésie; par M. *Jules de Gères*... 1852. 587
804 Rapport sur le Concours de poésie de 1852; par M. *Gout Desmartres*......................... 1852. 911
805 Résumé lu dans la Séance publique du 20 janvier 1853, d'un Rapport fait à l'Académie sur le Concours de 1852 : question relative à l'histoire de la poésie lyrique en France; par M. *Dabas*.............. 1853. 747
806 La Lampe du sanctuaire; par M. *Jules de Gères*... 1853. 779
807 Sur la folie (*tous les hommes sont fous,* bavardage improvisé, lu en séance publique du 24 novembre 1853); par M. *Jules de Gères*.................... 1853. 840

808 Rapport sur le Concours de poésie de 1853; par M. *Jules de Gères* 1853. 973
809 Rapport sur le Concours de poésie de 1854; par M. le marquis d'*Imbert de Bourdillon*............ 1854. 617
810 Esquisses (poésies); par Mme la comtesse *Clémence de Vernède de Corneilhan*, 1er prix du Concours de 1854.............................. 1854. 685
811 Rapport sur les œuvres de M. le chevalier de Girard; par M. le marquis d'*Imbert de Bourdillon*.... 1854. 699
812 Essai sur la langue et la littérature du Béarn; par M. *Gustave Bascle de Lagrèze*, membre correspondant (de Pau).............................. 1855. 647
813 Rapport sur le Concours de poésie de 1855, au nom de la Commission composée de MM. *Dégranges*, *Duboul*, et *Saugeon*, rapporteur, auxquels se sont joints M. *Minier*, Secrétaire général, et M. *Gout Desmartres*, Président.............................. 1855. 825
814 La Damoiselle au blanc mantel, légende vendéenne du XIVe siècle; par M. *Ém. Grimaud* (de Luçon)... 1855. 849
815 Personne n'est heureux, fragments détachés d'une satire sur *le Bonheur*, et lus à la séance publique du 27 décembre 1855; par M. *Jules de Gères*......... 1855. 939
816 Geoffroy Rudel (tradition poétique de 1109) lue à la Séance publique du 10 décembre 1856; par M. *Hippolyte Minier*.............................. 1856. 497
817 Rapport sur le Concours de poésie de 1856, par la Commission composée de MM. le marquis d'*Imbert de Bourdillon*, *Duboul*, *Saugeon*, *H. Minier*, rapp. 1856. 571
818 Un songe dans l'Attique; p^{r} M. *Lesguillon* (de Paris). 1857. 239
819 Rapport sur le Concours de poésie de 1857; par M. *Hippolyte Minier*.............................. 1857. 547
820 Rimes buissonnières contre l'uniformité, lues en Séance publ. du 28 déc. 1857; par M. *Jules de Gères*... 1857. 567
821 Scènes du déluge en 1856; par M. *Jules de Gères*.. 1858. 199
822 Rapport sur le Concours de poésie de 1858; par M. *Gout Desmartres*.............................. 1858. 597
823 Dans un wagon; par M. *Hippolyte Minier*...... 1859. 121
824 Une palme civique (à la mémoire de Justin Dupuy); par M. *Hippolyte Minier*.............................. 1859. 487

825 Rapport sur le Concours de poésie de 1859, au nom d'une Commission composée de MM. *Gout Desmartres*, *Minier*, et *É. Dégranges*, rapporteur........ 1859. 551

X

Discours des Présidents, Rapports des Secrétaires généraux, Discours des Récipiendaires, Réponses des Présidents, Procès-verbaux des Séances publiques, Programmes des Prix.

826 Discours de M. *Gintrac*, Président, prononcé en Séance publique, le 4 décembre 1848............... 1848. 505
827 Compte rendu des travaux de l'Académie, depuis le mois de décembre 1847, jusqu'au mois de décembre 1848; par M. *L. Lamothe*, Secrétaire général....... 1848 511
828 Programme des Prix....................... 1848. 559
829 Discours de M. *Abria*, Président, prononcé en Séance publique, le 27 décembre 1849.............. 1849 553
830 Compte rendu des travaux de l'Académie, depuis le mois de décembre 1848, jusqu'au mois de décembre 1849; par M. *Valat*, Secrétaire général............ 1849. 563
831 Programme des Prix....................... 1849. 600
832 Procès-verbal de la Séance publique du 5 décembre 1850, pour l'installation de trois nouveaux membres.. 1850. 569
833 Discours d'ouverture; par M. *Gout Desmartres*, Président.................................... 1850. 570
834 Discours de M. d'*Imbert de Bourdillon*, Récip^re^.. 1850. 571
835 Discours de M. l'abbé *Cirot de La Ville*, Récip^re^. 1850. 601
836 Discours de M. *Gorin*, Récipiendaire.......... 1850. 613
837 Discours de clôture; par M. *Gout Desmartres*, Président.................................... 1850. 621
838 Discours prononcé à l'ouverture de la Séance publique, le 28 décembre 1850; par M. *Gout Desmartres*, Président.................................... 1850. 641
839 Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1849-50; par M. *É. Dégranges*, Secrétaire général...................................... 1850. 649
840 Programme des Questions mises au Concours pour l'année 1851.............................. 1850. 701

841 Procès-verbal de la Séance publique du 3 avril 1851, pour l'installation de deux nouveaux membres... 1851. 89
842 Discours de M. *Dabas,* Récipiendaire.......... 1851. 90
843 Discours de M. *Costes*, Récipiendaire.......... 1851. 114
844 Réponse de M. *Gout Desmartres*, Président, aux Récipiendaires.............................. 1851. 133
845 Procès-verbal de la Séance publique du 26 juin 1851, pour l'installation d'un nouveau membre...... 1851. 305
846 Discours de M. *Henry Brochon,* Récipiendaire... 1851. 306
847 Réponse de M. *Gout Desmartres,* Président, au Récipiendaire.............................. 1851. 327
848 Procès-verbal de la Séance publique du 20 nov. 1851, pour l'installation de deux nouveaux membres.. 1851. 513
849 Discours de M. le Dr *Burguet,* Récipiendaire.... 1851. 514
850 Discours de M. le comte de *Peyronnet,* Récipre.. 1851. 526
851 Réponse de M. *Gout Desmartres,* Président, aux deux Récipiendaires........................... 1851. 550
852 Discours de M. *Gout Desmartres,* Président de l'Académie, prononcé à l'ouverture de la Séance publique le 30 décembre 1851........................ 1851. 585
853 Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1850-51; par M. *É Dégranges,* Secrétaire général..................................... 1851. 589
854 Programme des Questions mises au Concours par l'Académie, pour l'année 1852.................. 1851. 695
855 Procès-verbal de la Séance publique du 23 juillet 1852, pour l'installation d'un nouveau membre...... 1852. 351
856 Discours de M. *Justin Dupuy,* Récipiendaire.... 1852. 352
857 Réponse au Récipiendaire; par M. d'*Imbert de Bourdillon,* Président........................ 1852. 379
858 Procès-verbal de la Séance publique du 13 déc. 1852, pour l'installation de deux nouveaux membres.. 1852. 557
859 Discours de M. l'abbé *Blatairou*, Récipiendaire : *De l'influence de l'Église catholique sur les sciences naturelles*.............................. 1852. 558
860 Réponse au Récipiendaire; par M. *d'Imbert de Bourdillon,* Président....................... 1852. 576
861 Discours de M. *Jules de Gères,* Récipiendaire, sur *la poésie*................................ 1852. 587

862 Réponse au Récipiendaire; par M. *Henry Brochon*, Vice-Président.......................... 1852. 644

863 Discours d'ouverture prononcé à l'Académie dans sa Séance publique du 20 janvier 1853; par M. *Henry Brochon*, Président........................ 1852. 661

864 Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1851-52 (présenté en Séance publique du 20 janvier 1853); par M. *É. Dégranges*, Secrétaire général.................................. 1852. 669

865 Programme des Prix décernés par l'Académie pour l'année 1852, et des Questions mises au Concours pour l'année 1853............................ 1852. 819

866 Procès-verbal de la Séance publique du 24 novembre 1853, pour l'installation d'un nouveau membre.. 1853. 805

867 Discours de M. *A. Vaucher*, Récipiendaire, sur *l'éloquence judiciaire*........................ 1853. 806

868 Réponse de M. *Henry Brochon*, Président, au Récipiendaire.................................. 1853. 826

869 Discours d'ouverture prononcé à la Séance annuelle de l'Académie, le 12 janvier 1854; par M. *Henry Brochon*, Président.......................... 1853. 861

870 Compte rendu des travaux de l'Académie pendant le cours de l'année 1853, lu le 12 janvier 1854; par M. *É. Dégranges*, Secrétaire général........ 853. 1873

871 Programme des Prix décernés par l'Académie pour l'année 1853, et des Questions mises au Concours pour l'année 1854........ .... 1853. 927

872 Procès-verbal de la Séance publique du 24 août 1854, pour la réception de deux nouveaux membres.. 1854. 419

873 Discours de M. *Ordinaire de Lacolonge*, Récipiendaire, sur *le génie de l'industrie*................. 1854. 420

874 Discours de M. l'abbé *Gaussens*, Récipiendaire, sur *l'éloquence*............................... 1854. 427

875 Réponse de M. *É. Gintrac*, Président, aux Récipiendaires.................................. 1854. 444

876 Discours d'ouverture prononcé à la Séance annuelle de l'Académie, le 1er février 1855; par M. *É. Gintrac*, Président............................. 1854. 531

877 Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'an-

née 1854, présenté en Séance publique le 1er février 1855; par M. *G.-J. Durand*, Secrétaire gén... 1854. 539
878 Programme des Prix décernés par l'Académie pour l'année 1854, et des Questions mises au Concours pour l'année 1855 .... 1854. 553
879 Procès-verbal de la Séance publique du 21 juin 1855, pour la réception de deux nouveaux membres.. 1855. 295
880 Discours de M. *Morel*, Récipiendaire, sur *la charité de la science*.............................. 1855. 296
881 Discours de M. *Hippolyte Minier*, Récipiendaire, sur *l'abus des éloges*........................ 1855. 310
882 Réponse de M. *d'Imbert de Bourdillon*, Président, aux Récipiendaires.......................... 1855. 326
883 Discours d'ouverture (*de l'influence des lettres sur la guerre*), prononcé en séance publique annuelle du 27 décembre 1855; par M. *Gout Desmartres*, Président.................................. 1855. 735
884 Compte rendu des travaux de l'Académie pendant le cours de l'année 1855, présenté en Séance publique du 27 décembre 1855; par M. *Hippolyte Minier*, Secrétaire général......................... 1855. 743
885 Programme des Prix décernés par l'Académie pour l'année 1855, et des Questions mises au Concours pour l'année 1856 .... 1855. 757
886 Procès-verbal de la Séance publique du 19 nov. 1856, pour la réception de deux nouveaux membres.. 1856. 235
887 Discours de M. le recteur *Dutrey*, Récipiendaire, sur *Ausone et ses œuvres*.................... 1856. 236
888 Réponse de M. *Gout Desmartres*, Président, au Récipiendaire.............................. 1856. 258
889 Discours de M. de *Boucheporn*, Récipiendaire, sur *la philosophie scientifique*.................. 1856. 268
890 Réponse de M. *Gout Desmartres*, Président, au Récipiendaire.............................. 1856. 281
891 Séance publique du 10 décembre 1856, pour l'installation d'un nouveau membre (voir les *Comptes rendus* de 1856, p. 37)......................... 1856. 453
892 Discours de M. *Geffroy*, Récipiendaire, sur *l'intérêt des études historiques* 1856. 453

893 Réponse de M. *Gout Desmartres*, Président..... 1856. 477
894 Séance publique annuelle du 28 mars 1857; Discours de M. *Gout Desmartres*, Président............ 1856. 527
895 Rapport sur la situation de l'Académie pendant l'année 1855-56; par M. *Baudrimont*, Secrét. gén.... 1856. 543
896 Programme des Prix décernés par l'Académie pour l'année 1856, et des Questions mises au Concours pour les années 1857 et 1858. (Séance publique du 28 mars 1857.)................................ 1856. 605
897 Séance publique annuelle du 28 décembre 1857; Discours de M. *Abria*, Président............... 1857. 513
898 Rapport sur la situation de l'Académie pendant l'année 1856-57, lu dans la Séance publique du 28 décembre 1857; par M. *Baudrimont*, Secrét. général.... 1857. 531
899 Programme des Prix décernés par l'Académie pour l'année 1857, et des Questions mises au Concours pour les années 1858 et 1859.................. 1857. 585
900 Inauguration des statues de Montaigne et de Montesquieu; Discours à cette occasion; par M. l'abbé *Cirot de La Ville*, Président........................ 1858. 419
901 Procès-verbal de la Séance publique du 9 décembre 1858, pour l'installation d'un nouveau membre...... 1858. 457
902 Discours de M. le marquis de *La Grange*, Récipiendaire, sur *le positivisme du siècle, et l'atonie morale et intellectuelle des temps de transition*......... 1858. 458
903 Réponse de M. l'abbé *Cirot de La Ville*, Présidt. 1858. 475
904 Séance publique annuelle du 13 janvier 1859; Discours de M. l'abbé *Cirot de La Ville*, Président.... 1858. 559
905 Rapport général sur les travaux de l'Académie pour l'année 1858, lu dans la Séance publique du 13 janvier 1859; par M. *Costes*, Secrét. général........ 1858. 569
906 Programme des Prix décernés par l'Académie pour l'année 1858, et des Questions mises au Concours pour les années 1859 et 1860.................. 1858. 637
907 Séance publique du 28 juillet 1859 pour l'installation de deux nouveaux membres.................. 1859. 261
908 Discours de M. *Lespinasse*, Récipiendaire, à la mémoire de M. Burguet, et sur *la botanique*.......... 1859. 261
909 Réponse de M. *Jules de Gères*, Président....... 1859. 273

910 Discours de M. *Arman*, Récip^re, sur *la marine*.. 1859. 285
911 Réponse de M. *Jules de Gères*, Président....... 1859. 297
912 Séance publique du 15 décembre 1859, pour la réception d'un nouveau membre................. 1859. 433
913 Discours de M. *Villiet*, Récipiendaire, sur *l'importance de l'art au moyen âge*.................... 1859 433
914 Réponse de M. *Jules de Gères*, Président....... 1859. 450
915 Séance publique annuelle du 19 janvier 1860; Discours de M. *Jules de Gères*, Président............ 1859. 509
916 Rapport général sur les travaux de l'Académie pour l'année 1859; par M. *Co tes*, Secrétaire général.. 1859. 523
917 Programme des Prix décernés par l'Académie pour l'année 1859, et des Questions mises au Concours pour les années 1860 et 1861.................. 1859. 571

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

pour la période comprise entre le 31 décembre 1847 et le 1er janvier 1860 (1)

1° Membres résidants.

ABRIA. 1848, 37; 1849, 553; 1850, 509, 747; 1853, 444, 965; 1854, 29; 1857, 543; 1859, 427; plus, les Résumés des Observat^s météorologiques.
ARMAN. 1859, 285.
BAUDRIMONT. 1849, 185; 1852, 249, 467; 1853, 254, 573; 1854, 169; 1855, 5, 13; 1856, 347, 543; 1857, 5, 534; 1859, 344; plus, les Comptes rendus des Séances générales du 29 août 1856 au 23 déc. 1857.
BLATAIROU. 1852, 538.
Boucheporn (de) 1856, 268.
BOURDILLON (de). 1850, 574, 785; 1851, 564; 1852, 379, 576; 1854, 647, 699; 1855, 281, 326; 1856, 574.
BROCHON. 1851, 306; 1852, 644, 664; 1853, 826, 861; 1854, 51; 1857, 84, 494; 1858, 404, 305.
BRUNET (Gustave). 1848, 367; 1851, 399; 1854, 144, 1857, 485; 1859, 97.
Burguet. 1851, 514,
CIROT (de La Ville). 1850, 604; 1851, 244, 445; 1855, 574; 1858, 47, 449, 475, 559.
COSTES. 1851, 144; 1852, 507; 1853, 221; 1854, 324; 1855, 281; 1858, 569; 1859, 523; plus, les Comptes rendus des Séances générales depuis le 14 janvier 1858.
DABAS. 1850, 349; 1851, 90; 1853, 747; 1854, 5; 1858, 495; 1859, 429.
Darrieux. 1849, 5; 1851, 805; 1852, 431, 863; 1853, 204; 1854, 327.
DÉGRANGES. 1848, 395; 1849, 469, 659; 1850, 649; 1851, 469, 589; 1852, 669; 1853, 873; 1855, 825; 1858, 597; 1859, 554.

(1) Les noms imprimés en caractères **gras** sont ceux des membres décédés.

Delpit. 1848, 117, 585; 1851, 29, 823; 1853, 519, 1857, 179.
Drouyn. 1852, 437; 1854, 75.
Duboul. 1848, 133, 569; 1850, 541; 1851, 353, 738; 1852, 83; 1854, 387; 1855, 454, 825; 1856, 571; 1857, 19, 389; 1858, 67; 1859, 179.
Dupuy (Justin). 1852, 352; 1855, 775.
Durand. 1849, 131; 1851, 221; 1852, 59, 536; 1854, 35, 159, 353, 539; 1855, 161; 1858, 289.
Dutrey. 1856, 236.
Fauré, 1853, 1.
Gautier.
Gaussens 1852, 875; 1854, 341, 427; 1858, 337, 1859 463.
Geffroy. 1856, 453; 1859, 241.
Gères (Jules de). 1852, 587: 1853, 779, 840 973; 1855, 939; 1857, 657; 1858, 199; 1859, 273, 297, 450, 509.
Gintrac. 1848, 505; 1854, 444, 531.
Gorin. 1850, 613.
Grange (marquis de la). 1858, 458.
Grateloup (de). 1855, 13. (Passé membre honoraire.)
Gout Desmartres. 1849, 93; 1850, 570, 621, 641; 1851, 133, 327, 550, 585; 1852, 911; 1855, 735, 825; 1856, 258, 281, 477, 527; 1858, 597.
Lacolonge (O. de). 1854, 195, 420; 1855, 161, 177, 187; 1856, 69, 189, 509.
Lacour (ancien membre résidant). 1850, 103; 1852, 177.
Lamothe (L. de). 1848, 83, 161, 541, 532; 1849, 113; 1850, 55, 415, 456; 1851, 5; 1852, 295.
Laterrade. 1849, 131; 1850, 337; 1851, 293, 717, 725; 1854, 315, 318.
Lermier. 1848, 605.
Lespinasse 1859, 261.
Magonty. 1852, 453; 1854, 517.
Manès. 1848, 45, 173; 1849, 223, 441, 615; 1850, 77, 809; 1851, 238; 1852, 25, 271, 549; 1853, 431, 957; 1854, 181; 1855, 73; 1856, 51; 1857, 45; 1858, 147.
Marchant.
Minier. 1855, 281, 340, 743, 825; 1856, 497, 571; 1857, 547; 1859, 121, 187.
Morel. 1855, 296.
Moulins (Ch. des). 1849, 273, 395, 545; 1850, 521; 1852, 475; 1854, 293; 1855, 267, 353, 360; 1858, 5, 431, 523.
Petit-Lafitte. 1849, 51, 131; 1852, 153; 1855, 161.
Peyronnet (comte de). 1851, 526; 1852, 161.
Raulin. 1848, 1, 185, 317; 1849, 131, 115; 1850, 23, 481; 1851, 45; 1852, 401; 1853, 677; 1855, 205, 281; 1856, 5; 1859, 5.
Saugeon. 1849, 525; 1854, 455; 1855, 281, 825; 1856, 571; 1857, 415; 1859, 91.
Valade Gabel (ancien membre résidant). 1849, 327.

VALAT (*id.*). 1848, 207, 359, 625; 1849, 99, 267, 535, 563; 1850, 5, 387, 533.
VAUCHER. 1853, 806; 1859, 494.
VILLIET. 1859, 493, 433.

2° Correspondants.

AUSSY (H. d'). 1854, 414.
COUERBE. 1852, 5; 1854, 471; 1858, 269.
DESCHAMPS (Émile). 1851, 340, 342.
DERBIGNY. 1851, 343.
DUBROCA (Éloi). 1848, 99.
GASSIES. 1852, 77.
GOURGUES (vicomte A. de). 1849, 319; 1850, 547; 1855, 485; 1859, 81.
GRÜN (A.). 1855, 937.
LAGRÈZE (Bascle de). 1850, 773; 1855, 647.
LAPOUYADE (J.-Faure). 1849, 351; 1850, 137; 1854, 235; 1856, 289.
MAHON DE MONAGHAN. 1857, 429.
MICHON (l'abbé). 1850, 733.
PRADINES (Cazenove de). 1850, 663; 1851, 143, 145.
RÉSAL. 1858, 367.
SAMAZEUILH. 1855, 371, 437; 1856, 141; 1857, 249; 1858, 171.
SÉDAIL. 1858, 401.
SERRES (Marcel de). 1848, 233; 1850, 241; 1851, 153; 1853, 607.
VALADE GABEL. 1852, 43.
VALLOT. 1851, 461.

3° Lauréats et Étrangers.

ARTHAUD. 1850, 755.
CORNEILHAN (comtesse Clémence de Vernède de). 1854, 685.
DESSALES. 1857, 295.
HIRIGOYEN. 1851, 767.
GRIMAUD. 1855, 849.
LACHAPELLE. 1857, 445.
LAVERTUJON (André). 1859, 343.
LESGUILLON. 1857, 239.
MERGET. 1853, 447.
MILLET. 1855, 863; 1857, 497.
ORÉ. 1854, 575.

SÉANCE PUBLIQUE

du 19 novembre 1860.

RÉCEPTION DE MM. JACQUOT ET LEFRANC.

Présidence de M. MINIER.

Mgr le Cardinal Donnet, Archevêque de Bordeaux, en tournée épiscopale, exprime ses regrets de n'assister pas à la séance. M. de Mentque, Préfet de la Gironde, et M. Castéja, Maire de Bordeaux, siégent au Bureau.

Des fonctionnaires de divers ordres, ainsi qu'un grand nombre de dames, occupent les premiers rangs.

L'assemblée est nombreuse et choisie. A huit heures, la séance est ouverte; M. le Président prie MM. Manès, Raulin, Dutrey et Dabas, d'introduire les récipiendaires. M. Jacquot a la parole et prononce le discours suivant : *De l'influence de la science sur l'agriculture.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Dix-huit mois se sont écoulés depuis l'époque où vous avez bien voulu m'admettre dans le sein de votre Compagnie; mais la sincère gratitude que je vous ai vouée n'est pas un de ces sentiments que le temps puisse affaiblir. C'est donc sous

son impression, et tout ému encore de l'accueil si bienveillant que vous avez daigné faire à ma candidature, que je viens prendre place dans vos rangs. Combien j'aurais désiré vous offrir plus tôt l'expression de ma reconnaissance. Les circonstances imprévues qui m'ont éloigné de Bordeaux, ont pu seules, croyez-le bien, retarder jusqu'à ce jour l'accomplissement de ce que je regarde comme le premier de mes devoirs envers l'Académie.

Quand je recherche la signification de vos honorables suffrages, je ne puis m'empêcher de reconnaître ce que je dois à la Société sous le patronage de laquelle je me suis présenté à vous. Appréciée à ce point de vue, ma présence ici n'a rien qui puisse surprendre; elle ajoute un lien nouveau à ceux qui unissent les Académies de province, et qu'une tendance commune vers la décentralisation des travaux intellectuels resserre chaque jour davantage.

Ces liens, ces rapports étroits qui existent entre les diverses Sociétés académiques, ne sont-ils pas du reste, Messieurs, la condition essentielle du développement de toutes les institutions humaines? Les sciences, elles aussi, sont soumises à cette loi. Dans leur marche progressive vers leur but commun, la recherche de la vérité, elles s'avancent fortement unies, et, obéissant aux affinités qui les rapprochent, elles finissent par se rencontrer dans des espèces de régions mixtes où elles se prêtent un mutuel appui. Hâtons-nous cependant de le reconnaître, cette influence salutaire qu'elles exercent les unes sur les autres vers leurs points de contact, si elle est généralement acceptée, devient au contraire l'objet de vives controverses lorsqu'il s'agit de la science qui réunit dans son domaine les choses de l'agriculture. Pour quelques esprits pleins des préventions d'une autre époque, et uniquement préoccupés du danger d'innover en une matière qui touche à de si graves intérêts, l'art agricole doit vivre de sa

vie propre, rester ce qu'il était autrefois : une pratique fondée sur la tradition, empruntant tout à l'observation directe et ne pouvant progresser que par son secours. D'autres, au contraire, dépassant le but à atteindre, aspirent à lancer l'agriculture dans une carrière exclusivement spéculative, et, de l'application de leurs théories, ils n'attendent rien moins qu'une révolution qu'ils proclament d'avance féconde en résultats.

Je n'essaierai point de signaler l'écueil auquel aboutissent, par une pente irrésistible, ces deux doctrines, évidemment trop absolues. Mais, me plaçant de suite sur le terrain que je veux explorer, dans une de ces régions mixtes dont je signalais il n'y a qu'un instant l'existence, je me propose de caractériser la part qui revient aux sciences physiques et naturelles dans le développement de l'agronomie, de rechercher également dans quelle mesure elles peuvent lui prêter un concours efficace et contribuer à ses progrès futurs.

Le premier objet d'étude qui se présente à l'observateur qui pénètre dans un domaine rural, est la terre végétale ou le sol arable : c'est aussi celui sur lequel j'appellerai d'abord votre attention. Combien il la mérite, soit que vous l'envisagiez dans son origine ou dans sa nature, soit que vous considériez le rôle qu'il joue dans l'ordre des faits naturels ou au point de vue non moins important de l'économie sociale! C'est tout un monde, peu exploré encore et bien digne de l'être, que cette mince pellicule de débris de roches diverses associés à une petite quantité d'humus qui forme, en quelque sorte, l'épiderme du globe.

Son origine est déjà un problème dont la solution n'est point aussi simple que le supposent ceux qui ne voient dans le sol arable que le produit direct de l'altération des roches superficielles, sous l'influence des agents atmosphériques, car il suffit d'un petit nombre d'observations pour reconnaître

qu'il n'a le plus souvent avec elles aucune analogie de composition. Formation indépendante de celles qui constituent l'ossature du globe, le sol réclame par conséquent une étude spéciale. Dès les premiers pas que l'on y fait, on se trouve en présence de ces phénomènes, encore mal définis, qui, en recouvrant de détritus le sol âpre et impropre à toute culture, tel qu'il existait vers la fin des temps géologiques, ont préparé et rendu possible l'apparition de l'homme sur la terre. L'intérêt naît ici de la grandeur des moyens employés et de leur but providentiel.

Mais quelque considérable qu'il soit, il est dépassé par celui qui s'attache à la terre végétale, envisagée comme le théâtre des opérations agricoles. Quelle étude, en effet, pourrait aspirer à égaler en importance celle de ce laboratoire mystérieux où se revèle, pour la première fois, la force vitale; où, sous son influence, la matière brute se transforme, et, se prêtant aux combinaisons les plus variées, fournit tous les principes qui entrent dans l'organisme?

Source première de l'alimentation de l'homme, la terre végétale exerce aussi, par son inépuisable fécondité, l'influence la moins contestée sur l'accroissement de la fortune publique; et quand on a lu, dans les voyages du célèbre Humboldt, que certains terrains irrigués du Mexique, semés en blé, rendent communément soixante grains pour un, on n'est point éloigné d'excuser l'erreur de cette école économique du siècle dernier qui en avait fait le point de départ de toute richesse.

Examinons le sol arable sous un autre point de vue; étudions-le dans sa nature intime. Quelles différences ne constaterons-nous pas si nous parcourons une région un peu étendue! Elles seront rendues à chaque instant sensibles par des changements correspondants dans la végétation, dans les cultures, dans le degré de fertilité des terres, par tous les

détails, en un mot, qui font, du spectacle de la nature, un tableau d'une excessive mobilité d'aspects. Les plaines de la Beauce, dans lesquelles Arthur Young voyait déjà de son temps la fine fleur de l'agriculture française, ne touchent-elles pas à la triste Sologne, presque entièrement couverte encore de bruyères et d'arbres verts, et les landes de la sauvage Bretagne ne sont-elles pas voisines des gras herbages de la Normandie? Picardie, Champagne, Brie, Gâtinais, Limagne, Bresse, Perche, Landes de Gascogne, autant de noms qui ont leur raison d'être, autant de contrées qui possèdent chacune une agriculture propre, reposant sur un ordre de faits dans lequel la nature du sol a la plus grande part. L'observation sur laquelle ces grandes divisions naturelles sont fondées est tellement vraie, qu'elle n'a point échappé à l'antiquité, et ce vers des Géorgiques :

Nec vero terræ ferre omnes omnia possunt

en résume le principe avec une élégante concision.

A côté d'elles, il en existe une foule d'autres, moins étendues sans doute, mais tout aussi rationnelles que la science peut s'attacher à découvrir : tel est précisément l'objet des cartes agronomiques. En circonscrivant les régions qui ont même sol et même sous-sol, en montrant les aptitudes diverses de chacune d'elles pour les différentes cultures, ces cartes sont appelées à rendre à l'agriculture un service signalé. Lorsqu'elles sont construites, le progrès ne saurait plus se manifester sur un point sans s'étendre immédiatement, par la contagion de l'exemple, à toutes les parties du territoire placées dans les mêmes conditions.

Ici, c'est incontestablement la géologie qui intervient, car la terre végétale n'est pas plus que les autres formations qui entrent dans la composition de l'écorce du globe disposée

au hasard, mais bien subordonnée à des lois que cette science seule est apte à découvrir.

Il est à peine nécessaire, Messieurs, de vous faire remarquer la haute portée qu'acquièrent ces études sur le sol, lorsqu'elles ont pour objet son amélioration. Le sol arable, en effet, est de tous les instruments qui concourent à la production agricole celui sur lequel l'homme a le plus d'action; il peut l'amender, le modifier presque à son gré, et montrer, par les résultats qu'il obtient, qu'il en dispose bien en maître, doué à la fois de l'intelligence qui conçoit et de la puissance qui exécute. Que représentent ces pratiques diverses : l'application de la chaux ou de la marne aux terrains privés de l'élément calcaire; celle du plâtre aux prairies artificielles, l'écobuage, le drainage, si ce n'est autant de transformations profondes dans la composition ou dans les propriétés physiques de la terre végétale? Qui ne sait qu'elles ont en général pour effet de doubler le rendement des récoltes, que quelques-unes peuvent même changer l'appropriation du sol en faisant produire du blé à de mauvaises terres à seigle. Je conviens que le principe de la plupart d'entre elles remonte à la plus haute antiquité, puisqu'au temps de Pline les Gaulois marnaient déjà les terres du pays de Caux, et que l'assainissement des terrains à sous-sol, imperméable au moyen de rigoles souterraines, est une opération dont l'origine n'a pas de date certaine; mais la science, en les expliquant, a pu seule en régulariser l'emploi et lui donner les vastes proportions qu'il a atteintes de nos jours. De grands progrès ont été ainsi réalisés : le chaulage, appliqué à des provinces entières, y a changé la face de l'agriculture, et quant au drainage, s'il ne pénètre dans nos campagnes qu'avec une prudente lenteur, il suffit de rappeler qu'il couvre déjà de ses ramifications la moitié du sol de l'Angleterre, pour donner une idée de l'avenir qui lui est réservé.

Et ce n'est point là le seul service que la géologie puisse rendre à l'agronomie. Par les études spéciales qu'elle poursuit, elle est, plus qu'aucune autre science, en mesure de mettre à jour les gisements de calcaire, de marne ou de gypse les plus rapprochés des terrains à amender, ou d'en découvrir de nouveaux lorsque l'éloignement en rend l'usage trop dispendieux. Elle complète ainsi son influence bienfaisante, et, après avoir indiqué le remède qui doit corriger le vice originaire de certains sols, elle donne les moyens de l'obtenir dans des conditions économiques qui seules peuvent en permettre l'emploi.

Mais le sol n'est point le seul milieu dans lequel les plantes se développent; elles empruntent aussi beaucoup à l'atmosphère, et la dépendance dans laquelle elles se trouvent des phénomènes dont celle-ci est le siége, porte à penser que la science qui s'en occupe peut également offrir à l'agronomie un utile concours. La réflexion ne tarde pas à confirmer cette manière de voir, car si on n'aperçoit point les affinités de l'agriculture et de la météorologie, lorsque cette science se borne à rechercher les lois de la physique générale du globe, il n'en est plus de même quand, faisant l'application de ces lois à une région déterminée, elle en définit le climat. Qui oserait prétendre que la température moyenne d'une contrée, la manière dont elle se répartit entre les différentes saisons, ses abaissements journaliers, brusques ou lents, la quantité d'eau que les plantes reçoivent de l'atmosphère, et sa distribution rapportée aux diverses phases de la végétation, l'intensité et la durée des gelées, soient des notions indifférentes à l'agriculteur qui raisonne ses opérations? La connaissance du climat n'est-elle pas également le point de départ de ces tentatives que nous avons vu reprendre avec une louable sollicitude, et qui, en introduisant dans la culture des plantes nouvelles, empruntées souvent aux contrées

les plus lointaines, ont bien moins pour objet de satisfaire nos goûts que d'assurer plus complétement que par le passé la subsistance des populations?

L'observation des phénomènes atmosphériques a pris de nos jours un développement considérable : les stations se sont multipliées, et des contrées entières qui étaient restées en dehors du mouvement s'y sont associées, résultat dont il y a certainement lieu de s'applaudir au point de vue des intérêts agricoles, appelés les premiers à en profiter.

Si, à raison de l'immensité de l'espace dans lequel ces phénomènes s'accomplissent, l'action de l'homme sur le climat est beaucoup plus limitée que celle qu'il exerce sur le sol, rien jusqu'ici n'établit, d'ailleurs, qu'elle soit absolument nulle. Les défrichements, les desséchements de marais, le drainage, peuvent-ils, comme on le pense assez généralement, modifier les conditions climatériques d'une contrée en diminuant la quantité des eaux pluviales, et le reboisement produire l'effet inverse? Ce sont là autant de questions que la science a posées, et dont la solution, encore attendue, donnera la mesure exacte de nos moyens d'action sur l'océan aérien.

Envisagée sous un autre aspect, l'étude approfondie des climats conduit à des résultats non moins importants. Elle peut avoir pour objet d'en corriger les effets, et telle est certainement l'origine de l'irrigation, qu'il suffit de citer pour rappeler immédiatement à l'esprit les contrées les plus renommées pour leur agriculture : la vallée du Nil, pendant longtemps le grenier du monde romain; les plaines heureuses de la Lombardie, ou les délicieux jardins de Valence et de Grenade, tout empreints encore du souvenir de leurs fondateurs, ces Maures d'Espagne qui furent les seuls représentants de la science dans un âge de barbarie. Pratique essentiellement scientifique par son but, l'irrigation l'est aussi pour les moyens

qu'elle emploie. Pour le tracé des canaux et la construction des ouvrages de dérivation, elle réclame le concours de l'hydraulique; à défaut d'eaux courantes, la géologie peut lui venir en aide, en fournissant d'utilės indications sur celles que recèle le sol; la chimie enfin intervient pour les analyser, car leur composition est bien loin d'être indifférente au but que l'on a en vue.

Je viens, Messieurs, de prononcer le nom de la science qui, lorsqu'il s'agit d'application à l'agriculture, a le privilége de soulever le plus de préventions, préventions sans doute bien injustes, car l'art agricole n'a pas d'auxiliaire plus utile que la chimie. Vous reconnaîtrez même qu'il n'en a pas de plus dévoué, si vous considérez la prodigieuse quantité des travaux chimiques entrepris dans ces derniers temps en vue d'éclairer des questions se rattachant à l'agronomie. Voyez en effet ce qu'a déjà fait pour l'agriculture cette science, l'une des dernières entrées dans la voie du progrès, aujourd'hui l'une des plus avancées, et qui, plus qu'aucune autre, a su ravir à la nature ses secrets.

Si elle s'occupe du sol, elle peut, avec cette précision qui la caractérise, en faire connaître la composition, indiquer ce qui lui manque pour égaler ceux dont l'expérience a démontré les qualités, et apporter ainsi un concours efficace à l'exécution des cartes agronomiques. Il lui appartient également de saisir, pour en tirer des conséquences utiles dans la pratique, ces réactions multiples, lentes, mais sans cesse réitérées, dont la terre végétale est le foyer et qui ont pour but final de fournir aux plantes les aliments qui leur conviennent dans l'état où ils sont le plus facilement assimilables.

L'atmosphère, envisagée dans ses rapports avec la nature végétale, offre aussi à la chimie un vaste champ d'exploration. On admettra sans peine que le rôle important que joue l'acide carbonique dans ce milieu, malgré sa faible masse, sa

décomposition continue, sa régénération immédiate, causes essentielles de l'existence chez les êtres organisés, et au milieu de ces évolutions constantes, l'équilibre nécessaire à leur conservation, maintenue par la plus admirable des combinaisons, constituent autant de phénomènes intéressants à étudier au point de vue agricole. Parmi les objets qui méritent également de fixer l'attention, et rentrent dans le cadre des études chimiques, on ne saurait omettre l'influence qu'exercent les orages sur la végétation en fixant un des principes de l'organisme, et la nitrification qui paraît être la cause déterminante de la fertilité exceptionnelle des contrées méridionales.

Mais c'est quand elle fait de la plante elle-même l'objet de ses investigations, que la chimie, répandant tout-à-coup la lumière la plus vive sur la physiologie végétale, devient, pour les opérations de l'agriculture, un guide aussi sûr qu'éclairé. Rien dans cette étude n'est indifférent : soit qu'elle analyse les principes immédiats des végétaux, soit qu'elle les brûle pour y découvrir les matières fixes qui font partie de leur constitution au même titre que les substances gazeuses, soit que, les prenant dans leur germe, les suivant dans leur développement, elle recherche comment ils rassemblent et préparent les éléments de l'organisme animal en puisant uniquement dans la nature morte, soit enfin qu'elle montre par quelle série d'altérations ils reviennent à leur point de départ quand ils sont soustraits à l'influence de la vie, la science chimique réunit une foule de données précieuses pour l'agriculture par les applications auxquelles elles conduisent.

Pour ne citer que les plus importantes, il faut bien reconnaître que si la théorie des assolements, qui résume tous les principes essentiels de la science agronomique, est actuellement établie sur une base rationnelle, c'est à la chimie qu'en revient l'honneur. Qu'il s'agisse des amendements, elle

procède avec la rigueur des mathématiques, et quand elle enseigne que pour assurer la réussite d'une culture il faut apporter au sol, s'il ne les contient pas déjà, les principes minéraux dont l'analyse a constaté l'existence dans la plante, elle ne fait qu'énoncer un principe d'une évidence incontestable. A mesure que le rôle de ces puissants auxiliaires de toute amélioration agricole a été mieux compris, leur emploi s'est généralisé et étendu. Tout a été mis à contribution par elle pour s'en procurer; les résidus de l'industrie et de l'économie domestique, les dépôts de la mer et des fleuves, les cendres des végétaux et de la tourbe, seule encore la science chimique a pu inspirer l'idée de rechercher le phosphate de chaux, l'une des parties intégrantes de toutes les céréales, parmi les restes des générations antédiluviennes enfouis dans les couches de l'écorce du globe. Et que n'a pas fait cette science pour les engrais, ces autres auxiliaires indispensables de toute culture dans les pays où la population agglomérée réclame de la terre un travail incessant? Elle ne s'est point contentée d'en augmenter la masse pour mettre la production en rapport avec les besoins, ou d'imaginer les procédés les plus ingénieux pour en apprécier la valeur; mais, prenant leur préparation et leur conservation sous son patronage, elle a formulé à leur égard de sages préceptes, malheureusement encore trop peu connus dans nos campagnes et dont la diffusion aurait pour effet immédiat d'ajouter des millions à la production nationale.

Tels sont les bienfaits que l'agriculture recueillera de son alliance avec la science.

En signalant l'influence incontestable qu'elle est appelée à exercer sur le développement du premier des arts, il ne peut entrer dans ma pensée de prétendre que sa seule initiative suffise à en assurer les progrès. Trop de forces sont ici en jeu, trop de considérations d'ordres divers dominent le but à

atteindre, pour que la prudence ne conseille pas de faire à l'expérience une large place. Sollicitée ainsi dans sa marche par deux tendances opposées, l'agronomie ne saurait avec trop de soins s'en tenir à une égale distance. Sa route se trouve donc tracée, et pour réaliser les espérances que l'on fonde sur son développement, elle doit de plus en plus s'attacher à placer son observatoire sur le théâtre même des opérations agricoles, c'est-à-dire aux champs, et à réserver le laboratoire pour y soumettre les faits à une discussion approfondie, à maintenir en un mot un juste équilibre entre la tradition qui représente l'expérience accumulée des siècles, la sagesse des nations, et la science qui, le regard tourné vers l'avenir, en résume toutes les aspirations.

Que cette dernière toutefois ait obtenu jusqu'ici, dans le mouvement agricole de notre pays, sa part légitime d'influence, c'est ce dont il est permis de douter lorsqu'on examine dans son ensemble l'état de notre économie rurale: contraste inexplicable que présentent, chez un des peuples les plus avancés dans la civilisation, l'industrie et l'agriculture! De ces deux manifestations de l'activité humaine qu'un même souffle devrait vivifier, l'une avance à pas de géants, se joue des difficultés et réalise des prodiges; l'autre, au contraire, semble immobile, tant sa marche est incertaine et lente. Si on veut en mesurer exactement les progrès, qu'on examine la formule de la rotation suivie; elle résume, en quelque sorte, tout le système agricole d'une contrée; par elle on connaît immédiatement l'étendue des terres en culture, la valeur des récoltes, l'abondance des troupeaux. C'est l'assolement quadriennal du Norfolk, préconisé par Young vers la fin du siècle dernier, et successivement adopté dans la plus grande partie des comtés de la Grande-Bretagne, qui fait l'excellence de l'agriculture anglaise, de même que la culture alterne constitue la richesse de la campagne de Valence.



Or, en France, que trouve-t-on? deux rotations se partageant presque exclusivement la totalité de ce vaste territoire : celle du midi, biennale et d'origine évidemment romaine; celle du nord, reproduisant plutôt, par sa forme ternaire, les pritiques des premiers habitants de la Gaule. Dans l'une comme dans l'autre, la jachère étendant encore son empire sur des espaces immenses; la rente de la terre, par suite, peu élevée, et, pour ce qui concerne les produits, une infériorité malheureusement trop bien établie qui nous place en Europe au sixième rang.

Ainsi, sans contester l'influence de quelques améliorations qui touchent plus aux détails qu'à l'ensemble, il faut bien reconnaître que dans ce qu'elle a d'essentiel, c'est-à-dire dans la formule de l'assolement, l'agriculture française n'a pas fait un pas depuis le début de notre histoire. Et n'est-il pas étrange d'y retrouver encore ces divisions d'un autre âge que le sentiment national a depuis longtemps effacées de nos mœurs, et qui font chez nous, de l'art agricole, un véritable monument dont quatorze siècles d'efforts continus n'ont pu ébranler la base!

Appelons donc de tous nos vœux, Messieurs, le moment si impatiemment attendu où la science, faisant sentir son aiguillon, imprimera à notre agriculture une impulsion décisive. Les temps sont certes propices à une pareille rénovation; tous les esprits sérieux la réclament; on sent mieux aujourd'hui que par le passé ce qu'il y a de forces vives accumulées dans le mouvement agricole d'un grand pays, et par quels liens étroits la puissance de l'État, l'accroissement de la population, le développement de la richesse y sont attachés. Que les pouvoirs publics en préparent l'exécution par de sages lois qui donnent aux campagnes leur code, combattent le morcellement excessif de la propriété par la facilité des échanges, suppriment la vaine pâture qui constitue de nos jours

l'obstacle le plus sérieux à toute amélioration agricole, arrêtent les défrichements non motivés, réalisent enfin ces projets de reboisement qui vont rétablir dans la nature l'ordre un instant troublé par la main de l'homme. Que la science, de son côté, poursuive sa haute mission, en recueillant avec une nouvelle ardeur tous les résultats bien constatés de l'expérience, en les soumettant à une discussion approfondie, en éclairant de son flambeau tous les points restés jusqu'ici incertains. Qu'elle s'infiltre partout où il y a un effet à produire; dans les campagnes surtout, qu'une profonde obscurité enveloppe encore et où il est si nécessaire que la lumière pénètre, qu'elle s'y répande par l'enseignement élémentaire et par des publications appropriées à leur but. Que les sociétés académiques de province, organes naturels de chacune des grandes divisions régionales du territoire, secondent le mouvement, en ne laissant passer aucun progrès sans chercher à le vulgariser. Qu'elles appellent enfin, par leurs concours, l'attention sur les intérêts de l'agriculture, qui, malgré le prodigieux développement de sa rivale, l'industrie, est encore aujourd'hui ce qu'elle était du temps de Sully : la mamelle de la France. Et bientôt, à la place du vieil édifice, miné par le temps, condamné par la raison, on verra s'élever, aux applaudissements de tous les sincères amis de l'humanité, le monument qui doit consacrer l'alliance définitive de la tradition et de la science, et marquer, par l'art agricole, le commencement d'une ère nouvelle, féconde en progrès.



M. le Président répond à M. Jacquot en ces termes :

MONSIEUR LE RÉCIPIENDAIRE,
MESSIEURS,

Notre siècle était tout jeune encore, qu'il avait déjà moissonné dans le champ de la gloire. Bonaparte avait cueilli son plus beau laurier, Châteaubriand sa plus belle palme !

Quel magnifique début ! — Et depuis, que d'écrivains célèbres, que de guerriers illustres ! Jamais la plume, jamais l'épée n'ont tant émotionné, tant émerveillé le monde.

Certes, voilà qui eût été plus que suffisant pour assurer à notre siècle une place brillante dans l'histoire; mais Dieu a voulu qu'il y répandît un éclat exceptionnel; et, dans sa mystérieuse bonté, Dieu s'est penché sur le siècle; il l'a effleuré de son souffle créateur, et lui a dit : « Ingrat ! tu m'oublies, tu doutes de ma puissance, eh bien ! apprends à la connaître par le don splendide que je te fais : reçois le génie de l'invention ! »

Et tandis qu'au milieu de l'agitation et du bruit, les lettres et les armes, jouets fragiles de la vogue et du hasard, triomphent pour une année, pour un mois, pour un jour, la science inventive poursuit pacifiquement le cours de ses conquêtes immortelles.

Des esprits hardis, pénétrants, résolus d'être utiles, ont patiemment étudié le jeu secret des forces de la nature, et trouvé, après de laborieuses recherches, la bienfaisante application de leurs travaux spéculatifs.

Disciples de Bacon, ils ont secoué le joug des idées préconçues, opposé la pratique à l'argumentation, et par le fait désarmé l'hypothèse.

La science, abandonnant la sphère des vaines théories, est entrée dans le domaine de l'expérimentation. Elle y a rencontré l'impossible; elle a lutté, elle a vaincu!

Et des victoires de la science a surgi tout un monde nouveau; monde prestigieux où l'homme est souverainement roi, où les éléments, le temps, la distance, la lumière, le sommeil, la douleur elle-même, tout est scruté, tout est maîtrisé par le génie humain.

Quel spectacle grandiose, et qu'il est prodigieux le pouvoir de la science! — Voyez-vous, malgré les vagues courroucées, malgré les vents contraires, ce navire sans voiles et sans rames qui poursuit son vol rapide? C'est la science qui lui prête des ailes!

Voyez-vous, franchissant les vallées, enjambant les fleuves, trouant les montagnes, ce char immense, qui n'a point de coursiers et qui pourtant fuit à toute vitesse? C'est la science qui lui dit : Va!

Regardez! dans cette maison que le feu dévore, il y a un homme accouru au son du tocsin. Il est un de ceux qui ont pour mission de combattre le fléau; et il attaque l'incendie dans son foyer, et il marche d'un pas tranquille sur les poutres embrasées, insensible aux flammes qui l'environnent. C'est la science qui le rend invulnérable.

S'agit-il d'asseoir profondément les premières assises d'un môle colossal ou d'un pont gigantesque? C'est la science qui envoie un air vivifiant aux poumons de l'ouvrier sous-marin.

En l'absence de témoins et devant une dénégation obstinée, qui éclairera la justice? La science! — La science montrera, dans quelques souillures douteuses, le sang révélateur du crime; et le doigt de la science sera le doigt de Dieu!

C'est la science qui, fouillant les entrailles de la terre, en

a fait jaillir le soleil nocturne dont les rayons illuminent nos fastueuses cités.

C'est elle qui, d'un bout à l'autre de l'univers, dévide ces fils métalliques, messagers instantanés de la pensée.

C'est elle, c'est la science qui emprisonne la lumière dans une boîte obscure, et lui dit : Sois peintre, et fais des tableaux!

Entrez dans cette chambre où toute une famille pleure, en proie aux plus sombres appréhensions. — Un homme, un père dont la vie est aussi la vie de ses enfants, est là, gisant sur une couche fiévreuse. Une effrayante opération se prépare; elle est urgente; il faut extraire le foyer d'un mal rongeur; il faut longuement tailler dans la chair vive. L'excès de la souffrance va le tuer, l'infortuné? — Non! — La douleur fait place à un sommeil paisible. Le pauvre père rêve qu'il est guéri, conservé à l'amour des siens, et, à son réveil, le songe est une réalité. — La science a fait ce miracle!

Toujours préoccupée de notre bien-être, la science, par de merveilleux moyens, ménage les forces et la sueur de l'homme. Elle tend, de plus en plus, à lui épargner la rigueur des travaux abrutissants; elle file, elle tisse, elle forge, elle laboure, elle sème, elle récolte, elle bat notre blé, elle va pétrir notre pain! — Providence des besoins matériels, elle se donne, que dis-je? elle se prodigue tout entière aux progrès et aux jouissances de l'humanité!

Honneur donc à la science! Honneur à ceux qui marchent vaillamment sous sa noble bannière! Honneur à vous, Monsieur; à vous, membre et ancien président de l'Académie de Metz, — une de nos illustres sœurs; — à vous qui êtes venu, dès les premiers temps de votre résidence à Bordeaux, demander à notre foyer confraternel une place accordée avec un empressement qui suffit à votre éloge.

Ce témoignage de vive sympathie, nous vous le devions à tous les titres. Il était acquis d'avance au brillant élève de

l'École polytechnique, à l'ingénieur en chef des mines dont les recherches ont élucidé plusieurs questions importantes, au savant géologue auteur de la carte agronomique de la Meurthe, à vous, Monsieur, nouveau et précieux collègue.

Par un penchant des plus louables, et que je tiens à signaler, vous avez toujours cherché, Monsieur, à faire profiter l'agriculture des résultats de vos investigations scientifiques; et aujourd'hui même, permettez-moi de vous en féliciter, vous venez, en prenant possession du fauteuil sur lequel nos suffrages vous ont fait asseoir, vous venez, dis-je, de prouver encore, et d'une manière éclatante, votre sollicitude profonde pour le premier et le plus noble des arts, l'art agricole!

Exposer la part qui revient aux sciences physiques et naturelles dans le développement de l'agronomie, — spécifier l'origine et la nature du sol arable et le rôle important qu'il joue dans l'économie sociale, et signaler, au point de vue général de l'agriculture, les bienfaits d'une alliance raisonnée entre la pratique et la théorie : voilà, Monsieur, le grave et intéressant sujet sur lequel vous venez de fixer fructueusement notre attention, en le traitant avec la double autorité de l'étude et du talent.

Trop longtemps attardée dans ses vieux errements, il est urgent que l'agriculture, pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, sorte enfin des ornières de la routine, et progresse, elle aussi, quand tout progresse à l'entour.

Déjà, par des moyens d'action différents, mais convergeant tous vers le même but, les Dombasle, les Gasparin, les Payen, les Boussingault, ont tiré l'agriculture de son engourdissement séculaire. Une nouvelle époque commence pour elle, et cette époque s'appellera *la prospérité*.

Lorsque tant d'esprits sérieux, au nombre desquels l'Académie est fière de vous compter, Monsieur; lorsque des savants de premier ordre font de l'agronomie l'objet cons-



tant de leurs études, on peut être certain pour elle d'un fécond et brillant avenir. L'agriculteur comprendra enfin qu'il doit être de son siècle et marcher avec le temps, qui marche toujours!

La terre est, sans contredit, la meilleure, la plus généreuse des mères; elle donne à ses fils tout ce qu'ils lui demandent; mais elle exige, en retour de ses libéralités constantes, un amour pieux et des soins vigilants.

Hommes qui voulez être heureux, hommes qui voulez être riches, aimez la terre, aimez cette mère si bonne! Et si vous ne savez pas de quel amour il faut l'aimer, si vous êtes ignorants des soins qu'elle réclame sans cesse, prenez conseil d'une amie dévouée, de la science. La science, par de sages avis, éclairera votre filiale affection; elle vous dira par quels moyens faciles et prompts les fils de la terre, sans jamais tarir le sein maternel, peuvent y puiser constamment la vie, la richesse et le bonheur!

Ainsi donc, encore une fois : honneur à la science! L'humanité lui devra son bien-être; notre siècle lui devra sa gloire! Oui, Messieurs, honneur à la science! En élargissant le cercle de la puissance humaine, elle nous grandit dans l'estime de nous-même, elle nous rapproche de l'infini, — et, nous faisant intelligents et forts, nous enseigne à bénir celui d'où vient toute force et toute intelligence. — La science nous conduit à Dieu!

M. Lefranc a la parole et prononce le discours suivant :

Monsieur le Président,
Messieurs,

La république des lettres, dans sa politique libérale, ne demande à quelques-uns de ses membres que le désir de vivre

sous son empire, et leur compte même à mérite le plaisir de goûter la douceur de ses lois. Je suis un de ces humbles citoyens qui, par une admiration sincère, se font leur part dans la munificence d'autrui. Toutefois, pour mesurer ma reconnaissance aux bontés qui m'ont accueilli, je dois reconnaître que votre choix a été dicté moins par une indulgence personnelle que par votre estime pour la philosophie, dont la cause suffit à protéger devant vous des travaux où se montre l'intention de la servir.

La philosophie a toujours été chère aux amis des bonnes études, qui aiment à voir les esprits se réunir dans le respect de la raison et les principes de la liberté. Elle est une pierre de touche pour tous les hommes que l'on peut juger par la conduite qu'ils tiennent à son égard. Les peuples qui lui demandent leurs devoirs, témoignent, par cette volonté, qu'ils sont dignes de s'appartenir à eux-mêmes. Les chefs des États qui se réjouissent de la voir porter devant eux les droits de l'humanité, s'honorent par la liberté qu'ils lui accordent. Jetez les yeux sur l'histoire, et vous verrez que les souverains et les nations qui se soutiennent le mieux devant le jugement de la postérité, sont ceux-là qui se sont confiés le plus hardiment dans les principes de la dignité humaine, et qui en ont tiré le plus de force pour arrêter les vulgaires instincts de la nature humaine sur la pente de la licence et de la servitude.

Puisque la philosophie rassemble dans ce dessein toutes les études qui vous sont chères, que puis-je faire de mieux aujourd'hui, pour payer mon tribut à l'Académie, que de rappeler le pouvoir moral des lettres, dû, pour une bonne part, à l'esprit philosophique dont elles sont animées? La culture de l'esprit est une force puissante pour le mal comme pour le bien. C'est du bien surtout que je veux vous entretenir; j'en considérerai les effets principalement dans nos sociétés modernes, et je les réduirai à deux principaux : les lettres

agissant d'abord sur les mœurs, parce qu'elles répandent le goût des plaisirs de l'esprit; elles exercent encore une action morale, comme règle de l'esprit public, si puissant dans des temps où tous les citoyens vivent de la vie commune. Embrassant la vie humaine dans toute son étendue, ses loisirs avec ses travaux, elles font l'éducation des peuples, qu'elles récréent et qu'elles instruisent.

D'abord, les lettres nous charment et nous réjouissent. Fidèles à l'alliance du bon et du beau, elles ne connaissent de joies que celles qui rendent meilleur. Dans le tissu si court et si précieux dont la vie est faite, le plaisir et le travail courent sur la même chaîne, formée des plus solides vérités, et le goût d'une raison exacte est le secret des grâces piquantes de la trame où se jouent l'esprit, l'imagination et la sensibilité. Aristote, observateur profond, a placé le but de l'activité de l'esprit et le premier intérêt de la vie humaine dans le libre emploi de nos loisirs, c'est-à-dire dans le parti que nous savons tirer de ces heureux moments où il nous est donné de respirer en paix et où nous pouvons disposer librement de nous-même. L'homme est en possession de lui-même quand il pense. C'est pour cela que les lettres commencent nos plaisirs en nous faisant jouir de notre pensée; elles les continuent en rendant pour nous aimable et profitable le commerce de la pensée d'autrui.

Nous portons nos biens en nous-même, selon la parole du sage. L'art d'être heureux consiste, non à chercher au loin le bonheur, car il n'est point hors de nous, mais à donner à notre cœur une lumière pour le reconnaître et une force pour le posséder. Dans la pratique de cet art, il y a des emplois pour tous les talents. Les lettres occupées à cette œuvre sont plus que les pourvoyeuses de nos plaisirs : elles deviennent les dispensatrices des ministères de l'intelligence. Les hommes n'ont pas toujours les moyens extérieurs nécessaires au dé-

veloppement de leurs facultés. Chez plusieurs, les talents existent, mais l'occasion manque. De ce désaccord entre la pensée, le milieu où elle agit et l'instrument dont elle dispose, il résulte une impuissance à se manifester, une inquiétude secrète, une souffrance profonde, une lutte prolongée, qui, si elle ne pouvait s'apaiser, finirait par des éclats pleins de périls. On ne peut tourner en accusation contre la Providence ce manque de proportion entre la pensée et les conditions extérieures où elle s'exerce. Ce qu'il y a de résistance et de faiblesse dans les instruments qui nous sont donnés pour développer notre pensée hors de nous-même, tient à l'insuffisance de la matière en toutes choses. Cette insuffisance entre dans la voie générale des épreuves de l'homme en ce monde; l'âme, faite pour l'infini, est réduite à un théâtre borné et périssable. Mais de même qu'il faut une grande force pour porter au milieu des misères de cette vie le poids d'une âme immortelle, il faut beaucoup de prudence et une rare sagesse pour posséder sans péril une activité supérieure d'esprit dans une fortune médiocre. Le génie n'est pas un hôte facile qui réside indifféremment dans une demeure quelconque. Toute condition n'est pas bonne à le recevoir. L'inaction répugne à sa nature active. Une inquiétude intérieure que rien n'apaise le pousse à faire son œuvre. Malheur à l'âme! malheur à la société où il ne trouverait pas un emploi convenable! Les lettres viennent en aide aux grandes âmes dans la détresse de leur situation; elles donnent à l'ouvrier intérieur, qui ne connaît point de chômage, un travail en rapport avec la grandeur de ses forces et l'importance du but où il veut atteindre.

Il est vrai que le travail de l'esprit ne se fait point sans douleur. Le moyen de sonder les mystères de la vie intérieure et de n'y point trouver, à côté de l'espérance, d'indicibles angoisses! Mais ces angoisses mêmes, ressenties au contact des plus sublimes vérités, sont plus chères aux âmes

généreuses que les plus vifs plaisirs. Il en est des mélancolies attachées aux mâles beautés de la conscience comme des douleurs maternelles : Où est la mère qui voulût, pour ne point souffrir, renoncer à être mère! Quand notre cœur saigne pour l'amour du bien, accepterions-nous, au prix d'une molle jouissance, la perte de nos affections les plus déchirées? Est-il un homme mourant pour le devoir, qui ait dit, en regrettant son sacrifice : O vertu! tu m'as trompé! On peut bien, dans l'extrême douleur, désirer d'en finir avec la vie; mais continuer de vivre et se détacher d'un amour plus cher que nos entrailles, c'est là ce que nul homme ne souhaita jamais. Les plaisirs de la pensée sont soumis à la loi générale qui mêle les joies et les peines dans cette vie d'épreuves. Heureux, au milieu des larmes, le cœur confiant dans cette loi qui fait des martyrs, mais jamais des dupes!

C'est ici que s'ouvrent les grandes sources de l'inspiration et les nobles contentements des lettres. L'esprit y trouve, à la fois, et le plaisir d'admirer et celui de créer, la contemplation du beau dans les œuvres offertes à ses yeux et le pouvoir d'en produire soi-même de nouvelles images. Le plaisir de l'admiration est doux et facile : l'âme qui en jouit reçoit plus qu'elle ne donne. Or, le bonheur souverain consiste, non à se prêter aux impressions qui viennent du dehors, mais à user de ses propres forces, à déployer son activité personnelle, à puiser dans son propre fonds et à se dépenser tout entière. Tel est le plaisir de la création, fort et militant, qui met en jeu les facultés originales et porte sans faiblesse une responsabilité périlleuse. Celui que le Ciel a prédestiné à des dons supérieurs, ne voit pas toujours sa route si clairement marquée devant lui, qu'il n'hésite jamais. La résolution de bien faire ne lui manque pas; mais la question du meilleur emploi de ses forces le tient souvent incertain. Se mesurant lui-même sur la grandeur du but où il tend, il se trouve petit,

il se trouble et se confond. Il faut qu'une longue méditation des bontés de la Providence qui ne dédaigne aucun ministère le relève à ses propres yeux. Et encore, ses essais sont-ils plus d'une fois marqués par une lutte qui s'engage entre le plaisir de jouir des talents d'autrui et le plaisir redoutable de croire aux siens, de tenter l'inconnu sur cette foi, et de se trouver, dans des sentiers nouveaux, seul sous l'œil de Dieu. Si une âme d'une trempe commune avait à choisir entre les plaisirs de l'esprit qui admire les mérites d'autrui et les voluptés du génie créateur, nul doute qu'elle ne s'effrayât des sommets escarpés où ces voluptés originales se tiennent cachées, et que, regardant en arrière, sur-le-champ elle ne s'éloignât de ces sources si austères. Mais celui que Dieu a choisi pour les prédilections de sa grâce, a reçu, avec la liqueur de haut prix, la force du vase qui la contient et l'ardeur qui s'y désaltère. Une fois qu'il aura trempé ses lèvres dans ce breuvage, on ne l'entendra jamais se plaindre des disgrâces du sort et des quelques amertumes inhérentes aux conditions de la vie qu'il doit traverser.

Ici les plaisirs de l'esprit s'élèvent et prennent les proportions de la vertu. Il est une certaine mesure de bonheur dont nous avons besoin pour être vertueux. Si nous ne savons pas être heureux, nous ne saurons point être honnête. Comme le bonheur extérieur ne dépend pas de nous, nous avons besoin de nous créer en nous-même des joies que rien ne nous ravisse. Les bonnes actions sont sans doute la première source de cette joie, mais elles ne sont pas la seule, et il reste encore une large part pour les plaisirs de l'esprit, qui sont comme le surcroît des biens que le Ciel donne à ceux qui aiment la vérité pour ses seuls attraits. Rien n'est moins rare ni plus triste que de voir des hommes profondément troublés par l'insuffisance de leurs joies intérieures. Inquiets et toujours chagrins, ils se déchargent sur la société des mécontentements dont

tout le secret est en eux-mêmes. Le plaisir des lettres est un baume à ces blessures. En guérissant les âmes, il rassure la société. L'homme qui a appris d'elles à jouir de sa pensée ne menace personne. Loin de verser dans le sein de la société les orages et les colères d'une personnalité heurtée et jalouse, son cœur, calme et satisfait, n'y apporte que des appels à la conciliation, à l'indulgence et à la paix. Il est bon sans effort, parce qu'il est heureux. Son bonheur est sûr, parce que la source en est en lui-même. Que lui font les événements et la fortune, auxquels il se mêle sans doute, mais où il ne saurait se dissiper! Les situations, les rangs, les conditions, les révolutions, qui font la vie si agitée, ne l'emportent point dans leur course impétueuse. Tous ces accidents et tous ces hasards, toutes ces formes tangibles que la vie reçoit, ce n'est point l'homme, ce n'en est que le costume. Les distinctions qui ne s'attachent qu'à cette enveloppe ne sont rien par elles-mêmes, et le temps peut les emporter sans que l'homme y perde rien de ce qu'il est essentiellement. Une seule chose lui importe : ce sont ses facultés natives, ses inspirations originales, en un mot le fonds permanent sur lequel repose la personne qui pense. C'est là que souffle l'esprit de Dieu, qui enlève tout ce qui est étranger et ne laisse debout que l'être humain dans ses assises morales, dans les lois qui l'unissent à la pensée de Dieu, dans les principes immuables du vrai, du beau, du juste; immortel soutien de l'édifice élevé sur la terre par le génie et la vertu, embelli de toutes les lumières et enrichi de tous les mérites, où nous gardons précieusement le capital confié à nos soins, accru chaque jour des apports du travail et des gratuités de la Providence.

Sous la protection de ces sublimes abris, les lettres instruisent leurs amis à penser et à écrire comme ils pensent. Il est des hommes auxquels la pensée suffit. Ils n'ont pas besoin,

pour en jouir, de la rattacher à des signes sensibles, à des monuments et à des témoignages écrits. Pour se contenter de telles méditations, il faut une vigueur d'esprit peu commune. Ce sont les plaisirs fiers que Cicéron enviait aux Scipions et aux grands citoyens de Rome, capables de s'entretenir seuls avec leur pensée, sans l'écrire jamais nulle part ailleurs que dans leurs vertus et dans l'image de la grandeur de leur patrie, qui leur était un suffisant cortége et une assez belle éloquence. Mais à côté de ce génie créateur qui ne compose que pour lui-même, il y a celui que possédait si bien ce même Cicéron quand il s'échauffait en méditant, et que, ne pouvant plus contenir sa pensée dans ses monologues solitaires, après un combat intérieur, percé par ses traits ardents, il s'avouait vaincu, il se livrait à elle, et, porté sur ses ailes de feu, il la transportait dans la langue de tous les siècles.

La meilleure partie de l'âme des grands écrivains est dans leurs ouvrages. C'est là qu'ils ont vécu, c'est là qu'ils se sont sentis immortels. Tout le reste de leur vie, dépendant des accidents éphémères, est dans un écoulement perpétuel, et ils s'y sentent mourir sans cesse. Ils ont le besoin de se ressaisir et de se rattacher à quelque chose de fort et de résistant. C'est alors que l'inspiration les a visités et qu'ils ont senti dans leur cœur un battement qui ne s'arrêtera jamais. N'allez pas les accuser d'hypocrisie, si par malheur leurs actions ne sont pas toujours d'accord avec leurs ouvrages. Quand les actions sont mauvaises, ce sont les actions qui trompent; mais l'éloquence est sincère, et le génie n'est jamais le simulacre menteur de la vertu. Comment voudriez-vous que le génie fût à la hauteur de ce qu'il fait de grand, s'il ne croyait pas en lui-même; et quelle foi pourrait-il avoir dans le souffle qui l'élève, s'il ne croyait ni à la vérité, ni à la justice? Les grands hommes les plus inconséquents dans leur conduite, n'ont aimé et n'ont estimé de leur vie que

cette pensée divine où ils se sont relevés à leurs propres yeux en s'accusant eux-mêmes, et où ils ont salué en gémissant l'image d'une gloire pure qui couvrait les misères de leur vie terrestre, et qui leur apparaissait au-delà de la tombe comme la vision d'un monde meilleur dont la postérité leur apportait les lointains reflets.

Le même sentiment des beautés immortelles forme la fraternité de tous les esprits qui courent la carrière des études, se passant de main en main le flambeau de la vérité, qui croît en lumière et en chaleur à mesure qu'il s'avance. Les maîtres instruisent leurs disciples à le relever, quand les mains qui le leur transmettent viennent à défaillir. C'est ainsi que la vie ne s'interrompt ni ne languit jamais. Quand l'antiquité succombe, impuissante à créer un monde nouveau, l'âge qui lui succède n'oublie pas, dans l'immensité de sa tâche, l'héritage qu'il a recueilli. Les vieux maîtres d'Athènes et de Rome empruntent la voix de Libanius pour dire aux Basile et aux Chrisostôme : « Et nous aussi, nous avons servi la cause de l'humanité ! »

Notre pensée nous est plus chère quand nous la sentons vivre dans les hommes de bien de tous les temps et de tous les pays. C'est là le bienfait des lettres, qui multiplient nos plaisirs, et, après nous avoir fait jouir des fruits de la raison en nous-même, nous les offre encore avec un nouveau prix dans les meilleures intelligences. Ces communications ne se bornent pas aux hommes qui ne nous parlent que dans leurs écrits : elles se resserrent et prennent un caractère particulier de douceur et d'intimité quand elles s'appliquent à ceux qui vivent avec nous, dans un même milieu, partageant toutes les conditions de notre existence. C'est avec eux que les lettres nous ménagent les entretiens les plus instructifs et les plus aimables. Quel charme, en effet, que le commerce d'un homme de bien, de sens et de goût, qui, se donnant à nous

dans la spontanéité de sa pensée, nous engage à penser aussi par nous-même. Il s'établit un commerce fondé sur la seule bienveillance, contraire à tout esprit servile ou dominateur. Nous ne parlerons point ici des charmes particuliers à l'entretien littéraire, qui n'est ni une conversation du monde, ni une discussion scientifique, mais un heureux mélange de ces deux formes de la parole. Avec plus d'ordre et d'étendue, plus de concentration que ne le comporte la trame fugitive des causeries du monde, il unit l'aimable liberté de la parole familière aux habitudes précises et recueillies de la discussion; mais il faut entendre de la discussion dont on aurait écarté avec soin les formes tendues, les sentiments personnels et les idées trop arrêtées. Sans mettre les hommes aux prises et les opposer front à front, il suit pourtant des règles qui les ramènent au même point par la seule autorité du goût et de la raison, et fait qu'ils s'ouvrent à toutes les idées que le cours de l'entretien amène. Passant sous silence ces avantages si doux cependant, nous ne mentionnerons des discours entre amis des lettres que les effets les plus sérieux, qui se font sentir jusque dans le caractère et la conscience. En sortant de ces entretiens, nous emportons avec nous, non-seulement des connaissances nouvelles, mais, ce qui vaut bien mieux, un esprit moins prévenu, une âme plus accessible aux vérités qui n'étaient pas d'abord les nôtres, un cœur plus libre, plus large, plus prêt à s'unir à ceux qui avaient été nos adversaires, et la joie intérieure que l'on ressent de pouvoir estimer les hommes plus qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Le premier bienfait des lettres est d'augmenter la confiance entre gens de bien, qui se connaissent beaucoup trop peu, et qui, divisés par une foule d'intérêts médiocres, n'apprennent pas assez à s'apprécier mutuellement sur les grandes choses qu'ils veulent d'un commun accord. Les hommes se doivent réciproquement des exemples qui les fassent croire à la vertu.

Quand nous croyons à la vertu des autres, nous sommes encouragés à devenir bons nous-mêmes.

Telle est la source divine des plaisirs que donnent les lettres. Ces plaisirs veulent être payés leur juste prix. Il n'y a que les plaisirs vulgaires qui coûtent peu de chose. La vie de l'homme est un travail, et son avenir une conquête. C'est à la jeunesse à amasser les trésors où l'âge mûr trouvera ses joies les plus durables et les plus fortifiantes. C'est à l'âge où se forment les habitudes qu'il appartient de vaincre l'inertie et la paresse qui retiennent l'intelligence captive et s'opposent aux développements de la vie morale. Peu d'hommes ont le courage de surmonter l'indolence naturelle de leur esprit et de s'élever au principe des joies littéraires, qui consistent à penser et à se plaire dans le commerce des hommes qui pensent. La plus invétérée de nos passions est celle qui se veut décharger sur autrui du soin d'éclairer nos jugements et de motiver nos convictions. Combien en est-il qui acceptent la responsabilité de leur âme dans la patience et le sacrifice, et prennent résolument dans leurs mains le gouvernement de leur pensée? Ceux qui diraient aux hommes : Vous n'avez pas besoin de penser par vous-même; cela passe vos forces; Dieu n'a entouré la liberté de tant d'épines que pour en écarter vos faibles mains, et s'il a fait le jugement si laborieux, c'est pour ne vous laisser que le mérite d'obéir à ceux qui vous en dispensent. Ceux qui tiendraient ce langage aux hommes, seraient les plus perfides de tous les tentateurs; en paraissant leur tendre la main, ils pousseraient les faibles du côté où ils penchent. Quel est, en effet, le péril qui nous menace pour la plupart? N'est-ce pas l'oubli des engagements que nous impose notre grandeur morale? n'est-ce pas l'abandon de nous-même et le reniement des droits de la vérité? Il en coûte, sans doute, de soutenir la responsabilité d'une âme libre. La vie de la pensée est difficile, et c'est pour cel

qu'elle est grande. Les animaux errant à l'aventure dans les forêts, rassasiés sans peine des fruits de la terre, ont une vie plus facile que l'homme qui mange son pain à la sueur de son front, et pour le corps et pour l'esprit. Où est la marque de Dieu en nous, si elle n'est pas dans ce travail qui nous associe à l'œuvre du Créateur et imprime en nous l'image de la divine indépendance? Le charme et la splendeur des lettres consiste à remplir cette noble tâche : là est le secret de l'élégance, de la forme et de l'honneur de la parole. Toute autre parure est la corruption de l'art et le mensonge du discours. L'homme de lettres est l'homme de bien qui se retire dans sa pensée comme dans un coin de l'héritage infini de Dieu, pour y cultiver son champ, comme le bon vieillard de Tarente son modeste enclos, égalant ses richesses à celles des rois, ou plutôt à celles de Dieu même, heureux, comme lui, de la lumière qui fuit pour tous et de la rosée qui féconde les plus humbles semences!

Qu'on veuille bien y penser. Les lettres ont dans la société un plus noble emploi qu'on ne le pense communément. Il n'y faut pas voir une froide politesse, plus capable d'énerver la pensée que d'épurer l'expression. Vous tous que rassemble un même amour du beau, vous n'entendez pas être des artisans de parole qui consumiez vos veilles dans des arrangements de mots indignes d'esprits que Dieu a faits pour penser. Non, non, un plus noble objet vous possède, quand la vérité vous apparaît, comme elle se montra à Platon sortant des splendeurs éternelles du bien, pour éclairer de ses reflets toutes les perspectives de la vie. De là, vous la voyez se répandre dans toutes les voies que le génie parcourt. Le poète transporté chante les mystères qui se remuent en lui au contact du message divin. La raison de l'orateur, émue des grandeurs de l'humanité qui se découvrent à ses regards, porte aux peuples avec autorité les fortes alliances des devoirs et

des droits dans la liberté et la justice. L'histoire, éclairée dans toutes ses annales, lit à chaque page du livre que le temps déroule, les progrès chèrement payés, de la raison et de la conscience, par le travail individuel et collectif, par la solidarité des nations et la responsabilité des personnes. Les peuples marchent à cette lumière dans la douleur et dans l'espérance, toujours éprouvés et toujours soutenus, le regard attaché au but où resplendit le rayon immortel.

Voilà le spectacle que les lettres ont à contempler. On en chercherait en vain de plus capable d'élever les hommes, de les affermir, de les toucher et de les disposer fraternellement à s'unir. Il ne faudrait pas laisser à quelques-uns le scrupule de craindre qu'il n'y eût pour la vertu que peu de profit à retirer de l'admiration contemplative du beau moral. Sans doute, il faut distinguer entre le culte esthétique de la vertu et sa pratique réelle. Toutefois, la distance de l'une à l'autre est moins grande qu'on ne se l'imagine, et l'amour du beau est un acheminement à l'amour du bien. Les hommes, tourmentés du besoin d'aller du premier coup au fond des choses et dominés exclusivement par l'importance des œuvres, ne comprennent qu'imparfaitement les voies de l'esprit à l'égard de la vérité; ils ne se rendent pas compte du travail préparatoire qui se fait dans le domaine de l'idéal. C'est avec un mélancolique regret qu'ils voient l'homme s'arrêter à ce qui n'est encore qu'une forme et une figure de la vérité. L'amour du beau est l'amour d'une image pure; mais, à leurs yeux, ce n'est là qu'une idolatrie plus raffinée, un culte plus décent d'une divinité taillée de main d'homme, d'une Vénus couronnée par les mains de Platon et d'Homère, qui ne ravit ainsi que pour mieux séduire. Quoi de plus triste que l'éclat du talent séparé de la vertu! Quel ennui que celui d'une âme à laquelle le bien s'est montré, et qui, s'arrêtant à la forme, ne saisit qu'une ombre et qu'un fantôme! Notre siècle, en

cela semblable à tous les autres, a vu de ces hommes malheureux qui n'ont connu de la vertu que ses reflets. Ils l'ont aperçue des yeux de l'imagination, mais ils ne se sont pas approchés d'elle pour se réjouir de sa présence et se réchauffer à son haleine. La réputation et la gloire qu'ils lui ont demandées ont bien pu les enivrer, mais non pas combler le vide laissé par l'absence de la vertu. Écoutons Ballanche : « Rien n'est plus triste que de survivre à soi-même. Il n'y a » que le sentiment moral qui fasse qu'on ne se survit point. » Les plus belles facultés et la plus brillante renommée ne » sont que de la poussière quand elles n'ont pas reçu la fé- » condité du sentiment moral. » Quel spectacle plus capable de flétrir le cœur que celui d'un douloureux vieillard, rassasié de jours et de gloire, répétant le mot de toute sa vie : Je suis ennuyé de toutes choses, et, le front penché vers la terre, voit passer sa dernière heure aussi froide, aussi décolorée que le fantôme qui avait trompé ses tristes jours!

Cependant, ces plaintes amères ne doivent pas décourager l'enthousiasme que le beau sait inspirer. Nous ne devons voir dans le malheur des artistes sans vertu qu'une nécessité plus pressante de remonter dans l'art jusqu'à la source première de l'inspiration, que l'imagination reçoit, mais qu'elle ne donne pas, et qui vient de la conscience. Quand on a puisé l'amour du beau dans le sentiment moral, il est difficile que l'esprit soit vraiment charmé sans que le cœur ne finisse par s'émouvoir. Telles sont les harmonies de la nature, que les grands desseins s'y préparent d'avance, et que l'œuvre du perfectionnement, commencée dans l'admiration de l'intelligence, s'achève dans le dévouement de la volonté. Il vient un moment où l'homme épris de la beauté du bien fait un retour sur lui-même et se dit : Si l'image de la vertu est si belle sur le marbre, sur la toile et dans le discours, quelle ne doit-elle pas être dans une âme quand elle s'écrit dans les actions,

quand elle marche, quand elle prend les ailes de l'espérance et qu'elle s'envole vers les cieux!

Parvenues à ce but, les lettres sont plus que des plaisirs délicats : elles sont des forces pour la volonté et des règles pour le jugement. Nous arrivons à un second effet de l'action morale des lettres, son effet le plus sérieux, celui qui se fait sentir dans l'esprit dont toute la société est animée. Il s'agit de la direction qu'elles donnent au sentiment public. Les lettres instruisent les peuples. Il en fut toujours ainsi. Mais cela est surtout vrai dans nos sociétés modernes, où tout est pour les peuples.

Dans l'ensemble des pouvoirs publics, chargés de définir les intérêts des citoyons par des lois, de les appliquer par des magistratures inviolables, de les concilier dans un système d'administration modérée et savante, et de les défendre de toute agression par la force armée pour l'équité, il est un pouvoir dont la juridiction n'est écrite nulle part, et dont l'action se fait sentir sur tous les agents de l'autorité, un pouvoir supérieur aux gouvernants et aux gouvernés, et qui ne relève que de Dieu, fondement éternel de la justice, par lequel tous les devoirs sont impératifs et tous les droits sont reconnus. Ce pouvoir, qui prononce sur tous les événements qui intéressent les peuples, est l'opinion publique, libre ou contenue, éloquente dans son silence comme dans ses éclats, et plus que jamais reine de l'univers. A ce sénat, le plus auguste qu'il y ait parmi les hommes, il faut une voix qui parle pour être entendue au loin; il faut la voix des lettres, qui porte devant l'univers le jugement de la raison et de la conscience avec une suprême autorité. Quand les souverains s'enferment dans leurs cabinets pour consulter sur les intérêts des nations, les lettres ouvrent un autre conseil qui délibère sous la pleine lumière des cieux; là sont reprises toutes les causes qu'il importe de discuter. Quand les puissances se

réunissent en congrès et cherchent à se mettre d'accord sur la délimitation des États, la pensée humaine, par l'organe de la parole répartie entre tous les esprits éclairés, convoque une autre diète plus imposante, qui statue sur les destinées du monde. Le lieu ouvert à la discussion n'est ni sur la Sprée ou la Tamise, ni sur le Danube ou la Néva, ni aux bords de la Seine en particulier : il est partout où il y a des hommes qui pensent. Nulle armée n'appuie les décisions de ce conseil, qui ne s'impose jamais. Quand les peuples élèvent la voix pour dire au monde la manière dont ils entendent être heureux, il leur prête l'oreille, et son témoignage qu'aucun bras n'appuie, et qui n'est qu'un souffle sorti de la poitrine de l'homme, arrête à la frontière un million de soldats impatients de se jeter sur eux pour les mettre en pièces.

Pour ne pas rester au-dessous d'un ministère si grand, les lettres modernes, tenant dans leurs mains tous les intérêts, doivent accommoder leurs allures aux nouveaux besoins des sociétés, et cela toutefois sans déroger aux principes immuables du goût. Elles ne déserteront ni les académies, ni les chaires, ni les tribunes politiques, d'où s'élèveront toujours leurs voix les plus autorisées. Mais elles ne se tiendront point exclusivement renfermées dans ces enceintes, devenues trop étroites pour une publicité permanente, universelle. Les formules savantes des livres, où les longues et profondes méditations sont recueillies, continueront d'être le fond de la littérature et ses monuments durables. Mais ce serait déshériter les peuples des bienfaits de la vie publique, que de borner aux grands ouvrages l'expression de la pensée générale qui les intéresse. Aux formes modèles des livres doivent se joindre des expressions vives de la pensée, aptes à servir les nouveaux besoins de l'esprit public, et portant avec elles des directions sûres et de généreuses impulsions. Il faut que la vérité, conçue dans l'esprit d'un homme, se transmette de là,

dans un élan rapide, à tous les autres hommes. C'est là une situation que nos sociétés modernes ont rendue inévitable, et les plaintes contre le mouvement des lettres commandé par la loi du progrès général n'accuseraient, que la stérilité de notre cœur et l'inanité de nos regrets.

Il est une chose pourtant, une seule, que commande la prudence : c'est d'être attentif aux dangers qui naissent pour les lettres d'une plus grande et surtout d'une plus prompte propagation. On doit craindre, en effet, qu'en s'étendant, la littérature ne descende. La vérité doit entrer dans les plus humbles esprits, qui sont faits pour elle; mais c'est en gardant la marque de sa sublime simplicité. En se disséminant, elle ne doit pas se réduire en poudre impalpable. De la poussière il ne peut sortir que la confusion et la faiblesse. La vérité ne féconde les esprits que par la concision. Il faut qu'elle agisse, non par parcelles ténues, mais par masses, c'est-à-dire par ses grands principes, que la raison condense, et qui portent en même temps tous leurs coups sur le même objet.

Il suit de là que la pensée ne peut rien sans la méditation, qui peut seule la resserrer et lui donner toute sa force. Le mouvement qui propage les lettres dans nos sociétés suppose un travail d'autant plus grand que ses effets sont plus rapides. Voyez, dans l'ordre matériel, à quelle condition est obtenue la locomotion nouvelle : plus grande est la vitesse de la vapeur, plus grande aussi est la science qui lui construit des routes et des machines. Ainsi, les lettres, dans les sociétés modernes, voulant aller plus vite et plus loin, doivent se construire des organes et des véhicules dans des méditations plus profondes et plus laborieuses. Elles ne veulent pas, pour porter la parole aux peuples, les jeunes écrivains qui s'essaient au courant de la plume : elles réclament l'expérience et la maturité qui épargnent le travail au lecteur, ou plutôt

qui lui communiquent le goût et la force d'accomplir lui-même la tâche imposée à tout être raisonnable. Car ce dont il s'agit, ce n'est pas de penser pour les peuples, mais de faire que les peuples pensent. Cette loi fait peser sur l'écrivain l'obligation de tirer des principes une lumière nouvelle, une simplicité plus grande encore : tous ces effets supposent la nécessité de creuser plus avant dans la vérité pour en découvrir toutes les ressources et en mettre au jour tous les trésors.

Ils tournent donc le dos au but populaire des lettres, ces écrivains faciles envers eux-mêmes, qui livrent au public les produits impatients de leur plume juvénile, avec toutes ses incohérences, appelées naïvetés : esprits nonchalants, qui rêvent au lieu de penser, et parlent au lieu d'écrire; laboureurs paresseux, qui veulent récolter dans un champ resté en friche; philosophes téméraires, qui définissent trop souvent les droits par les passions; hommes incomplets, dont toute l'âme est dans les sens; contempteurs des peuples, qu'ils jugent indignes des plaisirs délicats, et qui fauchent dans le champ de leur imagination tout ce qui pousse, jetant, pour parler la crudité de leur langue, bonne seulement pour se peindre elle-même, jetant en pâture, aux grossiers appétits de la multitude, leur abondance verbeuse comme un vil fourrage. Faut-il s'étonner qu'ils ferment avec dédain les portes des écoles de la Grèce, de Rome et des siècles illustres de notre histoire, où l'on n'enseigne que l'amour de la gloire et du travail? Faut-il trouver étrange que, déserteurs des anciens autels, ils aillent porter leurs hommages au Dieu qui fait rouler les flots du Pactole! Comme si les belles-lettres n'étaient plus que les servantes à gage des plaisirs de la multitude! Comme si les vulgarités de la nature humaine, étalées à nos regards avec complaisance, étaient toute la matière de l'inspiration et du génie! Comme si les turpitudes du cœur, mises

au grand jour, étaient seules chargées de défrayer l'imagination des romanciers, et d'amuser les ennuis des lecteurs sans émotion pour la beauté et la vertu! Les lettres tombées dans de telles mains ne sont-elles pas, suivant l'image que Platon nous donne de la philosophie dégénérée, semblables à une fille de bonne maison, jadis entourée d'honneur, et depuis tombée dans la misère, qu'un esclave affranchi par ses aïeux, lavant son visage noirci de fumée, vient demander en mariage, pour donner un nom illustre à son abjecte opulence?

Les lettres, dignes de récréer les peuples et capables de les conduire, commencent par les respecter en se respectant elles-mêmes. Ce qui fait leur noblesse, c'est l'indépendance avec laquelle elles portent le jugement de la conscience et du goût; elles s'affranchissent d'abord de tous les mobiles qui peuvent fausser l'opinion; elles savent instruire, parce qu'elles sont capables de dire à tous les vérités utiles. Or, les vérités utiles ne sont pas celles qui flattent. Ce qui perd les peuples, c'est la turbulence, l'injustice, l'ingratitude et l'envie, pour tous les avantages et les mérites supérieurs. Voilà les ennemis qu'il faut leur signaler, ceux qu'ils ont le plus à craindre, les seuls jusqu'à ce jour par lesquels ils aient péri. L'histoire et la raison s'accordent à démontrer que quand la liberté succombe, c'est sous ses abus. Voyez les deux peuples les plus grands, les plus libres de l'antiquité, Rome et Athènes : qui les a renversés, si ce n'est la haine jalouse contre leurs grands citoyens, la prétention de tout faire fléchir sous leur caprice, et le mépris de la règle? Les lettres tromperaient les peuples, si elles pouvaient leur laisser croire que toutes les violences et les iniquités appartiennent exclusivement aux oligarchies égoïstes ou aux monarchies absolues. Socrate, qui avait pu dire impunément la vérité aux trente tyrans imposés par Lysandre, est tombé victime de la démocratie d'Athènes, plus tyrannique que le despotisme de Lacédémone. N'est-ce pas la

même multitude, rebelle aux conseils de la raison, qui a proscrit ses défenseurs et appelé sur elle les armes de Philippe et d'Alexandre? Passant de la Grèce à Rome, ne retrouvons-nous pas la même fatalité des passions populaires? Où prendre ailleurs que dans les agitations du champ de mars et du forum la tourbe sans honneur qui a mis la force des armes au-dessus de la majesté des lois? Suétone a écrit une page d'histoire triste, mais utile, quand il nous a peint l'impatience du peuple à abdiquer sa dignité. Auguste, vainqueur sur tant de champs de bataille, rencontra à Rome, au sein des honneurs et de la paix, un ennemi plus opiniâtre que ceux du dehors, ennemi qu'il aurait dû vaincre et qu'il n'a su que mépriser. Au théâtre, sa personne était outragée par des flatteries indécentes. Un jour que l'on venait de prononcer, dans une pièce, le nom de maître avec éloge, il y eut une explosion populaire pour lui appliquer cette basse dénomination. Il fallut qu'il se couvrît de son indignation et de sa colère comme d'un bouclier, pour repousser la honte qui en rejaillissait sur son front encore romain.

N'avons-nous pas vu naguère le représentant d'un peuple proposé comme modèle à la démocratie moderne, soutenir, dans un Message solennel, à la face des deux mondes, que l'esclavage est la base des constitutions américaines, et l'exploitation de l'homme par l'homme le pacte de ses libertés? Voilà des démonstrations qui suffisent à nous convaincre qu'il ne faut accepter pour loi suprême ni la volonté des peuples ni celle des rois, et qu'il n'y a pour des hommes libres d'autre maître que Dieu, qui promulgue la justice également dans toutes les consciences, et qui tient dans ses mains souveraines, des sanctions victorieuses de toutes les tyrannies.

Il n'y a de liberté que par la justice; il n'y a d'égalité que par le respect de tous les mérites. On renverse la base des

droits où s'unissent fraternellement tous les hommes, quand on met sur le même niveau l'ignorance et la science, le vice et la vertu, le travail et la paresse. On fait pis encore, lorsque, dans les peintures de la nature humaine, on met le mal sur le premier plan du tableau : c'est dire à Dieu qu'il est en sous-ordre dans le monde, et qu'un mauvais principe tient en main les rênes des sociétés humaines. Tel est l'usage de ces littératures corruptrices, qui mettent le crime dans la règle et la vertu dans l'exception. Dans cette distribution maligne des vertus et des vices, elles attaquent du même coup les principes du goût et ceux de la société, quand, pour flatter les multitudes, elles leur persuadent qu'aux pauvres sont tous les mérites et tous les maux, et qu'aux riches appartiennent l'égoïsme, la cruauté, la débauche et les monstruosités du crime, seuls titres à l'influence qu'ils exercent. Triste morale que la peinture permanente d'une dépravation exceptionnelle et d'énormités impossibles ! Stérile assistance pour les malheureux, que des discours qui leur apprennent à n'estimer que les biens qu'ils n'ont pas, et qui ajoutent à leur misère, déjà bien grande, la misère bien plus grande encore qui a sa source dans le cœur des mauvais riches ! Étrange moyen de disposer les hommes à la fraternité, que d'attiser leurs haines jalouses ! On veut que les peuples soient capables de supporter le régime de l'égalité, et on les pousse jusqu'au nivellement. Comme si l'égalité n'était pas dans le droit que tous possèdent de cultiver librement leurs facultés inégales ! Comme si la fraternité était possible ailleurs que sous la protection des principes universels de la conscience, qui mesure les mérites, non sur les talents, mais sur les volontés; non sur les forces, mais sur l'emploi qu'on en fait; non sur les positions, mais sur le travail.

Ces principes de la politique des lettres, si l'on peut s'exprimer de la sorte, appartiennent à la sphère la plus élevée de

la morale et de la religion. Là il ne reste plus aucune place pour la basse envie. Tout homme, s'il le veut, s'il sait se maintenir à la hauteur où l'élève sa nature morale, a sa part marquée, qu'il dépend de lui de rendre plus large dans la dispensation que la Providence fait des dons et des talents. Les plus brillants ne sont pas toujours les meilleurs. D'ailleurs, les lumières sont données, non pour l'utilité seule de ceux qui les reçoivent, mais pour le bien de tout le peuple. Tous se réchauffent et s'éclairent au foyer commun, et doivent des actions de grâce, tant pour le rayon qu'ils ont reçu que pour les reflets du rayon d'autrui. Ainsi, tout citoyen que le souffle des lettres a touché, sort du cercle étroit de ses sentiments personnels et devient capable de s'intéresser à tout ce qui est noble et grand. Il prend sa part, que son cœur est maître de lui mesurer, il la prend aussi large qu'il lui plaît dans le triomphe du bien public, dans les intérêts généraux de la civilisation, de la religion, des sciences, des arts, de la richesse générale, de la raison et de la vertu. Tous les hommes sont appelés à ouvrir leur âme à ces sentiments généreux, sources intarissables de nobles jouissances.

Mais surtout, avoir une grande patrie, c'est avoir une grande gloire. Il n'y a de privilége que pour celui qui sait le mieux en jouir. Les grands peuples élèvent chaque citoyen à la grandeur de la nation tout entière. L'individu trouve sa gloire à s'oublier lui-même pour ne voir que sa patrie. Il aime à la parer comme l'objet de ses plus tendres et de ses plus saintes affections. Tous les citoyens, comme des frères animés d'une même piété filiale, s'empressent à l'embellir par des monuments qui portent à tous les siècles le témoignage de sa grandeur. Les sublimes travaux qui ornent les cités grandissent l'imagination des peuples et ajoutent à l'estime qu'ils font d'eux-mêmes. En les élevant à leurs propres yeux, ils leur communiquent une puissance et une activité nouvelles. La force des

lettres est leur suprême véhicule. Quand la plus haute pensée de l'homme s'ébranle, toutes les autres activités se mettent en marche. Quand on veut une puissante industrie et un grand commerce, il faut toucher le ressort qui donne l'impulsion au travail public; il faut, dans les entreprises qui les favorisent, appeler à son aide le beau et le grand; il faut trouver des âmes que les belles études aient préparées à les concevoir. Croit-on, par exemple, que les monuments qui font de Paris la plus belle ville du monde, ne contribuent pas plus efficacement à sa prospérité, même matérielle, que ne le feraient des améliorations dont le seul caractère fût une mesquine utilité? Un peuple se contemple dans les monuments de son histoire et dans ceux qu'il exécute actuellement de ses propres mains. Il se mesure lui-même à cette règle vivante qui est sous ses yeux, et il vaut ce que vaut sa gloire. Les autres peuples l'acceptent sur ce témoignage. La valeur personnelle de tous les citoyens en est accrue. Le culte des lettres est le foyer de ce généreux patriotisme, qui exalte les forces de la nation tout entière. C'est de cette flamme que partent les rayons de toutes les prospérités. Cette vérité est écrite dans toutes les annales. La richesse d'Athènes, comme celle de la France, ne doit pas moins à Périclès, entouré de Phidias, d'Eschyle, de Sophocle et d'Ictinus, qu'à ceux qui ont creusé ses ports et ses arsenaux. La richesse morale est, par excellence, le capital des grands peuples. Pour ramener notre attention à ce qui est sous nos yeux, peut-on habiter cette belle cité sans s'apercevoir que l'air de grandeur qui en fait la seconde ville de France, égale en magnificence aux plus élégantes capitales, soutient son rang dans le commerce du monde, non moins que les ingénieuses entreprises qui règlent son port et la navigation de son fleuve?

Les peuples doivent donc bien comprendre que lésiner c'est se ruiner. L'élan de l'esprit nouveau veut de grandes choses.

Si le peuple par lui-même ne sait pas les exécuter, quelqu'un se chargera de le faire en son nom, et il faudra qu'il subisse la loi de plus sage que lui. La vraie démocratie place haut l'idéal de l'humanité, qu'elle réalise dans la patrie entourée d'honneur et de gloire. Chaque citoyen se dit : Ma patrie est grande et généreuse; elle assure aide et protection à tout ce qui est faible et opprimé. Sa bienfaisance égale sa force, et sa gloire son bien-être. Il ne faut pas que je me montre le fils indigne d'une mère si justement honorée. Ses vertus, que le monde admire, doivent être des règles qui me conduisent et non des témoins qui m'accusent ou des juges qui me condamnent. Il ne faut pas qu'elle désapprenne dans mes actions son antique honneur, et qu'elle voie s'humilier dans mon cœur timide le légitime orgueil de tant d'illustres aïeux.

Le peuple qui connaît ses intérêts n'entend effacer aucun des titres de noblesse que les siècles ont fait entrer dans son héritage. Toutes les illustrations et tous les mérites ne sont-ils pas sortis du sein de la grande famille, et ne sont-ils pas le patrimoine de tous? Le travail, le génie, la vertu, les grands exemples, les noms qui relèvent l'humanité, toute grandeur en un mot, appartient au peuple, et ce serait le déshériter que de le frustrer de l'une de ces gloires. Nous ne devons sacrifier rien de ce qui assigne notre rang parmi les nations. Nous avons eu une noblesse fière, portant haut son nom comme une hérïque bannière; gardons, dans le domaine inaliénable du caractère de notre nation, les sentiments du gentilhomme, et ajoutons à l'antique honneur qui fait une religion de la parole, une autre vertu d'un égal prix, c'est-à-dire cette humble douceur du plébéïen, née de la croix, vertu des hommes que la souffrance a visités, et qui ont appris à compatir beaucoup aux misères de tous ceux qui souffrent.

Appelés à la fin des temps à conduire leurs destinées, les peuples ne sont pas venus dire à Dieu de rétrograder dans les

voies de sa providence. Fidèles à la loi du bien, qui veut que tout s'élève et que rien ne s'abaisse, ils sont résolus à porter le droit et le devoir, et dans la majesté de la loi à revêtir une âme royale. Ceux qui les chérissent commencent par les honorer, et les estimant dignes de la liberté, ils les veulent justes, sensibles à l'honneur plus qu'à l'intérêt, capables de comprendre tout ce qui est noble et grand, rigides observateurs du droit d'autrui et défenseurs modérés de leurs avantages personnels. Il en est des peuples comme des individus : chacun donne lui-même la mesure de l'estime qu'on doit faire de sa personne. Les nations aussi valent le prix auquel elles se mettent. Malheur aux cœurs timides! ils se sont irrévocablement condamnés! Dans le jugement que l'opinion publique porte des hommes, tout se décide par ce principe : noblesse oblige. La conscience porte le poids de toutes les destinées et de toutes les grandeurs. Celui sur lequel l'opinion générale fait peser les plus hautes obligations et qu'elle croit capable de les remplir, est celui qu'elle reconnaît pour souverain.

M. le Président prend de nouveau la parole, et prononce le discours suivant :

Monsieur le Récipiendaire,
Messieurs,

Si nous avions ignoré que *philosophie* veut dire *amour de la sagesse,* nous l'eussions bien vite appris en écoutant les belles et douces paroles que votre cœur vient de mettre sur vos lèvres.

Il n'y a que le sage qui soit heureux. — Imbu de cette maxime, vraie dans tous les temps, vous ne vous êtes pas contenté, Monsieur, d'en recueillir personnellement le fruit;

vous avez voulu, par un sentiment qui vous honore, que le profit en fût général; vous avez voulu nous séduire tous au bonheur; et, dans cette généreuse intention, vous avez emprunté la voix de la philosophie, qui enseigne à être heureux, puisqu'elle enseigne à être sage.

Le bonheur est frileux. Il choisit, pour s'y loger, les cœurs que réchauffent les nobles sentiments; et comme ceux-ci ne sont innés que chez quelques natures privilégiées, la philosophie, avec une constance admirable, cherche à les allumer chez tous les hommes. Elle sème la morale pour que nous récoltions la félicité.

Ne venez-vous pas, Monsieur, d'en renouveler, à notre bénéfice, la preuve édifiante, vous qui l'aviez déjà multipliée tant de fois avec cette éloquence que donne l'amour du bon et du beau?

Séduisant apôtre des joies pures, ne venez-vous pas, le flambeau de la philosophie à la main, de nous montrer, dans l'*action moralisante des lettres,* une source intarissable de jouissances pour tous les âges, de vertus pour toutes les conditions de la vie?

Oui, Monsieur, pour ceux qui le cultivent avec une louable ardeur, il y a, dans le champ des lettres, une précieuse moisson à recueillir : moisson de principes qui civilisent, de faits qui éclairent, d'exemples qui corrigent, de consolations qui fortifient, d'espérances qui électrisent. Le cœur fait sa gerbe en même temps que l'esprit. Tous les deux s'enrichissent à la fois, tous les deux amassent du grain pour se nourrir dans le présent et pour semer dans l'avenir!

On récolte en toute saison le miel que distillent les lettres, — ces abeilles de l'humaine intelligence. — Enfant, on leur doit les ineffables surprises de l'imagination qui s'aperçoit qu'elle a des ailes; — adolescent, on marche, sous les drapeaux scolaires, à la conquête de toutes les palmes so-

ciales; — homme fait, dans les heures de lassitude et de découragement, on vient redemander aux eaux rafraîchissantes de l'étude la santé d'une âme épuisée par les ardeurs de la vie; — vieillard enfin, quand on a laissé derrière soi toute ambition, tout bonheur, toute espérance, tout avenir; quand le vide se fait autour de la tristesse et de la décrépitude; quand le monde s'en va, les livres restent, — les livres, nos premiers et nos derniers amis!

Les lettres font les mœurs. — Cette vérité n'a point le privilége d'être neuve; eh qu'importe! elle n'en a que plus de puissance, ayant traversé le cours des siècles sans pouvoir être contestée. Les vérités sont comme les étoiles : quand celles-ci brillent au firmament, on admire leur éclat, sans s'inquiéter de leur âge!

A toutes les dates de l'histoire, et chez tous les peuples, poètes, philosophes et législateurs ont proclamé salutaire et moralisante l'influence des lettres. Montaigne n'était que l'écho d'une parole antique, quand il disait : « Le gaing de » nostre étude, c'est en être devenu meilleur et plus sage. »

D'où vient donc, puisque les lettres convient aux joies paisibles, puisqu'elles épurent l'intelligence en la détachant des intérêts matériels, puisqu'elles ouvrent à tous les cœurs le trésor des pieux enseignements, en un mot puisque les lettres moralisent, d'où vient, dis-je, que les siècles où on écrit le plus, où on lit le plus, soient précisément ceux où l'on voit les consciences défaillir, les caractères s'abaisser, les liens sacrés se détendre, l'honneur capituler?

D'où cela vient, Messieurs? Eh! vous le savez tous aussi bien que moi! C'est qu'il y a les bonnes et les mauvaises lettres; les livres qui moralisent et les livres qui pervertissent; le baume et le poison!

Or, quand une nation, en vieillissant, s'est engourdie dans l'opulence et la volupté; quand, chez elle, aux jours sereins

de la foi et du dévouement, succède la saison nébuleuse du doute et de l'égoïsme, il surgit de cette décomposition morale une foule d'écrivains mercenaires, qui battent monnaie avec leur plume, et, dépravés eux-mêmes, spéculent sur la dépravation publique.

Alors on voit ce que nous voyons aujourd'hui : les bonnes lettres, filles de l'amour du beau et de la vérité, se morfondent dans leur sanctuaire, à peine visitées par quelques intelligences choisies; tandis que, fervent objet de l'enthousiasme populaire, une littérature vénale, enfantée par l'appât du lucre, se cambre fièrement sur le char de la Renommée.

Enjoleuse effrontée, cette littérature a des sourires pour toutes les faiblesses, des baisers pour toutes les erreurs, de chaudes étreintes pour tous les vices. D'une main, elle tient une coupe brillante; de l'autre, une bourse profonde; et la foule, que l'ardeur des passions altère, se précipite vers la courtisane, remplit la bourse et vide la coupe! Toute une génération boit à longs traits, dans une liqueur perfide, l'égarement de l'esprit et l'engourdissement du cœur!

La spéculation littéraire, par ses romans et ses drames soi-disant historiques, fait pénétrer son action dissolvante dans les couches les plus basses de la société. Elle y trouve des préjugés qu'elle alimente, des convoitises qu'elle surexcite, des haines qu'elle ravive, des misères qu'elle aigrit et qu'elle exploite!

Elle multiplie à l'infini des livres intentionnellement pernicieux, dans lesquels, ne reculant devant aucun paradoxe, elle renverse toutes les notions du juste et de l'injuste, du bien et du mal, et, sous prétexte de beautés incomprises, exalte toutes les hideurs sociales!

Tantôt c'est l'absurde, tantôt c'est l'odieux — toujours l'immoral — empanaché de toutes les hyperboles d'une prose dévergondée. Le style vaut la pensée. Mais la marchandise

est du goût de l'acheteur; c'est l'essentiel. Le livre est encore dans le cerveau de l'auteur, qu'il est déjà vendu; — il y a grand débit et grand profit; — et ceux qui s'enrichissent à ce métier n'en rougissent pas!

La pierre philosophale que Claude Frollo, Nicolas Flamel et tous les alchimistes du moyen âge cherchaient vainement au fond de leur creuset, nos dramaturges et nos romanciers l'ont trouvée dans leur écritoire. Avec l'écume des passions, avec la boue du cœur humain, la littérature corruptrice fait de l'or; et, grande dame, elle affiche son opulence dans un luxe princier; et, elle aussi, elle est caressée, encensée, honorée..... Pourquoi pas? Elle est puissante; elle a le succès; et ce qu'on possède, on peut le donner!

Pendant ce temps-là tout le monde a un livre à la main, tout le monde lit et tout le monde s'instruit. — On appelle cela s'instruire! — La jeune fille apprend à déjouer la vigilance maternelle; le jeune homme, à marcher fièrement dans le vice; la jeune femme, à légitimer l'adultère; le riche, à abuser de l'or; le pauvre, à nier la Providence! — Oui, les voilà tous instruits; — les voilà tous corrompus!

Les lettres traditionnelles, les lettres dont le culte glorieux eut pour desservants Homère, Platon, Virgile, Le Tasse, Milton, Corneille, Bossuet, Racine, Molière, Montesquieu; les lettres qui sont la plus éclatante manifestation du génie humain, qui illuminent la raison et la secondent dans son essor vers le Créateur, — les bonnes lettres ne sauraient être solidaires des ravages d'une littérature sans conscience et sans pudeur.

Et pourtant, la confusion, à cet égard, s'est faite dans quelques esprits chagrins. Effrayés par l'effet, ils se sont mépris sur la cause. Ils ont vu, sous l'influence d'une lecture funeste, les pensées coupables s'enflammer, et, dans leur épouvante, ils ont dit : « Les lettres sont un fléau; proscrivons-les; la morale publique sera sauvegardée! »

Grave et profonde erreur! Elle a fait confondre les bons livres avec les mauvais, le salut avec la perte, le flambeau qui répand la lumière avec la torche qui allume l'incendie!

Plaignons ceux-là qui, peu clairvoyants, ne distinguent pas le vrai du faux, et qui, pour fuir un excès, ne trouvent rien de mieux que de se jeter aveuglément dans l'excès contraire. Plaignons-les, et honorons les bonnes lettres. Recourons à ces vierges protectrices. Elles seules possèdent, dans leur arsenal sacré, des armes pour combattre la dépravation littéraire; elles seules, ralliant tous les cœurs généreux, tous les esprits honnêtes, tous les courages et tous les dévouements, elles seules peuvent mettre un frein au débordement des doctrines anti-sociales, et empêcher que le naufrage de toutes les vertus n'entraîne le naufrage de toutes les libertés!

C'est surtout au sein des Académies que le goût et la morale doivent trouver leurs plus vaillants champions; — et vous êtes de ceux-là, Monsieur et nouveau Collègue, vous qui venez de rompre si brillamment, en l'honneur des belles et bonnes lettres, votre première lance académique.

Que votre zèle et le nôtre se réchauffent en se confondant; et les uns et les autres, conscrits et vétérans de la docte phalange, montrons-nous toujours, — comme vous venez de le faire, Monsieur, avec la haute autorité que la conscience donne au talent, — montrons-nous toujours les gardiens vigilants des grandes traditions classiques. — Orateurs, poètes, savants, philosophes, historiens, tous unis dans le même sentiment du juste et du beau, pressons-nous confraternellement sous la bannière des bonnes lettres, qui est aussi la bannière des bonnes mœurs! Aidons à sauver celles-ci en luttant pour celles-là. Notre dévouement ne sera point stérile. Quand on combat pour une sainte cause, on ne combat amais sans gloire!

LES NOMBRES

APPLIQUÉS A LA SCIENCE MUSICALE

PAR M. LABAT,
MEMBRE CORRESPONDANT.

La question de l'accord de la science harmonique spéculative et de la science harmonique pratique, c'est-à-dire de l'harmonie réduite à des principes fixes et appréciables au moyen des nombres, a été vivement controversée depuis que l'on s'occupe sérieusement des études historiques et philosophiques de la musique. C'est que cette question est au rang de celles qui intéressent et attachent par leur importance et par la difficulté même de leur solution. L'harmonie, science complexe et mystérieuse, a toujours semblé vouloir échapper à la théorie des nombres à laquelle on a de tout temps cherché à la soumettre ; elle a résisté aux investigations réitérées des savants mathématiciens, comme si elle eût voulu les pénétrer en quelque sorte de la haute mission de l'art musical et des priviléges de son essence. Aussi, à côté des prodigieux calculs qui les initiaient si avant dans l'appréciation des vibrations des corps sonores, ces adeptes de l'entendement humain ont rencontré des phénomènes qu'ils n'ont pu approfondir, parce que ces phénomènes se montraient étrangers au domaine des sciences positives.

Dans la musique, il y a deux éléments distincts : l'élément

physique ou sonore destiné à frapper les sens, et l'élément métaphysique ou d'essence morale qui s'adresse uniquement à l'âme. Les émanations du sentiment, purement métaphysiques ou psycologiques, comme le parfum de la fleur, comme les délicatesses de style dans les langues, l'harmonie et les nuances poétiques, comme le beau dans la nature et dans les œuvres du génie, les émanations du sentiment ne s'analysent point; constituant la partie la plus pure et la plus élevée de l'art (1), elles ne peuvent néanmoins être soumises au creuset de la raison, parce qu'ici on perçoit les effets sans en saisir les causes. Or, puisque la musique, quoique issue de la tige de la science, est avant tout un art de sentiment, mais se reliant toujours à son origine par les affinités les plus indissolubles, il a fallu que la science se pliât à certaines exigences et fît la part de ce que lui demandait la sensibilité innée; de là des difficultés inextricables dans l'application des résultats numériques à la pratique; de là aussi le vague produisant continuellement des divergences d'opinions et de systèmes.

Et, à ce sujet, nous devons dire que nous avions entendu parler si souvent de ce désaccord entre la science harmonique spéculative et la science harmonique pratique, que, pour la dignité de la musique et des mathématiques, ce fait nous avait toujours péniblement impressionné. De plus, nous devons avouer, en toute humilité et sincérité, que, sur la foi de l'autorité de certains critiques, nous avions nous-même répété cette assertion. Aujourd'hui, plus circonspect, et surtout plus courageux dans la recherche de la vérité, nous avons tenu à examiner attentivement cette question : c'est donc le résultat de nos fouilles historiques et scientifiques ayant pour

(1) C'est de la métaphysique de l'art qu'est née, au siècle dernier, l'esthétique ou philosophie du Beau, dont Baumgarten, Diderot, Crousaz, Jouffroy et autres ont donné des traités.

but ce point important de la science musicale, que nous venons soumettre en ce moment à votre appréciation.

I.

Les plus anciens systèmes de musique dont nous ayons suffisamment connaissance nous viennent des Grecs. A la vérité, les Grecs, comme les Hébreux, reçurent des Égyptiens les premiers éléments de l'art musical et de la science des nombres; mais il ne nous est point donné d'apprécier exactement la part que ces premiers éléments eurent dans la formation des anciennes théories qui nous sont connues. A cet égard, l'œil investigateur de l'histoire se trouve encore en défaut.

En examinant attentivement le sens précis qu'on donna dans l'antiquité aux mots *musique* et *harmonie,* on s'aperçoit aisément que ces mots furent des termes génériques. On reconnaît aussi que les premiers systèmes musicaux eurent pour principal objet l'accentuation de la parole. Dans ces temps reculés, la modulation des sons se lia étroitement à la déclamation de la poésie, et la musique puisa dans la poésie même son harmonie naturelle. C'est ainsi qu'Homère et les autres Rapsodes de la Grèce ont chanté leurs poèmes et ont été reconnus comme étant à la fois poètes et musiciens. Or, c'est dans cette alliance intime de la poésie et de la musique, présentées dans leur plus simple expression, et parlant autant aux sens qu'à l'âme au moyen de la mimique la plus animée, que nous devons retrouver la raison des prodigieux effets attribués à cette musique primitive. Ce n'était donc point alors ni le chant ni l'harmonie tels que nous les comprenons aujourd'hui, puisque la musique n'existait point par elle-même; mais bientôt, se dégageant peu à peu de l'étreinte des éléments qui lui étaient étrangers, elle chercha dans les phénomènes sonores ce qui pouvait convenir à son développe-

ment. Et remarquons que cette alliance primitive de la poésie et de la musique nous explique parfaitement l'existence de ces systèmes à intervalles de quarts de ton; espèces de sons glissés antiharmoniques qui convenaient bien mieux à la déclamation qu'au chant proprement dit, et que devait faire abandonner indubitablement la découverte du système diatonique.

Quoique l'histoire, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne nous donne qu'une bien faible idée de l'ancien système de musique des Égyptiens, qui fournit ses éléments à l'art grec et hébraïque, on peut cependant en conclure qu'il était diatonique. Nous voyons que leur heptacorde était formé de deux tétracordes conjoints, produisant sept sons consécutifs dans cet ordre : *si, ut, ré, mi, fa, sol, la;* sans doute que la science des nombres ne fut point étrangère à la formation de cette échelle, puisque ces savants, à qui l'on devait les premiers éléments de géométrie, et qui s'occupaient aussi très-sérieusement d'astronomie, établissaient un rapport entre ces sept sons et les sept planètes qu'ils connaissaient déjà. Mais, dans tous les cas, ce n'était là qu'une faible lueur artistique, qu'un germe qui allait être inoculé dans le système des Grecs, pour se fondre et se régénérer sous l'influence des nouveaux éléments que cet art allait y recevoir.

Un indice du système diatonique se montre chez les Grecs avec Terpandre, que l'histoire nous signale comme l'inventeur d'un heptacorde et d'une sorte de chanson caractéristique, appelée *scolie,* qu'on chantait à table. Différent de celui des Égyptiens, cet heptacorde se présentait dans l'ordre suivant : *mi, fa, sol, la, ut, ré, mi,* donnant un tétracorde et une tierce.

Un siècle plus tard, Pythagore, qui avait étudié en Égypte, complète le système diatonique en ajoutant un huitième son à l'échelle mélodique de Terpandre. Il fait adopter l'octacorde,

qui présente alors les huit sons d'une octave ainsi disposés : *mi, fa, sol, la, si, ut, ré, mi*. Mais, hâtons-nous d'arriver à la partie importante des travaux de ce savant philosophe, qui rentre plus spécialement dans le sujet que nous traitons.

Pythagore embrassa toutes les sciences connues de son temps; néanmoins, il cultiva plus particulièrement les mathématiques proprement dites, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique. Rêvant un système d'harmonie universelle, ayant pour principe les nombres, il soumit la musique à ce même principe. Il donna au mot *musique* l'acception la plus étendue. Il attribua à cet art des propriétés toutes particulières. Il y distingua la musique *théorique* ou *contemplative,* et la musique *active* ou *pratique*. A la musique *contemplative,* il fit rapporter l'*astronomie,* ou harmonie du monde (1); l'*arithmétique,* ou harmonie des nombres; l'*harmonique,* ou théorie des sons et des systèmes; la *rhythmique,* ou théorie du mouvement; la *métrique,* ou application des sons musicaux à la prosodie. La musique *active* ou *pratique* comprenait, selon lui, la *mélopée,* ou art de créer

(1) Voici, à cet égard, ce que nous lisons dans l'*Histoire du Monde,* de Pline :

« Pythagoras parangonnant les intervalles des astres au temps de la musique, dit qu'entre le ciel, la lune et la terre, il y a un ton, et un demi-ton de la lune jusques à Mercure, et autant de Mercure à Vénus. Mais depuis le ciel de Vénus jusques au soleil, il dit qu'il y a une fois et demi autant de distance qu'il y en a de Vénus à Mercure. Du soleil jusques au cercle de Mars il y a un ton, c'est-à-dire autant qu'il y a entre la lune et la terre. De Mars à Jupiter on y compte un demi-ton, et autant de Jupiter à Saturne; et depuis Saturne jusques au Zodiaque, il met une fois et demie autant que de Jupiter à Saturne. Tellement que joignant cette harmonie, on trouve sept tons pour rendre une musique parfaite, comme est le diapason. Suivant donc cette harmonie, il tient que le cours de Saturne va à la Dorique, et celui de Jupiter à la Phrygienne; alléguant en outre plusieurs autres subtilités, inventées plutôt pour donner plaisir que pour profit qu'il y ait. » (Pl., *Hist. du Monde,* liv. II, chap. XXII.)

des mélodies; la *rythmopée,* ou art de la mesure, et la *poésie.* Toutefois, nous nous garderons de suivre Pythagore dans ses vastes conceptions; nous examinerons seulement la partie purement musicale de ce système.

Au point de vue mélodique, Pythagore avait trouvé dans le rapport des nombres les huit sons de son octacorde. Il avait, de plus, fourni les éléments aux trois sortes de mélopées qui furent plus tard en usage dans la musique des Grecs (1); il lui restait donc à déterminer les propriétés harmoniques de son système.

A cet égard, Pythagore crut ne devoir se préoccuper que des rapports numériques des consonnances, c'est-à-dire de la *quarte,* de la *quinte* et de l'*octave,* seuls intervalles reconnus harmoniques dans le système du tétracorde (2). Par le rap-

(1) Selon Aristide Quintilien, il y avait trois sortes de Mélopées : L'*Hypatoïde,* la *Mésoïde* et la *Nétoïde.* Elles tiraient leur nom des trois cordes du grand système harmonique, dont la première ou la plus basse était appelée *hypati;* la seconde, ou intermédiaire, *mési;* la troisième, ou la plus aiguë, *néti.* C'était donc de leur degré d'élévation que se caractérisaient ces mélopées. (Voyez Burette, dissert. sur le Mélopée des anciens. *Mém. de l'Ac. des inscrip.*, 12 nov. 1720.)

(2) Ainsi que nous l'avons observé, les mots *musique* et *harmonie* eurent chez les Grecs une signification autre que celle qu'ils ont de nos jours. Le grand système de Pythagore nous a montré l'étendue de la signification du mot *musique.* Le mot *harmonie* eut également plusieurs acceptions; il signifia évidemment, au point de vue générique, rapport des sons. Tous les auteurs anciens sont unanimes pour reconnaître le rapport harmonique ou consonnant du premier son du tétracorde avec la quarte, la quinte, l'octave et leur redoublement donnant la onzième, la douzième, etc. Mais, avant tout, ils considéraient ces rapports dans un sens de succession purement mélodique, c'est-à-dire en faisant entendre ces sons l'un après l'autre. Nous donnons, nous, une acception différente au mot *harmonie;* nous lui faisons signifier rapport harmonique des sons entendus simultanément. Or, c'est dans cette différence de manière d'envisager la signification du mot, qu'est née l'incertitude où l'on est encore si les Grecs firent usage de ces intervalles harmoniques en les employant successivement

port de 2 à 1, il eut l'octave; celui de 3 à 2 lui donna la quinte; celui de 4 à 3 la quarte. Toutefois, puisque son octacorde ou système diatonique se composait de deux tétracordes disjoints, il voulut également indiquer le rapport de la différence de la quarte à la quinte, renfermant le ton de jonction de ces deux tétracordes; il trouva ce rapport dans les proportions de 8 à 9. Il arrêta là ses calculs harmoniques.

Plus tard, les disciples de son école voulurent ajouter au système du maître, déterminant aussi les rapports des tierces, ce qui les amena naturellement à se préoccuper du demi-ton. Leurs calculs leur firent admettre deux sortes de demi-tons : le demi-ton majeur *apotome,* et le demi-ton mineur *limma.*

Cependant, cette théorie harmonique de Pythagore suffit longtemps aux praticiens, puisque, deux siècles après, nous trouvons Aristote professant entièrement cette doctrine sur les consonnances. Voici les paroles d'Aristote à ce sujet [1] : « L'harmonie, dit-il, est céleste; sa nature est divine et sa beauté ravissante. Naturellement divisible en quatre parties (l'unisson, la quarte, la quinte et l'octave), elle a deux milieux, l'un arithmétique et l'autre harmonique. Ses parties, leur grandeur, et l'excès des unes sur les autres, s'expriment par des nombres et ont une égalité de mesure, car les chants roulent et sont compris dans l'étendue de deux tétracordes. »

En opposition de vues à son maître et à Pythagore, Aristoxène, disciple d'Aristote, ne se range point à cette doctrine. Il s'élève fortement contre le principe des nombres dans la

ou simultanément; ou, en d'autres termes, si dans leurs chœurs et dans leurs symphonies, ils chantaient ou jouaient à l'unisson ou en accord? Le rapport harmonique de deux sons n'existe pas moins dans l'un ou l'autre cas. M. Fétis vient, dit-on, de traiter cette importante et difficile question dans un Mémoire qu'il a présenté à l'Académie de Bruxelles.

[1] Voyez Aristote; voyez aussi le *Traité de Musique* de Plutarque.

science musicale. Il n'admet d'autre guide que le sentiment, d'autre juge que l'oreille ([1]). Sa résistance aux théories de Pythagore trouve même de nombreux adhérents; bientôt ceux-ci commentent, discutent, se passionnent, protestent; enfin, ils lèvent drapeau contre-drapeau, et commencent cette divergence d'opinions et de systèmes qui grandira de siècle en siècle.

Au IIe siècle de notre ère, Ptolémée, mathématicien de l'école d'Alexandrie, donna de l'extension aux découvertes de Pythagore et de ses disciples, et, également au moyen des nombres, établit, dans son *Traité des Harmoniques,* la théorie du diatonique *synton* ou serré. Dans cette théorie, les deux tons que renfermait le tétracorde étaient, l'un majeur, l'autre mineur : le premier dans le rapport de 8 à 9, le second dans celui de 9 à 10. Le demi-ton majeur *apotome* y remplaçait le *limma* ou demi-ton mineur. Or, c'est ce système qui prévalut et passa même des contrées d'Orient en Occident, puisque, à la fin du IVe siècle, il se reproduit dans l'échelle mélodique du plain-chant établie par Saint-Ambroise, et qu'il sera encore appliqué aux autres systèmes mélodiques qui surgiront dans les siècles suivants. Et remarquons que cette différence établie par Ptolémée dans les deux tons du tétracorde et dans les demi-tons, sera plus tard le point délicat, disons plus, le point litigieux entre la science harmonique spéculative et la science harmonique pratique.

II.

Sous le rapport de la science harmonique spéculative, la période du moyen âge n'est guère qu'une période de transition.

([1]) Aristoxène disait que l'intelligence de la musique consistait dans le sentiment et dans la mémoire; qu'il fallait sentir les sons qui frap-

Nous avons dit ailleurs comment les travaux de Saint-Ambroise et de Saint-Grégroire avaient constitué la tonalité du plain-chant et réglé les chants liturgiques du culte catholique ([1]). Essentiellement mélodique, cette tonalité n'était point cependant inharmonique. Toutefois, dérivant de l'art grec et apparaissant au moment où cet art dominait sans partage en Orient et dans quelques contrées de l'Occident, elle dut en ressentir profondément l'influence. Aussi les traités de musique de Macrobe, de Nicomaque, de Boèce, de Cassiodore, et ceux de leurs contemporains (V[e] et VI[e] siècles), ne sont-ils que des essais sur l'accord du système grec et du système catholique.

Au IX[e] siècle, Remi d'Auxerre, dans son *Traité de Musique,* parle de théorie spéculative et indique l'emploi exclusif des consonnances connues des Grecs, l'unisson, la quarte, la quinte et l'octave. Après lui, Huebald, de Saint-Amand, se sert encore, dans ses combinaisons harmoniques, de la quinte pour les modes authentiques, et de la quarte pour les modes plagaux, intervalles qu'il redouble quand il écrit à plusieurs voix, et qu'il accompagne de l'octave grave ou aiguë ([2]). Mais ce n'est qu'au XI[e] siècle, alors que l'échelle mélodique de six sons est adoptée, que l'on essaie sérieusement de rendre le plain-chant harmonique. Successivement, sous la plume de Francon de Cologne, de Marcheto de Padoue, d'Adam de La Halle, de Jean de Muris et de leurs successeurs, cette tonalité

paient actuellement l'oreille et se ressouvenir de ceux qui l'avaient frappée auparavant, afin de pouvoir comparer les uns avec les autres; qu'autrement il était impossible de suivre un chant ou une modulation. (Élément harmonique. — Voyez aussi Burette, *Mém. sur le Mélopée des anciens.*)

([1]) Voyez notre *Histoire de la Musique,* 5[me] et 6[me] étude, t. I.

([2]) L'organum d'Hucbald nous offre les premiers exemples d'harmonie ou emploi simultané des sons. Avant cet auteur, nous n'avons que quelques citations.

se revêt de l'harmonie consonnante qui lui est propre, et cela par la marche naturelle du progrès pratique et entièrement en dehors des combinaisons numériques, quoique Jean de Muris, ainsi que le prouve un Traité contenu dans le manuscrit musical de Saint-Dié, dont nous avons rendu compte dans le journal le *Propagateur,* se soit occupé de la partie spéculative de la science. Ainsi, depuis les travaux de Ptolémée jusqu'à ceux de Descartes et de Mersenne, que nous allons rencontrer, nous ne voyons point d'élément réel de progrès pour la partie spéculative de la science des sons. A cet égard, tout semble indiquer que pendant cette période de quatorze siècles, cette question scientifique est demeurée à peu près dans le même état.

Cependant soyons justes : à chaque époque ce qui lui appartient, à chaque intelligence le fruit de ses conceptions. En lisant, il y a peu de temps, une notice biographique relative aux travaux littéraires de saint Jean Damascène, nous vîmes que cet auteur, l'un des érudits du VIII[e] siècle, avait écrit sur la musique. Cette circonstance attira notre attention. Eh bien! nous fûmes assez heureux pour rencontrer dans ses œuvres une définition de la musique qui nous frappa. Cette définition nous révéla une idée lumineuse, féconde, que nous accueillîmes avec la joie du navigateur qui découvre une terre inconnue. Les idées sont si rares! « *La musique,* y est-il dit, *est une suite de sons qui s'appellent.* » Nous devons faire remarquer que saint Jean Damascène, par ces mots *qui s'appellent,* donnait non-seulement le sens précis de la musique quant à ses éléments constitutifs en général, mais qu'il donnait surtout la clef de la science musicale moderne, qu'il semblait apercevoir à travers les siècles.

Arrivons à l'époque où cette idée trouvera son application, et saluons ce XVI[e] siècle qui va nous montrer une aurore si radieuse pour les sciences, les lettres et les arts.

III.

Avec Copernic, Gallilée, Képler, Mersenne, Descartes, Pascal, Newton, Fermat, Bernouilli, Leibnitz et plusieurs autres célèbres mathématiciens, naquit et grandit la science de l'acoustique. L'acoustique, science mixte appartenant aux mathématiques et à la physique et s'appliquant à la musique, eut pour objet l'étude des divers modes de production et de propagation du son, des phénomènes qui se manifestent dans la résonnance des corps élastiques, et enfin des conséquences qui peuvent en être déduites en faveur de la facture des instruments de musique, comme de la construction des édifices où doivent se rencontrer les bonnes conditions de sonorité.

Les importants travaux de Descartes et du père Mersenne parurent presque en même temps. Descartes, qui faisait de précieuses découvertes dans les mathématiques et dans la physique, et qui dotait cette dernière science de la véritable loi de la réfraction de la lumière, voulut aussi s'occuper de la théorie de la musique. Il consigna dans son *Compendium musicæ* le résultat de ses expériences sur la division du monocorde, ou corde sonore, et fit faire un pas immense à la théorie spéculative du son. De son côté, le père Mersenne, condisciple et ami de Descartes, portait aussi toute son attention sur les phénomènes sonores. Le premier il découvrit ce fait acoustique d'une immense portée, à savoir, qu'une longue corde vibrante, tendue suffisamment, outre le ton principal, a des sons harmoniques qui forment avec lui l'accord parfait majeur. Mersenne fournissait par cette découverte une pierre angulaire à l'édifice harmonique que devaient chercher à élever plus tard un grand nombre de faiseurs de systèmes.

Ainsi, dans l'analyse des phénomènes produits par la ré-

sonnance des cordes, ces savants remarquaient que la gravité et l'élévation du son étaient proportionnelles aux longueurs de ces cordes, comme aux forces qui les tendaient. Or, le calcul de ces longueurs et de ces forces les amena à formuler les proportions des sons qui entrent dans la gamme moderne, car celle-ci venait d'être trouvée par les découvertes de Monteverde dans la science harmonique pratique; ce calcul les amena, disons-nous, à conclure que cette gamme, base de notre musique européenne, était la seule qui fût admissible, parce que les proportions des intervalles de ses sons pouvaient s'exprimer par des rapports simples de nombres, comme 2 pour l'octave, 3 pour la quinte, 4 pour la quarte, 5 pour la tierce majeure, etc., déclarant inharmoniques les échelles où il entrait des quarts où des tiers de ton.

Les sciences mathématiques veulent l'exactitude absolue, c'est-à-dire la preuve de la vérité dans la solution de leurs théorèmes. Dans l'application des nombres à la science musicale pratique, un nouveau champ s'offrait aux théoriciens, et c'était là que la vérité leur semblait douteuse. Newton, dont le génie était si vaste, appliqua aussi la théorie des nombres à la science musicale; mais il demeura peu satisfait de ses résultats. Il sentit qu'il y avait dans cette application un écueil caché. Cependant, chercheur infatigable, il ne voulut point laisser la théorie des nombres sous le coup d'une accusation de vague. Ayant examiné le rapport de la réflexion du son avec celui de la décomposition de la lumière du spectre solaire par le prisme, il crut apercevoir une parfaite analogie entre les sons de la gamme et l'ordre de ces couleurs, et, par conséquent, une preuve irréfagable en faveur de l'universalité des nombres. Mais, à ce sujet, M. Fétis (1) a remarqué que Newton, n'étant point musicien dans le vrai sens du mot,

(1) Lettre au ministre de l'Instruction publique, Revue musicale, 1835.

avait fait erreur, et que sa théorie ne présente point les couleurs dans l'ordre des sons de la gamme diatonique ordinaire, mais bien de ceux de l'ancienne gamme des Irlandais, qui différait essentiellement de notre gamme actuelle (1).

Ces mêmes difficultés d'application de la théorie des nombres à la constitution de la science musicale pratique, se sont présentées à tous les mathématiciens qui, après Newton, ont voulu traiter aussi ce point de la science. Euler, les Bernouilli, d'Alembert, Lagrange, etc., n'ont pas été plus heureux dans leurs essais que leurs illustres devanciers. Et pourquoi? Parce que la science de l'acoustique n'a considéré le son que pris isolément, et que la science musicale pratique le considère aussi dans ses rapports de succession. Enfin, la plupart des faits qui précèdent se passaient au moment où l'idée de Saint-Jean Damascène se reflétait dans la découverte de la dissonnance naturelle faite par Monteverde, découverte d'où découle le principe d'attraction des sons musicaux. Or, c'est dans ce principe que va résider le point capital de la science musicale pratique moderne, le point opposé à la théo-

(1) Le savant père Castel, au siècle dernier, s'occupa constamment d'un clavecin oculaire, destiné à présenter la mélodie et l'harmonie des couleurs, comme le clavecin ordinaire produisait la mélodie et l'harmonie des sons. Mais, après bien d'inutiles essais, il fut forcé de reconnaître que le sentiment mélodique qui coordonne la succession des sons, comme le rapport mystérieux qui les appelle à la simultanéité, manquaient essentiellement aux couleurs. D'après Chabanon, voici par quel raisonnement le père Castel fut amené à cette chimérique entreprise : « Il y a, se disait-il, sept couleurs primitives comme sept tons dans la musique. Ces tons et ces couleurs sont susceptibles de nuances et de dégradations. L'alliance simple et naturelle de certaines couleurs est plus sensible à l'œil peut-être que la sympathie des sons ne l'est à l'oreille. La vue reconnaît donc, ainsi que l'ouïe, des consonnances et des dissonnances. Avec tant de rapports entre le son et la couleur, qui peut s'opposer à la construction d'un instrument qui parlera en même temps aux yeux et aux oreilles? » (Chabanon, *Hist. de la Mus.*)

rie exacte, mais immobile de la science des nombres. Pour l'intelligence parfaite de l'état de la question que nous traitons, disons, en quelques mots, quelle a été la nature et la portée de la découverte de Monteverde et l'effet immédiat qui en est résulté dans l'application.

IV.

Du moment de cette découverte et de son admission dans la pratique, l'objet de l'art, conforme en cela avec les tendances littéraires, avec l'esprit et l'élément dramatique inauguré presque en même temps, a été le mouvement, l'expression. Or, ce mouvement, cette expression, se sont rencontrés dans les deux éléments fondamentaux, mélodique et harmonique, que la nouvelle transformation de l'art venait de fournir (XVI[e] siècle). L'essence de ces deux éléments se résume dans l'*affinité des sons* et *l'affinité des rhythmes*.

On sait que l'accord de septième dominante renferme une dissonnance naturelle ayant un caractère résolutif. Cette dissonnance établit entre la note sensible et le quatrième degré une attraction telle, que ces deux degrés ayant été entendus simultanément, sont obligés à une résolution. Ainsi, dans ce cas, la note sensible est appelée irrésistiblement vers la tonique par un mouvement ascendant, et le quatrième degré vers le troisième par un mouvement descendant. En s'accomplissant, cette résolution harmonique détermine fortement le repos sur la tonique.

Le sentiment musical a fait découvrir que cette harmonie de septième dominante, placée d'abord naturellement sur le cinquième degré du ton, pouvait, au moyen de l'altération de la quatrième ou de la septième note de la gamme établie, se reproduire continuellement dans de nouveaux tons. Cette circonstance a créé la modulation, c'est-à-dire le passage régu-

lier d'un ton à un autre, passage qui n'existait point ni dans la tonalité grecque ni dans la tonalité du plain-chant.

Mais la propriété de la modulation n'est point la seule que l'accord de septième dominante ait apporté à l'art moderne; cette faculté d'altération, créant chaque fois une nouvelle note sensible, a fourni également l'accent dramatique et l'élément de mouvement que n'avaient point les anciennes tonalités. De plus, la position obligatoire de cet accord dissonnant, jointe à l'absolue nécessité de sa résolution, a établi un scandé nouveau de la phrase musicale, qui a trouvé dans ses appels réitérés de mouvement et dans ses repos successifs un rhythme régulier qui lui manquait. Ainsi, par cet accord dissonnant de septième dominante, la musique venait d'acquérir l'*affinité des sons* et l'*affinité des rhythmes*, renfermant le principe philosophique de l'art moderne, et fournissant en même temps le moyen d'expliquer toutes les fluctuations et les transformations de l'art antérieur.

On comprend par la démonstration qui précède quelle était l'importance de ces nouvelles découvertes et combien elles méritaient de fixer l'attention des mathématiciens. Ces faits semblaient donc leur indiquer pour problème à résoudre : *L'accord de la science des nombres avec les nouvelles affinités de l'art et de la science musicale*. Est-ce ainsi qu'ils ont procédé depuis l'apparition de ces nouveaux éléments? L'examen de leurs travaux répondra à cette question.

Depuis Mersenne jusqu'à Savart, les savants mathématiciens qui ont consacré une partie de leurs recherches aux progrès de la science spéculative de la musique, ont été nombreux. Plusieurs d'entre eux ont eu même là l'occasion de créer des systèmes de calcul très-ingénieux. Toutefois, prenant le même point de départ et tendant au même but, ils devaient arriver aux mêmes résultats. Ainsi, ils ont tous établi, quand à la gamme ou échelle des sons, que la division

diatonique moderne était la seule reconnue exacte par le calcul. Alors, divisant ces éléments diatoniques, ils ont trouvé, comme conséquence de leur opération géométrique, que du son *ut* au son *ré*, représentés par 8, 9, on avait une seconde majeure; que du son *ré* au son *mi*, représentés par 9, 10, on avait une seconde mineure; et qu'ainsi les cinq intervalles d'un ton que renfermait notre gamme majeure se classaient en tons majeurs et en tons mineurs, selon ces mêmes rapports. Ils ont trouvé ensuite que chacun des deux demi-tons naturels que notre gamme renferme également entre *mi-fa* et *si-ut*, devaient se présenter par les nombres 15, 16; ils ont appelé ces deux demi-tons : *demi-tons majeurs*.

Arrivant ensuite à la formation du demi-ton chromatique, obtenu par l'altération ascendante au moyen d'un dièze, comme celui de *mi* à *mi* dièze, ils l'ont représenté par les nombres 24, 25, et l'ont appelé demi-ton mineur. Or, entre ces deux demi-tons majeur et mineur, ils ont établi qu'il y avait une différence comme 125, 128; de telle sorte que le demi-ton chromatique de *mi* à *mi dièze* serait plus bas que celui de *mi* à *fa*.

Mais cette théorie, qu'ils ont donnée comme positive, se trouve en flagrante opposition avec ce que le sentiment de l'affinité des sons a dicté, car l'oreille veut le contraire. Elle veut que tout demi-ton ayant un caractère ascendant, et donnant, par cela même, l'effet d'une note sensible, soit fait plus haut que le demi-ton qui a le caractère descendant. Et ici la pratique apporte un puissant témoignage dans le débat, car tous les habiles instrumentistes, doués d'un bon sentiment musical et jouant des instruments dont le son n'est point fixe, attestent unanimement ce fait. Aussi, que résulte-t-il de cette théorie présentée par le calcul de son application aux instruments à clavier et à son fixe? C'est que ces instruments ne

peuvent jamais arriver à une justesse absolue; qu'ils n'ont qu'un semblant d'accord obtenu par le tempérament dicté par l'oreille à l'accordeur.

Il y a donc évidemment sur ce point un résultat défectueux et une opposition marquée entre la théorie des nombres et la théorie de la science musicale pratique; et cela, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, parce qu'on a négligé de se préoccuper à la fois des deux rapports des sons, rapport de constitution, rapport de succession; parce qu'on a voulu faire résider exclusivement l'élément fondamental de la musique dans la nature et qu'on aurait dû le chercher aussi dans l'homme. N'est-ce point là, nous le demandons, un fait digne de remarque; n'est-ce point une question scientifique d'une haute portée et de nature à mériter l'attention et la méditation des savants?

Mais ce n'est pas encore tout. La fin du XVIII[e] siècle a vu se produire un autre fait artistique qui nous préoccupe depuis longtemps, et que nous devons également vous signaler: nous voulons parler des *modulations enharmoniques* introduites dans la science musicale pratique par l'immortel génie de l'auteur de *Don-Juan*. Ces modulations, ayant des tendances multiples, communiquent une extension inconnue jusqu'alors aux rapports des divers sons de l'échelle en apparence les plus opposés. Donnant à quelques sons d'un accord une double acception, Mozart change subitement l'économie du ton qui précède pour entrer dans un nouveau ton que rien ne faisait pressentir; découverte immense pour la pratique, source inépuisable d'expression et de coloris, élément mystérieux qui vient démontrer une fois de plus, et la richesse des œuvres du Créateur, et la profondeur infinie de ses secrets!

Nul doute qu'on ne reconnaisse avec nous combien les découvertes de la science des nombres ont été importantes dans le domaine des sons, puisque l'acoustique a permis d'apprécier la division de l'air, ou véhicule sonore, dans toute son

étendue, c'est-à-dire depuis le son le plus grave obtenu par trente-deux vibrations par seconde, jusqu'au son le plus aigu, qui, dans le même temps donné, en produit soixante-treize mille (¹); qu'elle a permis de calculer la propagation et la vitesse de ces mêmes sons, parcourant horizontalement une distance de trois cent trente-sept mètres par seconde; qu'elle a expliqué aussi toutes les lois de la répercussion, tous les phénomènes de la transmission instantanée du son au moyen des tubes cylindriques. Et pour les hommes doués de pénétration et susceptibles de quelque enthousiasme, quoi de plus admirable que les démonstrations auxquelles Savart nous a fait assister, dans son cours d'acoustique expérimentale, au Collége de France (1838-1839)!

Il est donc avéré qu'il n'y a point eu encore accord entre la science de l'harmonie spéculative et la science de l'harmonie pratique, parce que les savants mathématiciens ne se sont point assez préoccupés de l'affinité des sons. Aussi qu'est-il advenu des systèmes d'harmonie basés sur la division du monocorde, comme celui de Rameau et de ses disciples? Qu'après avoir trouvé l'harmonie de l'accord parfait dans ce principe de vibration de la corde sonore, ils se sont vus obligés d'échaufauder les autres accords d'une façon toute arbitraire. La plupart ont imaginé beaucoup d'agglomération de sons qui ne peuvent résister au plus léger examen; d'autres ont constitué une sorte de science harmonique au moyen d'accords isolés, accords sans rapport, sans mouvement, espèces de wagons plus ou moins bien accrochés et réunis pour le départ, mais à qui il manque une locomo-

(¹) La limite des sons musicaux a été déterminée tout récemment de la manière la plus précise par M. Despretz, à l'aide d'un instrument appelé *syrène*, instrument fort ingénieux inventé par M. le baron Caignard de Latour, et qui permet de compter les vibrations à un cinquantième près par seconde.

tive. Plus logiques sont ceux qui ont pris pour base de leur système, non-seulement l'accord parfait, mais aussi l'accord dissonnant naturel de septième, entrant ainsi de prime-abord dans le principe d'affinité qui doit régir la science moderne.

En résumé, nous fondant sur les faits, nous devons reconnaître que la science harmonique pratique a devancé de beaucoup la science harmonique spéculative. Le sentiment inné et une heureuse intuition ont indiqué la voie; c'est maintenant à la science des nombres à établir cette voie d'une manière sûre pour l'avenir.

SIMPLE NOTE

SUR

L'ANGINE [1] PHARYNGÉE

qui a sévi dans le département de la Gironde durant l'automne de l'année 1859,

TRAITÉE PAR LA MÉTHODE MÉDICALE HOMŒOPATHIQUE

PAR LE Dr L. MARCHANT.

Dans la dernière quinzaine d'octobre et dans les premiers jours de novembre, les médecins, attentifs à la constitution médicale régnante, observèrent un grand nombre d'angines.

Elles se faisaient remarquer principalement dans les bas-fonds des vallées, dans les plaines, sur les cours d'eau, dans les lieux humides en un mot. Le théâtre du mal était placé notamment sur les localités baignées par la Garonne; nous ne citons que Cadillac, Cérons, Blaye, Bordeaux, etc.

Il faut se rappeler qu'à cette époque de l'année (en automne 1859), on éprouvait pour la saison, durant le jour, d'assez fortes chaleurs, qui, par contraste, étaient remplacées

[1] L'angine, selon le siége respectif qu'elle occupe, selon son état plus ou moins avancé, est gutturale, tonsillaire, pharyngée, œsophagienne, laryngée, trachéale (croup); est œdémateuse, maligne ou gangréneuse, membraneuse ou couenneuse, celle-ci étant aussi désignée sous le nom de *diphtérite*.

par des soirées et des nuits froides et humides. S'il avait plu la veille, le lendemain l'atmosphère était brumeuse. Les brouillards étaient donc froids, et personne n'ignore que cette condition de l'air est la plus propre à favoriser les maux de gorge.

Cette opposition dans les effets de la température atmosphérique était choquante et saisissante. Elle rendait frileux, et les organisations délicates en étaient vivement impressionnées.

Il s'accomplissait, en effet, dans l'économie animale une sorte d'ondulation vitale plus ou moins brusque ; le froid des nuits et du matin s'emparait du corps et refoulait la vie par ondées dans la profondeur des organes, et principalement sur la partie la plus exposée à l'air ; la gorge était spécialement frappée. — La chaleur du jour, au contraire, par un effet opposé non moins brusque, faisait réagir les activités physiologiques. Il y avait là comme un phénomène d'expansion qui agissait à l'instar d'une force centrifuge contre une force antagoniste.

C'est dans cette lutte de la *force vitale* contre un état tout particulier de l'air atmosphérique que se déclara l'affection catharrale épidémique dont *l'angine couenneuse* devait être la forme la plus manifeste et la plus élevée.

L'épidémie était plus répandue à la campagne que dans les villes, où les cas se montraient naturellement moins nombreux, à raison de précautions hygiéniques qui y sont plus habituelles. On le sait, à la ville, les mesures y sont prises pour modifier, soit à l'aide des vêtements, soit par le confortable des habitations, les influences atmosphériques ; tandis qu'à la campagne, où la vie est toute routinière et entourée de moins de précautions, la cause essentielle de la maladie agissait directement et sans modificateurs.

Lorsqu'on laissait courir le mal selon l'impulsion étiologique reçue et selon les prédispositions individuelles, et si l'on n'opposait à sa marche naturelle aucune précaution préven-

tive, cette affection subissait successivement diverses transformations qui la faisaient passer en peu de temps de l'état simple à l'état *d'angine couenneuse.*

Voici l'ordre dans lequel se développaient les phénomènes morbides :

La membrane muqueuse, siége du symptôme caractéristique, se boursouflait, se phlogosait légèrement et sécrétait alors en abondance, en laissant échapper une certaine quantité de mucosités; la matière sécrétée s'épaississait à la surface de la membrane du pharynx, par l'effet peut-être de la chaleur locale, plus forte à ce moment qu'à l'ordinaire, et y favorisait la formation de cette fausse membrane qu'on appelle *couenne.* Cette formation était pareillement favorisée par la gêne apportée à l'expulsion des matières accumulées par une sécrétion insolite. Quelques fragments du produit pseudo-membraneux, examinés avec attention, m'y ont fait voir, en effet, un commencement d'organisation. — Lavée avec soin à plusieurs eaux, cette fausse membrane offrait une certaine consistance, et un peu d'élasticité; elle était même striée de quelques filaments sanguins. Telle est l'idée qu'on pouvait se faire de cette création plastique.

La gravité de cette maladie tenait, on le conçoit sans peine, à l'existence de ce tissu accidentel, au travail organique plus ou moins vif qui se faisait. Lorsque la pseudo-membrane était arrivée à une certaine épaisseur, elle se détachait difficilement, et ne cessait pas de s'épaissir ; les efforts de la nature pour en opérer l'expulsion étant annulés, elle finissait par obstruer les voies respiratoires et œsophagiennes, et pouvait dès lors déterminer la mort par suffocation ou par asphyxie.

Dans le canton de Cérons, une vingtaine d'individus y avaient succombé; au 20 octobre, la terreur était dans la contrée.

L'angine occupait généralement le pharynx; toutefois, elle pouvait s'étendre au-delà; et ses symptômes principaux se réduisaient aux suivants :

Au début, frissons avec une légère fièvre, qui, si elle durait quelques moments, finissait par prendre le caractère rémittent; — presque simultanément, état fébrile et mal de gorge; — puis gêne dans le phénomène de la déglutition; — engorgement indolore des amygdales; fosses nasales, intérieur de la bouche, pharynx et larynx légèrement boursouflés; phlogose peu prononcée; sécrétion augmentée de mucosités; sommeil interrompu et non réparateur. La difficulté d'avaler s'accroît avec les symptômes précédents; peu ou point de soif. Au moment de la petite fièvre, sueur générale ou partielle, qui ne soulage pas le malade, ni ne diminue le mal de gorge; salivation plus abondante, ou plutôt, amas de glaires qui découlent de la bouche dans les efforts qui sont faits pour dégager l'arrière-gorge obstruée par cette accumulation de matière sécrétée et par le boursouflement des tissus. Si à ce moment la maladie ne s'amendait pas par la force médicatrice de la nature, l'aggravation ne tardait pas à porter la maladie à son comble.

La fièvre redoublait, et dans ce redoublement, à peine si la rémission se faisait apercevoir; l'engorgement augmentait encore; la langue, devenue brunâtre de blanchâtre qu'elle était, se couvrait de quelques aphtes, sur les côtés principalement; les mucosités ne pouvaient plus être expulsées. Alors la tête, déjà prise, devient plus malade; il y a une céphalalgie atroce avec dépression des forces générales et des facultés intellectuelles; les sécrétions et les excrétions se suppriment, et notamment les urines; le sommeil devient impossible; il est remplacé par des rêvasseries : c'est l'état thyphoïde du mal, et le moment est arrivé où la déglutition

ne peut plus se faire et ne se fait plus. Le malade meurt dans un délire soporeux et dans un état d'asphyxie.

La marche de la maladie n'a pas toujours eu cette régularité, ni toujours cette gravité, ni toujours cette issue fatale.

Selon l'âge et le traitement recommandé par l'école allopathique, *l'angine* subissait des écarts et même des transformations. Elle prenait quelquefois, nous venons de le dire, le caractère de la fièvre typhoïde, et si le malade mourait, on disait alors qu'il avait succombé à cette fièvre arrivée en complication de la maladie. D'autres fois, mais avec moins d'intensité, le mal de gorge était plus franchement inflammatoire; l'arrière-bouche était dans ce cas rouge et en feu; la soif était vive, et une grande sécheresse s'emparait de l'intérieur de la bouche. Ces deux circonstances exigeaient une modification dans le traitement. Il était plus rare de voir la toux venir compliquer l'angine. La raucité de la voix et la difficulté de la déglutition faisaient une complication plus apparente que réelle. On s'y méprenait; on y voyait le *croup* associé à l'*angine;* dès lors, le traitement devait être conduit d'après de nouvelles indications.

Qu'opposait-on à un pareil assemblage de souffrances?

La médecine traditionnelle prescrivait le traitement que voici :

Au début, bains de pieds synapisés ou non, gargarisme avec miel rosat, tisanes émollientes avec sirop de capillaire le plus ordinairement, sangsues au cou, vésicatoires, lavements rendus plus ou moins laxatifs, frictions mercurielles au cou, cautérisation de la gorge avec la pierre infernale (azotate d'argent), sulfate de quinine avec ou sans extrait gommeux d'opium. — Elle entend par là (l'école officielle) remédier au mal de gorge, à la fièvre, à la constipation, à l'insomnie, à la marche progressive du mal; elle entend enfin remédier à la tendance à l'asphyxie par la *trachéoto-*

mie, lorsque les voies respiratoires ont cessé d'être accessibles mécaniquement à l'air.

Tout cela paraît rationnel sans doute; mais est-ce bien dans la vérité? C'est là la question. Le temps, ce grand justicier, prononcera.

Dans les cas les plus simples, le traitement n'avait pas cette rudesse. On réservait les moyens énergiques aux cas qui marchaient rapidement vers une solution funeste. On avait soin de mesurer la puissance des moyens thérapeutiques à l'intensité, à la prédominance, au caractère des symptômes. Les plus grands nombres de patients, atteints légèrement, guérissaient en général, mais non sans se constituer malades pour quelques jours. Ceux qui étaient le plus vivement attaqués par le mal, subissaient un traitement calculé sur un danger présumé. C'est dans cette dernière catégorie de malades qu'avait lieu naturellement la mortalité. Elle survenait plutôt ou plus tard, selon le degré de résistance qu'opposait la force vitale, et selon le traitement aventureux que le malade avait à subir.

Dans son ensemble, cette maladie constituait une affection fort grave. Sa cause (indéterminée), ses prodromes, ses symptômes successifs, son état vrai, ses complications, les accidents provoqués ou non, et enfin *la forme couenneuse* qu'elle revêtait, présentaient un tableau effrayant propre à déconcerter les médecins les plus exercés, obligés d'agir sans règle.

On le voit, point d'indication formelle pour le médecin prudent; mais indications banales pour les esprits ardents qui se décident facilement à prendre un parti. Pour chacun, il y avait à combattre des symptômes ou des groupes de symptômes sans liaison apparente, sans dépendances, sans filiations appréciables. On ne savait pas si les symptômes d'aujourd'hui ne feraient pas place à d'autres pour le lendemain, et par conséquent si la médication ne serait pas à changer ou à modifier.

Mais pour le médecin qui s'éclaire du flambeau de la loi

homœopathique, ces difficultés ne sont pas si ténébreuses. Il a acquis par une étude analytique attentive la connaissance des effets purs des médicaments, et cette notion lui révèle avec netteté et précision la vertu spécifique qui appartient à chaque remède. Il ne lui reste plus qu'à faire l'application de la loi d'appropriation ou de similitude, qui consiste à choisir convenablement dans la matière médicale pure l'agent thérapeutique dont les effets pathogénétiques peuvent couvrir le mieux les symptômes analogues ou semblables du mal à guérir. Cette méthode est d'autant plus sûre dans ses résultats, que l'esprit se trouve plus nécessité à suivre l'ordre logique des idées, qui naît de l'observation des phénomènes qui s'accomplissent ou peuvent s'accomplir dans le travail médicateur en instance. En un mot, l'esprit n'est plus libre de se laisser aller à des tendances arbitraires; car il est, pour ainsi dire, pris entre la spécificité du médicament et l'indication formelle à remplir en vue d'une maladie dont le caractère est précisé d'avance. Comme on le voit, c'est ici la contrainte logique qu'impose à l'intelligence la culture des sciences exactes. — Nous avons donc raison de dire que le médecin qui s'est soumis à la loi des semblables, n'éprouve pas au même degré que le praticien de l'école traditionnelle le poids soucieux de l'incertitude et du doute, mortel pour les consciences honnêtes.

Une circonstance particulière me jeta dans un des foyers de l'infection épidémique.

En octobre dernier (1859), retenu fortuitement et bien malgré moi à la gare de Cérons, je fus obligé, à sept heures du soir, de chercher un gîte; le train avait fui sous mes yeux. Le hasard me conduisit dans une petite auberge bien propre, qu'on m'avait désignée non sans une certaine hésitation.... Les passants ne voulaient pas me laisser tomber dans une

maison occupée par deux malades frappés de l'épidémie, la mère et la fille. Cette considération ne pouvait en être une pour un médecin. Je fus admis et reçu avec bonté, malgré l'embarras que je venais donner.

Je ne pouvais mieux faire dès lors que de demander à voir les malades et d'offrir mes services.

La mère venait de se mettre au lit par précaution, elle sentait venir les premières atteintes du mal. Sa fille, charmante personne de dix-neuf ans, était couchée dans la même chambre, où régnait un nuage suffocant de vapeurs vinaigrées que je dissipai en ouvrant largement la fenêtre. — Aux prises avec le mal épidémique depuis quelques jours, elle était en ce moment en proie à de grandes souffrances, et m'offrait le type à peu près complet de l'angine couenneuse : fièvre accélérée, pouls vif et petit, peau ardente et humide tout à la fois ; c'était l'heure de la rémission fébrile (huit heures du soir) ; mal de gorge à ne pouvoir avaler sans douleur atroce ; besoin fréquent de se débarrasser de mucosités ou crachats qui l'engouaient ; salive filante ; soif nulle ; sommeil laborieux et troublé par des cauchemars ; engorgement des glandes sublinguales ; langue pâteuse et couverte de mucosités épaisses et gluantes, légèrement brunâtres ; gensives engorgées et molles ; teint un peu ictérique ; yeux jaunes ; constipation ; urines très-rares, troubles et brûlantes ; décubitus dorsal.

Ce fut un bonheur pour moi d'inspirer dès l'abord de la confiance à cette famille. Je ne demandais, pour la justifier, que le temps que j'avais à passer dans la maison, la nuit.

Sur ma demande, on suspendit le traitement commencé. C'était une nécessité de la situation.

J'avais à choisir entre plusieurs remèdes, et principalement entre la *pulsatille*, la *belladone* et le *mercure soluble*. Je me décidai pour le mercure ; c'est celui des trois médicaments qui répondait le mieux à l'ensemble et au caractère des symptô-

mes et aux conditions de son emploi. En effet, pour celui qui connaît le tableau des effets pathogénétiques de cette substance, il n'y avait pas à hésiter dans le choix à faire. Les symptômes caractéristiques du mercure couvraient très-convenablement les *principaux* symptômes du mal. On sait d'ailleurs, en dehors de ces données homœopathiques, ce que produit de souffrances ce remède administré à larges doses selon les formules de l'allopathie. Il n'est pas de praticien qui ne lui ait vu produire de la *salivation,* des *sueurs profuses énervantes,* des *diarrhées*, des *aphtes,* le *ramollissement des gencives,* etc., etc.

En conséquence, ayant fait dissoudre cinq globules de *mercure soluble* (mercurius solubilis Hanhemanni), de la 200e puissance, dans un demi-verre d'eau fraîche, avec les précautions exigées en pareil traitement, j'en fis prendre deux cuillerées à café avant de me retirer; il était neuf heures et demie du soir. — On devait répéter cette dose toutes les deux heures; et on n'y fit défaut.

A six heures du matin, la mère, prévenue la veille que je ne voulais pas manquer le départ du matin, entra dans ma chambre, et sa première parole fut de m'apprendre que sa fille était beaucoup mieux, qu'elle avait pris trois doses de la solution, qu'elle avait dormi quatre heures, qu'elle en était heureuse et que surtout elle demandait à manger puisqu'elle pouvait avaler avec assez de facilité.

Je fus plus satisfait que surpris de ce prompt et salutaire changement. Je vis la malade, et je constatai cette heureuse amélioration que j'avais promise la veille au soir : toute gravité avait disparu. Je partis convaincu que la guérison ne pouvait se faire attendre longtemps. — Quatre jours après, je fus informé qu'en effet elle avait eu lieu.

Rentré à Bordeaux, j'eus hâte de me rendre au Sacré-Cœur;

son collége des orphelines était envahi par l'épidémie. Sur trente-six pensionnaires, cinq étaient tombées malades; trois jours après, il y en avait cinq de plus; trois à quatre jours plus tard, encore cinq, et sur ce nombre la sœur surveillante. En tout, quinze sur trente-six. On administra à ces jeunes malades le *mercure*, six globules délayés dans un verre d'eau. On en donnait une cuillerée à soupe toutes les cinq heures à celles qui étaient manifestement atteintes de l'angine, et deux cuillerées par jour aux enfants qui se trouvaient menacées. Il est bien entendu qu'on observait le régime conseillé par l'homœopathie. Cela suffisait d'une part pour guérir le mal dans ses premiers symptômes, et d'autre part pour l'arrêter dans son invasion.

On débutait donc toujours par le *mercure;* c'était le remède spécifique dans la circonstance. Une seule fois, on dut commencer par l'*aconit*, à raison de la turgescence vasculaire qui se manifesta d'emblée, à raison de la force du pouls. Une autre fois, on fut obligé de donner alternativement la *belladone* et le *mercure;* il y avait dans ce cas une rougeur très-vive des amygdales et du voile du palais. Enfin, une troisième fois, le mal résistant, on administra, pour éperonner la force vitale, une dose de *soufre* à une pauvre petite enfant profondément entachée du vice dartreux. Nous en obtînmes un excellent résultat. Nous le donnâmes avec d'autant plus de confiance, qu'il nous avait rendu, l'an dernier, un éminent service chez cette même petite, atteinte alors d'accidents fort graves d'une affection scrofuleuse qui aurait bien pu avoir une issue funeste.

Ce qui précède prouve jusqu'à l'évidence que le *mercure* seul a suffi dans la majorité des cas à la guérison de l'angine épidémique. Il était rare, en effet, qu'on eût besoin de recourir à un autre médicament. Il s'appropriait au mal, non-seulement à l'égard de ses prodromes et des symptômes de l'état fait,

mais aussi à sa forme la plus intense, c'est-à-dire lorsque l'angine était devenue couenneuse.

Dernièrement (février 1860), il s'est présenté à mon observation un exemple bien remarquable, qui a été suivi d'un succès complet : il s'agit d'une jeune personne de dix-sept ans, chez laquelle l'angine acquit presque d'emblée un très-haut degré de gravité; sa fausse membrane s'improvisa en quelque sorte. En quarante-huit heures l'expectoration était devenue presque impossible, et la déglutition ne permettait qu'à grand'peine de laisser passer quelques gouttes d'eau. Sous l'action combinée du *mercure* et de la *belladone*, il sortit, par un effort suprême de l'expectoration, quelques fragments de cette fausse membrane, et la malade fut sauvée. — Ces deux médicaments avaient été administrés alternativement dans une mesure de temps convenable.

Guérir le mal et empêcher le développement de ses symptômes, c'était beaucoup obtenir; mais arrêter l'angine épidémique dans son invasion, dans ses prodromes, c'était, pour ceux qui ignorent la puissance des remèdes homœopathiques, une prétention folle, et c'est pourtant le problème dont la solution était le plus désirable; ce problème, nous croyons l'avoir résolu dans l'exposition des faits qui précèdent. — La loi des semblables pouvait seule mettre sur la voie de cette solution; seule, elle pouvait indiquer le *mercure* comme agent de curation spécifique et comme agent préventif.

Comme agent préventif, nous l'avons constaté plus d'une fois. Au Sacré-Cœur et en ville, nous avons vu le mercure faire avorter les prodromes du mal; c'est-à-dire que pas une des personnes auxquelles nous l'avons donné à titre de préservatif, n'a vu se compléter chez elle la série des symptômes de l'angine; tout se bornait à un état bénin. Mais encore une fois, pourquoi le mercure agissait-il comme préventif, comme

prophylactique? Nous le répétons : parce que cette substance, étudiée expérimentalement dans ses effets purs, produit dans les santés normales des souffrances analogues aux affections catarrhales et semblables notamment à celles de l'épidémie régnante. Qu'on compare, en effet, ces deux ordres de phénomènes, ceux de l'agent curateur et ceux de la maladie, on trouvera entre eux, dans cette comparaison, une analogie tellement frappante, que l'indication thérapeutique à remplir ne pouvait laisser un instant l'esprit indécis : il n'y avait que le mercure à donner. Le mercure couvrait les prodromes, ou phénomènes d'invasion; ceux du développement, et ceux de l'état fait comme ceux du mal à son déclin.

Il y a plus : ce remède, employé efficacement dans l'angine déclarée, a pu aussi être opposé aux affections intercurrentes qui venaient en complication de l'épidémie. Ce qui a eu lieu en octobre 1859 est ce qui arrive aujourd'hui 25 février 1860. — Les conditions essentielles étiologiques, dépendantes de l'état atmosphérique, sont à peu près ce qu'elles étaient dans l'automne dernier. Elles ont pu présenter quelques variations, mais en réalité elles n'ont pas changé. Il y a peut-être plus de sécheresse dans l'air, et la température a pu descendre et se maintenir plusieurs jours au-dessous de zéro; car nous avons eu, en effet, des froids assez prononcés. Tout cela a sans doute modifié momentanément les manifestations morbides; mais en somme c'est le même fond étiologique sur lequel est restée en relief l'épidémicité catarrhale. A part donc quelques formes pathologiques qui se détachaient de l'état catarrhal, et pour lesquelles il fallait des remèdes plus appropriés, le mercure restait toujours indiqué et réussissait généralement.

Dans cette circonstance, on n'avait donc plus tant à combattre des angines que des bronchites qui, sous l'impression du froid, passaient facilement à l'état de pneumonie et de pleurésie; les coriza, les extinctions de voix, les enrouements, les

douleurs rhumatismales vagues remplaçaient, mais non complétement, les angines. Au fond du tableau, on voyait la constitution régnante, qui réclamait toujours le mercure, mais toutefois dans une certaine mesure; car aux souffrances spéciales il fallait des remèdes appropriés. C'est ainsi qu'on employait avec avantage, selon les circonstances, la *noix vomique,* la *bryone,* la *belladone* et l'*aconit* surtout. L'indication accidentelle remplie, on revenait au mercure avec un égal succès.

L'affection épidémique catarrhale caractérisée par l'angine ayant commencé dans l'automne de 1859, s'est prolongée jusque dans l'hiver de l'année suivante; on a même vu des cas d'angines au printemps. Sur les derniers temps, l'affection principale perdait progressivement de son importance épidémique, et était remplacée par les maladies intercurrentes, et cela à mesure qu'on s'éloignait davantage du début de l'épidémie. Le mercure devenait de moins en moins utilement applicable.

C'est une observation très-ancienne que l'on trouve souvent signalée dans les annales de la science, et qui ressort de ce qui précède, à savoir : que les affections autres que la maladie régnante, ne restent pas pour cela étrangères à l'influence générale de la constitution épidémique. Or, cette importante et précieuse observation est restée stérile, puisqu'on n'a jamais su ou pu en tirer la moindre conséquence fructueuse dans l'intérêt de la préservation des maladies populaires. La plupart des affections intercurrentes se manifestant à l'occasion du règne d'une épidémie, et en tant qu'elles auraient été considérées comme effet, elles auraient pu être, comme la maladie principale prévenues par l'agent curateur reconnu préventif.

L'étude des constitutions épidémiques était sans portée

tant qu'elle restait incapable à faire connaître les moyens prophylactiques. Et en effet, cette grande question d'hygiène publique devait demeurer insoluble tant que la médecine, livrée à tous les tâtonnements de l'empirisme, n'aurait pas une loi thérapeutique invariable. Privée de cette loi, elle est donc restée jusqu'à ce jour dans une complète impuissance. Qui oserait le nier? — Et effectivement, quelle est l'affection épidémique qu'elle ait conjurée, cette médecine traditionnelle qui vante si haut ses progrès? Quel traitement efficace a-t-elle enseigné, prescrit? Quelle barrière a-t-elle, en aucun temps, opposé à l'invasion de ces fléaux dévastateurs qui détruisent les populations? Quelle est la peste dont elle a borné la propagation et tari le germe? Les instructions qu'en toute occasion elle a formulées, quels effets ont-elles produits? A part quelques préceptes sages d'hygiène, qu'est-il resté du courage, du bon vouloir, de l'abnégation, des veilles de tant de médecins illustres qui se signalaient au milieu de ces fléaux meurtriers?... Rien, absolument rien! — Les cordons sanitaires de plusieurs milliers de soldats, et les lazarets les mieux gardés, pas plus que les moyens de purifier l'air par des feux ou par les détonnations de l'artillerie, par les vapeurs aromatiques ou chlorurées, par les eaux spiritueuses, par les amulettes même, n'ont jamais pu faire obstacle à l'invasion, à la propagation de n'importe quelle épidémie!... Rien d'étonnant à cet égard : on manquait de boussole pour se conduire dans le vague, dans l'incertain d'une science qui n'était pas faite et où les plus habiles, les plus éclairés, faisaient fausse route.

En conséquence de ce qui précède, nous arrivons forcément à cette conclusion générale, qui peut se formuler en ces termes :

En temps épidémique et en subordination de la loi homœopathique, *le remède qui guérit est le remède qui préserve.*

Il ne saurait en être autrement; car, pour que l'homœo-

pathicité d'un remède soit complétement appropriée pour opérer une guérison, il faut qu'elle embrasse tous les temps d'une maladie (son commencement, son milieu et sa fin). Si l'homœopathicité manquait ou même péchait en quelques points, la vertu curative et préservatrice serait impossible. La loi des semblables, dans ce cas, reste inappliquée ou est faussement interprétée : ce qui est la même chose.

Dans certaines maladies épidémiques, il a été déjà fait assez souvent une heureuse application de cette grande loi qui est la gloire de S. Hahnemann; telles sont les suivantes:

Elle a été appliquée dans la *scarlatine,* par l'emploi de la *belladone;* la belladone préserve de la scarlatine, parce qu'elle la guérit (Hahnemann). L'école traditionnelle ne conteste plus ce fait; elle l'admet et en fait l'application, quoiqu'elle en taise l'origine;

Dans la *rougeole,* par la *pulsatille*; la pulsatille préserve de la rougeole parce qu'elle la guérit (Hahnemann);

Dans la *miliaire pourprée,* par l'*aconit;* l'aconit préserve de la miliaire pourprée parce qu'il la guérit (Hahnemann);

Dans la *fièvre jaune,* par le *charbon végétal;* le charbon végétal préserve de la fièvre jaune parce qu'il la guérit (Héring);

Dans le *choléra-morbus spasmodique ou sec,* par le *camphre;* le camphre préserve du choléra spasmodique parce qu'il le guérit;

Dans le *choléra-morbus humide,* par l'*ellébore blanc* (veratrum); l'ellébore blanc préserve du choléra-morbus humide parce qu'il le guérit.

D'après l'expérience récente et les observations personnelles du Dr C. Héring, le *choléra-morbus asiatique* est arrêté dans son développement par l'emploi de la *fleur de soufre,* dont on saupoudre l'intérieur des bas.

Nous devons enregistrer aujourd'hui l'*angine couenneuse*

comme ayant trouvé son remède spécifique et préservatif dans le *mercure*; — mais avec la condition indispensable que ce médicament (le mercure soluble) réponde dans l'avenir, comme dans le cas actuel, à la totalité, à l'universalité des symptômes de l'angine.

Règle générale, et ceci s'adresse à ceux qui ignorent la loi régulatrice de la doctrine médicale homœopathique, il ne peut y avoir de remède spécifique absolu pour agir contre une épidémie, si l'on n'a la connaissance préalable de la maladie, soit dans ses plus petits phénomènes, soit dans les conditions de son développement. Or, cette connaissance ne s'acquiert qu'après les premiers jours de l'invasion épidémique. On a pu l'observer alors, et un observateur vigilant est bientôt fixé. Il sait démêler, par une prompte analyse, les caractères généraux du mal; il cherche et trouve presque aussitôt le remède approprié. Une fois ce remède acquis à la curation, on peut dire qu'il est bon comme préservatif. C'est ainsi que l'on a vu des épidémies s'arrêter presque net, sinon dans leur marche, du moins dans la gravité de leurs effets.

De tels et de si grands résultats, déjà nombreux dans les jeunes annales de l'homœopathie, sont pour nous incontestables, mais non incontestés par d'autres; et, sauf de notables et imposantes exceptions, on n'y croit généralement pas.

Que ne conteste-t-on pas lorsqu'on ne veut pas prendre la peine d'examiner? Il est certainement plus facile de nier. On a bien nié le mouvement.....

Quand Christophe Colomb, de retour de son premier voyage à travers des mers inconnues, annonça qu'il avait découvert un nouveau monde, il s'éleva contre son dire une immense incrédulité..... La chose n'était pas possible!.... Les incrédules les plus déclarés étaient parmi les gens de sa profession, les marins.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR LE MÉMOIRE PRÉCÉDENT DE M. MARCHANT [1]

PAR M. COSTES.

MESSIEURS,

Je respecte le principe qui dirige mes collègues, et nul plus que moi ne trouve sacrée la liberté des opinions; mais il me semble qu'on s'abuse lorsqu'on pense qu'un Corps comme le nôtre n'est pas jusqu'à un certain point solidaire de ce qui se publie sous son patronage. Vainement, dira-t-on: Un travail signé par son auteur n'appartient qu'à lui seul. « L'Académie n'accepte aucune solidarité relative aux opinions émises dans le Recueil de ses Actes. » Toujours est-il qu'une part nous en revient; et de même que les bons travaux qui enrichissent notre Recueil jettent du lustre sur l'Académie

(1) L'Académie, après une vive discussion, vota l'impression du Mémoire de M. Marchant, à 6 voix contre 5, sur 19 membres présents. —M. Marchant avait voté pour.— Je crus devoir, de ce vote, en appeler à l'Académie entière et mieux informée; mais je renonçai à développer la proposition que l'Académie avait consenti à entendre. Après réflexion, je voulus respecter le principe du maintien du vote. Je fus donc contraint de réfuter le travail de mon collègue, et c'est là mon excuse.

entière, de même de mauvais travaux nuiraient à notre considération. Et s'ils étaient publiés avec notre approbation, et comme par ordre, notre responsabilité n'en serait que plus grande.

C'est pour cela, Messieurs, que je me suis opposé à l'insertion dans nos *Actes* du travail de M. Marchant. S'il ne devait être connu que des médecins, je me serais abstenu d'en rien dire : sa lecture les eût fait sourire; mais il est destiné à un public étranger à notre science, et je crois devoir lui en signaler les déceptions.

Je vous demande donc la permission de jeter un coup-d'œil critique sur le Mémoire de notre collègue. Je tâcherai d'être impartial; et si, contre ma volonté, je m'écartais de cette ligne, vous voudrez bien vous rappeler, Messieurs, que je parle pour la médecine traditionnelle, pour la médecine officielle, accusée de fermer les yeux à la lumière et de faire volontairement des victimes.

Il s'agit, dans le Mémoire de notre collègue, d'une *simple note* sur l'*angine pharyngée* qui a sévi dans le département de la Gironde durant l'automne de 1859, traitée par la méthode médicale homœopathique.

Constatons dès l'abord une confusion décevante : dans le titre, on lit simplement *Angine pharyngée;* dans la page d'après, elle est *angine couenneuse,* pour devenir bientôt *angine laryngée, angine croupale,* celle qui tue par suffocation ou asphyxie. — Or, il faut qu'on sache que l'angine pharyngée simple ne tue jamais et ne peut amener d'asphyxie. Le pharynx est cette partie de l'arrière-gorge qui communique de la bouche à l'œsophage, et par où passe le bol alimentaire. Je vous demande pardon de cette explication, inutile sans doute pour beaucoup d'entre vous, mais dont quelques-uns pourtant pourraient avoir besoin.

Pourquoi donc cette confusion entre des maladies si diffé-

rentes, surtout par leur gravité? C'est pour mettre en opposition avec la bénignité des globules d'Hahnemann le traitement allopathique, qui, outre qu'il est inefficace, a le grave inconvénient d'aboutir à la trachéotomie. — Mais faut-il être médecin pour comprendre que ce n'est pas contre une angine pharyngée qu'on a recours à la bronchotomie? Ne sait-on pas que cette opération n'est instituée que pour faire respirer artificiellement le malade chez lequel une fausse membrane interrompt la respiration et peut amener l'asphyxie et la mort? Or, l'homœopathie dispense de cette opération.—Quel immense bienfait! — Dans cette épidémie, des malades succombaient. La mort survenait plus tôt ou plus tard, dit M. Marchant, selon le traitement aventureux que le malade avait à subir. — Vous l'entendez, Messieurs, les malades mouraient selon *le traitement aventureux* qu'ils avaient à subir. La maladie offrait un tableau effrayant, propre à déconcerter les médecins les plus exercés, obligés d'agir sans règle, tels les médecins allopathes, qui ne savaient absolument que faire, ni comment faire; tandis que *pour le médecin qui s'éclaire du flambeau de la loi homœopathique, ces difficultés ne sont pas si ténébreuses.* — Je ne sais si l'auteur n'a pas voulu dire là *de la foi homœopathique,* car on trouve quelques lignes plus bas cette proposition quelque peu fataliste: « *L'esprit n'est plus libre de se laisser aller à des tendances arbitraires, c'est ici la contrainte logique qu'impose à l'intelligence la culture des sciences exactes.* »

Qui le croirait, c'est sur la doctrine des semblables, sur la doctrine de la dynamisation de la matière, des infiniments petits, qu'on se fonde pour faire de la médecine une science exacte, parce qu'elle est *imposée à l'intelligence,* qu'elle est comme une sorte de fatalisme, qu'il n'y a plus de libre arbitre. Mais n'est-ce pas bien plutôt alors une doctrine aveugle, une doctrine sans doctrine, un simple empirisme? car lors-

qu'il s'agit, pour le médecin livré à la foi homœopathique, de la simple appréciation, souvent d'un seul symptôme, et qu'il lui suffit d'ouvrir son livre, son évangile, pour trouver en face de ce symptôme, et sur la même ligne, le nom du remède qui doit le faire disparaître, quoi de plus exact, mais aussi quoi de plus aisé. — Il me souvient, à cet égard, d'avoir vu un homœopathe auprès du lit de chaque malade, tirer gravement son livre de la poche de sa robe d'hôpital, y lire le mot sacramentel, et prescrire, ici une goutte d'aconit, là une goutte de bryone. — Peut-être ce souvenir n'est-il pas tout-à-fait effacé de la mémoire de quelqu'un qui m'écoute (1).

Avant d'aller plus loin, qu'on me permette une simple remarque : L'histoire d'une épidémie que l'on peint comme si meurtrière, et où l'on a eu l'ineffable bonheur de soustraire des victimes à la mort, est une chose trop importante pour que le monde médical n'en soit pas informé. Avec bien moins de motifs, nos confrères font retentir de leurs travaux les assemblées compétentes; car ce sont surtout les médecins qu'il s'agit d'éclairer; du public, on ne peut faire que des clients, non des adeptes. — Pourquoi donc ne pas s'adresser à ceux que l'on veut éclairer pour de semblables communications? Parce que là on ne trouverait que la médecine traditionnelle, qui, depuis longtemps, a renoncé à s'occuper de pareilles utopies. La médecine traditionnelle, que, pour la déprécier sans doute, on appelle médecine officielle.—Qu'est-elle donc cette médecine officielle?—Elle se compose des médecins les plus éclairés dans tous les pays, de ceux sur qui repose le soin de conserver, de propager les vérités acquises; de ceux qui ont mission d'enseigner ce que les siècles nous ont appris et d'accroître nos richesses scientifiques : telles sont l'Académie Impériale de Médecine de Paris, où siégent les plus

(1) Voyez le *Journal de Médecine de Bordeaux*. 1848, p. 54.

grandes lumières médicales; les Facultés et les Écoles de médecine, toutes les Sociétés de médecine de l'empire, et je ne parle que de la France.

Ils sont donc bien aveugles ceux qui refusent la lumière de l'homœopathie! Elle est donc bien difficile et inaccessible cette science, qu'elle fasse reculer les plus grands esprits!... Eh non! on peut être médecin homœopathe dans une heure, lorsqu'on quitte les sentiers de la vraie doctrine: il suffit de savoir chercher un mot dans un Dictionnaire. Je l'ai déjà dit: En face du nom de la maladie se trouve comme complément le mot du remède. Pourquoi donc sont-ils si peu nombreux les homœopathes? N'y a-t-il donc rien de séduisant à faire de la médecine extraordinaire? à être appelé par ceux qu'entraîne l'attrait de la nouveauté, par ceux qui se laissent éblouir par ce qui est prestigieux? à échanger une clientèle languissante ou qui ne vient pas, pour des clients dont la reconnaissance doit être en raison de leur confiance? Tout cela, n'est-ce donc rien? Et pourquoi tous les médecins ne se lancent-ils pas dans cette voie? C'est qu'il y a dans leur conscience quelque chose qui crie plus haut, cette voix de la vérité qui subjugue les nobles âmes!... Mais je ne veux pas me laisser aller à une plus longue expression de mes sentiments sur ce point.... Je reviens au Mémoire.

Dans la deuxième partie, la plus importante sans doute aux yeux de l'auteur, se trouve racontée l'histoire de deux malades, et sur laquelle il fonde le triomphe de sa doctrine. Pour l'apprécier, Messieurs, il me faut la mettre tout entière sous vos yeux; c'est le seul moyen que j'aie de justifier ma critique. La voici donc :

« Une circonstance particulière me jeta, dit M. Marchant, dans un des foyers de l'infection épidémique. En octobre dernier, retenu fortuitement et bien malgré moi à la gare de

Cérons, je fus obligé, à sept heures du soir, de chercher un gîte. Le train avait fui sous mes yeux. Le hasard me conduisit dans une petite auberge bien propre qu'on m'avait désignée, non sans une certaine hésitation. *Les passants* ne voulaient pas me laisser tomber dans une maison occupée par deux malades frappées de l'épidémie, la mère et la fille.»

A ces traits, ne croirait-on pas à l'épidémie la plus épouvantable? — Eh bien! il existe dans le département de la Gironde, comme dans tous ceux de l'Empire, un médecin des épidémies. A peine informé de l'existence d'un de ces fléaux, le premier magistrat du département signale à ce médecin les points où il doit se porter pour remplir sa mission. Ce médecin n'a pas eu à se déplacer, et il n'existe aucune trace d'une épidémie à Cérons. N'importe! sans s'arrêter à la crainte qu'on lui inspire, M. Marchant brave la contagion. « Cette considération, dit-il, n'en pouvait être une pour un médecin. » Il entre dans la maison de la mère et de la fille. Il est admis avec bonté, malgré l'*embarras qu'il vient donner*. — C'était pourtant une auberge. — « Je ne pouvais mieux faire dès lors, ajoute-t-il, que de demander à voir les malades et d'offrir mes services. La mère venait de se mettre au lit *par précaution*. Elle sentait venir les premières atteintes du mal; sa fille, charmante personne de dix-neuf ans, était couchée dans la même chambre, où régnait un nuage suffoquant de vapeurs vinaigrées, que je dissipai en ouvrant largement la fenêtre. Aux prises avec le mal épidémique depuis quelques jours, cette fille était en ce moment en proie à de grandes souffrances, et m'offrait le type à peu près complet de l'angine couenneuse : fièvre accélérée, pouls vif et petit, *peau ardente et humide* tout à la fois; c'était l'heure de la rémission fébrile (huit heures du soir); mal de gorge à ne pouvoir avaler sans douleur atroce; besoin fréquent de se débarrasser de mucosités ou crachats qui l'engouaient; salive

filante, soif nulle, sommeil laborieux et troublé par des cauchemars, engorgement des glandes sublinguales, langue pâteuse et couverte de mucosités épaisses et gluantes, légèrement brunâtres; gencives engorgées et molles, teint un peu ictérique.» — Je demande pardon pour ce tableau médical, que j'ai cru devoir reproduire fidèlement, parce qu'il a la prétention d'être complet. Et pourtant, s'il était tracé pour des médecins, ils seraient en droit de demander où sont les signes d'une angine pharyngée couenneuse. On n'a pas même regardé l'arrière-gorge; on n'a pas constaté de fausse membrane. Et puis, cette fille charmante, — cela fait bien dans une histoire, — a une *fièvre accélérée,* et c'est l'heure de la rémission. Nous avons donc changé tout cela, car, pour nous, dans la rémission, ordinairement la fièvre cesse ou diminue. Quoi qu'il en soit, bénissons le hasard qui nous a valu ce tableau fantastique et cette leçon de thérapeutique médicale.

« Ce fut un bonheur pour moi, continue M. Marchant, d'inspirer dès l'abord de la confiance à cette famille. Je ne demandai, pour la justifier, que le temps que j'avais à passer dans la maison, la nuit.» On ne peut, sans être inspiré et sans croire au miracle, compter sur si peu de temps pour guérir une maladie qui *cause la terreur*. Il est vrai que sur l'une des malades le succès pouvait assez peu coûter; elle sentait venir les premières atteintes du mal. Il pouvait bien s'arrêter. Aussi n'en est-il plus question. La mère n'est là que pour mémoire.

Quant à la fille, on avait à choisir entre plusieurs substances. Le mercure soluble est préféré. Voici pourquoi : — c'est en vertu de cette loi que « *le mercure guérit les maladies qu'il donne.* » — Ceci serait un axiome pour le vulgaire; mais pour les médecins, ils savent tous qu'il est impossible d'émettre une proposition plus contraire à la vérité. Jamais le mercure n'a produit d'angine pharyngée; jamais il n'a causé d'angine couenneuse, ni de diphtérie croupale. Nos

hôpitaux de syphilitiques devraient à ce compte être pleins de malades atteints de ces affections. Il n'en est rien. Que si l'usage du mercure est assez souvent suivi de salivation, jamais, que je sache, on n'en a continué l'usage pour la tarir.

Mais, fidèle à ces principes, l'auteur prescrit cinq globules de mercure soluble de la 200e puissance. — Je vous ai dit, Messieurs, à une autre époque [1], ce qui en était de la dilution, de la dynamisation, et j'ai prouvé, je pense, que dans des globules dynamisés, sans qu'il fût nécessaire de les porter à la 100e puissance, il ne restait rien, il ne pouvait rester rien... que ce que la foi peut y mettre.

Néanmoins, la malade prend ces globules dans un demi-verre d'eau fraîche, *avec les précautions exigées* en pareil traitement, et le lendemain à six heures du matin, avant d'entrer dans le wagon, le médecin apprend de la bouche de la mère que sa fille était beaucoup mieux, qu'elle en était heureuse puisqu'elle pouvait avaler avec assez de facilité. — Et le médecin, qui, au milieu d'une épidémie si terrible, tient en ses mains le moyen d'en guérir les malades et même d'en préserver la population, quitte ces lieux, où sa présence serait un si grand bienfait, après une cure si merveilleuse!

Mais ne peut-on se demander, après ce récit, de quelle affection cette fille a guéri? On n'a pas constaté de fausse membrane; la voix n'était pas altérée; la respiration était normale. Il n'y avait donc que pharyngite simple; elle durait depuis quelques jours, pouvait très-bien diminuer graduellement et guérir sans remèdes. En eût-il été de même s'il y avait eu de fausses membranes dans le larynx, s'il y avait eu menace d'asphyxie, que la trachéotomie seule eût pu arrêter? Bien certainement non. On voit maintenant pourquoi on a confondu dans un même tableau la pharyngite et le croup.

[1] Voyez *Actes de l'Académie*. Année 1852, 3e trim., p. 507.

Il fallait prouver que l'homœopathie guérit par des globules ce que les médecins de l'école officielle ne guérissent que par un traitement complexe, et, dans les cas les plus graves, quelquefois par une opération, et quelquefois enfin ne peuvent pas guérir. Les médecins savent trop et tout le monde sait qu'il est des maladies au-dessus des ressources de l'art, et qu'alors, des moyens qui se sont montrés efficaces dans certains cas, échouent dans d'autres. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'un poète a dit :

> Non est in medico semper relevetur ut æger,
> Interdum *doctâ* plus valet *arte* malum.

Et remarquez que le poète a bien dit *arte doctâ.*

Mais c'est d'une grande habileté de se présenter au public muni de moyens si doux et si bénins pour conjurer des maladies qu'il sait être si souvent fatales.

Il y a, dans la *Simple Note,* une autre scène non moins importante à analyser. — Nous sommes au Sacré-Cœur. Sur 36 pensionnaires, 5 sont tombées malades; 3 jours après, 5 de plus; 3 ou 4 jours plus tard, encore 5, et sur ce nombre la surveillante. En tout, 15 sur 36. — On administre à ces jeunes malades le *mercure :* 6 globules dans un verre d'eau à celles qui étaient manifestement atteintes, et 2 cuillerées par jour à celles qui se trouvaient menacées. Et cela suffisait, dit M. Marchant, d'une part pour *guérir le mal dans ses premiers symptômes,* et d'autre part pour l'arrêter dans son invasion. Cela prouve évidemment, selon l'auteur, que le mercure seul a suffi, dans la majorité des cas, à la guérison de l'angine épidémique. — Est-il possible, Messieurs, de se laisser aller à une illusion pareille! A qui persuadera-t-on que ces faits sont probants pour la thèse qu'on défend? Et que serait-ce si nous pouvions ajouter qu'au Sacré-Cœur la prétendue épidémie a été nulle? Qu'au *Pensionnat,* où aucun

globule n'a été donné, il n'y a pas eu d'angine? Qu'à l'*Orphelinat,* la plus malade est restée à peine deux jours au lit pour un léger mal de gorge?

Ce sont-là pourtant les faits qu'on donne comme positifs. Mais après les faits viennent les réflexions. Ce n'est pas la partie la moins curieuse du Mémoire, celle à laquelle l'auteur attache le moins de prix. « Guérir le mal, c'est beaucoup obtenir, dit M. Marchant; mais arrêter l'épidémie, voilà le problème important, et la loi des semblables peut seule le résoudre. Or, le mercure fait avorter les prodromes du mal. Pas une des personnes à qui nous l'avons donné, ajoute-t-il, n'a vu se développer la maladie; et cela, parce que *le mercure* COUVRAIT *les phénomènes d'invasion, ceux de développement, ceux de l'état, et ceux du déclin du mal.* »

Qui comprendra cette langue particulière? Qui sait ce que veulent dire ces mots : *Couvrait les phénomènes d'invasion, ceux de développement, ceux de l'état, et ceux du déclin du mal?* Quant à moi, je ne le comprends pas; mais peut-être est-ce là une vertu de ce langage, d'être inintelligible.

Discutons toutefois, puisqu'il le faut, et disons une fois de plus aux homœopathes, à propos d'épidémie, que la vertu préservative de leurs remèdes repose sur la plus complète illusion; que si, lorsque arrive une épidémie, tout le monde devait en être atteint, et qu'il n'y eût de préservés que ceux qui auraient pris des globules, ils seraient fondés dans leurs prétentions; mais même, dans une de ces calamités les plus générales, la portion de la population atteinte est heureusement très-minime. Or, qu'ont à faire les autres pour en être affranchis? Rien. Eh bien! c'est là ce que font les doses infinitésimales. Et, par exemple, supposons que dans les épidémies de choléra, en 1832, 1849 et 1854, dans chacune desquelles 500 personnes environ furent affectées à Bordeaux; supposons, dis-je, qu'on eût donné des globules homœopa-

thiques aux 149,500 autres personnes qui n'ont pas été, qui ne devaient pas être atteintes : qui, nous le demandons, qui, excepté les croyants, eût osé dire que l'immunité devait être attribuée aux globules? — Et en particulier dans l'épidémie dont on parle, — si tant est qu'il y eut épidémie, car nous avons vu ce qu'il faut en penser, — le nombre des malades a été on ne peut plus restreint, et par conséquent l'immense majorité en a été à l'abri.

Si la loi homœopathique était vraie, à chaque instant, presque toujours, la population entière devrait user de prophylactiques; car les homœopathes confondent avec les épidémies les simples constitutions médicales, et avec celles-ci la plupart des affections intercurrentes, que leur moyen prophylactique combat aussi avec succès. Il est impossible, je crois, de s'abuser plus étrangement sur une question médicale. Qui jamais a pu penser que, dans une épidémie ou une constitution médicale quelconque, toute la population dût être envahie? Et alors, sur qui devront être employés les moyens prophylactiques? Mais dire aux esprits crédules qu'on possède de pareils moyens, cela peut avoir d'heureux résultats... pour les conseillers.

Nous avons fait apprécier jusqu'ici, avec impartialité croyons-nous, à notre point de vue sans doute, le travail de notre collègue, et nous l'avons assez souvent laissé parler lui-même pour qu'on puisse juger jusqu'à quel point sont fondées les conclusions qu'il en va tirer.

Voici la principale; je ne suis pas très-sûr de la bien comprendre, mais je la donne textuelle :

« En conséquence de ce qui précède, dit M. Marchant, nous sommes arrivé à cette conclusion générale qui peut se formuler en ces termes :

» En temps épidémique et en subordination de la loi homœopathique, *le remède qui guérit est le remède qui pré-*

serve. Il ne saurait en être autrement. Pour que l'*homœopathicité* d'un remède soit complétement appropriée pour opérer une guérison, il faut qu'elle *embrasse* tous les temps d'une maladie. Si l'homœopathicité, pardon du néologisme, manquait ou même péchait en quelque point, la vertu curative et préservatrice serait impossible; la loi des semblables dans ce cas reste inappliquée ou est faussement interprétée, ce qui est la même chose. »

L'homœopathicité, c'est sans doute la loi homœopathique en vertu de laquelle un remède *couvre,* comme on le dit plus haut, *embrasse,* comme on dit maintenant, tous les temps d'une maladie.—Ne suis-je donc pas obligé de répéter ici qu'une vertu de ce langage, c'est sans doute d'être incompréhensible?

Quoi qu'il en soit, cette loi a été assez souvent appliquée, dit M. Marchant, pour autoriser les conclusions suivantes: — Je demande pardon par avance de la série de propositions aventurées que je suis obligé d'énoncer.

« Elle a été appliquée, cette loi, dans la *scarlatine,* par l'emploi de la belladone; *la belladone préserve de la scarlatine parce qu'elle la guérit;*

» Dans la *rougeole,* par la pulsatille; *la pulsatille préserve de la rougeole parce qu'elle la guérit;*

» Dans la *miliaire pourprée,* par l'aconit; *l'aconit préserve de la miliaire pourprée parce qu'il la guérit;*

» Dans la *fièvre jaune,* par le charbon végétal; *le charbon végétal préserve de la fièvre jaune parce qu'il la guérit;*

» Dans le *choléra-morbus spasmodique* ou *sec,* par le camphre; *le camphre préserve du choléra-morbus spasmodique parce qu'il le guérit;*

» Dans le *choléra-morbus humide,* par l'ellébore blanc; *l'ellébore blanc préserve du choléra-morbus humide parce qu'il le guérit.* »

On est un peu moins explicite pour le choléra-morbus asiatique. Celui-ci est *arrêté seulement* dans son développement par l'emploi de la fleur de soufre, dont on saupoudre.... *l'intérieur des bas*... — *Risum teneatis*... Il paraît que la fleur de soufre ne *couvre* pas ou *n'embrasse* pas *tout* ce que vous savez.

On ajoute : « Nous devons enregistrer aujourd'hui l'*angine couenneuse* comme ayant trouvé son remède spécifique et préservatif dans *le mercure*. »

Ces litanies, Messieurs, auraient pu être indéfiniment continuées avec tout autant de fondement, en accolant le nom d'un remède quelconque à chacune des maladies du cadre nosologique, et après l'articulation de chaque sentence, de chaque verset, on eût pu répéter en chœur : *Telle substance préserve de telle maladie, parce qu'elle la guérit.*

Je ne sais de quelle expression me servir, Messieurs, pour rendre le sentiment qu'a fait naître en moi cette série de propositions si singulières. Pour les entendre sans dédain, il faut être étranger à la première notion médicale, et pour les adopter, il faut rompre avec la logique.

D'abord, le remède, quel qu'il soit, belladone, aconit, pulsatille, charbon végétal, camphre, ellébore blanc, fleur de soufre, mercure, n'existe plus dans les globules dynamisés, car quelques-uns ne le sont qu'à la 20ᵉ ou 30ᵉ dilution. D'ailleurs, à quelque dose que fussent administrées ces substances, il est absolument faux qu'elles aient la propriété qu'on leur attribue. Pas un fait ne vient déposer en faveur de ces allégations, rien n'a établi qu'elles pussent guérir les maladies qu'on leur assigne. N'en restera-t-on pas convaincu, si ces assertions ne sont pas mieux appuyées pour ces maladies que ne l'est l'action du mercure pour l'angine couenneuse?

Où sont les faits pour appuyer cette dernière prétention? Sont-ce les deux observations de Cérons ou les histoires du Sacré-Cœur qui entraîneraient la conviction? Nous laissons

à tout esprit sérieux à qui l'art de raisonner n'est pas étranger, à résoudre la question, et pour l'y aider, voici d'autres faits authentiques : De ma fenêtre, je voyais dans la cour de l'hôtel, deux jeunes enfants, d'une santé florissante et jouant avec gaîté; après une semaine d'intervalle, un jour je ne les vis plus. Ils avaient été frappés de la maladie qui a fait à Bordeaux quelques rares victimes : ils avaient été pris d'angine couenneuse laryngée; des globules leur furent administrés : ils n'ont plus reparu dans ma cour, les parents les pleurent. — Et ce n'est pas pour en rendre responsable la doctrine d'Hanhemann que je cite ces faits, mais pour prouver son impuissance et combien elle est mal fondée dans ses prétentions. Qu'on vienne donc nous dire : Le mercure préserve de l'angine couenneuse, parce qu'il la guérit.

Que nous serions heureux si cette kirielle d'allégations avait quelque fondement! Mais nous en appelons à l'observation universelle. La médecine est une science d'observation, qui vit de faits, mais ils doivent être sérieusement contrôlés, *perpendendæ observationes*, surtout lorsque ces faits tendent à appuyer quelque circonstance insolite. Et en est-il de plus considérable que la guérison d'une maladie, trop souvent funeste, par l'emploi de moyens nouveaux? Les faits doivent être nombreux, notés par des observateurs divers, non prévenus, et constatés par des témoins désintéressés, ne fût-ce que pour éviter toute illusion. Or, trouve-t-on aucun de ces caractères dans ce qu'on nous présente?

Et puis, remarquons cette manière de raisonner : Telle substance préserve de telle maladie parce qu'elle la guérit! A-t-on prouvé qu'elle la guérissait? Pas le moins du monde. Et alors... Eh bien! nous dirons, nous, le charbon végétal ne guérit pas la fièvre jaune; la fleur de soufre ne guérit pas le choléra morbus asiatique; ainsi de suite de chacune des autres substances; et ces assertions ne résultent pas de notre

observation personnelle, mais de celle des observateurs de tous les pays.

Maintenant, si je voulais, Messieurs, vous prouver jusqu'à quel point d'aberration la doctrine d'Hanhemann pousse ses adeptes, jusqu'où peut atteindre l'absurde dans cette voie, je vous dirais que les substances que je viens d'énumérer, en outre de l'action que vous venez de voir qu'on leur attribue, possèdent d'autres qualités qui devraient faire frémir ceux qui les emploient. — Savez-vous ce que peuvent produire chez l'homme, d'après les homœopathes, quelques globules de *charbon végétal?*... une tendance à la folie suicide maniaque lypémaniaque... *de pulsatille?* des phénomènes de folie suicide automatique... *de silice?* une tendance au suicide par submersion, *de mercurius-vivus*, tout bonnement de mercure?... des accès de monomanie suicide anxieuse. Et tout cela, c'est Hanhemann qui l'a dit (1). Tout cela je l'emprunte à un organe qu'on ne peut récuser, qui se publie à Paris, l'*Avenir médical*, journal homœopathique, et à un Mémoire de M. Hermel. *(Recherches sur le traitement de l'aliénation mentale)* (1).

Heureusement que ces funestes propriétés ne sont pas mieux constatées que leurs actions favorables, et les aliénistes n'ont rien à en attendre si la population saine n'a rien à en craindre.

Je ne sais vraiment comment m'excuser d'avoir traité presque sérieusement un pareil sujet. On ne peut que devant des gens du monde avoir besoin de prendre parti pour la médecine traditionnelle contre de pareilles billevesées, aberrations, illusions.

Mais la médecine traditionnelle, la médecine officielle, dit M. Marchant, ne veut pas prendre la peine d'examiner. Il est

(1) Traitement homœopathique du suicide. — *Union médicale*, t. XII, n° 8, p. 333. — Juillet 1858.

(2) Note sur les médicaments qui sont indiqués par le symptôme suicide, d'après la loi de similitude *(Art médical*, Juin 1858*)*.

plus facile de nier. On a bien nié le mouvement... Nouveau Christophe Collomb, Hanhemann découvre un monde, et les incrédules les plus déclarés sont parmi les gens de sa profession, les médecins.

En présence d'une telle accusation, en face de maladies si souvent mortelles et qu'il serait si facile de guérir, nous sommes des entêtés ignorants, fermant les yeux à la lumière, et si nous laissons périr des malades qu'on nous enseigne à sauver, que sommes-nous?

On a osé l'écrire. — Neumann, dans son ouvrage sur l'homœopathie, a dit : « Grâce à cette merveilleuse méthode d'Hahnemann, la pratique médicale devient un procédé mathématique nettement déterminé, de telle sorte que la terminaison fatale arrivée par un faux traitement pourrait appeler la vindicte de la loi, aussi bien que tout homicide. » — Aussi a-t-on répondu spirituellement à cet intolérant énergumène : « Si jamais les homœopathes s'avisent de réviser le code pénal, tout médecin qui ne saura pas dégager l'inconnue de cette donnée, c'est-à-dire trouver la guérison, sera passible des cours d'assises et puni comme assassin. » (Manec, lettres sur l'homœopathie.)

On le voit maintenant, indépendamment du culte de la science, du culte de la vérité, nous avions à défendre la médecine officielle, la médecine traditionnelle, de la plus grave des accusations. Puissions-nous l'avoir fait avec assez de modération pour ne blesser personne, et assez de succès pour éclairer ceux qui nous ont fait l'honneur de nous écouter.

LES DEUX

ÉCOLES ARCHÉOLOGIQUES

(à propos d'un volume de l'*Archéologie Pyrénéenne* de M. Alexandre du Mège);

PAR M. CHARLES DES MOULINS.

L'étude des divers genres de monuments du temps passé a donné naissance à deux écoles fort distinctes, l'*ancienne* et la *nouvelle*.

L'*ancienne,* à la mine grave et solennelle, presque rechignée, bannissait tout ornement, tout charme littéraire de l'exposé de ses recherches et de ses découvertes. Enfants posthumes du siècle des commentateurs, les antiquaires avaient retenu ses procédés de sécheresse et d'austérité; leur érudition s'étalait au naturel, et on lui trouvait assez d'attraits pour ne vouloir pas les dissimuler sous le voile des Lettres, qui pourtant, de l'aveu de tous, ont mérité le nom de *belles*. Aussi, un sourire d'antiquaire eût coûté des recherches inouïes et des prix fabuleux; le genre à la mode était précisément *le seul qui ne soit pas bon,* au dire du poëte.....; c'était là le triomphe du dicton absurde des modernes : *l'art pour l'art,* mais pris au rebours.

La passion de la beauté pompeuse et compassée, qui prit un si grand développement sous Louis XIII et Louis XIV, fut

comme la nourrice de la science des antiquités qui était née vers ce temps-là, et cette science se crut obligée de mettre en toilette, selon le goût du jour, les vénérables débris qu'elle exhumait, et de les rappeler ainsi à la lumière sous les couleurs les plus fausses. On sentait le besoin d'aider à leur étude en exhibant leurs images; mais on se serait bien gardé de les produire fidèles. Pour faire connaître un monument, on évitait soigneusement de le copier; on l'*idéalisait* suivant les errements de la mode, c'est-à-dire qu'avant tout on lui chaussait un cothurne. S'agissait-il de reproduire une inscription, même monétaire? au lieu de la dessiner, on choisissait les caractères les plus élégants dans les cases de l'imprimerie voisine. Fallait-il retracer des motifs d'ornementation, des feuillages? on substituait le tour grec aux produits de la décadence romaine ou aux naïfs essais de la renaissance du XIe siècle, comme on prêtait les traits d'Apollon et de Cléopâtre avec les draperies de Minerve et d'Agamemnon, aux statuettes façonnées par un art hiératique ou impuissant. En un mot, toute image était un mensonge, hormis celles des chefs-d'œuvre les plus purs de l'antiquité, et on se consolait bien vite de cette brèche faite à la vérité, parce que la dignité de la science était sauve..... telle qu'on l'entendait alors.

« Enfin, Malherbe vint..... » ou pour mieux dire, il vint un Malherbe pour chacune des branches des connaissances humaines tenues depuis si longtemps à l'écart des lettres. Je ne sais si je me fais ce qu'on pourrait appeler une illusion *de clocher;* mais il me semble que ce fut Linné qui eut la gloire d'être alors le Malherbe des sciences d'observation, au point de vue dont je m'occupe. Si je lui attribue cet honneur, ce n'est pas que j'oublie la gloire contemporaine et pour nous *compatriote* de Buffon. Mais Buffon étudiait et décrivait la nature d'une manière moins rigoureuse, moins

méthodique, moins féconde que Linné. Sans l'incomparable majesté de son style, que resterait-il de ses travaux dans l'édifice scientifique actuel? Buffon fut *le savant de la littérature;* mais Linné fut *le littérateur de la science.* Rousseau n'était pas assez spécialement adonné à la science, et il resta trop cramponné aux errements anciens; Bernardin de Saint-Pierre fut un observateur délicat et un coloriste inimitable, mais nullement un naturaliste méthodique.

En somme, il me semble que je ne suis que juste en faisant naître de Linné les colosses de la science moderne, parée de l'éclat et de la grâce que lui prêtent les lettres. De Linné donc procèdent Cuvier, Humboldt, Arago, Élie de Beaumont, et des élèves nombreux les suivent maintenant dans la carrière qu'ils ont si glorieusement parcourue.

L'origine de l'école moderne, pour l'étude des antiquités, fut beaucoup plus modeste, comme il convenait à un simple rameau du vaste embranchement des sciences historiques. Mais quel fut son Malherbe? — Il en coûte à mon patriotisme d'avouer qu'il ne fut pas plus français que Linné; mais je me hâte d'ajouter qu'après avoir fait jaillir l'étincelle qui alluma l'incendie où fut consumée la vieille école, il ne posa point, comme Linné, les fondements de la nouvelle: cet honneur était réservé à la France.

Walter Scott, — c'est de lui que je parle, — Walter Scott désespéra d'arracher les antiquaires à l'amour aride de l'antique, en attaquant de front les travers de leur passion austère et chagrine. Se bornant à l'emploi d'armes fines et courtoises, il appela adroitement le sourire sur des lèvres élégantes et d'où tombent les paroles qui donnent le ton dans une société éclairée. De ce moment, personne ne voulut plus être un Monkbarns.

Le rôle de Walter Scott était fini; mais il avait lancé le trait enflammé qui tomba au milieu de ces jeunes imagina-

tions françaises auxquelles le génie de Châteaubriand venait de montrer que toutes les œuvres de Dieu sont riches de poésie, et que la vraie poésie, le lyrisme de la parole, les *Lettres* en un mot, ont droit de présence et de partage dans tous les enfantements de la pensée de l'homme créé à l'image de Dieu.

Moins léger de bagage archéologique proprement dit que son illustre devancier, Victor Hugo mit la prestigieuse puissance de son style au service de la science que les premières publications de M. de Caumont venaient de constituer régulièrement en en promulguant le code. A son tour, ce grand maître sut profiter avec un admirable à-propos, dans l'intérêt de la science dont l'antiquité lui devait le progrès réformateur et qu'il avait créée de toutes pièces pour le moyen âge, — il sut profiter, dis-je, des tendances nouvelles qui se développent si vite dans des intelligences jeunes et ardentes au travail. Pour ces tendances si bien harmonisées avec notre caractère national, se montrer, ce fut s'assurer la victoire. On reconnut dès l'abord qu'il n'est pas nécessaire d'avoir l'air désolé pour parler sérieusement d'une science véritablement sérieuse, mais dont l'étude procure de si douces jouissances à ceux même qui y essaient leurs premiers pas. M. de Caumont appela autour de lui ces alertes néophytes, et les mit en présence de talents déjà éprouvés. Le gant des problèmes fut jeté dans la lice, et au milieu des nuances doctrinales si diverses des joûteurs de ce beau tournoi, on vit de part et d'autre, dans les rangs des monumentalistes minutieusement exacts, comme dans ceux des historiens, des artistes et des infatigables érudits, surgir des orateurs puissants, des écrivains qui vivront par le style comme par la science, des improvisateurs étincelants d'esprit, de verve et de grâce.

La nouvelle école était fondée, et les grands noms qui l'illustrent aujourd'hui, Augustin Thierry, Didron, Montalembert,

Félix de Verneilh, Ozanam, Vitet, César Daly, Mérimée, Viollet-Leduc, tous hommes de science, de lettres et de style, laisseront après eux une postérité digne de leur succéder, mais qui n'effacera pas leur mémoire.

Le désir de faire passer sous vos yeux cette courte esquisse historique m'a été suggéré, Messieurs, par la lecture d'un volume qui a paru récemment et qui fait partie d'un grand ouvrage en cours de publication, l'*Archéologie pyrénéenne* de notre savant correspondant toulousain M. Alexandre du Mège. Il y a quelque chose d'insolite peut-être à introduire devant vous, à propos d'un volume isolé et qui n'appartient point à votre bibliothèque, le récit des affaires d'intérieur d'une science qui m'est chère; mais elle est si peu aimée à Bordeaux, cette pauvre archéologie, si peu aimée parce qu'elle y est peu connue ou estimée au-dessous de sa valeur, que je n'ai pu résister au désir de proclamer hautement qu'elle veut et qu'elle sait être aimable, sans cesser d'être utile et sérieuse. Notre collègue à jamais regrettable, Jouannet, avait fait mieux que de le dire, il l'avait montré. Mais, hélas! les absents ont toujours tort, et le souvenir des écrits si parfaitement littéraires d'un des premiers et des plus zélés adeptes de l'école nouvelle, semble s'être effacé bien promptement de la mémoire de nos concitoyens. Qu'il soit conservé du moins dans celle de l'Académie, c'est mon but et mon seul désir!

Pardonnez-moi donc, Messieurs, cette sorte d'intrusion, au milieu de vos travaux, d'un livre dont vous n'aviez pas à prendre souci. Nul autre ne m'aurait offert mieux que lui l'occasion de vous citer, en très-peu de mots, des exemples pratiques de la manière de travailler des deux écoles archéologiques. Je n'abuserai point d'ailleurs de votre patience, et ne pouvant vous offrir un aperçu complet d'un grand ouvrage dont le premier volume a seul été publié jusqu'ici, je ne vous parlerai même que d'une des trois parties de ce volume; elle contient

des documents curieux et neufs, dont vous ne serez pas fâchés, je pense, de recevoir la communication.

Pardonnez aussi, Messieurs, si je reviens en arrière pour achever, par un mince détail, l'histoire de l'école nouvelle. Un changement dans les mots a promptement suivi celui qui s'était opéré dans la manière d'envisager les choses. Le nom d'*antiquaire* était devenu triste à faire peur : on l'a laissé aux fidèles de la vieille école, et les travailleurs de la nouvelle s'appellent *archéologues*.

A laquelle des deux, me direz-vous, appartient l'ouvrage dont la publication a fourni le sujet de cette lecture? — J'y viens enfin, Messieurs, et je réponds tout franchement : A L'ANCIENNE. Je le fais avec d'autant plus de liberté, qu'il n'y a pas, dans tout ce que j'ai dit et dans tout ce qui me reste à dire, la moindre chose qui puisse porter atteinte à l'estime respectueuse que nous devons tous ressentir pour la vaste et profonde science d'un homme qui, comme M. Alexandre du Mège, offre au monde savant le fruit d'une vie entière d'utiles et pénibles travaux. L'ancienne école étudiait, certes, la science aussi profondément, aussi savamment que la nouvelle peut ambitionner d'atteindre jamais à le faire, et l'un de ses athlètes les plus persévérants, l'un des hommes de notre temps qui ont publié le plus de travaux d'une incontestable valeur, c'est M. du Mège, l'auteur des *Institutions toulousaines,* le fondateur, le conservateur infatigable, l'éminent descripteur du Musée de Toulouse. La deuxième partie du premier volume de son *Archéologie pyrénéenne* est en ce moment l'objet de mon examen. Ce premier volume est consacré tout entier à des *Prolégomènes,* d'abord historiques, et maintenant monumentaux. J'imagine que le corps de l'ouvrage traitera des monuments qui sont encore en place et qui seraient comme les *vivants* de son histoire, tandis que les monuments totalement détruits ou abrités maintenant dans

les collections, en seraient comme les *morts,* et se trouveraient relégués dans les Prolégomènes; je ne vois pas du moins d'autre manière d'expliquer cette division assez bizarre de l'ensemble du sujet, puisque l'auteur aura accompli sa tâche, dit-il, quand il aura atteint les premières années du treizième siècle, et pourtant, dans l'atlas de ses Prolégomènes, il nous donne des calques de miniatures du XVIe.

Le tiers de volume dont j'ai l'honneur de vous entretenir est consacré aux doctrines et aux monuments mythologiques des anciens habitants de la vaste région connue sous le nom de *Départements pyrénéens;* — région bien vaste en effet, car le champ d'études embrassé par M. du Mège s'étend des Pyrénées à la Garonne, et de Narbonne à la Pointe-de-Grave.

La préface et le premier chapitre contiennent des recherches sur la religion des peuples celtiques, sur le druidisme en particulier, puis sur la mythologie gauloise, qui se mêla à celle que les Romains nous apportèrent et qui a laissé de si nombreux témoignages épigraphiques dans les contrées pyrénéennes. La vaste érudition de M. du Mège ne se contente pas de puiser dans les écrits des anciens et dans les monuments encore existants, la substance de cette double introduction : elle interroge les traditions locales, les usages, les superstitions, les contes populaires et les ouvrages récents.

Mais, Messieurs, de l'attribution que je viens de faire du livre à l'ancienne école, il ne faudrait pas conclure que l'auteur est resté en arrière de son siècle, au point de méconnaître le mérite et les avantages réels de la nouvelle manière de travailler. Son cœur chaud, son esprit vif, son imagination méridionale, ne pouvaient être impunément tentés par la jeune archéologie, cette charmeresse dont le sourire a fait tomber les armes des mains de ses rigides adversaires, et les a contraints de s'enrôler eux-mêmes sous son drapeau. M. du Mège a senti l'à-propos et le besoin d'entrer dans la nouvelle

voie et de montrer qu'il y pouvait marcher. C'est dans ce sentiment, et probablement à une époque assez récente, qu'ont été écrites les deux parties, la première surtout, de ce que j'ai appelé l'*Introduction* de son second tiers de volume. La préface, en effet, est une synthèse animée et colorée des matériaux exposés en détail dans le corps du volume, et l'on reconnaît le *mainteneur des jeux floraux* dans l'écrivain dont la plume a tracé cette synthèse, qui occupe quarante-deux pages.

La description des monuments en pierres brutes (dolmens, peulvans, etc.), regardés en général comme appartenant au culte druidique, remplit soixante-quatre pages qui forment le deuxième chapitre. M. du Mège ne se rend pas à l'opinion commune, qui voyait jadis, dans les dolmens, des autels et des témoignages de sacrifices sanglants. Il y voit exclusivement des tombeaux, et c'est là la manière de voir professée depuis assez longtemps par M. de Caumont et universellement admise aujourd'hui. J'ignore s'il serait facile à M. du Mège de prouver qu'il a été le premier à la proposer; mais ceci le regarde et nous importe peu.

Les dieux de la Celtique et de l'Aquitaine (Mythologie pyrénaïque), tel est le titre du troisième et dernier chapitre, qui renferme 102 pages et qui forme la partie monumentale et véritablement neuve du volume; c'est là, à proprement parler, le corps de cette partie de l'ouvrage.

Les habitants du sud-ouest de la Gaule avaient un grand nombre de dieux *topiques*, génies protecteurs, montagnes, fontaines, forêts ou lacs métamorphosés en divinités locales, et dont le culte s'étendait plus ou moins loin des lieux qui en étaient comme les sanctuaires primitifs. Cette mythologie très-peu connue a pourtant laissé sur le sol pyrénéen et sous-pyrénéen une multitude de monuments, tous épigraphiques, dont la majeure partie est due aux actives recher-

ches de M. du Mège, et dont la connaissance s'est, jusqu'ici, peu propagée hors de l'enceinte du Musée de Toulouse, où il les a presque tous rassemblés. C'est leur description que l'auteur publie dans ce chapitre; et leur nombre, ainsi que les noms des divinités qu'ils font connaître, doivent, ce me semble, Messieurs, exciter votre intérêt et piquer votre curiosité.

Abellion, déjà connu depuis lontemps (peut-être Bélénus, Apollon, le dieu soleil), fournit à cette liste un contingent fort respectable, neuf inscriptions, dont une est accompagnée d'un buste en bas-relief, qu'on peut supposer être le sien; on serait peut-être plus embarrassé de le prouver, car il n'a pas d'attributs.

Leherennus, beaucoup plus grand seigneur, apparemment, dans l'Olympe gaulois, et probablement *identifiable* avec Mars, d'après quelques-unes des inscriptions et d'après les érudites recherches de M. du Mège, a seize monuments différents. Son culte s'étendait au loin dans les Gaules, car le Musée de Strasbourg renferme un autel orné de son nom et de sa représentation en costume de guerre plus grec que romain.

Lahe (celle-ci était une déesse, LAHE DEA, tandis que tous les autres monuments appartiennent à des divinités masculines, ABELLIONI DEO, et ainsi de suite), Lahe a quatre inscriptions.

Erge en a douze, et *Baicorix* en a quatre.

Artehe, et *Ilixon*, qui est le dieu des thermes de Luchon, en ont chacun trois.

Astoilunnus, qui est peut-être le même qu'Hercule,—*Alardossus*, — *Boccus*, — *Iscitt*, en ont chacun deux. Il en est de même d'*Aghon* et d'*Aceion*; mais il se pourrait qu'une lecture fautive eût distingué à tort le premier du second, qui, dans ce cas en aurait quatre.

Tous les autres, au nombre de *quatorze*, un peu moins

puissants, un peu moins célèbres, ou peut-être un peu moins immortels que les premiers, n'ont chacun qu'une seule inscription. Voici leurs noms :

Aereda (*d'Aer-Red,* serpent coureur), — *Aherbelste,* — *Arandus,* — *Armaston*, dont la divinité demeure un peu en question ; — *Arpeninus,* — *Averanus,* — *Bœsert,* — *Basceiandossus,* — *Dunsion,* — *Edelatus,* — *Eteioi,* — *Exprecennion,* — *Idriattis,* — *Ilumber* enfin.

Total, vingt-six dieux, une déesse, et soixante-dix-sept inscriptions ; cela forme un assez joli bilan olympien, surtout quand on se rappelle que *Teutatès* n'y figure pas, ni *Taranis,* ni la célèbre *Nehalennia,* ni beaucoup d'autres non moins regrettables sans doute, car M. du Mège nous dit « qu'il n'a » point encore épuisé la nomenclature de nos divinités gau- » loises et hispaniques. »

Maintenant, Messieurs, sur quelle sorte de monuments lit-on ces soixante-dix-sept inscriptions ?

Presque toutes, si ce n'est absolument toutes, sont gravées sur des autels votifs. Une grande uniformité est le caractère dominant de ces monuments épigraphiques, dont voici, en français, ce qu'on pourrait appeler *la moyenne :*

AU DIEU *** (trois étoiles)
UN TEL
FILS D'UN TEL
A VOLONTAIREMENT ACQUITTÉ LE VŒU QU'IL AVAIT FAIT.

On sait que la formule commune exprimée par ce dernier membre de phrase *(Votum Solvit Lubens Meritò),* est représentée sur les monuments par les quatre sigles V. S. L. M., et c'est ici que vient se placer l'application à notre vénérable correspondant toulousain, d'un des reproches que la nouvelle école archéologique adresse à son aînée.

J'avoue qu'un autre de ces reproches est, au fond, beaucoup plus grave : c'est celui d'adultérer, pour les embellir et leur prêter l'élégance de formes des ouvrages antiques, la ressemblance *réelle* des monuments plus grossiers. M. du Mège n'est pas à l'abri de ce reproche, et je me bornerai à citer pour exemple, dans le grand et luxueux *Atlas* qu'il joint à son ouvrage, le buste de l'héroïne traditionnelle et populaire de Carcassonne, *la dame Carcas*. Dans les planches de l'*Archéologie pyrénéenne*, c'est une fort jolie Minerve, altière et dodue; mais deux archéologues qui l'ont vue, étudiée et probablement dessinée sur l'original, — deux éminents dessinateurs, dont l'un est notre collègue (M. Léo Drouyn), m'ont affirmé que la copie ne ressemble aucunement au modèle.

J'ai dit que ce reproche est grave, et cela est évident, puisque l'archéologue qui n'a sous les yeux qu'une représentation infidèle, ne peut pas juger sainement un monument : il manque ainsi le but principal, le but *unique* de l'archéologie. C'est là, dans l'ancienne école, un vice qui ne tend à rien moins qu'à saper la science par la base, en la rendant inutile à l'histoire de la civilisation et des arts (1).

(1) Quand on accuse, soit un homme, soit une école, de *falsifier* les pièces d'un procès, il est bon de *prouver* qu'on ne l'en accuse pas sans raison. Ici, la meilleure des preuves à donner, c'est assurément *un exemple;* en voici un que j'emprunte à une publication officielle, d'une autorité et d'une authenticité irrécusables :

Dans son brillant et savant *Rapport sur la crosse abbatiale trouvée à Thiron,* etc. (1856), in *Bulletin du Comité de la Langue, de l'Histoire et des Arts de la France,* t. IV, pp. 401-912 (1857, volume publié en 1860), M. le comte Auguste de Bastard s'exprime ainsi, pp. 489-491 (je ne transcris que les lignes qui se rapportent directement à mon sujet) :

« Messieurs... nous ont fait obtenir un calque colorié de la minia-
» ture d'Autun (un *Sacramentaire* de la fin du IXe siècle), déjà pu-
» bliée en 1717 dans le *Voyage littéraire de deux Religieux bénédictins*
» *de la Congrégation de Saint-Maur* (t. I, p. 154)... Elle nous montre
» l'abbé Raganaldus bénissant, avant la communion, ses moines et

L'autre reproche, moins sérieux sans doute, mérite aussi d'occuper une place, une assez grande place même, dans nos griefs; il se rapporte au mode de rédaction. Autrefois, les livres, moins nombreux, avaient aussi moins de lecteurs. Ceux-ci se montraient pleinement satisfaits quand l'auteur,

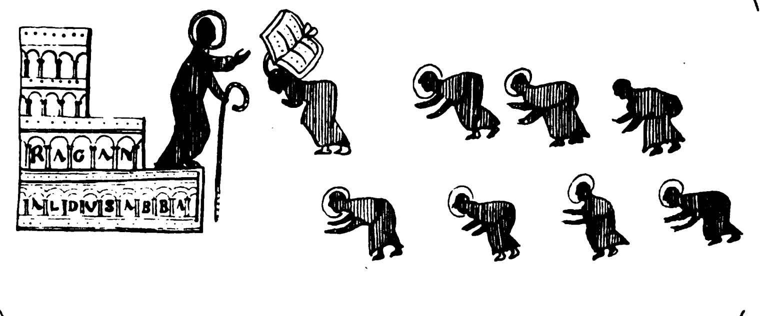
» peut-être les frères lais de l'abbaye. » (Voir la planche, reproduction complète du *fac-simile* de la miniature du IXe siècle, gravé sur bois à la p. 489 de M. de Bastard.) « La planche des Bénédictins ne » ne nous inspirait aucune confiance : les cheveux, le costume, l'in- » clinaison du corps, la jonction des doigts, et ces mains portées à la » figure pour exprimer la prière, ne pouvaient appartenir au IXe siè- » cle. On en fournit la preuve en donnant *fac-simile* un fragment de » leur gravure. » (Voir la planche, reproduction du fragment gravé sur bois à la p. 490 de M. de Bastard.) « Des motifs d'économie nous » ont empêché de la reproduire tout entière. Du reste, les quatorze » personnages se ressemblent. Devant un pareil dessin, destiné à faire » connaître les costumes et les usages du IXe siècle, nous nous abs- » tiendrons de toute réflexion; mais, nous le demandons avec sin- » cérité, quel avantage la science a-t-elle à recueillir, lorsqu'on agite » des questions d'antiquités nationales sur de pareils témoignages? » Quelle que soit l'utilité incontestable des gravures, mieux vaut une » description tronquée qu'une représentation mensongère. La troi- » sième ligne de nos figures, où l'on croit voir la traduction du mot » *populum* (??), incomplète chez les auteurs du *Voyage littéraire,* qui » n'ont donné que quatre personnages, a été choisie par nous avec » intention, le R. P. Martin ayant négligé de la reproduire. »

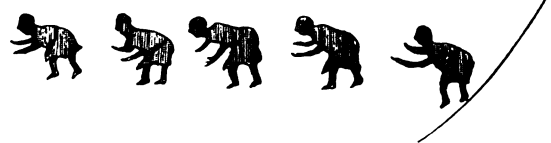
Et plus loin, p. 875, dans sa note 288, qui se rapporte aux lignes que je viens de transcrire, M. de Bastard dit encore : « L'inexactitude » des gravures nuit tellement aux travaux archéologiques, qu'à l'égard » de certains monuments, de certains objets détruits, il serait presque » à désirer qu'elles n'eussent jamais vu le jour. »

On peut le voir, en lisant *in extenso* les pp. 491 et 875 de son Mémoire, le savant et consciencieux auteur n'épargne pas à certains *modernes* le grave reproche de marcher, en ceci, sur les traces de l'ancienne école; et c'est précisément la thèse que je soutenais devant l'Académie avant d'avoir connaissance du magnifique travail de M. le comte de Bastard.

C'est la plume intelligente et fine du comte Charles de Narbonne-Lara qui m'a mis en possession de la reproduction parfaitement fidèle des deux *bois* dont cette note est accompagnée. — (17 décembre 1860.)

HIC BENEDIC̄ POPVLV̄





Fac-similé de la miniature du IXe Siècle.



Spécimen de la gravure donnée par les Bénédictins.

épuisant à fond chaque détail de son sujet, avait exposé soigneusement toutes les phases de ses recherches, tous les trésors de sa science et de son érudition. C'est bien ainsi qu'a fait M. du Mège, et cela suffit à prouver la grande, l'incontestable valeur *de fond* de son utile travail. Mais pourquoi n'en pas resserrer les résultats de manière à les grouper d'une façon plus synthétique et par conséquent plus claire, à les rapprocher même d'une méthode synoptique, toutes les fois qu'il n'y a rien de bien particulier, de bien nécessaire ou de bien neuf à faire ressortir dans l'étude de chaque monument? Pourquoi répéter presqu'autant de fois que change le numéro d'ordre, le développement des quatre sigles devenus si banals, et corroborer encore le texte latin de sa traduction française? Pourquoi ne pas abréger, non les détails instructifs ou les considérations critiques, mais les accessoires, qui devraient avoir leur place dans la notice relative à chaque monument, si cette notice faisait le sujet d'une publication séparée? N'est-ce pas employer bien inutilement le papier, l'encre, les caractères et le salaire de l'imprimerie? N'est-ce pas changer en satiété, en fatigue, l'intérêt et le plaisir qu'offre l'étude? N'est-ce pas lever un impôt tant soit peu tyrannique sur la bourse, et qui pis est, sur le temps du lecteur?... Oh! vraiment, je me fais vieux! ce que je pleure le plus, c'est le temps.

DE L'EMPLOI

DE LA

CHAINE A AUGETS

COMME MOTEUR;

PAR M. LOUIS ORDINAIRE DE LACOLONGE.

« On remplace quelquefois une roue à augets par une noria » ou chapelet, appareil qui consiste en une chaîne sans fin » garnie de sceaux ou augets à parois latérales, et tournant » sur deux tambours cylindriques placés verticalement l'un » au-dessus de l'autre. Cette disposition a l'avantage que les » augets gardent l'eau plus longtemps et que la machine oc- » cupe moins d'espace; mais les pertes de force dues au frot- » tement et à la raideur des chaînes sont plus considérables. »

Voilà ce que, en 1842, dans le *Million de faits*, M. Léon Lalanne disait d'un moteur pour lequel il a été pris tout récemment un brevet d'invention, sans garantie du Gouvernement, bien entendu. Il pouvait être curieux de vérifier les assertions de l'ouvrage cité, et nous en avons saisi l'occasion.

Un de ces moteurs fonctionne près de Bordeaux; nous l'avons observé et soumis à des recherches théoriques. Cette Notice fera connaître les résultats auxquels nous sommes parvenus. Ils seront peut-être de quelque utilité, car nous ne connaissons ni expériences ni calculs publiés sur ce genre de récepteur.

I. — Effet utile du moteur observé.

La chaîne à augets dont il s'agit se compose de vingt-six éléments portant chacun un auget susceptible de contenir 118 litres d'eau. Chaque élément a 0^m335 de longueur, mesurée de l'axe d'une articulation à celui de la suivante; la chaîne s'enroule sur deux tambours à huit pans, placés verticalement au-dessus l'un de l'autre, et à une distance de 3^m015, mesurée d'axe en axe.

De la longueur de l'élément et de la forme du tambour, il est facile de déduire le rayon de ce dernier; il est de

$$\frac{0,335}{2 \sin 20°30'} = 0^m438.$$

La section de l'auget a la forme d'un trapèze dont la grande base, placée en dessus et recevant l'eau, a 0^m507 de saillie sur la chaîne; la circonférence décrite par l'extrémité de l'auget, pendant qu'il marche avec le tambour, a donc un rayon de

$$0^m438 + 0^m507 = 0^m945.$$

Le récepteur est établi sur une chute de 5^m00, sujette à de fortes diminutions.

Les dispositions du coursier et du vannage sont bizarres et peu conformes à celles que l'expérience et la théorie indiquent comme les plus convenables en pareils cas. Aussi est-il à peu près impossible d'en tirer parti pour jauger, avec une approximation suffisante, le volume d'eau dépensé par seconde.

Pendant l'observation, la chute était de 4^m75; le moteur actionnait un jeu de meules à blé marchant à 112 tours, et produisant 19^k50 de farine en dix minutes; le tambour octogonal décrivait 5,60 révolutions par minute; les augets étaient absolument pleins d'eau : il s'en perdait même un volume

sensible, soit par les chocs à l'entrée, soit par les bouillons dans l'auget.

En appliquant au vannage le coefficient et la formule qui semblaient s'adapter le moins mal aux dispositions choisies par le constructeur, on est arrivé, pour le volume d'eau débité par seconde, à 93 litres.

La capacité connue de l'auget a permis de vérifier jusqu'à un certain point l'exactitude de ce chiffre.

Le tambour étant octogonal et faisant 5,60 tours par minute, il se présentait devant l'orifice du coursier 44,8 augets par minute, contenant, à 118 litres chaque, 5286,4 litres. Ce chiffre, divisé par 60, donne une seconde évaluation de la dépense, qui serait alors de 88,11 litres. Ce chiffre est inférieur de près de 5 litres au débit trouvé précédemment; et très-certainement le volume d'eau perdu à l'introduction n'était pas aussi considérable. D'un autre côté, comme il est à peu près impossible qu'il n'y ait pas toujours quelques rejaillissements à l'entrée, il est certain que la dépense de 88,11 litres est un peu trop faible. Dans tous les cas, ce dernier volume est, en réalité, celui que la roue reçoit et utilise. On pourra donc regarder les deux chiffres 93 litres et 88,11 litres comme des limites entre lesquelles se trouve comprise la quantité d'eau réellement fournie par le vannage pendant l'observation.

$19^{k}50$ de farine produite en dix minutes, représentent 117 kilog. par heure. M. Piobert a constaté, à Toulouse, que la mouture à la grosse, de 120 kilog., soit 1,50 hectolitre par heure, exigeait une quantité de travail de 3,77 chevaux. A ce compte, les 117 kilog. représentent 3,675 chevaux.

Pour le travail de la chute aux deux limites indiquées cidessus, on a :

$$4^{m}75.93^{k} = 441^{km}75 = 5^{ch}889$$
$$4^{m}75.88^{k}11 = 418^{km}52 = 5^{ch}580$$

et par conséquent, pour les rendements limites :

$$\frac{3,675}{5,889} = 0,624$$

$$\frac{3,675}{5,580} = 0,658.$$

On peut donc dire que, pendant l'observation, le rendement du moteur se trouvait compris entre ces chiffres, et probablement plus près du dernier que du premier. Le rendement de la chaîne à augets expérimenté est donc très-convenable.

II. — Systèmes de vannage à employer.

Avant d'examiner ce dont il est théoriquement susceptible, il convient de préciser les trois principales espèces de vannage qui peuvent être employées pour donner l'eau convenablement à ce genre de moteur. Ce sont :

Les vannes en déversoir ;

Les vannes avec charge suivies par un coursier, comme dans les roues à augets prises en dessus ;

Les orifices avec charge prolongés par des directrices, comme dans les roues à augets prises par le côté.

L'état habituel des niveaux dans le bassin de retenue, le diamètre des tambours, le sens du mouvement, etc., doivent guider dans le choix à faire entre les trois systèmes indiqués.

III. — Théorie de la chaîne à augets employée comme moteur.

Désignons par :

H la chute utilisée, qui est la hauteur du bief supérieur au-dessus de la partie la plus basse du moteur, quand il n'est pas noyé ;

h' la hauteur que l'eau parcourt sur le moteur, mesurée depuis le point où se fait l'introduction jusqu'au bas du moteur, quand il n'est pas noyé ;

V la vitesse avec laquelle l'eau arrive sur le moteur;
h la hauteur correspondante à cette vitesse;
v la vitesse dont est animée l'extrémité antérieure de l'auget pendant son passage sur le tambour;
u la vitesse relative de l'eau sur la paroi antérieure de l'auget;
α l'angle de la paroi antérieure de l'auget, avec la tangente à la circonférence, animée de la vitesse *v*;
γ l'angle des deux vitesses V et *v*;
g l'intensité de la pesanteur, qui est de 9m808;
Δ le poids du mètre cube d'eau, qui est de 1,000 kilog.;
Q le volume d'eau débité par seconde;
M la masse de cette eau, qui est de $\frac{\Delta Q}{g}$;
T la quantité de travail, ou effet utile du moteur.

La veine fluide, animée de la vitesse V, choquera d'abord la paroi extérieure de l'auget, rencontrera ensuite le fond, y tourbillonnera en perdant la force vive dont elle est animée, et le fluide ne conservera plus que la vitesse propre de l'auget *v*. Dans ce cas, la vitesse relative, qui est celle ici perdue, est donnée par l'équation

$$u^2 = V^2 + v^2 - 2Vv\cos\gamma.$$

L'auget, après avoir tourné avec le tambour supérieur, descendra verticalement, puis commencera à tourner avec le tambour inférieur; et la surface de cet auget cessant d'être horizontale, l'eau commencera à se déverser à un moment qui dépendra de la quantité de liquide contenue. A cet instant, elle est animée de la vitesse *v*, avec laquelle elle quitte le moteur, et qui est donc perdue pour l'effet utile. Le déversement sera complet quand la paroi antérieure de l'auget sera devenue horizontale. Le liquide n'agit donc pas sur toute la hauteur *h'*; mais ici la portion de chute inutilisée est, relativement à la chute totale, encore plus petite que pour les roues

à augets, où on la néglige. Nous en agirons donc de même ici à plus forte raison.

D'après cela, l'équation de la chaîne à augets sera

$$(1)\quad T = \frac{M}{2}V^2 + Mgh' \frac{M}{2}(V^2 + v^2 - 2Vv\cos\gamma) - \frac{M}{2}v^2.$$

Avant d'aller plus loin, un fait doit être noté. Le moteur se compose d'une chaîne articulée et d'augets ayant sur elle une saillie considérable. Tant que le mouvement est vertical, la chaîne et l'extrémité de l'auget sont animés de la même vitesse; quand la chaîne s'enroule sur le tambour, elle conserve sa vitesse, mais l'auget en prend une plus grande, et cela dans le rapport des rayons. L'eau n'a donc pas la même vitesse dans tout le moteur, et quand elle passe de l'une à l'autre, il y a perte de force vive. Mais ce passage se fait progressivement et sans choc, surtout quand le moteur marche lentement, de sorte que la perte est faible et peut être négligée. C'est à cause de la circonstance qui vient d'être signalée, que nous avons représenté le travail utile par T, et non par Pv, comme d'habitude.

Comme

$$V = 2\,gh,$$

l'équation du moteur peut s'écrire

$$(2)\quad T = Mg(h + h') - \frac{M}{2}(V^2 + v^2 - 2Vv\cos\gamma) - \frac{M}{2}v^2.$$

IV. — Recherche du rapport $\frac{V}{v}$ correspondant au maximum d'effet utile.

L'équation précédente montre que le maximum d'effet absolu ne peut avoir lieu que pour

$$V = v \quad \text{et} \quad v = o,$$

ce qui revient à dire que le moteur ne pourra jamais transmettre un travail égal à celui produit par le poids de l'eau dépensée multiplié par la hauteur de chute; mais qu'on s'en rapprochera d'autant plus que la roue marchera plus lentement et que l'eau s'y introduira avec moins de vitesse.

Pour la recherche du maximum relatif, il faut distinguer deux cas :

Ou le vannage existe, et V est déterminé : dans ce cas, on dispose de v;

Ou v est déterminé, et alors on dispose de V.

Les procédés habituels de la recherche du maximum conduisent, dans le premier cas, aux valeurs suivantes de v et de T

$$v = \frac{V\cos\gamma}{2} \qquad T = Mg\,(h + h') - \frac{M}{2}V^2\left(1 - \frac{\cos^2\gamma}{2}\right),$$

et dans le second, à celles

$$V = v\cos\gamma \qquad T = Mg\,(h + h') - \frac{M}{2}v^2\,(1 - \cos^2\gamma);$$

ou, si on veut que le travail utile soit encore exprimé en fonction de V,

$$T = Mg\,(h + h') - \frac{M}{2}\,\frac{V^2}{\cos^2\gamma}.\,2\left(1 - \frac{\cos^2\gamma}{2}\right).$$

Si on suppose les vitesses V et v dirigées dans le même sens, l'angle γ est égal à $o°$, et a son cosinus égal à 1; alors la relation entre les vitesses devient, dans le premier cas,

$$v = \frac{V}{2},$$

et dans le second,

$$V = v.$$

Ces relations et l'équation (2) sont précisément celles aux-

quelles on arrive pour les roues de côté et celles à augets, où l'eau se comporte absolument comme dans la chaîne à augets.

V. — Équation du rendement.

L'équation (1) peut se mettre sous la forme

$$T = Mgh' + M(V \cos \gamma - v) v$$

d'où on tirera, par des transformations successives, pour le rapport de l'effet utile à l'effet absolu du moteur :

$$\text{(3)} \qquad \frac{T}{\Delta QH} = \frac{1}{H} \left\{ h' + 2h \left(\cos \gamma - \frac{v}{V} \right) \frac{v}{V} \right\}$$

VI. — Application de la théorie au moteur observé.

Nous avons dit que le bassin qui alimente le moteur observé était sujet à de fortes dénivellations. Le constructeur a établi le seuil de son vannage à 4^m05 en contre-bas du déversoir de l'usine, et l'axe du tambour supérieur au même niveau. Avec ces dispositions, le seul mode rationnel de vannage est celui en usage pour les roues à augets prises de côté. Il consiste en une paroi très-rapprochée du moteur, et percée d'orifices munis de directrices qui conduisent l'eau au moteur, suivant l'angle le plus convenable. Supposons que le vannage défectueux qui existe en ce moment soit remplacé par un appareil de ce genre.

Pendant les observations, le tambour de 0^m438 de rayon marchait à 5,60 tours par minute, et communiquait à la meule une vitesse convenable. La vitesse avec laquelle la chaîne opérait son mouvement vertical était donc de

$$\frac{5{,}60 . 2\pi . 0{,}438}{60} = 0^m2565.$$

L'extrémité antérieure de l'auget dépasse le tambour de 0^m507, et décrit une circonférence dont le rayon est de 0^m945. La vitesse sur cette circonférence est donc de

$$0,2565.\frac{0,945}{0,438} = 0^m553.$$

C'est celle qui a été appelée v.

Si on fait arriver le liquide sur cette dernière circonférence à 60° de sa partie la plus élevée, ce qui est recommandé pour les roues à augets, la charge au-dessus du point d'introduction sera de 0^m63, et la vitesse V de 3^m516, ce qui donnera

$$\frac{v}{V} = 0,1573$$

La paroi antérieure de l'auget forme, avec la tangente à la circonférence, un angle α de 49°. On a

$$u^2 = V^2 + v^2 - 2\,Vv \cos\gamma,$$
$$u = \frac{V \sin\gamma}{\sin\alpha};$$

d'où on tire, en éliminant u,

$$(4) \qquad \text{Cos}^2\gamma - 2\frac{v}{V}\sin^2\alpha\cos\gamma + \left(1 + \frac{v^2}{V^2}\right)\sin^2\alpha - 1 = o,$$

Équation qui fournit l'angle γ en fonction des quantités déjà connues α et $\frac{V}{v}$. En y faisant entrer leurs valeurs numériques, on trouve

$$\text{Cos}\,\gamma = 0,7425 \qquad \gamma = 47°\ 56'\ 30''$$

La chute pleine H étant de 5^m00, et celle h' de 4^m37, la formule (3) donne, pour le rendement, tout calcul fait,

$$\frac{T}{\Delta QH} = 0,897$$

Ce rendement, purement théorique, n'est pas celui qu'on peut, en réalité, espérer du moteur modifié quant à son vannage, ainsi que nous l'avons indiqué. Pour bien juger d'un récepteur, il faut posséder un grand nombre d'expériences sur plusieurs appareils du même genre. Des chiffres obtenus, on déduit le coefficient, dont il faut affecter la formule théorique pour ramener ses indications à celles de l'expérience. Ici les documents nous manquent, et nous ne pouvons établir que des présomptions.

Ainsi, dans certaines roues, le rendement pratique est les 5/8 de celui théorique; avec ce coefficient, on arriverait à 0,769, chiffre qui nous semble encore trop élevé. Les expériences de M. Morin sur les roues à augets ont montré qu'en multipliant, dans l'équation (3), la hauteur h' par 0,78, et posant

$$(5) \qquad \frac{T}{\Delta QH} = \frac{1}{H} \left\{ 0{,}78\, h' + 2\, h \left(\cos\gamma - \frac{v}{V} \right) \frac{v}{V} \right\},$$

on obtenait un chiffre coïncidant avec celui de l'expérience à 1/18 près. Le coefficient 0,78 nous paraît faible pour la chaîne à augets, où la hauteur parcourue par l'eau sur le moteur est, par rapport à la chute totale, plus grande que pour les roues à augets. En acceptant la formule ainsi modifiée, il y a tout lieu de croire que le rendement sera un peu trop faible. Elle donnerait ici

$$\frac{T}{\Delta QH} = 0{,}705,$$

chiffre que nous croyons donc plutôt trop petit que trop grand. Il nous est donc permis d'avancer qu'en adaptant à la chaîne à augets expérimentée le vannage indiqué, on augmenterait son rendement dans la proportion de 4 à 5 0/0 du travail absolu de la chute.

VII. — La construction du moteur observé ne remplit pas les conditions du maximum d'effet utile.

Avec les dispositions prises par le constructeur, il est impossible que le rapport entre les vitesses v et V soit tel que les conditions du maximum de rendement nous l'ont indiqué précédemment.

Prenons d'abord celle

$$v = \frac{V \cos \gamma}{2}.$$

V étant connu, pour déterminer v il faut commencer par calculer cos γ. De la dernière équation, on tire

$$\frac{v}{V} = \frac{\cos \gamma}{2},$$

valeur qui, introduite dans l'équation (4), conduira, par des transformations successives, à

$$\text{Cos}^2 \gamma = \frac{4 (1 - \sin^2 \alpha)}{4 - 3 \sin^2 \alpha}.$$

En y faisant $\alpha = 49°$, on en tirera

$$\gamma = 29°58$$

puis

$$v = 1^m 578$$

L'équation du rendement devient

$$\frac{T}{\Delta QH} = \frac{1}{H} \left\{ h' + 2h \frac{\cos^2 \gamma}{4} \right\},$$

qui, pour les valeurs de H, h', h déjà indiquées, conduit à un

rendement de 0,921. En y multipliant h par le coefficient 0,78, le rendement s'abaisse à 0,724. Ainsi, avec le vannage indiqué, et en donnant au moteur une vitesse de 1^m578 à l'extrémité de l'auget pendant qu'il marche avec le tambour, le rendement dépassera celui observé de 7 à 8 0/0 du travail absolu du moteur. Mais à la vitesse de 1^m578 sur le tambour, correspond celle de 0^m731 pour le mouvement vertical de la chaîne. Il faudrait donc, pour réaliser cette augmentation de rendement et faire marcher les meules à bonne vitesse, changer toutes les transmissions de mouvement.

Prenons actuellement le cas de

$$V = v \cos \gamma,$$

où v est connu; on a

$$\frac{v}{V} = \frac{1}{\cos \gamma},$$

et l'équation (4) devient

$$\text{Cos}^4 \gamma + (1 + \sin^2 \alpha) \cos^2 \gamma + \sin^2 \alpha = o,$$

qui, avec un angle α de 49°, donne pour γ deux angles plus petits que 90° : l'un de 0°44', l'autre de 41°.

Les valeurs de V qui s'ensuivent sont : l'une de 0^m553, l'autre de 0^m42, qui correspondent à des charges de 0^m0156 et de 0^m009. Or, avec la distance verticale qui, dans le moteur observé, existe entre le niveau d'amont et la partie la plus élevée du tambour, il est impossible d'obtenir des charges et des vitesses aussi faibles.

Ainsi, dans aucun cas, le moteur observé ne peut remplir les conditions auxquelles correspond le maximum relatif d'effet utile.

VIII. — Rendement du moteur quand l'eau est très-basse dans le bassin de l'usine.

Comme le niveau d'amont est sujet à s'abaisser beaucoup et que le moteur travaille par éclusée, il convient d'examiner quel sera son rendement quand ce niveau se rapprochera de sa limite inférieure.

Supposons la chute réduite à 4^m35 par un abaissement de 0^m65 dans le bief d'amont; pour qu'alors le récepteur conduise encore un jeu de meules à la vitesse de 110 tours, il faudra que le tambour opère 5,50 révolutions par minute. Le rapport des engrenages étant de 1 à 20, la vitesse sur le tambour devra être de

$$\frac{2\pi.0,438.0,55}{60} = 0^m253,$$

et celle à l'extrémité des augets, de

$$\frac{0,253}{0,438}\,0,945 = 0^m545 = v.$$

La hauteur de charge sur le point d'introduction n'est plus que de 0^m14; par suite,

$$V = 1^m657 \qquad \text{et} \qquad \frac{v}{V} = 0,329.$$

L'équation (4) donnera alors

$$\text{Cos}\,\gamma = 0,8230 \qquad \gamma = 34°\ 37'\ 15''.$$

La hauteur h' sera de

$$4^m35 - 0^m14 = 4^m21.$$

Le rendement, déduit de l'équation (3), sera de 0,973, chiffre

qui se réduira à 0,765, si on le calcule par l'équation modifiée (5). Ce dernier rendement étant le seul admissible, le volume d'eau à débiter sera, pour produire $3^{ch}77$, soit $282^{km}75$,

$$\frac{282,75}{0,765.4,35} = 85 \text{ lit.}$$

Le nombre d'augets passant par minute devant l'orifice d'introduction est de

$$8.5,50 = 44,$$

et le volume d'eau à recevoir par chaque auget, de

$$\frac{85.60}{44} = 116 \text{ lit.}$$

chiffre inférieur à sa capacité, qui est de 118 litres.

Ainsi, à la chute réduite de 4,35, le moteur, avec le vannage indiqué, conduira très-bien son jeu de meules; mais cette chute sera très-voisine de celle à laquelle il conviendra de cesser le travail. Ainsi, à la limite de sa marche, le rendement de la chaîne à augets observée sera de 0,76, soit de 5 à 6 0/0 de plus qu'à chute pleine, c'est-à-dire environ 10 0/0 de plus que dans son état actuel. Cette circonstance est favorable, car si le rendement augmente à mesure que le niveau d'amont s'abaisse, la dénivellation se fait plus lentement, et la durée de l'éclusée est plus grande.

De tout ce qui précède on peut conclure que la chaîne à augets, employée comme moteur, tracée méthodiquement et munie d'un vannage convenable, a un aussi bon rendement que les autres roues à axe horizontal.

IX. — Détails de construction de la chaîne à augets.

La construction d'une chaîne à augets est plus délicate et demande plus de précision que celle des autres moteurs à axe

horizontal. Les divisions des tambours, les mailles de la chaîne, doivent être parfaitement égales entre elles. Le jeu continuel des articulations en produit l'usure et consomme une quantité de travail utile très-appréciable. De l'usure, que la présence continuelle de l'eau sur les surfaces accélère beaucoup, il résulte des chocs toujours préjudiciables à la marche des récepteurs; nous en avons remarqué dans le moteur observé, bien qu'il fût neuf et très-soigneusement ajusté. A mesure qu'un auget vient se poser sur le tambour, le moment où il y prend son point d'appui est indiqué par un coup sec dont l'effet est très-marqué; ces chocs répétés doivent accélérer l'usure et altérer les rapports de position qui existent entre les organes.

L'arbre du tambour inférieur, toujours mouillé et d'un abord difficile, doit user assez vite ses tourillons et coussinets, augmenter la quantité de travail consommée par les frottements, et permettre à la chaîne de fouetter, ce qui accroît encore les chances d'usure; celle observée fouettait déjà un peu.

Enfin, il doit être très-difficile d'empêcher qu'un moteur, marchant à une aussi faible vitesse, ne prenne pas du pesant et ne le conserve; ce qui, pour beaucoup de fabrications, est fort désavantageux. Le moteur observé avait déjà cet inconvénient, et conduisait sa meule avec des variations périodiques et très-sensibles dans sa vitesse.

Ces causes rendent la chaîne à augets d'un moins bon emploi que les roues à augets. Une machine à articulations multipliées ne dure qu'à la condition que tous ses organes soient toujours parfaitement lubrifiées, et ici la chose est impossible.

X. — Résumé.

En résumé, « la chaîne à augets employée comme moteur » doit donner un bon rendement, parce qu'elle utilise presque

» toute la hauteur de chute. Il faut cependant la classer parmi » les machines les plus imparfaites, parce que les organes » nombreux et articulés dont elle se compose se désajustent » rapidement, entraînant des pertes notables d'effet utile, et » forcent à de continuelles réparations. »

Cet alinéa forme à lui seul tout ce que M. Weisbach, dans son *Traité de Mécanique,* dit du moteur qui nous occupe. Le calcul et l'observation confirment complétement les assertions du savant professeur.

Novembre 1860.

iveau du Deversoir

LES

POÈTES BORDELAIS

DISCOURS

prononcé dans la Séance publique annuelle de l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, le 17 janvier 1861;

PAR M. H^TE^ MINIER,

président.

—

MESSIEURS,

Par une faveur toute spéciale, Bordeaux, la ville du négoce et des plaisirs bruyants, est en même temps la ville de l'inspiration et de la parole chantée.

Faire vibrer mélodieusement une idée est une faculté si commune sous notre ciel, qu'elle est à peine remarquée. C'est là un don mystérieux du Créateur, qui a voulu que la poésie jaillisse des cerveaux girondins comme le nectar des diamants du Médoc.

La Muse a choisi pour séjour habituel les bords charmants de notre blonde Garonne.

Permettez-moi, Messieurs, d'en fournir la preuve; non pas pour vous, chers et honorés collègues, qui devez savoir cela mieux que moi, mais pour un certain monde littéraire qui nous regarde de loin à travers d'injustes préventions, et

aussi, pour un grand nombre de Bordelais indifférents à leur propre gloire, et qui n'apprécient pas assez hautement les titres de noblesse que la poésie a mis en leur légitime possession. Parchemins qui en valent bien d'autres!

Deux figures rayonnantes se détachent du fond nuageux de notre histoire. Ces figures sont celles de deux poètes, Ausone (1) et saint Paulin (2), le disciple affectionné du chantre de la fontaine *Divona* (3).

Nul ne contestera les droits qu'ils ont l'un et l'autre aux hommages de la postérité, surtout après avoir lu les pages si intéressantes que notre éminent collègue M. Dutrey a consacrées, dans son discours de réception, à la mémoire d'Ausone (4), et les *Etudes historiques sur la vie et les écrits de*

(1) Ausonius (Decimus-Magnus), né à Bordeaux en 309. — Il avait enseigné la grammaire et la rhétorique avec tant d'éclat, que l'empereur Valentinien le choisit pour élever son fils Gratien. Ses succès dans cette éducation le firent parvenir aux postes les plus distingués, même au Consulat; il mourut en 394. Ses œuvres ont été imprimées pour la première fois en 1472. Commentées par Vinet et Scaliger, elles furent traduites, en 1769, par l'abbé Pierre Jaubert, membre de l'Académie de Bordeaux.

(2) Paulin (Ponce-Mérope), né à Bordeaux en 353, fut honoré du Consulat en 378. Élu évêque de Nôle vers la fin de l'année 409, mort le 22 juin 431. Saint Paulin a laissé des *Poëmes* et des *Lettres*.

(3) Il est impossible de parler d'Ausone sans songer à son ami Théon le Médocain, auquel il adressa plusieurs épîtres, et qu'il loue comme bon poète et habile commerçant.

(4) « Il est peu d'auteurs qui aient eu l'honneur d'être loués et critiqués avec plus d'excès. Quel que soit, sur son mérite d'écrivain, l'arrêt définitif de la critique classique, on s'accorde à placer Ausone à la tête des poètes latins du IVe siècle, siècle de décadence il est vrai... On sent l'homme sous le poète; et loin que sa personnalité s'efface sous un tour recherché ou de convention, sa pensée se montre presque toujours modestement vêtue et jamais étouffée sous sa parure. Quelquefois même, à force de vouloir être juste, le vêtement est trop court et n'enveloppe pas l'idée tout entière; et c'est là la cause principale de l'obscurité reprochée à son style. » (Dutrey, *Discours de réception à l'Académie de Bordeaux, 19 novembre 1855.*)

saint Paulin, par le regrettable abbé Souiry, votre digne lauréat [1].

Mais le précepteur de Gratien et son jeune et pieux ami, qui fut plus tard évêque de Nôle, n'ont pas seuls illustré le Parnasse burdigalien.

Précédés par Samonicus [2], dont Alexandre Sévère avait fait son favori, et par Harmonius [3], *à qui l'on doit en partie la conservation des œuvres d'Homère,* ils furent accompagnés et suivis de plusieurs génies poétiques, qui ont laissé dans nos annales littéraires des souvenirs resplendissants.

Nommer seulement le rhéteur Alcimus [4] et le vainqueur des jeux capitolins, Delphidius [5], n'est-ce pas dire de quelles fleurs brillantes la poésie enguirlanda le berceau de notre majestueuse cité?

Hélas! l'heure de la décadence avait sonné. Les Barbares étaient à nos portes, et, avec les mœurs et les lois, les lettres, elles aussi, allaient périr dans le grand naufrage de la civilisation romaine.

Au Ve siècle on entendait encore, s'élevant du sein des ruines sociales, la voix de quelques poètes aquitains. — Lampridius et Paulin le Pénitent étaient de ceux-là. Le premier, uniquement connu aujourd'hui par la mention élogieuse qu'en a fait Sidoine Apollinaire; le second, par son *Eucharistique,* poëme chrétien, œuvre froide et décolorée. — Et pourtant,

(1) 2 vol. gr. in-8°. 1853.

(2) Vivait du IIe au IIIe siècle. Médecin. — On ne sait si on doit attribuer à lui ou à son fils le poëme *De Medicinâ,* imprimé à Padoue en 1570. 2 vol. in-8°.

(3) Grammairien célèbre au IVe siècle.

(4) Natif d'Agen. — Alcimus Alethius était à la fois orateur, grammairien, savant et poète. Il avait écrit l'histoire de Julien l'Apostat et celle de Salluste, préfet des Gaules. Ses ouvrages se sont perdus.

(5) Rhéteur du IVe siècle. — Delphidius professait à Bordeaux. Il plaida l'an 358, devant Julien, contre Numérien, gouverneur de la

Messieurs, Paulin le Pénitent était le petit-fils d'Ausone ([1])!

C'est que, depuis un grand nombre d'années, l'inspiration s'était refroidie, en même temps que la langue rythmée avait perdu sa virgilienne douceur. — Comme vous le faisait naguère si judicieusement remarquer M. Duboul, dans une excellente étude sur Paulin le Pénitent, « au cinquième siècle » les vers ne sortent plus de la lyre, mais de l'enclume; les » poètes ne les chantent plus, ils les forgent ([2]). »

Sans doute, du Ve au XIIe siècle, la muse bordelaise ne resta point muette; mais devons-nous regretter que ses productions, filles de l'ignorance et de la barbarie, soient presque en totalité perdues pour nous?

Le miel de la poésie se retrouva sur les lèvres des troubadours. Ils étaient nombreux dans l'Aquitaine. La reine Éléonore ([3]) les conviait aux fêtes brillantes de l'Ombrière, et se plaisait à éveiller en eux une féconde émulation.

Gaule narbonnaise. Connu par l'éloge qu'Ausone et Ammien Marcellin font de son talent pour la poésie et l'art oratoire.

([1]) Paulin, surnommé le *Jeune* et le *Pénitent*, était né à Pella en Macédoine. Il fut, dès sa plus tendre enfance, transporté à Bordeaux, dont sa famille était originaire. L'ouvrage de Paulin reflète les orages de sa vie. Il avait reçu le baptême en 422.

Au nombre des poètes aquitains que vit naître le Ve siècle, il faut placer saint Prosper. Il s'était uni à saint Augustin pour réfuter les semi-pélagiens. Étant passé à Rome, il fut employé par Léon le Grand dans des affaires importantes. Prosper vivait encore en 463. On a de lui une *Lettre à saint Augustin* et une à Rufin; le *Poëme contre les ingrats*. La meilleure édition de ses *œuvres* est de Paris. 1711, in-fo.

([2]) *Actes de l'Académie de Bordeaux,* 1860, 1er trimestre.

([3]) Éléonore de Guyenne, née vers 1122. Mariée, à l'âge de quinze ans, à Louis VII, roi de France, qui la conduisit en Terre-Sainte. S'étant fait couper la barbe sur les instances de Pierre Lombard, Louis devint méprisable aux yeux d'Éléonore, qui ne vit plus en lui qu'un moine. Ils divorcèrent pour cette frivole raison en 1152. Elle épousa aussitôt Henri II, duc de Normandie et ensuite roi d'Angleterre. Un menton rasé fut la cause de trois siècles de guerre sanglante : terribles conséquences d'un outrage fait à la mode du temps!

Plusieurs de ces fils de la gaie science devinrent célèbres; je n'en citerai que deux: le mélancolique Geoffroy Rudel ([1]), qui, selon la touchante expression de Pétrarque, « s'aida de » la voile et de la rame pour aller au-devant de la mort; » et Bernard Arnaud ([2]), qui, dans un sirvente adressé à Henri II, roi d'Angleterre et de Guienne, osa lui dire en face d'amères vérités. Cet acte de courage a été remarqué, et il devait l'être : ce n'est pas ordinairement par la franchise et l'indépendance que se distinguent les poètes de cour.

Je franchis les XIII°, XIV° et XV° siècles. — La Guyenne a été conquise par les rois de France. — Les Bordelais ont changé de maître, mais non de caractère; — c'est toujours le même peuple, moitié marchand, moitié soldat, fier de son négoce et jaloux de ses libertés municipales.

Éléonore mourut en 1203. Cette princesse, célèbre par les institutions civiles dont elle dota notre province, avait le goût de la poésie et des vers; elle l'avait reçu de son père, Guillaume IX, dernier duc d'Aquitaine, et le plus ancien des troubadours connus. On a conservé de lui neuf pièces de vers; on les trouve dans les *Res Aquinaticæ*, de Dadin de Haute-Serre. Guillaume IX naquit en 1071; il est mort en 1126.

([1]) Seigneur de Blaye en 1109. — « Jaufres Rudel de Blaia si fo molt » gentils hom, princes de Blaia; et enamoret se de la comtessa de » Tripol, ses vezer, per lo gran ben et per la gran cortezia qu'el auzi » dir de lieis als pelegrins que vengron d'Antiocha, et fetz de lieis » mains bons vers et ab bons sons, ab paubres motz. E per voluntat » de lieis vezer el se crozet, e mes se en mar per anar lieis vezer. Et » adoncs en la nau lo pres mout grans malautia, si que cill que eron » ab lui cuideron que el fos mortz en la nau; mas tan feron qu'ill lo » conduisseron a Tripol en un alberc com per mort. E fo faitz a saber » a la comtessa, e venc ad el al sieu lieich et pres lo entre sos bratz. » Et el saup qu'ella era la comtessa, si recobret lo vezer, l'auzir e'l » flairar; e lauzet dieu e'l grazi que ill avia la vida sostenguda tro qu'el » l'ages vista. Et en aissi el moric entr'els braz de la comtessa; et ella lo » fetz honradamen sepellir en la maison del Temple de Tripol. E pois » en aquel meteis dia ella se rendet monga, per la dolor que ella ac » de lui e de la soa mort. » (Raynouard, *Biographies des Troubadours.*)

([2]) Bernard-Arnaud de Montcuq, originaire du Quercy.

En ce temps-là, notre ville était en possession d'une grande renommée littéraire. Parmi les poètes bordelais alors fameux je signalerai :

Jean du Bellay ([1]), archevêque de Bordeaux en 1554, courtisan et diplomate, même dans ses épigrammes.

Élie André, *bordelais très-docte,* heureux imitateur d'Anacréon ([2]).

Georges Buchanan ([3]), auteur de plusienrs tragédies composées pour les élèves du collége de Guyenne, dont il fut le premier régent.

Il publia des odes et des satires étincelantes de verve, chaudes de style, mais dans lesquelles s'était trop abondamment répandu le fiel d'une âme aigrie par l'injustice et le malheur.

Jean de la Jessée, versificateur acharné, qui éreinta Pégase et mit sa muse sur les dents.

Enfin, Digosius, moitié alchimiste, moitié poète, père d'un énorme poëme sur la transmutation des métaux ([4]).

Ces Bordelais écrivaient en latin; en voici d'autres qui avaient bravement accepté la langue de leur époque :

Francois Chevalier, auteur de la *Controverse des sexes masculin et féminin,* satire d'assez mauvais goût, imprimée en 1536.

([1]) Il a laissé des harangues, une apologie pour François Ier, et trois livres de poésies latines; le tout imprimé en 1516 par Robert Étienne. — Né en 1492, mort à Rome le 16 février 1560.

([2]) On trouve dans les *Deliciæ poetarum gallorum* de Shéri quelques opuscules d'Élie André.

([3]) « Buchanan vint à Bordeaux dans le courant de l'année 1539. Il » y resta jusqu'en 1543 environ. Il y composa ses tragédies, deux ti- » rées des livres saints, *Jephté* et *Baptiste;* deux tirées des auteurs » grecs, *Médée* et *Alceste*. Elles furent faites pour les élèves du collége » de Guyenne et jouées par eux. Montaigne y remplissait un rôle. » (Henry Ribadieu, *Notice sur Élie Vinet,* placée en tête de la réimpression de l'*Antiquité de Bourdeaus.* 1860.)

([4]) *Alchymia sive auri multiplicatio.* Paris, 1578. In-8°.

Jean du Vigneau, premier traducteur en vers français de la *Jérusalem délivrée.*

Lancelot de Carles, auquel son *Épître sur le procès d'Anne de Boleyn,* imprimée à Lyon en 1545, et ses *Cantiques de la Bible,* publiés à Paris en 1562, acquirent une grande célébrité. Il fut chaudement loué par Pierre de Brach, qui lui consacre les vers suivants dans son *Hymne de Bourdeaus :*

Au grand pasteur de Carle un grand tort je ferois,
Si, en taisant son nom, son nom je n'honorois;
Mais assez honoré soy-mêmes il s'honore,
Sans que ma Muse cherche à l'honorer encore,
Lui qui, favorisé des princes et des rois,
Fut nommé de son temps l'honneur des Bourdelois.

Viène, l'admirateur et l'ami de Pierre de Brach, auquel il dédia des vers.

Et Pierre de Brach ([1]) lui-même, qualifié par la *Chronique bourdeloise,* de *poète excellent.* Éloge mérité par la grâce et la limpidité de sa versification.

Contemporain et disciple de Ronsard, Pierre de Brach tient un rang honorable parmi les poètes de la Renaissance, poètes-artistes qui ont créé la langue française, — cet admirable instrument auquel Malherbe vint mettre la dernière main, et qui devait si mélodieusement vibrer au souffle inspiré de Racine!

([1]) Sieur de La Motte de Montussan, contrôleur à la chancellerie de Bordeaux, où il naquit vers 1549. — Imprimé à Bordeaux en 1576, par S. Millanges, le plus important des ouvrages de Pierre de Brach a pour titre : *les Poëmes.* Il se divise en trois parties : *Amours d'Aymée, Hymne de Bourdeaus,* et *Mélanges.* De Brach traduisit *quatre chants* de la *Jérusalem délivrée,* qui furent imprimés à Paris en 1596. Un an auparavant avait paru la *traduction complète,* en vers, du poëme du Tasse, par Jean du Vigneau. De Brach vivait encore à Bordeaux en 1604. Voir la *Notice sur Pierre de Brach,* par M. Reinhold Dezeimeris; excellent travail que l'Académie de Bordeaux a couronné en 1857, et dans lequel notre jeune compatriote a fait preuve d'une précoce et féconde érudition.

Vous remarquerez, Messieurs, que je passe sous silence :

François Gossombre de Chantelouve, chevalier de Malte, auteur de deux tragédies : *la Journée de la Saint-Barthélemy,* et *Moïse sauvé des eaux;* œuvres dramatiques qui firent grand bruit (1).

Vital d'Audiguier (2), fougueux ennemi de la Ligue, poète d'humeur martiale, qui, disait-il, taillait sa plume avec son épée.

Pierre d'Aulberoche, dont la réputation ne fut qu'éphémère (3).

Étienne de la Boétie (4), l'excellent ami de Montaigne, « gentil et plein de ce qu'il est possible, » plus apprécié par son traité sur la *Servitude volontaire* que par ses *sonnets.*

Et cette docte phalange qui professait au collége de

(1) Ces deux tragédies furent données au public par les soins du Père G. Divigier, capucin de Libourne. Gossombre, de son temps, passait pour un bon poète, si l'on s'en rapporte aux vers suivants du bordelais Martineau, cités par Beauchamps dans ses *Recherches sur les théâtres :*

« Dites-moi, s'il vous plaît, ô filles de mémoire !
Quel est ce chevalier, lequel, sur votre mont,
S'esgaye avecque vous, portant dessus son front
Un chapeau de lauriers, témoignage de gloire?
C'est notre frère aîné, *Gossombre,* qui vient boire
De nos saintes liqueurs... »

Gossombre de Chantelouve était né au commencement du XVIe siècle.

(2) Il publia plusieurs volumes de poésies, romans, livres de piété et de traductions d'auteurs espagnols. Le métier d'écrivain ne paraît pas avoir été très-fructueux pour d'Audiguier, car il dit, dans une de ses préfaces : « Si Dieu me donnait jamais des enfants, je leur défendrais, par testament, de ne jamais faire prose ni vers, ayant éprouvé l'un et l'autre inutiles... »

(3) Il était professeur au collége des Jésuites. D'Aulberoche fit des odes latines et françaises; on en trouve dans le *Recueil* que Dussault présenta à Louis XIII.

(4) Né à Sarlat (Dordogne) le 1er novembre 1530, mort au Taillan (Gironde), village de Germineau, le 18 août 1565.

Guyenne ([1]), alors si florissant sous la paternelle régence d'Élie Vinet ([2]), l'auteur de l'*Antiquité de Bourdeaus,* l'homme le plus érudit de son temps, et celui qui nous a rouvert le trésor de l'histoire.

Vous voyez, Messieurs, le vif éclat que jetèrent, au XVIe siècle, les lettres bordelaises. — Eh! pour les illustrer à tout jamais, ne leur eût-il pas suffi de Michel Montaigne ([3]), adorable écrivain qui prête au bon sens les ailes du génie, et, selon le mot heureux de M. Villemain, « s'efforce de nous séduire à » la vertu, qu'il appelle qualité *plaisante et gaie.* » Montaigne ne fit que peu ou point de vers; mais n'était-il pas poète, lui aussi, poète par son amour du vrai et du beau, par son admiration pour les chefs-d'œuvres de la lyre antique?

En 1614, Bernard de la Croix Maron, conseiller au Parlement de Bordeaux, publiait *la Muse catholique,* recueil en deux parties : *le libre Arbitre* et *l'Eucharistie;* — et, à peu près vers la même époque, Maillet, attaché à la Reine Marguerite, louait, dans de très-jolis vers, la grâce, l'esprit et l'enjouement de cette princesse, beaucoup plus que sa générosité :

([1]) « Elle se composait d'hommes dont le nom était célèbre dans le » monde entier : Élie Vinet, le critique d'Ausone; André de Gouvéa, le » fondateur de l'Université de Coïmbre; Buchanan, le précepteur du » roi Jacques; Muret, qui donna au jeune Montaigne ses premières » leçons. » (Henry Ribadieu.)

Scaliger professa également au collége de Guienne; il était né à Agen en 1540. Il commenta Sénèque, Varron, Ausone, Pompeïus Festus, etc. Auteur de *poésies*. Mort en 1609.

([2]) Né près de Barbezieux, au village des Vinets ou des Planches, mort à Bordeaux le 14 mai 1587. Il fut inhumé dans l'église Saint-Éloi, où l'on voit encore sa pierre sépulcrale.

([3]) Né au château de Montaigne, commune de Saint-Michel, canton de Vélines (Dordogne), le 28 février 1533; mort le 13 septembre 1592 à Saint-Michel. Son corps, transporté à Bordeaux, fut déposé dans la chapelle des Feuillants, aujourd'hui la chapelle du *Lycée*. La première édition des *Essais* a été publiée en 1580.

Pourtant ma reyne n'est pas chiche
Et n'a pour moi mépris ni fiel,
Mais elle me croit fils du ciel,
Et par conséquent, assez riche.

Vous parlerai-je, pour la singularité du fait, de l'avocat Pierre Trichet, dont le cerveau, après de laborieux efforts, accouchait à la fois, en 1617, d'un gros livre sur la sorcellerie ([1]) et d'une tragédie latine : *Salmonée?* — Étranges enfants, auxquels leur père eut la douleur de survivre, car l'avocat Trichet était encore de ce monde en 1644, et sa tragédie et son livre étaient morts depuis longtemps.

Vous savez tous, Messieurs, ce qu'était Hercule d'Arsilemont, le farouche gouverneur du château de Fronsac. — Ses criminelles violences avaient excité l'indignation générale; aussi quand Arsilemont eut reçu le châtiment de sa perversité, un poète du temps, Hyacinthe Petit, dans une *Ode au Roi,* remercia pindariquement Louis XIII d'avoir délivré le pays de la présence du monstre. — Hyacinthe Petit, dans sa fureur lyrique, apostrophe le château de Fronsac :

C'était une place enchantée;
Ceux dont elle était habitée
Devenaient tout à fait rebours,
Tigres et lyons sanguinaires,
Cruelles hyennes et panthères;
Hercule même y devint ours.

Le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, qui fut célébré à Bordeaux, et les fêtes données par la ville aux augustes époux, mirent en verve tous les poètes du temps. — Il y eut avalanche de harangues en latin et en français, de sonnets, d'épithalames, d'inscriptions emblématiques, de prières présentées ou projetées, que Léonard de Chaumeitz, conseiller à la cour des Aydes de Bordeaux, recueillit en 1629,

([1]) *De Lygdæ veneficæ præstigiis.* In-12.

et dont il fit un gros volume intitulé : *Devises panégyriques pour la Reyne*. — Bouquet qui n'avait d'autre parfum que celui de la circonstance.

Quelques années auparavant, et sans doute pour faire sa cour au cardinal Richelieu, Jean Olivier Dussaut avait fait paraître : *la Couronne de fleurs tissue dans le parterre de Thémis et des muses du Parnasse de Guyenne, sur le fruict provenant de la démolition des villes et places fortes occupées ou enviées par les rebelles et ennemis de l'Estat*. — Peut-être trouverait-on aujourd'hui ce titre un peu long.

Amoureux et poète, Caillavet, avocat à Bordeaux, où il vivait en 1634, rima un volume de vers langoureux *adressés à Melinde,* le tendre objet qui captivait son cœur. — Ce Caillavet est-il celui qui dédiait à M. de Loyac, conseiller au Parlement de Bordeaux, une *Ode* sur la prise de la Rochelle? — S'ils étaient deux, l'un valait l'autre.

L'émotion que la Fronde et l'Ormée répandirent dans nos murs, — et que rappelle si fidèlement le travail historique dont M. Antoine Saintmarc [1] vous a fait hommage; — cette émotion, dis-je, ne paraît pas avoir le moins du monde effarouché les muses bordelaises [2]. Loin de mettre une sourdine à leur lyre, les poètes du temps la font vibrer comme si le calme le plus profond eût régné autour d'eux. — Sarrazin, qui suivit à Bordeaux le prince de Condé, les avait piqués au jeu.

Mais savez-vous, Messieurs, qui j'ai rencontré dans notre ville en 1645? — Le philosophe comique qui sera l'éternel honneur du Théâtre-Français, Molière! Oui, Molière! débutant à Bordeaux par la *Thébaïde*. — Ah! ce n'était pas encore

(1) BORDEAUX SOUS LA FRONDE, *d'après les mémoires de Lenet, Larochefoucault, Mlle de Montpensier, Mme de Motteville, Monglat, Gourville, Conrart, etc.* 1 vol. in-12. 1859.

(2) Voyez les Mémoires du temps.

l'auteur des *Femmes Savantes* et du *Misanthrope!* Qu'importe? c'était Molière! Le soleil à son lever n'a pas l'éclat de son midi, mais c'est le soleil.

Je laisse de côté Louis de Massip, auteur de la tragédie du *Charmant Alexis* (1); Peyrarède (2), poète élégant et bon critique; — Le jésuite Frizon (3), emphatique rimeur; — Gobain (4), auteur du noël populaire : *Rébeillats-bous, meynades;* — Serré de Rieux, qui écrivit sur *la musique* un poëme en quatre chants (5); — La marquise de Castelnau (6) et ses *Amusements poétiques;* — Le dominicain Mespolié (7), le dramatiste Petit (8); — et, de Molière, qu'il m'a fallu saisir au vol, tant fut courte son apparition dans notre cité, je passe à l'immortel auteur de l'*Esprit des lois.*

Le grave et profond penseur qui, selon l'expression de Voltaire, « rendit au genre humain les titres qu'il avait perdus, » Montesquieu (9) ressentit, lui aussi, l'*influence secrète.* — Le Tacite de la Brède faisait des vers, et des vers spirituels, gra-

(1) *Le charmant Alexis, tragédie par un Alexis du temps, pour la grande gloire de Dieu.* In-f°. 1655.

(2) Mort à Bordeaux, sa patrie, en 1661, dans un âge avancé.

(3) Il professa la rhétorique à Bordeaux. Mort le 22 février 1700. Il était né en 1628. Frizon avait plus de facilité que de goût.

(4) Né à Blaye en 1672, mort à Bordeaux en 1720. Gobain était *professeur royal de tenue des livres de commerce.*

(5) In-4°. 1714.

(6) *Amusements* de Mme de S... à I..., marquise de C. . 1721. (De Senault d'Issant, marquise de Castelnau.

(7) Dominicain de Bordeaux, mort en 1720. Mespolié prêcha avec distinction. Auteur d'un recueil de cantiques.

(8) Il eut deux petites comédies jouées à Bordeaux en 1722.

Dans le courant du XVIIIe siècle, de nombreux auteurs bordelais ont écrit pour le théâtre de leur ville. On trouve leur nom et le titre de leurs pièces dans une brochure in-8° que notre collègue M. Lamothe a publiée en 1853 : *les Théâtres de Bordeaux.*

(9) Qui ne sait pas que Montesquieu, né à La Brède le 18 janvier 1689, est mort à Paris le 10 février 1755?

cieux, charmants; témoin ce madrigal adressé à deux jeunes sœurs :

Vous êtes belle et votre sœur est belle,
Si j'eusse été Pâris mon choix eût été doux :
La pomme aurait été pour vous.
Mais mon cœur eût été pour elle.

Nous voilà au milieu du XVIII[e] siècle. — Verlac de la Bastide [1], qui avait de l'esprit et du savoir, compose, sans se défier de sa facilité, des odes, des pastorales, des comédies et des discours académiques; — Godefroy [2] fait jouer le *Donneur d'avis,* et Louis Leclerc l'*Envieux* [3], deux comédies qui eurent du succès; et tandis que Sacau [4], versificateur ambitieux, se tourmente vainement pour paraître lyrique dans son *Ode sur le Commerce,* l'abbé Courrèges [5], plus modeste et plus heureux, se montre sans effort spirituel et gai dans son poëme héroï-comique : *Popel, ou le Cuisinier du Séminaire de Bordeaux.*

La débauche royale autorisait alors le libertinage bourgeois. Après la Pompadour, régnait la Du Barry! — Les soupers décolletés étaient fort en vogue et les vers licencieux faisaient fureur. — Je n'oserais pas dire que Bordeaux ait échappé à la contagion.

Malheureux siècle! qui vit une société caduque, corrompue, athée, sous prétexte de philosophie, s'enivrant de cham-

(1) Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages : *Ode sur la prise de Minorque,* 1758; *le Jeune homme,* comédie en cinq actes et en vers, 1764; *les Fêtes des environs de Bordeaux,* pastorale en trois actes, 1766; *les Gradations de l'amour,* 1772; etc., etc. De la Bastide écrivit aussi des Mémoires politiques.

(2) Homme de lettres, mort en 1770, à l'âge de trente ans. *Le Donneur d'avis* fut joué à Bordeaux en 1762.

(3) Comédie en trois actes et en vers, jouée à Bordeaux en 1763.

(4) Mort à Bordeaux en septembre 1805, dans un âge très-avancé. Il traduisit en vers français les satires de Juvénal.

(5) Curé de Guillos; mort à Bordeaux, dont il était originaire, en

bertin et roucoulant d'obscènes gaudrioles sur le bord de sa tombe!

Ce délire eut un temps d'arrêt. Louis XVI monta sur le trône, et avec lui la vertu! Tous les cœurs se remplirent de confiance et d'espoir. Bordeaux eut sa part de la prospérité générale. Son commerce n'avait pas de rival au monde; l'activité et la richesse régnèrent dans cette ville régénérée, où le puissant concours du maréchal de Richelieu achevait l'œuvre de transformation grandiose entreprise par le génie créateur de Tourny.

Plus que jamais la Muse bordelaise fit entendre sa voix inspirée. Elle chantait partout: — dans la magnifique salle de spectacle où le crayon de l'architecte Louis venait de s'immortaliser; dans les salons du haut commerce; chez le président Dupaty ([1]), l'aimable auteur des *Lettres sur l'Italie;* mais plus particulièrement, et cela se conçoit, dans l'élégant hôtel du marquis de Saint-Marc ([2]).

D'une politesse exquise et d'un esprit causeur, M. de Saint-Marc attirait à lui toutes les intelligences choisies. On était

1780. *Popel* a été imprimé à Bordeaux en 1767. 1 vol. in-8o: c'est un poëme d'environ 2,000 vers.

([1]) Né à La Rochelle en 1744, mort à Paris le 17 septembre 1788. Honnête homme et courageux magistrat, l'une des gloires du Parlement de Bordeaux. Son fils, Louis-Emmanuel, membre de l'Académie française, auteur de nombreux vaudevilles, a été l'un des plus spirituels auteurs dramatiques du XIXe siècle. Né à Blanquefort, près Bordeaux, en 1775; mort à Paris.

([2]) P.-Paul-André des Razins, marquis de Saint-Marc, né au château des Razins (Guienne) le 29 novembre 1728, mort dans notre ville le 11 septembre 1818. Ancien officier des gardes françaises, membre de l'Académie de Bordeaux. Il composa plusieurs *libretti* d'opéra et de nombreuses poésies fugitives.

Un de nos compatriotes, M. Octave Giraud, poète et critique, a publié en 1860 une *Étude sur la vie et les ouvrages du marquis de Saint-Marc;* œuvre de conscience et de talent, couronnée par l'Académie de Bordeaux.

presque certain de trouver, chaque soir, réunis chez le séduisant marquis, les dramatistes bordelais Dorvigny ([1]), Marandon ([2]), Clozanges ([3]), La Montagne ([4]), Desforges ([5]); le satiriste Du Caylar; le savant compositeur Beck et son brillant élève Duquesnoy; le peintre Jacques Taillasson ([6]), qui devait plus tard s'asseoir à l'Institut; et Garat, l'*Orphée moderne* ([7]), et tous les littérateurs de l'Académie royale de Bordeaux, dont M. de Saint-Marc était membre.

Auteur d'*Adèle de Ponthieu,* drame que Piccini mit en musique, M. de Saint-Marc avait du talent, mais il eut surtout du bonheur. Un hasard heureux le fit assister à la fameuse

([1]) Il a donné an théâtre de Bordeaux : *les Battus paient l'amende,* proverbe, comédie, parade ou ce que l'on voudra, 1779; et les *Fêtes de la paix,* 1784.

([2]) Auteur d'*Émilie et Saint-Preux,* drame en trois actes et en vers, 1784; de *Daphné,* pastorale imitée de Gessner, mise en musique par Duquesnoy, 1786; d'*Ermance,* comédie en trois actes et en vers, 1787; etc., etc. Homme d'esprit et de résolution, Marandon, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, monta avec courage les degrés de l'échafaud.

([3]) Mort à Bordeaux, sa patrie, en 1786. Auteur des paroles d'un opéra en trois actes et en vers : *Diane jalouse* ou *le Triomphe de l'amour,* musique de Duquesnoy. 1784.

([4]) La Montagne (le baron P. de) fit jouer *les Nouvellistes,* comédie en vers, 1780; et *Timur bec* ou *Tamerlan,* tragédie en cinq actes et en vers. 1785.

([5]) Excellent acteur comique, Desforges (P.-B. Choudard), dont le portrait orne le foyer du Grand-Théâtre de Bordeaux, composa en 1778 *Richard et d'Erlot,* comédie en cinq actes et en vers. Né à Lille en 1764, mort à Bordeaux en 1835.

([6]) Élève de Vien; son tableau de *Rodogune* le fit admettre à l'Académie de Peinture. Taillasson publia en 1785 un recueil de poésies qui eut plusieurs éditions; on y remarque des traductions d'Homère et d'Ossian, une élégie sur *la Mort,* et un poëme sur *le Danger des règles dans les arts.* Né à Bordeaux en 1746, mort à Paris en 1809.

([7]) Garat fit son droit à Bordeaux, où il reçut des leçons de musique de Beck. Né à Ustaritz le 25 avril 1761, Garat est mort à Paris le 1er mars 1823.

[illegible] pour le couronnement [illegible] improvisa des vers [illegible] Il s'en répandit à l'ins- [illegible] tout Paris, en- [illegible]

[illegible]

[illegible] célèbre. — Sa [illegible]

[illegible] insuffisants aux [illegible] son [illegible] la So- [illegible] éclairée [illegible] M. Du- [illegible]

[illegible] fourni leur [illegible] les membres [illegible] rangs des [illegible] chez [illegible]

[illegible] sacri- [illegible]

[illegible] *Ode sur* [illegible]

[illegible] haute [illegible]

[illegible] tribunal [illegible] dépar- [illegible]

[illegible]

Lisle-Ferme (1) et le président Dupaty, qui tous les deux excellaient dans le genre gracieux;

Ferlus (2) et l'abbé Hollier (3); — celui-ci poète bouillonnant, celui-là versificateur limpide;

Cazeaux de Béchade, homme d'esprit et de plaisir, auteur d'une *Hymne à la Vierge*, couronnée aux Jeux Floraux;

Lemesle (4) et Lanxade (5), qui luttaient d'entrain et de suavité;

L'élégant Péry (6), le caustique Ducos (7), le langoureux Vergniaud (8);

Et Ferrère (9), qui devait être une des gloires de notre barreau;

Et les Dégranges, chez qui la poésie était comme un legs paternel.

Pendant que les Muséens triomphaient dans notre floris-

(1) Voir le *Recueil du Musée*.

(2) Professeur d'éloquence au collége royal de Guyenne. — En 1798, le frère de Ferlus, ancien Bénédictin, l'appela à Sorèze et l'associa à la direction de l'École. — Cette association dura jusqu'en 1813, époque de la mort de Ferlus.

(3) Voir le *Recueil du Musée*.

(4) Voir le même *Recueil*.

(5) Il fut, sous l'Empire, procureur général à Agen.

(6) Il traduisit en vers français l'*Aminte* du Tasse. Il avait commencé la traduction de la *Jérusalem délivrée*, quand il tomba sous le couteau révolutionnaire.

(7) Jean-François Ducos, député à la Convention nationale, né à Bordeaux en 1765, condamné à mort le 30 octobre 1793, et exécuté à Paris. — Sa muse décochait le trait satirique avec une rare vivacité.

(8) Député à l'Assemblée législative, puis à la Convention; né à Limoges en 1759, mort sur l'échafaud le 31 octobre 1793. — L'un des plus grands orateurs des temps modernes. Ses vers révèlent une âme triste et rêveuse.

(9) Philippe Ferrère était né à Tarbes en 1767; il mourut à Bordeaux en 1815. Auteur d'un opéra, *Psyché et l'Amour*, mis en musique par Claire Dupont, 1790. Voir les *Dîners de la Société Littéraire de Bordeaux*, 1801, et la *Ruche d'Aquitaine*, 1817.

sante cité, un Bordelais était couronné par l'Académie française, et ce Bordelais, le poète de la candeur, s'appelait Berquin [1] !

La politique, cet éternel trouble-joie, entra sournoisement dans le *Musée;* elle y provoqua des luttes ardentes; il y eut querelle et division.

Et puis la tempête révolutionnaire déchaîna ses fureurs; elle engloutit notre commerce, et, avec lui, la prospérité inouïe dont notre ville jouissait alors et que M. Henry Ribadieu a si parfaitement décrite dans son *Histoire de Bordeaux sous Louis XVI.* — Toutes les institutions conservatrices des sciences et des lettres furent, du même coup, renversées. — L'Académie royale tint sa dernière séance le 20 janvier 1793, et, le lendemain, — date à jamais funèbre! — l'illustre race des Bourbons, qui avait eu un saint, eut un martyr!

Le crime, pendant dix-huit mois, règne sous le nom de Liberté... Des tyrans transforment en échafaud l'autel de la patrie...

Mais un chant vient d'éclater... J'écoute. C'est le *Réveil du peuple!* violente apostrophe lancée aux agents de la Terreur. Un bordelais, Souriguière [2], en a écrit les paroles, Gaveaux la musique.

A la consternation succède une joie immense. Jamais Bordeaux ne fut plus dansant et plus chantant. La Muse emprunte à la Folie ses grelots et son tambourin, et, au milieu de l'ivresse générale, naît une Société lyrique, celle des *Vaudevillistes.*

Ils tenaient une séance tous les mois, le verre à la main.— Des mots donnés par le sort imposaient d'avance à chaque

[1] L'*ami des enfants,* mort à Paris le 21 décembre 1791. Il était né dans notre ville en 1749.

[2] Saint-Marc Souriguière, né près de Bordeaux en 1770, auteur de plusieurs pièces de théâtre qui tombèrent à la scène. Mort en 1825.

membre du Caveau bordelais le sujet d'une chanson. — Et quand on lit les procès-verbaux que les *Vaudevillistes* publiaient après chaque réunion, sous le modeste titre de *Dîners*, on est émerveillé de la facilité avec laquelle la plupart d'entre eux triomphèrent de l'aridité du *mot* fourni par le hasard.

Nous retrouvons, à la tête de cette nouvelle phalange poétique, le marquis de Saint-Marc, toujours galant et fleuri, et Ferrère, avec sa veine abondante et son esprit enjoué.

Autour d'eux et dignes d'eux, gravitaient :

Peyronnet (1) et Martignac (2), chansonniers qui devaient être ministres; — Duranteau, aimable conteur; — Émérigon, qui avait tous les genres d'esprit; — Gradis (3) et Mézès (4),

(1) Né à Bordeaux en avril 1776, mort à Montferrand en janvier 1855. — Les vers qu'il composa dans sa jeunesse sont des plus médiocres. Il eût été difficile de prévoir dans le chansonnier de 1801 le véhément satiriste de 1853, et l'admirable traducteur de *Job*. Ce fut quand le comte de Peyronnet approcha du terme de sa vie, que son génie poétique grandit et brilla d'un vif éclat. — Ministre de l'intérieur, après avoir été garde des sceaux; pair de France; membre de l'Académie de Bordeaux.

(2) Jean-Baptiste Algay, vicomte de Martignac, né à Bordeaux en 1776, mort à Paris le 3 avril 1832; auteur de plusieurs pièces de théâtre jouées avec succès. Il avait un esprit des plus fins, une imagination des plus alertes. Jamais, chez Martignac, l'inspiration ne se faisait attendre. — Député de Marmande en 1821; chef du cabinet libéral en 1828. — Voir les *Dîners de la Société Littéraire de Bordeaux*.

(3) Benjamin Gradis aîné, mort le 4 août 1843 à Bordeaux, où il était né le 17 février 1782. Il participa à la rédaction de la *Ruche d'Aquitaine;* il y publia des Nouvelles, des Contes dans le genre oriental, et de nombreux articles de critique littéraire. Sa famille fit imprimer en 1845 le roman de *Zeïdouna,* qu'il avait laissé inédit. Homme studieux, aimant à cacher sa vie, Gradis portait dignement un nom qui, depuis deux cents ans, est synonyme à Bordeaux de loyauté et d'honneur.

(4) Mézès était fort ignorant, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir de l'esprit et du trait. En voici une preuve entre mille :

ÉPIGRAMME :

Elle reçut en partage
Doux esprit, touchant langage,

deux israélites qui ont laissé, l'un des vers très-mélodieux, l'autre le poétique roman de *Zeïdouna;* — Bergeret ([1]), qui traduisit en gascon et avec bonheur les Fables de La Fontaine; — Despazes ([2]), qui tenait d'un poignet si ferme le fouet de la satire; — Du Hamel ([3]), Pascal Buhan, Laborde, — et Mallac, et Daugeard ([4]), et, — le croirait-on? — l'austère Lainé ([5])!

Les *Dîners* du Vaudeville bordelais sont devenus bien rares, et des mains privilégiées touchent seules à ces précieux écrins; mais plusieurs perles en ont été extraites avec un soin intelligent, et très-heureusement enchâssées par M. Henry Chauvot dans la partie littéraire de son attrayante *Histoire du barreau de Bordeaux.*

Ah! Messieurs, j'ai eu raison de vous le dire : Bordeaux est la ville des poètes!

Certes, je pourrais m'arrêter ici; n'ai-je pas surabondamment prouvé ce que j'avais avancé? Mais depuis un demi-siècle, la Muse bordelaise nous a tant de fois charmés, que lui refuser de nouveaux hommages serait une ingratitude.

Je m'en voudrais d'avoir volontairement gardé le silence

Pied mignon, joli visage;
Cependant elle fut sage.
Hélas! que c'était dommage!

([1]) Mort à Paris en 1811; il n'avait guère plus de quarante ans. — Bergeret avait été imprimeur à Bordeaux.

([2]) Joseph Despazes était né à Bordeaux en 1779; il mourut à Cussac (Médoc) le 15 juin 1814. — On a de lui : *les Quatre satires* ou la fin du XVIIIe siècle. Paris, an VIII. — *Cinquième satire,* littéraire, morale et politique, à l'abbé Sicard. An X.

([3]) C'était le frère du comte Du Hamel, maire de Bordeaux sous la Restauration.

([4]) Secrétaire de la Chambre des Pairs sous la Restauration. — Daugeard était le fils d'un président à mortier au Parlement.

([5]) Membre de l'Académie Française. Il fut membre du Corps législatif en 1814, président de la Chambre des députés la même année, et ministre de l'intérieur en 1816. — Lainé séjourna dans les grandeurs

sur les titres poétiques de J.-B. Lalanne ([1]), qui fit preuve d'une brillante imagination dans ses deux poëmes géorgiques : *le Potager*, et *les Oiseaux de la Ferme.*

Je me reprocherais l'injustice de mon oubli, si je ne vous parlais pas du succès qu'obtinrent les railleuses et philosophiques *Chansons* de Jean-Ernest ([2]) ; si je me taisais sur la haute valeur lyrique des *Odes sacrées* du comte de Marcellus ([3]) ; si je ne rappelais les bravos qui saluèrent le *Médisant* d'Étienne Gosse ([4]).

Enfin, Messieurs, je croirais manquer à un devoir académique, si je n'avais pas un souvenir pour la mémoire du bon et sympathique Caillau ([5]), l'auteur de l'*Épître à*

sans s'y corrompre. Pauvre, il entra au Pouvoir, et pauvre il en sortit. C'était la plus haute expression de la probité, vertu si rare chez les hommes d'État! Orateur grave, il devenait, dans l'intimité, un séduisant causeur. Les ressources de son esprit donnaient à sa parole un charme instructif qui la faisait écouter avec recueillement.

([1]) Mort à Langon (Gironde) vers 1836. J.-B. Lalanne était né à Dax en 1772.

([2]) *Tablettes perdues, ou Chansons, Couplets et Poésies fugitives*, par Jean Ernest, auteur du Vaudeville, etc., etc., membre de plusieurs Sociétés littéraires et de la Société Philomathique de Bordeaux. 1809.

([3]) Député de la Gironde, pair de France, né au château de Marcellus (Lot-et-Garonne) le 2 février 1776, mort le 29 décembre 1841. — Le comte de Marcellus donna l'exemple de toutes les vertus civiles et privées.

([4]) Fabuliste et auteur dramatique distingué. — Étienne Gosse, né à Bordeaux en 1773, est mort en 1834 à Toulon, où il était allé espérant y rétablir sa santé. — Le *Médisant*, comédie en trois actes et en vers, fut représenté à Paris en .....

([5]) Caillau était originaire du département du Tarn. Né à Gaillac le 4 octobre 1765, il est mort à Bordeaux le 9 février 1820. — Savant médecin et poète aimable, Caillau avait un cœur excellent et un esprit qui valait son cœur. — Il suffit, pour apprécier Caillau, de détacher quelques vers de son *Épître au docteur* ALFRED G*** sur L'ESPÉRANCE, *considérée dans l'exercice de la Médecine* (Bordeaux 1811) :

Non loin de la demeure où siégent les humains,
Dans un temple élevé par d'invisibles mains,

l'Espérance, — votre collègue, après avoir été votre lauréat et celui des Jeux Floraux.

Je n'ai ni le temps ni l'intention de faire de la critique; aussi ne troublerai-je pas la mémoire de Mus, pâle versificateur, qui publiait, en 1812, la *Profession de foi des poètes à la mode, suivie de quelques opuscules de l'auteur, romances*, etc., etc.

J'userai de la même indulgence envers Romain Dupérier [1], rimeur trop fécond pour ne pas être quelquefois heureux. En voulez-vous une preuve?

Un soir, au théâtre, voulant gagner sa place accoutumée, et, forcé de déranger une dame dans tout l'éclat de sa seconde jeunesse, Dupérier s'excusa par ce spirituel impromptu :

Madame, à vos genoux je demande une grâce :
Vous qui ne passez pas, permettez que je passe.

L'Empire venait de sombrer dans son ambition. La monarchie constitutionnelle rendait à la France la paix et la liberté.

Repose sur un trône une jeune déesse,
Source de voluptés, féconde enchanteresse,
Recours de l'infortune et délice des cœurs;
Les rêves séduisants la couronnent de fleurs;
Sa patrie est le ciel et son nom L'ESPÉRANCE!
....
O vous qui d'Épidaure encensez les autels,
Apprenez, jeune encore, à parler aux mortels
Ce langage touchant d'une simple éloquence,
Qui fait naître et nourrit cette douce ESPÉRANCE,
Et sur de vains discours, sur de froids arguments,
N'allez pas appuyer vos longs raisonnements:
Près de vous la douleur est rarement muette;
Songez qu'il faut avoir l'oreille toujours prête
A l'entendre se plaindre; elle aime à discourir,
Et la bien écouter souvent c'est la guérir.

(1) Né à Lesparre (Gironde) le 16 juillet 1756, mort à Bordeaux en 1829. — Il avait fait paraître, sous le Directoire : *Les Verroux révolutionnaires,* poëme héroï-comique en douze chants et en vers alexandrins, dédié *au neuf thermidor,* par Romain Dupérier, auteur de la *Feuille littéraire,* du *Sermon universel en proverbes rimés,* du *Métromane de la Gironde,* comédie en trois actes et en vers, et de plusieurs autres pièces de théâtre dont il a fait la musique et les vers, etc., etc.

Parmi les muses bordelaises qui acclamèrent le retour des Bourbons, on en vit une qui chantait pour la première fois. C'était la muse patoise de Verdié, — fille de la nature, née au sein du peuple et qui en avait toute la joyeuse humeur, toutes les vives saillies.

Royaliste ardent et sincère, Verdié fit déborder son enthousiasme dans ses vers politiques ([1]), — productions éphémères qui ont eu le sort des circonstances qui les avaient fait naître.

Mais ce que l'oubli a respecté, ce sont les scènes de mœurs dans lesquelles Verdié a donné carrière à sa joviale imagination : *Lou sabat daou Médoc, L'arribade de Guillaoumet dans lous Enfers, Berthomiou à Bourdeou,* et une foule d'autres petits poëmes grivois, véritables chefs-d'œuvre du genre.

Nous sommes en pleine Restauration, époque de calme so-

A Bordeaux, chez l'auteur, rue du Loup, nº 29; — avec le portrait de Romain Dupérier, entouré de ce distique du marquis de Saint-Marc :

> **Par le son de sa voix et l'art heureux des vers,**
> **Il pourrait comme Orphée enchanter les Enfers.**

— L'auteur d'*Adèle de Ponthieu* avait étrangement surfait l'auteur des *Verroux*. Mais c'était là un acte d'innocente camaraderie, et nul ne songea à reprocher au marquis de Saint-Marc d'avoir flatté un excellent homme qui n'avait d'autre tort que celui de rimer à tout propos, et de vouloir absolument justifier, par son *originalité*, l'épitaphe qu'il s'était faite lui-même :

> **Ci-gît Romain l'*original*,**
> **Du Bas-Médoc originaire,**
> **Qui de Bordeaux... à Saint-Macaire**
> **N'a pu rencontrer son égal.**

([1]) *La Revue de Mestre Jantot dans l'arrondissement de Bordeaux, ou la Rentrée des Bourbons en France*, poëme dialogué dédié *aux amis du Roi*, par M. Antoine Verdié, grenadier de la garde nationale bordelaise. 1816. Bordeaux, chez l'auteur, rue Pont-Long, nº 14. — Né à Caudrot le 11 décembre 1779, Verdié est mort à Bordeaux le 26 juillet 1820. Il avait été boulanger avant d'exercer la profession de vannier. — Il publia, en 1819, un recueil de fables en français.

cial et de rayonnement littéraire. Voyez ce groupe poétique, applaudi et honoré. Six amis le composent :

Edmond Géraud [1], si plaintif dans ses élégies, et en même temps si caustique dans ses épigrammes;

Antonin de Sigoyer [2], qui, sur des pensers nouveaux, faisait des vers antiques.

De La Ville Mirmont, auteur d'*Artaxerce,* tragédie [3] qui subit avec honneur l'épreuve de la scène, et de plusieurs comédies semées de traits heureux;

Lorrando [4], ce Benvenuto Cellini de la ballade, qui ciselait la strophe;

[1] « Edmond Géraud est mort le 21 mai 1831, à l'âge de cinquante-cinq ans. Sa carrière fut signalée par de brillants succès littéraires, de bonnes et généreuses actions, et une constance de principes politiques bien rare de son temps. Nos grands maîtres n'auraient pas dédaigné la plupart de ses poésies. » (J.-B. Gergerès.) — Edmond Géraud a laissé des vers inédits en grand nombre. Il avait fait paraître un volume de poésies en 1826.

[2] Retiré à Arles, il y est mort, cette année, au mois de janvier. Antonin de Sigoyer avait été secrétaire particulier de M. de Tournon, préfet de la Gironde dans les premières années de la Restauration.

[3] Représentée à Bordeaux en 1810. — Son *Folliculaire,* pièce en cinq actes, eut à Paris un grand et légitime succès. Talma et Mlle Mars, qui aimaient beaucoup de Laville, ont joué dans la plupart de ses œuvres. Mlle Mars lui demanda et obtint de lui de traduire le drame de Schiller, *l'Intrigue et l'Amour,* où elle était charmante dans le rôle de la fille du musicien. — Son *Charles VI* est la dernière tragédie dans laquelle ait joué Talma. — Le duc de Richelieu, président du conseil des ministres, le fit chef de son secrétariat. — De Laville était aussi honorable par ses sentiments que distingué par son esprit. Ses œuvres ont été imprimées en 1846. 4 vol. in-8°. — Né en 1782, mort le 1er octobre 1845.

[4] Chef de division à la préfecture de la Gironde, il donna sa démission en 1830. Quoique sans fortune, Lorrando n'hésita point à faire à ses convictions politiques le sacrifice de son emploi. Ami intime d'Edmond Géraud, il cultivait la poésie avec délices. D'une inspiration un peu lente, mais d'un goût sûr, il arrivait à la perfection par le travail et la patience. Ses *Ballades,* publiées dans les revues littéraires, et ses *Romances,* imprimées à la suite des poésies d'Edmond Géraud, ne lais-

Joseph Rodrigues (1), un barde ossianique attardé dans notre siècle, et qui, le cœur bouillonnant de poésie, la répandait par majestueuses effluves;

sent aucune prise à la plus mordante critique. — Lorrando, né à Bordeaux, y est mort, âgé d'environ soixante ans, le 20 décembre 1844. Il composa pour lui-même cette épitaphe :

Soumis à la Providence,
Sans crainte arrivant au port,
J'ai su donner à la mort
Les ailes de l'espérance!

(1) C'était un bien noble cœur et une bien belle imagination. — « Au milieu des plus sérieuses préoccupations de la finance, Joseph Rodrigues resta fidèle au culte de la Muse. Il y avait place, dans son vaste cerveau, pour les vers aussi bien que pour les chiffres, et jamais l'aride voisinage de ceux-ci ne devait nuire à la brillante floraison de ceux-là... Il faut avoir vécu dans la confidence de Joseph Rodrigues; il faut avoir eu, comme je l'ai eu souvent, le bonheur de recueillir de sa bouche inspirée les beaux vers qu'elle épanchait seulement dans l'intimité, — pour comprendre le don magnifique que Dieu avait fait à ce poète enchanteur!... Il faut surtout avoir entendu Joseph Rodrigues déclamant une de ses pièces favorites dans le silence d'une nuit sereine, la tête découverte, le bras appuyé sur le bras d'un ami!... Oh! alors, quel charme avait sa diction! comme son geste était imitatif, son œil éloquent!... Tout ce qu'il y avait en lui de poésie et de flamme lui montait au front et l'illuminait... C'était l'auréole du génie. » — Membre du conseil municipal de la ville de Bordeaux, Joseph Rodrigues se montra toujours sincèrement dévoué aux intérêts de ses concitoyens. — Mort à Bordeaux le 25 novembre 1858, âgé de soixante-douze ans. — A part deux pièces, l'une : *les Funérailles du poète,* imprimée dans *la Gironde* en 1833; et l'autre : *Résignation,* insérée dans *l'Abeille bordelaise* en 1857, toutes les autres pièces de J. Rodrigues sont encore inédites. — Nous sommes heureux que nos souvenirs personnels nous permettent de citer la pièce suivante :

A Mlle TAGLIONI,

QUI VENAIT DE JOUER LE RÔLE DE VÉNUS DANS *les Filets de Vulcain.*

Enfants de l'air, riants fantômes,
Sylphes dont le vol est si doux,
Habitants des légers royaumes,
Parlez, quel nom lui donnez-vous?

Tout la trahit, c'est votre reine.
Comme l'éther son corps est pur;

Et, jeune alors et jeune encore, Gergerès, le poète de l'à-propos, l'esprit alerte, toujours jaillissant, toujours prêt, toujours certain de trouver à l'instant même et sans le chercher, ce que tant d'autres chercheraient longtemps et ne trouveraient pas.

Mais cette brillante pléïade n'avait pas seule le monopole de la poésie; d'autres Bordelais étaient alors fréquemment visités par l'inspiration. Je nommerai parmi les plus remarqués :

De Mondenard, auteur d'un spirituel poëme sur le *Boston;*

Le chevalier Joseph de Gères, qui écrivit *La mort de Caton*, tragédie d'après Addison, en cinq actes et en vers.

Jouannet, prosateur sérieux dans sa *Statistique de la Gi-*

De ses ailes ployant l'azur,
Sur la terre elle glisse à peine.

Telle, fantastique vapeur,
Une ombre, au sein de l'Élysée,
Marche, sans incliner la fleur
Qui du matin boit la rosée.

D'innocence et de volupté
Elle offre le touchant mélange;
C'est le calme divin d'un Ange,
Et tout l'attrait de la Beauté.

De Vénus on la croit jalouse;
Sous ses traits charmant nos regards
Du noir Vulcain j'ai vu l'épouse
Plus belle que ne la vit Mars.

Et, quand mollement élancée,
Élevant son pied gracieux,
Semblable au dieu du Caducée,
Elle prend son vol vers les cieux,

Ou qu'agitant le cachemire
Des sultanes magique atour,
Sous ses plis, jouet du Zéphire,
Elle nous enivre d'amour,

Moins ravissante, la colombe
Se balance et tourne dans l'air;
Moins légère, d'un ciel d'hiver
La neige se détache et tombe!

Sylphes dont le nom est si doux,
Enfants de l'air, riants fantômes,
Habitants des légers royaumes,
Parlez, quel nom lui donnez-vous?

ronde, ouvrage qui fait autorité, et poète souriant dans les vers dont il enrichissait la *Ruche d'Aquitaine* ([1]);

Lambert, dont les *Burdigaliennes,* épîtres satiriques, abondent en piquants hémistiches;

Et l'aimable et savant professeur Guilhe ([2]), qui eut pour

([1]) Si Jouannet ne les eût signés, croirait-on les vers suivants, — et une foule d'autres non moins harmonieux, — *soupirés* par un antiquaire?

STANCES A UNE COQUETTE.

Séparons-nous, jeune indiscrète,
Vous l'ordonnez, moi je le veux.
Je suis jaloux et vous coquette;
L'oubli seul peut nous rendre heureux.

L'amour vous a donné ses ailes
Et son carquois et son flambeau;
Ses traits sont dans vos mains cruelles :
Moi je n'obtins que son bandeau.

J'aime les champs, et vous la ville;
L'éclat du monde vous sourit;
Je suis crédule, et vous habile;
J'ai trop d'amour, vous trop d'esprit.

Un mot, un geste, un rien m'afflige;
Que d'instants passés dans les pleurs!
Mais pleurer vous semble un prodige,
Vous ne croyez pas aux douleurs.

Je vous rends une foi douteuse,
Et je vous quitte sans détour.
De mes chagrins soyez heureuse;
Moi, je le fus de mon amour.

Voguez sur l'océan du monde,
De l'œil encor je vous suivrai,
Et sur vous, si l'orage gronde,
Appelez-moi, je reviendrai.

Auteur de nombreux Mémoires sur les antiquités locales, Jouannet était correspondant de l'Institut, membre de l'Académie de Bordeaux et Bibliothécaire de la ville. Né à Rennes le 31 décembre 1765, mort à Bordeaux le 18 avril 1845.

([2]) Né à Villemagne, sur la Montagne-Noire, en 1756. Entré fort jeune dans le corps savant des doctrinaires, H.-C. Guilhe vint à Bordeaux en 1784. Il eut des rapports très-fréquents avec l'abbé Sicard, et fut nommé en 1814 instituteur en chef des Sourds-Muets. Guilhe, pendant plus d'un demi-siècle, a rendu d'éminents services à l'instruction publique. Il avait conservé dans sa vieillesse toute la fraîcheur de son imagination. Membre de l'Académie de Bordeaux, mort le 24 avril 1842.

élève Henri Fonfrède [1] et lui communiqua la flamme poétique. — L'ardent publiciste n'a-t-il pas maintes fois emprisonné sa fougueuse verve dans de vigoureux alexandrins?

L'*Album d'Aquitaine,* qui parut le 1er janvier 1830, mit en évidence trois nouveaux poètes bordelais : M. Arnaud Detcheverry, dont la gaîté fut toujours de bon goût; — M. Émile Saladin, si heureusement inspiré dans une foule de pièces, surtout dans la *Belle quêteuse;* et Erasme Ladonne [2], auteur de chansons politiques. Ce dernier fut enlevé tout jeune encore à la Muse bordelaise, comme le furent également, quelques années plus tard, Léonce Oulès [3], qui soupira de si tendres vers, et Victor Laporte, l'auteur spirituel mais par trop négligé de la *Bastringomachie* [4].

Plusieurs pièces de théâtre virent le jour à Bordeaux dans les premières années du gouvernement de Juillet. — M. Bellot des Minières faisait imprimer en 1832 une tragédie en cinq actes et en vers, *Annibal;* et M. Édouard Lanet, en 1833, donnait à la scène une œuvre du même genre, *Jaffier,* qui obtint une honorable série de représentations. — A peu près vers la même époque, M. Charles Hubert, qui depuis a été votre lauréat, offrait au public bordelais *La Valise de l'of-*

[1] Fils de Boyer Fonfrède, né à Bordeaux le 21 février 1788. Il débuta en 1820 dans la carrière politique. Henri Fonfrède a successivement rédigé *la Tribune de la Gironde, l'Indicateur, le Mémorial bordelais, le Journal de Paris, le Courrier de Bordeaux.* Écrivain convaincu et désintéressé, Henri Fonfrède ne mit jamais sa plume au service de son ambition personnelle. Mort à Bordeaux le 25 juillet 1841.

[2] Les *chansons* d'Érasme Ladonne ont été publiées en 1831, peu de temps avant la mort de l'auteur.

[3] Il inséra dans *la Guienne* des vers et des articles de critique littéraire. — Mort le 12 mars 1841, âgé de vingt-six ans

[4] Critique du bal offert par la ville de Bordeaux, en 1845, au duc et à la duchesse de Nemours. Victor Laporte a publié des satires qui avaient pour titre : *Némésis en province.* Mort le 20 mars 1847, à la fleur de l'âge.

ficier ou la petite maison du notaire, et *Une ville de province ou les Pantins politiques;* comédies en trois actes et en vers, œuvres précipitées, dont le style manque d'éclat, mais qui ne sont pas sans valeur au point de vue de l'entente scénique.

La petite-fille d'un ami d'Henri IV, Mlle Marie-Caroline de Trenquelléon [1], auteur de plusieurs romans qui témoignent d'une imagination féconde, publiait à Bordeaux, en 1842, un recueil de vers qui fut très-remarqué et qui lui valut les hauts encouragements de Châteaubriand et de Lamartine. — Noble muse, que la mort surprit en pleine moisson!

De 1843 à 1845, tandis que M. Saint-Rieul Dupouy [2], — un poète qui s'est affranchi du joug de la rime, — constellait de rutilantes métaphores le feuilleton du *Courrier de la Gironde,* Charles Monselet [3], « qui avait eu l'impertinence » de n'attendre ni les années ni les professeurs pour avoir » de l'esprit et du style, » publiait dans la même feuille des vers que Victor Hugo, à son début, n'eut pas dédaignés. — C'était l'opinion de Justin Dupuy [4], et, en matière littéraire,

(1) Née au château de Trenquelléon, dans l'Agenais, en 1798, morte en 1851, au moment où elle mettait la dernière main à une tragédie pour l'Odéon, et à un nouveau recueil qui eût au moins obtenu le succès du premier.

(2) *L'Abeille bordelaise,* en reproduisant des vers de M. Saint-Rieul Dupouy, a montré que l'auteur de *l'Été et l'hiver à Bordeaux* n'a été que par caprice réfractaire aux lois de la prosodie.

(3) C'est en 1846 que Charles Monselet, — après avoir rédigé pendant un an *le Monde bordelais,* feuille littéraire qui ne devait pas survivre au départ de son jeune fondateur, — quitta notre ville et prit son essor vers Paris; il y trouva le succès. Charles Monselet est devenu, à juste titre, une des célébrités de la critique et du roman. Mais tout ce qu'il a écrit depuis quinze années, et il a beaucoup écrit, ne nous a pas fait oublier ses premières œuvres, bluettes d'une chatoyante originalité, dans lesquelles on respirait délicieusement le parfum matinal d'une poésie en fleur.

(4) Né à Bordeaux le 4 décembre 1810. — Rédacteur en chef de *la*

fut-il un meilleur juge que l'auteur des *Études et Portraits?*

Dans les jours agités qui suivirent le 24 février, Bordeaux vit surgir un poète du sein de la classe ouvrière, le tonnelier Vigier [1]. — Satiriste passionné, frappant plus fort que juste, Vigier avait de l'élan et de la chaleur; mais le goût et la correction lui manquaient. Il ne pouvait être et ne fut que le poète de la crise.

Eh! Messieurs, au moment où je parle, la poésie, dans ses modes les plus opposés, n'a-t-elle pas à Bordeaux de brillants et nombreux interprètes?

Voulez-vous lire de beaux vers dans lesquels la délicatesse des sentiments s'unit à toutes les grâces du style? — Ouvrez les *Gerbes* de M. Gout Desmartres [2], les *Feuilles au vent* de M. Duboul [3], — deux séduisants poètes qui devraient être moins avares des joyaux dont ils ont les mains pleines.

Voulez-vous, dans des strophes mélodieuses, respirer le parfum d'une poésie aimante? Voici les *Fleurs des pauvres*

Guienne de 1841 à 1859. Écrivain légitimiste, chrétien fervent, sa foi politique égalait sa foi religieuse. C'était plus qu'un beau talent : c'était un beau caractère. Soldat d'un principe, Justin Dupuy lui a fait vaillamment le sacrifice de toutes ses forces, et, succombant à la tâche, il est mort aimé et honoré de ses adversaires eux-mêmes, le 1er mars 1859. La piété de ses amis a élevé à la mémoire de Justin Dupuy, dans le cimetière de la Chartreuse, un monument funéraire, témoignage d'une affection vive et d'une estime profonde. Il est regrettable que les exigences de la polémique n'aient pas permis à Justin Dupuy de fréquentes excursions dans le champ de la littérature. *Avant l'orage* et les *Études et Portraits* ont prouvé les ressources de cette plume alerte et brillante.

(1) Pierre Vigier, né à Bordeaux au mois d'août 1811, a exercé la profession de tonnelier. Il a publié en 1833 un volume intitulé : *Némésis girondines et Chansons politiques.* Il est décédé à Bordeaux le 24 février 1852.

(2) 1 vol. gr. in-8°. 1841. 2e édition, avec le portrait de l'auteur, et cette épigraphe : *J'aime, je crois, j'espère.*

(3) 1 vol. in-8°. 1845. M. Duboul a publié, depuis, *le Progrès* (1848), poésie philosophique, et une *Épître* au *Misanthrope*. 1856.

de M. Godefroy Hugon [1], — suaves fleurs dont les indigents ont recueilli le miel.

Voici également les touchantes élégies de M. Hector Messier [2], les fraîches idylles de M. Henri Bellot [3], les harmonieux *Loisirs* de M. Élie de Mauvezin [4], les chastes *Hirondelles* si poétiquement caressées par l'abbé Manceau [5].

Voulez-vous prêter l'oreille aux échos de la lyre sacrée? Écoutez-les retentir dans les *Psaumes* [6] traduits par M. Fourtou, dans les *Quarante ans au désert* [7] de M. Chételat, dans les *Poésies bibliques* [8] de M. Firminhac, dans la *Cité maudite* [9], vaste composition que M. Bénigne Huyet à remplie de sa verve intarissable.

[1] 1 vol. gr. in-8°. 1847. — *Laura,* 1858; — *Maria,* 1859; poëmes.

[2] On les trouve dans la collection de *l'Indicateur,* dont M. Messier était encore, il y a quelques mois, rédacteur en chef.

[3] Collaborateur de *l'Ami des Champs,* M. Henri Bellot des Minières a souvent publié des vers dans le recueil mensuel que dirige M. Charles Laterrade, et où sa plume savante et littéraire sait unir l'utile à l'agréable, le charme à l'intérêt.

[4] *Loisirs poétiques et religieux.* 1 vol. in-12.

[5] DEUX MOIS PASSÉS AUTOUR D'UN NID D'HIRONDELLES, — *Journal religieux, sentimental, historique, critique, philosophique, tel qu'on n'en a jamais vu, à l'usage de tout le monde; suivi de la* BOTANIQUE DU JEUNE AGE; par l'abbé J. Manceau. 1 vol. in-12. 1860.

[6] *Traduction en vers français des* PSAUMES et *des Hymnes que l'Église chante dans les principales fêtes de l'année;* par F. Bardy-Fourtou, conseiller à la Cour impériale de Bordeaux. 1 vol. in-12. 1858.

[7] *Épopée biblique, en douze chants.* 1 vol. in-12. 1856.

[8] 1 vol. in-12. 1860. Auteur des *Poésies de la Foi.*

[9] *Poëme biblique.* 1 vol. in-12. 1855. — *Le Chant de Samson,* épisode détaché de la *Cité maudite,* et présenté par M. Bénigne Huyet à l'Académie de Bordeaux en 1851, y obtint la médaille d'or. — « Il y » avait longtemps que l'Académie n'avait trouvé l'occasion de donner » une récompense aussi élevée dans ses Concours de Poésie; elle se » félicite donc de pouvoir couronner d'une palme semblable la muse » d'un compatriote. Ce poëme développe une idée dramatique où se » confondent la passion nationale et la passion religieuse. On y ren- » contre partout un esprit nourri des fortes images de la poésie anti-

Chaulieu, malgré ses négligences, était un aimable poète; voulez-vous le voir renaître? Sollicitez la muse anacréontique du marquis de Bourdillon ([1]).

La comédie a prêté son miroir à M. Saugeon. Notre collègue en a su faire un usage des plus heureux, surtout dans l'*Intrigue électorale* ([2]), — habile coup de pinceau qui a saisi le ridicule sur le fait.

Êtes-vous de ceux qui adorent Dieu dans les splendeurs de la nature et se plaisent à songer, un livre à la main, au bord des sources murmurantes ou dans les prés fleuris? — Les *Rêves d'avenir* de M. Octave Giraud ([3]) enchanteront vos promenades solitaires.

Avoir une âme qui chante au plus léger souffle, comme la harpe éolienne, c'est le privilége de M. le docteur Boussiron. Ses vers découlent tout naturellement d'un pieux souvenir ou d'une douce émotion; et rien de plus sympathique que cette poésie du sentiment, — poésie faite de roses et de myosotis!

On est heureux de sentir un cœur vaillant palpiter sous l'épiderme d'un énergique alexandrin. — Ce noble plaisir, vous le goûterez dans *le Devoir* et les autres compositions lyriques ou satiriques de M. Ch. de Batz-Trenquelléon ([4]).

» que, sacrée et profane. Tous les points n'en sont peut-être pas irré-
» prochables; mais le mouvement y déborde, et l'apostrophe de Sam-
» son est surtout d'une verve, d'un éclat et d'une vigueur qu'on ne
» saurait trop louer : c'est le prophète annonçant la foudre. » (Extrait des *Actes de l'Académie de Bordeaux.*) — M. Bénigne Huyet a publié, en 1848, ÉPONINE, *épisode dramatique en trois parties et en vers;* — et, en 1860, NELLA LA MOISSONNEUSE, *poëme.*

([1]) Pourquoi M. le marquis d'Imbert de Bourdillon, qui maintenant a des loisirs, ne réunirait-il pas en un volume ses vers charmants, éparpillés dans une foule de journaux ou de revues?

([2]) *Comédie en quatre actes et en vers*, représentée sur le Grand-Théâtre de Bordeaux, le 31 juillet 1846. — Du même auteur : *la Famille en partie double,* comédie en deux actes. 1850.

([3]) 1 vol. in-12. 1859.

([4]) *Poëmes et bluettes.* 1 vol. in-12. 1858. — M. Ch. de Batz-Trenquel-

Vous sied-il (passez-moi une expression locale), vous sied-il de *déguster* un poëme didactique? Faites-vous servir les *Grands Vins* de M. Biarnez (1). — Voilà une poésie qui ne manque ni de chair, ni de couleur, ni de bouquet.

L'esprit ne perd jamais ses droits, surtout quand c'est un sentiment affectueux qui l'inspire. M. le docteur Boisseuil vous le prouvera par une série de boutades charmantes, mais plus particulièrement par son *Pauvre Médor* (2)! — œuvre mixte où l'épigramme coudoie l'élégie.

Si votre cœur est oppressé, votre pensée abattue, si vous êtes dans un de ces moments de tristesse indéfinie où, sans trop savoir pourquoi, on éprouve le besoin de pleurer, recourez aux *Églogues* endeuillées de M. Raganeau (3). — Les larmes du poète appelleront les vôtres, et votre cœur sera soulagé.

Avez-vous, au contraire, l'humeur joyeuse, et le rire, déjà sur le bord de vos lèvres, ne demande-t-il qu'à éclater? Saisissez au passage les *Couplets de circonstance* où la muse gauloise du docteur Venot fait spirituellement pétiller sa vive et franche gaîté.

Ne demandez-vous à des vers corrects que la moralité de l'intention? Vos désirs seront satisfaits par les *Satires* de M. Thorel (4), la *Muse en sabots* de M. Martinelli (5), les *Fables* de M. Forastié (6), les *Copeaux* (7) d'un abondant anonyme.

léon, lauréat de l'Académie de Bordeaux, publia en 1856 LES VOIX PERDUES, *essais poétiques*.

(1) 1 vol. in-8°, avec gravures. 1849.

(2) Brochure in-8°. 1857.

(3) Boulanger à Mérignac, près Bordeaux. — Les poésies de M. Raganeau ont paru en majeure partie dans le feuilleton du *Mémorial bordelais*.

(4) 1 vol. in-8°. 1850.

(5) 1 vol. in-8°. 1858. — M. Jules Martinelli avait fait paraître, en 1857, *les Causeries d'un paysan*, en vers et en prose. 1 vol. in-12.

(6) 1 vol. in-12. 1860.

(7) 1 fort vol. in-12 (1re série, vers et prose). 1860.

Êtes-vous curieux de voir la muse emprunter les ailes scintillantes de la fantaisie? Prenez les *Péchés de Jeunesse* de M. Ernest de Chancel (1), — jolis péchés dont aucun de ses lecteurs ne voudrait le voir se corriger; — les poésies *régence* de M. Aurélien Scholl (2), poésies gracieuses mais légèrement vêtues; — et les caprices juvénils de M. André Hirigoyen (3).

Votre esprit se sent-il attiré vers des pensées profondes? Méditez le *Satan* de M. Henri Delpech, — un poëme magistral, une épopée! Elle est enfantée à Bordeaux, c'est à Bordeaux que M. Henri Delpech l'a publiée, et — j'insiste sur le fait, — c'est surtout à Paris que l'auteur de *Satan* recueille d'éminents suffrages (4).

(1) 1 vol. in-12. 1854, avec cette épigraphe :

Pauvre et faire des vers, dira la gent qui glose,
C'est être sot ou fou, quand on n'est pas les deux.
Pour fou, je ne dis pas; mais sot, c'est autre chose :
Quand on est sot en vers, on l'est tout comme en prose;
C'est, par le temps qui court, chose qui saute aux yeux.
(*Le Marck*, poëme; par AUSONE DE CHANCEL.)

(2) « A la suite du nouveau roman de M. Aurélien Scholl, nous avons » retrouvé avec un vif plaisir son ardent petit poëme de *Denise*, qu'on » nous donne par surcroît, où la jalousie a des pages vraies et terribles, poétiques et violentes, qui remuent le cœur jusqu'en ses pro- » fondeurs les plus cachées; misère et tourment de l'âme auxquels la » raison ne peut rien, ne les comprenant pas. »

(ULRIC GUTTINGUER. *Gazette de France.*)

(3) *Babils d'amour*, 1857; *Frumence*, conte, 1858; vers dans les petits journaux.

(4) Tous les organes de la presse parisienne, revues et journaux, ont eu des paroles éloquentes pour le *Satan* de M. Henri Delpech; mais parmi ces nombreux témoignages d'une sympathie hautement déclarée, je citerai surtout, comme ayant une portée exceptionnelle, le jugement émis sur l'œuvre de notre compatriote par la plume de M. Laurentie :

« ... Or, à mesure que j'avançais, oui, c'est bien là, disais-je, l'épo- » pée, non pas l'épopée d'Homère ou de Virgile, non pas l'épopée de » Milton ou de Klopstock, mais l'épopée toutefois, — toute une cosmo- » gonie chrétienne déroulée en un cadre immense, la *Genèse* même en

Mais voulez-vous une preuve saisissante de l'ardeur poétique qui travaille les cerveaux girondins? Feuilletez l'*Abeille bordelaise* (1). — *Soixante-dix* collaborateurs! parmi lesquels

» action, le mystère humain illuminé de clartés divines, conception
» de l'infini réalisé dans une langue lumineuse, exacte et libre. Quoi
» de plus grand et de plus poétique?

» Et parfois néanmoins je retombais dans mon doute; n'étais-je pas
» sous une fascination de rêverie, et mon jugement n'était-il pas dupe
» de quelque illusion? Alors je relisais encore, et démêlant les imper-
» fections ou les médiocrités au travers d'un certain charme, je rassu-
» rais mon admiration par la sévérité même; et enfin, ma conviction
» devenant de plus en plus ferme et sereine : c'est bien là, disais-je,
» la grande poésie, et quelque nom qu'on donne à ce poëme, épopée
» ou drame, l'œuvre, fût-elle incomplète ou inégale, porte le signe
» d'une création, qui, à défaut d'enthousiasme, a droit, dans ces temps
» stériles, d'exciter l'étonnement par sa nouveauté.

» ... On le voit, il y a, dans cette conception et dans cette facture,
» quelque chose de miltonien, et pourtant rien d'imité. Le nouveau
» poète a son plan distinct, mélange d'épopée et de lyrisme, qui jette
» dans l'œuvre une variété originale, parfois avec de beaux élans, par-
» fois aussi avec des faiblesses et des négligences qui sont encore un
» indice de la liberté de conception et d'allure du poète... »

(Laurentie, *Union* du 22 février 1859.)

(1) 1 vol. in-12. — Voici, avec ceux dont je viens de parler, les Bordelais qui ont, en 1857, fourni à *l'Abeille* son butin poétique (le titre des vers suit le nom de l'auteur) :

MM. Hector Berge, *N'effeuillez pas les roses;* — l'abbé A. Boyer, *la Prière;* — H. Cifollély, *Souvenir;* — l'abbé P.-A. Déjeans, *O'Connell;* — l'abbé Donis, curé de Saint-Louis, *l'Ange et le Chrétien mourant;* — A. Pepin d'Escurac, *l'Oubli;* — l'abbé Gaussens, curé de Saint-Seurin, *l'Ange de La Fontaine;* — P. Granet, *le Prophète;* P. Jönain, *Sonnet et Triolets;* — P.-C. Jouannet, ouvrier typographe, *l'Hiver;* — J. Jous-siaume, *le Myosotis;* — Étienne de L..., *A un papillon; le Vieillard, l'Enfant et le Chêne;* — A. Lalanne, *les Rats et le Poison;* — l'abbé Lamontagne, *le Papillon et l'Araignée;* — André Lavertujon, *Complainte de printemps;* — J. Léon, *Prière à Palès;* — Louis M..., *Hymne au Créateur;* — Philadelphe Martineau, *la Vieille abandonnée;* — Éline Maumey, *Réflexion;* — Ch. de Nogeret, *la Pénitente;* — Olivier, *le Bon temps;* — baron de T..., *l'Orage;* — Désiré Tolentin, *la Châtelaine aux trois époux;* — Camille Trocard, *l'Avenir;* — une novice Ursuline,

deux seulement étaient étrangers à notre ville : M. Emile Grimaud, votre correspondant à Nantes, auteur des *Vendéens* (¹), poëmes devenus populaires, imprimés à Bordeaux; et M. Hippolyte Espigat, de Toulouse, votre lauréat, dont vous avez si justement couronné *Folie* et *Sagesse*.

Je clos la liste des poètes bordelais, — liste bien longue et pourtant bien incomplète (²), par un nom devant lequel

Pieux appel; — l'abbé Véchambre, *la Charité;* — de Vig., *Épigramme;* — Aurélien Vivie, *la Ride et le Cheveu blanc, Fleurs fanées, Fontenelle.*

(¹) 1 vol. in-12. 1857. *Les Vendéens* ont eu déjà plusieurs éditions. C'est un beau livre et un livre qui restera; l'histoire l'a inspiré, la poésie l'a écrit. M. Émile Grimaud a fait paraître en 1855 *Fleurs de Vendée;* il a publié en 1860 *Scènes poétiques.*

Deux membres correspondants de l'Académie de Bordeaux sont à la tête du mouvement littéraire de la province : à Toulouse, M. F. Lacointa, directeur de la *Revue du midi de la France;* à Nantes, M. Émile Grimaud, secrétaire-rédacteur de la *Revue de Bretagne et Vendée.*

(²) Il faut y ajouter : le P. Brunel, *la Muse religieuse instruisant sommairement à la Sapience et justice chrétienne,* 1618; — Laborderie, *Préludes du Perroquet flûteur,* 1620; — Hégati, *Carthusiæ Burdigalensis encœnia et religiosis adventoria,* 1621; Fenis, *Ludovici adeodati regis inauguratio, sive sacrum Rhemense,* 1654; — de Noguerres, *la Mort de Manlie,* tragédie dédiée au duc d'Épernon, 1660; — Labat, *Heros Abretius, Aquitaniæ gaudium; carmen laureatum,* 1671; — Périgaud, *Gallia victrix annis 1673 et 1674;* — Brethous, *Victoriæ regis Ludovici XIV; Carmen laureatum,* 1676; — Bois-Melon, *Odæ et Poematia,* 1699; — J.-J. de Courtet, *Ramounet, ou lou Payzan agenés tournat à la guerre,* pièce en cinq actes et en vers, 1717; — Bel, *Une Comédie,* 1738; — S. de La Grange, *Bordeaux,* poëme dédié à M. de Tourny; — l'abbé Brulé de Loiselle (deux comédies, 1762-1766); — Boucher, *De Pace Carmen,* 1763; — Biennourri, *Le Théâtre à la mode,* comédie en trois actes et en vers, 1767; — Varé, *Voyage à Talence,* 1785; — Guillard, *Iphygénie en Tauride,* tragédie, 1786; — de Salons, *Ode à Monseigneur Leberthon,* 178.; — Martelli, *Fables,* 1788; *Les deux Figaro,* comédie, 1790; — Étienne Charrier, *Les Choix différents,* petite comédie en vers (l'auteur n'avait que *treize ans*), 1798; — Legraët, *Mon Portefeuille, ou Recueil de mes Opuscules,* 1806; — Barateau, *Bigarrures;* — Sauveroche aîné, *vers sur la prise d'Alger;* — Martin Dutheil, *La Lyre fidèle,* satires royalistes publiées après 1830; — Delprat, avocat : Vers et prose, dans la *Revue de la Gironde,* de 1833 à 1835; — Fleury Flouch, *Sélim*

j'ai laissé passer tous les autres, certain que celui-là je ne l'oublierais point. Vous comprenez tous, Messieurs, que je veux parler de l'auteur des *Premières fleurs* (1), de *Rose des Alpes* (2), des *Rimes buissonnières* (3), du *Roitelet* (4), — œuvres si hautement placées dans votre estime, mais qu'il m'est défendu de louer. M. Jules de Gères ne m'a-t-il pas enlevé le droit de faire son éloge en m'appelant son *frère en amitié?*

Indépendamment des nombreux poètes qui se livrent hardiment a la publicité, il y en a, dans Bordeaux, beaucoup d'autres qui ne se confient qu'à l'intimité la plus discrète. —

tragédie en cinq actes et en vers, 1819, et un recueil de *Fables*, 1840; — J.-B. Lavielle, *Vers de circonstance;* on en trouve partout; — Émile de Bourran, *Les Algues*, poésies, 1843; — Hovyn de Tranchère, *vers* dans *l'Homme gris;* Brosse, *Dieu et l'Homme*, 1847; — Ch. Grellet-Balguerie, *Aux ponts d'Angers, l'amour et la mort*, poëme-légende, 1850; — Worms, ancien chef d'institution, *Recueil de Poésies à l'usage des jeunes personnes*, 1851; le *Moraliste des Enfants*, 1858; — Pévrieu-Lassalle, *Vers à la main;* — Paulin Dupuy, *Romances*, musique de J. Mendes; — Ferdinand Chimènes, *Lyre d'Aquitaine*, 1853; — Clovis Besson (aveugle), *Essais poétiques*, 1854; — Bras-Lafitte, avocat, *L'Orphelin de La Teste*, 1857; — P.-L. Vigé, *vers* dans les petits journaux; — Micheneau, *Poésies;* — Camille Debans, *Sous clé*, mélange de vers et de prose, 1860; — J. Lacou, *Heures de prison*, vers et prose, 1860; — Rabache, *La Pluie et le beau Temps*, boutade, 1861; — S. Megret, *Une Conspiration sous Louis XIII*, drame en trois actes et en vers, ouvrage couronné par l'Académie de Bordeaux, 1861; — R. Brard, *Castelfidardo*, 1861; etc., etc.

Paul Rochery, l'un des rédacteurs de la *Revue indépendante*, a publié dans ce recueil plusieurs pièces de vers qui témoignent d'une verve brillante et d'un goût épuré.

M. Clément Destrem, helléniste distingué, auteur de nombreux et remarquables articles de critique littéraire et théâtrale, s'est plu souvent à *gravir le double coteau;* mais c'est avec ses amis seulement que M. Destrem *parle la langue des dieux*.

(1) Un volume format anglais, 1840.

(2) Un volume in-12, 1856.

(3) Diverses brochures.

(4) Un volume in-12, 1859.

Je respecte le huis-clos, mais je regrette qu'il m'empêche de rendre hommage au talent.

J'aurais surtout été heureux de signaler à la renommée une femme distinguée entre toutes, qui a reçu le souffle inspirateur et qui fait les vers aussi bien que les disait son père ([1]), lui qui s'illustra dans cet art sublime, dont aujourd'hui Ligier, notre célèbre compatriote, possède seul la glorieuse tradition.

Mais j'aperçois la Muse bordelaise, le front penché sur sa lyre voilée. Elle pleure deux fils bien-aimés : Dégranges-Bonnet ([2]) et Camille Lopès-Dubec ([3]). — Le premier, poète affable et prompt à s'épancher ; le second, poète soucieux, qui comprimait sa flamme ; tous les deux hommes de goût, tous les deux hommes de cœur !

([1]) Lafon (Pierre), né à Lalinde (Dordogne) en 1773, grand tragédien, même à côté de Talma ; mort à Bordeaux le 10 mai 1846 ; auteur d'une tragédie, *La Mort d'Hercule*, représentée à Bordeaux en 1793, et dans laquelle Lafon joua le rôle de Nessus.

([2]) Né en 1772, mort le 25 novembre 1860. Avocat, Président à la Cour impériale de Bordeaux. Contemporain de Duranteau, de Ferrère, de Peyronnet, de Martignac, de Ravez, il avait partagé leurs palmes oratoires. Dégranges-Bonnet était poète surtout par le cœur. Honnête homme et vertueux citoyen, c'était bien le *cri de son cœur* qu'il fit entendre dans les *vers récités au théâtre en 1795 ;* vers courageux, redemandés et applaudis chaque soir, pendant plus de six mois ; — et c'était bien aussi le cœur de Dégranges qui parlait, au déclin de sa vie, dans les *Épîtres à mon petit-fils George.*

([3]) Mort le 11 décembre à Bordeaux, où il était né en 1808. — Avocat, négociant, juge au Tribunal de Commerce, représentant du peuple en 1849, membre du Conseil Municipal en 1860. — Camille Lopès-Dubec avait l'intelligence des affaires publiques ; ses connaissances étaient étendues, son esprit élevé, sa parole éloquente. Il aimait la poésie et la cultivait avec succès, mais en secret. Ses vers, que quelques amis ont eu seuls le privilége d'admirer, étaient l'écho d'une belle âme, mais d'une belle âme attristée : on cherchait vainement la cause de cette mélancolie persistante. Le poète entrevoyait-il sa fin prématurée ?



Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à m'excuser d'avoir mis votre attention à une rude épreuve. J'ai oublié que vous êtes impatients d'entendre la parole substantielle de notre zélé secrétaire-général. J'ai cédé à l'entraînement du sujet. Je parlais des poètes, et j'aime tant la poésie! Je parlais des Bordelais, et je suis si fier d'être enfant de Bordeaux!

Et puis, Messieurs, appelé par vos affectueux suffrages à l'insigne honneur de la présidence, j'ai profité d'une occasion solennelle pour tirer de l'ombre, en même temps qu'une foule de talents gracieux, plusieurs beaux génies poétiques que la Gironde vit éclore : toute fleur a besoin d'un rayon, et les diamants n'étincellent qu'à la lumière (1).

(1) J'ai pu commettre, dans cette étude rapide, de regrettables omissions; je n'ai pas, peut-être, en dressant cette longue nomenclature, placé certains poètes au rang qui leur était dû; mais le mérite de leurs productions rectifiera mon erreur.

Dégagé de toute prétention historique et critique, ce travail, si imparfait qu'il soit, a atteint son but : il a prouvé, j'ose le croire, que Bordeaux a toujours été une ville *poétique*. Je n'ai pas eu d'autre ambition

Bordeaux a son histoire politique; il attend son histoire littéraire : avis aux plumes laborieuses. Les matériaux ne se feront pas chercher; elles les trouveront en abondance dans les ouvrages de Bernadeau, dans les publications de M. Lamothe, dans la bibliothèque si riche et si obligeante de M. Clouzet aîné, dans les renseignements biographiques et bibliographiques recueillis patiemment par M. Jules Delpit et communiqués avec une généreuse courtoisie, et surtout dans la *Bibliothèque historique de la Gironde,* que M. Gustave Brunet va faire incessamment paraître; important travail, par lequel notre savant collègue donnera la mesure de sa vaste érudition.

RAPPORT GÉNÉRAL

sur les

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BORDEAUX,

POUR L'ANNÉE 1860

PAR M. COSTES,

secrétaire général.

Lu dans la Séance publique du 17 janvier 1861.

MESSIEURS,

Après le discours plein d'attraits, où la fraîcheur du coloris, la grâce de la pensée décèlent le poète qui a bien voulu parler en prose, comment oser vous présenter un tableau où l'imagination n'a qu'à s'effacer pour faire place à la froide analyse? N'y faut-il pas être contraint par le devoir? Ne faut-il pas aussi compter sur la bienveillance de son auditoire? Toute mon ambition ne peut donc aller que jusqu'à n'en pas trop abuser.

Mettre en relief ce que chacun de vous a donné pour tribut à cette année académique, telle est ma mission, et ce ne peut

être ma faute si je suis frappé plutôt de ce que j'aurai à louer que de ce qui attirerait ma critique. Elle ne peut être néanmoins tout à fait désarmée, et mes louanges seraient sans saveur si l'on ne me reconnaissait, et si je n'en usais, le droit de les refuser et même de leur faire contre-poids ; qu'on ne dise donc pas que je suis votre thuriféraire, je ne veux être que l'historien impartial de vos travaux.

Et d'abord les travaux scientifiques :

M. Abria, qui ne se contente pas d'exposer l'état de la science à la Faculté, mais qui veut accroître ses richesses, vous a donné une *Étude sur la constitution d'un rayon dans la théorie des ondes*. — Dans ce Mémoire, notre collègue examine les divers mouvements que l'on a admis successivement dans l'application de la doctrine ondulatoire pour expliquer les phénomènes offerts par les rayonnements lumineux et calorifiques. — Après avoir rappelé à quelle espèce de vibrations correspond, dans la théorie généralement adoptée, celle qui attribue la lumière aux ondulations d'un fluide éthéré, l'auteur fait remarquer que s'il ne reste pas de doute sur l'existence d'un mouvement vibratoire, source des phénomènes de rayonnement et spécialement du rayonnement lumineux, on est loin d'être fixé sur la part que prend à ce mouvement la matière pondérable elle-même. Puis il examine si l'opinion de Fresnel, — que les ondulations qui engendrent la lumière pourraient bien appartenir aux atomes matériels, — peut se concilier avec les lois de l'optique, de la chaleur et de l'électricité, et il fait observer en terminant, que si nous pouvons transformer les divers modes de force les uns dans les autres, si nous pouvons ramener les phénomènes distincts que l'observation nous offre à un mouvement moléculaire, nos connaissances sont encore trop imparfaites pour pouvoir émettre rien d'absolu sur la cons-

titution intime de la matière. « La science aura fait un grand pas, dit notre collègue, le jour où l'on pourra voir dans tous les corps des assemblages divers d'une seule et même matière, dans tous les phénomènes des mouvements imprimés à cette matière unique. La science tend aujourd'hui à marcher dans cette voie, et certes, l'homme peut envisager avec quelque orgueil les progrès qu'il a faits depuis deux siècles dans la connaissance des phénomènes naturels, progrès qui, malgré les obscurités et les écueils dont la route est parsemée, lui montrent chaque jour sous un aspect plus saisissant et plus grandiose la majestueuse simplicité des œuvres de la création. »

Associons-nous, Messieurs, à cette appréciation des progrès de la science, mais signalons un écueil qui se trouve au bout de la carrière. N'est-il pas à craindre que l'on confonde des forces différentes, sinon diamétralement opposées? confusion qui absorberait la notion de tous les phénomènes dans des mouvements imprimés à une matière unique. Prenons garde que l'étude de l'infini dans la matière n'obscurcisse la notion du spiritualisme, la notion du principe à la faveur duquel l'homme plonge dans l'infini de la science.

—Votre savant collègue M. Gintrac vous a fait part d'une intéressante étude sur un genre de monstruosité qui prouve que l'imagination des poètes grecs n'a pas seule fait les frais de l'invention des Cyclopes.

A l'occasion d'un fait de Cyclopie, qu'il aime mieux appeler Cyclocéphalie, qu'il eut occasion d'observer il y a plusieurs années, votre collègue s'est livré à la recherche des cas analogues enregistrés dans les annales de la science. Et avec la patiente érudition qui le caractérise, il en a recueilli trente et quelques observations. De la comparaison attentive de tous ces faits, il a pu s'élever à une classification plus judicieuse.

Quant à la cause de cet étrange phénomène, notre collègue a bien signalé un arrêt de développement remontant aux premiers temps de la vie intra-utérine, mais sans pouvoir déterminer quel ordre de causes peut à cet âge arrêter d'une manière aussi exactement circonscrite l'évolution nutritive. Et, si les commotions morales ou physiques éprouvées par la mère peuvent retentir sur le produit de la conception, si des causes extérieures peuvent aussi produire ces anomalies, comment se rendre compte de désordres locaux entraînant une organisation anormale déterminée avec une précision si remarquable? Où trouver la raison de ces altérations parfaitement symétriques, de ces fusions si régulières subordonnées à des règles qui viennent fortuitement se substituer aux lois de l'état normal? Questions ardues livrées encore aux recherches philosophiques. — Vous avez été vivement intéressés par cette communication de votre collègue.

— Dans un autre ordre d'études, sur un problème de mécanique où les résultats, si l'étude est bien faite, doivent être positifs, M. de Lacolonge a recherché ce qu'il y avait de vrai, relativement à l'emploi de la *Chaine à augets* comme moteur, dans une proposition émise par M. Léon Lalanne en 1842, dans un *Million de faits*.

Un de ces moteurs, qui fonctionne près de Bordeaux, a porté notre collègue à rechercher si l'assertion de M. Lalanne était fondée. Les calculs auxquels il s'est livré l'ont conduit à confirmer ce que M. Weisbach a énoncé dans son traité de mécanique; à savoir : « que la chaine à augets employée comme moteur doit donner un bon rendement, mais qu'il faut pourtant la classer parmi les machines les plus imparfaites, parce que les organes nombreux et articulés dont elle se compose se désajustent rapidement, entraînant des pertes naturelles d'effet utile et forçant à de continuelles réparations. »

— L'éclipse de soleil qui a eu lieu le 18 juillet dernier devait nécessairement attirer l'attention des savants. Aussi deux communications vous ont été faites à ce sujet.

M. Baudrimont vous a fait part des observations qu'il a recueillies avec MM. Raulin et Houel, professeurs à la Faculté des sciences, et Royer et Micé, licenciés ès lettres. Ces observateurs ont étudié dans ce phénomène ce qui est relatif à la lumière, à la chaleur, à la pression atmosphérique, à l'hygrométrie et au magnétisme. — Des observations de ce genre, pour amener à des conclusions positives, ont besoin d'être faites en divers lieux et surtout dans des circonstances diverses; mais, présentées comme celles de nos collègues avec une précision remarquable et rapprochées d'observations analogues, on en pourra tirer un jour des conséquences rigoureuses.

Vous devez à une communication de M. Lespiault, professeur d'astronomie à la Faculté des sciences, l'étude du côté astronomique de ce remarquable phénomène céleste. Avec M. Burat, professeur de mathématiques au Lycée, M. Lespiault s'est rendu à Briviesca, où se trouvaient dans le même but des savants de l'Institut, des observatoires de Toulouse et de Varsovie, des professeurs de l'école maritime de Pétersbourg et de physique de Burgos. Je ne puis, même en résumé, vous exposer les minutieux détails de ces observations. Seulement, quant à l'intensité de la lumière et à la coloration des objets, on a noté qu'elle suffisait aux personnes qui avaient offert leurs services aux observateurs pour écrire sous leur dictée et même à reconnaître à vingt pas de distance les spectateurs qui les entouraient. L'affaiblissement de la lumière a permis de voir à l'œil nu non-seulement Jupiter, Vénus, Saturne et Mercure, mais encore Régulus, Castor, Pollux, et Procyon, et même plusieurs étoiles. — La température a sensiblement baissé d'environ 2° $^1/_2$. — Les effets produits sur

les animaux ont été aussi constatés; on a vu, entre autres, des poussins d'une basse-cour venir se grouper autour de leur mère comme à l'approche d'un orage; des fourmis qui travaillaient dans un coin du jardin, s'arrêter au moment de l'obscurité totale; à Burgos, les cigognes établies dans cette ville se dirigèrent vers leur nid dès que le jour vint à baisser; l'une d'elles, surprise par l'obscurité, parut avoir perdu sa route et tourna, comme effarée, autour du toit qui lui servait habituellement d'asile; mais au premier rayon du soleil, toute hésitation cessa : l'oiseau partit comme un trait et regagna son nid.

Des esprits sceptiques pourraient contester l'utilité de ces travaux, parce qu'on ne peut l'apercevoir immédiatement; mais la répétition, la multiplicité de ces observations, jetteront peut-être un jour les notions les plus merveilleuses sur l'histoire des cieux. Accueillons-les donc avec reconnaissance et conservons-les religieusement dans nos *Actes*. C'est ce que vous avez fait, en remerciant leurs auteurs.

—M. Jacquot a voulu vous faire profiter d'une excursion qu'il a faite dans la Péninsule Ibérique. Il vous a donné des considérations sommaires sur l'*agriculture de celte contrée,* sous ce titre *Secanas* et *Huertas*, c'est-à-dire terrains secs ou arrosés. — Ce coup-d'œil chez nos voisins de l'autre côté des Pyrénées, offre ce fait assez remarquable, que si on pénètre dans une exploitation rurale et qu'on en examine le matériel et le bétail, moyens que la culture met en œuvre, on est frappé de leur insuffisance et on est conduit à se former une opinion assez défavorable de l'état d'avancement auquel l'agriculture est parvenue.

Vient-on, au contraire, ajoute M. Jacquot, à l'envisager dans ses résultats, dont le plus direct est l'alimentation de l'homme, et à la comparer à celle des contrées d'une civili-

sation plus avancée, à la nôtre par exemple, on n'est pas peu surpris de constater une supériorité qui est toute à notre désavantage.

Contradiction évidente dont M. Jacquot cherche à découvrir les causes pour en tirer quelques enseignements, et il les trouve dans le climat, dans les qualités exceptionnelles du sol de quelques contrées privilégiées, et surtout dans le système des irrigations. C'est là ce qui amène notre collègue à l'étude de la culture différente des *secanas*, terrains secs, et des *huertas*, terrains humides ou arrosés comme des jardins; ce sont ces derniers qui font la richesse agricole de l'Espagne, et rien n'est plus propre à donner de la culture des *huertas* une idée favorable, que cette observation que dans la huerta de Valence, la luzerne, qui y est cultivée sur une grande échelle, fournit de dix à douze coupes par année, et que le blé rend communément 60 hectolitres à l'hectare.

Votre collègue se propose de continuer ses études sur ce point, qui ne pourra manquer d'offrir un grand intérêt.

— Deux de vos séances ont été animées par une étude historique et littéraire que vous a offerte M. Duboul. Remontant à la fin du IVe et au commencement du Ve siècle, notre collègue a groupé habilement autour de la vie de Paulin le pénitent, des considérations historiques ayant pour but d'expliquer, par l'état de la société gallo-romaine au Ve siècle, les vicissitudes que son héros a eues à subir. Appuyé sur ce qu'on pourrait appeler les Mémoires de Paulin, c'est-à-dire, *l'Eucharistique,* ce poëme d'une littérature à demi barbare, M. Duboul vous a présenté la destinée bizarre et profondément agitée de cet illustre personnage d'une société en décadence. Cette histoire, d'un intérêt tout local, simplement et scrupuleusement racontée, pourrait être prise, comme dit l'auteur, pour un récit romanesque; mais entourée de graves considé-

rations qui se rattachent aux mœurs, aux opinions, aux événements de cette époque sociale, elle prend un vrai caractère d'étude historique. Vous avez apprécié dans cette œuvre la correction, la sévérité, l'élégance qui signalent le style de votre collègue.

— L'*archéologie* tient de près à l'histoire, dont elle peut être considérée comme un élément; aussi faites-vous appel à son étude, et si votre voix n'est pas toujours entendue au dehors, vos exemples seraient bien propres à en faire naître le goût.

M. Charles Des Moulins, que ce culte intéresse tout particulièrement, à l'occasion d'un volume de l'Archéologie pyrénéenne de M. Alexandre Dumège, vous a fait une lecture sous ce titre : *Les deux Écoles archéologiques*. Fidèle à sa manière, il a peint avec les couleurs les plus vives, les plus pittoresques, ce qu'il appelle l'ancienne École. — Peut-être aurait-on lieu d'être étonné de la préférence qu'il donne à la nouvelle, lui, *laudator temporis acti;* mais sa critique vive et spirituelle de l'ancienne vous range bientôt à son avis : « L'ancienne École, dit-il, à la mine grave et solennelle, presque rechignée, bannissait tout ornement, tout charme littéraire de l'exposé de ses recherches et de ses découvertes. Enfants posthumes du siècle des commentateurs, les antiquaires avaient retenu ses procédés de sécheresse et d'autorité. Leur érudition s'étalait au naturel, et on lui trouvait assez d'attraits pour ne vouloir pas les dissimuler sous le voile des Lettres, qui pourtant, de l'aveu de tous, ont mérité le nom de *belles*. Aussi un sourire d'antiquaire eût coûté des recherches inouïes et des prix fabuleux. — L'ancienne École faisait des antiquaires, dit M. Des Moulins, la nouvelle fait des archéologues. » Toujours brillant dans ce qu'il écrit, notre collègue a quelquefois une logique vacillante. Ainsi, après avoir fulminé contre l'École des antiquaires, qui compte M. Dumège parmi

les siens, il n'en loue pas moins les travaux du savant auteur de l'archéologie pyrénéenne.

—M. Villiet, un autre initiateur à cette branche de séduisantes études, vous a présenté un souvenir plein de charmes d'un monument religieux et rustique des landes de l'Agenais, la *Grange de Durance.* — En artiste, en archéologue, en littérateur, en historien, il a mis sous vos yeux le tableau de ce prieuré de Bénédictins avec toutes ses vicissitudes. On dirait qu'il n'a voulu parler des épreuves que les siècles avaient fait subir à cet asile solitaire, que pour en arriver à peindre l'ère de bonheur qui était réservée à la *Grange de Durance.* Que ne puis-je, Messieurs, vous donner une idée de la description animée, pittoresque, artistique enfin, que M. Villiet a faite de ce monument en ruines. Ce tableau serait bien propre à vous faire apprécier la distance qui sépare les époques de destruction, d'abandon, de profanation, d'avec le moment de la réparation. M. Villiet s'arrête avec bonheur au jour où un jeune homme, un jeune prêtre riche d'intelligence et noble de cœur, touché de sa beauté et de son infortune, résolut de rendre à ce monument sa splendeur primitive. Après avoir admiré, avec notre collègue, les ruines de cet asile, qu'il me suffise de vous dire en quel état il trouva une année plus tard ces lieux qu'il avait vus si tristes et si désolés.

« La porte de la chapelle était ouverte, dit-il, la foule remplissait l'étroite nef, l'encens fumait... Les reflets harmonieux des vitraux animaient les peintures des murailles et répandaient une lumière mystérieuse et douce dans ce beau temple renouvelé. Les sons de l'orgue mêlés aux saints cantiques inondaient d'harmonie l'élégante chapelle et réveillaient les échos d'autrefois; à ces accords, au doux bruit de cette fête d'expiation, à ces chants qui depuis si longtemps n'avaient pas retenti dans cette solitude, le jeune prêtre qui avait

relevé toutes ces ruines au prix de tant de sacrifices unissait sa voix et s'écriait avec bonheur : *Dilexi Domine decorum domûs tuæ.* »

Vous le voyez, Messieurs, notre collègue est de la nouvelle école : c'est un archéologue ; il revêt la beauté des monuments gothiques de l'attrait des belles-lettres.

— Quoique composé en dehors des travaux académiques, je me reprocherais, Messieurs, de ne vous pas parler du beau travail, *La Guyenne anglaise,* que publie en ce moment l'un des vôtres, M. Léo Drouyn; — d'ailleurs il vous en fait hommage. Apprécié partout comme il mérite de l'être, cet ouvrage continue la réputation d'artiste habile, d'archéologue distingué que son auteur s'est acquise depuis longtemps. Peut-être est-il à regretter que notre collègue ait trop facilement cédé aux scrupules, aux susceptibilités patriotiques des honorables personnes qui lui ont demandé de changer son titre primitif. Le fait historique principal n'est pas l'état militaire de la Guyenne, mais la domination anglaise temporaire. Comment aurait-on intitulé la conquête de l'Angleterre par les Normands? Nous ne savons pas ce que gagnent ces belles pages sur Roquetaillade, Rions, Villandraut, Pommiers, Sauveterre, à la substitution du titre de *Guyenne militaire* à celui de *Guyenne anglaise*. Mais ce que nous savons, c'est la science d'érudition, le talent de dessinateur, l'habileté de graveur que notre collègue a déployé dans cette œuvre, qui attache à son nom un lustre particulier.

— Éclairé par une longue pratique personnelle, M. Saugeon vous a communiqué des observations *sur les moyens les plus propres à développer chez les élèves le goût de l'étude.* Il était difficile de chercher à faire prévaloir des idées nouvelles sans faire la critique des anciennes. Cette critique a été énoncée

par un mot de notre collègue, peut-être plus piquant que juste. « *Il sort de nos institutions,* dit-il, *moins d'hommes que de bacheliers.* » — N'est-ce pas, pourrait-on lui répondre, qu'il est plus difficile de faire les uns que les autres. — C'est par un nouveau système de peines et de récompenses que notre collègue veut agir sur l'enfant. Peines morales qui supposent toujours un bon instinct chez l'élève, qui font honneur au bon cœur du maître, qui doit se préoccuper avant tout des dispositions morales de l'enfance. Quant aux récompenses, il critique à bon droit ces rubans et ces médailles dont l'élève favorisé par le concours est décoré pendant une quinzaine ou un mois. Employés, surtout à l'éducation des filles, ces stimulants de la vanité sont autant en opposition avec l'humilité chrétienne qu'avec la modestie qui sied surtout aux femmes.

Au système général suivi, et qu'il nomme *répugnant* parce qu'il inspire le dégoût de l'étude à la plupart des élèves, M. Saugeon substitue ce qu'il appelle le système *attractif.* Notre collègue cherche à faire naître et à développer l'amour même de l'étude par l'émulation vis-à-vis de soi-même, par le désir d'être meilleur aujourd'hui qu'hier et demain qu'aujourd'hui. — Louez un élève, dit-il, non pas pour avoir vaincu son condisciple, mais pour s'être surpassé lui-même; qu'il soit blâmé s'il se relâche. — Après avoir entendu M. Saugeon, on se prend à désirer que son système soit généralement applicable, car il ne pourrait porter que de bons fruits.

— M. Cirot de Laville s'est acquitté de la promesse qu'il vous avait faite. — Il a continué l'étude comparative des travaux intitulés : *Confessions, Confidences, Mémoires et Souvenirs.* Livrant à l'oubli ce qu'il y aurait eu de plus blâmable dans ces écrits, M. Cirot a porté ses regards sur la manière dont les auteurs ont traité le sentiment de la famille, de la religion

et de la personnalité. — Dominé par l'admiration qu'il porte à la suavité, à la pureté de ces sentiments, il n'est pas étonnant qu'il vous ait séduits par les tableaux qu'il a mis sous vos yeux, des confidences, des épanchements de saint Augustin, de saint Grégoire de Nazianze, de Silvio Pellico, de saint Chrisostôme. Si la source où puisaient ces graves personnages ne tarissait pas pour eux, ceux qui la connaissaient à peine s'y sont quelquefois abreuvés pour en savourer la douceur; notre collègue en a reconnu l'influence dans quelques passages de Chateaubriant, de Lamartine et même d'Alfred de Musset. Quant au sentiment de famille, notre collègue autorise l'autobiographe à manier le blâme contre les siens; mais il veut que la peinture des défauts, des faiblesses, des travers, ne les transforme pas en qualités. « Quel affreux courage, dit-il, que de choisir parmi les morts à ressusciter des fantômes sinistres...... Quels respects, quelles sympathies assurez-vous à un père que vous représentez au milieu de ses parchemins, étranger dans son siècle, hôte dans sa famille; à une mère que son imagination et ses goûts égarent en dehors de la vie et des jouissances réelles; de frères et de sœurs qu'on croirait, à vos appréciations, n'avoir avec vous de commun que le nom? On ne sait si vous avez aimé ou si vous avez été aimé. » M. Cirot, enfin, vous a initiés à l'influence spéciale du sentiment religieux par un épisode commun à deux auteurs bien différents : saint Augustin et Alfred de Musset.

« Dans un de ces jours également haletants de soucis, également possédés de la fièvre des passions, saint Augustin et Alfred de Musset, dit notre collègue, rencontrent un homme à l'état d'ivresse. — Le second se dit à lui-même : cet homme est heureux pour le moment, pourquoi n'aurais-je pas son rire et sa joie? Et aussitôt il entre dans la fatale auberge, où il s'enchaîne du premier coup au vice abrutissant qui a éteint

son intelligence et un cœur riche des plus beaux dons. — Le premier, au contraire, en se comparant au pauvre aviné des rues de Milan, aspire à sa délivrance et à des joies réelles : « Je soupirai, dit saint Augustin, et, m'adressant à quelques amis qui se trouvaient avec moi, je déplorai nos laborieuses folies. Ce mendiant trouvait sa joie dans l'ivresse et je cherchais la mienne dans la gloire. Mensonge de joie, mensonge de gloire. Seulement, cette gloire était plus capiteuse à mon esprit. La nuit allait cuver son ivresse, et moi j'avais dormi, je m'étais levé; j'allais dormir et me lever avec la mienne combien de jours encore?... Il y a joie et joie : celle des saintes espérances est infiniment distante de la vaine allégresse de ce malheureux. » — De quel point de vue élevé notre collègue a traité son sujet!

Comme toujours, Messieurs, vos correspondants ont été presque tous silencieux. On dirait qu'on ne tient à être affilié à une Société savante que pour se parer d'un titre. Aussi devrions-nous peut-être nous montrer plus avares pour l'accorder, et nous assurer autant que possible de l'activité des nouveaux adeptes.

Signalons donc avec reconnaissance plus particulièrement M. Labat, qui vous a fait une intéressante communication.— Le dernier de vos associés dans l'ordre d'admission, le premier par son zèle, le savant organiste de Montauban, toujours animé du feu sacré pour l'art qu'il cultive, s'occupe avec ardeur à en rechercher la savante théorie. Dans un mémoire sur *les nombres appliqués à la science musicale,* M. Labat a examiné les rapports qui peuvent exister entre l'harmonie spéculative et l'harmonie pratique. Il a parfaitement vu que les nombres sont à l'inspiration ce que la réthorique est à l'éloquence; que si la science peut les employer pour calculer et mesurer les routes parcourues, les horizons déjà découverts,

il ne paraît pas admissible que les nombres puissent à l'avance poser des barrières aux élans de l'inspiration.

M. Labat a exhumé d'un écrit du VIII[e] siècle, cette idée profonde de saint Jean Damascène : « *La musique est une suite de sons qui s'appellent.* » Cette définition, dit notre collègue, révèle une idée lumineuse, féconde, que nous avons accueillie avec la joie du navigateur qui découvre une terre inconnue. » — En effet, une mystérieuse attraction entre ces voix diverses qui s'unissent et s'enchaînent nécessairement, voilà bien la musique. — Sans avoir résolu le difficile problème de l'application des nombres à la musique, le mémoire de M. Labat est incontestablement le fruit d'études consciencieuses et fortes. On y reconnaît l'auteur de l'*Histoire de la Musique*. Il atteste une fois de plus la science de son honorable auteur. Aussi lui avez-vous transmis de cordiales félicitations, et vous avez donné place à son Mémoire dans le *Recueil* de vos actes.

M. Armand de Fleury, un jeune auteur d'un esprit distingué, s'est livré à un travail étendu qu'il a soumis à votre appréciation. Médecin, c'est du côté de ses études favorites qu'il a dirigé ses méditations — *De l'unité du dynamisme humain*, tel est le titre de son manuscrit. — Rechercher les rapports réciproques de l'intelligence et de la vie, la tâche est ardue. Eh bien ! Messieurs, votre commission, par l'organe de son éloquent rapporteur, M. Lefranc, a rendu hommage aux efforts tentés par M. de Fleury. Elle a reconnu dans ce travail une certaine aptitude à traiter des questions philosophiques, des connaissances étendues en physiologie ; mais elle lui a reproché de n'avoir pas assez mesuré ses forces en entreprenant une polémique un peu trop ardente contre l'une des autorités dont il cherche à combattre quelques opinions. Il ne faut pas croire facile, après quelques jours de méditations

sur les questions les plus abstruses, de combattre les idées de ceux qui les ont mûries et méditées pendant de longues années. Sans doute nous n'en sommes plus à ces temps d'abnégation de l'esprit où le plus fort argument était : *magister dixit*. Mais il faut de la prudence lorsqu'on veut renverser les idées des maîtres.

M. de Fleury a fait preuve, dans son travail, de qualités assez importantes pour que vous lui ayez accordé une mention honorable. Cette récompense sera pour lui, vous devez l'espérer, un stimulant qui le conduira à des travaux d'une plus haute valeur.

Voilà bien, pour les travaux que j'avais à faire connaître, Messieurs; mais ne dois-je pas vous signaler aussi le mouvement de votre personnel.

Si la main de la providence ne s'est pas apesantie sur nous à l'intérieur, nous n'avons pas été tout à fait épargnés au dehors. Deux de nos correspondants nous ont été ravis depuis notre dernier nécrologe.

— L'ancien Directeur de l'École de médecine de Dijon, le doyen de nos associés, qui malgré son grand âge se rappelait encore de temps en temps à notre souvenir par d'intéressantes communications, M. le docteur Valat, a succombé le 22 janvier dernier, à l'âge de 89 ans. L'histoire naturelle était l'objet de ses prédilections.

— A une époque plus récente, il y a deux mois à peine, l'un de nos anciens membres titulaires que des fonctions élevées dans l'Université avaient depuis longtemps appelé à Paris, M. Rabanis, nous a été enlevé. L'Académie a gardé le souvenir de celui qu'elle honora de sa présidence; elle sait que cet honorable collègue inaugura dans notre ville l'enseignement supérieur dans la chaire d'histoire de la Faculté des lettres dont il fut le doyen. Elle se rappelle l'attrait que ce profes-

seur exerçait sur la foule qui se pressait dans l'amphithéâtre, par sa parole élégante, précise, facile et colorée. Nous ne pouvons oublier que M. Rabanis fut l'un des professeurs les plus aimés de notre Faculté des lettres, et que si ses successeurs dans la chaire d'histoire ont perpétué par leur talent, par leur éloquence, je dirai la vogue de cet enseignement, ils n'ont pas éclipsé la gloire que cet ancien collègue s'y était acquise. — Ses travaux feront vivre son souvenir; qu'il me suffise de signaler l'un des derniers, qui se rattache d'ailleurs à l'histoire de notre pays et qui lui a valu une couronne de l'Académie des inscriptions : le savant travail sur *les Mérovingiens d'Aquitaine*. Que sa mémoire reçoive donc ici, par notre organe, l'hommage d'un pieux souvenir.

— Je le disais déjà l'an dernier, des Sociétés comme la vôtre Messieurs, ont quelque chose de la pérennité : leurs pertes sont incessamment réparées. Vous vous êtes donc associés de nouveaux collègues.

M. Dabas vous a fait connaître les titres qui devaient donner une place légitime dans vos rangs à M. Lapaume, docteur ès-lettres, professeur au Lycée de Rennes. C'est surtout dans la philologie que brille ce candidat. Une dissertation sur *la Bretagne et l'Hermine*, qui a paru d'un véritable intérêt, *les Conférences philologiques*, qui en offrent un plus piquant encore, ont amené votre rapporteur à conclure que M. Lapaume est un érudit, un chercheur dans les langues grecque et latine, et à ces titres vous vous l'êtes affilié.

M. l'abbé Cirot a ouvert vos portes à une poète dont la jeune et gracieuse muse était venue y frapper, à M. Emile Grimaud, aimable auteur des *Fleurs de Vendée*. Le Rapport en prose si poétique de votre collègue, se mêlant aux sons

harmonieux du poète vendéen, vous fit apprécier le *Chêne séculaire,* le *Calvaire du village,* la *Prière du soir à bord d'un vaisseau,* une *Belle nuit dans les désers du Nouveau-Monde,* quelques-unes des *Fleurs de Vendée* dont le parfum vous a séduits, et vous avez accueilli avec empressement celui qui vous les offrait.

Encore un ami des lettres a désiré vous appartenir, M. Lacointa, ancien professeur, fondateur d'un recueil littéraire estimé, la *Revue de Toulouse.* Vous avez regardé comme un titre sérieux d'être devenu le centre actif d'une création destinée à faire naître et à entretenir le goût des lettres. Ce recueil, qui en est à sa septième année, a paru à votre commission avoir de l'avenir, et l'appréciation qu'a faite son rapporteur, M. Costes, des travaux particuliers que M. Lacointa y a insérés, a bien prouvé qu'on est d'autant plus juste appréciateur des productions littéraires qu'on cultive soi-même les lettres avec succès.

Un nouveau français, un chimiste de Chambéry, M. Bonjean, qui avait désiré être des vôtres avant l'annexion, a vu ses vœux exaucés; vous vous l'êtes annexé. Plusieurs Mémoires scientifiques ont appuyé cette candidature. M. Gintrac vous les a fait connaître et vous a signalé, entre autres, un travail sur l'Ergotine, substance que les recherches de M. Bonjean ont placée au nombre des moyens dont l'art dispose comme hémostatique, et un Mémoire sur le sang, considéré sous le rapport de la chimie légale. Vous avez désormais un correspondant savoisien.

Bien que présente encore à vos souvenirs, vous me reprocheriez, Messieurs, de ne pas mentionner ici la brillante fête de famille à laquelle assista un auditoire nombreux et sym-

pathique pour la *Réception solennelle* de deux de vos membres nouveaux, MM. Jacquot et Lefranc. Ces murs retentissent encore des savantes réflexions, des accents éloquents de vos deux récipiendaires, et des paroles pleines de verve et de généreux sentiments de votre président. On n'oublie pas aisément ces moments heureux où il s'établit entre les orateurs et ceux qui les écoutent une étroite sympathie qui se traduit d'un côté par des applaudissements répétés, de l'autre par une émotion de reconnaissance.

Heureuses les soirées qui ressemblent à celles-là !

Vos relations avec les Académies et les savants de tous les pays continuent avec la même activité; vos registres de correspondance l'attestent : plus de 400 articles y sont inscrits. Aussi, indépendamment de vos travaux originaux, vos séances ont été remplies par de nombreux Rapports, dont quelques-uns ont la valeur d'un tribut académique. Je ne puis ici les rappeler, et j'en demande pardon à mes collègues.

Comme pour les années précédentes, Messieurs, vos concours ont tenté peu de candidats.

Les sciences, la littérature, les études archéologiques, les notices biographiques les ont laissés muets.

De tous vos prix, deux seuls ont été disputés. — Je ne parle pas du concours de poésie; je laisse à une voix plus compétente ce sujet plus attrayant et plus en harmonie avec les goûts de cet auditoire. — En présence de ce résultat, qui pourrait vous affliger, vous vous êtes préoccupés des causes. Est-ce que vous n'auriez pas consulté des intérêts locaux? Est-ce qu'éclaireurs téméraires, vous auriez indiqué des voies où l'on ne peut encore entrer avec succès? Ou bien n'auriez-vous pas tenu compte des tendances, des besoins de notre époque? Est-ce encore que vous auriez proposé des questions

insolubles, ou bien enfin vos couronnes ne sont-elles pas d'assez haut prix?

Eh quoi! demander à connaître l'importance et le mouvement de la consommation des diverses substances alimentaires de la ville de Bordeaux, en prenant pour exemple les travaux analogues exécutés à l'égard de la ville de Paris, pour en arriver aux mesures susceptibles d'exercer une influence favorable aux intérêts des consommateurs;

Demander la bibliographie de la partie de la Guyenne comprise aujourd'hui dans le département de la Gironde;

Étudier l'état des lettres au XVI[e] siècle dans la province de Guyenne;

Faire connaître les hommes utiles qui ont illustré notre pays par leurs travaux dans les sciences, les arts ou l'industrie, et tant d'autres questions que je ne puis ici reproduire;

N'y a-t-il pas là de quoi exciter l'émulation dans les esprits? Et puis, ne vous êtes-vous pas réservé encore la mission d'apprécier, de récompenser les travaux de tout genre tentés dans toutes les directions? N'avez-vous pas dit aux artistes, aux savants, aux littérateurs : Venez, apportez-nous vos œuvres, nous avons des applaudissements, des couronnes pour tous les succès!

Il faut donc le reconnaître, une cause qui se généralise de plus en plus, et qui règne autour de nous, détourne des travaux de l'intelligence et arrête l'impulsion que vous voudriez donner; mais, d'une part, par votre exemple, de l'autre par vos excitations, vous continuerez à aiguillonner les esprits.

Ne portons donc pas trop loin notre découragement.—Vous avez reçu deux Mémoires en réponse à votre question d'*Économie sociale*, et l'un d'eux a particulièrement fixé l'attention de votre Commission. Il porte pour épigraphe ces mots empruntés à Henry Martin, dans son *Histoire de France :* « *D'où*

vient cette exaltation? Que veut dire cet élan hardi imprimé à la pierre par le bras et par le cœur de l'homme? » Ce travail est d'un esprit un peu misanthrope et même pessimiste. L'auteur a envisagé la question du côté qui blâmerait cet élan hardi; il en trouve les conséquences funestes et en recherche les causes dans l'état social moderne. Il est vrai qu'il appuie son sentiment sur celui des hommes les plus autorisés. Ce Mémoire est écrit avec chaleur, avec conviction, il décèle un véritable talent; et sans vous associer à la hardiesse de quelques-unes de ses idées, vous avez apprécié le mérite de l'œuvre : aussi lui avez-vous décerné une récompense; mais comme la question n'est pas absolument résolue; que l'auteur même, soit par prudence, soit par manque de fondement, n'a pas formulé de conclusions, vous n'avez pu lui accorder le prix tout entier.

Dans un esprit tout à fait opposé, le second concurrent, jetant un coup-d'œil optimiste sur les travaux qui signalent notre époque, s'est livré a des statistiques qui ne manquent pas de valeur; mais son travail est un écho des panégyristes du mouvement qui tend à créer ces monuments que l'on demande à la pierre, et il n'en fait remonter la cause qu'à la création des chemins de fer. Quelques documents statistiques que renferme ce Mémoire lui ont donné à vos yeux un caractère d'utilité, et vous lui avez en conséquence accordé une mention honorable.

Un seul concurrent vous a donné l'histoire d'*Éléonore de Guyenne*. Il a été facile à votre Commission de l'attribuer au même auteur qui l'avait traitée l'an dernier, mais cette fois avec un plus grand succès. Narrateur fidèle et complet, il embrasse, dit votre rapporteur, et les faits dont il tisse la vie d'Éléonore et les faits qui se groupent autour d'elle. S'il s'embarrasse parfois dans un trop grand nombre de citations, il

prouve du moins qu'il a puisé aux sources les plus anciennes et les plus multipliées. Dans ce qui touche à l'histoire des *Cours d'amour*, s'il a été vaincu par ses devanciers, il se relève lorsqu'il cherche à établir l'influence d'Éléonore sur les mœurs et la civilisation de son époque par ses ordonnances sur l'établissement des communes. S'il n'a pas assez étudié les chartes d'Éléonore pour en exprimer les principes, les procédés et l'esprit, on voit du moins dans les critiques qui les accompagnent l'homme honnête, sage, instruit, mais qui n'a pas assez dominé les faits pour en apprécier les causes. Le style de ce Mémoire est correct, assez élégant, peut-être un peu uniforme et sans nuances. — Aussi, malgré ses qualités, ne pouvant lui décerner le prix en entier, lui avez-vous accordé une médaille d'or de deux cents francs.

Si vous n'êtes pas toujours heureux dans votre initiative et à votre moment, votre appel produit quelquefois ses effets un peu plus tard; ainsi, l'étude sur la *Langue gasconne* dans le Bordelais, que vous aviez proposée il y a quelques années, n'avait d'abord tenté personne; aujourd'hui vous avez été entendus. — Un auteur a senti l'importance des études sur les patois, importance signalée par des érudits de premier ordre et des littérateurs des plus distingués : Du Cange, Charles Nodier, Saint-Marc-Girardin. Tandis que l'idiome provençal, le normand, le limousin et d'autres encore ont fourni matière à des productions très-estimables, l'idiome gascon n'avait jusqu'ici provoqué aucun travail sérieux. Aussi est-ce avec bonheur que vous avez accueilli un Mémoire qui révèle une connaissance attentive des divers idiomes populaires qui subsistent encore dans le département de la Gironde, qui signale avec beaucoup de soin les différences que présente leur syntaxe. Ce travail a paru digne d'éloges à votre Commission et vous avez accordé à son auteur une médaille d'encourage-

ment pour l'engager à continuer et à étendre ses recherches. Vous espérez qu'il s'efforcera de rédiger un dictionnaire gascon, qui manque encore aux études linguistiques. « Il faut se hâter d'en réunir les matériaux, lui dites-vous, avant que la langue française, envahissant de plus en plus les campagnes, ait fait disparaître les vestiges des beaux idiomes de nos ancêtres. » Vous avez voulu, comme un surcroît de récompense, que ce travail prît place dans le Recueil de vos *Actes*.

En terminant, si nous jetons un coup-d'œil d'ensemble sur cette année académique, nous pouvons dire que si les travaux suscités par vous n'ont pas complétement satisfait vos vœux, pour vous, vous avez dignement payé votre tribut dans les sciences, les lettres et les arts.

Quant à moi, Messieurs, je sais déjà par expérience combien est ingrate la tâche de dérouler une trop longue série de tableaux devant l'auditoire même le plus bienveillant; mais je sais que c'est un devoir, et je me suis dit : « Fais ce que dois, advienne que pourra. »

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE DE 1860

AU NOM D'UNE COMMISSION

composée de

MM. GOUT DESMARTRES, Jules DE GERES, et DABAS
rapporteur.

MESSIEURS,

Organe prosaïque d'une commission dans laquelle se trouvaient deux poètes, et chargé par elle de vous rendre compte de notre dernier concours de poésie, je dois peut-être ce périlleux honneur à ma position neutre de simple critique, ou, comme les anciens disaient, de *grammairien*.

Un grammairien entre deux poètes, c'est, en pareil cas, un bouclier ou un paratonnerre. « La gent qui versifie, » vous disait, il n'y a pas si longtemps et à cette place, un homme qui la connaît bien, un de nos poètes les plus aimés et de nos meilleurs juges (1), « la gent qui versifie est présomptueuse, irritable et prompte dans son amour-propre à prendre feu. J'en ai fait l'expérience. » Et il ajoutait que la preuve la plus certaine qu'il pût donner de son dévouement à l'Académie,

(1) M. Hipp. Minier, dans son Rapport sur le Concours de 1857.

c'était d'avoir accepté, deux ans de suite, la charge de ce Rapport. Bel exemple, en effet, de son courage civil. Eh bien! me voici à mon tour, moi chétif, prêt à recevoir les traits et à soutirer la foudre. J'ai peut-être quelqu'une des qualités de l'emploi; car je me sens la dureté de l'enclume et la roideur de la tige de fer. Quoi qu'il en soit, ils ne diront pas que je suis un rival: je ne fais pas leur métier. Ils diront, s'ils veulent, que je suis un envieux. Soit! Nos Homères méconnus auront la consolation de me traiter de Zoïle.

Un grammairien jouit d'un autre avantage encore : c'est d'être un porte-respect, disons le mot, un épouvantail pour tant d'oiseaux pillards et babillards qui aiment à jaser et à becqueter dans le jardin des Muses. Les poètes, eux, ne font jamais grand'peur : ils ont le sourire trop accueillant, et leurs mains sont toujours pleines de grâces comme de trésors. Accoutumés à recevoir des couronnes, ils les donnent aussi volontiers qu'ils les acceptent. Leur langage même est une séduction, une piperie; ils chantent si naturellement et si bien, que le dernier des oisillons du Parnasse se croit de force à les égaler :

> Speret idem, sudet multum, frustra que laboret
> Ausus idem...

Mais le critique, mais le grammairien, oh! le monstre! Il a la voix sèche et rude, le front sourcilleux, la mine rébarbative. On ne se le représente qu'armé d'un fouet, comme celui qu'on surnomma l'*Homéromastix* (1), ou flanqué d'une paire de férules, comme Orbilius, ce maître fouetteur du jeune Horace. Sa chanson, sempiternelle chanson, c'est le goût, la règle, les lois du langage, l'accord de la raison et de la rime. Il aboie comme un cerbère à tous les génies suspects; il ne cesse de

(1) *Le fouet d'Homère,* surnom donné à Zoïle.

leur crier avec ce pauvre homme de Boileau, qui, entre nous, n'était qu'un cuistre :

> Surtout qu'en vos écrits la langue révérée,
> DANS VOS PLUS GRANDS EXCÈS vous soit toujours sacrée.

Loin de moi, pourtant, la pensée de grossir ma voix pour mettre en fuite la troupe des chanteurs! Je ne me pardonnerais pas d'intimider le rossignol ou d'effrayer la fauvette. Qu'ils approchent sans crainte de nos bosquets académiques, ils y trouveront toujours de l'ombrage et des eaux vives, le silence qui sait écouter, et, après leurs chansons finies, les applaudissements discrets de l'admiration. Mais si, par une attitude seulement inquiétante, il y avait moyen de chasser de nos vergers la tribu toujours trop nombreuse des moineaux francs et des friquets, devrait-on beaucoup le regretter? Si au lieu d'une pluie de quatre-vingt-quinze bouquets fort mêlés qui a fondu sur elle, l'Académie n'eût reçu que l'hommage de trente ou quarante fleurs délicatement choisies, qu'elle eût aimé à respirer, où serait, je vous prie, le malheur? Je ne sais si le public aurait son compte; mais vos rapporteurs, Messieurs, y auraient trouvé le leur, et ne s'en plaindraient pas.

Je dis donc que l'Académie a reçu cette année, en dix-sept envois, pièces ou recueils, un total de quatre-vingt-quinze poëmes de toutes les couleurs et de toutes les formes. Il y a dans le nombre un drame en trois actes et un petit roman-journal. Ce ne sont pas les plus longs, parce que la longueur d'une œuvre poétique ne se mesure pas à son étendue. D'ailleurs, beaucoup de nos pièces n'ont qu'un petit nombre de pages. C'est quelquefois leur seule brièveté. J'ai sous la main un gros recueil qui contient à lui seul cinquante et un de ces morceaux.

Enregistrons seulement, pour mémoire, les œuvres mal venues qui ne doivent pas vivre, ou plutôt ensevelissons avec décence, mais sans pompe, ces enfants mort-nés qui n'auront pas d'état-civil, et que leurs pères n'avoueront pas.

Sous le n° 20 bis, un recueil de trois pièces : *Système planétaire, Émigration des campagnes, Felix qui potuit,* etc. Badinages innocents d'un versificateur très-novice.

Sans numéro, une pièce intitulée *la Fée, tirée d'un poëme entièrement inédit*, et qui fera sagement de rester inédit.

Sous le n° 348, deux pièces : *Un esprit s'arrêtait* et *Stances à l'Italie,* efforts d'une jeune muse qui *voudrait voler,* mais qui doit attendre que les ailes lui poussent.

Sous le n° 350, sept morceaux, dont un poëme élégiaque intitulé *Pauline,* avec cette épigraphe : *Mes vers sont l'écho de mon cœur*. Nous croyons que l'auteur se trompe : son cœur vaut beaucoup mieux que ses vers, écho infidèle.

Les vaincus de Castelfidardo : c'est une pièce dont on ne peut guère louer que l'intention et les nobles sentiments. Le style en est assez correct, mais faible. Point d'énergie, point de chaleur. Cependant, quelques bons vers.

Une voix d'outre-tombe, œuvre défectueuse et dans son ensemble médiocre, mais déjà très-supérieure aux précédentes, et qui accuse du moins l'habitude d'écrire en vers. On y remarque de la facilité, de l'harmonie et quelques accents partis du cœur. Mais, jeune homme, soignez votre style. Prenez garde aux expressions impropres, barbares ou triviales. Ne nous parlez plus du vent qui *vagit un de profundis,* des *bras mi-rongés de vers*, du *trou solitaire* où gisent les vieux ossements. Évitez surtout des fautes telles que celles-ci :

J'écoutais, quand soudain un *flot de lueur rouge*
Filtra des fentes d'un tombeau.

L'*Hymne philosophique* est plutôt une rêverie qu'un

hymne, et une rêverie vague, indécise, qui flotte et va se perdre dans les nuages de l'idéal, sous le ciel de l'infini. L'obscurité de l'expression y double celle de la pensée. Ténèbres sur ténèbres. Avec cela, l'auteur paraît un homme habile; il a de la facture et du métier. Nous le croyons capable de prendre un jour sa revanche.

Après ces ébauches plus ou moins informes, nous arrivons à des œuvres plus méritoires, que nous tâcherons d'énumérer dans un ordre ascendant. Ici va commencer la série des citations académiques :

La Paix, idylle un peu languissante et sans grande inspiration, mais sagement composée, offre du moins d'assez bonnes parties et quelques beautés vraiment poétiques. Le style en est mou et diffus; mais au milieu de ces vers trop généralement flasques, on en distingue qui ne manquent pas de vigueur; ceux-ci par exemple :

La pauvre humanité de *sa sagesse* est fière.
Nous nous proclamons fils d'un siècle de lumière.
Le progrès, disons-nous, *règne en son char de feu,*
Et la raison du temple a voulu chasser Dieu.
Délire, vanité, mirage de paroles !
Nous encensons toujours de brutales idoles.
Sur un mot, sur un signe, ainsi que des tau*reaux,*
Se heurtent, furieux, de superbes ri*vaux.*
Comme aux âges d'airain, les combats sont des fêtes;
L'aigre accord du clairon tourne toutes les têtes.
On voit vers le couteau les victimes courir,
Et saluer César avant d'aller mourir.

Un peu plus loin, je détache un beau vers, un vers plein de sens et frappé comme une médaille :

Jamais un roi-soldat ne fit un peuple libre.

La médaille, malheureusement, a son revers; mais celui

qui a su fabriquer un si bon moule voudra s'en servir encore. Qu'il travaille donc à condenser sa pensée, à serrer ses vers, à choisir et à châtier ses expressions. Qu'il ne se permette plus surtout des hémistiches, des mots et des rimes tels que ceux-ci *(horresco referens)* :

> Non; sans fruit les sillons *s'engorgent, obstrués*
> Par le casque et la lance et *la chair des tués,*

Croquis, recueil de huit pièces dédiées à la mémoire de notre ancien et regretté collègue M. Durand.

Nous aurions voulu que l'auteur fût encore mieux inspiré par la reconnaissance, et que sa pieuse pensée lui portât tout à fait bonheur; car, il faut bien le dire, la plupart de ses pièces sont faibles. La donnée en est généralement commune et la forme quelquefois incorrecte.

Toutefois, Messieurs, votre commission a distingué comme assez originale la *Fable du Grillon et de la Femme du ver luisant;* puis la ballade russe de *Sveltana,* dont le mouvement est musical; l'épigraphe qui est gentiment faite, et surtout les *Bruits du printemps*, petite pièce qui a non-seulement de la pureté, mais de l'élégance. Citons d'abord l'épigraphe :

> Un humble ménestrel, de dame Académie
> Réclame asile et doux accueil.
> Il porte ses couleurs... Qu'elle lui soit amie
> Et le regarde de bon œil!
>
> Pour elle il a cueilli fleurs et chansons nouvelles,
> Fleurs de printemps, chansons d'amour;
> Mais ne sait point si sont rares et belles.
> Ne le saura qu'à son retour!

Voici maintenant les *Bruits du printemps :*

Bruits du printemps.

Un souffle tiède et doux caresse le feuillage...
Sans craindre encor chiens ni chasseurs,
Les folâtres chevreuils s'ébattent sous l'ombrage;
L'aubépine *épand* ses odeurs.

Dans son nid balancé par la brise légère,
L'oiseau fredonne ses chansons;
Le ruisseau gazouilleur fait courir son eau claire
A l'ombre fraîche des buissons;

Les petits grillons noirs, couchés dans la prairie,
Craintifs, *susurrent* doucement;
L'abeille blonde vole, et sur l'herbe fleurie
Cueille son miel en bourdonnant.

Au sommet des grands pins gémit la tourterelle,
Bulbul égaie le bosquet,
Dans le lac transparent se baigne la sarcelle,
Jetant au vent son vif caquet.

Tout est bonheur et bruit... en moi tout est silence.
Jadis, pourtant, mon cœur chantait;
Mais il avait seize ans, — l'âge de l'espérance!
J'ai vu mourir... Mon cœur se tait.

Rien dans tout cela de bien neuf : ce n'est qu'un lieu commun poétique, mais il est habilement traité. Les vers en sont très-faciles, et le trait final heureux. A peine la critique a-t-elle à relever quelques taches : je me contente de souligner le mot *épand*, qui me paraît impropre, et le mot *susurrent*, qui sent peut-être un peu son Ronsard parlant latin en français.

Rimes d'Album. Encore un petit recueil qui n'a pas une haute valeur, mais dont le titre est modeste et sans prétention. Ce qui lui assure une certaine supériorité sur les *Croquis*,

c'est que le goût en est plus sûr et la correction généralement plus grande. D'ailleurs ce sont à peu près les mêmes qualités que dans les *Bruits du printemps :* pureté, élégance et fraîcheur, avec une pointe de sensibilité et de mélancolie. L'auteur est fidèle à la devise de Claude de France, qui lui sert d'épigraphe : *Candida candidis.*

Ses vers les moins communs se rencontrent peut-être dans la pièce des *Deux couronnes;* mais elle n'est pas la plus soignée. Donnons plutôt, comme mieux réussie, la petite pièce suivante, qu'on pourrait appeler *la symbolique des fleurs :*

Oh ! ne prenons pas pour symbole
Les rameaux éplorés du saule,
Que le moindre vent fait gémir,
Ni la blanche et frêle églantine,
Qui le long des sentiers s'incline
Pour les parfumer et mourir !

Ni la marguerite trompeuse,
Ni la rose, reine orgueilleuse,
Ni le bluet, saphir des champs,
Ni le fragile chèvre-feuille,
Ni la primevère, qu'effeuille
Le premier souffle des autans !

Ni la belle fleur du poète,
Dont la *pourpre* et royale tête
Donne des parfums dangereux,
Ni la giroflée enivrante,
Ni la pâle fleur de l'acanthe,
Ni l'oranger voluptueux !

Il est une fleur qu'on oublie...
Que ce soit elle qui nous lie.
Eh ! qu'importe son humble nom ?
Le bonheur est pour qui se cache...
« *Je meurs toujours où je m'attache !* »
C'est l'emblème du liseron.

Il est fâcheux que l'auteur se trompe : la devise qu'il choisit n'est pas celle du liseron, mais celle du lierre. A cette faute près, et à une autre encore, le mot *pourpre* employé adjectivement, au lieu de *pourprée*, ses vers sont jolis et tournés avec grâce.

Voici le gros recueil dont j'ai déjà fait mention : il est le plus volumineux du concours, et si la récompense était due à la peine que le travail a coûté, celui-ci aurait droit à un prix, sans conteste. La citation académique est néanmoins suffisante pour les cinquante et une pièces qui composent *les Étapes de la vie.*

Les Étapes de la vie! Le titre nous paraît heureux et bien trouvé, pour représenter surtout les différentes haltes d'une vie quelque peu militante; car l'auteur, quoique très-jeune encore, a servi (c'est lui-même qui nous l'apprend), d'abord sous le drapeau des passions, où la jeunesse s'enrôle en volontaire; puis sous ceux de l'art et de la Muse, qu'il n'a pas désertés; enfin, comme chirurgien de marine, dans l'utile régiment d'Esculape. J'allais oublier qu'aujourd'hui qu'il fait partie de la réserve, il se considère toujours comme un *soldat de l'idée.* De là, sous ce titre ingénieux, une subdivision non moins ingénieuse en cinq étapes : *A travers les fleurs, illusions; A travers les pleurs, désenchantements; Sur les hauteurs, art et liberté; Entre deux lames, voyages et batailles; Au foyer domestique.*

Ces enseignes nous avaient alléché. Nous rêvions un poëme biologique embrassant, dans une vaste unité, les mille épisodes d'une vie romanesque et aventureuse. Hélas! nous n'avons rencontré que des feuillets primitivement épars, rassemblés et classés suivant l'analogie des sentiments et des sujets. Point de poëme, point de roman : première déception!

Si du moins chacune de ces pièces fugitives nous eût révélé un talent original et pur, leur valeur intrinsèque nous eût un

peu consolé de notre désappointement. Mais hélas! encore. Expliquons ce dernier regret.

L'auteur des *Étapes* n'est pas, il s'en faut bien, sans talent et sans esprit : il a le sentiment poétique et de l'adresse, des procédés, un certain art enfin; il rencontre quelquefois des veines, et bon nombre de vers heureux, faciles, délicats. Mais d'abord il a peu de spontanéité et d'invention; s'il a beaucoup écrit, c'est qu'il a beaucoup lu, et *qui a beaucoup lu peut avoir beaucoup retenu*. Il cultive donc le pastiche, pastiche de Victor Hugo, pastiche de Béranger, pastiche surtout d'Alfred de Musset. Ensuite, il manque de goût, et si l'on peut citer de lui bien des passages, il ne serait guère possible de lui emprunter une seule pièce : il ne sait pas mieux se soutenir que se borner. Pour ce qui est du style, de la rime et de la mesure même, je ne veux pas abuser contre lui de son épigraphe :

Quæ que ipse miserrima scripsi...

Mais il est de fait qu'il ne sait pas se garder des expressions impropres, des alliances de mots forcées, de l'incohérence des métaphores, du barbarisme, du solécisme, des mauvaises rimes, de l'inexactitude dans la numération des syllabes.

Si je voulais m'attacher au fond, j'aurais bien d'autres reproches à lui faire : il ne hait pas assez les banalités, les fadeurs, l'enflure; il traite vingt fois le même sujet; il abuse du genre érotique. Avec des sentiments honnêtes et des aspirations généreuses, il tombe dans des contradictions qui nous feraient croire que, dupe des mots, il ne s'entend pas toujours bien lui-même. C'est ainsi que dans sa pièce intitulée *Réalisme et Poésie,* il lui arrive de confondre en une association étrange les *positivistes* et les *trappistes*, les *réalistes* et *Tartufe!...*

Que nous restera-t-il, ô grands positivistes!
Quand vous aurez frappé l'enthousiasme au cœur?

> *Au lieu d'hommes, bientôt nous aurons des trappistes,*
> Des femmes sans amour, un soleil sans chaleur.

Et plus haut, à l'adresse des mêmes gens, c'est-à-dire des ennemis de la poésie et de l'*idée :*

> Si Pradier fait sortir du marbre de Blanduse,
> Vénus avec orgueil montrant sa nudité,
> Tartufe s'effarouche, et sa pudeur l'accuse;
> Car il faut aujourd'hui vêtir la vérité.

Se peut-il que la rime et la manie de contrefaire Alfred de Musset égarent à ce point un esprit honnête et qui a tout au moins du sens? Voyons, champion de *l'idée!* si les trappistes, qu'il faudrait savoir respecter, ne sont plus aujourd'hui des hommes, que sont-ils, et depuis quand le renoncement à toutes les jouissances d'ici-bas fait-il partie de l'évangile de M. Achille Comte? — Quant à Tartuffe, je ne sais, en vérité, si le moment est bien choisi pour crier haro sur lui, *le pauvre homme!* et pour trouver que les Grâces sont trop vêtues dans ce siècle de scandaleuse pornographie. Mais qui sont-ils les gens qui veulent habiller Vénus? Des trappistes? peut-être; mais des réalistes? non vraiment : on les calomnie.

Si avec tant de défauts l'auteur des *Étapes* a pu encore obtenir un rang honorable dans ce concours, c'est, je le répète, qu'il a de l'esprit, du *faire*, beaucoup de facilité, quelque verve, et qu'en somme il réussit par moments.

Ici, c'est une pièce intitulée *Nuit d'été*, dont on peut citer les deux tiers; là ce sont quelques passages des *Chercheurs d'or*, de la *Lampe éteinte* ou des *Nuits lumineuses*, que l'on voudrait pouvoir détacher. Plus loin, l'œil du lecteur s'arrête avec quelque plaisir sur les détails de *la Croisière*, sur le tableau de *la Charité dans le deuil*, sur les *Consolations à un jeune médecin de campagne : Croire, c'est vivre*, etc... Prenons la *Nuit d'été :*

Nuit d'été.

Le soleil avait fui, l'éternelle nature
Aux premiers jours de juin souriait tout en fleurs,
Et le vent frais du soir, caressant la verdure,
Semait dans les vallons d'odorantes vapeurs.
J'étais seul, égaré sous un épais feuillage,
Couché sur un gazon que la lune argentait.
Des grappes de lilas tombaient sur mon visage.
Seul, parmi les oiseaux, le rossignol chantait.

Splendeurs des nuits d'été, solitudes vivantes,
Dôme étoilé des cieux, forêts vierges des monts,
Légers brouillards du lac, dont les formes errantes
Courent le long des prés, à tous les horizons;
Parfum des églantiers mêlés à l'aubépine,
Murmures confondus de la terre et des eaux,
Dernier chant du berger jeté sur la colline
Et que l'écho reprend de coteaux en coteaux;
Divins embrassements du ciel et de la terre!
C'est au milieu des bois, loin du bruit des cités,
Que vous parlez au cœur sans gêne et sans mystère,
Et que l'espoir sourit *à ses déshérités*...

Je m'arrête, car les fautes commencent, et le reste nous gâterait singulièrement ce joli morceau.

C'est au foyer domestique, maintenant, que j'attends le poète : il a su lui inspirer déjà quelques vers touchants, et il saura bien lui en inspirer d'autres. Le foyer domestique est un bon conseiller : il épure les affections, il affermit les croyances, il mûrit la réflexion et le jugement. Ce n'est pas une raison pour qu'il éteigne la verve; loin de là! il la sert, s'il réussit à la régler et à lui donner un meilleur cours. — Les devoirs d'état eux-mêmes et les exigences de la profession ne sont pas toujours un obstacle : plusieurs en ont fait l'expérience. On peut être praticien et poète : Esculape était fils d'Apollon, qui lui-même était médecin.

Au-dessus des *Étapes de la vie,* je placerai un recueil beaucoup plus mince et composé seulement de quatre pièces : *Voyageur, Juin, Le Charbonnier, En automne.* Il ne révèle pas seulement de la facilité et de l'élégance; on y trouve du mouvement, de la vie et du trait : on y sent parfois respirer le vrai poète. Par malheur, les négligences n'y sont pas rares, et quoiqu'elles ne soient pas à comparer avec celles du précédent, elles ne laissent pas de nuire beaucoup à l'ensemble de l'œuvre.

Comme exemple de simplicité et de naturel, nous citerons cet appel des lavandières à un voyageur que l'amour exile, et qui, fatigué de marcher dans une route poudreuse, à un soleil de midi, s'arrête un instant près de leur lavoir :

Étranger, triste et seul, qui marches sur la route,
Viens près de nous t'asseoir; viens près de nous, écoute!
Nous te voyons penché sur ton bâton de houx.
Où vas-tu? d'où viens-tu? Voyageur, réponds-nous!
Pour t'en aller ainsi, pour quitter ton village,
Tu n'as donc pas, là-bas, un nid dans le feuillage?
Un toit où l'hirondelle au printemps sait venir?
Tu n'as donc pas, là-bas, quelque doux souvenir?

Quand tu voulus partir, au seuil de ta chaumière
Ta mère dut pleurer; à sa sainte prière,
Tu n'as donc pas courbé ton front sous son baiser?
Ton père t'a maudit? reviens pour l'apaiser!
....

Leur douce chanson se prolonge et finit par ce dernier trait :

Au pays d'où tu viens, le cœur est-il fermé?
Pour t'en aller ainsi, tu n'as donc pas aimé?

Elles chantaient; et lui, comme dans un mirage,
Revoyait sa chaumière et son pauvre village,
Ses amours d'autrefois, son printemps envolé;
Et dans ses yeux rêveurs des pleurs avaient brillé!
Ivre de souvenirs, de senteurs printanières,

Il mêle alors sa voix aux voix des lavandières :
Au pays d'où je viens, le cœur n'est pas fermé!
Si je m'en vais ainsi, c'est que j'ai trop aimé!

La vie et le mouvement sont plus sensibles dans la pièce intitulée *Juin*. Nous aimerions à la citer, si elle n'était trop parsemée de taches et d'un tour quelque peu obscur.

Terminons donc par quelques couplets du *Charbonnier*, qui débute heureusement et sur ce ton allègre :

Dans mon taudis fait de branches tressées,
Sous un vieux chêne, au bord d'un frais ruisseau,
J'ai le bonheur...

mais qui ne se soutient pas et faiblit trop vite, pour se relever, il est vrai. — Dans son ensemble, c'est une bonne chanson, dont il faut louer sans réserve le tour et le mouvement, avec réserve le style :

L'amour n'a pas redouté ma cabane,
Mon pain bien dur, mon pauvre lit de joncs;
Et plus d'un roi m'eût envié ma Jeanne,
Et ses yeux bleus et ses grands cheveux blonds.
Elle n'est pas de beaux atours parée,
Mais à son cœur je puis me confier,
Et comme moi, — fière, heureuse, *adorée,*
Elle a la foi... la foi du charbonnier.

Je suis bien noir, et ma Jeannette est blanche
Comme la neige, en hiver, sur nos monts;
Mais elle en rit! Sans attendre au dimanche,
Ses doux baisers affrontent *mes charbons.*
Chaque an nouveau s'accroît la maisonnée :
Filles, garçons que j'entends babiller,
Pour toute dot vous aurez ma cognée
Avec ma foi... la foi du charbonnier.

Il est venu bien des gens de la ville :
Ils m'ont parlé de nos droits méconnus,
De mes sueurs, de mon travail servile,

De mes enfants qui marchent les pieds nus...
Ils me disaient : Puisque Dieu vous oublie,
Le peuple est fort, quand il veut essayer! —
J'ai répondu : Gardez votre folie;
Moi, j'ai la foi... la foi du charbonnier.

Quand la fumée en spirales s'élance
De mes grands tas de bois et de gazon,
Dans la forêt je fredonne, et je pense
A Jeanne, à ceux qui gardent (1) la maison.
Puis vers le ciel, en qui toujours j'espère,
Tournant les yeux, je me mets à prier :
Bénissez-nous, ô mon Dieu! notre père,
Car j'ai la foi... la foi du charbonnier.

La citation académique est justifiée, je pense. Le nombre des négligences et des fautes que contient ce petit recueil a seul empêché, Messieurs, votre commission de vous proposer une récompense plus élevée.

On pourrait désirer plus de perfection aussi à une petite composition intitulée *La Croix du chemin,* qui, envoyée seule au concours, a paru cependant mériter une seconde mention honorable. Ce n'est qu'une légende fort simple, en forme de ballade, mais qui a le véritable mouvement de la ballade. On peut lui reprocher un peu de longueur, quelques endroits faibles et languissants. On ne peut lui refuser un tour heureux, de la vivacité, du trait, et un refrain généralement bien ramené. Choisissons en analysant, pour ne pas fatiguer l'auditoire :

La Croix du chemin.

La croix brille dans la campagne,
Sur le sommet des vieilles tours,
Dans les cités, sur la montagne,
Au coin des sombres carrefours,

(1) Je me suis permis de corriger légèrement un hémistiche qui faisait tache. L'auteur avait écrit : *à ceux qui sont à la maison.*

Parmi la grande herbe sauvage,
Dans l'enclos du sommeil sans fin,
Et puis à l'endroit du village
Que marque un quadruple chemin.

Depuis qu'un Dieu sur le Calvaire
A de son sang taché la croix,
Du pâtre elle orne la chaumière
Et couronne le front des rois.
Tel qui dans le temple l'outrage
Est fier de la voir sur son sein. —
Vous qui passez par le village,
Saluez la croix du chemin.

Saluez-la, pour qu'elle donne
Fruits au verger, grains aux épis,
Miel à l'abeille qui bourdonne,
Laine abondante à vos brebis;
Qu'elle écarte de vous l'orage,
S'il murmure dans le lointain. —
Vous qui passez par le village,
Saluez la croix du chemin.

Après ce préambule vient la légende : c'est le récit d'une insulte odieuse faite à la Croix par un grand seigneur, baron de haut lignage :

... Noble et puissant bandit,
Que sa mère, une sainte femme,
En expirant avait maudit.

Sire Évrard, nous dit la légende,
Revenait de la chasse un soir.
Rien sur le mont, rien dans la lande,
Et rien dans le champ de blé noir.
Il est sombre... sur son passage
Il rencontre l'arbre divin. —
Vous qui passez par le village,
Saluez la croix du chemin.

La colère en son cœur s'allume,
Son œil noir s'injecte de sang,

Son sein bat et sa bouche écume :
« Si c'était toi, dit-il, brigand,
» Qui, par un affreux badinage,
» As trompé mon pied et ma main ! » —
Vous qui passez par le village,
Saluez la croix du chemin.

Il reprend : « Tu ne veux dire ?
» J'ai de quoi te faire parler ! »
....

Alors une horrible idée, soufflée par Satan, passe par ce cerveau en délire :

Son arquebuse est bientôt prête,
Le plomb dans l'arme a retenti.
Que vas-tu faire ? Arrête ! arrête !
Il vise... le coup est parti.
Deux balles de la sainte image
Vinrent frapper les flancs soudain. —
Vous qui passez par le village,
Saluez la croix du chemin.

O prodige !... ce Christ sans vie
Sur ce vieux tronc mort s'agita,
Et parut souffrir l'agonie
Déjà soufferte au Golgotha.
Des pleurs de sang sur son visage
Coulèrent de ses yeux d'airain. —
Vous qui passez par le village,
Saluez la croix du chemin.

Cependant le crime est aussitôt suivi du châtiment. La terre s'entr'ouvre, le chasseur s'y enfonce comme dans un marécage, et l'y voilà enterré jusqu'à la ceinture, dans l'attitude du déicide. On essaie de le délivrer par des prières :

Eau bénite, neuvaine, cierge,
Rien n'y fit. Le prêtre implora
Les saints, les apôtres, la Vierge.

Dieu fut sourd... mais Évrard pleura.
Le repentir, — heureux présage! —
Avait mordu ce cœur hautain... —
Vous qui passez, etc.

Le pardon n'a jamais manqué au repentir. Un vieux moine qu'Évrard avait frappé d'un bâton, vient demander sa grâce et le réconcilie avec Dieu. Le pécheur se convertit, affranchit ses serfs et laisse une partie de ses biens à l'Église :

Les larmes du Sauveur germèrent :
Là bientôt un chêne grandit ;
Les oiseaux du ciel y chantèrent,
Et le pâtre y fait ce récit.
Au pied de ce Christ, son feuillage
Offre de l'ombre au pèlerin. —
Si vous passez par le village,
Saluez la croix du chemin.

Nous passons à une poésie d'un ton plus élevé, qui fait parler un roi des temps bibliques : *Le roi Séphar, à ses sujets construisant la tour de Babel.*

Ce n'est pas moins qu'une ode un peu longue, parfois un peu gonflée, mais qui a de l'ampleur, de l'éclat, et dont la facture est très-savante. Le rhythme en est habilement varié et le style n'y manque pas de couleur. Il est fâcheux qu'elle fatigue, lorsqu'on veut la lire d'un bout à l'autre, par des redites et par une accumulation de mots ambitieux ou de constructions laborieuses. On dirait que l'auteur s'est plu à les entasser les unes sur les autres, comme les assises de la tour qu'il décrit. Une tendance à l'emphase, une tension trop constante, voilà son principal défaut, et il amène quelquefois un peu d'obscurité.

D'ailleurs, on y sent du souffle et un véritable talent. Vous allez en juger, Messieurs, par quelques extraits :

Le roi Séphar à ses sujets construisant la tour de Babel.

Enfin, il est sorti du giron de la terre
Cet arbre monstrueux aux racines de pierre,
Qui dans le sol creusé mordent profondément!
Du monument altier qui doit percer les nues,
Vous n'ébranlerez pas, puissances inconnues,
L'impérissable fondement.

. . . .
. . . .
Nous n'avons pas voulu, monts blanchis par les âges,
Sur vos sommets hardis, d'où tombent les orages,
Poser de notre tour le sublime berceau;
Vous que du firmament couvre la vaste coupe,
Vous n'avez pas encore une assez large croupe
Pour supporter un tel fardeau.

. . . .
. . . .
. . . .
Pour contenir sa base ouvrant tes plis de sable,
Toi seule tu pouvais, plaine incommensurable,
Servir de trône à sa grandeur.

Tu ne seras pas comme l'arche,
Fragile nef aux murs de bois,
Où Noé, le vieux patriarche,
S'abritant sous d'humides toits,
Abandonnait la race humaine
Au Dieu qui punit les pervers,
Et sur la mugissante plaine
De la mer *au vaste domaine,*
Et ses abîmes entr'ouverts,
Arrachait sa famille à peine
Au naufrage de l'univers.
Par delà le vol des tempêtes,
Tour plus forte que mille tours,
Des palmiers aux superbes têtes
Ombrageront tes verts contours,

Et, fussent-elles plus nombreuses,
Forêts, que vos dômes tremblants,
Lacs, que vos ondes poissonneuses,
Déserts, que vos *crêtes* poudreuses,
Ciel, que tes feux étincelants,
Des hommes les tribus nombreuses
Trouveront asile en tes flancs.
....
....
....
Monte, interminable colonne,
Avec nos bras envahisseurs;
Le grand ciel sera ta couronne,
Les étoiles seront tes sœurs.

A la fin, l'orgueil humain arrivé à son comble, brave Dieu lui-même en grands vers alexandrins, dont quelques-uns sont fort beaux et paraîtraient plus beaux encore s'ils n'étaient gâtés par leur entourage :

Maîtres du globe entier, nous le serons des cieux!
Ce Dieu si redouté, qui, créateur du monde,
Tient, dit-on, l'univers en sa droite profonde,
Pourra-t-il désormais, *impuissant* contre nous,
Nous faire devant lui ployer les deux genoux?
....
Jusques au firmament notre route est tracée.
Dans notre œuvre vivra notre forte pensée.
Dût son bras menaçant contre nous se roidir,
Sans relâche, sans trêve, il la verra grandir.
Notre orgueil montera plus haut que sa puissance,
Et nous irons, soustraits à son obéissance,
Voir en quel coin du ciel et de l'immensité
Se cachent sa grandeur et son éternité.

Vous ne penserez sans doute pas, Messieurs, que ce soit trop d'une première mention honorable pour une composition qui renferme de pareils vers. Celui qui les a su trouver est

capable d'achever un ouvrage qui lui ferait encore plus d'honneur. Qu'il travaille donc à mûrir sa pensée, à châtier son style, à émonder le luxe de cette végétation inutile qui fait tort à sa sève; et que, prenant garde aussi au nombre convenu des syllabes qui composent les mots, il ne laisse plus échapper des vers tels que le suivant :

Qui *fouettent* des mers les flots tumultueux.

Votre commission propose une autre mention honorable de la même valeur pour *Madeleine,* journal d'une jeune fille, portant pour épigraphe ce vers de Victor Hugo :

Oh! n'insultez jamais une femme qui tombe!

C'est, sous la forme d'un *journal*, c'est-à-dire d'une relation écrite jour par jour, un petit roman et tout ensemble un monologue qui a de l'intérêt, du mouvement, du pathétique, et qui provoque souvent l'attendrissement du lecteur. Il est plein de vérités de détail ; il accuse une connaissance réelle du cœur humain ; il renferme une foule de vers bien faits et concis. Quel dommage que les beautés en soient gâtées par de si grandes faiblesses, par de si impardonnables négligences, et qu'en visant à être simple, comme il l'est en bien des endroits, l'auteur ait pris souvent le trivial et le bas pour le familier ! N'importe : tous ces défauts ne nous ont pas fermé les yeux sur une foule de vers charmants, émus et véritablement dramatiques.

L'invention y est nulle et la donnée vulgaire : c'est une jeune fille qui, dégoûtée du village et dédaignant l'amour d'un honnête ouvrier, facilement éprise des modes et des merveilles d'un monde brillant qu'elle ne connaît pas, mais qu'elle rêve, quitte sa chaumière et son bon François pour courir à Paris, y rencontre la nécessité, le travail improductif, la gêne,

et au bout de tout cela, la séduction. La séduction, pour elle comme pour tant d'autres, s'appelle Arthur. C'est bien vulgaire encore; mais autant ce nom qu'un autre. L'éternel Arthur vaut l'éternelle Madeleine, types immuables de ces passions et de ces faiblesses qui ne changent pas plus que le cœur humain. Ce qu'il y a de plus neuf ici, c'est qu'Arthur, malgré l'égoïsme de sa passion, n'est pas un homme sans cœur, et que Madeleine, malgré sa faiblesse, n'est pas une femme corrompue. L'un se relève à demi par la pitié, l'autre se relève entièrement par l'expiation et l'amour maternel.

La moralité du roman est là : dans le châtiment et dans la manière dont il est subi. Les combats intérieurs qui précèdent la faute sont assez bien rendus. Puis, une fois coupable devant Dieu, Madeleine se retrouve : le remords l'a piquée au cœur et l'effroi la poursuit. Que faire? Le crime a porté son fruit de honte. Folle de désespoir, elle songe un moment à s'en délivrer par un autre crime; mais une inspiration du Ciel la sauve :

Pour vaincre le démon secret qui me tourmente,
J'approche de mon sein la bouche de l'enfant.
O révolution de mon cœur triomphant!
Le contact velouté de son avide lèvre,
En murmures si doux ses cris changés soudain,
Et les tessaillements de sa petite main
Sur ma peau, qui frémit, ont apaisé ma fièvre.
Dompté par cet enfant, le démon s'est enfui.
En suspendant ainsi mon fils à ma mamelle,
J'ai senti sourdre en moi la pitié maternelle.
Rien qui puisse à présent me séparer de lui.

Elle s'agenouille alors devant une Sainte-Vierge et un Jésus de plâtre placés contre le mur, au-dessus de sa tête :

Meuble pieux, malgré ses erreurs respecté,
Seul luxe de sa chambre et de sa pauvreté;

et, se comparant avec humilité, elle coupable et souffrante, à cette mère heureuse et pure de son Dieu et de son Rédempteur, elle lui adresse, pour lui demander la force, une touchante prière, après laquelle elle se relève en disant : « Je le nourrirai. »

Elle le nourrit en effet, et se met à travailler pour lui avec courage. Ce travail qui faisait autrefois son supplice est devenu pour elle une joie. Elle se sent presque heureuse et reconnaît que Dieu ne l'a pas abandonnée...

Humble femme, je borne aujourd'hui mon envie
A trouver dans mon sein un peu de lait pour lui ;
Car il est tout pour moi, tout le reste m'a fui.
....
Je suis pâle, amaigrie, et cependant j'espère ;
J'ai de la force au cœur et dans la volonté.
S'il me vient quelque trouble, un seul regard jeté
Sur toi, lorsque tu dors près de moi, tête chère,
Me calme, et je souris...

Cependant, elle n'est pas assez punie encore : une main inconnue (c'est celle du père, mû par un sentiment de pitié cruelle) lui enlève son enfant pour le donner à nourrir à une autre femme. Nouveau déchirement, nouvelles angoisses.

Dieu frappe sans relâche.
Comme sur un vieux mur rampe le lierre vert,
Le châtiment tenace à la faute s'attache.

A force de prier et de supplier, elle a fini par arracher une confidence qui l'a mise sur la trace de son fils... Mais, ô douleur inattendue ! ce fils se trouve nourri par la sœur de Madeleine, une honnête femme qui est restée dans la maison de leur commune mère, et qui ne sait point de qui elle allaite l'enfant.

Ah ! l'expiation peut-elle aller plus loin ?
Dans ma propre maison ! sous les yeux de ma mère !

Le hasard ne fait point des actes de colère :
Une justice est là...

Elle y court cependant. L'amour maternel l'emporte sur la honte; mais arrivée sur le seuil de la chaste demeure, elle tremble, elle hésite, elle attend la fin du jour pour se cacher dans les ténèbres, et envelopper sa pudeur des voiles de la nuit. Puis elle rampe en frissonnant le long des murs, elle se colle à la vitre, elle regarde avidement :

Ah! le voilà mon ange!
Le voilà mon enfant!...
....
Le sang va m'étouffer... il m'en vient trop au cœur!

Elle entre enfin, et sans doute qu'un cri du cœur l'a trahie aussitôt; car

Les voilà toutes deux muettes sous la foudre!
Je suis tombée à terre et le front dans la poudre.
De leur douleur [1] je sens le contre-coup fatal.
Ma mère n'a rien dit; mais, comme une statue,
Debout, le regard fixe et tourné vers les cieux,
Les bras roidis, je vois que la honte la tue!
Un moment par instinct ma sœur, à cette vue,
A repoussé l'enfant de son sein! — C'était bien;
« MAIS, sanglottai-je alors! MOI, JE N'AI PLUS LE MIEN! »
Elle a repris l'enfant sans mot dire elle-même
Et sans me regarder, mais frémissante et blême...

Cependant, après la première émotion, on lui adresse quelques mots comme par pitié. La mère, en se disant : « *C'est encore ma fille,* » l'invite même à s'assoir à la table de noyer qu'on a dressée pour le repas domestique. Madeleine refuse : elle baisse la tête, elle craint de souiller le siége hospitalier, elle se dit enfin pressée de repartir; mais la véritable humi-

(1) L'auteur avait répété négligemment : *la foudre.*

lité est empreinte sur son visage, sa mère et sa sœur en sont touchées, et l'on se rapproche d'elle.

> Leurs mains ont honoré la mienne d'une étreinte,
> Et j'ai coupé le pain de l'hospitalité,
> Offert en pardonnant, en pleurant accepté.

Le pardon de la famille est donc descendu sur Madeleine repentante. François, à son tour, pardonne généreusement. Là-dessus Arthur vient à tomber gravement malade, et, avant de mourir, il répare ses torts en épousant celle que le repentir a déjà réhabilitée.

Ou nous nous trompons fort, ou l'auteur de Madeleinè est un vrai poète, qui a les fibres du cœur délicates et qui sait aussi plus d'un secret de style... Mais, osons le lui dire, il est très-incomplet comme écrivain et comme homme de goût. Pour découvrir son mérite, il nous a fallu y regarder d'assez près. Ses trivialités et ses négligences ont compromis sa cause et ont failli la lui faire perdre. Heureux est-il encore de l'avoir à demi gagnée.

J'arrive à quelque chose de plus satisfaisant et, sinon d'achevé, de plus parfait. Je veux parler de quatre jolies pièces qui nous ont été adressées sous ce titre : *Scènes de la vie rustique*.

Les *Scènes de la vie rustique* sont d'un poète qui sait peindre et qui a le coup de pinceau léger, vif, peut-être trop rapide. Il fait vite et il fait bien, parce qu'il est plein de facilité; mais peut-être ferait-il encore mieux, s'il revoyait soigneusement ses œuvres, et si ses brouillons (car il semble qu'il envoie des brouillons) avaient encore un peu plus de ratures. Il n'évite pas assez les négligences et n'a pas toujours assez souci de la rime. Ce n'est pas à lui qu'il faut apprendre que *pieds* ne rime pas avec *inquiets*, *je dirai* avec *vrai*, ni *passé* avec *versés*. Est-ce avec intention et par affectation de simplicité

qu'il glisse au milieu de ses vers quelques lignes de prose telles que celle-ci :

Ne nous rendront pas plus pauvres que nous ne sommes?

On peut être simple (et qui le sait mieux que lui?) sans cesser de versifier.

A part ces petits défauts, chacune des quatre pièces a de la valeur : *Dans l'enclos,* avec une fin un peu commune, ne manque pas de grâce, et rend avec gentillesse *le gentil printemps. La prière* a de l'élan et de l'élévation. *Le faucheur* est un doux poëme, un peu négligé, mais plein de détails poétiques, et qui renferme surtout une scène touchante, scène de *morale en action*, à laquelle on n'assiste pas sans une larme aux yeux.

Cependant, le joyau le plus précieux de l'écrin, c'est la pièce intitulée *En allant à la foire*. La plus longue comme la plus distinguée de ce recueil, elle n'est pas exempte elle-même de quelques taches; mais ce sont de ces taches qu'il serait aisé d'effacer. Elle a d'ailleurs de la vivacité, de la couleur, et se fait remarquer par un art habile à ménager les contrastes, comme à varier les rhythmes et les tons.

Mettons sous vos yeux, Messieurs, la suite de ses piquants tableaux, et, quoique un peu longue, donnons-la presque entière.

En allant à la foire.

I.

Sous les premiers rayons dont l'horizon se dore,
Marchent, par les sentiers, des groupes de passants,
Qui, foulant l'herbe tendre où la fleur vient d'éclore,
Conduisent devant eux des troupeaux mugissants.

Ils vont tous au village, où la foire s'apprête,
Le chapeau large au front, le bâton à la main,

Les uns, rêveurs, traînant le pied, baissant la tête;
Les autres, à grands pas dévorant le chemin.

En route! Les grelots tintent, les chèvres bêlent,
Les chiens courent, jappant à l'appel des pasteurs.
Le taureau qui mugit! Les moutons qui se mêlent!
Quel étrange concert de confuses clameurs!

Et les rouges bouvreuils, les pinsons, les fauvettes,
Se cach*ant* par essaims dans les halliers fleuris,
Persifflent les passants qui troublent leurs retraites,
Et volent à l'entour, en confond*ant* leurs cris.

II.

En jupon court, d'un pas alerte,
La jeune femme du meunier,
Froiss*ant* à peine l'herbe verte,
Va chemin*ant* par le sentier.

Des pleurs les amères rosées
N'ont pas fané sa joue encor;
Car des nouvelles épousées
Sur son corset pend la croix d'or.

L'amour sourit sur son visage,
L'espoir serein est dans son cœur,
L'oiseau chante sur son passage,
Et l'églantier lui tend sa fleur.

Adieu! va donc, et bon voyage!
Puisses-tu voir plus d'un beau jour!...
Mais déjà parmi le feuillage
Elle disparaît, au détour.

III.

Excit*ant* d'un juron le trot de sa monture,
Soulev*ant* la poussière et port*ant* haut le front,
En faisant résonner son or dans sa ceinture,
Passe sur le chemin un fermier rubicond.

C'est lui qui du canton compte le plus de gerbes;
Ses troupeaux sont nombreux, il est riche entre tous;

Aussi, le feu jaillit de ses regards superbes.
Le maître veut passer, villageois : rangez-vous!

Il a le geste prompt et la voix insolente.
Au temps de la moisson, jamais, dans aucun champ,
Il n'a permis d'entrer à la veuve tremblante,
Pour glaner les épis échappés au tranchant.

Un jour un mendiant, chassé loin de sa porte,
Appela sur son toit la colère de Dieu,
Et sa ferme, en deux mois (la voix du pauvre est forte),
Souffrit les grandes eaux et la grêle et le feu.

Mais rebelle au Seigneur, dont la main le châtie,
Trois fois il a frappé le pauvre mendiant;
Autant qu'un monceau d'or son âme est endurcie...
Il lance son cheval dans la foule, en criant.

IV.

....

Nous supprimons ici un tableau qui ne vaut guère que comme contraste, celui d'une pauvre femme en deuil de son dernier enfant, et qui pleure, agenouillée devant une croix de pierre, en tournant vers le ciel son regard voilé par les larmes. Tout-à-coup la mesure change :

V.

Ornant d'un souris sa mine enjouée,
Chargé de rubans qui flottent à l'air,
Le ménétrier jette un regard fier
En faisant grincer sa vielle enrouée.

Un garçon galant, — qui mène à son bras
Une grosse fille à fine cornette,
Et qui, sans souci, par moments répète
Un refrain d'amour, — marche sur ses pas.
Le garçon bruni, la fille vermeille,
Foulent le chemin d'un air triomphant.



Plus d'un chien aboie, et plus d'un enfant
Suit les amoureux jasant à merveille.
. . . .
. . . .

VI.

Cheveux blancs, front courbé, les pleurs à la paupière,
Un vieillard, chancelant au milieu de l'ornière,
Chemine d'un pas lourd sur le bord du fossé;

Et marchant près de lui, la tristesse dans l'âme,
Se heurtant aux cailloux, voici sa pauvre femme
Qui fait place, humblement, au passant empressé.

Ils mènent devant eux une vache amaigrie,
Qui s'arrête, docile, à la voix du vieillard.
D'un foin bien parfumé c'est lui qui l'a nourrie,
Et de la meilleure herbe elle eut *toujours* sa part.

S'il était jeune encore, plutôt que de la vendre
Il prendrait de la peine, il *manquerait* de pain;
Mais la misère, hélas! ne permet plus d'attendre,
Et le vieillard a dit : « Nous la vendrons demain! »

Du ménage, aujourd'hui, c'est la seule ressource.
Vienne, *en faisant* tinter les écus de sa bourse,
Un fermier plus heureux... et la vache est à lui!

Et la bête parfois, regardant son vieux maître,
Mugit d'un air plaintif, et cherche à reconnaître
Pourquoi loin de l'étable on l'emmène aujourd'hui.

VII.

« En route, compagnons, et marchons en cadence;
» Le clocher de Coulange est encor loin d'ici.
» Êtes-vous si pressés [1] d'arriver à la danse?
» Moi, des ménétriers, je n'ai guère souci.
» Vous ouvrez de grands yeux, vous avez peine à croire

[1] L'auteur avait écrit : *N'êtes-vous pas pressés?* ce qui est peut-être moins clair.

» Qu'au souffle de l'amour mon cœur ne batte pas!
» Mais je vais vous conter tout à l'heure une histoire;
» — Tenez-vous sur deux rangs et marchez sur mes pas. —
» Un jour du mois de mai nous allions à la fête,
» Le chapeau sur l'oreille... et plus gais qu'aujourd'hui.
» L'aube de ses rayons dorait, du pied au faîte,
» Les grands chênes du bois, arrosés par la nuit.
» Au *Taillis-du-Héron* que le muguet parfume,
» Nous suivions le sentier plein de douces senteurs,
» Et les pinsons chantaient, et, dissipant la brume,
» Le soleil radieux luisait sur les hauteurs.
» En foul*ant* le gazon, en pass*ant* sous la branche,
» Je m'enivrais à flots des brises du printemps.
» Loïtza sur ma main appuyait sa main blanche,
» Et je sentais bondir mon cœur de dix-huit ans.
» Pour elle je cueillais la fraîche violette;
» Ses yeux étaient plus purs que les myosotis;
» Je préférais sa voix au chant de la fauvette.
» J'accourais chaque soir près d'elle, mes amis!
» Nous étions fiancés : bien des fois, sous l'ombrage,
» Nous nous étions juré de nous aimer sans fin...
» Mais le serment s'oublie et le cœur est volage!...
» — Marchez donc sur trois rangs au milieu du chemin! —
» Avant que le blé mûr fût rentré dans la grange,
» Loïtza m'oubliait et niait son amour;
» Et la fille aux yeux bleus, que j'appelais un ange,
» Prenait un autre amant pour *s'en* moquer un jour!
» Plus de joie! Ah! longtemps mon âme fut malade,
» Longtemps le désespoir pencha mon front songeur!
» Mais le vin pétillant, — souviens-t-en camarade, —
» Étouffe le chagrin et rend la paix au cœur.
» Les filles, voyez-vous, sont ainsi par nature :
» Insensé qui se fie à leur regard trompeur!
» Plus d'une vous attire et vous adule, et jure
» De vous aimer toujours... Son *sourire* est menteur!
» J'aime aujourd'hui les bœufs et les champs pleins de gerbes;
» Je vide un pot de vin et mon cœur est content;
» *J'aime à voir dans les prés flotter les grandes herbes.*
» Mais la danse et l'amour, je m'en raille en chantant.

» Suivez donc mon exemple et le cœur plus tranquille. —
» Bon! voulez-vous [1] courir?... »
Sans répondre à sa voix,
Les garçons, le quitt*ant,* entraient d'un pas agile
Dans le sentier ombreux qui borde le grand bois.
Ils avaient vu passer près de là, sous les saules,
Les filles aux doux yeux, qui marchaient en riant;
Et seul le vieux pasteur, qui levait les épaules,
Frappait de son bâton la route en maugréant!

Votre commission, Messieurs, a pensé que la pièce dont je viens de vous donner lecture mérite, à elle toute seule, une médaille d'encouragement, petit module. Lorsque l'auteur aura pris la peine de la revoir, d'en refaire quelques parties et de polir le reste [2], ce sera, dans son genre, un petit chef-d'œuvre.

Reste un drame en trois actes et en prose, intitulé : *Une conspiration sous Louis XIII,* composition qui, par sa gravité comme par sa valeur, nous a paru sans proportion avec toutes les autres, et que, pour cette cause, nous n'avons pas osé mettre dans la commune balance avec des élégies, une ballade, un roman-journal et des scènes rustiques. Notre avis est de la récompenser à part, comme une pièce qui ne ferait pas partie du concours, et de lui accorder une grande médaille d'encouragement.

C'est une œuvre, en effet, de mérite et à beaucoup d'égards distinguée, qu'*Une conspiration sous Louis XIII.* Sans doute, le sujet n'en est pas absolument neuf; il rappelle un peu celui de *Cinq-Mars.* La disposition elle-même n'en est pas toujours originale : elle imite en plusieurs endroits celle de Victor Hugo ou de Casimir Delavigne, dont la mémoire d'un de mes

(1) L'auteur avait écrit, en répétant le mot *donc,* et d'une manière un peu obscure : « *Voulez-vous donc courir?* »

(2) De diminuer surtout, pour alléger ses vers, le nombre des participes présents.

habiles collègues a saisi plusieurs réminiscences. Le style enfin et la versification sont loin d'en être irréprochables : nous y avons noté plus d'une impropriété choquante, des incohérences de figures singulières, des rimes pauvres, des vers mal coupés à l'hémistiche, des locutions vulgaires, quelques remplissages et un grand abus du mot *l'Éminence.* Mais au milieu de tout cela, nous avons reconnu des qualités précieuses : l'entente de la scène, une charpente habile, des scènes bien filées, un dialogue vif et naturel, enfin un talent dramatique que n'aurait pas de peine à faire valoir, sur un théâtre, une troupe d'acteurs exercés.

La conspiration dont il s'agit est, on le devine, une conspiration ourdie contre Richelieu par une partie de la noblesse française, jalouse de sa toute-puissance. L'âme du complot est Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse; le bras, Henri de Talleyrand, comte de Chalais, grand-maître de la garde-robe, qu'un fol amour entraîne à sa perte, sur les pas de la galante Marie. Chalais et ses complices essaieraient volontiers du guet-apens et d'un coup d'épée; mais la duchesse ne veut pas de sang; on a donc recours à l'intrigue, et pour ruiner le cardinal, on s'assure du concours de la reine-mère, Marie de Médicis. Par malheur, la vengeance d'un traître vient à la traverse du projet des conjurés : le comte de Louvigny, ancien amant rebuté de Marie de Rohan, en a surpris le secret; un message intercepté par lui tombe entre les mains de Richelieu, et au moment où le roi, habilement travaillé par Chalais, pressé encore par la reine-mère, qui exige l'exil de son ancien favori, cède et va signer un ordre d'arrestation contre ce ministre, le Cardinal parait, montre la lettre accusatrice et fait trembler ses ennemis confondus. Non-seulement il ressaisit son pouvoir, mais c'est Louis XIII qui le supplie lui-même de le reprendre et de le garder. Médicis alors se retire, les conjurés se dispersent, et Chalais, envoyé seul devant un tribu-

nal, est condamné à mort. En vain Richelieu lui offre-t-il sa grâce au prix d'une calomnie qui compromettrait Gaston et la reine: le conspirateur la repousse avec fierté et se relève par sa fidélité à l'honneur. La clémence du roi, qui n'a cessé de l'aimer, pourrait bien le sauver encore; mais Louvigny, que la jalousie a fait son ennemi mortel, emprunte, pour le noircir, la main d'un faussaire, et détourne la pitié de Louis, prêt à pardonner. Un moment on peut espérer que le bras du bourreau, acheté par les amis de Chalais, donnera à la colère royale le temps de s'apaiser; mais la haine de Louvigny a payé au bourreau une surenchère, et la victime dévouée tombe, non sans entraîner avec elle le châtiment de son assassin.

Cette fin du drame, avouons-le, nous a paru compliquée, obscure et par trop mélodramatique. Nous regrettons aussi que les principaux personnages de la pièce y soient un peu sacrifiés sous le rapport de l'intérêt. Chalais seul intéresse, et encore n'intéresse-t-il qu'à demi. En revanche, la faiblesse de Louis XIII, esclave couronné de son ministre, la hauteur inflexible de Marie de Médicis, l'ambition et l'adresse politique de Richelieu, sont peintes avec bonheur et parfois de main de maître. Parmi plusieurs scènes remarquables, signalons surtout la cinquième, la sixième et la septième du second acte, qui est, sans contredit, le meilleur des trois. Un de mes honorables collègues, dont la voix vous est bien connue et sympathique, M. Jules de Gères, va, pour suppléer à mon insuffisance, vous en donner lecture.

Une Conspiration sous Louis XIII.

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE V.

CHALAIS, LE ROI.

CHALAIS. *(Il a l'air préoccupé et ne revient à lui qu'au bruit qu'il entend.)*

Le sort en est jeté!

(La porte du fond s'ouvre.)

LE ROI. *(On entend sa voix.)*

Je ne reçois personne!
Il suffit!... je le veux, au besoin je l'ordonne.
(Arrivant sur le théâtre.)
Le Roi veut être seul...
(Apercevant Chalais.)
Comte, c'est fort heureux.
Je vous retrouve.

CHALAIS.

Sire... un devoir odieux...

LE ROI.

Des devoirs!... des devoirs!... c'est *sur eux qu'on s'appuie.*

CHALAIS.

Oh! Votre Majesté!...

LE ROI.

Ma majesté s'ennuie.
(Il s'étend sur le lit de repos, Chalais est respectueusement debout devant lui.)
Elle est depuis hier livrée au Cardinal,
Qui, croyant me donner un passe-temps royal,
Me parle d'Angleterre ainsi que d'Allemagne,
De l'Autriche surtout, quand ce n'est pas d'Espagne;
Des meneurs du Poitou, des troubles que l'on dit
Fomentés par Rohan, l'homme au cœur de granit,
Qui voudrait nous forcer d'acheter sa vaillance...
(Se redressant.)
Comme si les héros étaient rares en France!
Et qu'un seul cri d'appel, au moment du danger,
N'en *faisait surgir* cent pour un *à* l'étranger!

CHALAIS.

Mais son frère Soubise...

LE ROI, *s'étendant de nouveau.*

Assez de politique;
Le Cardinal en *a seul* la libre pratique,
Il en abuse fort... surtout à mon endroit.

CHALAIS.

Sire, j'avais pourtant un seul mot...

LE ROI.

Allons, soit;
Parlez, Comte, parlez.

CHALAIS.

Thémine, avec instance,
Pour son neveu de Pons, voudrait la survivance
De ses charges, honneurs...

LE ROI.

Ses services, je crois,
S'il m'en souvient, Chalais, datent de Henri Trois.
Mon père put aussi se louer de son zèle.

CHALAIS.

De Votre Majesté la mémoire est fidèle.
Alors je puis répondre au vaillant maréchal...

LE ROI.

Il faut que j'en confère avec le Cardinal.
Plus tard, Comte, plus tard.

CHALAIS.

De votre confiance
Il a reçu le gage avec reconnaissance :
Il sait qu'il doit au Roi, mais au Roi seulement,
D'être encor aujourd'hui dans son commandement;
Mais il craint que plus tard...

LE ROI.

Il craint! Que veut-il dire?
Ma parole royale...

CHALAIS.

Et le Cardinal, Sire?

LE ROI, *se redressant.*

Comte, le Cardinal!... Vous verrez, sur ma foi!
Qu'on le fera bientôt plus puissant que le Roi!
Les honneurs qu'on lui rend, l'éclat qui l'environne,
Dépendent-ils de lui, du hasard, ou du trône?
Si je laisse parfois dans les mains du prélat
Tomber négligemment les rênes de l'État,
Je veux bien qu'on le sache, au moment de l'orage

Je sais les ressaisir, mais alors sans partage...
Qui reçoit mes bienfaits n'a rien à redouter,
Si ce n'est de Dieu seul!

CHALAIS.

Qui pourrait en douter?
Mais si le Cardinal au Marquis fait réponse...

LE ROI.

Le Cardinal se tait, quand le Roi se prononce!
(Il fait quelques pas vers une fenêtre et regarde.)
La Bretagne est peu gaie...

CHALAIS, *qui s'est approché.*

Et son ciel est bien gris!
Seul point de ressemblance avec notre Paris.
Chassez-vous par ce temps, Sire?

LE ROI, *d'un air distrait.*

Comte, sans doute,
Si nos limiers surtout ne font pas fausse route,
Comme nous l'avons vu. C'était pitié, Chalais!
Parlez-moi de chasser sur des coureurs anglais...
(Il fait encore quelques pas; puis, comme se parlant à lui-même.)
La noblesse conspire avec Rohan, Soubise,
Et voudrait allier mon frère avec les Guise!
Par Saint-Louis! il faut extirper sans retour
Ce vieux levain de ligue *à la mode à* la cour!

CHALAIS, *à part.*

Le temps est à l'orage... et c'est moi qui l'essuie.
Est-il rien d'ennuyeux comme un roi qui s'ennuie?

LE ROI, *qui s'est remis sur le lit de repos.*

La nouvelle du jour?

CHALAIS.

Cela devient banal...
On ne fait que partout résonner Cardinal,
Quelquefois huguenot, depuis qu'à La Rochelle
Soubise a des combats rallumé l'étincelle,
En surprenant Blavet...

LE ROI.

Passons, Comte, passons;
Ces faits sont déjà vieux, et nous les connaissons.

CHALAIS.

De Messieurs de Vendôme on plaint la destinée...
On les croit innocents, purs de toute menée
Contre la sûreté du trône et du prélat.

LE ROI, *embarrassé*.

Comte, n'en parlons plus... c'est affaire d'État.

CHALAIS.

On s'occupe beaucoup d'une certaine histoire...
Mais ce que j'en rapporte est pour simple mémoire.

LE ROI.

Continuez, Chalais.

CHALAIS.

Oh! moi, je n'y crois point...
Il n'aurait pas osé s'avancer à ce point!

LE ROI.

Mais qui?

CHALAIS.

Le Cardinal.

LE ROI, *d'un air curieux*.

J'écoute, mon cher Comte...

CHALAIS.

Ce n'est qu'un bruit de cour, Sire, que je raconte.
Sans doute en politique il faut tout prévenir
Et d'un œil scrutateur pénétrer l'avenir.
Le Cardinal est maître en pareille matière
Et sait des coups du sort détourner la colère.
C'est *l'écho* de la cour qui *parle par ma voix*...
On prétend qu'un abbé, fameux par des exploits
Dont le ministre seul reconnaît l'importance,
Certain jour, de Monsieur surprit une audience,
Et lui parla beaucoup du Roi, d'hérédité,
Du bonheur de revivre en sa postérité;

Dit que rien n'affermit puissamment la couronne
Comme un royal enfant sur les degrés du trône...

LE ROI, *fronçant le sourcil.*

Ah!

CHALAIS.

Le prince comprit, Sire, le grand dessein
Que le Cardinal-duc voulait cacher en vain.
Votre frère, on le sait, lui fut toujours hostile,
Et le ministre *adroit, en politique habile,*
En proposant au prince une épouse aujourd'hui,
Voulait se ménager sa faveur, son appui.
Il ne voit en Monsieur que l'héritier du trône,
Renver*sant* le ministre *en prenant* la couronne!

LE ROI, *d'une voix brève.*

Que répondit Gaston?

CHALAIS, *souriant.*

Que Votre Majesté
Pourvoirait quelque jour à sa postérité.

LE ROI, *d'une voix sombre.*

Des Bourbons on verra, dans l'histoire des âges,
La branche des aînés morte *aux premières pages!*
Un fils, Chalais, un fils!... et son père orgueilleux
Saurait lui préparer un règne glorieux!
Savez-vous quels soucis me poursuivent sans trêve,
Et dans d'horribles nuits ce que parfois je rêve?
(Se levant et s'approchant de Chalais.)
Dans ces sinistres nuits sais-tu ce que je vois?
De Gaston, de mon frère, une suite de rois!
Tous issus de son sang!... tous régnant sur la France!...
Étalant sans pitié devant moi leur puissance!
Devant le roi!... le fils aîné du Béarnais!...

CHALAIS.

Fantômes de la nuit!...

LE ROI, *avec égarement.*

C'est qu'ils régnaient, Chalais!
Ils régnaient!...

CHALAIS.

Oh! le prince...

LE ROI.

Il l'a pensé peut-être!

(La Reine-mère paraît, le Roi s'assied, et ironiquement, sans la voir):

Monsieur le Cardinal craint de changer de maître!

SCÈNE VI.

Les mêmes, MARIE DE MÉDICIS.

(Chalais se retire au fond de l'appartement et a l'air de veiller à ce que personne n'entre.)

MARIE DE MÉDICIS.

Il a raison, mon fils!... La noblesse, aujourd'hui,
A la faveur du Roi préfère son appui.
Il a raison! Tout cède à son pouvoir suprême.
Pour tous vos favoris *l'avenir fut fatal*...
C'est à qui grossira la cour du Cardinal.
(Elle s'assied.)

LE ROI.

Ma mère!

MÉDICIS.

Ah! par le ciel! je saurai tout vous dire.
Écoutez-moi, mon fils!... Oh! vous m'entendrez, Sire!
Trop longtemps j'ai senti bouillonner dans mon cœur
L'élan (1) tumultueux d'une sourde fureur!
Ah! laissez *déborder* (2) ma dignité blessée!
Ma dignité de Reine et de mère offensée...
Si votre cœur, mon fils, était fermé pour moi,
Je vous rappellerais la promesse du Roi.

LE ROI.

Ma promesse! ma mère...

MÉDICIS.

Elle fut solennelle.
Je m'en souviens, Louis, et je vous la rappelle.

(1) L'auteur n'aurait-il pas dû dire : *le flot?*
(2) Ah! laissez *donc parler*...

Ce que promit le Roi, mon fils l'oublierait-il?

MÉDICIS.

Sire, du Cardinal je demande l'exil.

LE ROI.

Eh bien! soit! j'y consens, et vous verrez, Madame,
Si les serments du Roi sont gravés dans son âme!
Mais le salut de l'État et du gouvernement
M'ordonne d'y porter quelque ménagement.
Avant de le punir, il *importe* d'attendre;
Madame, sans effort vous allez le comprendre.

MÉDICIS.

Attendre, dites-vous! Je connais du Plessis :
Un seul de ses regards vous rendrait indécis.
Attendre! Et vous voyez la Reine, votre épouse,
Fuir dans l'isolement une haine jalouse,
Dont les tristes effets rendent la royauté
Sans prestige pour vous, faute d'hérédité!
Oubliez-vous qu'un prêtre, attisant *cette haine*,
Sut rompre les anneaux d'une si douce chaîne?
Attendre! Et les partis, qui grondent sourdement,
Semblent, pour s'ameuter, s'unir au parlement!
Attendre! Et vous voyez mon front dans la poussière!
Sire, une Médicis!... une reine!... une mère!...

LE ROI.

Vous avez mon serment; je saurai le tenir.
Reposez-vous sur moi du soin de le punir.
Oui, quelques jours encor...

MÉDICIS.

Pas une heure, non, Sire!

LE ROI.

Ma parole royale aurait dû vous suffire,
Et je crois...

MÉDICIS.

Pas une heure! Avez-vous o
Mon fils, par quel serment vous vous é
La mort semblait déjà vous couvrir
Chaque jour vous portait une do

Chaque jour nous semblait pour vous sans lendemain...
On implorait le Ciel... Hélas! c'était en vain!
Sire, vous frémissez!... J'en appelle à vous-même,
Quel serment fîtes-vous dans cet instant suprême?
L'avez-vous accompli?... Répondez sans détour.
Craignez qu'il soit trop tard...

LE ROI.

Un jour, ma mère, un jour...

MÉDICIS.

Pas une heure! Eh! voudrais-je *oublier* ma vengeance?
Oubliez-vous le Ciel que ce retard offense?
(Posant sur la table un ordre d'arrestation et le montrant au Roi.)
Veuillez lire cet ordre, et, si vous le signez,
C'en est fait du ministre... Alors, seul vous régnez.

LE ROI.

Madame, il faut songer... il fut parfois utile...
Quel crime a-t-il commis, enfin, pour qu'on l'exile?

MÉDICIS, *montrant un poignard au Roi.*

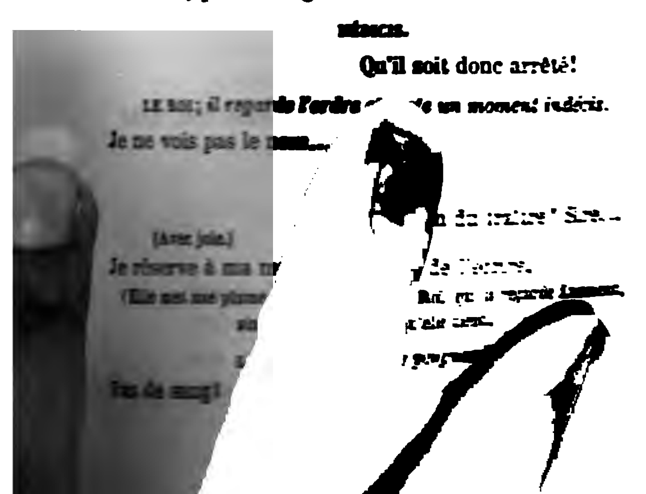
Regardez ce poignard... A son acier terni
On voit encor du sang! le sang de Concini!
Ce fer, que Richelieu saurait bien reconnaître,
Par lui-même fut mis entre les mains d'un traître.
Je le lui renverrai!... Lui, n'a pas hésité!

LE ROI.

Ma mère, pas de sang!

MÉDICIS.

Qu'il soit donc arrêté!


LE ROI; il regarde l'ordre ... un moment indécis.
Je ne vois pas le nom...
(Avec joie.)
Je réserve à ma m...
Pas de sang!

MÉDICIS.

Soit, signez !

(Au moment où le Roi va signer, la porte secrète s'ouvre, le Cardinal paraît, le Roi laisse tomber la plume, Médicis le poignard. Moment de stupeur.)

SCÈNE VII.

Les précédents, RICHELIEU.

LE ROI.

Enfer !

MÉDICIS.

Oh ! le maudit !

CHALAIS, *au Roi, et la main sur la garde de son épée.*

Sire, j'attends un mot, un seul, et tout est dit.

RICHELIEU, *à part, le regardant d'un air sombre.*

Je ne l'oublierai pas !

(Ramassant lentement le poignard.)

C'était ma récompense !
Oui, voilà bien les rois et leur reconnaissance !
(Au Roi.)
De toutes ces lenteurs qu'est-il besoin ici ?
Vous avez un poignard qui frappa Concini !
Assurez d'un seul coup la liberté du trône :
Lorsque l'on a du fer, est-ce qu'on emprisonne ?
(Montrant au Roi sa poitrine et le poignard.)
Frappez, Sire, frappez ! et sans doute demain
Renaîtront les partis qu'étouffa cette main.
Frappez, Sire ! Écoutez la fougue maternelle :
Vous régnerez bien mieux, courbé sous sa tutelle !
Frappez, Sire ! Les grands, reprenant leurs débats,
Reviendront en champ clos disputer vos États.
Frappez ! Des parlements la victoire assurée
Refera du Pouvoir une noble curée...
Les services rendus ! *Éclat* faux, mensonger !
Ce n'est que le hasard qui contient l'étranger !
Si l'Espagne nous craint, c'est pure fantaisie !
L'Allemagne se tait... c'est qu'elle nous oublie !

D'un ministre inutile affranchissez le Roi!
Et le trône et l'État n'ont plus besoin de moi!
Frappez, Sire, frappez!

(Faisant un pas vers le Roi.)

Ma vengeance était belle,
Si j'étais, comme on croit, un ministre infidèle,
Plus occupé du soin de *sa* propre grandeur
Que de servir toujours l'État avec honneur!
Sire, prêt à quitter la cour et ses tempêtes;
Prêt à chercher ailleurs de plus sûres retraites,
Moi, ministre déchu, je *le* veux et je dois,
Aujourd'hui, vous servir une dernière fois.

(Présentant au Roi une lettre.)

Lisez, Sire, lisez.

LE ROI, *après avoir lu.*

Oh! trahison!

CHALAIS, *bas à la Reine.*

Madame!
Cet écrit?...

MÉDICIS, *à part.*

Ah! le trouble a pénétré mon âme!

RICHELIEU.

Je remets les pouvoirs que Votre Majesté
A confiés jadis à ma fidélité.
J'ai des grâces à rendre à votre auguste mère :
Par elle je retrouve un repos nécessaire,
Repos que mon esprit espérait quelque jour
Trouver loin des écueils si nombreux à la cour.
Qu'importe la splendeur *qui d'un faux éclat brille?*
Puisque vous le voulez, régnez, Sire, en famille.

(Il fait quelques pas pour sortir.)

LE ROI.

Un instant!... Demeurez, monsieur le Cardinal.

CHALAIS, *bas à la Reine.*

Tout est perdu, Madame!...

La scène suivante renferme encore d'heureux traits; mais

il faut savoir s'arrêter. Vous en avez entendu assez, Messieurs, pour apprécier la réalité d'un mérite qu'à la vérité le lecteur n'a pas desservi, et vous ne vous étonnerez pas de la récompense flatteuse que la commission propose. Si l'exécution eût été plus irréprochable, si l'originalité du fond eût mieux répondu à l'habileté de la mise en scène, ce n'est pas une médaille d'argent, c'est une médaille d'or qu'elle eût proposé.

Et maintenant, Messieurs, me voici arrivé au terme de ma tâche. Le concours dont je viens de vous rendre compte nous avait, à la première vue, semblé assez médiocre. Les défauts saillants de la plupart des pièces soumises à notre examen et les imperfections des meilleures elles-mêmes avaient pu causer cette illusion. Mais, en y regardant de plus près, nous en avons jugé plus favorablement. Les preuves de talent que nous avons recueillies sont si réelles et si nombreuses, qu'à tout prendre nous estimons la récolte de cette année satisfaisante, plus riche sans doute en promesses qu'en épis mûrs, mais pleine au moins d'espérances... pour l'avenir.

Puisse votre rapporteur, Messieurs, n'avoir pas trompé les vôtres! Puisse sa critique avoir été aussi judicieuse qu'impartiale, et la férule d'Orbilius avoir frappé juste, sans frapper trop fort, pour avertir la faiblesse et faire sentir la faute sans décourager le talent!

PROGRAMME

DES PRIX

décernés par l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, pour l'année 1860,

ET DES

QUESTIONS MISES AU CONCOURS

POUR LES ANNÉES 1861 ET 1862.

—

Séance publique du 17 janvier 1861.

—

1re PARTIE.

RÉSULTAT DU CONCOURS DE L'ANNÉE 1860.

Des diverses questions mises au Concours pour 1860, sept n'ont pas été traitées; ce sont celles relatives : 1° aux électro-moteurs; 2° à l'arboriculture; 3° à la statistique; 4° à l'étude sur l'état des lettres au XVIe siècle dans la province de Guyenne; 5° à l'étude littéraire sur le roman en France; 6° à la bibliographie de la Guyenne; 7° aux Notices bibliographiques.

L'Académie a reçu :

Deux Mémoires sur la question d'économie sociale;

Un Mémoire sur la question d'histoire : *Étude biographique sur Éléonore de Guyenne.*

L'Académie a aussi reçu des travaux en dehors du Concours, et qui peuvent être récompensés en vertu de l'art. 48 de son Règlement.

Voici le résultat du Concours :

I.

ÉCONOMIE SOCIALE.

Cette question a donné lieu à deux Mémoires; elle était conçue en ces termes :

« Étudier et faire connaître les effets, relativement à l'é-
» quilibre de la population en France, des grands travaux
» exécutés dans les villes en général et dans la capitale en
» particulier; — en signaler les résultats au point de vue de
» l'agriculture, — de l'économie politique, — de la moralité
» et du bien-être des populations tant urbaines que rurales. »

Le Mémoire inscrit sous le n° 273 porte pour épigraphe :

> « D'où vient cette exaltation? Que veut dire
> » cet élan hardi imprimé à la pierre par le
> » bras et par le cœur de l'homme? »
>
> (H. MARTIN, *Hist. de Fr.*, t. III, p. 410.)

Il est remarquable par un style correct, élégant et vigoureux. La hardiesse de ses aperçus est tempérée par une grande réserve; et quoiqu'il ne remplisse pas toutes les conditions du Concours, pour reconnaître les qualités qui y brillent, l'Académie décerne à son auteur, M. Hermitte, avocat à Bordeaux, une MÉDAILLE D'OR de 100 fr.

Le Mémoire enregistré sous le n° 430 appartient à M. Louis Lecomte, conducteur des ponts et chaussées à Lavoulte-sur-Rhône (Ardèche). La question y est envisagée à un point de vue tout opposé à celui de son concurrent. — Il n'est pas aussi bien écrit, mais il est fait avec beaucoup d'ordre, et contient des renseignements nombreux et utiles. L'Académie décerne à son auteur une MENTION HONORABLE.

II.

HISTOIRE.

La question proposée était ainsi conçue :

« Étude biogragraphique sur Éléonore de Guyenne. — Ap-
» précier l'influence qu'elle a pu exercer, notamment dans
» la Guyenne, sur les sciences, les lettres, les arts et le
» commerce. »

Un seul auteur l'a traitée; son Mémoire a pour épigraphe :

« Nobilitatem generis vitæ decoravit hones-
» tate, morum ditavit gratiâ, virtutem floribus
» picturavit, et incomparabili probitatis honore
» fere cunctis prestitit reginis mundanis. »

(Dreux du Rodier, sur Éléonore.)

L'Académie décerne à son auteur, M. de Villepreux, avocat à Marmande, une médaille d'or de 200 fr.

III.

POÉSIE.

L'Académie a reçu de dix-huit concurrents quatre-vingt-sept pièces de vers, sur lesquelles un drame en trois actes; elle décerne :

1° Une médaille d'argent grand module à M. Mégret, pour un drame en trois actes et en vers, intitulé : *Une Conspiration sous Louis XIII,* avec cette épigraphe :

RICHELIEU ET MAZARIN.

RICHELIEU.

« Hé! croyez-vous vous-même, mon cher
» cardinal, qu'on puisse gouverner les hom-
» mes sans les tromper? »

(Vauvenargues, dialogue XIII.)

2° Une MÉDAILLE D'ARGENT petit module à M. Achille Millien, de Beaumont-Laferrière, par Prémery (Nièvre), — pour sa pièce de vers portant pour titre : *En allant à la foire.*

3° Une MENTION HONORABLE à un recueil intitulé : *Madeleine,* et ayant pour épigraphe :

> « Oh ! n'insultez jamais une femme qui tombe. »
> (V. HUGO.)

4° Une MENTION HONORABLE à M. W. Calland, d'Amiens (Somme), pour sa pièce intitulée : *Le roi de Séphar à ses sujets construisant la tour de Babel,* et ayant pour épigraphe :

> « Ils s'entredirent encore : Venez ; faisons-
> » nous une ville et une tour qui soit élevée
> » jusqu'au ciel. »
> (*Genèse,* ch. XI, v. 4.)

5° MENTION HONORABLE à M. Louis Audiot, de Saintes, pour sa pièce intitulée : *La Croix du chemin.*

Récompenses en dehors des Concours.

L'Académie accorde une MÉDAILLE D'ARGENT grand module à M. l'abbé Hipp[te] Caudéran, pour son Mémoire sur *la syntaxe des dialectes vulgaires de la Gironde.*

Une MENTION HONORABLE à M. le D[r] Armand de Fleury, pour son Mémoire manuscrit ayant pour titre : *De l'unité du dynamisme humain.*

IIe PARTIE.

CONCOURS OUVERT POUR LES ANNÉES 1861 ET 1862.

Ire SECTION.

Questions proposées pour 1861.

I.

ÉCONOMIE SOCIALE.

Ce ne peut être que de la comparaison bien établie entre les moyens qu'ont employés les divers peuples pour fonder les établissements coloniaux, en étudiant successivement leurs époques de progrès et de décadence, qu'on pourra éclairer la question des colonies modernes. Si cette solution intéresse le pays tout entier, Bordeaux n'y trouverait pas moins un intérêt tout spécial; aussi, l'Académie met au Concours la question suivante pour 1861 :

« Exposer les principes sociaux qui ont présidé et les
» moyens qui ont surtout concouru aux établissements colo-
» niaux des Espagnols, des Portugais, des Anglais, des Fran-
» çais et des Anglo-Américains. — Signaler dans ces diver-
» ses colonies les périodes de progrès et de décadence, et en
» indiquer les causes. — Établir dans des conclusions la part
» que chacune des nations désignées a prise par ses colonies
» au développement de l'agriculture, de l'industrie, du com-
» merce, et au progrès général de l'humanité. »

Le prix consistera en une MÉDAILLE D'OR de 300 fr.

II.

COMMERCE MARITIME.

Il est d'un grand intérêt pour Bordeaux d'être fixé d'une

manière positive sur l'état actuel des constructions navales, de bien apprécier les progrès que cette branche d'industrie a faits. — En comparant ces résultats à ceux que pourraient offrir les autres ports maritimes qui sont en quelque sorte dans une concurrence continue avec Bordeaux, on arriverait à des conclusions éminemment utiles. C'est pourquoi l'Académie propose, pour sujet de Concours pour l'année 1861, la question suivante :

« Faire le précis historique des constructions navales dans » la Gironde, soit au point de vue de l'importance commer- » ciale de cette branche d'industrie, soit au point de vue » technique. — Citer les inventions et perfectionnements in- » troduits par les Bordelais dans la construction propre du » navire et dans celle des machines à vapeur. »

Le prix consistera en une MÉDAILLE D'OR de 300 fr.

III.

HISTOIRE.

Depuis longtemps on attend, malgré les travaux publiés jusqu'à ce jour, l'histoire de Bordeaux. C'est surtout pour connaître le rôle que cette ville a joué dans la civilisation de nos contrées, qu'il serait essentiel de bien établir les faits. A ce point de vue, l'histoire comprendrait les institutions et les hommes qui les auraient établies. C'est afin d'éclairer ces points, que l'Académie propose, pour le Concours de 1861, la question ainsi formulée :

« Quelle part a prise la ville de Bordeaux dans les progrès » de la civilisation en général : par ses institutions munici- » pales et ses anciens priviléges, — par ses établissements » d'instruction publique, — par les grands hommes qu'elle » a produits, — par sa marine, — par l'étendue et la nature » de son commerce. »

Le prix sera une MÉDAILLE D'OR de 300 fr.

IV.

LITTÉRATURE.

La comédie n'a pas fleuri à toutes les époques. Il est donc des conditions qui ont contribué à lui donner son éclat; aussi, il peut être intéressant de les connaître. C'est pourquoi l'Académie propose, pour l'année 1861, la question suivante :

« Quels étaient l'état des mœurs et la disposition des » esprits aux époques où brilla la bonne comédie? — Des » éléments analogues existent-ils aujourd'hui en France? »

Le prix est une MÉDAILLE D'OR de 300 fr.

V.

NOTICES BIOGRAPHIQUES.

L'Académie demande tous les ans des Notices biographiques sur les hommes célèbres ou utiles qui ont appartenu soit à la province de Guyenne, soit au département. — Cette fois, elle propose en particulier aux biographes l'étude d'un charmant poète bordelais :

L'Éloge d'Edmond Géraud.

Le prix sera une MÉDAILLE D'OR de 200 fr.

IV.

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES.

L'Académie, désirant encourager les recherches archéologiques dans le département de la Gironde, décerne des MÉDAILLES D'ENCOURAGEMENT aux auteurs des recherches les plus importantes.

IIe SECTION.

Questions proposées pour 1862.

I.

AMPÉLOGRAPHIE — VITICULTURE.

Tout ce qui se rattache à l'ampélographie ou à l'histoire de la vigne est pour le département de la Gironde d'un intérêt suprême. La connaissance de la vigne dans sa structure prépare à celle de sa physiologie, pour en arriver enfin à connaître ses maladies; aussi l'Académie ne croit rien faire de plus utile pour nos contrées que de poser d'abord la question suivante :

« Anatomie complète et embryogénie de la vigne. »

Les observations des concurrents devront s'étendre depuis l'extrémité libre des radicules jusqu'à la graine et à l'embryon. Ils devront surtout s'occuper du raisin et localiser les principes immédiats qui s'y trouvent, tels que le sucre, le ferment, le tannin et les tartrates.

Les descriptions devront être accompagnées de dessins obtenus autant que possible à la chambre claire du microscope ou produits par la photographie.

Le prix sera une MÉDAILLE de 300 fr.

II.

HISTOIRE NATURELLE.

Depuis quelques années, l'histoire des entozoaires a été l'objet de travaux importants. Il paraît utile de les contrôler et de constater ce qu'il y a de positif, surtout dans leurs méta-

morphoses. C'est pourquoi l'Académie croit devoir proposer la question suivante :

« Faire le résumé analytique, méthodique et critique des » travaux exécutés sur les entozoaires et leurs métamorpho- » ses. »

Les concurrents devront s'occuper principalement de ceux qui existent dans l'homme et dans les animaux domestiques. Ils devront aussi, autant que possible, y ajouter leurs propres observations et les accompagner de dessins représentant les principaux types.

Le prix sera de 500 fr.

CONDITIONS DE CONCOURS.

Les pièces destinées à concourir pour les prix proposés par l'Académie devront remplir les conditions suivantes :

1° Être écrites en français ou en latin;

2° Être rendues au Secrétariat de l'Académie, rue Saint-Dominique, n° 4, avant le 31 octobre de chaque année (1861 ou 1862) indiquée au Programme;

3° Elles devront être affranchies;

4° Les pièces ne devront point être signées de leurs auteurs, ni renfermer aucune indication qui puisse les faire connaître;

5° Elles porteront une épigraphe;

6° Cette épigraphe sera répétée sur un billet cacheté, annexé à la pièce à laquelle elle se rapportera; ce billet contiendra encore l'épigraphe, plus le nom et l'adresse de l'auteur de la pièce, avec la déclaration *qu'elle est inédite, qu'elle n'a jamais concouru, et qu'elle n'a été communiquée à aucune Société académique.*

Toute pièce venant d'un auteur qui aurait préalablement

fait connaître son nom, serait, par ce seul fait, mise hors de Concours. *Cette mesure est de rigueur.*

Les billets cachetés ne seront ouverts que dans le cas où les pièces auxquelles ils seraient joints auraient obtenu une récompense académique.

Sont exemptés de l'observation des formalités précitées les travaux des aspirants aux médailles d'encouragement et aux prix dont l'obtention aurait exigé des recherches locales ou des procès-verbaux d'expériences qu'ils auraient faites eux-mêmes.

Sont admis à concourir les étrangers et les régnicoles, même ceux de ces derniers qui appartiennent à l'Académie à titre de membres correspondants.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE.

Art. 46. Aussitôt que l'Académie a rendu sa décision sur chaque question, et lorsqu'il y a lieu de décerner des prix ou des mentions honorables, le Président procède, en assemblée générale, à l'ouverture des billets cachetés annexés aux ouvrages couronnés.

Les billets des ouvrages qui n'ont obtenu ni prix ni mention honorable, sont détachés des Mémoires, scellés par le Président, et conservés par l'Archiviste.

Les auteurs des ouvrages couronnés sont immédiatement informés de la décision de l'Académie.

Les décisions de l'Académie sur tous les sujets de prix sont rendues publiques.

Art. 47. Les manuscrits et toutes les pièces justificatives, de quelque nature qu'elles soient, adressés à l'Académie

pour le Concours, restent aux archives tels qu'ils ont été cotés et paraphés par le Président et le Secrétaire général, et ne peuvent, dans aucun cas, être déplacés. Toutefois, l'Académie ne s'arrogeant aucun droit de propriété sur les ouvrages, leurs auteurs peuvent en faire prendre copie aux Archives, après avoir prouvé néanmoins que ces travaux leur appartiennent.

Art. 48. Indépendamment des prix dont les sujets sont déterminés dans le Programme annuel, l'Académie accorde des médailles d'encouragement aux auteurs qui lui adressent des ouvrages d'un mérite réel, et aux personnes qui lui font parvenir des documents sur les diverses branches des sciences, des lettres et des arts.

Art. 40. L'Académie peut également décerner un prix à celui de ses membres correspondants qui aura le mieux mérité de l'Académie par l'utilité de ses communications et par l'importance des travaux qu'il lui aura soumis.

Bordeaux, le 17 janvier 1861.

Hippolyte MINIER,
Président.

COSTES,
Secrétaire général.

MÉMOIRE

SUR LA QUESTION SUIVANTE

PROPOSÉE PAR L'ACADÉMIE DE BORDEAUX :

« Étudier et faire connaître les effets relativement à l'équilibre de la population en France, » des grands travaux exécutés dans les villes en général et dans la capitale en particu- » lier; — en signaler les résultats au point de vue de l'agriculture, de l'économie politi- » que, de la moralité et du bien-être des populations tant urbaines que rurales. »

PAR M. HERMITTE

avocat à la cour impériale de Bordeaux.

> **D'où vient cette exaltation? Que veut dire cet élan imprimé à la pierre par le bras et par le cœur de l'homme?**
>
> **(Henri Martin, *Histoire de France*, t. III, p. 410.)**

CHAPITRE Ier.

Opportunité de la question.

Cette question résume une partie des préoccupations générales qui troublent la société moderne, sans réussir cependant à tempérer l'ardeur de ses funestes entraînements.

Tous les hommes qui voient les choses, non pour les imiter aussitôt, comme c'est le caractère de l'époque, mais pour les juger avec calme, éprouvent de tristes pressentiments. Ils seraient disposés à prédire de grandes ruines et d'immenses désastres, s'ils ne craignaient de jouer le rôle ridicule de Cassandre. La docte Académie bordelaise a peut-être voulu autoriser, par son initiative, l'expression de ces pressentiments, qui se trouvent à un égal degré dans la pensée des économistes, des philosophes, des moralistes et des administrateurs. La même Académie a déjà fait, dans ce but, une pre-

mière tentative en demandant quelle est l'influence du luxe sur la moralité privée et publique et sur le bien-être général. Aujourd'hui, elle pose une question plus précise et plus saisissante d'actualité : elle demande quelle est l'influence des grands travaux exécutés dans les villes sur la moralité et le bien-être des populations.

Ces deux questions se lient étroitement; car on peut dire que quand le bâtiment va, tout va, c'est-à-dire tout ce qui est trafic, luxe, ambition des distinctions et des richesses, amour sans frein des plaisirs. Les époques de grandes constructions ont été des époques de décadence. Les peuples constructeurs de monuments ont tous été mobiles de caractère, d'une imagination déréglée, poussant tout à l'excès; ils ont péri par leurs propres fautes. Les plus célèbres, les Grecs, les Hébreux, les Égyptiens, les Romains, et même les Sarrasins, n'ont laissé après eux que des solitudes et des débris.

Il est permis de croire que l'Académie de Bordeanx considère comme un mal le fait énoncé dans la question qu'elle a mise à l'étude, et cependant elle ne demande pas qu'on en cherche le remède. En signaler les résultats paraît lui suffire. Ne serait-ce pas un indice grave de la fatalité des faits qui s'accomplissent?... Nous inclinerions d'autant plus volontiers vers cette interprétation, que, d'après notre conviction, la société se trouve dans une phase qui aurait pu ne pas arriver, car si elle était la seule possible, nul ne songerait à s'en plaindre; mais qu'on ne peut rien faire de mieux maintenant que de la subir avec résignation.

Durum! sed levius fit patientia
Quidquid corrigere est nefas.
(Horace, *Odes*, liv. I, xxi.)

La volonté humaine la plus puissante, la plus maîtresse de notre destinée, pourrait tout au plus atténuer ou retarder les

conséquences de cet état de choses. Rien ne peut arrêter les individus ni les nations que leurs caprices ou leurs passions poussent à leur perte.

Nous pourrions dire avec vérité et plus ou moins de tristesse :

La terre se couvre de pierres qui la stérilisent.

Les campagnes deviennent désertes, tandis que les villes s'encombrent et qu'il faut chaque jour reculer leurs limites.

L'homme a perdu cette dignité que lui donnent naturellement la raison et la conscience, pour prendre une allure déloyale et vaniteuse, mélange d'insolence et de bassesse.

L'amour des plaisirs, des richesses et du pouvoir est devenu exigeant, au point que nul n'est content de ce qu'il a et se consume ou se pervertit à désirer toujours plus.

Enfin, il devient plus difficile d'être heureux et de vivre, à mesure qu'on multiplie les moyens de jouissance et les éléments de bien-être.

Mais qu'importe! Toutes ces choses et bien d'autres encore ont dû être signalées aux habitants de ces villes fameuses qui nous ont légué l'exemple de leurs excès et la leçon de leur triste fin. Les avertissements ne les ont point sauvées. Il est des événements très-faciles à prévoir et très-difficiles à prévenir!

Video meliora proboque,
Deteriora sequor.

(Ovide.)

CHAPITRE II.

De Paris et des capitales en général.

L'Académie signale Paris en particulier à l'attention des concurrents. En cela elle est d'accord avec l'instinct public. La raison n'a pas encore prononcé son jugement sur Paris,

que favorisent toujours les institutions, les lois et tous les actes publics, avec l'assentiment sinon avec la coopération des représentants du pays. Cependant, la France éprouve quelquefois des mouvements de colère contre sa chère capitale, et l'accuse d'être le foyer de ces épidémies morales qui viennent assez fréquemment affliger l'opinion publique. Ceci, du reste, n'est pas un fait isolé et qui nous soit propre. De tout temps, les peuples ont lancé des imprécations contre les grandes villes, et surtout contre les capitales. On leur a reproché leur luxe, leur immoralité, leur trop grande influence politique, leur tendance à s'accroître indéfiniment, et le destin les a presque toutes frappées de mort. Mais les peuples ont subi leur domination et partagé leur sort.

Ces villes magnifiques, pleines de merveilles, dont le nom seul impressionne l'âme, sont ensevelies dans la poussière. Thèbes, Memphis, Jérusalem, Babylone, Ninive, Athènes, Palmyre n'existent plus, et Rome, *la ville éternelle,* n'est qu'une ruine justement fière d'être encore debout en partie. Mais le temps semble en ce moment être jaloux de sa durée et vouloir lui porter les derniers coups.

> Tempus edax rerum, tuque invidiosa vetustas
> Omnia destruitis.
> (OVIDE)

Or, il y a une ville qui peut joindre son nom à ceux des plus fastueuses cités d'autrefois. Elle a de nombreux palais, de magnifiques rues, de superbes jardins; sa population et son étendue augmentent tous les jours. La campagne qui l'environne est semée de villas coquettes et splendides, séjours de l'opulence, retraites voluptueuses, et parfois asiles champêtres où les artistes, les lettrés et les savants viennent, à l'instar d'Horace, de Parrhasius et de Cicéron, se reposer ou s'inspirer. Les étrangers accourent de toutes parts dans cette

ville; on a vu, comme à Rome, les rois s'y presser pour juger par eux-mêmes ses festins, ses spectacles et ses promenades, et voir les types illustres de Roscius, d'Apicius, de Lucullus et de Trimalcion. On apporte de tous les points du monde les produits remarquables de la nature et de l'industrie pour satisfaire ou plutôt pour entretenir les appétits et les fantaisies de ses habitants. A vingt lieues à la ronde, la terre ne nourrit plus de plantes utiles : il faut tant de fleurs pour une telle capitale! Et, plus loin, dans un rayon sans fin, les denrées enchérissent, on les monopolise, on les achète avant leur maturité pour les besoins de la grande ville, qui réclame aussi pour sa sécurité l'argent du pays et ses hommes les plus valides.

Cette ville, c'est Paris, ville de boue et de fumée, comme l'appelait J.-J. Rousseau; cette sentine impure, cet ignoble clapier de débauche et de crime, comme l'appelle Auguste Barbier. Depuis longtemps elle était prédestinée à devenir une ville célèbre et même monstrueuse, si un jour, qui est arrivé, les villes se mettaient à rivaliser de grandeur. Séjour préféré des artistes, des savants, des ambitieux, des fanatiques, des gens très-riches et très-pauvres, elle a, dans ses palais, ses monastères, ses casernes, ses forteresses, ses hôpitaux, ses arcs de triomphe, tous les signes du luxe, de l'orgueil, de l'impudeur, de l'égoïsme et de la domination.

En 1680, Louis XIV fit un édit pour borner l'agrandissement de Paris, de peur, est-il dit dans le préambule, que cette capitale, *comme quelques grandes villes de l'antiquité,* ne trouvât dans sa grandeur le principe même de sa ruine [1].

Aujourd'hui, cette ville, tant de fois flétrie et maudite, est arrivée à un degré exceptionnel et imprévu d'influence et d'éclat. Armée d'un moyen puissant, la centralisation, douée

[1] Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. VI, p. 171.

par suite d'une faculté de concentration que les circonstances ont surexcitée, elle est devenue à elle seule le pays tout entier. Quiconque, Français ou étranger, est maître de Paris, n'a plus besoin de compter avec la province. Cela est vrai d'une manière absolue maintenant, c'était déjà sensible du temps de Henri IV.

> Dans Paris, ô mon fils! tu rentreras vainqueur,
> (VOLTAIRE, la *Henriade*, chant VIe.)

Mais alors Paris prenait un accroissement dont le pouvoir s'alarmait; aujourd'hui, l'accroissement de cette capitale est favorisé par les deux pouvoirs, exécutif et législatif. — « Un édit rendu à Saint-Germain au mois de novembre 1548, par Henri II, fit défense de construire de nouveaux bâtiments dans les faubourgs de Paris, *afin d'arrêter l'accroissement de la capitale* (1). — En 1644, Mazarin tenta de remettre en vigueur cette ordonnance qui depuis longtemps n'était plus observée (2). » — Le 16 juin 1859 a été promulguée une loi qui réunit à Paris toute sa banlieue et les communes environnantes. Cet acte de l'autorité commence à produire ses conséquences inévitables : de nouveaux monuments, de nouveaux quartiers et de nouveaux faubourgs s'élèvent dans toutes les directions autour de Paris.

CHAPITRE III.

Conséquences matérielles et morales de l'agrandissement de Paris.

J.-J. Rousseau a écrit, dans son extrait du *Projet de paix perpétuelle* de l'abbé de Saint-Pierre : « Londres s'agrandit

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, t. VII, p. 17.
(2) *Ibid.*, t. XII, p. 179.

tous les jours, donc le royaume se dépeuple. » Il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement chez nous. Et en effet la statistique officielle de la population en France, en 1856, a constaté une diminution sensible.

Lorsqu'on discuta au Corps législatif la loi du 28 mai 1858 « sur l'ouverture ou l'achèvement de diverses grandes voies de communication dans Paris, » un député, M. le vicomte Clary, fit observer que le développement des grands travaux dans la capitale enlève aux départements un nombre considérable d'habitants. La Côte-d'Or, dit-il, en perd 15,000 par an; la Creuse, 9,000; l'Isère, 27,000; le Jura, 17,000; la Meurthe, 26,000; les Vosges, 22,000, etc. Dans le département de Seine-et-Marne, que j'habite, ajoutait-il, mes fermiers n'ont plus un seul cultivateur français; on est obligé d'en faire venir de la Belgique (1).

Ajoutons que l'agrandissement de Paris amène l'agrandissement de presque toutes les autres villes, et qu'en même temps que le chiffre total de la population reste stationnaire ou tend à diminuer, la population des villes augmente sans cesse.

La loi du 28 mai 1858 fut adoptée malgré les objections de M. le vicomte Clary. Cette loi imposa à la France une contribution de cinquante millions pour payer les nouveaux embellissements de Paris. Un an après, au mois de juin 1859, le Corps législatif votait la loi sur l'agrandissement de Paris. L'année 1860 ne se passera pas sans l'adoption de quelque mesure importante en faveur de Paris.

Nous sommes bien loin de la pensée qui inspira les édits de Henri II et de Louis XIV cités plus haut. Cependant, si on avait présenté ces mêmes édits au Corps législatif de 1858 et 1859, ils auraient été adoptés par les députés, et probable-

(1) *Moniteur*, 10 avril 1858.

ment bien accueillis par l'opinion publique. Auraient-ils eu plus d'effet au XIXe siècle qu'en leur temps? Nous ne le croyons pas : on aurait été entraîné au mal dont on gémit, toutefois avec beaucoup moins de force. — L'habitant des villes vante la campagne pour les autres; l'habitant de la campagne médit du citadin, mais il envie son sort. C'est dans le caractère de l'homme, surtout du Français.

Ce déplacement de la population produit un changement profond dans la manière de vivre, qui nuit à la moralité et à la dignité humaines. La statistique ne peut mesurer le dépérissement de la raison et de la conscience en France; mais le moraliste voit bien que la logique et la justice ne règlent plus les actions des hommes. Les passions ambitieuses et cupides dominent tout. Les meilleures natures subissent les effets de l'entraînement général. Les nobles facultés s'oblitèrent et les cœurs se dessèchent. Chacun place le bonheur et la gloire dans le luxe et le bien-être matériel. Les désirs sont insatiables et les exigences de la vie illimitées. Les exemples qui absorbent l'attention publique ne sont pas ceux des grands talents ni des grandes vertus, mais ceux des grandes fortunes acquises rapidement. De là des préoccupations dégradantes qui pénètrent jusqu'au fond des consciences. Dans ce milieu se développe une génération dont la vue est navrante : blasée, sceptique et présomptueuse, sa plus grande passion, qui résume toutes ses ardeurs, c'est la convoitise. Toutes les convictions sincères, religieuses, politiques ou philosophiques sont en butte à ses dédains; mais elle honore ceux qui, placés sur les tréteaux élevés par la fortune, font impudemment la parodie de ces sentiments respectables. On peut dire aujourd'hui ce que l'austère Caton disait au Sénat romain : *Nos vera rerum vocabula amisimus;* nous avons perdu le vrai nom des choses!

CHAPITRE IV.

Influence réciproque des institutions et des mœurs sur l'agrandissement des villes, et des villes sur les mœurs et les institutions.

Puisque c'est depuis quelques années seulement que l'augmentation de la population urbaine et que l'activité des constructions, d'abord dans Paris et ensuite partout, ont pris cet essor qui commence à inquiéter même ceux qui n'en souffrent pas, il faut que les institutions et les mœurs actuelles aient provoqué ou favorisé l'accomplissement de ces faits.

C'est donc notre faute s'ils se produisent, et puisque nous sentons le mal que nous nous faisons, nous devrions pouvoir nous en délivrer facilement. Malheureusement, les fléaux les plus terribles et les plus incurables sont ceux dont l'homme est à la fois l'auteur et la victime. Exemples : la guerre, la dépravation des mœurs publiques ou privées, le fanatisme.

Il ne faut pourtant pas se décourager. Comme l'a très-bien dit Salluste : « *Quæ homines arant, navigant,* ÆDIFICANT, *virtuti omnia parent.* » « Tout ce que les hommes font en cultivant, navigant ou *construisant* obéit à la sagesse. » Or, la sagesse, la prudence et la réflexion sont des remèdes à bien des maux; seulement, ce ne sont pas des qualités communes dans le temps où nous vivons.

> Un octogénaire plantait;
> Passe encore pour *bâtir,* mais planter à cet âge!
> Disaient trois jouvenceaux.....

La leçon contenue dans cette fable peut s'adresser aux nations. Celles qui sont étourdies, comme ces trois jouvenceaux, aiment à bâtir. Mais « tout établissement dure peu : » voilà pour les bâtisses; « mes arrière-neveux me devront cet ombrage : » voilà pour les travaux des champs.

Nous bâtissons trop et nous ne plantons pas assez (je compte pour rien les squares et les boulevards). Il est vrai qu'on veut reboiser les montagnes. L'intention est louable; mais il faut remarquer que les montagnards français se font maçons ou soldats ou émigrent en Amérique, et que les habitants des plaines vont dans les villes pour exercer le métier de garçons de café, de tailleurs ou de perruquiers.

La bâtisse, monument ou maison, c'est l'actualité, c'est la satisfaction d'un besoin personnel et présent, c'est l'expression d'un sentiment de flatterie; elle correspond à des habitudes positives, égoïstes et serviles. On vit en France au jour le jour, sans se préoccuper du passé ni de l'avenir. « On conserve la moralité d'une nation en associant ses sentiments à tout ce qui a de la durée; on la détruit en les concentrant dans le moment présent. « Que vos souvenirs vous soient chers, et vous soignerez aussi vos espérances; mais si vous sacrifiez aux plaisirs d'un jour la mémoire de vos ancêtres ou vos devoirs envers vos enfants, vous n'êtes que des passagers dans la patrie, vous n'y êtes plus des citoyens [1]. »

La vie des villes use les générations et précipite les peuples à leur perte; la vie des champs fortifie les individus et perpétue les races.

« *Terra malos homines nunc educat atque pusillos* [2]. » « La terre ne nourrit plus maintenant que des hommes faibles et corrompus. » En France, comme dans l'Empire romain, les mœurs et les institutions doivent dépérir, parce que les villes sont déjà trop nombreuses et trop importantes. Notre nation est malade moralement et même physiquement. La taille de l'homme se rapetisse en tous sens; on est obligé de recourir à la gymnastique pour arrêter la dégénérescence du corps. Mé-

[1] De Sismondi, *Histoire de la chute de l'Empire romain*, t. I, p. 178.
[2] Juvénal, sat. xv.

diocre palliatif! « L'avènement de la force nerveuse, la déchéance de la force sanguine est un fait de ce temps (1). »

La mobilité et la frivolité de l'opinion publique prouvent en outre la faiblesse de l'esprit. La nation française est oublieuse, imprévoyante et sans cœur. Elle se rallie toujours au fait accompli, elle adore ceux qui la subjuguent.

> Il fut de ses sujets le vainqueur et le père.
>
> (La *Henriade.*)

Consultez, sur la situation publique, dans quelque circonstance que ce soit, le commerçant, le lettré ou l'homme politique, vous apprendrez invariablement que ce qu'on qualifiait hier d'absurde et d'impossible est appelé aujourd'hui magnifique, sublime, et tous conviennent que c'était inévitable.

> Turba remi! Sequitur fortunam, ut semper, et odit
> Damnatos.
>
> (JUVÉNAL, satire X.)

Cette faiblesse physique et morale enlève complétement le courage civil; mais elle laisse intact le courage militaire, qui a toujours été grand chez les peuples civilisés. Nous en avons pour preuve les Romains, les Grecs et les Égyptiens. Le courage militaire, du reste, ne suffit pas à préserver les nations de la ruine ni même à les empêcher d'être conquises. Cette sorte de courage est une grande qualité; seulement, on en abuse presque toujours, et l'on finit par être les victimes de cet abus. L'amour de la gloire héroïque ne vaut pas une conscience délicate et un esprit droit.

Faisons ici une remarque destinée à justifier une fois pour toutes les nombreux rapprochements faits et à faire entre nous et les Romains. — La France intellectuelle date de la

(1) Michelet, *De l'Amour.*

Renaissance. Dans le mouvement qui a commencé à cette époque, l'esprit s'est d'abord occupé de belles-lettres; la philosophie et les sciences n'ont guère été étudiées qu'au XVII[e] et au XVIII[e] siècle. La raison a été tardivement cultivée chez nous; l'imagination, au contraire, *cette folle du logis,* a été la première faculté développée; elle est restée la faculté dominante. C'est aussi ce qui arriva aux Romains. Comme nous, ils empruntèrent et imitèrent beaucoup et commencèrent par les lettres et les arts.

Græcia victa victorem cepit et artes intulit latio.
(HORACE.)

Les autres peuples ont subi moins que nous cette influence des Grecs et des Romains; ils ont fait eux-mêmes leur éducation. Aussi l'esprit public y est-il plus sérieux, plus mesuré, plus raisonnable enfin. Le caractère y est moins emporté, mais plus ferme. Nous avons recueilli avec avidité les dépouilles de l'Empire romano-grec. Le germe de sa décadence est en nous.

Les poitrinaires et tous les malades de langueur éprouvent une irrésistible attraction vers la nature. Ils cherchent l'air pur, les arbres verts et le contact de la terre. C'est ce que font aujourd'hui les habitants des villes. A Paris principalement, où tout prend de plus grandes proportions, on a la manie des arbres, des gazons, des boulevards, des jardins et des squares. On met des ornements champêtres jusque dans la cour des grands monuments, tels que le Louvre et les Tuileries! — Ils étaient ainsi ces Romains de l'Empire, qui se délectaient à la lecture des *Bucoliques*. Les riches avaient des villas et s'écriaient, comme Horace : *O rus, quando te aspiciam!* Les Athéniens aussi ne rêvaient que campagnes, avec Daphnis et Chloé pour habitants. Les Français débauchés, ambitieux, cupides et *bâtisseurs* du temps de Louis XIV et de Louis XV étaient passionnés pour la littérature pastorale, la verdure et les

ombrages. Nous sommes revenus à cet engouement : Mme Sand a remplacé Florian, et le bois de Boulogne a remplacé Trianon.

On serait souvent tenté de croire, quand on examine le passé, que l'humanité se meut en cercle comme la terre, et que nous sommes revenus à une de ces périodes critiques marquées par de grands troubles dans les sociétés. Nous n'emprunterons pas le langage de Jérémie ni celui de saint Jean de Pathmos pour exprimer notre sentiment sur ce point. Nous dirons simplement qu'il y a lieu de se préoccuper un peu de l'avenir, ce qu'on ne fait pas du tout.

L'homme s'agite et Dieu le mène.

Nous quittons de plus en plus les mœurs et les lois de la nature; ce n'est pas sans regret ni sans danger. Une civilisation déréglée nous emporte. Nous pourrions bien finir comme ont fini ceux auxquels nous ressemblons...

CHAPITRE V.

Distinction entre les travaux utiles et les travaux nuisibles.

Les travaux que signale l'Académie ont pour effet direct et nécessaire de produire un mouvement de concentration de la population dans les villes. Ces travaux sont exécutés, les uns par l'État et les communes, les autres par les particuliers, à l'imitation des précédents.

Lorsqu'Auguste buvait, la Pologne était ivre.
L'exemple d'un grand prince impose et se fait suivre.
(Frédéric le Grand, le *Philosophe de Sans-Soucis.*)

Tous ces travaux ou presque tous sont faits dans les villes;

le but unique qu'on se propose est de les agrandir et de les embellir. Il n'est donc pas étonnant qu'ils dépeuplent les campagnes, qu'ils entraînent vers les occupations industrielles et qu'ils développent le goût du luxe.

Si on déployait la même activité, si on dépensait les mêmes capitaux à faire des routes, des canaux, des chemins de fer, des ports, etc., les résultats seraient bien différents. Les travaux qui favorisent la circulation des denrées et les voyages sont dignes d'éloges et d'encouragement. Ils ont une utilité incontestable et *générale*. Leur exécution ne convertit pas définitivement le paysan en ouvrier, le campagnard en citadin; ils ne nuisent ni à l'agriculture ni au commerce sérieux. Au contraire, plus ces travaux sont importants et multipliés, plus ils favorisent la distribution du bien-être dans toutes les classes, plus ils contribuent à établir l'équilibre des intérêts même entre les nations. De telles entreprises servent la cause de la vraie civilisation et de l'humanité. Elles émanent d'un principe de diffusion qui est précisément celui dont on devrait sentir le besoin; car il est facile de voir à présent que la centralisation et la concentration sont funestes en tout temps et en tout pays.

L'abbé Raynal, se plaçant au point de vue d'une politique d'union et de paix entre les peuples, parlait ainsi de travaux de ce genre qui sont encore à faire : « Le bien général des nations, l'utilité du commerce exigent que l'isthme de Panama, que l'isthme de Suez, ouverts à la navigation, rapprochent les limites du monde. Depuis trop longtemps, le despotisme oriental, l'indolence espagnole privent le globe d'un si grand avantage (1). »

Ces travaux sont dans les idées et les besoins de l'époque; cependant, ils ne sont point exécutés; ils n'ont pas même la

(1) *Histoire philosophique, etc.*, t. IV, p. 448.

faveur des gouvernements. Tout est pour les villes et pour les capitales. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans une brochure intitulée : *De l'émigration des campagnes,* par M. Brame, *député* du Nord : « L'on ne s'étonnera plus de l'accroissement prodigieux que prend la population de Paris, de l'état d'abandon qui frappe nos provinces et nos campagnes, puisque le *budget extraordinaire des travaux publics de la capitale* s'élève à plus de *cinquante millions par année,* et le budget *ordinaire et extraordinaire* des travaux publics de la France à *quatre-vingt-deux millions seulement ;* que Paris contient 1,200,000 individus et le reste de l'Empire 34 millions d'âmes. Ainsi, en face de la progression constante et même excessive des travaux d'*une seule ville,* se place nettement la *décroissance constante et rapide des travaux publics de la France entière.* »

Cela n'est pas juste, et, de plus, cette prédilection pour les villes ne tourne pas en définitive à leur avantage. Les travaux qu'on y fait les encombrent d'ouvriers et sont cause que ces mêmes villes, qui repoussent les forteresses comme des anachronismes, subissent des garnisons considérables. Or, il faut bien l'avouer, une armée considérable fait beaucoup de mal à l'étranger en temps de guerre; mais elle en fait presque autant d'une autre manière à son pays en temps de paix. Elle attire dans les villes des femmes et des filles qui vont y vivre de la prostitution. D'où viennent-elles? De la campagne pour la plupart. Elle produit beaucoup d'enfants sans famille, sans soutien et sans guide, qui n'auront jamais de goûts laborieux ni champêtres. Les soldats eux-mêmes, dans l'oisiveté et les distractions de la garnison, contractent des habitudes et des goûts qui ne les disposent pas à retourner au labour. Les soldats sont pris en grande partie dans les campagnes; ils sont formés dans les villes, où ils deviennent ce que devinrent les soldats d'Annibal à Capoue...

Un grand nombre de célibataires et d'oisifs est toujours nuisible à l'esprit de famille, à l'accroissement régulier de la population, à la moralité et à la richesse des nations.

L'esprit de famille, qui est la base de toute société, s'altère et s'éteint en France d'une manière évidente. Une femme et des enfants sont le plus souvent un fléau pour l'homme, avec l'immoralité, le goût du luxe et la vanité qui s'établissent au foyer domestique. A une époque où notre patrie se livrait aux mêmes entraînements qu'aujourd'hui, quoique dans de moindres proportions, sous Henri III, Montaigne écrivait ceci, qui mérite l'attention de tout chef de famille : « Les enfants sont du nombre des choses qui n'ont pas fort de quoi être désirées, notamment à cette heure, qu'il serait si difficile de les rendre bons [1]. »

Les armées nombreuses, en outre, grèvent l'État et font enfler le budget, cette source de richesses pour Paris, séjour des plus gros participants à ses faveurs.

Ce mal n'est pas nouveau. Il était devenu général sous le grand roi. Montesquieu le signale en ces termes au livre XIII, chapitre XVII, de son *Esprit des Lois :*

« Une maladie nouvelle s'est répandue en Europe; elle a saisi nos princes, et leur fait entretenir un nombre désordonné de troupes. Elle a ses redoublements, et elle devient nécessairement contagieuse, car sitôt qu'un État augmente *ce qu'il appelle ses troupes,* les autres soudain augmentent les leurs; de façon qu'on ne gagne rien par là que la ruine commune. Chaque monarque tient sur pied toutes les armées qu'il pourrait avoir si ses peuples étaient en danger d'être exterminés, et on nomme paix cet état d'efforts de tous contre tous. Aussi l'Europe est-elle si ruinée, que les particuliers qui seraient dans la situation où sont les trois puissances de

(1) *Essais,* liv. III, chap. IX.

cette partie du monde les plus opulentes, n'auraient pas de quoi vivre. Nous sommes pauvres avec les richesses et le commerce de tout l'univers; et bientôt, à force d'avoir des soldats, nous n'aurons plus que des soldats, et nous serons comme des Tartares. »

Juvénal a consacré sa satire XVIe à se plaindre, lui aussi, des abus de la puissance militaire.

On s'en est plaint également, mais plus timidement, au Corps législatif cette année. Plaintes toujours impuissantes contre un fait inévitable! Quand un peuple a ce genre de civilisation que nous possédons, où tout est sacrifié aux jouissances du corps et au repos de l'esprit, il a honte et peur; il déteste la liberté, il abdique tous ses droits, il répugne aux affaires publiques, qui le fatigueraient. Il veut être commandé, gouverné, administré et surveillé avec excès. Il lui faut beaucoup de soldats et de gendarmes pour garantir sa sécurité, d'agents de police et de tribunaux pour réprimer les mauvaises mœurs et comprimer les opinions dangereuses, beaucoup de lois et de règlements pour diriger tous ses actes. Une nation, arrivée au point où nous sommes, témoigne elle-même de sa faiblesse; car elle se croit perdue dès qu'elle ne se sent plus soutenue par un homme. Livrée à elle-même, elle éprouve aussitôt des terreurs folles. C'est ce que nous avons vu à diverses époques de notre histoire.

CHAPITRE VI.

Équilibre de la population détruit. Caractères distinctifs effacés

L'équilibre de la population consiste en une juste répartition des hommes sur la terre. C'est une proportion économique entre les campagnards qui produisent et les citadins qui

consomment. Cet équilibre est troublé aujourd'hui, et cet état doit empirer, car il est une conséquence de la centralisation, qui est inséparable du pouvoir absolu, dont elle est encore plus la cause que l'effet.

Un fait, qui dans d'autres circonstances serait un bien, aggrave notablement ce mal : c'est la disparition des sentiments qui divisaient autrefois les populations en fractions ennemies.

Ainsi, toujours l'homme des champs a été plus ou moins méprisé par l'habitant des villes. Les noms qui ont successivement désigné le premier sont tous devenus injurieux : Païen (*paganus,* villageois); manant (*manens,* habitant attaché au sol); roturier, (*ruptuarius,* homme de labour); rustre (*rusticus,* campagnard). — De son côté, le paysan a toujours éprouvé une défiance plus que prudente à l'égard du citadin. Quelquefois, la réaction des campagnes contre les villes s'est faite avec violence, comme dans les guerres des paysans, qui occupent une place très-intéressante dans l'histoire de l'humanité. En juin 1848, les paysans français voulaient détruire Paris, qu'ils vont maintenant visiter avec ébahissement à chaque train de plaisir.

Cet antagonisme entre ces deux classes les retenait chacune chez soi. Les choses ont bien changé. La facilité des communications, l'habitude des voyages, la conscription, qui fait passer chaque année tant de paysans à travers les villes; l'espérance, presque la certitude de trouver du travail dans ces chantiers de construction qu'on appelle les villes et qu'on pourrait appeler des ateliers nationaux ou impériaux, tout cela a transformé les sentiments d'hostilité en sentiments de convoitise et d'envie.

Avouons qu'il faut se clore les oreilles et les yeux pour n'être pas entraîné à préférer le séjour des villes à celui de la campagne, et celui de Paris à celui de la province. La

foule attire la foule; les villes sont des rassemblements qui grossissent sans cesse. C'est là que se concentrent le bruit et le mouvement. On aspire chaque jour davantage aux plaisirs faciles qu'on y trouve. Il y a aussi plus d'indépendance et plus de sécurité pour le citoyen. Tandis que le calme, la monotonie et la tristesse règnent daus les campagnes, l'accroissement de population dans les villes coïncide avec un accroissement inouï de théâtres, de concerts, de cafés chantants ou autres, de restaurants, de bals et de maisons de prostitution.

Les réunions et les discussions sérieuses ne sont pas plus communes là qu'ailleurs; mais, du moins, pour un but frivole et inoffensif, on a de la liberté, et on en use. L'âme s'étiole bien un peu dans ce genre de vie; mais on se meut, on s'agite, on existe enfin. Seulement, les résultats par lesquels l'avenir nous jugera sont médiocres. La critique et le roman, voilà toute la littérature; la musique et le théâtre, voilà tout l'art; aduler le vainqueur, insulter le vaincu, voilà toute la politique; s'enrichir, voilà toute la morale. Quant à la religion... on embellit les églises, on en construit de nouvelles. Le culte, la partie extérieure a gagné, la foi a perdu. Enfin, le costume, qui reflète les mœurs, n'a plus aucun air de noblesse, de dignité ni d'élégance; il est extravagant, et pour ne pas s'en apercevoir, il faut avoir perdu tout sentiment d'harmonie et de vraie beauté.

CHAPITRE VII.

Conséquences économiques du défaut d'équilibre dans la population.

On lit dans la brochure déjà citée de M. Brame, député du Nord : « Toutes les statistiques témoignent que l'accroissement annuel des grandes villes est de plus d'un dixième de

leur population. Pour Marseille et Lyon, la progression est encore plus forte. Le département de la Seine, depuis 1851, s'est accru de 305,000 âmes, c'est-à-dire de plus de la moitié pendant cinq ans, de l'accroissement de la France entière pendant dix ans, et c'est particulièrement la ville de Paris qui a profité de cette augmentation. »

Ce déplacement de la population engendre un excès dans la consommation, qui va jusqu'au gaspillage. Un égal nombre de personnes consomment dix fois plus à Paris que dans la campagne. La production, au contraire, diminue par le dépeuplement des champs et par la multiplicité croissante des cultures et des travaux d'agrément autour des villes et même au loin dans les grandes propriétés.

Le salaire des paysans a dû forcément augmenter et doit augmenter encore; c'est même un des meilleurs moyens de ralentir l'émigration des campagnes. Mais il en résultera que le prix des denrées s'élèvera de plus en plus, et qu'à un moment donné, la viande et le blé coûteront moins cher pris à l'étranger qu'en France. Alors, on cessera de produire ces choses-là dans notre pays. Déjà on préfère la culture du tabac à celle des céréales, et nous devenons de plus en plus tributaires de l'étranger pour les produits de première nécessité. Les départements les plus pauvres sont les départements purement agricoles; ce sont aussi ceux qui se dépeuplent le plus rapidement. Les Romains, qui habitaient un des pays les plus fertiles du monde, allaient honteusement chercher le blé dans des contrées éloignées.

Sous l'empire de cette nécessité, nous modifions fréquemment notre législation douanière, dans le but de favoriser l'importation des choses dont nous manquons. C'est ainsi qu'on a fait, depuis 1852, de nombreux décrets pour les bestiaux, les grains et farines, les pâtes alimentaires, le blé, les fers, les laines, les matières employées dans les constructions

maritimes, etc., etc. Enfin, on vient d'adopter officiellement la théorie du libre-échange.

Ce sont des mesures qu'on ne peut pas critiquer, d'abord parce qu'elles seraient excellentes si nous pouvions exploiter notre sol et par suite opposer nos exportations aux importations, et parce que, dans les conditions où nous sommes, c'est un palliatif à notre mal. Mais le numéraire s'en va : la monnaie d'argent a presque disparu. L'or est encore très-abondant; toutefois, il n'est abondant que dans la circulation; il est rare dans les caisses publiques et privées, où il y a plus de papier que de métal. La preuve, c'est que, malgré toute notre prospérité, nous sommes en plein dans la période des emprunts.

Les communes, les villes, les départements, l'État font des emprunts; les compagnies industrielles empruntent, surtout celles qui sont les plus puissantes et qui passent pour les plus riches : les obligations des chemins de fer en font foi. Le Crédit foncier ne peut suffire aux emprunts des particuliers; on a créé une Caisse agricole pour faciliter ses opérations. Les impôts généraux et municipaux augmentent aussi. A chaque page du *Bulletin des Lois,* depuis 1854, on lit cette formule invariable : « Loi qui autorise telle commune ou telle ville à contracter un emprunt et à s'imposer extraordinairement. »

Presque tous ces emprunts et ces impôts ont le même but : l'exécution de grands travaux dans les villes et des travaux de luxe; car la France est un des pays civilisés qui ont le moins de canaux, de docks, de bassins de carénage, de ports, etc.

On emprunte également, il est vrai, pour la guerre, pour l'industrie, pour servir l'intérêt des précédents emprunts; on emprunte pour prêter; on emprunte pour... emprunter; car tout chez nous est porté à l'extrême.

CHAPITRE VIII.

Influence de l'accroissement des villes et de Paris en particulier sur les intérêts de la bourgeoisie.

« L'homme, sans doute, est fait pour la société. Sa faiblesse et ses besoins le démontrent. Mais les cités de quatre à cinq cent mille âmes, ce sont des monstres dans la nature. Ce n'est point elle qui les forme. C'est elle, au contraire, qui tend sans cesse à les détruire. Elles ne se soutiennent que par une prévoyance continue et par des efforts inouïs. Elles ne tarderaient pas à se dissiper, si une portion considérable de cette multitude ne veillait à leur conservation. L'air en est infecté; les eaux en sont corrompues; la terre épuisée à de grandes distances. La durée de la vie s'y abrège; les douceurs de l'abondance y sont peu senties; les horreurs de la disette y sont extrêmes. C'est le lieu de la naissance des maladies épidémiques; c'est la demeure du crime, du vice, des mœurs dissolues. Ces énormes et funestes entassements d'hommes *sont encore un des fléaux de la souveraineté, autour de laquelle la cupidité appelle et grossit sans interruption la foule des esclaves, sous une infinité de fonctions, de dénominations*. Ces amas surnaturels de population sont sujets à fermentation et à corruption pendant la paix. La guerre vient-elle à leur imprimer un mouvement plus vif, le choc en est épouvantable [1]. »

Il y a dans ce passage un pessimisme peut-être excessif; mais il renferme une pensée digne d'être recueillie : c'est celle dont j'ai souligné les termes. Je m'en autorise pour la justification de ce chapitre.

La vie des grandes cités démoralise les hommes, et les

[1] Raynal, *Histoire philosophique*, etc., t. V, p. 15.

porte à se redouter mutuellement. De là leur amour du pouvoir; par suite, le nombre considérable des fonctionnaires publics et l'importance croissante de leurs prérogatives. Ils ne tardent pas à former la classe dominante; au lieu d'être les agents de la nation, ils en sont les maîtres. Relevant directement du chef de l'État, c'est à lui qu'ils adressent l'expression de leur admiration et de leur reconnaissance; c'est pour lui (et pour eux) qu'ils exercent leurs fonctions; c'est de lui qu'ils sont censés recevoir leurs traitements. La centralisation absorbe moralement et matériellement les forces du pays; les simples citoyens sont alors peu de chose; on peut dire qu'individuellement ils ne sont rien; ils sont tous personnifiés dans un homme qui pense, qui veut et qui agit pour eux. Dans cet aplatissement général, l'homme éprouve encore le besoin de se distinguer, qui lui est naturel; c'est pour le satisfaire que tout le monde veut passer dans cette classe supérieure qui exerce le pouvoir. *Omnia serviliter pro dominatione.*

Il ne faut pas oublier que nous sommes dans un pays où l'on naît courtisan, comme l'a dit Paul-Louis Courier, où le respect de l'autorité est remplacé par le servilisme, et la dignité par la vanité personnelle.

C'est la centralisation et la prépondérance de l'autorité qui ont dégradé et perdu la noblesse. Elle n'a été chevaleresque et digne que lorsqu'elle avait ses franchises locales, sa part d'action, d'influence et de responsabilité dans les affaires publiques, ses foyers, ses châteaux. Sous Louis XIV et Louis XV, elle s'est groupée à Paris et s'est faite courtisane de la royauté. Saint-Simon nous a dépeint le degré de dépravation auquel elle descendit, et nous savons la triste fin qu'elle a eue.

Après elle, la bourgeoisie, par la discussion et la pratique des affaires publiques que lui permettaient la petite indépendance de la commune et le droit de vote sous le régime constitutionnel, était arrivée à un état de dignité assez honorable.

Aujourd'hui, les préoccupations d'une autre nature qu'elle puise dans les grandes villes, l'extinction complète de l'indépendance municipale, et même de la vie publique, l'ont placée sur la pente où s'est perdue la noblesse. Elle est, du reste, éloignée de s'en plaindre; elle n'a plus ni le goût ni la science des affaires publiques. Elle a délégué tous ses droits et tous ses devoirs à l'État, c'est-à-dire à celui qui en est le chef. Et, pour apaiser les murmures de la conscience et de la raison, on suppose toujours que ce chef, quel qu'il soit, peut tout ce qu'il veut et ne veut que ce qui est le plus beau, le plus juste et le plus utile. Le pouvoir en France exerce une autorité spirituelle égale à son autorité temporelle. Il jouit de cette prérogative de l'infaillibilité sur laquelle on a tant discuté.

Nous avons dit que les époques de construction ont été des époques de décadence; ajoutons que les époques de construction ont été également des époques de destruction. Chose singulière, ce sont les populations des villes, et par-dessus tout celles des capitales, qui sont les plus passionnées pour la guerre! Il semble que les abus du génie créateur ou plutôt constructeur de l'homme aient pour correctif naturel les excès de son génie destructeur.

Cette civilisation, qui, au lieu de se manifester par le développement des intérêts moraux et matériels, tourne en amour du luxe et des plaisirs et à la surexcitation de toutes les passions sensuelles, rend les peuples inquiets, remuants, dangereux et odieux à leurs voisins. C'est l'histoire des grands Empires qui ont brillé par leurs grandes villes; ils ont toujours cherché les aventures et visé à la domination du monde. Les expéditions, les guerres, les victoires leur étaient indispensables pour les distraire. La réaction s'est ensuite faite contre eux, et l'invasion étrangère les a tous châtiés. Ces Empires étaient opprimés par leur capitale; ils ont péri avec elle. Conséquence fatale de la centralisation!

Sous Charles VII, la France, conquise aux deux tiers, put reconquérir son territoire; en 1814 et en 1815, la prise de Paris seulement livra tout le pays à l'étranger; et les sentiments que produisirent ces deux invasions furent la joie d'être vaincu et l'admiration du vainqueur! C'est le propre des nations qui se laissent absorber par ce qu'on appelle l'État, et qui s'habituent à recevoir de lui la règle de toutes leurs actions, de donner de pareils spectacles.

CHAPITRE IX.

Influence des travers de l'esprit français sur la situation économique.

S'il est un pays où les meilleures choses aient le pire destin, c'est certainement la France. Elle fait un mauvais accueil à toutes les idées nobles et utiles qui se produisent pour la première fois. Les Français ne prennent au sérieux que ce qui est frivole et dédaignent tout ce qui est sérieux. Ils font la fortune des charlatans, et découragent, quand ils ne les maltraitent pas, les hommes de génie. Toutes les choses utiles dont nous sommes les plus fiers sont désignées par des noms étrangers : Dok, stok, wagon, paquebot, banque, etc. Nous les avons reçues de l'étranger, nous les avons imitées, mais sans en régler l'usage; de façon que, chez nous, elles produisent au moins autant de mal que de bien. L'imitation, par sa facilité, conduit vite à l'excès.

La commandite, ce levier des grandes entreprises, cette association des petits capitaux destinée à entretenir l'activité générale et à produire le double effet de la vie régulière, concentration et diffusion, a produit surtout la concentration et a gêné l'essor de l'industrie et du commerce par le monopole et la réglementation excessive dont elle a été l'occasion.

La commandite a ruiné plus de personnes qu'elle n'en a enrichi. Son résultat a été purement et simplement de grandes constructions. Aucune Société par actions n'a créé en France un mouvement d'affaires profitables à ses actionnaires et à l'État, comme la Compagnie des Indes ou les Compagnies des Doks en Angleterre.

Les chemins de fer, dont l'exécution avait d'abord été déclarée impossible par les savants français, puis funeste à tant d'industries par les économistes, sont tout-à-coup devenus à la mode. Mais ce qui a particulièrement fixé l'attention publique, c'est que la création d'un chemin de fer amenait la création de titres qu'on négociait à la Bourse. Cette avidité de la foule pour les actions a déterminé beaucoup d'hommes influents à demander des concessions de chemins de fer, afin de pouvoir distribuer ces titres tant désirés. Le plus grand nombre de ces chemins ont été exécutés exclusivement dans ce but et dans un temps où les travailleurs ne suffisaient pas en France à tous les travaux commencés; ils ont coûté plus qu'ils n'auraient dû coûter; ils rapporteront moins qu'ils ne devaient rapporter : voilà pour les actionnaires. Les Compagnies de chemin de fer ont obtenu des priviléges qui leur ont permis de tuer la navigation fluviale, et on leur a ouvert la voie pour détruire la navigation côtière : voilà pour l'intérêt public.

Ce n'est pas tout : les Sociétés anonymes ont fonctionné comme élément de concentration au profit de Paris. C'est là qu'elles ont leur siége social, c'est là que sont leurs plus beaux immeubles et qu'elles distribuent à l'état-major de leurs employés les traitements les plus élevés. Je me tais sur le concours qu'elles ont apporté aux influences démoralisatrices. Leur gestion a souvent causé du scandale.

O cives, cives, quærenda pecunia primum est!

(Horace, *Epît.*, lib. I.)

Tout ce qui, pratiqué avec sagesse et logique, est dans d'autres pays une cause de prospérité, devient chez nous une cause puissante de perturbation. Il y a des villes immenses aux États-Unis d'Amérique et en Angleterre; elles ne sont point un sujet d'inquiétude pour leurs propres habitants comme les nôtres. Londres est gardé par des constables, tandis qu'il faut à Paris, pour y protéger les citoyens contre eux-mêmes, une armée, des forts et des voies stratégiques.

C'est que les villes, régulièrement parlant, ne sont pas des agglomérations capricieuses de population et de constructions. Ce sont des centres d'activité industrielle, artistique, commerciale, indiqués par les circonstances et formés par le temps. Ainsi constituée, chaque ville est un bienfait, non-seulement pour ceux qui l'habitent et pour les lieux circonvoisins, mais encore pour le monde entier. Il est inutile de se préoccuper de son étendue et de l'accroissement de sa population : c'est très-bien, car c'est naturel.

Mais on peut créer des villes artificielles ou les étendre arbitrairement. C'est ce qui fut fait pour Rome, Babylone et Ninive; c'est ce qui s'est fait pour Paris. Paris n'est si grand que parce qu'il est le siége d'un gouvernement centralisateur. Plus le gouvernement aura ce caractère et plus Paris s'agrandira, se peuplera et s'enrichira. Tous les temps lui seront bons pour cela : le temps de paix comme le temps de guerre, les moments d'agitation ou de calme, peu importe. Aussi l'agrandissement de Paris n'est pas une preuve de la prospérité ni du bonheur de la France : ce serait plutôt la preuve du contraire.

Les souverains qui ont le plus fait pour leurs capitales sont ceux dont l'autorité a été complète, qui ont personnifié leurs pays et ont eu pour lui des excès d'ambition ou de sollicitude. Néron fit brûler les vieux quartiers de Rome pour en être plus tôt débarrassé et pouvoir signaler sa magnificence

dans leur reconstruction. Néron est l'empereur qui a été le plus maître en droit et en fait de son peuple : tout ce qu'il faisait était bien. Meurtrier de Britannicus, de Popée, d'Agripine, de Sénèque, de Lucain et de tant d'autres, il fut regretté des Romains, gens passablement oublieux cependant des grandeurs tombées ou défuntes.

Dans les pays décentralisés, tels que la Suisse, l'Espagne et les Etats-Unis, la capitale n'est pas la ville la plus grande ni la plus peuplée du pays. Washington est une des plus petites villes de ces États si riches, si peuplés, si industrieux et si commerçants, où des cités immenses se forment en quelques années. Sans la centralisation, Paris ne serait pas aussi grand que Lyon et Marseille, ni plus grand que Bordeaux ou Nantes. Madrid n'augmente pas en population et en richesses dans la même proportion que Barcelone et Cadix. Si Paris cessait d'être le siége du gouvernement, il tomberait comme était tombé Versailles depuis qu'il n'est plus résidence royale. Versailles tend à se relever, parce qu'il devient un faubourg de Paris.

CHAPITRE X.

Des travaux de construction à Bordeaux.

Paris, tout occupé de son agrandissement et de son embellissement, donne un exemple contagieux aux villes de province. Elles sont en proie à une fièvre d'imitation. C'est une hydropisie épidémique. Toutes les grenouilles veulent devenir aussi grosses qu'un bœuf.

Il y a quelques années, un économiste distingué, M. de Molinari, écrivait ce qui suit dans l'article *Villes* du Dictionnaire d'économie politique :

« Les administrations ont le travers de tous les gouverne-

ments : elles aiment à se donner de l'importance et elles augmentent incessamment, dans cette vue, le nombre de leurs attributions, partant, le chiffre de leurs dépenses. De notre temps, elles sont possédées surtout de la manie des travaux publics et des bâtisses, sans parler d'un goût immodéré pour les fêtes. Elles paraissent convaincues qu'en bouleversant de fond en comble les vieux quartiers aux dépens des nouveaux; en élevant édifices sur édifices; en donnant, sous le moindre prétexte, des bals, des concerts et des feux d'artifice monstres, elles contribuent efficacement à la prospérité et à la grandeur de leur cité. Avons-nous besoin de dire qu'elles vont à l'opposé même du but qu'elles veulent atteindre? »

On imite trop Paris, c'est vrai; mais il faut reconnaître aussi qu'on est un peu trop forcé de l'imiter. Pour être quelque chose *dans son pays,* voire simplement conseiller municipal, il faut être agréé à Paris ou par les agents du pouvoir central, ce qui est la même chose.

Bordeaux subit la loi commune. L'administration, les idées et les actions sont les mêmes partout. Notre ville ne se distingue que par une nuance qui n'est pas à son avantage.

Voici ce que dit de cette ville un ouvrage sérieux, la *Géographie de Malte-Brun*, refondue par Théophile Lavallée, t. II, p. 15 :

« Bordeaux est pour le sud-ouest de la France une sorte de capitale qui imite et dédaigne Paris, et qui cherche à rivaliser avec lui par son luxe, ses mœurs fastueuses, ses grandes fortunes commerciales, mais à qui il manque surtout le goût des lettres et des arts. »

Il y a du vrai là dedans. Bordeaux est une ville déchue, du moins relativement, qui a des prétentions et une allure plus en rapport avec son ancien qu'avec son nouvel état. Capitale de la seconde Aquitaine sous les Romains, elle était qualifiée par Ammien Marcellin de ville remarquable par son étendue

et sa beauté. Ausone, au IVe siècle, lui reconnaissait tous les mérites d'une capitale, même le goût des lettres et des arts, dans ces vers :

Impia jam dudum condemno, etc.

« O ma chère patrie! je m'en veux de ce silence qui m'a empêché de te mettre au rang des premières villes du monde, toi si remarquable par tes vins, par tes fleuves, par les mœurs et le génie de tes habitants et par la célébrité de ton sénat. »

Sous la domination anglaise, elle jouit de cette indépendance locale que ce peuple laisse même à ses colonies, et lui emprunta quelque chose de sa dignité personnelle, dont on trouve la manifestation dans les luttes que Bordeaux soutint contre les rois de France.

Cette ville, remarquable par ses monuments, ses écoles et ses grands hommes sous les Romains, devint riche et commerçante sous les Anglais, et n'accepta qu'à contre-cœur la domination du roi de France, ainsi que cela résulte des deux traités de Charles VII avec les Bordelais, l'un du 20 juin 1451, l'autre du 9 octobre 1453.

Dans le premier, les Bordelais, réduits à la dernière extrémité, stipulent que s'ils ne sont pas secourus par le roi d'Angleterre dans un délai déterminé, ils feront leur soumission, mais à des conditions qui ont toutes pour but la conservation, autant que possible, de leur indépendance, de leur dignité et de leurs intérêts. Nous citerons seulement le 24e paragraphe du premier traité, qui est ainsi conçu :

« Et si le roi laisse aucuns gens de guerre en ladite ville de Bourdeaux et audit pais de Guyenne, pour la garde et sureté d'iceux, il les payera de leurs gages, *et les fera gouverner bien et doucement,* et payer ce qu'ils prendront, et ceux qui seront en ladite ville de Bourdeaux seront logés ès-hotelleries

et autres lieux moins grevables et dommageables pour les marchands et habitants de ladite ville. »

Dans le deuxième traité, une contribution de cent mille écus d'or est imposée aux Bordelais pour les punir d'avoir donné « attrait, aide et reconfort » aux Anglais.

Cet esprit d'indépendance a diminué à mesure que la dépendance sous le pouvoir central a augmenté, pour Bordeaux comme pour les autres villes. Elle ne peut donc plus se croire une *sorte de capitale* que par fatuité, et on ne peut lui donner ce titre que par ironie.

Quant aux constructions, la vérité est qu'à Bordeaux on entreprend beaucoup, on achève très-peu, on exécute mal et fort cher. Le style monumental en est banni, si l'on en juge par deux édifices publics, la Poste et la Banque. C'est la ville de France qui a le plus de belles places. Il suffit de citer les Allées de Tourny, les Quinconces, les places Richelieu, Royale, Dauphine, Saint-Julien, etc. Pendant longtemps, ces grands espaces si bien situés sont demeurés sans aucun ornement, ni statues, ni jardins, ni fontaines. Les Allées de Tourny ont été récemment décorées; mais on le doit à une pensée politique plutôt qu'à la sollicitude et au goût de l'administration locale.

En ce moment, l'alignement de la rue Sainte-Catherine n'est pas achevé. Une foule de rues importantes sont sans trottoirs, sans pavage; d'autres ne sont pas complétement percées. Les ressources de la ville sont peut-être insuffisantes pour pourvoir à ces nécessités, et cependant que de grands projets superflus sont préparés !

Ce qui est le plus fâcheux pour Bordeaux, c'est que ces constructions à l'instar de Paris font négliger le commerce et l'industrie. La pierre, le marbre et l'or ne valent pas la terre, le charbon et le fer. Notre ville attend des doks, un bassin de carénage, un développement de nos relations maritimes. Les

machines à vapeur s'y établissent difficilement et mesquinement. Elle ferait mieux d'imiter l'Angleterre, les États-Unis et la Hollande que Paris.

Bordeaux s'agrandit, sa population augmente; mais Bordeaux ne progresse pas, si on le compare aux autres villes; car beaucoup de celles qui lui étaient inférieures l'ont dépassé.

—

RÉSUMÉ.

Nous n'avons point voulu faire le procès aux villes. Leur existence est indispensable à ces trois éléments de civilisation : indépendance, instruction, bien-être. Les campagnes ne sont jamais arrivées à rien de cela par elles-mêmes. Les villes animent au loin les lieux qui les entourent. C'est là que le génie de l'homme, dans toutes ses applications, trouve des encouragements; que les denrées et le travail prennent une valeur sérieuse. Les villes, enfin, empêchent la misère, la barbarie et la guerre civile.

Mais le mal étant toujours à côté du bien, les villes dont l'accroissement est factice produisent tous les mauvais effets que nous avons essayé d'indiquer. Paris aujourd'hui est la grande coupable qui détourne des choses sérieuses, pousse aux goûts ruineux et dégradants, et nous fait payer les frais de notre décadence.

O Libye; disjunge boves, dum tubera mittas!

« O Lybie! cesse de labourer, pourvu que tu nous envoies des truffes! » C'est l'exclamation d'un riche romain dans la satire v de Juvénal. Or, qui dit Romain dit Français; entre les deux peuples il n'y a plus de différence.

Réussirait-on à conjurer le mal tout entier, ou seulement le dépeuplement des campagnes, en fermant les cabarets et en enlevant ainsi au paysan des distractions qui lui sont nécessaires, ou en important des Chinois (Conseil général de la Gironde, séance du 8 septembre 1859); ce qui, en le supposant possible, ravalerait singulièrement la dignité du laboureur, diminuerait ses profits et augmenterait les émigrations en pays étranger? Nous ne le pensons pas.

Il faut guérir le mal dans sa source. J'ai commencé par dire que je le croyais incurable. Toutefois, je vais hasarder quelques indications, à l'aide d'importantes autorités qui les feront comprendre et peut-être accueillir.

L'activité qui règne en France n'est pas, comme en certains pays, la conséquence de la liberté qui favorise le développement de toute chose, mais le résultat de la tolérance ou de l'impulsion du pouvoir suprême, qui ne développe qu'une seule tendance. De là le trouble que produit toujours le défaut d'équilibre et d'harmonie. Nous sommes à la fois trop gênés par nos institutions et trop encouragés par l'autorité. Le pays ne s'en doute pas, et cependant ceux qui le gouvernent le remarquent.

Dans sa lettre au ministre d'État, en date du 5 janvier dernier, l'Empereur disait :

« Il faut améliorer notre agriculture et *affranchir notre industrie de toutes les entraves* intérieures qui la placent dans des conditions d'infériorité. Aujourd'hui, non-seulement nos grandes exploitations *sont gênées par une foule de règlements restrictifs,* mais encore le bien-être de ceux qui travaillent est loin d'être arrivé au développement *qu'il a atteint dans un pays voisin.* »

Le 2 mars suivant, M. de Morny disait au Corps législatif :

« L'esprit de nos codes, de tous nos règlements, s'est prin-

cipalement proposé pour but de prévenir les abus; *et à force de poursuivre l'abus*, IL EST ARRIVÉ A GÊNER L'USAGE. C'est là la réforme la plus importante à obtenir. *Il n'y a de vraie prospérité qu'avec une entière liberté civile.* »

Le prince Napoléon-Jérôme prononçait à l'Exposition de Limoges, le 12 juillet 1858, un discours remarquable où se trouve ce passage :

« Notre unité nationale, préparée pendant une longue suite de siècles et établie par la Révolution, n'a rien à redouter désormais de l'exagération de l'individualisme ou de l'esprit local. Le danger n'est pas là; il serait plutôt dans la tendance contraire, si elle se développait à l'excès. Ce que nous devons craindre, en effet, *c'est l'absorption des forces individuelles par la puissance collective, c'est la substitution du gouvernement au citoyen* pour tous les actes de la vie sociale, C'EST L'AFFAIBLISSEMENT DE TOUTE INITIATIVE PERSONNELLE SOUS LA TUTELLE D'UNE CENTRALISATION EXAGÉRÉE. »

On lit encore dans les Œuvres de Napoléon III, tome II, page 114 :

« Si les sommes prélevées chaque année sur la généralité des habitants sont employées *à des usages improductifs*, comme à créer *des places inutiles*, à élever *des monuments stériles, à entretenir*, au milieu d'une paix profonde, *une armée* plus dispendieuse que celle qui vainquit à Austerlitz, l'impôt, dans ce cas, devient un fardeau écrasant; *il épuise le pays.* »

Enfin, Montesquieu a jeté en quelque sorte, au livre XVIII, chapitre III, de son *Esprit des Lois*, cet aphorisme saisissant :

« Les pays ne sont pas cultivés en raison de leur fertilité, mais en raison de leur liberté. »

Toutes ces paroles ont un grand sens. Celui qui en déduirait les conséquences essentielles éclairerait bien la question

qui nous occupe. Mais il faudrait entrer dans le domaine de la politique, et très-probablement ce n'est pas ce qu'a voulu l'Académie de Bordeaux. Du reste, celui qui voudrait traiter une telle question à ce point de vue, s'il y mettait de l'indépendance et ce recueillement qui révèle le fond des choses présentes et quelquefois les secrets de l'avenir, éprouverait de grandes difficultés pour exprimer toute sa pensée.

Par cette double raison, j'arrête ici, presque à regret, ce Mémoire peut-être déjà trop long, en réclamant pour lui l'indulgence de ses juges.

Veniet tempus quo posteri nostri tam aperta nos nescisse mirabuntur.

« Un jour viendra où nos descendants s'étonneront que nous ayons méconnu des choses si évidentes. »

(Sénèque.)

Août 1860.

OFFICIERS

DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX,

pour l'année 1861.

Messieurs

GOUT DESMARTRES, *Président.*

DABAS, *Vice-Président.*

COSTES, *Secrétaire général.*

PETIT-LAFITTE, VILLIET (J.), *Secrétaires-adjoints.*

FAURÉ............. *Trésorier.*

BRUNET (G.)..... *Archiviste.*

DÉGRANGES (E.), GÈRES (J. DE), MINIER (H^te^), RAULIN (V.), *Membres du Conseil d'administration.*

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX,

arrêté au 31 décembre 1860.

—

Membres Honoraires.

DONNET (FERDINAND), C. ✻, cardinal archevêque de Bordeaux.
MENTQUE (DE) C. ✻, préfet de la Gironde.
CASTÉJA ✻, maire de Bordeaux.

YZARD, ancien membre résidant, ancien conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux.
GRATELOUP (DE), ancien membre résidant.

Membres Résidants.

1823. MM. GINTRAC père ✻, profess. à l'École préparat^re. de médecine, rue du Parlem^t Ste-Catherine, 22.
1826. DES MOULINS (CHARLES), président de la Société Linnéenne de Bordeaux, rue de Gourgues, 9.
1828. MARCHANT (LÉON), docteur en médecine, rue Porte-Dijeaux.
1836. FAURÉ ✻, pharmacien, fossés Bourgogne, 9.
1837. PETIT-LAFITTE, professeur d'agriculture, rue Henri IV.
1837. DÉGRANGES (E.), docteur en médecine, rue Ste-Catherine, 25.

1839. GOUT DESMARTRES ✻, avocat, chemin de Saint-Genès, 161.

1841. BRUNET (GUSTAVE), secrétaire de la Chambre de commerce, hôtel de la Bourse.

1842. ABRIA ✻, professeur de physique et doyen de la Faculté des Sciences, quai de Bacalan, 15.

1842. LAMOTHE (LÉONCE), inspecteur des établissements de bienfaisance, rue Servandony, 8.

1843. GAUTIER AINÉ, O. ✻, ancien maire de Bordeaux, rue Blanc-Dutrouilh, 18.

1846. MANÈS ✻, ingénieur des mines, ruelle des Cossus.

1847. SAUGEON, professeur de belles-lettres, rue de la Taupe, 26.

1847. MM. RAULIN, professeur de botanique, de minéralogie et de géologie, à la Faculté des sciences.

1848. DELPIT, littérateur, rue de l'Intendance, 12.

1848. DUBOUL (JUST-ALBERT), littérateur, rue de Saugeon.

1849. MM. BAUDRIMONT ✻, professeur de chimie à la Faculté des Sciences, rue des Herbes, 42.

1850. LÉO DROUYN, peintre et graveur, rue de Gasc, 143.

1850. IMBERT DE BOURDILLON ✻ (Marquis D'), conseiller à la Cour impériale de Bordeaux, cours d'Albret, 88.

1850. GORIN, peintre, rue Saint Dominique, 2.

1850. DABAS ✻, profess^r de littérature ancienne et doyen de la Faculté des Lettres, cours d'Aquitaine.

1850. CIROT DE LA VILLE, chanoine honoraire, professeur d'Écriture sainte à la Faculté de Théologie, rue de la Concorde, 10.

1851. COSTES, professeur à l'École préparatoire de Médecine, rue Baubadat, 25.

1851. BROCHON (HENRY) ✻, avocat, rue Margaux, 22.

1851. BLATAIROU, chanoine honoraire, doyen de la Faculté de Théologie de Bordeaux, rue Montméjean, 36.

1852. GÈRES (JULES DE), homme de lettres.

1853. A. VAUCHER, avocat, rue Devise-Ste-Catherine, 55.

1854. O. DE LACOLONGE ✻, capitaine d'artillerie, inspecteur de la poudrerie de Saint-Médard.

1854. MINIER (Hippolyte), homme de lettres, rue de la Prévôté, 24.

1856. LAGRANGE (Marquis de) ✻, sénateur, membre de l'Institut.

1856. GEFFROY ✻, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux, rue de l'Église Saint-Seurin.

1857. GAUSSENS, curé de Saint-Seurin, rue de l'Église Saint-Seurin.

1858. MM. LESPINASSE, botaniste, rue du Vaux-Hall, 1.

1858. ARMAN (Lucien), O. ✻, ingénieur de constructions navales, quai Sainte-Croix.

1859. JACQUOT ✻, ingénieur en chef des mines, cours du XXX Juillet, 11.

1859. VILLIET (J.), peintre-verrier, r. de Toulouse, 71.

1860. LEFRANC, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, place Puy-Paulin, 1.

Membres associés non résidants.

M. DUTREY, C. ✻, inspecteur général de l'Instruction publique, à Paris.

Membres Correspondants.

MM. ABRAHAMSON (d'), homme de lettres, à Copenhague.

AUSSY (H. d'), de Saint-Jean-d'Angély, membre correspondant de 1re classe de l'Institut de France.

AYMARD (Auguste), au Puy.

BACCI, professeur de philosophie, à Mirandola (duché de Modène).

BALBI (Adrien (, littérateur, à Paris.

BAREYRE, médecin vétérinaire, à Agen.

BARRAU, professeur de rhétorique, à Niort.

BASCLE DE LAGRÈZE (Gustave), conseiller à la Cour impériale de Pau.

BAUDOIN (J.), à Châtillon-sur-Seine.

BEAULIEU, antiquaire, rue du Cherche-Midi, 13, à Paris.

BLOSSAC (DE), ancien magistrat, à Saintes (Charente-Inférieure).

BONJEAN, pharmacien à Chambéry.

BONNET DE LESCURE, officier du génie maritime, à Rochefort.

BORDES, conservateur des hypothèques, à Pont-Lévêque (Calvados).

MM. BOUCHEREAU JEUNE ✻, correspondant agricole, à Carbonnieux.

BOUCHER DE PERTHES, directeur des contributions directes, en retraite, à Abbeville.

BOUCHERIE ✻, ancien membre résidant, docteur en médecine, à Paris.

BOUILLET (JEAN-BAPTISTE), naturaliste, à Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme.

BOURRAN (E. DE), littérateur, à Bruxelles.

BURGADE, à Libourne.

CUISINE (DE LA), conseiller à la Cour impériale de Dijon.

CASTAIGNE (EUSÈBE), bibliothécaire, à Angoulême.

CAVALLERO (J.-B.), avocat à Valence (Espagne).

CAVENTOU, chimiste, rue de Gaillon, 18, à Paris.

CAZEAUX, propriétaire, correspondant agricole, à Béliet.

CAZENAVE DE LIBERSAC, propriétaire à Saint-Capraise.

CAZENAVE DE PRADINES, au Passage, près d'Agen.

CHAPUIS DE MONTLAVILLE (LE BARON), sénateur, littérateur, rue de Rivoli, à Paris.

CHASSAY (L'ABBÉ ÉDOUARD), professeur de philosophie au Grand Séminaire de Bayeux.

CHAUMELIN (MARIUS), homme de lettres, à Marseille.

CHEVALIER, pharmacien-chimiste, quai Saint-Michel, 25, à Paris.

COCHET (l'abbé), à Dieppe.

COMARMON (DE), à Lyon.

CONTENCIN (DE), ancien membre résidant, à Paris.

COQ (PAUL), ancien membre résidant, à Paris.

COUERBE, propriétaire, à Verteuil, en Médoc, arrondissement de Lesparre.

DAGUT, astronome, à Rennes.

DEMOGEOT, professeur de rhétorique au Lycée impérial Saint-Louis, 15, rue Vieille Estrapade, à Paris.

DEPIOT-BACHAN, correspondant agricole, à Saucats.

DERBIGNY (Valéry), directeur des domaines de 1re classe en retraite, à Arras.

MM. DESCHAMPS (E.), littérateur, à Versailles.

DINAUX, à Valenciennes (Nord).

DROUOT, ingénieur des mines, à Châlons-sur-Saône.

DUBROCA, médecin, à Barsac.

DU BURGUET, maire d'Allemans, près de Ribérac, département de la Dordogne.

DUFAU FILS, directeur de l'Institution des Jeunes-Aveugles, à Paris.

DUMEGE, ancien ingénieur militaire, à Toulouse.

DUMONCEL (TH.), président de la Société Naturelle de Cherbourg.

DUMONT (GASTON), D.-M. inspectr des eaux minérales, à Paris.

DUPERRIS, médecin, à la Nouvelle-Orléans.

DUPLAN ancien capitaine d'artillerie, à Castelmoron, département de la Haute-Garonne.

DUVIVIER (ANTONY), archéologue, à Nevers.

ELWART, musicien, rue Bréda, 26, à Paris.

FABRE, médecin, à Villeneuve-sur-Lot.

FEUILLERET, professeur d'histoire au Collége de Saintes.

GAUDRY (ALBERT), docteur ès sciences naturelles, attaché au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

GAVARRET, professeur de physique à la Faculté de Médecine de Paris.

GIMET DE JOULAN, homme de lettres, à Nérac.

GINDRE (JULES), ingénieur des mines, à Itxassou, par Bayonne et Cambo.

GASSIES, naturaliste, à Bordeaux.

GIRARDIN, doyen de la Faculté des sciences de Lille, correspondant de l'Institut (Académie des Sciences, etc.).

GOURGUES (LE COMTE DE), à Lanquais (Dordogne).

GRAGNON-LACOSTE, ancien notaire, à Ste-Croix-du-Mont.

GRIMAUD (EMILE), avocat, à Grenoble.

GRUHN, à Paris.

GRELLET-BALGUERIE, juge à La Réole (Gironde).

GUADET, Sᵉ-directeur de l'Institution des Jeunes-Aveugles, à Paris.

GUILLAND, capitaine d'artillerie, à Belley.

HAYS, Sᵉ-commissaire de marine, chef de comptoir à Mahé.

HEYER, docteur médecin, à Pondichéry.

HEEMSKERK, juge au tribunal d'arrondissement, à Amsterdam.

JASMIN, littérateur, à Agen.

JOUBERT, correspondant agricole, à Paris.

KERCADO (LE COMTE DE), correspondant agricole, à Gradignan.

LABAT, organiste, à Montauban.

LACHAPELLE (DE), régent de rhétorique au Collége de Cherbourg.

LACOINTA, directeur de la *Revue de Tonlouse*.

LAFERRIÈRE, avocat, ancien professeur à la Faculté de Droit de Rennes, inspecteur général de l'enseignement supérieur pour le droit, rue Madame, 8, à Paris.

LAGATINERIE (DE), commissaire de la marine, à Fontainebleau.

LANET (ÉDOUARD), ancien membre résidant.

LAPOUYADE, archéologue, président du tribunal de première instance, à La Réole.

LAGRÈZE (DE), à Pau.

LA PYLAIE (DE), naturaliste, à Fougères, département d'Ille-et-Vilaine.

LE BIDART DE THUMAIDE (DE), magistrat, secrétaire général de la *Société libre d'Émulation*, à Liège.

LEGUAI, docteur médecin, correspondant agricole, à St-Aubin, canton de Saint-André de Cubzac.

LEMONNIER (CH.), avocat, à Paris.

LERMIER, rue Porte-d'Ouche, 1.

LEROY (FERDINAND), ancien membre résidant, rue de Varennes, à Paris.

LEVY (AUGUSTE), professeur de mathématiques, à Rouen.

LIAIS (EMMANUEL), physicien, attaché à l'Observatoire de Paris.

MAGEN, membre du jury médical du Lot-et-Garonne, pharmacien, à Agen.

MAHON DE MONAGHAN (EUGÈNE), chancelier de 1re cl. du consulat impérial de Cardiff (St-Germian-en-Laye).

MAILLE, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Strasbourg.

MANRY, compositeur de musique, à Paris.

MARCEL DE SERRES, conseiller à la Cour impériale de Montpellier, profr à la Faculté des Sciences de cette ville.

MARTIN, docteur médecin, à la Paz.

MASSON (GUSTAVE), professeur de littérature au Collége de Harrow on the hill, près de Londres.

MAURY (ALFRED), avocat, Ss-bibliothécaire de l'Institut de France.

MÉTIVIER (LE COMTE DE), archéologue, à Arx, par Gabarret (Landes).

MICHAUD, chef d'institution, à Ste-Foy-la-Grande.

MICHELOT, ancien officier du génie, à Paris.

MICHON (L'ABBÉ), chanoine honoraire, à la Valette, près Angoulême.

MILLER (L'ABBÉ), curé d'Izon, près de Libourne.

MOREAU (CÉSAR), homme de lettres, à Paris.

MOREAU DE JONNES, naturaliste-géographe, membre de l'Institut de France, à Paris.

NAYRAL (MAGLOIRE), littérateur, juge de paix, à Castres, département du Tarn.

PAIGNON, avocat à la Cour de Cassation.

PAYEN, docteur médecin, à Aix.

PÉCOUL, ancien représentant du peuple, président de la Société d'agriculture et d'économie rurale de la Martinique.

PERNET, directeur du Collége de Salins.

PERREY, professeur à la Faculté de Dijon.

PIOGEY, avocat, à Paris.

PIORRY (P.-A.), professeur de clinique médicale à la Faculté de Paris.

PUYBUSQUE (AD. DE), littérateur, rue Bourgogne, 40, à Paris.

RAFN (CH.-CHRÉTIEN), professeur de philosophie, à Copenhague.

REUME (AUGUSTE DE), à Bruxelles.

RENAN (ERNEST), agrégé de philosophie, employé au département des manuscrits à la Bibliothèque Imp. de Paris.

RÉSAL, ingénieur des mines.

RICHARD (DAVID), ancien membre résidant, directeur de l'Asile des aliénés de Stephensfeld (Bas-Rhin).

RIFAUD (J.), homme de lettres, à Paris.

ROBINET, professeur du cours d'industrie séricicole, rue Jacob, 48, à Paris.

ROOSMALEN (DE), professeur de littérature, rue du Jardinet, 11, à Paris.

ROUX-FERRANT, homme de lettres.

SAINT-ANGE (MARTIN), D.-M., à Paris.

SAINT-DIZIER, professeur d'histoire, à Bergerac.

SAMAZEUIL, avocat, à Nérac.

SCHULTZ, botaniste, à Wissembourg (Bas-Rhin).

SÉDAIL, ancien membre résidant, littérateur, rue de la Nation, 10, à Montmartre.

SISMONDA (EUGÈNE), docteur médecin, à Turin.

SOYER-WILLEMET, naturaliste, à Nancy.

TARRY, médecin, à Agen.

TUPPER, naturaliste, à Paris.

VALADE-GABEL, ancien membre résidant, directeur honoraire de l'Institut des Sourds-Muets de Bordeaux, rue d'Enfer, à Paris.

VALAT, ancien membre résid^{t}, ancien recteur à Rhodez, rue Paradis-Poissonnière, 2.

VALERNES (LE VICOMTE DE), homme de lettres, à Sault, département de Vaucluse.

VANHUFFEL, jurisconsulte, rue Méhul, 1, à Paris.

VAUVILLIERS, inspecteur divisionn. des ponts et chaussées, rue Duphot, 23, à Paris.

VINGTRINIER, médecin des prisons de Rouen.

WATEVILLE (LE BARON DE), inspecteur des établissements de bienfaisance de la ville de Paris rue du Faubourg Saint-Honoré, 14, à Paris.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA VINGT-DEUXIÈME ANNÉE.

Pages.

De la vitesse de la lumière dans les différents milieux; par M. *Abria* 5

Notice sur quelques industries du département de la Gironde; par M. *W. Manès* 41

Paulin le pénitent (étude historique et littéraire); par M. *J. Duboul* 97

Considérations sur la cyclocéphalie; par M. *E. Gintrac* 141

Du sentiment dans les confessions, confidences, etc.; par M. l'abbé *Cirot de la Ville* 157

Observations sur les moyens les plus propres à développer chez les élèves le goût de l'étude; par M. *Saugeon* 181

Rapport présenté à l'Académie par une Commission composée de MM. *G. Brunet, V. Raulin* et *Ch. Des Moulins,* sur la *possibilité de la coopération au dictionnaire géographique de la France,* demandée à la Compagnie par S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, dans sa Circulaire du 20 août 1859 199

Secanos et Huertas. — Considérations sommaires sur l'agriculture de la Péninsule; par M. *Jacquot* 209

Observations de physique et de météorologie faites à Bordeaux pendant l'éclipse de soleil du 18 juillet 1860, par MM. *Baudrimont, Raulin, Houël,* professeurs à la Faculté des Sciences; *Royer* et *Micé,* licenciés ès sciences 219

Observations faites à Briviesca, en Espagne, sur l'*éclipse totale du 18 juillet 1860,* par M. *Lespiault,* professeur d'astronomie à la Faculté des Sciences de Bordeaux, et M. *Burat,* professeur de mathématiques au Lycée 231

La grange de Durance; par M. *Joseph Villiet* 243
Table méthodique des publications de l'Académie de Bordeaux depuis 1848 inclusivement jusqu'à 1860 exclusivement; par M. *Jules de Gères*, Président... 259
Table alphabétique, par noms d'auteurs, pour la période comprise entre le 31 décembre 1847 et le 1er janvier 1860; par *le même* 284
Séance publique du 19 novembre 1860. — Réception de MM. Jacquot et Lefranc. — Présidence de M. Minier 287
Discours de M. *Jacquot,* récipiendaire.................. *ib.*
Réponse de M. le Président 301
Discours de M. *Lefranc,* récipiendaire.................. 305
Réponse de M. le Président 329
Les nombres appliqués à la science musicale; par M. *Labat,* membre correspondant 335
Simple note sur l'angine pharyngée qui a sévi dans le département de la Gironde durant l'automne de l'année 1859, traitée par la méthode médicale homœopathique; par M. *L. Marchant* 355
Quelques réflexions sur le Mémoire précédent de M. L. Marchant; par M. *Costes* 371
Les deux écoles archéologiques (à propos d'un volume de l'*Archéologie Pyrénéenne* de M. Alexandre du Mége); par M. *Ch. Des Moulins* 387
De l'emploi de la chaine à augets comme moteur; par M. *Louis Ordinaire de Lacolonge*.. 401
Les poètes bordelais. — Discours prononcé dans la seance publique annuelle de l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, le 17 janvier 1861; par M. *H. Minier,* président 417
Rapport général sur les travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, pour l'année 1860; par M. *Costes,* secrétaire général; lu dans la séance publique du 17 janvier 1861 457
Rapport sur le concours de poésie de 1860, au nom d'une Commission composée de MM. Gout Desmartres, Jules de Gères, et *Dabas,* rapporteur 479
Programme des prix décernés par l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, pour l'année

1860, et des questions mises au Concours pour les années 1861 et 1862. (Séance publique du 17 janvier 1861.).... 523
Mémoire sur la question suivante proposée par l'Académie de Bordeaux : « Étudier et faire connaître les effets relative- » ment à l'équilibre de la population en France, des grands » travaux exécutés dans les villes en général et dans la ca- » pitale en particulier ; — en signaler les résultats au point » de vue de l'agriculture, de l'économie politique, de la mo- » ralité et du bien-être des populations tant urbaines que » rurales » ; par M. *Hermitte,* avocat à la Cour Impériale de Bordeaux.................................. 535

Officiers de l'Académie pour l'année 1861 571
Tableau des Membres de l'Académie 572

COMPTE RENDU

DES SÉANCES

de l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux,

RÉDIGÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

ANNÉE 1860.

SÉANCE DU 5 JANVIER.

Présidence de M. JULES DE GÈRES.

Le procès-verbal de la séance du 29 décembre est lu et adopté.

On annonce la mort d'un Membre correspondant, M. de Brondeau, décédé récemmment au château de Moirac, aux environs d'Agen. La Compagnie exprime ses regrets de la perte d'un de ses correspondants les plus actifs, qui cultivait avec succès l'histoire naturelle.

M. Petit-Lafitte lit, au nom d'une Commission dont il fait partie avec MM. Saugeon et Geffroy, un Rapport sur les Mémoires envoyés au concours sur la question d'Histoire : *Éléonore de Guyenne*. — Des deux Mémoires reçus, un seul a attiré l'attention de la Commission. Elle y a remarqué surtout le chapitre relatif aux Cours d'amour et celui qui traite des franchises municipales accordées par Éléonore; mais ce mérite n'a pas suffi pour mériter le prix, et la Commission propose d'accorder seulement à son auteur une médaille d'argent petit module, et de remettre la question au concours.

Après une discussion, à laquelle prennent part MM. Saugeon, Costes, Dutrey, Gout Desmartres, Brochon, Dégranges, Dabas et Cirot de La Ville, l'Académie adopte les conclusions de la Commission.

L'ordre du jour amène la fixation du programme des prix pour les années 1860-61.

Après une discussion approfondie, l'Académie posera pour 1860 les questions suivantes :

Remise au concours, la question des Électro-moteurs, celle d'Éléonore de Guyenne; maintenues, celles d'Économie sociale, d'Arboriculture et de Littérature.

— Pour 1861, la question d'*Économie sociale* présentée par M. Saugeon, et ainsi posée :

« Exposer les principes sociaux qui ont présidé et les » moyens qui ont surtout concouru aux établissements colo- » niaux des Espagnols, des Portugais, des Anglais, des Fran- » çais et des Anglo-Américains. — Signaler dans ces diverses » colonies les périodes de progrès et de décadence, et en in- » diquer les causes. — Établir dans des conclusions la part » que chacune des nations désignées a prise par ses colonies » au développement de l'agriculture, de l'industrie, du com- » merce, et au progrès général de l'humanité. »

Le prix consistera en une MÉDAILLE D'OR de 300 fr.

— Une question de *Commerce maritime* présentée par M. Manès, et formulée en ces termes :

« Faire le précis historique des constructions navales dans » la Gironde, soit au point de vue de l'importance commer- » ciale de cette branche d'industrie, soit au point de vue tech- » nique. — Citer les inventions et perfectionnements intro- » duits par les Bordelais dans la construction propre du navire » et dans celle des machines à vapeur. »

Le prix consistera en une MÉDAILLE D'OR de 300 fr.

Enfin, une question d'*Histoire* qu'a présentée M. Petit-Lafitte, ainsi formulée :

« Quelle part a prise la ville de Bordeaux dans les progrès » de la civilisation en général : par ses institutions munici- » pales et ses anciens priviléges, — par ses établissements » d'instruction publique, — par les grands hommes qu'elle » a produits, — par sa marine, — par l'étendue et la nature » de son commerce. »

Le prix sera une médaille d'or de 300 fr.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 12e vol., 1858. (M. Raulin, rapporteur.)

Bulletin des travaux de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, année 1857-58. (M. Duboul, rapporteur.)

DÉPOSÉ AUX ARCHIVES.

Programme et Règlement de l'exposition des produits d'horticulture qui aura lieu à Bordeaux du 8 au 13 mai 1860, à l'occasion du concours régional agricole et par les soins de la Société d'Horticulture de la Gironde.

M. Lapouyade, correspondant à La Réole, accuse réception du 2e trimestre 1859 des *Actes de l'Académie*.

Journal d'Éducation; par M. Clouzet, 11e année, no 3, janvier 1860.

L'*Ami des Champs*; par M. Ch. Laterrade, 38e année, no 443.

Étaient présents :

MM. Jules de Gères, Fauré, Hip. Minier, Costes, Ch. Des Moulins, Cirot de La Ville, O. de Lacolonge, V. Raulin, E. Dégranges, Saugeon, Dutrey, Léo Drouyn, G. Lespinasse, E.-G. Desmartres, Dabas, Aug. Petit-Lafitte, G.-Henry Brochon.

SÉANCE DU 12 JANVIER 1860.

Présidence de M. Jules DE GÈRES.

Le procès-verbal de la séance du 5 janvier est lu et adopté.

M. le Président ouvre le billet cacheté qui contient la devise du Mémoire sur *Éléonore de Guyenne,* auquel une médaille est accordée. — Il contient le nom de M. Louis de Villepreux, avocat à Marmande. Ce lauréat sera informé de la décision de l'Académie et invité à venir recevoir sa couronne.

On procède au tirage au sort pour l'ordre des lectures, qui sont ainsi fixées :

1. De Lacolonge. 2. Marchant.	9 février.
3. Duboul. 4 Dégranges.	1er mars.
5. Gintrac. 6. Brochon.	15 mars.
7. Fauré. 8. Cirot de La Ville.	29 mars.
9. Geffroy. 10. Brunet.	19 avril.
11. Des Moulins. 12. Vaucher.	3 mai.
13. Léo Drouyn. 14. Desmartres.	24 mai.
15. Blatairou. 16. Petit-Lafitte. 17. Costes.	7 juin.
18. Villiet. 19. Arman.	21 juin.
20. de Gères. 21. Dabas.	5 juillet.
22. Abria. 23. Manès.	19 juillet.
24. Jacquot. 25. Minier.	2 août.
26. Dutrey. 27. Lespinasse. 28. Gautier.	16 août.
29. De Bourdillon. 30. Lamothe.	8 novembre.
31. Delpit. 32. Raulin.	22 novembre.
33. Baudrimont. 34. De Lagrange.	6 décembre.
35. Saugeon. 36. Gaussens.	20 décembre.

Au nom d'une Commission dont il fait partie avec MM. Minier, Gout Desmartres et Saugeon, M. Dégranges lit son Rapport sur le concours de poésie.

Des quarante-neuf pièces qui le composent, et qu'ont envoyées dix-neuf concurrents, la Commission n'en a pu distinguer que trois. La première intitulée la *Comète de 1858,* ayant pour épigraphe : *Aspice convexo nutantem pondere mundum;* la deuxième portant pour titre : *Le Moulin de mon père,* avec cette épigraphe : *Hic mihi præter omnes angulus.....* (Hor.); la troisième, *la Fleur d'Italie.*

La Commission propose pour la *première* une médaille d'argent grand module; pour la *deuxième,* une médaille d'argent petit module; pour la *troisième*, une simple citation. —L'Académie vote ces conclusions.

L'Académie s'occupe des demandes de quelques Membres qui avaient, dans le courant de l'année, proposé des récompenses pour des œuvres diverses.

Ainsi, M. Manès demandait une récompense pour des travaux de M. Catherineau sur la télégraphie marine. — L'Académie n'étant pas suffisamment éclairée, ajourne cette demande.

M. Baudrimont voulait qu'on accordât une médaille aux travaux d'irrigation souterraine de M. Charpentier. L'Académie vote seulement une mention honorable.

M. Ch. Des Moulins proposait d'accorder une médaille d'encouragement à M. l'abbé Pardiac, pour son ouvrage sur l'Abbaye et le Portail de l'Église Saint-Pierre, à Moissac. — Après une discussion sur cette demande, l'Académie l'accueille favorablement. — Elle rejette, au contraire, la demande faite par le même Membre pour une récompense à accorder à l'auteur des *Archives d'Ussel.*

Elle se range de l'avis du Rapporteur, qu'il n'y a lieu à

aucune récompense pour le manuscrit ayant pour titre : *Études sur Napoléon.*

M. Saugeon, au nom d'une Commission dont il fait partie avec MM. Dutrey et Costes, examine de nouveau l'ouvrage de M. Garreau, intitulé : *Essai sur les premiers principes des Sociétés,* et après avoir fait apprécier les qualités qui brillent dans cet ouvrage, il propose d'accorder à son auteur une médaille d'argent petit module. — L'Académie accueille sa proposition.

DÉPOSÉ AUX ARCHIVES.

Comptes rendus des travaux des Facultés et de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux. — Séance de rentrée solennelle du 15 novembre 1859.

Catalogue de la collection numismatique de feu F.-B. Parot, rédigé par Louis Boullieux, libraire.

Revue agricole, industrielle et littéraire de Valenciennes.

L'Agriculture comme source de richesse, par M. Aug. Patit-Lafitte; 20e année, no 12, décembre 1859.

Recueil des travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen, t. IX, 2e partie.

Étaient présents :

MM. Jules de Gères, Hip. Minier, J. Duboul, Aug. Petit-Lafitte, Fauré, V. Raulin, de Lacolonge, Cirot de La Ville, L. Marchant, Gaussens, Dabas, Léo Drouyn, Jos. Villiet, Costes, Ch. Des Moulins, E. Dégranges.

SÉANCE DU 26 JANVIER 1860.

Présidence de M. Jules DE GÈRES.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 12 janvier, qui est adopté.

M. Calland, d'Amiens, remercie l'Académie à propos de la récompense qu'elle lui a accordée.

MM. Lesguillon, de Saint-Mandé; Garreau, de La Rochelle; De Villepreux, adressent aussi leurs remercîments.

Il en est de même de la part de M. l'abbé Pardiac.

MM. Duboul, Dutrey et Brunet s'excusent de ne pouvoir assister à la séance. A ce propos, M. Gout Desmartres fait remarquer ce qu'il y a de bien dans cet usage, qui est dans les convenances académiques.

M. le Secrétaire général mentionne l'envoi très-anticipé de trois pièces de vers destinées à concourir pour l'année 1860.

M. Herlenc, de Paris, envoie un Rapport qui a été fait sur un objet de son invention qu'il nomme *monte-courroie*. M. de Lacolonge appréciera ce travail.

M. le Ministre de l'instruction publique remercie l'Académie du concours qu'elle lui promet pour l'exécution du *Répertoire archéologique de la France*.

M. Duval propose à l'Académie la publication d'un *Annuaire*. Cette proposition ne peut être prise en considération par la Compagnie.

M. Jules de Gères présente, pour être insérée dans les *Actes*, une *Table générale et méthodique des publications de l'Académie*, embrassant la période comprise depuis le moment où se termine un travail semblable déjà fait par M. de Lamothe jusqu'au 1er janvier 1860. — La Compagnie reçoit avec reconnaissance cette œuvre d'une véritable utilité.

L'ordre du jour appelle l'installation du bureau pour l'année académique de 1860.

M. Jules de Gères, avant d'appeler son successeur au fauteuil, lit le discours suivant :

MESSIEURS ET BIEN CHERS COLLÈGUES,

Voici un an, je montais à ce fauteuil, — ému, surpris, effrayé de l'honneur que m'avaient improvisé vos suffrages, de la responsabilité qu'ils m'imposaient, à moi qui jamais n'aurais osé les rêver, et ne me reconnaissais aucun droit à les attendre.

Seule, — je puis l'affirmer, — la loi du devoir triompha de mes justes appréhensions. — Jointe au courage puisé dans la preuve même de votre confiance, et à mon espoir dans l'appui que m'assuraient vos flatteuses sympathies, ce fut ma conscience qui décida de mon acceptation.

Aujourd'hui, — et pour la dernière fois, — je m'asseois à cette place avec un vif sentiment d'allégement, une gratitude profonde pour tous et pour chacun d'entre vous. — Votre bienveillance a semblé comprendre la difficulté des charges qu'elle avait créées à l'un des plus jeunes; il n'a qu'à se louer des rapports constamment sincères et faciles qui ont existé cette année, — comme toujours, du reste, — entre l'Académie et son président.

Je remercie en particulier les trois honorables récipiendaires dont je suis fier d'avoir salué la solennelle bienvenue, — les membres du bureau, — le secrétaire adjoint, si ponctuel et si précis, — l'infatigable secrétaire général, dont l'énergique activité seconde un zèle véritable, — enfin, l'aimable vice-président, auquel nul plus que moi, Messieurs, n'est heureux de n'avoir point à continuer ce titre.

Comme ce roi mourant qui s'applaudissait que son royaume tombât aux mains d'un héritier plus capable que lui, je félicite l'Académie d'un changement de règne profitable à ses succès; j'en tire pour son avenir un horoscope éclatant. — C'est pour moi, je vous le dis, une joie réelle, un contentement absolu d'avoir à déposer le fardeau présidentiel en de telles mains, bien aptes à le porter avec une calme et prudente habileté, servie par les ressources d'une maturité sérieuse et d'un savoir-faire accompli.

C'est aussi ma conviction, Messieurs, que, réveillée jadis par l'intelligente et retentissante impulsion de celui que dans un an, — et

avec toute justice, — vous appellerez pour la quatrième fois à votre tête, — l'Académie de Bordeaux est destinée à grandir encore sa réputation, à s'immortaliser un nom parmi les noms de ses sœurs, à conquérir une plus large place dans l'œuvre future de la décentralisation, — lorsqu'elle aura, — comme elle va l'avoir demain, — cette fortune d'être dirigée par un dévouement ayant, réunies à son service, trois richesses, dont les deux dernières faisaient défaut au mien : la volonté, le loisir et le talent.

« Honneur du sol antique où les cieux l'ont fait naître, »

votre nouveau président aura son orgueil de citoyen étroitement intéressé à la grandeur et à l'éclat du premier corps savant de sa ville natale. — Sachant que

« Le bon emploi du temps en double la mesure, »

« Un beau vers, que *l'esprit* se plaît à retenir, »

le spirituel critique de nos *Mœurs et Travers* conduira avec sagesse et fermeté les conférences de vos assemblées, et les résumera impartialement, au plus grand avantage de la justice, de la vérité dans les lettres, les sciences et les arts.

Une reconnaissance dictée par l'extrême indulgence de votre choix, m'avait suggéré l'ambition de tenter mieux et plus qu'il ne m'a été donné de réaliser : des circonstances ennemies, des obstacles de situation, des traverses intimes, ont anéanti mes vœux, paralysé mes plans. Je me console de leur déception avec cette pensée qu'ils seront repris un jour par de plus dignes de vous, et de plus expérimentés que moi.— J'emporte d'autres regrets : j'avais espéré pouvoir doter votre Compagnie, — déjà sous ce rapport richement douée, — de deux natures d'élite : la modestie de l'une ne s'est pas définitivement rendue, j'en lègue le suprême assaut à la diplomatique vaillance de mon successeur; — la mort, hélas! est venue éteindre l'autre le jour même où vos rangs étaient joyeux de s'ouvrir à elle.

Quant à Justin Dupuy, — que pourrais-je ajouter à ce qui en a été si parfaitement dit, sinon que je m'y associe de toutes mes larmes, et qu'il est glorieux pour tous qu'un d'entre nous s'en aille ainsi universellement pleuré!

En s'éloignant, Messieurs, mon intérêt ne sait pas vous quitter. Permettez-lui de souhaiter que l'année nouvelle voie s'exécuter

enfin des promesses à la satisfaction desquelles un auditoire élégant et assidu n'a point à gagner moins que vous, — et qu'en attendant un agrandissement reconnu indispensable, la salle de nos séances publiques reçoive provisoirement une appropriation d'urgente convenance, qui nous dispense désormais de rougir devant les hôtes nombreux que nous y accueillons. — Pour marcher avec son temps, pour être de son siècle, l'Académie doit plus que jamais entrer dans une voie de vie extérieure, d'existence au soleil, excitant l'émulation, sagement mûrie par les discussions préparatoires de nos réunions privées. — J'exprime aussi le désir qu'un état plus prospère de vos finances, — la parole du Ministre permet d'y compter, — facilite l'achèvement de la mise en ordre de votre bibliothèque, et donne le moyen d'inaugurer quelques améliorations d'intérieur. L'ordre et le bien-être qui en résulte favorisent tous les progrès.

Et maintenant que j'ai résigné ce gouvernement de famille, ce séduisant timon d'une république rendue attrayante et douce par l'affabilité de vos relations, — quoique je n'aie avec Cincinnatus d'autre ressemblance que d'humbles arpents à labourer, et que loin d'imiter ce dictateur célèbre par son désintéressement et sa frugalité, je n'aie pas su, à son exemple, décliner toute récompense, ayant reçu hier soir la meilleure : un cordial témoignage de votre affectueuse estime, — je retourne à ma charrue, — le travail, le repos et la santé de ma vie, — à ce premier et plus saint des outils donnés en aide au bras de l'homme, — comme l'agriculture est le plus ancien, le plus naturel, le plus noble, le plus utile des arts, devant les hommes et devant Dieu.

Vous, — Monsieur, — patient et persévérant laboureur du champ littéraire, venez me remplacer dans les sillons académiques, et donnez à ce fauteuil, — aux applaudissements de vos collègues et aux miens, — tout le lustre que vous l'avez comme habitué d'avance à attendre de vous.

M. Minier prend place au fauteuil et s'exprime ainsi :

Messieurs et chers Collègues,

Vous m'avez fait un grand honneur en m'appelant à vous présider. Rien ne pouvait m'être plus précieux que ce témoignage de

haute confiance. On est fier de l'avoir reçu, quand c'est vous qui l'avez donné.

La position éminente que je dois à votre confraternelle bienveillance n'avait pas même été entrevue par mon ambition. Jamais ses plus audacieuses espérances ne s'étaient hasardées jusque là.

Vos suffrages, en me décernant le fauteuil présidentiel, ont élevé les bonnes intentions à la hauteur du mérite. L'Académie ne pouvait se montrer ni plus indulgente ni plus généreuse envers moi. Croyez, Messieurs et chers Collègues, à ma sincère et profonde reconnaissance.

Bien douce est la joie que j'éprouve en ce moment, et cependant il s'y mêle un regret : celui de ne pouvoir vous offrir, en échange de l'insigne faveur dont je suis l'objet, la renommée qui rayonne autour d'un rare et beau talent. Hélas! je ne suis qu'un très-obscur littérateur, et je ne puis, dénué de toute célébrité, vous donner autre chose que mon dévouement : — une bien petite monnaie; mais je la garantis sans le moindre alliage.

Les fonctions importantes dont vous m'avez si gracieusement revêtu, m'imposent de nombreux devoirs. Présidence oblige. — Et, vraiment, je craindrais de faire fausse route si je n'avais, pour m'éclairer et me guider, l'exemple de tous les hommes de talent et de cœur qui m'ont précédé à ce fauteuil; — l'exemple, surtout, de celui qui vient de me transmettre avec tant de courtoisie les pouvoirs confiés à sa garde, et qui, malgré son éloignement du siége de vos séances, malgré de bien vives sollicitudes, a su, grâce à la féconde activité de son esprit, fertiliser sa présidence et la faire briller d'un éclat exceptionnel.

Je ne vous rendrai pas la variété de ses connaissances, l'élan de son imagination, l'originalité de son esprit, l'atticisme de sa parole, les séductions de son style; — on n'hérite point de ces choses-là. Mais je m'efforcerai de me montrer digne de lui succéder par l'exactitude, la vigilance et l'impartialité.

Diriger vos travaux est la mission que vous m'avez confiée; — mission bien flatteuse, et qui me sera, j'y compte d'avance, rendue bien facile par l'expérience de notre gracieux vice-président; par la collaboration de notre laborieux secrétaire-général, dont le zèle académique a des droits si légitimes à notre gratitude; par la sagesse du Conseil, et surtout, Messieurs et chers Collègues, par votre estime réciproque et la sympathie de vos rapports personnels.

Interprète officiel du Règlement, je suis certain de n'avoir jamais besoin de le faire parler pour tempérer l'ardeur de vos débats scientifiques. — J'espère, avec une foi non moins vive, que, vaillants cultivateurs de la pensée, vous ne laisserez en friche aucune parcelle de votre beau domaine, et que, semant dans le calme, nous récolterons dans l'abondance !

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Rapport fait par M. Combes à l'Institut impérial de France, sur le *monte-courroie* de M. Herlanc. (M. de Lacolonge, rapporteur.)

Mémoires de l'Académie du Gard, 1858-1859. (M. Minier, rapporteur.)

La Begom sombre, drame en 5 actes, par M. Henri Calland. (M. Saugeon, rapporteur.)

DÉPOSÉ AUX ARCHIVES.

Rapport fait par M. Ch. Sédail à l'Institut historique sur les *Fables de Phèdre*, traduites en vers français par M. d'Aussy (de Saint-Jean d'Angely).

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or, n° 12, décembre 1859.

Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au nom de la Commission des antiquités de France, par M. Léon Renier.

Archives de l'Agriculture du nord de la France, n° 11, novembre 1859.

Le Secrétaire de *The Smithsonian institution* accuse réception des *Actes de l'Académie* de l'année 1857.

Le tome XXXIIIe de la description des machines et procédés pour lesquels des brevets d'invention ont été accordés, avec une lettre d'envoi de M. le Préfet.

Étaient présents :

MM. Jules de Gères, Hip. Minier, Costes, Aug. Petit-Lafitte, Cirot de La Ville, Jos. Villiet, E.-G. Desmartres, de Lacolonge, V. Raulin, L. Marchant.

SÉANCE DU 9 FÉVRIER.

Présidence de M. MINIER.

Le procès-verbal de la séance du 26 janvier est lu et adopté.

M. Saint-Dizier transmet des détails sur la découverte faite en Périgord de deux coins de monnaies espagnoles; il émet l'idée qu'il s'agit de coins employés par des faux-monnayeurs espagnols, résidant momentanément à Bergerac, et forcés de se débarrasser de pièces accusatrices. Il fait observer que M. Testas, de Bordeaux, très-adonné aux recherches numismatiques, a vu de semblables coins, dont l'origine était pareille, chez des marchands de ferraille.

Ces deux coins avaient été reçus par l'Académie dans la séance du 24 novembre dernier, et ont été l'occasion d'un Rapport de M. Jules Delpit. — *Ces coins,* dit M. Saint-Dizier, *faisaient corps avec le rocher.* « Évidemment, dit le Rapporteur, il ne faut pas s'arrêter au sens rigoureux des expressions employées par notre Correspondant; elles constatent simplement la découverte, dans quelque grotte, de deux matrices de monnaies espagnoles. Ces coins en plomb, offrant une empreinte mal venue ou effacée dans le voyage, m'ont paru appartenir : le plus grand, à une pièce de quatre pistoles d'or de Philippe IV, datée de 1660; l'autre, à une réale de quatre ou demi-piastre d'argent. — La seule curiosité que présente cette découverte, dit M. Delpit, consiste dans la constatation du fait de faux-monnayage exécuté dans les environs de Bergerac, à une époque qui ne remonte pas à deux siècles. Et il ajoute que M. Testas, numismate bien connu à Bordeaux, lui

a dit avoir vu, chez un marchand ferrailleur, le coin d'une ancienne monnaie espagnole; ce qui semble prouver qu'à plusieurs époques, les faux-monnayeurs espagnols se sont établis dans les environs de Bordeaux. »

Le scrutin est ouvert sur la candidature de M. Lefranc, Professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres. La majorité des voix lui étant acquise, M. Lefranc est proclamé Membre résidant de l'Académie.

M. Delpit refuse de faire partie de la Commission chargée de préparer la réponse à Son Excellence le Ministre de l'Instruction publique, relativement à la *Carte géographique et historique de la France*. — Cette Commission se trouve à l'avenir composée de MM. Raulin, Brunet et Léo Drouyn.

M. Abria, appelé à payer son tribut académique, lit la première partie d'un travail intitulé : *Étude sur la constitution d'un rayon dans la théorie des ondes*. (Nous en donnerons le résumé après la lecture de la seconde partie.) A l'occasion de cette lecture, M. Baudrimont désire que l'Académie consigne dans son procès-verbal, que « *des expériences par lui faites, il est résulté qu'il y avait des vibrations transversales dans les ondes sonores*. »

M. Léo Drouyn fait un Rapport sur la brochure de M. H. Arnoul, intitulée : *Notice sur la découverte faite en juin 1858 de tombeaux gallo-romains dans la commune d'Ambrugeat, près Meynac (Corrèze)*. « Ces découvertes se multiplient de jour en jour; les statistiques archéologiques des départements en sont pleines, » dit le Rapporteur. Dans celle-ci, il n'a remarqué que cela de particulier : c'est que les cinquante vases cinéraires étaient alignés sur une seule file faisant face à

l'Orient. Ils étaient précédés de quatre urnes en granit qui renfermaient, d'après l'auteur, les cendres des chefs de la *centurie;* elles n'étaient enfouies qu'à 0m60 de profondeur; on s'était arrêté lorsqu'on avait rencontré le rocher. Les urnes étaient formées de blocs de pierres brutes creusées en bénitier, avec rebord s'adaptant à un couvercle creusé sur lui-même et fermant hermétiquement comme un étui; dans la cavité se trouvaient des pots renfermant des cendres, des charbons et des os calcinés. — L'auteur conclut que toute la superficie du territoire du hameau des *Chambons* fut autrefois un camp romain.

Le même Rapporteur rend compte des *Bulletins de la Société d'Études de Draguignan.* — C'est surtout des travaux d'archéologie que M. Léo Drouyn veut entretenir l'Académie. Il signale en passant un *Mémoire sur l'origine de la houille,* par M. D. Rossi, où se trouve établie une nouvelle théorie sur ce point : tandis que le plus grand nombre de savants pensent que les charbons de terre étaient des débris des forêts, l'auteur, avec M. Boutigny, d'Évreux, assigne au charbon de terre, ce qu'il appelle sa véritable origine, *le bitume,* ou carbure d'hydrogène; mais ici le Rapporteur se garde bien de prendre parti dans la question, il se contente de l'énoncer.

Il jette ensuite un coup d'œil sur un travail de M. l'abbé Doze : *Notice sur l'aqueduc de Fréjus,* dans laquelle il fait remarquer le genre de travail auquel se livraient les Romains, dépourvus des moyens dont nous disposons aujourd'hui; l'itinéraire de l'aqueduc, la méthode de construction et les matériaux qu'on y employait. Il signale la discussion qu'établit M. l'abbé Doze pour savoir à qui est dû cet aqueduc, dont il attribue la fondation à Agrippa, que ses goûts hydrauliques avaient fait qualifier de *curator perpetuus aquarum.* La conservation de ce monument, comme celle de la plupart

de ceux qu'ont fondés les Romains, et dont on admire encore les masses imposantes et harmonieuses, fait dire à M. le Rapporteur : « dans deux mille ans, où en seront certains de nos aqueducs modernes? »

Ce travail de M. l'abbé Doze est écrit avec élégance et clarté, et M. Léo Drouyn considère cet auteur comme l'une des lumières de la Société d'Études de Draguignan.

A propos d'aqueduc, M. le Rapporteur signale tout particulièrement un article ayant pour titre : ANTIBES, *ancien aqueduc romain rétabli en 1785, par M. l'ingénieur d'*AGUILLON, brigadier des armées du roi.

Après une histoire abrégée de la ville d'Antibes, l'auteur en arrive au projet que M. d'Aguillon, brigadier des armées du roi, avait conçu pour remédier au manque d'eau presque absolu qui avait tant nui à cette cité. — Ces détails sont dus à un neveu de l'ingénieur, M. Camille d'Aguillon.

L'ingénieur voulait rétablir un des aqueducs romains, et il y réussit, malgré les difficultés qu'il trouva, non dans le mauvais état de l'aqueduc, mais dans le sein de la municipalité.

Voici comment M. Léo Drouyn analyse cette piquante histoire : « Après bien des recherches, l'ingénieur d'Aguillon, dit-il, finit par découvrir les sources qui avaient servi aux Romains; il fit suivre le lit de l'ancien aqueduc sur une longueur de huit cents toises. S'étant assuré de l'existence du monument depuis les glacis de la place jusqu'au chemin d'Antibes, et désirant continuer cette intéressante découverte, il proposa à la municipalité de fournir une somme de 1,500 livres, qui était nécessaire pour continuer les recherches jusqu'aux sources. La somme de 1,500 livres lui fut refusée, et il abandonnait son projet, lorsqu'un honnête habitant d'Antibes, désireux de voir le projet se réaliser, fit lire à M. d'Aguillon un procès-verbal qu'un sieur Fabre, architecte et hy-

drographe, avait fait par ordre du maire, et qui ne contenait que des absurdités. Ainsi, quoiqu'il eût parcouru lui-même, dans toute l'étendue de huit cents toises, la partie de l'aqueduc qui avait été découverte, le sieur Fabre prétendait qu'on ne pourrait pas y introduire des ouvriers pour le réparer.

Enfin, l'administration municipale changée, la question fut reprise par la nouvelle administration. On reprocha à l'ancien maire la dépense de 1,200 francs, donnés pour les frais de voyage au sieur Fabre ; on vota les 1,500 francs, et M. d'Aguillon fut chargé de continuer les travaux. La nouvelle administration vota 24,000 francs sur les 72,000 francs qui étaient nécessaires ; l'aqueduc réparé put fournir à la ville une colonne d'eau de 51 centimètres de large sur 35 de haut. Les travaux terminés, les états du pays offrirent à M. d'Aguillon un présent de la valeur de 3,000 francs, et le roi lui accorda une pension de 1,500 francs. La population d'Antibes fit graver sur la principale fontaine de la ville une inscription commémorative; et, chose aujourd'hui à noter, le devis de M. d'Aguillon ne fut pas atteint; il put économiser 1,000 francs.

M. le Rapporteur signale encore dans ces cahiers une Notice biographique sur M. d'Aguillon, qui est pleine d'intérêt.

M. Léo Drouyn conclut en disant que l'Académie n'a qu'à se féliciter de faire l'échange de ses *Actes* avec les ***Bulletins de la Société d'Études de Draguignan.***

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

La Silhouette du jour, par Vasiya de Bénarès; tome II, 1860. (Commission : MM. Desgranges, Brunet et Costes.)

Le Tasse à Sorrente, poëme, par Jules Canonge; 4e édition, 1859. — *Varia,* poésies, par le même auteur. (M. Minier, rapporteur.)

Rapport sur les travaux de la classe des sciences de l'Académie im-

périale de Rouen, par M. A. Levy; année 1858-1859. (M. Ch. Des Moulins, rapporteur.)

Revue Contemporaine, tome XII, 31 décembre 1859; — *Idem*, t. XIII, 15 janvier 1860. (M. Minier, rapporteur.)

Journal des Savants; décembre 1859. (MM. Duboul et Baudrimont, rapporteurs.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Journal de la Société de la Morale chrétienne, tom. IX, n° 5, 1859; — *Idem*, t. IX, n° 6, 1859.

Compte rendu de la Distribution des Prix à l'Institution des Sourds-Muets de Nancy; 1859.

L'*Ami des Champs*, par M. Ch. Laterrade; 38e année, février 1860.

Journal d'Éducation; 11e année, n° 4, février 1860.

Mémoires de la Société d'Agriculture du département de la Marne; année 1859.

Examen critique de la loi actuelle du recrutement; exposé et canevas d'une loi nouvelle, — par Ch. Rabache, avec une lettre d'envoi.

Du génie grec et du génie romain, par M. Ch. Dabas; hommage de l'auteur.

Bulletin mensuel de la Société protectrice des animaux; tome V, n° 12, décembre 1859.

Circulaire de la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure, relative au concours régional agricole de Caen, et de l'exposition nationale agricole qui aura lieu à Paris en juin 1860.

Étaient présents :

MM. Hip. Minier, Baudrimont, J. Duboul, Ch. Des Moulins, Léo Drouyn, Aug. Petit-Lafitte, E. Gintrac, Fauré, Jules Delpit, Costes, Saugeon, Dutrey, E. Dégranges, Dabas, Blatairou, Abria, Cirot de La Ville, Jos. Villiet, E. Gaussens, A. Vaucher, V. Raulin, E. Jacquot, E. Gout Des Martres.

SÉANCE PUBLIQUE DU 1er MARS.

Présidence de M. MINIER.

Le procès-verbal de la séance du 9 février est lu et adopté.

L'Académie apprend la mort d'un de ses membres correspondants les plus anciens, M. Valat, ancien Directeur de

l'École de Médecine de Dijon, mort le 22 janvier dernier, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

M. le Président exprime les regrets que fait éprouver à la Compagnie la perte d'un membre correspondant dont les relations avaient toujours été aussi actives que fructueuses.

M. Labat, nouveau membre correspondant, envoie un Mémoire manuscrit *sur les nombres appliqués à la science musicale*. L'auteur désire que son travail, qui soulève des questions intéressantes, soit apprécié par la Compagnie. Une Commission est chargée d'en donner son avis; elle est composée de MM. Saugeon, Brochon et J. de Gères.

M. le Président fait connaître l'état des recettes et dépenses de l'Académie pour l'année 1859.

M. Abria lit la seconde partie de son travail intitulé : *Étude sur la constitution d'un rayon dans la théorie des ondes.*

Ce Mémoire, qui sera publié prochainement dans les *Actes,* a pour objet l'examen des divers mouvements que l'on a été conduit à admettre successivement dans l'application de la doctrine ondulatoire à l'explication des phénomènes offerts par les rayonnements lumineux et calorifiques. Après avoir rappelé à quelles espèces de vibrations correspond, dans la théorie généralement adoptée, celle qui attribue la lumière aux ondulations d'un fluide éthéré, les divers états des rayons lumineux qui peuvent être distingués expérimentalement les uns des autres, et qui correspondent soit à la lumière neutre, soit à la lumière polarisée rectilignement, circulairement ou elliptiquement, l'auteur fait remarquer que s'il ne reste pas de doute sur l'existence d'un mouvement vibratoire, source des phénomènes de rayonnement et spécialement du rayonnement lumineux, on est loin d'être fixé sur

la part que prend à ce mouvement la matière pondérable elle-même. Fresnel, dans la plupart des travaux paraissant ne s'appliquer qu'aux vibrations de l'éther seul, modifié dans sa constitution par l'action des particules des corps, a émis cependant, dans l'un de ses beaux Mémoires, l'opinion que les ondulations qui engendrent la lumière pourraient bien appartenir aux atomes matériels, et la corrélation des divers phénomènes physiques, leur transformation les uns dans les autres, tendent à corroborer cette hypothèse. L'auteur examine si elle peut se concilier avec les lois de l'optique, de la chaleur et de l'électricité, et il fait observer en terminant que si nous pouvons transformer les divers modes de force les uns dans les autres, si nous pouvons ramener les phénomènes distincts que l'observation nous offre à un mouvement moléculaire, nos connaissances sont encore trop imparfaites pour pouvoir émettre rien d'absolu sur la constitution intime de la matière.

M. Lefranc, membre nouvellement élu, est introduit par MM. Raulin et Abria. La parole lui est donnée, et il s'exprime en ces termes :

Monsieur le Président,
Messieurs,

Si j'avais commencé par réfléchir aux engagements qu'impose la renommée de cette Compagnie, je n'aurais pas sollicité le périlleux honneur d'être un des vôtres. Mais il m'est arrivé comme aux hommes qu'un premier mouvement entraîne : en vous lisant, je n'ai consulté que mon plaisir, et j'ai désiré être avec vous le plus possible, persuadé que, dans les beaux ouvrages comme dans les bonnes actions, après le bonheur de les faire soi-même, il n'en est pas de plus grand que celui de les contempler dans des hommes de bien d'un si rare savoir et d'une politesse si pure et si délicate. Je suis allé même jusqu'à vouloir m'essayer avec mes modèles, et me voici engagé dans une entreprise qui serait téméraire, si le bienfait des

vrais maîtres n'était pas de nous donner la force de nous rapprocher d'eux. Telle est mon excuse pour être tombé dans le piège que m'a tendu le charme de vos publications diverses; tel est aussi mon espoir d'emprunter ici beaucoup, au milieu de tant de richesses.

Déjà le principe qui ouvre vos portes élève à ses propres yeux celui qui en franchit le seuil. L'élection par laquelle on devient un des vôtres n'est pas ce vulgaire usage de la volonté où l'on ne voit que l'absence de la contrainte; c'est un jugement de la raison, dicté par la conscience d'accord avec le goût. Le premier témoignage qu'un candidat reçoive, c'est l'honneur d'être discuté par vous. Dans ce conseil d'une si haute autorité, les uns, trompés peut-être par la générosité de leur esprit, et suivant les règles de critique pratiquées par Leibnitz, poussent l'indulgence jusqu'à relever le prix des moindres choses : ils ne prennent pour eux que le rôle de la bonté et des encouragements, laissant à l'élu de leur suffrage toute la sévérité du jugement qu'il se doit à lui-même. Les autres, plus dominés par les exigences de la justice, toujours utile à qui sait l'entendre, acquièrent aussi à la reconnaissance du candidat des droits trop méconnus, quand ils lui dénoncent avec un noble cœur l'insuffisance de son mérite. Tous se rencontrent dans le point qui importe par-dessus tout, la liberté des esprits, par laquelle règnent les principes du goût et les droits de la vérité. Tel est le baptême que vous donnez à votre nouveau collègue, et par lequel vous voulez qu'il entre dans la communion des beaux-arts, des sciences et des lettres. Vous commencez par réclamer de lui, comme garantie du respect de votre conscience, son respect de la sienne, et vous entendez que, dans une déférence pleine d'honneur pour le jugement d'autrui, il garde, avec son caractère tout entier, l'indépendance de ses opinions.

La liberté qui, partout ailleurs, a des orages, est ici toute bonne et toute fraternelle. Elle unit les lettres, les sciences et les arts dans un même culte, où la vérité et la beauté sont la lumière et la douceur de la vertu, où l'on aime la religion et son autorité bienfaisante au genre humain, mais où l'on aime aussi la philosophie et ses principes tirés de la seule raison et de la seule conscience, et où toutes les forces de la pensée n'ont d'émulation que pour le bien.

Tel est l'esprit, telles sont les traditions de cette Compagnie qui

compte tant de poètes, d'orateurs, d'érudits, de critiques, de jurisconsultes, d'artistes, de savants laborieux et sagaces, dans toutes les branches des connaissances physiques, chimiques, naturelles et médicales. Admis à l'honneur de recevoir les confidences de tous ces nobles travaux, je me sentirai des ardeurs que le temps et mes forces condamneront le plus souvent au silence, mais qui du moins ne laisseront point fléchir ma volonté sous les maximes où vit l'âme généreuse de cette assemblée.

M. le Président répond à M. Lefranc par les paroles suivantes :

MONSIEUR ET HONORÉ COLLÈGUE,

Vous êtes venu frapper à la porte de l'Académie, et ceux qui en possèdent les clés vous ont ouvert avec un affectueux empressement.

Ce qu'ils ont fait est bien fait.

Je n'avais point uni ma voix aux voix amies qui vous appelaient de l'intérieur du temple; et pourtant, je n'en éprouve pas une moins vive satisfaction à vous accueillir dans le sanctuaire.

Que cela ne vous étonne point.

Il arrive bien rarement que l'on rencontre l'unanimité de nos sympathies à l'entrée de cette enceinte; mais une fois le seuil franchi, on ne trouve plus ici que des frères.

Soyez donc le bien venu, Monsieur et honoré collègue; vous que l'amour des lettres, cet amour si pur et si consolant, amène au milieu de nous, et qui vous présentez à notre foyer studieux l'imagination épanouie et les mains pleines de joyaux littéraires.

Ce que votre esprit a d'ardeurs fécondes et votre style de facettes étincelantes, la renommée l'a dit partout. On sait que votre cœur inspire votre plume et lui communique sa douce éloquence; on sait aussi que les tendres affections ont eu en vous un fidèle et séduisant interprète.

Si l'occasion de vous juger sur des preuves déjà faites avait manqué à quelques-uns d'entre nous, n'eût-il pas suffi, pour leur révéler un écrivain à la fois correct et gracieux, des pages charmantes que vous venez de lire. — Bouquet cueilli dans le vaste

champ de vos pensées, et dont le délicieux parfum décèle, surtout, la présence d'une bien rare et bien précieuse fleur : la modestie!

Ce n'est pas en vain, Monsieur et nouveau collaborateur, que vous avez conçu l'espoir, en participant à notre communion intellectuelle, d'y trouver le respect de la conscience. — Ses droits sont partout sacrés; pourquoi pas dans notre Compagnie?

Et si, par hasard, votre espérance dissimulait une crainte, soyez, à cet égard, complétement rassuré. Chacun de nous tient trop à conserver intacte l'indépendance de ses opinions, pour porter la plus légère atteinte à l'indépendance des opinions d'autrui.

Que l'on soit, au point de vue social, partisan de ce qui est ou partisan de ce qui fut; que l'on marche à la conquête de la vérité, guidé par la foi ou conduit par la raison, — peu importe! Ici, les doctrines ne subissent aucun contrôle; et, selon votre désir, chacun garde, dans notre docte institution, son caractère tout entier. Le chrétien reste chrétien, le philosophe reste philosophe; on est libre de croire, comme on est parfaitement libre de douter.

Et cette liberté n'enfante pas d'orages. La sagesse de notre règlement en a prévenu les causes, lorsqu'elle a interdit à la discussion le terrain brûlant de la religion et de la politique.

Régulariser, dans les sciences, les élans du progrès; exalter, dans les lettres et les arts, le sentiment du beau, — telle est notre unique mission.

A nous de la rendre aimable; à nous de la rendre féconde, en lui consacrant tout ce que Dieu a mis d'intelligence dans notre tête et de dévouement dans notre cœur!

Et, — cela dit, — venez, Monsieur et honoré collègue, prendre à nos côtés une place légitimement acquise, et recevoir, dans l'accolade présidentielle, le sceau de la confraternité académique.

M. Costes lit, pour M. de Lacolonge, une note sur un simple Rapport relatif à un appareil inventé par M. Herlang, de Paris, et nommé par lui *monte-courroie*. — Le Rapporteur loue cette invention, qu'il trouve ingénieuse et propre à prévenir des accidents souvent extrêmement regrettables. Il formule le vœu que quelques passages de ce Rapport soient insérés dans les *Actes de l'Académie,* et même dans les journaux de la ville.

M. Costes croit que des publications de ce genre, malgré les intentions tout à fait louables du Rapporteur, ne sauraient être admises. L'Académie s'associe à cette opinion.

M. Marchant est appelé à faire une lecture pour son tribut académique. Son travail est intitulé : *Simple Note sur l'Angine couenneuse qui a régné dans la Gironde pendant l'automne de 1859.* — Il y rapporte deux faits de cette affection qu'il a traités avec succès par l'emploi de globules homœopathiques.

M. Dégranges, avec la plus grande réserve vis-à-vis d'un confrère et d'un collègue qu'il estime, ne peut admettre les faits présentés par M. Marchant. Pour lui, ils sont le fruit d'une observation incomplète, faite par un esprit préoccupé. Il ne croit pas, en effet, que la guérison d'une maladie si souvent funeste et résistant aux traitements les plus rationnels, puisse être obtenue par le simple usage de globules d'une substance quelle qu'elle soit, et à un degré d'atténuation qui fait même qu'elle n'y existe plus.

M. Costes partage l'avis de M. Dégranges.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

La vraie Danaïde, motrice aérienne, par M. Julien Le Pennec, avec une lettre d'envoi de l'auteur. (Commission : MM. Abria, de Lacolonge, Jacquot.)

Mémoires de l'Académie impériale des Sciences et Belles-Lettres de Caen ; 1860. (M. Raulin, rapporteur.)

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer; n° 14, septembre 1859; n° 15, octobre 1859; n° 16, novembre 1859; n° 17, décembre 1859. (M. Raulin, rapporteur.)

Cours familier de littérature, par M. de Lamartine; 45e, 46e et 49e entretiens. (M. Minier, rapporteur.)

Revue contemporaine; 15 décembre 1859; 31 janvier et 15 février 1860. (M. Minier, rapporteur.)

Bulletin de la Société d'Agriculture de Caen; année 1858-1859. (M. Petit-Lafitte, rapporteur.)

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin; t. IX, 3e livr., 1859. (M. Léo Drouyn, rapporteur.)

Mémoires de la Société impériale des Sciences naturelles de Cherbourg; t. VI, 1858. (M. Ch. Des Moulins, rapporteur.)

Journal des Savants; janvier 1860. (MM. Duboul et Baudrimont, rapporteurs.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Journal d'Éducation, par M. Clouzet aîné; 11e année, nº 5, mars 1860.

Journal of the asiatie Society of Bengal; nº 3, 1859.

Catalogue des Brevets d'invention; année 1859, nº 10; avec une lettre d'envoi de M. le Préfet.

Le Bon Cultivateur de Nancy; juillet, août et septembre 1859.

Bluettes poétiques, par M. Ch. Bardy; 2e édition (2 exemplaires).

Programme de la IIe Exposition des produits de l'horticulture qui aura lieu à Caen du 22 au 27 mai 1860.

Tableau général des manifestations provoquées par les associations agricoles du département de la Gironde en 1859; par M. Auguste Petit-Lafitte.

Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'Agriculture.

Étaient présents :

MM. Hip. Minier, Fauré, Costes, Saugeon, Abria, L. Marchant, Dutrey, Drouyn, E. Dégranges, Jos. Villiet, G. Lespinasse, E. Jacquot, W. Manès, Aug. Petit-Lafitte, E. Gout Des Martres, Lefranc, V. Raulin, Dabas.

SÉANCE DU 15 MARS 1860.

Présidence de M. MINIER.

Le procès-verbal de la séance du 1er mars est lu et adopté.

M. Charles Des Moulins fait hommage à l'Académie de sa *Notice historique sur M. J.-F. Laterrade,* à laquelle se trouve

jointe une phothographie qui reproduit d'une manière frappante la physionomie pleine de douceur et de bonté de ce regretté collègue.

A cette occasion, M. le Président fait part du projet, conçu par les amis du botaniste bordelais, de lui élever un modeste monument, et de l'appel fait à ceux qui l'ont connu et apprécié pour une légère souscription. Tous les membres de la Compagnie s'y associent.

Une discussion sur un sujet tout d'intérieur occupe le reste de la séance.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Revue agricole, industrielle, publiée par la Société Impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes. (M. Charles Des Moulins, rapporteur.)

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or; 3e série, t. V. (M. Petit-Lafitte, rapporteur.)

Mémoires de l'Académie Impériale de Metz; 1858-1859. (M. de Lacolonge, rapporteur.)

Cours familier de littérature; 43e, 44e, 47e et 48e entretiens. (M. Minier, rapporteur.)

Revue contemporaine; 29 février 1860. (Même rapporteur.)

Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse; février 1860. (M. de Lacolonge, rapporteur.)

Academia Lugduno-Batavia. Annales des Universités néerlandaises et des Athénées d'Amsterdam et de Deventer, 1859; avec une lettre d'envoi. (M. Dutrey, rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

M. Friedrick Klincksieck, à Paris, donne avis qu'il tient à la disposition de l'Académie divers ouvrages venant de Vienne (Autriche); il la prie de vouloir bien les faire retirer.

M. Rousset, Secrétaire général de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, envoie un bon pour retirer, de chez le dépositaire des

publications de cette Académie à Paris, un paquet contenant les fascicules publiés en 1859 par sa section des sciences.

Patent offics report, 1857 (agriculture); *idem* (mécanique), vol. I, II et III; 1857.

L'Ami des Champs, par M. Ch. Laterrade; 38e année, mars 1860.

Congrès scientifique de France; 27e session, qui aura lieu à Cherbourg le 2 septembre 1860.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, no 1; 1859.

Étude sur la question relative aux Scamilli impares, par Antoine Rondelet, architecte.

Coup d'œil sur les progrès de la géologie dans l'Aquitaine occidentale de 1838 à 1858.

Archives de l'Agriculture du nord de la France; décembre 1859, n° 12.

Annales de la Société d'Horticulture du département de la Gironde; t. II, 11e année, no 5; 1859.

Rapport fait par M. Sédail à l'Institut historique sur l'histoire des monuments anciens et modernes de la ville de Bordeaux, par M. Bordes, architecte.

La France littéraire; 4e année, no 23, 3 mars 1860.

Catalogue des livres de fonds de la librairie Arthus Bertrand, à Paris.

L'Initiateur, par M. de Beaupré, avocat. (Prospectus.)

Étaient présents :

Hte Minier, Fauré, J. Duboul, E. Jacquot, E. Dégranges, Dutrey, Saugeon, Jules de Gères, Jos. Villiet, Lefranc, L. Marchant, V. Raulin, A. Vaucher, Aug. Petit-Lafitte, Cirot de La Ville, E. Gintrac, Dabas, Costes.

SÉANCE DU 29 MARS 1860.

Présidence de M. MINIER.

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 mars.

M. Léo Drouyn fait hommage à l'Académie de la 1re livraison d'un ouvrage qu'il publie sous le titre de : *la Guienne anglaise*.

M. Jacquot informe la Compagnie que la mission qu'il va remplir en Espagne l'oblige à demander que sa réception publique soit retardée de quelque temps. Son absence, écrit-il, ne peut guère être moindre de trois mois.

M. le Président rappelle à la Commission chargée d'examiner les titres à la candidature de M. Delpech, que la demande de ce candidat remonte au 21 mai 1859. Il l'engage, en conséquence, à hâter son Rapport.

M. Lespinasse s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Lacointa, de Toulouse, demande à l'Académie le titre de membre correspondant. A l'appui de sa demande, il envoie dix volumes de la *Revue de Toulouse,* recueil littéraire dont il est le directeur et qui contient quelques-uns de ses travaux.

MM. Duboul, Costes et Dutrey forment la Commission chargée d'examiner le titre de ce candidat.

M. J. Duboul donne lecture de la première partie d'une étude historique et littéraire qu'il offre pour son tribut académique, et qui a pour titre : *Paulin le pénitent.*

Dans ce travail, l'auteur raconte la vie de Paulin, en s'appuyant sur le texte de l'*Eucharistique.*

La seconde partie de cette étude sera consacrée à l'examen du poëme de Paulin et à l'appréciation de quelques hommes et de quelques faits appartenant à l'histoire du V[e] siècle.

M. Petit-Lafitte fait observer que Paulin, lorsqu'il arriva à Bordeaux, devait être plus âgé que ne l'indique M. Duboul; — il n'aurait eu alors, selon lui, que trois ans; — tandis que Dom Devienne, dit M. Petit-Lafitte, traduit ainsi ce passage de la vie de Paulin : « Enfin, après avoir achevé de longues



courses, je me rendis dans la patrie de mes pères. Je revis le oit de mes aïeux, j'arrivai à Bordeaux. »

M. Costes fait observer qu'il n'y a pas là la contradiction que croit trouver M. Petit-Lafitte. Rien ne dit que ce soit à trois ans que Paulin écrit ces paroles, et à un âge plus avancé il peut raconter les voyages de son enfance.

M. Dabas, au nom d'une Commission dont il fait partie avec MM. Gout Desmartres et Minier, fait un Rapport sur la candidature de M. *Ribeyre,* dont les titres sont reconnus insuffisants.

Le même membre, comme organe de la Commission dont font partie avec lui MM. Minier et Gaussens, fait un Rapport sur les travaux qui constituent les titres à la candidature de membre correspondant de M. *Lapaume,* docteur ès lettres, professeur au Lycée de Rennes.

M. le Rapporteur jette d'abord un coup d'œil rapide et sévère sur les productions poétiques du candidat, auxquelles il ne reconnaît que peu de valeur. Il énumère après les œuvres de ce candidat, titres, au premier aperçu, très-suffisants pour justifier l'ambition de celui qui les invoque, et il ajoute qu'ils ne sont pas seulement apparents.

M. Dabas adresse quelques reproches à M. Lapaume, pour avoir ramassé jusqu'au dernier grain d'encens, si mince qu'il soit, et n'avoir rien oublié, pas plus un simple remercîment de M. Mocquard, qu'une ligne obligeante de Sainte-Beuve et trois mots d'A. Thierry.

« A part ces travers, que nous n'avons pas cru pouvoir cacher, ajoute le Rapporteur, parce qu'ils sont trop voyants, et parce que d'ailleurs, Rapporteur fidèle, nous regardons comme un devoir d'éclairer l'Académie sur le fort et le faible des candidatures qu'elle nous donne à examiner, nous confessons avec plaisir que M. La-

paume a des mérites très-réels et très-solides. C'est un homme instruit, c'est un philologue ingénieux; et quand il se borne à écrire en prose sur des matières grammaticales ou épigraphiques, il devient fort intéressant, il a même quelquefois de l'esprit.

» La philologie, voilà son vrai terrain. Il aime surtout l'étymologie et il en possède les secrets; il en connaît les sources les plus importantes. Non-seulement le grec, le latin et le français, mais le grec moderne, le romaïque, l'italien, l'espagnol, l'anglais, l'allemand, le celtique lui-même lui viennent en aide et lui paient tribut. - A-t-il un droit égal sur toutes ces langues? nous ne pouvons l'affirmer, et pour cause; mais il use de toutes en homme à qui elles sont familières. »

Après ce coup d'œil général sur les travaux de M. Lapaume, M. le Rapporteur passe en revue : 1° sa dissertation sur la *Bretagne et l'hermine,* où il a trouvé un *véritable intérêt;* 2° l'opuscule intitulé : *Causeries philologiques,* qui lui a paru d'un *intérêt plus piquant encore,* et sur lequel il entre dans beaucoup de détails; 3° enfin, l'*Étude* sur le tombeau de Michel Montaigne. — Sur ce dernier travail, le Rapporteur se livre à une critique étendue, et il arrive à apprécier la *philologie appliquée à l'histoire,* ouvrage en trois gros volumes. — Là, M. Dabas rappelle l'appréciation faite de ce travail par M. Thierry, formulée en ces termes : « Il y a dans cet ouvrage mieux qu'une petite bibliothèque de *raretés et de singularités.* Il y a de l'invention dans la science, et à côté de la science, de l'excellent et du suspect, de la finesse, du talent, et trois vastes dossiers bourrés de notes sur toutes choses. »

« En résumé, dit le Rapporteur, malgré certains côtés moins sérieux que nous n'avons pas dissimulés, M. Lapaume est un esprit sérieux, un érudit, un chercheur dans les langues grecque et latine; et quand on écarterait tous ses autres travaux, sa seule *Étude sur le tombeau de Montaigne* est à la fois trop locale et

trop intéressante pour ne pas lui donner des droits tout particuliers à vos suffrages. »

La Commission conclut à l'unanimité d'admettre M. Lapaume au nombre de ses membres correspondants.

Ce Rapport donne lieu à quelques réflexions de la part de plusieurs membres.

M. Delpit, qui connaît les travaux de M. Lapaume, surtout ce qu'il a écrit sur le *tombeau de Michel Montaigne* et sur la *Causerie philologique,* signale quelques étymologies qui lui paraissent excessivement bizarres et nullement logiques. — Il accuse l'auteur d'une excentricité excessive, allant presque jusqu'à l'illogisme. Il cite quelques étymologies tout à fait inadmissibles.

MM. Petit-Lafitte et Brochon ont été frappés, même dans le Rapport de M. Dabas, des reproches sévères qu'il a adressés à l'auteur, et trouvent que sa conclusion n'est pas tout à fait en accord avec ses critiques.

M. le Rapporteur dit qu'il a dû montrer ce qu'il blâmait et ce qu'il approuvait des écrits qu'il avait eu à examiner, et que de cet examen il est résulté pour lui et la Commission qu'il y a, dans les ouvrages de M. Lapaume, une très-grande originalité, mais aussi un véritable savoir; il maintient ses conclusions.

M. Costes fait remarquer qu'en matière d'étymologies, il est rare qu'on ne se laisse pas entraîner à des excès plus ou moins singuliers, et que ce n'est pas sur ces points qu'on peut baser le mérite d'un auteur. Quant à lui, il s'en rapporte à l'appréciation de M. Dabas relativement au savoir philologique de M. Lapaume, et il est tout disposé à appuyer ses conclusions.

M. Dégranges, en s'associant aux critiques de ses collègues, fait encore un reproche à l'auteur de ce que, dans ses ouvra-

ges, il se loue trop lui-même, et se sert des éloges qu'on lui a donnés comme d'une sorte de réclame.

La conclusion du Rapport de M. Dabas est mise aux voix : la candidature de M. Lapaume est admise et renvoyée au Conseil.

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Mémoires de la Société Impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers; t. II, 3e cahier, 1860. (M Raulin, rapporteur.)

Essai historique sur les sophistes grecs. (Extrait de l'*Investigateur,* journal de l'Institut historique.) (M. Lefranc, rapporteur.)

Prophéties d'Isaïe, par A. Savary. (M. Cirot de la Ville, rapporteur.)

Œuvres du prophète Jérémie, par le même auteur. (Même rapp.)

Revue de Toulouse; 10 vol. Envoi de M. Lacointa. (MM. Duboul, Costes et Dutrey, rapporteurs.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Catalogue des brevets d'invention, année 1859, no 11; avec une lettre d'envoi de M. le Préfet.

L'Académie Impériale de Reims adresse un *bon* pour retirer le 28e volume de ses travaux.

Discours et Rapports lus dans la séance tenue le 25 septembre 1859, par le Comice agricole de l'arrondissement d'Agen, à l'occasion de la distribution de ses prix et médailles.

Journal de la Société de la Morale chrétienne; t. X, no 1, janvier et février 1860.

Bulletin du Bouquiniste; 4e année, 1er semestre, 78e no, 15 mars 1860.

Programme des Prix proposés, pour l'année 1860, par la Société Impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux; t. XX, 8 février 1860.

Congrès scientifique de France, 27e session.

Étaient présents :

Hte Minier, Costes, J. Duboul, E. Gintrac, Jos. Villiet, Charles Des Moulins, Abria, Dutrey, V. Raulin, Jules Delpit, E. Dégranges, L. Marchant, Dabas, Cirot de La Ville, A. Vaucher, Lefranc, Aug. Petit-Lafitte, G.-Henry Brochon, Léo Drouyn, Saugeon.

SÉANCE DU 19 AVRIL 1860.

Présidence de M. MINIER.

Le procès-verbal de la séance du 29 mars est lu et adopté.

La correspondance imprimée comprend, entre autres, un envoi de la Société de Géographie, un autre de la Société de Géologie de Vienne (Autriche), les travaux de l'Académie des Sciences d'Amsterdam, enfin ceux de la Société Académique de Stockolm.

M. Jacquot écrit à M. le Président qu'il ne pourra encore de quelque temps se rendre aux vœux de l'Académie pour sa réception publique, une mission le retenant loin de Bordeaux pour l'espace de trois mois.

S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique rappelle à l'Académie, dans deux circulaires, la demande qu'il lui avait déjà adressée au sujet du *Dictionnaire géographique de la France* et du *Répertoire archéologique*. Des Commissions spéciales feront incessamment un Rapport à l'Académie à ce sujet, afin de pouvoir répondre au Ministre.

M. Geffroy, que des raisons de santé retiennent à Paris, manifeste à la Compagnie ses regrets d'être éloigné d'elle, et le désir que, malgré cette circonstance, il éprouve de pouvoir lui être utile; il se met à sa disposition.

M. Gintrac fait une lecture sur la *Cyclocéphalie,* monstruosité dans laquelle les deux yeux sont rapprochés ou confon-

dus dans un orbite unique. Après avoir donné en détail un exemple de cette curieuse anomalie qu'il a eu occasion d'observer, l'auteur établit les distinctions relatives au degré d'aberration des organes; il forme ainsi quatre groupes, sous les noms de *cyclopie simple, rhino-cyclopie, astomo-cyclopie, astomo-rhino-cyclopie;* puis il présente des considérations générales sur les particularités de la vie et de l'organisation de ces monstres.

Cette lecture donne à M. Baudrimont l'occasion de faire remarquer que les monstruosités qui ne sont point dues à un simple arrêt de développement, ne peuvent en général être attribuées à un accident arrivé à la mère du monstre pendant la gestation;

Que cette opinion ne peut nullement être invoquée pour les cas où il y a excès de développement, soit deux têtes pour un seul corps ou une tête pour deux corps; car on n'admettra jamais que la peur ou un accident quelconque puisse donner naissance à ces monstruosités.

En général, les monstruosités de cet ordre préexistent dans l'œuf et sont antérieures à la fécondation. Ces faits, qui ne peuvent être observés chez l'espèce humaine ni même chez les mammifères, deviennent très-évidents par l'examen des œufs des oiseaux.

Les œufs de poule qui contiennent deux jaunes donnent deux poulets. Si les jaunes sont pénétrés l'un dans l'autre et ne présentent qu'une seule cicatricule sur leur partie moyenne ou commune, ils donnent alors des monstres avec excès de développement ou plutôt par accollement. L'inverse paraît devoir exister pour les monstruosités produites par réunion de parties symétriques et incomplètes.

Cette opinion, dit M. Baudrimont, est aussi celle de M. Martin-Saint-Ange, membre correspondant de l'Académie.

M. Duboul lit la dernière partie de son étude historique et littéraire, intitulée : *Paulin le Pénitent.*

Après avoir fait de l'*Eucharistique* l'objet d'une appréciation littéraire détaillée, M. Duboul se livre à des considérations historiques ayant pour but d'expliquer, par l'état de la société gallo-romaine au Ve siècle, les vicissitudes de tout genre dont la vie de Paulin offre le tableau.

Il termine ainsi :

« Une seule chose avait fait la grandeur de la société romaine, c'est la liberté. Quand elle l'eut perdue; quand le despotisme, avec les inévitables conséquences qu'il enfante, soit dans l'ordre moral, soit dans l'ordre politique et économique, se fut implanté chez elle, on la trouva sans force pour lutter contre la dissolution et contre la mort.

» Quant à la Gaule, comme elle était la portion la plus vivace de l'Empire, elle ne se résignait pas facilement à mourir. Le gouvernement central ne songeait à elle que pour épuiser ses dernières ressources, et livrer ses misérables populations à l'avidité du fisc. Il l'oubliait complétement; il fermait l'oreille à ses appels désespérés, toutes les fois qu'il s'agissait de la secourir en lui envoyant de l'argent ou des soldats. De là ses cris de détresse, ses malédictions et ses continuelles révoltes. Comme le chef gaulois que fait parler Sidoine Apollinaire, elle avait le droit de s'écrier :

Portavimus umbram
Imperii...

» De plus, elle comprenait qu'elle devait mourir, si le poids de cette ombre de l'Empire l'accablait longtemps encore; et c'est pour cela qu'elle s'efforçait de s'en débarrasser en se proclamant indépendante, croyant que la vie lui serait rendue le jour où elle aurait reconquis la liberté! »

M. l'abbé Cirot, au nom d'une Commission dont il fait partie avec MM. Minier et Gout Desmartres, lit un Rapport sur

les titres de M. Grimaud (Émile) à la candidature de membre correspondant.

Le Rapporteur se plaint d'abord que ce soit à lui que ces deux collègues (poètes) aient laissé le soin d'apprécier les œuvres d'un poète et de traduire leur jugement.

« A ma prose donc, — dit M. Cirot, — d'introduire cette jeune et gracieuse muse qui frappe depuis si longtemps à notre porte ; à mon pas de se hâter sur ses traces et de vous faire suivre sa course légère, aventureuse, fantaisiste à travers guérêts, bois, montagnes, vallées, fleurs, églises, donjons, champs de bataille ; à ma voix de simuler les accents de sa lyre tantôt joyeuse, tantôt plaintive, tantôt champêtre, tantôt héroïque, tantôt badine, tantôt sacrée ; à ma plume de remplacer près de vous ce pinceau trempé dans de si riantes couleurs, habile à les jeter avec art, ne faisant parfois que toucher sa toile, et y laissant cependant un trait savant de dessin et de coloris. Que si, Messieurs, je reste au-dessous de ma tache, si je marche et ne vole pas, si je parle et ne chante pas, si j'écris et ne peins pas, vous voudrez bien ne pas l'attribuer à mon sujet, et ne rien faire perdre de vos sympathies

A l'abeille ; en son essor,
Dont l'art délicat s'empare
Du suc des fleurs, qu'il prépare
Et transforme en rayon d'or. »

C'est justice de comparer à l'abeille l'auteur des *Fleurs de Vendée,* dit M. Cirot ; mais il ne se borne pas aux fleurs. Riche de leurs dons, il les dépose parfois au berceau de la Vierge. D'autres fois, c'est dans une chapelle de Marie, aux pieds de son autel, qu'il va mêler les parfums des champs aux parfums du sanctuaire. Puis le voilà au fond d'une forêt, auprès d'un *Chêne séculaire,* dont le vieux tronc sera bientôt une croix, ou près du *Calvaire du village.*

M. le Rapporteur cite un beau passage de cette pièce, puis il mentionne celle qui a pour titre : *l'Alouette et le Moineau,*

couronnée par l'Académie des Jeux-Floraux. — Le poète passe, dit-il, de la fable à la légende, et de celle-ci à l'histoire. Arrivé au petit volume intitulé : *les Vendéens,* M. le Rapporteur signale une suite de poèmes pleins d'intérêt, tel que : *le Régulus Nantais, — le Passage de la Loire, — la Mort de Charette,* dont il fait passer quelques fragments sous les yeux de l'Académie. — Pour associer l'Académie au jugement de la Commission, M. Cirot lit des passages de chacune de ces pièces. — Après la dernière surtout, il s'écrie :

« Comme cette clarté est mystérieuse! Que d'infini dans ce calme! Que cette simplicité est solennelle! Tous ces croyants prosternés, appuyés sur leurs armes; cet étendard béni avec ceux qui vont mourir pour le défendre, ce cri brûlant du prêtre qui souffle à la foule l'esprit des héros et des martyrs : quelle scène indescriptible et achevée! On y sent le mystère, la vie, l'immensité. »

Puis il termine par ces paroles :

« Après ce que vous venez d'entendre, Messieurs, essaierai-je contre M. Émile Grimaud une petite guerre à travers taillis et genêts? En tirant quelques coups à des expressions, des rimes, des coupes, des vers qui ne pourraient se défendre, je craindrais d'attaquer le soleil, les flots, les fleurs, le foyer, les amis, les sentiments généreux, les croyances sincères et ardentes dont il se fait de si habiles complices. Pour un mot fourvoyé, cent autres répondraient par le charme ou l'éclat que leur prête une place artistement choisie.

» Si donc, Messieurs, cette vue à vol d'oiseau des poésies du candidat a produit en vous l'impression d'un talent facile, gracieux, varié, il ne reste à votre Commission que de vous demander de la traduire par un vote favorable. »

Cette proposition est accueillie, et la candidature renvoyée au Conseil d'Administration.

Le même Rapporteur rend compte à la Compagnie de deux ouvrages de M. Savary, ancien officier du génie.

Ces deux volumes sont une traduction en vers des *Œuvres de Jérémie* et des *Prophéties d'Isaïe*. Grande entreprise, qui prouve dans son auteur un courage résolu, une espérance qui s'obstine, un travail qui se roidit contre les obstacles, un but enfin et des efforts dont il faut lui tenir compte. — Comme traduction, M. Cirot ne reconnaît pas l'exactitude qu'on peut exiger du poète. — Comme poésie, il y cherche en vain quelqu'une de ces strophes rapides, brûlantes, nées de l'enthousiasme, animées de l'esprit des prophètes. Il en cite une des meilleures, qui ne donne pas une idée brillante des autres.

L'auteur étant mort depuis l'époque de son envoi, il n'y a plus lieu à s'occuper de sa demande; mais nous devions à sa mémoire une appréciation de son travail. « Je regrette, dit le Rapporteur, de n'avoir pu le faire plus favorable. »

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Bulletin de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou; année 1859, n° 2. (M. Lespinasse, rapporteur.)

Cours familier de littérature, par M. de Lamartine; 50e et 51e entretiens. (M. Minier, rapporteur.)

Mémoires de l'Académie Impériale de Dijon; ann. 1858-1859. (M. Ch. Des Moulins, rapporteur.)

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne; n° 2, 1859. (M. Raulin, rapporteur.)

Mémoire sur un cimetière celtique découvert à Beaugency, par M. A. Dufour vicomte de Pibrac. (M. Ch. Des Moulins, rapporteur.)

Revue contemporaine; 15 mars 1860. (M. Minier, rapporteur.)

On the iron ores of Carnarvons hire, 1854, par Samuel Haugton. (M. Raulin, rapporteur.)

Experimental researches on the granites of Ireland. (Même Rapp.)

Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse; mars 1860. (M. de Lacolonge, rapporteur.)

Revue contemporaine; 31 mars 1860. (M. Minier, rapporteur.)

Journal des Savants; mars 1860. (MM. Duboul et Baudrimont, rapp.)

Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier (section des sciences); années 1858 et 1859. (M. Manès, rapporteur.)

Idem (section des lettres); année 1859. (M. Dabas, rapporteur.)

Idem (section de médecine); années 1858 et 1859. (M. Costes, rapp.)

Jahrbuch der Kaiserlich Königlichen geologischen reichsans talt (januer, februar, marz 1859). — Idem (april, mai, juni 1859). (M. Raulin, rapporteur.)

Katalog der bibliotek des K. K. hofmineralien-cabinets in wien von Paul Partsch. (Même Rapporteur.)

Die fossilen mullusken des tertiœrbeckens von wien, von Dr Bürnes. (Même Rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Le Bon Cultivateur de Nancy; 39e année, nos 10 et 11, octobre et novembre 1859.

Nouvelles observations et recherches historiques sur la maladie de la pomme de terre et sur celle de la vigne, par Victor Chatel (de Vire).

Archives de l'Agriculture du nord de la France; février 1860.

Bulletin de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Var.

Bulletin mensuel de la Société Protectrice des animaux; février 1860.

L'Alsace romaine, études archéologiques, par A. Coste, juge au Tribunal civil de Schlestadt. (Prospectus.)

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or; février 1860.

L'Instituteur des Aveugles; année 1860, no 2.

Journal d'Éducation, par A. Clouzet; avril 1860.

Mémoires de la Société Dunkerquoise; 1858-1859.

Programme des questions mises au Concours pour l'année 1860, par la Société d' mulation de Cambrai.

Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai; t. XXV, IIe Part. — *Idem;* t. XXXVI, IIe Part

L'Ami des Champs, par M. Laterrade, avril 1860.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe; 3e et 4e trimestres 1859.

From the philosophical Magazine for january et april 1859.

Journal of the geological society of Dublin; 1837, Part. IIe. — *Idem;* 1844, 1845, 1846, 1847, 1848, 1848-50, 1849, 1850-51, 1851-52, 1852-53, 1853-54, 1854-55, 1855-56, 1857 et 1859.

Verhannelingen der Köninklijke akademie van Wetenschappen; Amsterdam, 1858. — *Idem;* 1859.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences de Stockholm adresse, de la part de cette Académie, le voyage de la frégate *Eugénie*; liv. VI.

Uebersicht der resultate mineralogischer fors chungen in den Jahren 1844 bis 1849, von Dr Renngott.

Idem; 1850 und 1851. — Idem; im Jahre, 1852.

L'Institution Impériale de Géologie adresse les t. I à III des Mémoires de géologie, le Catalogue de sa bibliothèque, et les t. I à III des Mémoires de minéralogie.

Étaient présents :

MM. Hte Minier, Costes, J. Duboul, Léo Drouyn, J. de Gères, Charles Des Moulins, E. Gintrac, G. Brunet, Cirot de la Ville, Dutrey, Gustave Lespinasse, de Lacolonge, Jules Delpit, Aug. Petit-Lafitte, Léon Marchant, V. Raulin, E. Dégranges, A. Vaucher, Baudrimont, E. Gout Desmartres.

SÉANCE DU 3 MAI 1860.

Présidence de M. MINIER.

Le procès-verbal de la séance du 19 avril est lu et adopté.

M. Dutrey s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, ainsi que M. Petit-Lafitte, lequel est obligé, par ses fonctions, de se rendre à Villandraut.

M. le Dr Armand de Fleury envoie à l'Académie un Mémoire manuscrit sur le *dynamisme humain,* avec une lettre dans laquelle il demande que son travail soit soumis à une Commission qui jugera s'il est digne de concourir aux récompenses que donne l'Académie.

MM. Gintrac, Blatairou et Lefranc sont chargés d'apprécier le Mémoire de M. de Fleury.

M. Delpit réclame contre l'oubli qui a été fait, dans le

Compte rendu des Séances, de la demande qu'il avait formulée dans ses Rapports sur les ouvrages de MM. Ribadieu et Saint-Marc. — L'Académie fait droit à cette réclamation. Il sera dit, dans le prochain Compte rendu, que M. Delpit désirait qu'une mention honorable fût accordée à MM. Saint-Marc et Ribadieu.

M. l'abbé Cirot continue l'appréciation morale des ouvrages intitulés *Confessions* ou *Confidences.* Il examine comment y a été traité le sentiment de la famille, de la religion ou de la personnalité.

« Qu'un homme qui écrit sa vie, — dit M. Cirot, — me fasse rebrousser chemin jusqu'au château ou jusqu'à la chaumière qui l'a vu naître; qu'il m'introduise près du foyer où il s'est assis avec un père, une mère, des frères et des sœurs, je n'ai pas droit de m'en plaindre. Je saisis au contraire avec bonheur cette main amie qui, par la conformité des souvenirs, me fait remonter le fleuve si rapide de la vie, et ramène au ciel de mon âme ses soleils les plus bienfaisants et les plus purs. On peut faire parler son père, sa mère; on peut pleurer sur leur tombe; on peut même manier le blâme contre leurs faiblesses ou leurs défauts; mais que ce blâme doit être ménagé et respectueux! Que d'intérêt et de moralité dans ces épisodes, à la condition qu'une délicatesse infinie distribue les jours et les ombres de ces tableaux! Les amitiés se placent à côté des affections de la famille; elles nous la refont à mesure qu'elle s'amoindrit et que nous avançons dans la vie. Saines ou morbides, elles sont dans une existence un immense complément ou un immense vide. Saint Grégoire de Nazianze et saint Augustin, sainte Thérèse et Silvio Pellico, et le chanoine Smith, Chateaubriant, Lamartine, Alfred de Musset, offrent les uns et les autres d'heureux ou malheureux exemples.

» Le sentiment religieux est l'arome purifiant et conservateur de ce monde d'affections. En histoire privée, autant et plus qu'en histoire générale, si vous vous transportez dans une région d'où vous avez banni Dieu, vous vous éteignez dans les glaces, vous condamnez tout sentiment de famille et d'amitié à mourir de froid. Avec l'idée de Dieu, la vue d'un homme ivre ramène Augustin à la sagesse; sans l'idée de Dieu, la vue d'un homme ivre précipite Alfred de Musset dans le vice abrutissant où se sont éteints son intelligence et son cœur.

» Mais c'est surtout la personnalité, le *moi* de la vie intime, qu'il est difficile de faire poser avec dignité et sans fierté, de peindre et non pas d'enluminer. Comparez toutes ces autobiographies : où est la vérité, la sincérité, la conscience, le vrai portrait de l'homme et de l'humanité, la juste appréciation de la vie? Voilà la vraie mesure de la valeur de ces histoires personnelles. A ces caractères de l'arbre, vous reconnaîtrez si ses fruits vermeils cachent un poison ou un suc nourricier. »

L'ordre du jour appelle le vote sur la candidature de M. Grimaud. Le vote ayant été favorable, ce candidat est proclamé membre correspondant de l'Académie.

M. Léo Drouyn lit un Rapport à propos de la demande que le Ministre de l'Instruction publique a adressée à l'Académie, pour savoir quelle part elle pourrait prendre au *Répertoire archéologique* que Son Excellence se propose de publier.

Il y a deux ans, dit le Rapporteur, que l'Académie a adressé et fait parvenir à MM. les Administrateurs des différentes communes du département un *Questionnaire archéologique*. Quelques réponses seulement nous sont parvenues, assez pauvres en renseignements. Les diverses publications

sur ces sujets sont loin d'être complètes et homogènes, et décrivent à peine le huitième des monuments du département. En se bornant à compulser ces diverses publications, on ne ferait qu'une œuvre imparfaite. L'auteur qui voudra la faire complète devra tout voir, tout décrire, tout dessiner. Ce travail ne peut être fait qu'avec le temps, et il serait fort dispendieux si l'Académie veut qu'il soit consciencieux et digne d'elle.

Un des membres de votre Commission, ajoute le Rapporteur, s'occupe depuis fort longtemps d'archéologie. Il a parcouru une bonne partie du département, étudié et dessiné les monuments qu'il a vus. Il publie en ce moment la description des monuments militaires et laisse de côté les monuments religieux. Plus tard il pourra s'occuper de ces derniers, ou coopérer au travail demandé par M. le Ministre; mais ce ne serait que plus tard. Dans tous les cas, la Commission pense que l'Académie ne peut en ce moment concourir aux vues de S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique, et vous propose de lui répondre en ce sens. Ce Rapport est adopté par l'Académie.

M. Ch. Des Moulins, au nom d'une Commission dont il fait partie avec MM. G. Brunet et Raulin, vient à son tour présenter un Rapport sur une autre demande du Ministre de l'Instruction publique, ayant pour objet de connaître quelle part de coopération la Compagnie pourrait prendre dans la publication d'un *Dictionnaire géographique de la France*.

« Dans la question dont vous avez confié l'examen à votre Commission, dit M. Des Moulins, une chose n'est pas douteuse : c'est le désir que ressent la Compagnie de coopérer de tous ses moyens à toute œuvre utile aux intérêts ou à la gloire de la France; c'est aussi le prix qu'elle attacherait à entrer pour quelque chose dans la réalisation du plan grandiose que M. le Ministre a conçu pour la description scientifique de notre belle patrie.

» Mais ce que nous avons dû examiner et méditer d'abord, c'est

ceci : « Quelle est la partie de ce grand ensemble que M. le Ministre nous demande d'aborder? » — Et en second lieu, ceci : « L'Académie est-elle en mesure de se charger de la mission qui lui est proposée? »

M. le Rapporteur examine ces deux questions. — Pour la première, il prend un exemple dans le programme pour montrer ce que le Ministre désire, et passe au deuxième point. L'Académie est-elle en mesure de s'en charger? — Un coup d'œil jeté sur la statistique du personnel du corps depuis 40 ans lui fait résoudre négativement cette question. — Il y voit, en effet, des chimistes, des géologues, des naturalistes d'une part; des poètes, des philologues, des historiens, des moralistes de l'autre; des agriculteurs, des archéologues, des artistes, enfin. Mais depuis qu'elle a perdu le vénérable et savant Jouannet, où est celui qui se trouverait complétement préparé à aborder cette matière?

Et puis, se résumant, M. Des Moulins dit : « L'Académie ne peut, comme corps, se charger du travail demandé. Les conditions actuelles de son personnel ne permettent pas qu'un tel ouvrage sorte de toutes pièces de la main d'un de ses membres résidants. »

« Mais est-ce à dire que notre Compagnie doive renoncer à une part dans l'ensemble des travaux utiles dont M. le Ministre a conçu le désir? Votre Commission, Messieurs, ne le pense pas, et elle vous propose en premier lieu : d'adresser un appel non-seulement à ses correspondants, mais encore à tous les hommes studieux qui vivent dans la circonscription académique, en portant à leur connaissance, par la voie de nos *Actes*, de nos *Comptes rendus mensuels* et des cinq grands journaux de notre ville, le triple objet des études proposées par Son Excellence. L'Académie serait heureuse de leur servir d'intermédiaire, et d'obtenir pour ceux qui voudraient sérieusement contribuer à cette grande œuvre l'envoi

ministériel des instructions qui les mettraient à même de se conformer au plan adopté pour la France entière. »

« Nous savons déjà que le *Dictionnaire géographique de la Dordogne* a été rédigé par un correspondant de l'Académie que trente-cinq années de recherches spéciales avaient préparé à remplir, dans un bref délai, le vaste cadre aujourd'hui proposé par le Ministre. Notre circonscription académique (l'extrême sud-ouest), est illustrée par un certain nombre d'hommes que leurs travaux ont placés au premier rang dans leurs spécialités respectives, — dans la science ampélographique et œnologique. par exemple dans l'archéologie, dans l'entomologie, dans l'architecture; et si, parmi ces noms célèbres, un seul, celui de M. Bouchereau, a été jusqu'ici inscrit parmi ceux de nos collègues correspondants, l'Académie ne peut-elle pas, si elle le veut, y joindre demain ceux de MM. Félix de Verneilh, Léon Dufour et Abadie? Il est impossible que de pareils hommes n'apportent pas volontiers leur part à l'édifice projeté, et l'Académie, représentant scientifique de la circonscription, aura ainsi l'honneur de payer réellement, par les travaux individuels émanés de cette division territoriale, son tribut à l'œuvre commune.

» En second lieu, votre Commission vous propose, Messieurs, de faire connaître à M. le Ministre que, vu la composition actuelle du personnel résidant de l'Académie, elle sera en mesure de satisfaire bien plus directement que pour le *Dictionnaire Géographique,* aux exigences du travail demandé par Son Excellence relativement à la *Description scientifique des départements.* Les instructions ministérielles n'ayant pas encore été adressées à la Compagnie, ce n'est pas ici le lieu d'exposer en détail les moyens d'exécution dont Bordeaux pourra disposer pour cela; mais nous pouvons d'ores et déjà nous tenir assurés que les documents nécessaires pourront être fournis d'une manière satisfaisante en ce qui concerne l'orographie et l'hydrographie, la géologie et la minéralogie, les eaux minérales et autres, la météorologie et la climatologie, la botanique, la zoologie (du moins pour plusieurs de ses branches), la statistique agricole et la statistique industrielle. »

L'Académie vote l'envoi de ce Rapport en entier à S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique.

M. Gintrac, au nom d'une Commission avec MM. Beaudrimont et Costes, lit un Rapport sur les ouvrages envoyés par M. Bonjean comme titres à sa candidature.

Il fait d'abord connaître un Mémoire manuscrit ayant pour objet le *silicate* et le *borate* de soude. — C'est contre les diathèses arthritique et lithique que l'on recourt à l'emploi des boissons alcalines. — Sur l'invitation de divers médecins de la localité, M. Bonjean étudia les agents les plus propres à remplir ce but : quelques eaux minérales contenant du silicate de soude ayant paru efficaces, il devenait naturel d'essayer ce sel. — M. Bonjean s'occupa de l'obtenir le plus pur possible et cristallin, puis il mit en contact ce silicate de soude avec de l'acide urique, et il vit la dissolution de ce dernier s'opérer avec une plus grande facilité qu'en se servant du sous ou du bi-carbonate de soude. — Sans partager l'idée qu'il est aussi facile d'opérer des mutations chimiques dans le corps vivant, on peut attribuer quelque valeur aux expériences de M. Bonjean.

Le benzoate de soude a aussi été l'objet d'un travail de M. Bonjean. L'action dissolvante de ce sel lui a paru très-marquée. — C'est une idée heureuse, dit le rapporteur, de faire concourir dans la médication anti-arthritique l'acide benzoïque et un alcali; toutefois, c'est à l'expérience à juger les résultats.

Le Mémoire de M. Bonjean sur l'ergotine est un travail apprécié. Il fut jugé digne du prix dans le concours ouvert à ce sujet par la Société de Pharmacie de Paris, en 1840. Depuis cette époque, l'ergotine est placée au nombre des moyens dont l'art médical dispose avec utilité comme hémostatique.

M. Bonjean vous a soumis aussi, dit le rapporteur, un Mémoire *sur les pommes de terre*. C'est une histoire complète de ce végétal sous tous les points de vue.

Enfin, un autre Mémoire a pour objet le sang considéré

sous le rapport de la chimie légale, et parmi les caractères qu'il lui assigne, le principal est la destruction de la matière colorante par la soude ou la potasse.

Votre Commission pense que M. Bonjean a fait preuve de savoir, d'érudition, d'un grand amour de la science, qu'il s'est livré à des travaux utiles; il appartient à l'Académie royale, à plusieurs Sociétés savantes. Elle vous propose d'accorder le titre de correspondant à ce nouveau Français, qui, longtemps avant qu'on ne songeât à l'annexion (car sa demande est du 22 août 1859), mû peut-être par un secret pressentiment, et, sans nul doute, par une incontestable sympathie, a voulu nous offrir le tribut de ses recherches scientifiques. — Vous répondrez, Messieurs, à cette aspiration vers la France et à cet hommage rendu à l'Académie impériale de Bordeaux, en accueillant favorablement sa demande.

Cette proposition est accueillie et renvoyée au Conseil d'Administration.

M. Lespinasse lit un Rapport sur trois volumes du *Bulletin de la Société des Naturalistes de Moscou*, 4e de l'année 1858, 1er et 2e de 1859.

La plupart des Mémoires que contient ce recueil sont en allemand, M. le Rapporteur ne peut qu'en donner les titres.

Il signale en passant les *Observations* et *Expériences* sur l'influence du sol sur les plantes, par M. D. Trantschold, et il fait remarquer que ce sujet a été traité il y a longtemps déjà par M. Des Moulins dans plusieurs Mémoires remarquables dont notre savant collègue a fait hommage à l'Aacadémie.

Et à propos du catalogue des plantes recueillies entre Jakoutzk Ajan par MM. Paulowsky et Stubendorf, déterminées par MM. Regel Rach et Werder, M. le Rapporteur ajoute :

« La contrée dont il s'agit est située dans la partie la plus glaciale de la Sibérie orientale, vers le 62e degré de latitude nord. Le froid y est tel en hiver, que souvent le mercure s'y congèle. Les

plantes récoltées sont au nombre de 338, presque toutes dans les genres qui ont des représentants dans l'Europe occidentale.

» Nos voyageurs ont pu récolter dans la plaine, en assez grand nombre, nos plantes alpines et pyrénéennes, la latitude tenant lieu dans ces pays de l'altitude dans nos contrées méridionales. Ainsi, les *saxifrages*, les *androsace*, les *pyrales*, les *potentilles*, les *aconits*, les *anémones* et les *renoncules* de nos montagnes, forment le fond de la végétation qui croît aux rives de la Lena, presque au niveau de la mer.

» La ville de Jakoutzk, située à 8738 kil. N. E. de Saint-Pétersbourg, est un des principaux endroits où sont exilés les condamnés politiques de la Russie. »

Les *Recherches géologiques aux environs de Moscou*, par M. Tautschold, ont attiré l'attention de M. Lespinasse :

« Ce Mémoire a pour but de prouver que le grès de Katelniki, aux environs de Moscou, a été à tort confondu jusqu'à ce jour avec les couches du terrain jurassique de Karachowo, et il démontre, par une étude des fossiles ou plutôt des moules découverts dans ces deux grès, qu'ils font partie de deux couches distinctes, celui de Katelniki appartenant au terrain crétacé inférieur, et étant par conséquent de formation plus récente que celui de Karachowo, qui appartiendrait au terrain jurassique. »

M. le Rapporteur mentionne après une intéressante Notice de M. Beketoff, où il rend compte des expériences auxquelles il s'est livré à l'effet de démontrer que, dans le phénomène de la germination, la radicule ne se dirige pas d'une manière absolue vers le centre de la terre, mais qu'elle tend simplement vers l'obscurité et le sol. — Ces expériences ne manquent pas d'intérêt; mais il est fâcheux, pour la valeur scientifique du Mémoire de M. Beketoff, que des expériences analogues soient déjà connues, et que par conséquent elles n'ajoutent rien aux notions physiologiques déjà acquises sur ce sujet. — Tout le monde sait aujourd'hui que la racine tend vers *l'obscurité et le sol*, comme la tige vers *la lumière*,

quelle que soit la direction qu'elles aient à suivre pour atteindre ce but.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève; t. XII, 1860. (M. Léo Drouyn, rapporteur.)

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales; vol. XII, 1860. (M. Aug. Petit-Lafitte, rapporteur.)

Les gloires du romantisme appréciées par leurs contemporains et recueillies par un autre Bénédictin; tom. I et II. (M. Duboul, rapporteur.)

Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes; 11e année, nº 7, janvier 1859. (M. Ch. Des Moulins, rapporteur.)

Commentationes botanicæ auctoribus fratribus Schultz, Ripontinis, quibus Pollichia Societas historiæ naturalis Palatinatus rhenanæ, gratulatur gymnasio illustri bipontino, die IX, m. Augusti MDCCCLX. Tertium solemnia secularia celebranti. (M. Lespinasse, rapporteur.)

Revue contemporaine; 15 avril 1860. (M. Minier, rapporteur.)

Société départementale d'Agriculture et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine; améliorations agricoles; 1860. (M. Manès, rapporteur.)

Annales de l'Institut impérial géologique; 10e année, 1859. (M. Raulin, rapporteur.)

M. le Préfet du Rhône adresse un exemplaire de la *Description des antiquités et objets d'art contenus dans les salles du Palais des Arts de Lyon,* par M. Comarmond, ancien conservateur des musées de cette ville. (M. Léo Drouyn, rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

M. le Préfet de la Gironde adresse un exemplaire du numéro 12 du *Catalogue des Brevets d'invention.*

L'Ami des Champs; par M. Charles Laterrade; 38e année, mai 1860, nº 449.

Journal d'Éducation; par M. Clouzet; 11e année, nº 7, mai 1860.

Bulletin mensuel de la Société protectrice des animaux; t. VI, nº 3, mars 1860.

Journal of the asiatic Society of Bengal; nº 4, 1859.

Étaient présents :

H[te] Minier, Costes, J. Duboul, Léo Drouyn, E. Gintrac, E. Dégranges, V. Raulin, W. Manès, Lefranc, Abria, E. Gout Desmartres, Jos. Villiet, Ch. Des Moulins, Dabas, Blatairou, Saugeon, Gustave Lespinasse, Baudrimont, L. Marchant.

SÉANCE DU 24 MAI 1860.

Présidence de M. MINIER.

Le procès-verbal de la séance du 3 mai est lu et adopté.

M. Petit-Lafitte, obligé de se rendre au Concours régional de Tarbes, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Grimaud écrit à l'Académie pour la remercier de l'avoir admis comme membre correspondant.

M. Jules Canonge adresse, avec une demande, plusieurs ouvrages à l'appui de sa candidature.

MM. Duboul, Dégranges et Saugeon, sont chargés d'apprécier les titres de ce candidat.

M. Rabache envoie une lettre en anglais à propos de la génération spontanée : c'est une citation d'un auteur anglais sur cet objet. M. Costes en prendra connaissance et en rendra compte à l'Académie.

M. Léo Drouyn lit un Rapport sur le *Bulletin Archéologique du Limousin*.

A propos d'un tableau sur les principaux faits historiques

de l'arrondissement de Saint-Yrieix, rédigé en 1821 par M. Godinet, sous-préfet de cet arrondissement, le Rapporteur signale, parmi les antiquités de toute nature que renferme ce pays, le château de Chalus, où Richard *Cœur-de-Lion* fut tué. Il en prend occasion de donner à l'Académie une idée de ce château, et de lire quelques passages d'une Notice de M. Félix de Verneuil sur la mort de Richard.

M. Léo Drouyn reproche à M. Godinet de ne s'être arrêté qu'à la beauté pittoresque des splendides ruines des châteaux de Lestours, des Cars, de Bonneval, etc., etc., et de n'en pas connaître la valeur archéologique. Il est vrai, ajoute le Rapporteur, qu'à cette époque (1821) on se pâmait devant une masure romaine, et on passait assez froidement devant les merveilleux produits de nos ancêtres.

M. le Rapporteur mentionne ensuite une *Étude sur les émailleurs limousins,* par M. Maurice Ardent, qui ne s'est occupé que des Panicaud; elle renferme des faits très-intéressants sur ces célèbres artistes, dont les travaux ont atteint dans ces derniers temps des prix exorbitants. Il est à regretter, dit-il, que l'auteur n'ait pas donné un catalogue des œuvres de ces émailleurs et ne cite que leurs principales pièces.

Le Rapporteur signale successivement dans ce Bulletin une biographie de Vergniaud, qui était né à Limoges le 31 mai 1759, travail dû à la plume du baron Gai de Vernon, et qui est plutôt un éloge qu'une biographie; — un Mémoire de M. Buisson sur les connaissances géographiques des Romains; — un autre de M. l'abbé Arbelot, dont les travaux sur l'apostolat de saint Martial ont fait quelque bruit dans le monde savant, et qui cette fois s'est borné à faire connaître *les noms et l'histoire de trois chevaliers défenseurs de la cité de Limoges en 1370,* lorsque cette ville fut prise par Edwards, prince de Galles.

Ce recueil contient encore une Notice sur le *prieuré de l'Artigues,* par M. l'abbé Roy-Pierre-Fitte, qui n'a qu'un intérêt local.

Dans le 4e N°, M. le Rapporteur mentionne une *Étude sur la poésie limousine* et les poètes limousins, parmi lesquels se trouve Guilhaume IX, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, plusieurs appartenant à la famille de Ventadour, entre autres Bernard, qui fut longtemps à la cour d'Éléonore; puis Gérard de Borneil et Arnaud Damiel.

Ces volumes contiennent enfin un document nouveau sur le vicomté de Rochechouart, et des Études sur le Limousin, par M. l'abbé Texier, qu'une mort prématurée vient d'enlever à la science et à ses amis.

M. Abria rend compte de plusieurs ouvrages qui lui ont été confiés.

D'abord, des Mémoires de l'Académie d'Aix. — Ces Mémoires contiennent, entre autres, *une Note,* « circonstance remarquable sur un cas de production du tonnerre en hiver, par M. Guiet, professeur au Petit-Séminaire d'Aix. » Il attribue ce phénomène à une cause hydro-électrique.

Une *Étude sur Julien l'Apostat,* par M. Tavernier; Étude complète, qu'on peut consulter avec fruit.

Une autre sur les *Empereurs romains,* par M. Zeller. — Une *Notice sur d'anciens poètes provençaux,* — et diverses pièces de vers. — Ce recueil est intéressant, dit le Rapporteur.

M. Abria fait connaître ensuite ce que contiennent trois numéros des *Proceedings of the Royal Society,* juin, novembre 1857; janvier 1858. Le Rapporteur se plaint de l'envoi irrégulier de ces travaux, qui offriraient un plus grand intérêt à nous parvenir à temps.

L'un de ces numéros renferme des données statistiques intéressantes, peu susceptibles d'analyse, mais pouvant être

consultées utilement par les économistes. Il y a aussi un Rapport sur l'*Agriculture de l'État de l'Ohio* pour 1855.

Les Mémoires de la *Société des Sciences de Cherbourg* offrent un recueil riche en documents intéressants : tels sont, dit M. Abria, un Mémoire sur la *trajectoire des bolides*, par M. Liais. — Celui du 12 décembre 1851 a été vu à Paris et à Cherbourg; il s'est enflammé à 128 kilomètres au-dessus du sol, ce qui est en opposition avec les hauteurs assignées ordinairement à l'atmosphère; la vitesse était de 72 kilomètres par seconde.

Un travail sur le *bateau-plongeur et cloche hydraulique* du Dr Pageron. — Cette Note a pour but de faire voir qu'on peut obtenir une économie de 47 0/0 dans les travaux sous-marins.

Il y est fait mention d'un *Moniteur électrique* pour la sécurité des chemins de fer, par M. Dumoncel; il a pour but d'établir une communication entre les stations et les convois ou entre les convois. M. Abria ne croit pas qu'il ait été employé. Il note de plus dans ces Mémoires : un *Résumé des observations udiométriques de nuit et de jour faites à Cherbourg pendant un an,* par M. Fleury. — Il tomberait plus d'eau la nuit que le jour en hiver; l'inverse a lieu en été, en tenant compte des durées inégales. —Dans une *discussion historique* sur la *digue de Cherbourg,* par M. Noel, l'auteur établit que Vauban n'a pas eu le projet de la digue; il préférait la Hogue comme port militaire. C'est le capitaine de La Bretonnière qui paraît avoir étudié le mieux et fait le mieux ressortir les avantages du projet.

Après avoir signalé enfin des *Recherches sur l'oïdium,* par M. Bernon, travail bon à consulter, où l'auteur attribue l'oïdium à un excès d'humidité et à une cuisson trop rapide (ce qui serait la faute du boulanger et non de la farine), M. Abria se contente d'énumérer les divers objets contenus encore dans les Mémoires de la Société de Cherbourg, tels que plusieurs

Mémoires de Botanique, — Paléographie de Cherbourg, — Mémoires et Médailles, — Fragments d'histoire locale, — Voyage d'Alger à Smyrne, par M. Dufour; — divers cas de médecine légale, etc., etc.

M. Dabas rappelle à l'Académie la candidature de M. Lapaume; il insiste sur le mérite du candidat et sur l'excellence de ses titres. — M. le Président répond que le Conseil s'en occupe.

L'Académie, appelée à se prononcer sur la candidature de M. Bonjean, pharmacien à Chambéry, passe au vote. La majorité lui étant acquise, M. Bonjean est proclamé membre correspondant de l'Académie.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

5e et 6e lettres d'un bénédictin; 1860. (M. Duboul, rapporteur.)

Recherches sur l'état des lettres romanes dans le Midi de la France au XIVe siècle; par le Dr J.-B. Noulet. (M. Delpit, rapporteur.)

Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin; t. IX, 1859. (M. Léo Drouyn, rapporteur.)

Revue Agricole et Industrielle de l'arrondissement de Valenciennes, février et mars 1860. (M. Petit-Lafitte, rapporteur.)

Bulletin de la Société d'Études de Draguignan; année 1858-59, janvier, avril et juillet même année. (M. Léo Drouyn, rapporteur.)

Annales de la Société Académique de Nantes; 1er et 2e semestres 1859. (M. Manès, rapporteur.)

Revue contemporaine; 30 avril 1860. (M. Minier, rapporteur.)

Cours familier de littérature; 59e entretien. (M. Minier, rapporteur.)

Travaux de l'Académie Impériale de Reims; année 1857-58, nos 1, 2, 3 et 4. (M. Charles Des Moulins, rapporteur.)

Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse; avril 1860. (M. de Lacolonge, rapporteur.)

Sopra taluni organici fossili del turoniano e nummulitico di judica; per Gaetano-Giorgio Gemmelaro. (M. Raulin, rapporteur.)

Ricerche sui pesci fossili della Sicilia; par le même auteur. (Même rapporteur.)

Journal des Savants; avril 1860. (MM. Duboul et Baudrimont, rapp.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Mémoires de la Société d'Agriculture et Sciences de l'Aube; t. X, nos 51 et 52.

Catalogue de l'Exposition du mois de mai 1860 de la Société d'Horticulture de la Gironde.

L'Algérie telle qu'elle sera; par A. de Roosmalen, de Paris.

Concours littéraire, proposé par la ville de Melun, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Jacques Amyot.

La France littéraire, artistique et scientifique; 7 avril 1860.

Catalogue des ouvrages de la librairie de Friedrick Klinkpèck, à Paris.

Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux; 15 avril 1860.

Catalogue des brevets d'invention; 1860, no 1, avec une lettre d'envoi de M. le Préfet.

Annales de la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire; 3e et 4e trimestres 1857.

Le Paupérisme et les Associations de prévoyance; par M. Émile Laurent; 1868.

Choix de pièces lues aux séances de l'Académie de La Rochelle; no 6 (1860).

Extrait des travaux de la Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure; 152e et 153e cahiers.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or; avril 1860.

Bulletin international du libraire et de l'amateur de livres.

Annales de la Société d'Agriculture de la Gironde; 14e année, 3e et 4e trimestres 1859.

Bulletin de la Société Académique de Poitiers; année 1859.

Bulletin de la Société Industrielle d'Angers; 1860.

Les Congrès de vignerons français; par Guillory aîné, président de la Société Industrielle d'Angers; 1860.

Bulletin du Bouquiniste; 1er mai 1860.

Revue de Toulouse et du Midi de la France; par M. F. Lacointa; 1er mai 1860.

L'Instituteur des aveugles; année 1860, n° 2.

Le Tour du monde; par M. Édouard Charton. (Prospectus.)

Étaient présents :

Hte Minier, Costes, J. Duboul, Léo Drouyn, É. Gintrac, É. Dégranges, V. Raulin, W. Manès, Lefranc, Abria, E.-G. Desmartres, Jos. Villiet, Charles Des Moulins, Dabas, Blatairou, Saugeon, Gustave Lespinasse, Baudrimont, L. Marchant.

SÉANCE DU 7 JUIN.

Présidence de M. MINIER.

Lecture du procès-verbal de la séance du 4 mai; il est adopté.

M. l'abbé Cirot de la Ville s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

L'Institut Smithsonien envoie plusieurs ouvrages importants.

M. Gistel de Ratisbonne demande le titre de membre correspondant et envoie à l'appui divers ouvrages; ils seront soumis à l'appréciation d'une Commission composée de MM. Brunet, Baudrimont et Jacquot.

M. le Secrétaire général avait reçu, dans l'envoi de l'Institut Smithsonien, une lettre du Secrétaire de l'*Académie*

d'Histoire naturelle de Philadelphie à l'adresse de M. Ch. Des Moulins, lui annonçant sa nomination comme membre de cette Académie; M. Costes a désiré la remettre au destinataire en présence de ses collègues. — M. le Président adresse ses félicitations à M. Ch. Des Moulins sur cette flatteuse distinction. — M. Des Moulins remercie le Secrétaire général de son acte de courtoisie.

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse à l'Académie une circulaire à propos du projet qu'il a conçu de publier une *Description scientifique de la France*. A cette circulaire sont joints des programmes sur les sujets isolés qui doivent concourir à ce travail. S. Exc. demande le concours de la Compagnie pour l'œuvre projetée.

L'Académie renvoie au Conseil pour la désignation des membres qui pourraient se charger de répondre aux programmes dressés par les soins du Ministre.

Le Secrétaire général fait connaître en détail, à l'Académie, le contenu de la lettre de M. Rabache. Il en résulte que ce document n'éclaire en rien la question si controversée de la génération spontanée, et la Compagnie dit qu'il n'y a pas lieu à prendre en considération cette communication.

M. le Ministre de l'Instruction publique annonce à l'Académie qu'il vient de lui accorder une subvention de 400 fr. M. le Président remerciera S. Exc. pour cette preuve de l'intérêt qu'elle prend aux travaux de la Compagnie.

M. André Lavertujon écrit pour demander le titre de membre résidant, et envoie à l'appui de sa candidature deux ouvrages, l'un ayant pour titre : *l'Amélioration des landes de Gascogne et la loi sur les dunes; — les deux systèmes;* — l'autre : *Monographie des produits de la Gironde.*

MM. Brunet, Delpit et Duboul, composent la Commission qui aura à apprécier ces travaux.

M. Raulin fait un Rapport sur plusieurs volumes de la Société Géologique de Dublin. Ce recueil se compose surtout de travaux sur l'Irlande, dont plusieurs importants avec cartes.

Parmi les principaux on remarque des *Mémoires* sur la plasticité des glaciers, — sur les mouvements gyratoires dans les tremblements de terre, — sur le changement de figure et du climat de la terre par les forces actuelles, — sur les propriétés optiques des cristaux et leur relation avec les formes cristallines.

Les travaux relatifs à des pays étrangers s'occupent de la *vallée de Nerbudda dans l'Inde*, du *granit de Canton*, de la *géologie des environs du Caire*, des *serpentines du Cap*, des *îles Chinchas* et des *dépôts siliceux des sources chaudes de la Nouvelle-Zélande*. Tous ces Mémoires offrent de l'intérêt; mais M. le Rapporteur ne peut que les signaler.

L'envoi de l'*Institut impérial et royal, géologique de Vienne* est à son tour l'objet d'un examen de la part de M. Raulin. Le nombre et l'importance de ces travaux oblige le Rapporteur à n'en donner qu'une simple énumération, en signalant les plus remarquables :

1° Les trois premiers trimestres des *Annales de 1859* (Jahrbuch), recueil très-important pour la géographie physique, la géologie et la paléontologie de la monarchie autrichienne, contiennent un Mémoire de M. Stache sur le *terrain nummulitique de la Carniole et de l'Istrie*, et un travail de MM. de Hauer et Richthofen sur la *Hongrie septentrionale*.

2° Un coup d'œil sur les résultats des *analyses minéralogiques* faites de 1844 à 1852.

3° Le Catalogue de la bibliothèque du cabinet minéralogique, par M. Partsch. Les ouvrages y sont bien classés et

groupés. Ce travail pourra servir de modèle pour l'Académie.

4° Dissertations; 3 vol. gr. in-4°. La paléontologie y est si étendue, que la géologie n'y tient qu'une place assez petite.

La *paléontologie zoologique* comprend des Mémoires très-importants. Le 3e vol est en entier consacré aux gastéropodes fossiles du bassin tertiaire de Vienne, ouvrage d'une haute importance, dont les planches sont peut-être ce qui a été fait de plus beau en lithographie. L'Académie doit s'estimer heureuse d'avoir cet ouvrage dans sa bibliothèque. Le 4e vol. comprend un fascicule des coquilles bivalves.

La *paléontologie botanique* n'est pas moins riche. Là se trouvent les magnifiques travaux sur les végétaux fossiles de M. Constantin von Ettingshausen, poursuivis dans la voie inaugurée par un autre savant botaniste autrichien, M. Unger.

Les travaux de M. Ettingshausen sont très-nombreux; ils se composent des ouvrages suivants :

Liste générale des monocotylédones fossiles	180	espèces.
Flore houillère de Radnitz (en Bohême)..........	140	—
— de Stradonitz —	18	—
Nouvelles espèces du terrain jurassique...........	13	—
Plantes de la formation wealdienne...............	72	—
Sur le genre palæobromelia du terrain wealdien.....	1	—
Flore tertiaire éocène de Hœring (en Tyrol).......	190	—
Flore tertiaire miocène des environs de Vienne.....	67	—
Flore des grès trachytiques de Kremnitz (en Hongrie)	24	—

M. d'Ettingshausen a en outre publié d'autres travaux de botanique fossile dans les recueils de l'Académie des Sciences de Vienne, que nous ne recevons pas.

Dans le recueil qui nous a été adressé, M. Andraé a publié deux Mémoires :

Flore du lias de Steierdorf dans le Banat.........	30	espèces.
Flore tertiaire de Szakadat et de Thalheim (en Transylvanie)................................	30	—

Vous le voyez, Messieurs, dit M. Raulin, cet envoi est pour nous d'une grande importance; nous devons en remercier les auteurs, et leur demander la continuation de nos relations.

M. Dégranges fait un Rapport au nom de MM. G. Brunet et Costes, sur la candidature de M. Belin.

Les ouvrages que ce candidat a soumis à l'Académie sont de petites brochures n'ayant qu'un intérêt de localité; et bien qu'elles montrent dans son auteur quelque talent, elles ont paru à la Commission insuffisantes pour lui valoir le titre qu'il sollicite. En conséquence, M. Belin serait prié de nous faire parvenir de nouveaux titres pour l'appuyer. L'Académie vote ces conclusions.

M. Guichenet, ancien membre résidant de l'Académie, est mort il y a quelques jours, et l'Académie n'en a pas été informée. M. le Président regrette cette circonstance, qui l'a empêché de remplir, vis-à-vis de cet ancien collègue, un devoir consacré par nos pieux usages. Il désire que ce fait soit inséré au procès-verbal.

M. Saugeon rend compte d'un ouvrage de M. Lescarret, qui a pour titre : *Le Dernier pasteur des landes*. Le Rapporteur loue les qualités solides de la pensée et du style qui distinguent cet écrit; mais il regrette que M. Lescarret lui ait donné la forme d'un roman. « Les sentiments, continue-t-il, sont vrais, l'expression en est souvent heureuse, quelques situations sont bien tracées; néanmoins, il manque de cet intérêt haletant que le roman réclame, surtout aujourd'hui. Sans doute c'est le genre qui fait les succès lucratifs et les réputations faciles; mais ceux qui écrivent en province ne peuvent attendre ni profit ni gloire, telle est la loi de la centralisation. Ils ne doivent écrire que pour exercer leur intel-

ligence et se mettre en rapport avec quelques esprits d'élite. On perd en valeur en sacrifiant à la mode, sans gagner en publicité. Nous eussions mieux aimé que M. Lescarret donnât à ses études une autre forme; mais cela ne nous empêche pas d'en reconnaître le mérite. Le caractère des habitants des landes, leurs préjugés, leur répugnance pour les innovations, tout cela est aussi bien étudié que bien rendu. L'auteur explique parfaitement par les labeurs incessants et presque surhumains imposés aux femmes, leur désir d'émigrer vers la ville. Il expose très-bien la nécessité pour les landes de procédés perfectionnés, les difficultés que présente un sol ingrat, les cultures qu'il faut étendre et celles qui doivent demeurer restreintes. Il a le mérite, dans cette œuvre, d'étudier avec le même soin l'état moral et l'état économique. Enfin, des descriptions d'après nature de cette contrée exceptionnelle font ressortir les qualités de l'écrivain, dont le style clair et correct est souvent d'une heureuse élégance. »
Le Rapporteur pense que l'ouvrage est digne d'une distinction académique, et demande qu'il soit soumis à la Commission chargée d'accorder des récompenses aux ouvrages qui sont soumis à la Compagnie. Ces conclusions sont adoptées.

M. Duboul fait un Rapport sur un opuscule de M. J. Guadet, intitulé : *Protestation contre l'Histoire des Girondins et des massacres de septembre,* par M. Granier de Cassagnac.

« Le nom de M. Guadet, — dit le Rapporteur, — explique l'indignation que ce descendant d'un Girondin a éprouvée à la lecture du volumineux pamphlet de M. Granier de Cassagnac. Mais qu'il se soit cru obligé de protester contre une élucubration également dépourvue de portée historique et de mérite littéraire, voilà ce qu'on est tenté de regretter. M. Guadet est un homme sérieux, un écrivain d'un vrai talent. On lui doit des traductions très-estimées et une *Histoire de Saint-Émilion*, récemment couronnée par l'Ins-

titut. Certes, l'opinion publique n'est malheureusement pas toujours éclairée; il est souvent facile de l'égarer; mais il faut lui rendre cette justice, qu'elle apprécie à leur véritable valeur les écrits de M. Granier de Cassagnac. M. Guadet aurait dû, ce semble, le comprendre, et ne pas faire trop d'honneur aux misérables déclamations d'un sophiste, en se donnant la peine au moins inutile de les relever. »

M. Duboul entre dans quelques considérations sur les devoirs qui sont imposés à tout historien vraiment digne de ce nom. Il soutient que M. Granier de Cassagnac a manqué à tous ces devoirs. Son livre n'est pas une histoire : c'est une diatribe, et une diatribe en deux volumes, très-lourdement écrite. Les contradictions y abondent, les faits y sont presque toujours travestis. Les Girondins n'y sont pas jugés, mais invectivés et calomniés. M. Duboul montre que M. Guadet, dont il analyse la brochure, n'a pas eu la moindre peine à réfuter les déclamations de M. de Cassagnac; il arrive même parfois qu'elles se réfutent d'avance les unes par les autres.

« Les Girondins, — ajoute le Rapporteur, — dont M. Guadet annonce qu'il va prochainement publier l'histoire, furent d'éloquents orateurs et d'assez pauvres politiques. Qu'ils aient commis de nombreuses fautes; qu'ils aient manqué plus d'une fois de décision comme de perspicacité; qu'ils n'aient pas été à la hauteur d'une situation exceptionnelle et ne se soient montrés vraiment grands qu'à la tribune ou sur l'échafaud, c'est, je crois, ce qu'il n'est pas possible de contester. Les faits sont là, les témoignages contemporains abondent. On est bien obligé d'en tenir compte; et quel que soit l'intérêt qu'inspirent toujours des victimes, il ne faut pas que leurs malheurs nous aveuglent au point de nous faire oublier leurs fautes. A mon avis, l'histoire a le droit d'être sévère envers les Girondins. Ce n'est pas dire qu'elle ne doive pas rester juste, peser scrupuleusement les difficultés de la situation avec la-

quelle ils se trouvèrent aux prises, et résister aux plus bas entraînements de cet esprit de parti pour lequel il n'y a rien de sacré, ni la conscience, ni l'exil, ni la mort! »

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Annuaire de l'Académie Royale des Sciences d'Amsterdam (1860.) (M. Brunet, rapporteur.)

Actes et Travaux de l'Académie Royale des Sciences des Pays-Bas; t. IV, cahiers 1, 2, 3 et 4. — *Idem (section des Sciences naturelles);* t. VIII. — *Idem, idem;* t. IX, cahier 1er, 1858 et 1859. — T. IX, cahiers 2 et 3. (Même Rapporteur.)

Bulletin de l'Académie Delphinale; 2e série, t. I, 4e livre (1857). (M. Saugeon, rapporteur.)

Vues sur les ressources de la culture de la vigne dans les contrées de Saint-Louis (du Missouri); par M. Charles-H. Haven de Melrose. Comté de Saint-Louis, 1858. (M. Ch. Des Moulins, rapporteur.)

Rapport géologique sur le pays qui longe la branche sud-ouest du chemin de fer du Pacifique (État du Missouri); par M. G.-C. Swallow. (Saint-Louis, 1859.) (M. Raulin, rapporteur.)

Premier Rapport sur une reconnaissance géologique des contrées du nord d'Arkansa, faite pendant les années 1857 et 1858; par M. David Dale Owen, principal géologue. (Little Rock, 1858.) (Même Rapportr.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Archives de l'Agriculture du nord de la France; mars et avril 1860.

Bulletin mensuel de la Société Protectrice des animaux; t. VII, no 4, avril 1860.

Journal d'Éducation; juin 1860.

Le Bon cultivateur; décembre 1859.

Revue Agricole, Industrielle et Littéraire; avril 1860.

Procès-verbaux de la Société Littéraire et Scientifique de Castres (Tarn); 1860.

Bulletin de la Société Impériale et Centrale d'Agriculture; t. XV.

L'Instituteur des Aveugles; n° 3 (1860).

L'Ami des Champs; juin 1860.

Revue de Toulouse; 1er juin 1860.

L'Exploiteur, légende descriptive des diverses machines et outils; par M. J.-B.-F. Duvergé.

L'Art au XIXe siècle, 1er juin 1860.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale (séance générale du 28 mars 1860).

T. XXXIVe de la *Description des machines et procédés pour lesquels des brevets d'invention ont été pris.*

Proceedings of the royal Society; vol. X, novembre 1859.

Actes de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie; 1859, jusqu'en septembre.

Actes de la Société d'Histoire naturelle de Boston; vol. VIe; 1856 à 1859 : 1° de janvier à juillet 1859 (144 pages); 2° suite de 1858, de mai à décembre, avec table et titre.

Envoi de M. Klippart, Secrétaire-correspondant de la Société d'Agriculture de l'État de l'Ohio; 1858. Columbus, Ohio, en allemand. Ouvrage d'histoire naturelle, avec figures.

Rapport du surintendant de l'arpentage des côtes des États-Unis pour 1857; par le professeur A.-D. Bache.

L'Institution Smithsonienne, à Washington, accuse réception des *Actes,* année XX et XXI, puis des *Comptes rendus,* 1856-57-58.

La Société d'Histoire naturelle de Boston a reçu les *Actes* de 1856-57, 1er et 2e (1858), et annonce l'envoi de ses *Actes.*

Demande de M. Grar, Président de la Société Impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes, de livraisons qui leur manquent.

Rapport de l'Institut Smithsonien pour 1858.

Étaient présents :

MM. Hte Minier, G. Brunet, Saugeon, J. Duboul, J. Delpit, Charles Des Moulins, Léo Drouyn, Jos. Villiet, Lefranc, V. Raulin, W. Manès, E. G. Desmartres, Costes, Aug. Petit-Lafitte, É. Dégranges.

SÉANCE DU 21 JUIN.

Le procès-verbal de la séance du 7 juin est lu et adopté.

M. Eusèbe Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême, membre correspondant, envoie plusieurs ouvrages inédits.

M. Lesguillon, de Saint-Mandé, auteur de la pièce couronnée intitulée : *le Moulin de mon père,* réclame la médaille qui ne lui est pas encore parvenue. Ce retard involontaire sera réparé.

M. le Président fait connaître la distribution qu'a faite le Conseil d'administration, à divers Membres de la Compagnie, des parties du programme envoyé par M. le Ministre de l'Instruction publique, pour la composition du grand ouvrage projeté : *Description scientifique de la France.*

I. *Statistique :* MM. G. Brunet et Manès.
II. *Météorologie :* MM. Abria et Petit-Lafitte.
III. *Botanique :* MM. Ch. Des Moulins et Lespinasse.
IV. *Géologie :* MM. Raulin et Jacquot.
V. *Eaux minérales* : MM. Fauré et Baudrimont.
VI. *Zoologie :* M. Ch. Des Moulins; — *Zootechnie :* M. Petit-Lafitte; — *Anthropologie :* M. Costes.

MM. Brunet, Manès, Abria, Petit-Lafitte et Raulin acceptent leur mission.

Les autres Membres seront informés qu'ils ont été désignés pour leur part respective du programme.

M. Costes fait un Rapport sur l'ouvrage de M. le Dr Desmaisons, intitulé : *Des asiles d'aliénés en Espagne; recherches historiques et médicales.*

Ce travail est fait, dit le Rapporteur, à propos d'un concours ouvert pour la construction d'un *Manicomio* modèle (maison d'aliénés), destiné à la province de Madrid. Les documents en avaient été recueillis à l'avance, et n'attendaient qu'une occasion pour être publiés. Aussi, bien que l'auteur, dans une sorte d'introduction, ait fait connaître l'exposé fait à la reine d'Espagne par le ministre de l'intérieur, le décret royal et le programme, il semble ne s'être guères préoccupé de cette question, et n'a fait qu'établir le rôle que l'Espagne a joué dans tout ce qui tient aux établissements d'aliénés.

Il le reconnaît lui-même lorsqu'il dit : Les études rétrospectives sur les asiles d'aliénés espagnols paraîtront sans doute tenir trop de place.

On dirait néanmoins que, par la critique qu'il fait des précédents à cet égard, il a voulu concourir, pour sa part, à l'amélioration projetée.

Le point culminant du travail que vous m'avez chargé de vous faire connaître, dit M. Costes, est exposé par l'auteur en ces termes : « C'est pour démontrer le rôle véritable de l'Espagne, que nous n'avons pas reculé devant de longs développements. Les recherches arides auxquelles il a fallu nous livrer, nous ont récompensé par quelques découvertes historiques qui assignent à ce pays une part importante, tant par l'ancienneté de ses fondations spéciales en faveur des aliénés, que par l'action qu'il a exercée au dehors. »

Et en effet, M. Desmaisons jette un coup d'œil sur l'origine des institutions d'aliénés en Espagne, qu'il fait remonter au commencement du XVe siècle, et il établit que Valence, Saragosse, Valladolid, Tolède, ont vu en quelques années, de 1409 à 1483, s'élever des maisons consacrées aux aliénés, et l'auteur en fait honneur à l'influence du Catholicisme, car c'est le frère Juan Gilaberto Joffre, moine de la Merci, qui aurait contribué à la fondation de l'asile de Valence.

Mais ce qui a lieu de nous surprendre, dit le Rapporteur, c'est qu'après avoir fait honneur de ces créations aux idées du Catholicisme, M. Desmaisons est bien près de leur donner une autre origine, lorsqu'il dit : « Sans cesse en contact avec les populations musulmanes de l'Espagne et de l'Afrique, les Frères de la Merci se trouvaient, par la nature de leur double attribution, plus que toute autre corporation charitable, à même d'observer de près l'organisation des *institutions hospitalières spécialement destinées aux aliénés,* dont l'Orient était en possession depuis des siècles, » — et il le prouve par quelques citations historiques. — Arrivé à l'état actuel de l'asile de Valence, l'auteur fait remarquer, dit le Rapporteur, la condition défavorable où place cet asile le partage de son administration entre le Chapitre et la municipalité de cette ville.

Mais tout en critiquant quelques-unes des mesures en vertu desquelles existent les établissements des aliénés en Espagne, M. Desmaisons en approuve quelques autres. Ainsi il loue cette disposition qui ne voulait pas qu'on admît dans les asiles les vieillards ou les incurables, réservant les places aux seuls aliénés; ainsi, pour l'asile de Valladolid, il approuve sa disposition actuelle à cause des jardins et des terrains à cultiver qu'il possède; mais il prévoit que l'augmentation probable du chiffre des malades rendrait insuffisante son étendue et sa place dans la ville.

« Je ne puis suivre l'auteur dans tous les détails qu'il donne, dit le Rapporteur, et sur l'influence de l'Espagne sur l'Italie à propos d'asiles d'aliénés, et sur ce qu'il appelle la psychiâtrie en Espagne, et sur l'intervention de l'Église à cet égard, et enfin sur l'historique en particulier de l'asile des aliénés de Tolède.

» Je me bornerai à vous dire qu'un coup d'œil jeté sur le XVI[e] siècle par M. Desmaisons, lui a prouvé que les médecins

espagnols payèrent le tribut à la superstition. Ainsi le célèbre Huarte admet que la manie développe en ceux qui en sont atteints le don de divination, et Fayjoo et Montenegro, général de l'ordre de Saint-Benoît, se plaignent de ce que les médecins, toujours disposés à considérer les affections qui présentaient des phénomènes insolites comme des signes de possession et de maléfice, appellent à leur aide les pratiques d'un autre âge, *y llaman por auxiliares las armas de la Iglesia.* »

Nous voici arrivé presque à la fin de l'ouvrage, dit le Rapporteur, et nous n'avons pas encore trouvé l'article qui semble avoir été la cause de cette publication; on le trouve au dernier paragraphe. L'auteur approuve le programme ministériel, mais il blâme le nom de *Manicomio,* et nous approuvons sa critique. En effet, il y aurait plus que du singulier à entendre dire, à propos de ces établissements : maisons *manicomiques,* asiles *manicomiques;* il aimerait mieux qu'on lui donnât le nom de la localité ou du patron sous l'influence duquel il serait placé, comme on dit Bicêtre, Charenton, la Salpétrière.

M. Desmaisons n'a pas répondu directement au programme, n'a pas donné de plan à lui; il a discuté seulement quelques-uns des points de celui qu'il présente.

Telle est, Messieurs, dit le Rapporteur en terminant, la brochure que M. Desmaisons nous a fait parvenir. S'il y a un défaut de proportion entre le sujet qui, au premier abord, paraîtrait avoir poussé l'auteur à écrire, et les développements donnés au contraire à ses études antérieures, celles-ci n'en éclairent pas moins, par quelques lueurs jetées çà et là, ce qui semblerait être le point principal. — Mais cette perplexité du sujet a laissé quelquefois se glisser de la diffusion dans le style, et cela diminue un peu le plaisir qu'on aurait pu goûter à voir traiter de semblables matières. — Somme toute, ce travail offre de l'intérêt; il ne manque pas de mérite, et pour

le reconnaître, je propose que l'Académie adresse à son auteur des remercîments élogieux.

Cette conclusion, mise aux voix, est adoptée.

M. Saugeon donne lecture d'un Mémoire sur *les moyens propres à dévélopper chez les élèves le goût de l'étude.* — Il n'approuve ni les punitions ni les récompenses usitées aujourd'hui. En opposition du système actuel, qu'on pourrait nommer *répugnant,* il expose un ensemble de procédés qui forment un système *attractif.* — Celui-ci consiste dans le choix des études, leur gradation, l'emploi de méthodes rationnelles et de divers procédés ingénieux. L'enseignement doit être oral, prendre plutôt la forme d'une conférence que d'un discours; l'attention et l'activité doivent être sans cesse excitées chez l'élève; et il faut satisfaire dans celui-ci la tendance vers le beau et l'utile qu'on rencontre même dans le jeune âge : un bon enseignement doit être à la fois élevé et pratique.

Après avoir développé ces idées, l'auteur du Mémoire indique chez le maître, comme qualité indispensable, le zèle constant que donne la véritable vocation de l'enseignement; il considère comme nécessaire au succès le concours moral de la famille. Aussi les parents devraient-ils toujours avoir le droit d'assister aux classes; l'expérience prouve qu'en leur présence, l'enseignement est mieux donné et mieux reçu. D'ailleurs, la famille elle-même s'améliore dès qu'elle s'intéresse à l'éducation. Cette publicité pour l'enseignement serait un progrès décisif. L'auteur du Mémoire veut qu'on use modérément de l'émulation; elle ne doit jamais être excitée aux dépens de la bienveillance. Il expose un mode de correction mutuelle pour les devoirs qui concilie ces deux sentiments.

M. Saugeon n'attache qu'une importance secondaire aux stimulants spéciaux; toutefois, il s'est bien trouvé des jetons proposés par l'abbé Gautier; il les additionne chaque mois

pour les convertir en *bons*, qui sont présentés à la famille et récompensés par elle. L'élève est ainsi plutôt son propre émule que celui de ses condisciples. Tous ces procédés ont été expérimentés durant quatorze ans; chez les neuf dixièmes des élèves, ils ont produit un goût très-vif de l'étude. Il n'est pas douteux que par des moyens analogues, tous les professeurs ne puissent arriver au même résultat, si l'esprit de leur enseignement est moral et rationnel, et si le zèle ne leur fait pas défaut.

Cette lecture donne lieu à quelques réflexions.

M. Gaussens, comme ancien professeur au Petit-Séminaire de Bordeaux, croit devoir faire observer que les livres donnés en prix dans cet établissement étaient choisis parmi les meilleurs ouvrages classiques et avaient par conséquent tout le mérite, toute la valeur que comportait leur destination. Il s'élève donc contre le reproche qu'adresse à ces livres en général M. Saugeon.

Ce dernier admet volontiers l'observation de son collègue, mais il maintient son observation pour un grand nombre d'autres établissements.

M. Costes a cru remarquer que la condamnation de toute récompense en matière d'enseignement formulée par M. Saugeon semble contradictoire, puisqu'il en crée lui-même par les jetons et même par des jetons escomptables, ce qui peut faire naître dans l'âme des enfants des sentiments regrettables.

Cette dernière circonstance donne l'occasion à M. Gaussens de faire remarquer combien, en cette matière, les récompenses morales, quel que puisse être d'ailleurs le mérite des objets destinés à les représenter, sont supérieures aux récompenses pécuniaires.

M. Petit-Lafitte fait observer tout ce qu'il peut y avoir de dangereux à révéler déjà aux élèves la valeur de l'argent,

révélation à laquelle les familles et le monde ne s'empressent que trop.

M. Saugeon croit n'avoir pas été bien compris. Les jetons ne sont pas eux-mêmes réductibles en argent; ce ne serait que par exception, mais il ne l'approuve pas. Quant à ce qui touche spécialement aux récompenses, elles ne sont que des moyens d'exciter l'émulation. Selon lui, le but essentiel de l'éducation, c'est de développer l'amour de l'étude par l'étude elle-même, et les jetons dont il fait usage ne sont pas de son invention. Ils ne font d'ailleurs que prouver à l'enfant s'il avance ou s'il est stationnaire dans ses études.

M. Lefranc voit dans les jetons un bon moyen de constater pour chaque élève le progrès ou le non progrès, sans recourir aux compositions, qui sont trop souvent des sujets de jalousie et de rivalité, et peuvent aboutir au découragement de certains sujets. Il approuve donc ce procédé dans le système de M. Saugeon.

Un nombre de jetons étant remis à chaque élève après chaque étude, il est évident qu'il lui sera facile de voir par lui-même, par le nombre de ses jetons, s'il a avancé ou reculé. C'est là un véritable motif d'émulation.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Recueil de l'Académie des Jeux Floraux; 1860. (M. Gout Desmartres, rapporteur.)

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or; 23e année, 3e série, t. V, no 5; mai 1860. (M. Petit-Lafitte, rapporteur.)

Revue contemporaine; 15 mai 1860. — *Idem,* 31 mai 1860. (M. Minier, rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Journal de la Société de la Morale chrétienne; t. X, no 2.

L'art au XIXe siècle; 5e année, 5e volume.

Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution. Showing the opérations, expenditures, and condition of the institution fort the year 1858. — *List of foreign correspondents.*

Entrées solennelles dans la ville d'Angoulême; par M. Eusèbe Castaigne, bibliothécaire, membre correspondant.

Ode lue à la pose de la première pierre de l'Hôtel-de-Ville d'Angoulême; par le même.

Six chansons populaires de l'Angoumois; par le même.

Étaient présents :

MM. Hippolyte Minier, E. Gout Desmartres, Costes, J. Duboul, Cirot de La Ville, W. Manès, Abria, E. Gaussens, E. Dégranges, Saugeon, Léo Drouyn, Lefranc, Blatairou, Aug. Petit-Lafitte.

SÉANCE DU 5 JUILLET.

Le procès-verbal de la séance du 21 juin est lu et adopté.

M. Dutrey exprime le regret qu'il éprouve de ne pouvoir assister à la réunion.

Dans la correspondance on remarque : le *Catalogue des objets nombreux figurant dans le musée d'armes de la ville,* par M. Labbé, conservateur de cette collection; — un joli volume, la réimpression de l'ouvrage de Vinet, *Antiquités de Bourdeaus et de Bourg*, avec une Notice sur Élie Vinet, par M. Ribadieu, qui l'envoie à l'Académie. M. Delpit est chargé de faire un Rapport sur cet ouvrage.

M. de Villepreux, avocat à Marmande, auteur de la *Notice sur Éléonore de Guienne* récompensée dans le dernier con-

cours littéraire, demande à l'Académie qu'on veuille bien lui signaler les sources où la Commission lui reprochait de n'avoir pas puisé pour la composition de son travail; présumant que ce pouvait être à la Tour de Londres, il y a fait faire des recherches, et n'a rien trouvé de plus que ce qu'il avait mentionné.

M. Saugeon, l'un des commissaires qui reprochèrent à ce candidat de n'avoir pas puisé à des sources plus riches, affirme de nouveau que l'auteur ne s'appuyant que sur des autorités de second et de troisième ordre, il pensait que son œuvre eût été plus complète s'il avait consulté les collections originales.

Il sera fait communication à M. Geffroy, autre membre de la Commission qui a articulé ces reproches, de la lettre de M. de Villepreux, afin qu'on puisse faire droit à sa demande.

M. Ch. Des Moulins expose, dans une lettre à l'Académie, quelques vues relatives à la réponse à faire à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour la *Description scientifique de la France*.

Cette proposition est renvoyée au Conseil d'administration.

A l'occasion d'une réclamation faite par M. Eusèbe Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême, pour des numéros des *Actes* qui lui manquent, M. Desgranges renouvelle la proposition déjà faite plusieurs fois d'avoir à mettre de l'ordre dans nos archives.

MM. Delpit, Gout-Desmartres, Petit-Laffitte, prennent part à une discussion sur ce sujet.

L'Académie arrête, en conséquence, qu'une Commission sera nommée pour s'occuper activement de mettre en ordre et les archives et la bibliothèque. MM. de Lacolonge, Beaudrimont, Delpit, sont désignés pour venir en aide sur ce point à M. Brunet, archiviste.

M. Laverdan, de Paris, pense qu'il existe dans les *Actes de l'Académie* une *Étude sur Don Juan,* et il demande qu'on lui communique le cahier où cette étude se trouve. — Il lui sera répondu que le recueil dont il s'agit ne renferme rien sur ce sujet.

M. Villiet lit un travail sur l'ancien prieuré de la Grange de Durance.

« Au milieu des landes de l'Agenais, dit M. Villiet, à quelque distance de Nérac, il existait autrefois une ville assez florissante appelée Durance, et, près d'elle, un prieuré fondé par les bénédictins.

» La ville n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade sans importance, le monastère est en ruines, et c'est à peine si dans le pays quelques personnes savent encore ce que c'était que la Grange de Durance.

» Une petite route y conduit; il faut la suivre longtemps au milieu des bois avant d'apercevoir la silhouette blanche de la vieille cité se découpant sur la sombre verdure des pins. Le sommet aigu des toits s'élève à peine au-dessus d'une haute et longue muraille crénelée, percée d'étroites meurtrières, et coupée çà et là par trois ou quatre tours dressant assez fièrement leur tête ébréchée et couverte de lierre. Une grande porte en ogive s'ouvre dans un des flancs de la muraille. Il n'y a plus ni vantaux, ni herse, ni pont-levis; et c'est au moment de franchir ce seuil, que rien ne défend plus, qu'on apercevait, il y a moins d'une année, à quelque distance dans les terres, un monticule irrégulier formé de pierres entassées et couvert de verdure : c'était le prieuré ou la Grange de Durance. »

C'est de ce monument que l'auteur a entrepris et l'histoire et la description. Il était dû à une petite colonie de religieux bénédictins, et avait le double caractère d'une fortification et d'un asile consacré à la prière et à l'hospitalité; car ce qu'on

sait le mieux de son histoire, c'est que la Grange fut toujours ouverte aux pèlerins et aux voyageurs.

Un souvenir historique, souvenir tout spécifique, se rattache, dit l'auteur, à ce monument : c'est le séjour qu'y fit Henry de Navarre; et après sa destruction, ou tout au moins sa profanation, M. Villiet en arrive à cette ère de bonheur qui était encore réservée à la Grange; il expose la restauration qu'en a faite un jeune homme, riche d'intelligence et noble de cœur, M. l'abbé Dardy, alors premier vicaire à Nérac. — Là, M. Villiet se laisse aller à décrire les belles peintures de la Grange; puis il raconte l'impression que lui fit la découverte d'un tombeau en grande dalle taillée étendue au pied de l'autel, et il en dépeint la disposition. Il termine enfin sa lecture par ces paroles :

« Une année plus tard, je visitais de nouveau ces lieux, que j'avais vus si tristes, si désolés.

» La porte de la chapelle était ouverte, la foule remplissait l'étroite nef, l'encens fumait.... Les reflets harmonieux des vitraux animaient les peintures des murailles, et répandaient une lumière mystérieuse et douce dans ce beau temple renouvelé.... Les sons de l'orgue mêlés aux saints cantiques inondaient d'harmonie l'élégante chapelle et réveillaient les échos d'autrefois.

» A ces accords, au doux bruit de cette fête, à ces chants qui depuis si longtemps n'avaient pas retenti dans cette solitude, le jeune prêtre qui avait relevé toutes ces ruines au prix de tant de sacrifices, unissait sa voix et s'écriait avec bonheur : *Dilexi, Domine, decorem domus tuæ....* »

M. Manès lit un Rapport sur un volume des *Annales de la Société académique de Nantes* (année 1859). Des quatre sections dont se compose cette Société : histoire naturelle, — agriculture, commerce et industrie, — sciences et lettres, — section de Médecine, — M. le Rapporteur signale d'abord les travaux de la section d'agriculture; il mentionne les rapports

que des hommes spéciaux ont faits à propos du concours régional qui a eu lieu à Nantes en 1859.

Le premier de ces Rapports relatif aux produits agricoles constate l'importance, chaque jour croissante, de la production des engrais industriels dans la Loire-Inférieure. Ainsi, Nantes a reçu, en 1858, la quantité de 259,690 hectolitres de matières fertilisantes, représentant la valeur d'environ 3,895,390 francs.

Un second Rapport passe en revue les machines et instruments aratoires.

Un troisième, traitant de l'exposition horticole, signale, dit M. le Rapporteur, une charmante serre ronde, du prix de 2,300 francs, construite en fer, et chauffée à l'aide d'un thermosyphon.

Le quatrième Rapport s'occupe des animaux présents au concours.

Le cinquième décrit le domaine de Triquet, exploité par M. Liégard, membre de l'Académie.

Tous ces travaux seraient consultés avec fruit, dit M. Manès, par ceux qui s'occupent de matières analogues.

La section des Sciences et des Lettres ne contient qu'une Étude sur les chants populaires en français et en patois de la Bretagne et du Poitou; un Dictionnaire des terres et seigneuries du comté Nantais et de la Loire-Inférieure, et une Notice sur le passage à Nantes, en 1808, de Napoléon I[er], ou récit détaillé des circonstances qui s'y rattachent.

« En outre des travaux ci-dessus indiqués, dit en terminant le Rapporteur, le premier volume des *Annales de la Société académique de Nantes* contient une description des insectes coléoptères du département de la Loire-Inférieure, pour laquelle M. Pradal, son auteur, a reçu une médaille d'argent. Dans cet ouvrage de 200 pages, l'auteur, autant qu'il l'a pu, fait suivre ses descriptions de l'histoire des larves, des nymphes et des métamorphoses; il a si-

gnalé les espèces nuisibles à l'industrie de l'homme, en indiquant les moyens de les combattre; il a encore appelé l'attention sur les espèces qui sont d'une incontestable utilité dans l'économie de la nature. Nous engageons ceux de nos collègues qui s'occupent de cette branche de l'histoire naturelle, à prendre connaissance du travail de M. Pradal; il leur offrira très-certainement de l'intérêt. »

M. Duboul fait un Rapport verbal sur un drame en cinq actes de M. Henry Calland, intitulé *la Begom sombre*. Le héros de cette composition, dit le Rapporteur, aurait pu fournir matière à des scènes dramatiques, fruit de ses voyages dans l'Inde et des nombreux caractères qui s'y rattachent; malheureusement l'auteur n'en a pas tiré tout le parti possible.

Le même Rapporteur fait connaître à la Compagnie ce que contiennent les Recueils des *Sociétés académiques de Caen, de Dijon et du département de l'Eure;* il cite, en particulier, comme dignes de remarque, la traduction française d'une idylle de Théocrite, et un parallèle entre Voltaire et Rousseau.

M. Gout Desmartres fait un Rapport sur un recueil manuscrit en vers de M. Jules Léon, intitulé : *Fleurs antiques*.

Ce recueil est composé de traductions ou plutôt d'imitations d'Horace, de Tibulle et de quelques autres poètes latins.

Le travail de M. Jules Léon, dit le Rapporteur, dénote des études classiques faites avec soin, et un amour louable des lettres anciennes, ces sources éternelles du beau; on y remarque le sentiment de l'antiquité, et souvent un certain bonheur pour rendre l'expression latine; mais le vers laisse quelquefois à désirer, et l'on regrette des fautes de prosodie qu'il eût été facile d'éviter.

Nous engageons l'auteur à revoir son œuvre avec soin, et nous proposons à l'Académie de lui exprimer sa gratitude par une lettre de remercîments.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Journal of the asiatic Society of Bengal; nº 5, 1859. — *Idem*, nº 2, *idem*. (M. Brunet, rapporteur.)

L'antiquité de Bourdeaus et de Bourg. — *Notice sur Élie Vinet*, par Henry Ribadieu. (M. Delpit, rapporteur.)

Annales de la Société impériale d'Agriculture, etc., du département de la Loire; t. III, 2e livr., avril, mai, juin, 1859. — *Idem*, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1859. (M. Jacquot, rapporteur.)

Revue contemporaine; 15 juin 1860. (M. Minier, rapporteur.)

Barême de comptes faits; par M. Lenoble (de Bordeaux), avec une lettre d'envoi. (M. Abria, rapporteur.)

Bulletin de la Société académique d'Agriculture de Poitiers. — *Concours régional de 1860.* (M. Petit-Lafitte, rapporteur.)

Revue publiée par la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes; mai 1860. (M. Ch. Des Moulins, rapporteur.)

Mémoires de la Société impériale de Lyon (classe des sciences), 1858 et 1859. — *Idem* (classe des lettres), 1858-59. (M. Dabas, rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

L'Ami des Champs; 38e année, juillet 1860, nº 449.

Revue de Toulouse et du midi de la France; 1er juillet 1860.

Bulletin des travaux de la Société industrielle d'Elbeuf; année 1859.

Journal d'éducation; juillet 1860.

Souscription à l'*Histoire de Bordeaux*, sous les auspices de Mgr le cardinal-archevêque de Bordeaux.

L'Instituteur des aveugles; année 1860, nº 4.

Programme d'un prix proposé par l'Académie impériale de Lyon, et dont le sujet est l'histoire complète des gîtes métallifères du Lyonnais et du Beaujolais.

Catalogue des ouvrages composant la librairie militaire de J. Dumaine, à Paris.

Bulletin mensuel de la Société protectrice des animaux; mai 1860.

Annales des sciences physiques et naturelles (1856); *idem* (1857), avec une lettre d'envoi.

L'Art au XIXe siècle; 1er juillet 1860.

Étaient présents :

MM. Hippolyte Minier, J. Duboul, Cirot de La Ville, A. Petit-Lafitte, V. Raulin, Saugeon, Lefranc, Blatairou, A. Vaucher, E. Gaussens, J. Villiet, Ch. Des Moulins, Léo Drouyn, Jules Delpit, E. Dégranges, W. Manès, Costes.

SÉANCE DU 19 JUILLET.

Le procès-verbal de la séance du 5 juillet est lu et adopté.

La correspondance offre une pièce de vers manuscrite pour le concours de poésie de 1860, et intitulée : *Un hymne philosophique;*

Un volume : *Poésies bibliques* (au profit d'une église en construction), par M. l'abbé Firminhac. M. l'abbé Cirot de La Ville est chargé d'apprécier cette œuvre poétique.

M. Saugeon s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Sédaïl, membre correspondant à Paris, qui assiste à la séance, demande à présenter quelques réflexions sur un point qui lui paraît digne d'occuper l'Académie.

« Des progrès notables, dit-il, se sont réalisés à Bordeaux depuis vingt-cinq ans que j'ai cessé d'y résider, dans tout ce qui a trait à la vie matérielle, industrie, commerce, navigation; mais il n'en est pas ainsi, ce me semble, et c'est un fait qui est à déplorer, que ce progrès ne se soit pas étendu à la considération et à l'estime des Compagnies savantes, et aux hommes qui s'occupent de science. A cet égard, ajoute-t-il, les choses, loin de s'être améliorées, semblent au con-

traire avoir pris un caractère affligeant pour les Compagnies et les hommes dont il s'agit. — On ne fait pas cas de ces Compagnies et de leurs travaux; on semble ignorer complétement la valeur de ces hommes. Eh bien! il me semble, ajoute M. Sédail, qu'il y a lieu de se préoccuper de cet état de choses, et qu'il y aurait convenance et opportunité pour l'Académie à rechercher à quoi tiennent les faits que je signale, et à en rechercher les moyens. C'est pourquoi j'ose convier la Compagnie à ouvrir une conférence sur cette question. »

MM. Costes, Delpit et l'abbé Cirot apprécient la proposition de M. Sédail; mais pour que cette question pût être abordée avec fruit, il serait bon, dit M. Costes, que quelqu'un, M. Sédail, par exemple, qui a porté ses réflexions sur ce point, voulût bien formuler quelques propositions nécessaires pour éclairer et mener à bien cette discussion.

M. Sédail accepte cette mission; il présentera en peu de mots, dans la prochaine séance, les éléments d'une solution.

M. Jacquot fait une lecture pour son tribut académique. Elle a pour sujet, sous le titre *Secanos et huertas*, des considérations sommaires sur *l'agriculture de la péninsule Ibérique*. — L'auteur établit que, par rapport aux moyens que la culture met en œuvre, c'est-à-dire le matériel et le bétail, l'agriculture en Espagne est peu avancée; mais que si on l'envisage dans ses résultats, dont le plus direct est de pourvoir à l'alimentation de l'homme, et qu'on la compare aux contrées d'une civilisation plus avancée, à la nôtre, par exemple, on n'est pas peu surpris de constater une supériorité tout à notre désavantage. « Ainsi, dit M. Jacquot, tandis que nous avons des provinces entières où le seigle et même l'orge et le sarrasin forment l'unique aliment de la population des campagnes, il n'y a pas en Espagne de village, quelque pauvre qu'il

soit, où on ne puisse rencontrer du pain de froment. L'usage de la viande y est aussi beaucoup plus répandu que chez nous, et nous sommes disposé à penser, d'après ce que nous avons vu, que la nourriture du paysan espagnol est, en somme, supérieure à celle du paysan français. »

L'auteur jette ensuite un coup d'œil sur l'agriculture propre aux *secanos* et aux *huertas,* dont les caractères, dit-il, sont bien tranchés, et il entre dans quelques détails relatifs aux modes d'irrigations pratiquées en Espagne; il se propose de revenir plus tard sur ces divers points. Il cite les *huertas* les plus célèbres, et se contente, pour le moment, d'extraire de ses notes de voyage ce seul renseignement, que « dans la *huerta* de Valence, la luzerne, qui est cultivée sur une très-large échelle, fournit de dix à onze coupes par année, et que le blé rend communément 60 hectolitres à l'hectare. »

Cette lecture donne lieu à quelques réflexions de la part de MM. Baudrimont et Costes.

M. Delpit, au nom d'une Commission dont il fait partie avec MM. G. Brunet et Duboul, lit un Rapport sur la candidature de M. Lavertujon.

M. le Rapporteur, après avoir apprécié les nouveaux travaux à l'appui de cette candidature, termine par ces paroles : « Le mérite de tous les titres littéraires de M. Lavertujon dont je viens de vous parler, s'efface devant celui du remarquable Mémoire sur Sulpice Sévère, que, sur ma proposition, l'Académie a déjà honoré de la plus haute récompense qu'elle pouvait lui accorder, et qu'elle a fait insérer dans ses *Actes*. Là, au mérite d'une mise en scène habile, d'une érudition très-sérieuse, de vues historiques nettes et sûres, M. Lavertujon a montré qu'il joint un style clair, facile, imagé, nerveux. — L'impression de ce Mémoire dans nos *Actes* a pu convaincre tous nos Collègues que les appréciations de la Commission

chargée de juger le mérite de ce travail, n'avaient pas manqué de justesse. »

La nouvelle Commission, dont je suis encore l'organe, dit en terminant M. Delpit, pense que l'Académie s'applaudira d'avoir donné le droit à M. Lavertujon d'insérer dans nos *Actes* des Mémoires aussi sérieux, aussi remarquables et aussi bien écrits; en conséquence, elle a l'honneur de vous proposer à l'unanimité d'accorder à M. Lavertujon le titre de Membre résidant.

Cette proposition est renvoyée au Conseil.

M. Baudrimont communique à l'Académie le résultat d'observations qu'il a faites conjointement avec MM. Hercel, Micé, Raulin et Royer, pendant l'éclipse de soleil du 18 juillet.

Mettant de côté les observations astronomiques qui n'auraient pu avoir pour but que de vérifier l'infaillibilité des calculs des savants, ils se sont bornés aux observations physiques.

Ils ont examiné successivement l'intensité de la lumière optique et celle de la lumière chimique; elles ont varié sensiblement dans le même sens, et ont présenté un minimum au moment où l'éclipse était à son maximum.

La température a été observée à l'ombre et au soleil, à l'aide de deux thermomètres à mercure, dont l'un avait son réservoir noirci avec du noir de fumée, pour distinguer la chaleur due au rayonnement solaire de celle due à l'atmosphère.

Une pile de Nobili, accompagnée d'un galvanomètre, a été employée comme instrument différentiel permettant de distinguer nettement ces deux sources de chaleur.

Toutes les observations réunies ont démontré qu'au maximum de l'éclipse, la chaleur due à la radiation solaire avait considérablement diminué, et qu'elle était devenue insensible par la pile thermo-électrique de Nobili.

Des observations nombreuses ont aussi été faites avec un hygromètre à condensation, et ont fait voir que le degré de condensation de la vapeur s'est élevé à mesure que le soleil s'éclipsait, et qu'il a diminué ensuite dans le même ordre.

Des observations ont aussi été faites sur l'inclinaison et la déclinaison de l'aiguille aimantée, ainsi que sur l'intensité magnétique.

Les variations ont été peu sensibles; le baromètre a peu varié, mais la pression a légèrement diminué pour revenir au point où elle était d'abord.

L'état du ciel a été constamment observé, ainsi que les modifications qui ont pu survenir dans l'apparence de la forme du soleil et de l'éclipse en général.

M. Duboul fait un Rapport verbal sur deux volumes imprimés sous ce titre : *Les gloires du romantisme appréciées par leurs contemporains et recueillies par un autre bénédictin*. Cette œuvre paraît à M. le Rapporteur au-dessous de toute critique et pour le fond et pour la forme. — On ne peut que regretter le temps perdu à de telles compositions.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Le Coucher du soleil, méditation, par Achille Lestrelin, vice-président de l'Union des poètes (hommage de l'auteur). (M. Duboul, rapporteur.)

Rapport fait à la Société académique du Puy sur des antiquités gallo-romaines découvertes dans la ville du Puy, dans le sol de la place du For, par M. Aymard; juin 1860. (M. Léo Drouyn, rapporteur.)

Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers; 2e série, t. I, 3e livr., juin 1860. (M. Léo Drouyn, rapporteur.)

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe; 15e vol. de la collection de 1860. (M. Ch. Des Moulins, rapporteur.)

Mémoires de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers; t. III, 1er et 2e cahiers. (M. Manès, rapporteur.)

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne; 13e vol., Auxerre, 1859. (M. Raulin, rapporteur.)

Mémoire sur les altérations frauduleuses de la Garance et de ses dérivés, contenant un procédé propre à les reconnaître; par M. D. Fabre jeune, pharmacien-chimiste, à Arles. (M. Baudrimont, rapporteur.)

Revue Contemporaine; 30 juin 1860. (M. Minier, rapporteur.)

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or, publié par la Société d'Agriculture de ce département; no 6, juin 1860.

Mémoires de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers. (M. Petit-Lafitte, rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Bulletin mensuel de la Société protectrice des animaux; t. VII, no 6, juin 1860.

M. le préfet de la Gironde adresse : 1° *Le Catalogue des brevets d'invention* (année 1860), nos 2 et 3 ; 2° *Description des machines et procédés consignés dans les Brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation*.

Étaient présents :

MM. Hippolyte Minier, Costes, Aug. Petit-Lafitte, Cirot de La Ville, E. Gintrac, Ch. Des Moulins, E. Jacquot, V. Raulin, Baudrimont, Léo Drouyn, L. Marchant, J. Duboul, E. Dégranges, G. Brunet, Dabas, J. Delpit, J. Villiet; Ch. Sédail, membre correspondant.

SÉANCE DU 2 AOUT.

Présidence de M. MINIER.

Le procès-verbal de la séance du 19 juillet est lu et adopté.

M. Cirot de La Ville s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Lespinasse accepte la mission qui lui a été donnée par l'Académie : il fournira un travail pour une partie de la botanique qui devra concourir à la *Description scientifique de la France.*

M. le Président annonce qu'il a cru devoir changer l'ordre du jour; la conférence de M. Sédail sera remise à plus tard.

M. Lespiault, professeur d'astronomie à la Faculté des Sciences, a demandé à communiquer à la Compagnie une Note sur l'éclipse de soleil du 18 juillet dernier.

En conséquence, M. Lespiault lit une relation des observations qu'il a faites à Briviesca, conjointement avec M. Burat, professeur au Lycée, sur ladite éclipse. Ces observations consistent surtout dans un examen détaillé de la couronne lumineuse qui enveloppe le disque de la lune, pendant l'obscurité complète, et dans la mesure des protubérances roses qui se montrent sur divers points du limbe.

La couronne n'avait rien de symétrique, peu de rayons lumineux convergeaient vers le centre; vers le haut du limbe, ils se croisaient dans tous les sens. Sur la portion inférieure et occidentale du disque s'élevaient trois grands faisceaux coniques, dont le plus considérable avait des dimensions beaucoup plus étendues que le reste de l'auréole.

Les protubérances font, sans aucun doute, partie du soleil. Aux environs du point zénithal, les observateurs ont particulièrement remarqué un nuage lumineux, entièrement isolé du disque obscur. Ce nuage avait 1',6 de longueur sur une demi-minute de largeur.

La relation donne encore les heures des contacts, et se termine par quelques détails sur les phénomènes de coloration, les changements de température et les impressions sur les animaux qui ont été observés pendant l'éclipse.

A cette occasion, M. Baudrimont fournit quelques nouveaux détails sur le même sujet, dont il avait déjà entretenu l'Académie.

M. Sudre, inventeur de la *langue musicale,* qui avait obtenu du Président la faveur d'exposer devant l'Académie le mécanisme de son système, est introduit et procède à quelques expériences. Après avoir exposé en quelques mots l'histoire de sa découverte, et donné une explication sur les différents moyens que peuvent offrir les sept notes de la musique, M. Sudre procède à sa démonstration, dans laquelle il est aidé par Mme Sudre, placée dans une pièce voisine.

Un membre dicte, à voix basse, une phrase, qui est aussitôt inscrite sur un tableau.

M. Sudre parle les notes, et Mme Sudre, qui est dans la salle voisine, répète textuellement la phrase qui a été écrite.

Une autre phrase est donnée : M. Sudre la traduit en quel ques notes sur un clairon, et Mme Sudre la répète exactement à haute voix.

M. Sudre montre un *État* de questions ou de phrases exprimant des ordres qui peuvent être donnés à une armée en campagne. On en désigne un au hasard par un chiffre du tableau : M. Sudre frappe d'une certaine façon sur la porte pour simuler un bruit qui pourrait être produit par le clairon, le tambour ou le canon, et Mme Sudre répète instantanément la phrase désignée.

Mais la *langue universelle* doit être commune aux sourds, et aux aveugles mêmes.

Pour le prouver, M. Sudre se charge de traduire, par des signes télégraphiques musicaux, tout ce qu'on peut exprimer. Une phrase est dictée : M. Sudre l'exprime par des notes télégraphiques, et Mme Sudre la lit, comme si elle était écrite dans un livre.

L'Académie exprime sa satisfaction sur ces étonnants résultats. — Sur la demande d'un membre, s'il serait possible à cette langue d'exprimer même un nom propre, d'un général, par exemple, et sur la réponse affirmative de M. Sudre, on indique le nom de M. Baudrimont. Aussitôt, par les doigts, simulant les notes de musique, M. Sudre écrit ce nom, qui, au grand étonnement de l'assemblée, est à l'instant prononcé par Mme Sudre.

Ces expériences, qui ont duré plus d'une heure, ont captivé l'attention de la Compagnie; M. le Président, en remerciant M. Sudre, lui a témoigné toute la satisfaction que l'assemblée a éprouvée de la démonstration de sa belle découverte.

P. S. — Par erreur, on a omis, dans le Compte rendu de la séance du 7 juin dernier, de mentionner un Rapport de M. Manès.

Nous croyons devoir réparer cet oubli.

On devrait lire à la page 65, ligne 27 :

M. Manès lit un Rapport sur des brochures de M. Poujardhieu, ayant pour titre : ***Études sur la solution de la question des chemins de fer.***

M. Manès expose d'abord les critiques de M. Poujardhieu sur l'économie des chemins de fer; il signale le silence gardé par les Compagnies qui sont en cause, et les diverses observations auxquelles ont donné lieu, de la part de la presse, soit quotidienne, soit hebdomadaire, les observations de M. Poujardhieu sur les moyens à employer pour procurer à meilleur marché de l'argent aux Compagnies. Il dit que ses idées financières ont d'ailleurs ouvert la voie à des idées plus pratiques.

« L'urgence d'une réforme dans le mode d'emprunt suivi jusqu'à ce jour étant généralement reconnue, dit le Rapporteur, on s'est beaucoup occupé, dans ces derniers temps,

à chercher un mode qui fût propre à réaliser ces emprunts à des taux moins onéreux.

» La solution la plus remarquable est celle proposée par M. Bartholomy, président de la Compagnie d'Orléans et grande autorité en matière de finances. Celle-ci consiste à faire usage de l'emprunt direct de l'État pour le compte des Compagnies, et de créer un grand-livre où serait inscrite, en rente 3 0/0 dans chaque Compagnie, la dette constituée par elles, comme procède l'État pour ses propres besoins. L'État, en empruntant pour les Compagnies, leur procurerait des capitaux à meilleur compte qu'elles ne pourraient se les procurer. Les Compagnies seraient de plus en plus en mesure de couvrir le Trésor des semestres et des remboursements annuels qu'il aurait à payer pour elles. Enfin, l'État verrait sa garantie d'autant moins engagée.

» Les avantages de ce système sont ainsi énumérés par M. F. Bartholomy :

» 1° Les Compagnies cesseraient leurs émissions d'obligations, dont les prix se relèveraient immédiatement et notablement ;

» 2° Les Compagnies auraient facilement tous les fonds nécessaires à leurs travaux en temps utile et à de bonnes conditions;

» 3° Le Crédit public recevrait une impulsion certaine, vive et durable ;

» 4° La Caisse de dotation des travaux publics s'enrichirait d'une portion du bénéfice que ce mode d'emprunt procurerait;

» 5° Une pareille combinaison raffermirait la confiance du public dans les dispositions du Gouvernement à l'égard de l'industrie privée, et ranimerait toutes les affaires au grand profit du Trésor.

» On a fait à ce système des objections dans deux sens op-

posés : les uns ont dit que les Compagnies y gagneraient plus que l'État, et qu'on ne peut pourtant pas exiger que l'État se fasse bénévolement et à titre gratuit le prêteur des Compagnies; mais ce ne serait point à titre gratuit, car sa garantie serait, comme il a été dit, d'autant moins engagée. D'autres, et M. Poujardhieu entre autres, ont avancé que ce système détruirait par son application la liberté des Compagnies, et les mettrait complétement dans les mains de l'État; qu'à partir de ce moment, les agitations contre lesquelles elles luttent, telles que modifications de tarifs, tarifs différentiels, etc., seraient résolues contre elles et attaqueraient leurs revenus. — Je crois effectivement, dit en terminant M. Manès, que la solution proposée par M. Bartholomy amènerait infailliblement à la prise de possession des chemins de fer par l'État; mais j'avoue qu'en considérant la manière dont quelques grandes Compagnies servent le public, et l'utilité qu'il y aurait pour le commerce à ce que l'État fût toujours à même de modifier les tarifs, je ne verrais pas grand mal à ce changement, déjà préparé par la fusion de tous les chemins en six compagnies. »

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Du raisin considéré comme médicament, ou de la médication par les raisins. (Cure aux raisins, — Cura dell'uva, — Traubenkur); par M. Ch. Herpin (de Metz). (M. Dégranges, rapporteur.)

7e, 8e et 9e lettres d'un bénédictin; — 10e lettre, idem; Paris, 1860. (M. Duboul, rapporteur.)

M. Fabre-Volpelière prie l'Académie de vouloir bien émettre son avis sur le travail qu'il lui a adressé, intitulé : *Altérations frauduleuses de la garance et ses dérivés.* (M. Baudrimont, rapporteur.)

La Moisson, poésies; par M. Achille Millien; avec une préface, par M. Thalès Bernard. (M. Duboul, rapporteur.)

Revue Agricole, Industrielle et Littéraire de l'arrondissement de Valenciennes; t. XI, 11e année. (M. Raulin, rapporteur.)

Étude iconographique sur l'arbre de Jessé; par M. l'abbé Corblet; Paris, 1860. (M. Cirot de la Ville, rapporteur.)

L'Art au XIXe siècle; 15 juillet 1860. (M. Léo Drouyn, rapporteur.)

Journal des Savants; juin 1860. (MM. Duboul et Baudrimont, rapp.)

Annales des Universités néerlandaises et des Athénées d'Amsterdam et de Deventer; 1856-1857; avec une lettre d'envoi. (M. Raulin, rapp.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Travaux linguistiques de M. Sudre, approuvés par l'Institut de France, par le Ministre de la Guerre, et couronnés par le Jury international de l'Exposition universelle de 1855; avec une lettre.

Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'Agriculture, 2e série, t. XV; séances des 29 février; 7, 14 et 28 mars; 4 et 11 avril 1860.

Compte rendu des Travaux de la Société littéraire de Lyon, pour l'année académique 1858-59.

Bibliographie des ingénieurs, des architectes, des écoles professionnelles, des chefs d'usines et des agriculteurs; 1860; avec une lettre d'envoi de M. E. Lacroix, libraire à Paris.

L'Ami des Champs; par M. Ch. Laterrade; août 1860.

Journal d'Éducation; par M. Clouzet; août 1860.

Journal de la Société de la Morale chrétienne; t. X, no 3; mai et juin 1860.

Suite de l'*Éloge de la Folie d'Érasme, ou Lettres sur l'école romantique;* par un bénédictin (baron Svitémade Grovestins).

L'archiviste de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, informe l'Académie qu'il lui adresse, par l'intermédiaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, le t. IIIe (1860) du Bulletin de ladite Société.

Le bon Cultivateur; janvier et février 1860.

Bulletin de la Société académique de Brest; t. Ier; 1860.

Étaient présents :

MM. H. Minier, J. Duboul, E. Gintrac, Abria, G. Brunet, Baudrimont, Saugeon, J. Villiet, E. Jacquot, V. Raulin, A. Petit-Lafitte, E. Gaussens, Costes, Dabas, Dutrey, E. Dégranges, Blatairou; Ch. Sédail, membre correspondant.

SÉANCE DU 16 AOUT.

Présidence de M. MINIER.

Le procès-verbal de la séance du 2 août est lu et adopté.

M. Gaussens s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

La correspondance comprend entre autres ouvrages :

Un Mémoire sur la question d'*Économie sociale,* pour le Concours de 1860, avec cette épigraphe : « D'où vient cette exaltation? Que veut dire cet élan hardi imprimé à la pierre par le bras et le cœur de l'homme? » (Henry Martin, *Histoire de France,* 3e vol., p. 410.)

Un manuscrit de M. H. C..., sur les *dialectes de la Gironde,* avec cette épigraphe :

Acos la lengo del trabal,
A la bilo pel la campagno
On la trobo dins cado oustal;
Y'espouzo l'home al brès,
Jusqu'al clot l'accoumpagno.

Une lettre de M. Marchant au Président de l'Académie, au sujet de l'impression de son dernier Mémoire dans les *Actes.*

A cette occasion, M. le Président donne lecture d'une lettre qu'il avait reçue depuis longtemps de M. le Secrétaire général, par laquelle ce membre expose les scrupules qui l'ont saisi au moment de livrer le manuscrit de M. Marchant à l'imprimeur, et l'intention où il est d'en appeler à l'Académie.

Une discussion s'élève à ce sujet, à laquelle prennent part, outre MM. Marchant et Costes, MM. Saugeon et Dégranges.

L'Académie décide qu'elle s'occupera de la proposition que

formulera M. Costes dans sa prochaine séance, et après que le Conseil d'Administration en aura fait également l'objet de son examen.

M. Cirot de la Ville lit un Rapport sur un ouvrage de M. l'abbé Firminhac, curé de Sainte-Eulalie, sous ce titre : *Poésies bibliques* (petit recueil de poésies).

M. Duboul rend compte d'une petite brochure, intitulée : *la Moisson,* par M. Achille Millen. Il loue la grâce, la simplicité, le naturel de quelques-unes de ces pièces; il donne lecture de l'une d'elles pour appuyer son opinion, et conclut à des remercîments pour l'auteur : l'Académie les vote.

M. le Président fait connaître la composition des Commissions qu'il a désignées pour les Concours de 1860; les voici :

ÉLECTRO-MOTEUR.

MM. Abria, Baudrimont, de Lacolonge.

ÉCONOMIE SOCIALE.

MM. Manès, Duboul, Dégranges.

ARBORICULTURE.

MM. Charles Des Moulins, Petit-Lafitte, Lespinasse.

STATISTIQUE.

MM. Fauré, Brunet, Jacquot.

HISTOIRE.

MM. Cirot de La Ville, Saugeon, Petit-Lafitte.

LITTÉRATURE.

MM. Dutrey, Gaussens, Lefranc.

POÉSIE.

MM. Gout Desmartres, Dabas, de Gères.

NOTICES BIOGRAPHIQUES.

MM. Brochon, Blatairou, Vaucher.

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES.

MM. Delpit, Léo Drouyn, Villiet.

COMMERCE MARITIME.

MM. Brunet, Manès, Arman.

Commission chargée de préparer le Programme pour 1861 :

MM. Gintrac, Saugeon, Baudrimont.

Commission des Récompenses à accorder en dehors des Concours :

MM. Gout Desmartres, Costes, Raulin.

MM. les Membres qui voudront poser des questions les adresseront à M. le Secrétaire général.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or, publié par la Société d'Agriculture de ce département; 23e année, 3e série, t. V, no 7; juillet 1860. (M. Petit-Lafitte, rapporteur.)

Cours familier de littérature; 53e et 54e entretiens. (M. Minier, rapporteur.)

Journal des Savants; juillet 1860. (MM. Duboul et Baudrimont, rapporteurs.)

Mémoires de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Lille; année 1859. (M. Ch. Des Moulins, rapporteur.)

Précis historique de la législation consulaire, ou introduction à l'étude du droit commercial; par M. Gragnon Lacoste, membre correspondant; avec une lettre d'envoi. (M. Vaucher, rapporteur.)

Revue contemporaine; 15 juillet 1860. (M. Minier, rapporteur.)

Annales de l'Académie de La Rochelle (section des sciences naturelles); 1859, no 4. — *Idem, idem;* atlas de plantes marines de la Charente-Inférieure. (M. Raulin, rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Poésies de Jacques Fernand, au profit des Orphelines et de Notre-Dame des Arts. Paris, 1860. (Cinq exemplaires.)

Notice historique sur la ville et la maison des Baux, en Provence; par M. Jules Canonge. (2e édition.)

Étaient présents :

MM. H. Minier, Costes, J. Duboul, Cirot de La Ville, E. Gintrac, V. Raulin, Ch. Des Moulins, Saugeon, Léo Drouyn, A. Vaucher, L. Marchant, A. Petit-Lafitte, E. Dégranges.

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE.

Présidence de M. MINIER.

Le procès-verbal de la séance du 16 août est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Costes annonce qu'il a renoncé à formuler sa proposition à propos de la décision de la Compagnie sur l'impression du travail de M. Marchant; qu'il a mieux aimé réfuter ce travail, et que ce sera l'objet de la lecture qui est à l'ordre du jour.

Parmi la volumineuse correspondance imprimée, le Secrétaire général signale :

1° L'envoi d'un petit volume de M. Gustave Masson, membre correspondant, ayant pour titre : *Introduction to the history of french Literature*. Cet ouvrage, écrit en anglais par le professeur de littérature de l'École d'Harrow,— *at Harrow school*, — est dédié par son auteur au Président et aux Membres de l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. — M. Costes est chargé d'en rendre compte.

2° Un travail imprimé de M. Nicklès, de Nancy, sur les électro-aimants. L'auteur demande si son travail ne pourrait

pas être compris pour le concours des électro-moteurs proposé pour 1860. — Sans rien préjuger sur cette question, l'Académie renvoie ce Mémoire à la Commission spéciale.

M. le Secrétaire général fait connaître le résultat du concours pour 1860.

I. — Électro-moteur. (Pas de Mémoire.)

II. — Économie sociale. — Commission : *MM. Manès, Duboul, Dégranges.*

« Étudier et faire connaître les effets, relativement à l'équilibre » de la population en France, des grands travaux exécutés dans » les villes en général et dans la capitale en particulier; — en » signaler les résultats au point de vue de l'agriculture, — de » l'économie politique, — de la moralité et du bien-être des po» pulations, tant urbaines que rurales. »

Un Mémoire, reçu le 15 août 1860, enregistré sous le n° 275, avec cette épigraphe :

« D'où vient cette exaltation? Que veut dire
» cet élan hardi imprimé à la pierre par le bras
» et par le cœur de l'homme? »
(H. Martin, *Hist. de Fr.*, t. III, p. 410.)

III. — Arboriculture. (Rien reçu.)

IV. — Statistique. (Rien reçu.)

V. — Histoire. — Commission : *MM. Saugeon, Petit-Lafitte, Cirot de La Ville.*

« Étude biographique sur Éléonore de Guyenne. »

Un Mémoire, reçu le 31 octobre, sous le n° 337, avec cette épigraphe:

« Nobilitatem generis vitæ decoravit hones-
» tate, morum ditavit gratiâ virtutem floribus
» picturavit, et incomparabili probitatis honore
» fere cunctis prestitit reginis mundanis. »
(Dreux du Rodier, sur Éléonore.)

VI. — Littérature.

« Étude sur l'état des lettres au XVIe siècle dans la province de Guyenne. »

« Étude sur le roman en France. » (L'Académie n'a rien reçu)

VIII. — NOTICES BIOGRAPHIQUES. (Pas de Mémoire.)

IX. RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES. (Pas de Mémoire.)

CONCOURS DE POÉSIE. — Commission : *MM. Gout Desmartres, Dabas, de Gères.*

Pièces reçues le 28 janvier. — Système planétaire.

« Aspice convexo nutantem pondere mundum. »

Émigration des campagnes, — dialogue.

« ... Felix qui potuit rerum cognocere causas. »
(Trois pièces).

N° 237. — Hymne philosophique. (Sans épigraphe.)

N° 543. — Une voix d'outre-tombe.

« J'ai besoin de foi pour vivre, j'en ai besoin
» pour mourir. »
(DE LAROCHEFOUCAUD-LIANCOURT.)

N° 544. — Une conspiration sous Louis XIII, drame en trois actes et en vers.

RICHELIEU ET MAZARIN.
RICHELIEU.
« Hé! croyez-vous vous-même, mon cher
» cardinal, qu'on puisse gouverner les hommes
» sans les tromper? »
(VAUVENARGUES, dialogue XIII.)

N° 545. — LES ÉTAPES DE LA VIE. 1848-1860. — Épigraphe générale :

« Quoque ipse miserrima scripsi,
» Et quorum pars magna fui... »
(VIRGILE.)

1re Étape. — A travers les fleuves ; — Illusions. (Douze pièces.)

2e Étape. — A travers les pleurs ; — Désanchantements. (Sept pièces.)

3e Étape. — Sur les hauteurs ; — Art et Liberté. (Treize pièces.)

4e Étape. — Entre deux lames ; — Voyages et Batailles. (Onze pièces.)

5e Étape. — Au foyer domestique. (Sept pièces.)

(Total, cinquante pièces).

N° 346. — En automne.

« L'amour est tout. »
(J. de Gères.)

Le charbonnier.

» Fides tua salvum fecit. »
(Évangile.)

Juin.

« L'amour fait comprendre à l'âme
» L'univers sombre et béni. »
(V. Hugo.)

Le voyageur.

« Le bonheur était là sur ce même rocher
» D'où nous sommes partis tous deux pour le chercher. »
(H. de Latouche.)

(Quatre pièces).

N° 347. — Le roi de Sephar à ses sujets construisant la tour de Babel.

« Ils s'entredirent encore : Venez; faisons-
» nous une ville qui soit élevée jusqu'au ciel. »
(Genèse, ch. xi, v. 4.)

N° 348. — Un esprit s'arrêtait.

« Jeune muse. »

Stances à l'Italie.

(Deux pièces).

N° 349. — Rimes d'album.

« Candida candidis. »
(Devise de Claude de France.)

(Sept pièces).

N° 350. — Épigraphe commune :

« Mes vers sont l'écho de mon cœur. »

Un souvenir d'enfance.
Pauline, poëme élégiaque.
Notre-Dame de Fourvières.
Le mont Salève.
Les prostituées; — Satyre.
Strophes sur la victoire de Solferino.
Waterloo, — strophes.

(Sept pièces).

N° 351. — Scènes de la vie rustique. — Épigraphe commune :

« O fortunatos nimium ! »

En allant à la foire.

Dans l'enclos.
Le faucheur.
La prière.

(Quatre pièces.)

N° 552. — La fée.

« Or, cette égalité dont se forme le sage,
» Qui jamais moins que l'homme en a connu l'usage. »

(Boileau.)

N° 553. — La paix.

« Si le sang répandu doit être l'arbitre des
» querelles humaines, jamais la discorde, etc. »

(Euripide.)

N° 554. — Madeleine. Journal d'une jeune fille (deux ans).

« Oh ! n'insultez jamais une femme qui tombe. »

(V. Hugo.)

N° 555. — La croix du chemin, ballade.

« Les esprits faibles demandent si le conte
» est vrai ; les esprits sains examinent s'il est
» moral, s'il est naïf, s'il se fait croire. »

(Joubert.)

N° 556. — Les vaincus de Castelfidardo.

« Te martyrum candidatus laudat exercitus. »

Le concours comprend dix-huit auteurs et quatre-vingt-sept pièces, sur lesquelles un drame en trois actes et en vers.

N° 406. — Admis au concours, quoique arrivé un peu tard, un manuscrit intitulé *Croquis*, avec cette épigraphe :

« Un humble ménestrel de dame Académie
» Réclame asile et doux accueil ;
» Il porte ses couleurs... qu'elle lui soit amie,
» Et le regarde de bon œil !
» Pour elle, il a cueilli fleurs et chansons nouvelles,
» Fleurs de printemps, chansons d'amour ?
» Mais ne sont point si sait rares ni belles.........
» Ne le saura qu'à son retour ! »

N° 276. — Travail spécial sur la langue gasconne, livré à une Commission composée de *MM. Delpit, Brunet et Saugeon.*

A cos la lengo del trabal, etc., etc.

M. Petit-Lafitte donne lecture de la note suivante :

Statistique de l'année académique 1859-60, ouverte le 19 novembre 1859, fermée le 16 août 1860.

L'Académie compte 38 Membres résidants :

Sur ce nombre, 35 sont convoqués (M. Imbert de Bourdillon ne l'est pas, à cause de son séjour à la campagne. M. Geffroy est en congé, ainsi que M. Gorin).

Durant l'année 1859-60, il y a eu 23 séances générales.

Le nombre total des présents à ces réunions a été de 417.

417 divisé par 23 donnent, pour terme moyen des présents à chaque réunion générale, 18, ou la moitié des Membres résidants convoqués.

La séance la plus nombreuse a été celle du 29 décembre 1859 : elle a réuni 29 Membres :

La séance la moins nombreuse a été celle du 26 janvier 1860 : elle a réuni 10 Membres,

Il a été entendu 33 rapports, 18 lectures. — 1 Membre résidant a été admis. — 5 Membres correspondants ont été admis. — 2 communications ont été faites en séance, par des personnes étrangères à la Compagnie.

L'Académie, sur la proposition de M. le Président, fixe au jeudi 22 novembre la séance publique pour la réception solennelle de MM. Jacquot et Lefranc.

M. Costes a la parole pour une lecture qui a pour titre : *Quelques réflexions sur le Mémoire de M. Marchant*. Avant d'entrer en discussion, il prélude en ces termes :

« Je respecte le principe qui dirige mes collègues, et nul plus que moi ne trouve sacrée la liberté des opinions; mais il me semble qu'on s'abuse lorsqu'on pense qu'un Corps comme le nôtre n'est pas jusqu'à un certain point solidaire de ce qui se publie sous son patronage. Vainement, dira-t-on : « Un travail signé

par son auteur n'appartient qu'à lui seul. L'Académie n'accepte aucune solidarité relative aux opinions émises dans le Recueil de ses Actes. » Toujours est-il qu'une part nous en revient. Et de même que les bons travaux qui enrichissent notre Recueil jettent du lustre sur l'Académie entière, de même de mauvais travaux nuiraient à notre considération. Et s'ils étaient publiés avec notre approbation et comme par ordre, notre responsabilité n'en serait que plus grande.

» C'est pour cela, Messieurs, que je me suis opposé à l'insertion dans nos Actes du travail de M. Marchant. S'il ne devait être connu que des médecins, je me serais abstenu d'en rien dire; sa lecture les eût fait sourire. Mais il est destiné à un public étranger à notre science, et je crois devoir lui en signaler les déceptions.

» Je vous demande donc la permission de jeter un coup d'œil critique sur le Mémoire de notre collègue. Je tâcherai d'être impartial; et si, contre ma volonté, je m'écartais de cette ligne, vous voudrez bien vous rappeler, Messieurs, que je parle pour la médecine traditionnelle, pour la médecine officielle, accusée de fermer les yeux à la lumière et de faire volontairement des victimes. »

M. Costes fait remarquer d'abord la confusion qu'a établie l'auteur entre des maladies différentes, surtout par leur gravité : l'*angine pharyngée* et l'*angine croupale* (le croup), et après avoir critiqué en passant, entre autres choses, la prétention de faire de la médecine une science exacte, au nom de la doctrine des semblables et des doses infinitésimales, il s'exprime ainsi :

« Avant d'aller plus loin, qu'on me permette une simple remarque : L'histoire d'une épidémie que l'on peint comme si meurtrière, et où l'on a eu l'ineffable bonheur de soustraire des victimes à la mort, est une chose trop importante pour que le monde médical n'en soit pas informé. Avec bien moins de motifs,

nos confrères font retentir de leurs travaux les assemblées compétentes, car ce sont surtout les médecins qu'il s'agit d'éclairer. Du public, on ne peut faire que des clients, non des adeptes. Pourquoi donc ne pas s'adresser à ceux que l'on veut éclairer pour de semblables communications? Parce que là on ne trouverait que la médecine traditionnelle, qui depuis longtemps a renoncé à s'occuper de pareilles utopies; la médecine traditionnelle, que, pour la déprécier sans doute, on appelle médecine officielle. — Qu'est-elle donc cette médecine officielle? — Elle se compose des médecins les plus éclairés dans tous les pays; de ceux sur qui repose le soin de conserver, de propager les vérités acquises; de ceux qui ont mission d'enseigner ce que les siècles nous ont appris et d'accroître nos richesses scientifiques : telles sont l'Académie impériale de Médecine de Paris, où siégent les plus grandes lumières médicales; les Facultés, les Écoles de Médecine et toutes les Sociétés de Médecine de l'Empire; et je ne parle que de la France.

» Ils sont donc bien aveugles ceux qui refusent la lumière de l'homœopathie! Elle est donc bien difficile et inaccessible cette science, qu'elle fasse reculer les plus grands esprits! Eh, non! on peut être médecin homœopathe dans une heure lorsqu'on quitte les sentiers de la vraie doctrine : il suffit de savoir chercher un mot dans un Dictionnaire. — Je l'ai déjà dit : en face du nom de la maladie se trouve, comme complément, le nom du remède. — Pourquoi donc sont-ils si peu nombreux les homœopathes? N'y a-t-il donc rien de séduisant à faire de la médecine extraordinaire? à être appelé par ceux qu'entraîne l'attrait de la nouveauté, par ceux qui se laissent éblouir par ce qui est prestigieux? à échanger une clientèle languissante ou qui ne vient pas, pour des clients dont la reconnaissance doit être en raison de leur confiance? Tout cela n'est-ce donc rien? Et pourquoi tous les médecins ne se lancent-ils pas dans cette voie? C'est qu'il y a dans leur conscience quelque chose qui crie plus haut, cette voix de la vérité qui subjugue les nobles âmes... Mais je ne veux pas me laisser aller à une plus longue expression de mes sentiments sur ce point. — Je reviens au Mémoire. »

M. Costes aborde alors la deuxième partie du travail de M. Marchant, où se trouve racontée l'histoire de deux malades; et afin de justifier la critique qu'il va en faire, il la met tout entière sous les yeux de l'Académie. Il en fait remarquer les lacunes au point de vue médical, puis il combat une proposition du Mémoire, que M. Marchant formule en ces termes : « *Le mercure guérit les maladies qu'il donne.* »

« Ceci paraîtrait un axiôme pour le vulgaire, dit M. Costes; mais pour les médecins, ils savent tous qu'il est impossible d'émettre une proposition plus contraire à la vérité. Jamais le mercure n'a produit d'angine pharyngée, jamais il n'a donné d'angine couenneuse ni de diphtérie croupale. Nos hôpitaux de syphilitiques devraient à ce compte être pleins de malades atteints de ces affections. Il n'en est rien. »

Après avoir apprécié quelques autres détails dans cette histoire, l'auteur en arrive à une autre scène non moins importante à analyser, dit-il, dans la *simple note* de M. Marchant.

C'est dans ces faits que le médecin homœopathe trouve surtout le triomphe de sa doctrine, puisque le mercure non-seulement a guéri les malades qui commencent à être affectés, mais a garanti les autres de l'épidémie.

M. Costes, après avoir exprimé quelques doutes sur l'existence de l'épidémie, aborde le principe et le discute ainsi :

« Puisqu'il le faut, disons une fois de plus aux homœopathes, à propos d'épidémie, que la vertu préservatrice de leurs remèdes repose sur la plus complète illusion. Que si, lorsque arrive une épidémie, tout le monde devait en être atteint, et qu'il n'y eût de préservés que ceux qui auraient pris des globules, ils seraient fondés dans leurs prétentions; mais, même dans une de ces calamités les plus générales, la portion de la population atteinte est heureusement très-minime. Or, qu'ont à faire les autres pour

en être affranchis? Rien. Eh bien! c'est là ce que font les doses infinitésimales. — Et, par exemple, supposons que dans les épidémies de choléra, en 1832, 1849 et 1854, dans chacune desquelles 500 personnes environ furent affectées à Bordeaux; supposons, dis-je, qu'on eût donné des globules homœopathiques aux 149,500 autres personnes qui n'ont pas été, qui ne devaient pas être atteintes: qui, nous le demandons, qui, excepté les croyants, eût osé dire que l'immunité devait être attribuée aux globules?

» Si la loi homœopathique était vraie, à chaque instant, presque toujours, la population entière devrait user de prophylactiques; car les homœopathes confondent avec les épidémies les simples constitutions médicales, et avec celles-ci la plupart des affections intercurrentes que leur moyen prophylactique combat aussi avec succès. — Il est impossible, je crois, de s'abuser plus étrangement sur une question médicale. — Qui jamais a pu penser que dans une épidémie ou une constitution médicale quelconque, toute la population dût être envahie, et alors sur qui devront être employés les moyens prophylactiques? Mais dire aux esprits crédules qu'on possède de pareils moyens, cela peut avoir d'heureux résultats....... pour les conseillers. »

Néanmoins, cette loi homœopathique, d'après M. Marchant, a été appliquée dans une série d'affections épidémiques.

M. Costes les énumère en demandant pardon par avance d'énoncer des propositions si aventurées, puis il ajoute :

« Ces litanies auraient pu être indéfiniment continuées avec tout autant de fondement, en accolant le nom d'un remède quelconque à chacune des maladies du cadre nosologique, et après l'articulation de chaque sentence, de chaque verset, on eût pu répéter en chœur : *Telle substance préserve de telle maladie, parce qu'elle la guérit.*

» Je ne sais de quelle expression me servir, ajoute M. Costes, pour rendre le sentiment qu'a fait naître en moi cette série de propositions si singulières. Pour les entendre sans dédain, il

M. Costes aborde alors la deuxième partie du travail de M. Marchant, où se trouve racontée l'histoire de deux malades ; et afin de justifier la critique qu'il va en faire, il la met tout entière sous les yeux de l'Académie. Il en fait remarquer les lacunes au point de vue médical, puis il combat une proposition du Mémoire, que M. Marchant formule en ces termes : « *Le mercure guérit les maladies qu'il donne.* »

« Ceci paraîtrait un axiôme pour le vulgaire, dit M. Costes ; mais pour les médecins, ils savent tous qu'il est impossible d'émettre une proposition plus contraire à la vérité. Jamais le mercure n'a produit d'angine pharyngée, jamais il n'a donné d'angine couenneuse ni de diphtérie croupale. Nos hôpitaux de syphilitiques devraient à ce compte être pleins de malades atteints de ces affections. Il n'en est rien. »

Après avoir apprécié quelques autres détails dans cette histoire, l'auteur en arrive à une autre scène non moins importante à analyser, dit-il, dans la *simple note* de M. Marchant.

C'est dans ces faits que le médecin homœopathe trouve surtout le triomphe de sa doctrine, puisque le mercure non-seulement a guéri les malades qui commencent à être affectés, mais a garanti les autres de l'épidémie.

M. Costes, après avoir exprimé quelques doutes sur l'existence de l'épidémie, aborde le principe et le discute ainsi :

« Puisqu'il le faut, disons une fois de plus aux homœopathes, à propos d'épidémie, que la vertu préservatrice de leurs remèdes repose sur la plus complète illusion. Que si, lorsque arrive une épidémie, tout le monde devait en être atteint, et qu'il n'y eût de préservés que ceux qui auraient pris des globules, ils seraient fondés dans leurs prétentions ; mais, même dans une de ces calamités les plus générales, la portion de la population atteinte est heureusement très-minime. Or, qu'ont à faire les autres pour

en être affranchis? Rien. Eh bien! c'est là ce que font les doses infinitésimales. — Et, par exemple, supposons que dans les épidémies de choléra, en 1832, 1849 et 1854, dans chacune desquelles 500 personnes environ furent affectées à Bordeaux; supposons, dis-je, qu'on eût donné des globules homœopathiques aux 149,500 autres personnes qui n'ont pas été, qui ne devaient pas être atteintes : qui, nous le demandons, qui, excepté les croyants, eût osé dire que l'immunité devait être attribuée aux globules?

» Si la loi homœopathique était vraie, à chaque instant, presque toujours, la population entière devrait user de prophylactiques; car les homœopathes confondent avec les épidémies les simples constitutions médicales, et avec celles-ci la plupart des affections intercurrentes que leur moyen prophylactique combat aussi avec succès. — Il est impossible, je crois, de s'abuser plus étrangement sur une question médicale. — Qui jamais a pu penser que dans une épidémie ou une constitution médicale quelconque, toute la population dût être envahie, et alors sur qui devront être employés les moyens prophylactiques? Mais dire aux esprits crédules qu'on possède de pareils moyens, cela peut avoir d'heureux résultats....... pour les conseillers. »

Néanmoins, cette loi homœopathique, d'après M. Marchant, a été appliquée dans une série d'affections épidémiques.

M. Costes les énumère en demandant pardon par avance d'énoncer des propositions si aventurées, puis il ajoute :

« Ces litanies auraient pu être indéfiniment continuées avec tout autant de fondement, en accolant le nom d'un remède quelconque à chacune des maladies du cadre nosologique, et après l'articulation de chaque sentence, de chaque verset, on eût pu répéter en chœur : *Telle substance préserve de telle maladie, parce qu'elle la guérit.*

» Je ne sais de quelle expression me servir, ajoute M. Costes, pour rendre le sentiment qu'a fait naître en moi cette série de propositions si singulières. Pour les entendre sans dédain, il

faut être étranger à la première notion médicale, et pour les adopter il faut rompre avec la logique.

» D'abord, le remède, quel qu'il soit, belladone, aconit, pulsatille, charbon végétal, camphre, ellébore blanc, fleur de soufre, mercure, n'existe plus dans les globules dynamisés; car quelques-uns ne le sont qu'à la 20e ou 30e dilution. — D'ailleurs, à quelques doses que fussent administrées ces substances, il est absolument faux qu'elles aient la propriété qu'on leur attribue. Pas un fait ne vient déposer en faveur de ces allégations, rien n'a établi qu'elles pussent guérir les maladies qu'on leur assigne. — N'en restera-t-on pas convaincu, si ces assertions ne sont pas mieux appuyées pour ces maladies que ne l'est l'action du mercure pour l'angine couenneuse?

» Où sont les faits pour appuyer cette dernière prétention? Sont-ce les deux observations de Cérons ou les histoires du *Sacré-Cœur* qui entraîneraient la conviction? Nous laissons à tout esprit sérieux à qui l'art de raisonner n'est pas étranger, à résoudre la question; et pour l'y aider, voici d'autres faits authentiques. — De ma fenêtre, je voyais dans la cour de l'hôtel deux jeunes enfants d'une santé florissante, et jouant avec gaîté. Après une semaine d'intervalle, un jour je ne les vis plus. Ils avaient été frappés de la maladie qui a fait à Bordeaux quelques rares victimes : ils avaient été pris d'angine couenneuse laryngée. Des globules leur furent administrés. Ils n'ont plus reparu dans ma cour; les parents les pleurent! — Et ce n'est pas pour en rendre responsable la doctrine d'Hanhemann que je cite ces faits, mais pour prouver son impuissance et combien elle est mal fondée dans ses prétentions. — Qu'on vienne donc nous dire : le mercure préserve de l'angine couenneuse parce qu'il la guérit. .

» Maintenant, si je voulais, Messieurs, vous prouver jusqu'à quel point d'aberration la doctrine d'Hanhemann pousse ses adeptes, jusqu'où peut atteindre l'absurde dans cette voie, je vous dirais que les substances que je viens d'énumérer, en outre de l'action que vous venez de voir qu'on leur attribue, possèdent d'autres qualités qui devraient faire frémir ceux qui les emploient. Savez-vous ce que peuvent produire chez l'homme — d'après les

homœopathes — quelques globules de *charbon végétal?...* Une tendance à la folie suicide, maniaque, lypéméniaque... *de pulsatille?* des phénomènes de folie suicide automatique... *de silice?* Une tendance au suicide par submersion... *de mercurius vivus,* tout bonnement de mercure? des accès de monomanie suicide anxieuse. — Et tout cela, c'est Hanhemann qui l'a dit ([1]); tout cela, je l'emprunte à un organe qu'on ne peut récuser, qui se publie à Paris, l'*Avenir médical,* journal homœopathique.

» Je ne sais vraiment comment m'excuser, dit en terminant M. Costes, d'avoir traité presque sérieusement un pareil sujet. Ce n'est que devant des gens du monde qu'on peut avoir besoin de prendre parti pour la médecine traditionnelle contre de pareilles billevesées... aberrations... illusions. »

« Mais la médecine officielle, dit M. Marchant, ne veut pas prendre la peine d'examiner; il est plus facile de nier. On a bien nié le mouvement. — Nouveau Christophe-Colomb, Hanhemann découvre un monde, et les incrédules les plus déclarés sont parmi des gens de sa profession, les médecins.

» En présence d'une telle accusation, en face de maladies si souvent mortelles et qu'il serait si facile de guérir, nous sommes des entêtés ignorants, fermant les yeux à la lumière; et si nous laissons périr des malades qu'on nous enseigne à sauver, que sommes-nous?

» On a osé l'écrire. Neumann, dans son ouvrage sur l'homœopathie, a dit: « Grâce à cette merveilleuse méthode d'Hanhemann, la pratique médicale... devient un procédé mathématique nettement déterminé; de telle sorte que la terminaison fatale, arrivée par un faux traitement, pourrait appeler la vindicte de la loi aussi bien que tout homicide. » — Aussi a-t-on répondu spirituellement à cet énergumène: « Si jamais les homœopathes s'avisent de réviser le Code pénal, tout médecin qui ne saura pas dégager l'inconnu de cette donnée, c'est-à-dire trouver la guérison, sera

([1]) Traitement homœopathique du suicide.— *Union médicale,* t. XII, n° 8, p. 333. — Juillet 1858.

passible des cours d'assises, et puni comme assassin. » (Manec, *Lettres sur l'homœopathie.)*

« On le voit maintenant, dit enfin M. Costes, indépendamment du culte de la science, du culte de la vérité, nous avions à défendre la médecine traditionnelle de la plus grave des accusations.— Puissions-nous l'avoir fait avec assez de modération pour ne blesser personne, et assez de succès pour éclairer ceux qui nous ont fait l'honneur de nous écouter. »

Après cette lecture, l'Académie en vote l'impression.

M. Ch. Des Moulins lit un Rapport sur *les vignobles américains*. Toutes les fois qu'il a eu à traiter de l'agriculture des États-Unis, il s'est abstenu, dit-il, d'en entretenir l'Académie. Trop de différences existent sous tous les rapports entre ces pays et le nôtre, pour qu'il y ait pour nous intérêt de nous en occuper.

« Aujourd'hui pourtant, dit le Rapporteur, je romps avec mes habitudes, et je viens signaler à votre sollicitude, non la mince et insignifiante brochure que notre Président m'a confiée, mais le sujet (hélas! bien important pour l'Aquitaine) auquel elle a rapport. »

La brochure a pour titre : *Considérations sur la culture de la vigne au point de vue des avantages qu'elle peut offrir à Saint-Louis et aux comtés adjacents dans l'État du Missouri, au point de vue du commerce et de la future richesse de cet État,* par Charles-Henry Harven, de Melrose, comté de Saint-Louis. — 1858.

Au milieu des promesses d'un prospectus pour vendre les terrains que possède M. Harven, le Rapporteur constate l'immense étendue et la très-grande fertilité de ceux qui peuvent être encore mis en culture aux États-Unis. La réussite de celle de la vigne, non pas de notre vigne d'Europe, mais de

celle qui donne ces races nombreuses à larges et épaisses feuilles découpées et drapées en dessous, dont quelques-unes sont déjà connues, et cultivées en France comme objet d'essai ou de curiosité et même comme raisin de table, sous les noms d'*isabelle,* de *catawba* et autres. Il y a là plus qu'une différence de race et bien véritablement une différence essentielle de nature spécifique. Le rapporteur continue ainsi :

« Le vin d'*isabelle* est rouge et richement coloré; il conserve une saveur moins ambiguë que celle du fruit, et qu'on s'accorde mieux à rapprocher de celle du cassis. Nos palais français ne sont pas prêts, assurément, de s'y habituer au point de la préférer ou de l'égaler à celle de notre Château-Margaux; mais on concevrait facilement que l'Amérique, d'abord, s'y habituât par commodité, et que certaines contrées de l'Europe s'y fissent aussi par économie ou en désespoir de cause, si l'*oïdium* s'y obstinait à détruire chaque année les espérances des viticulteurs. »

Et il jette ensuite un coup d'œil sur la production respective des deux pays, la France et les États-Unis :

« Ceci, dit-il, a de quoi alarmer notre prévoyance et attirer péniblement notre attention; non pas seulement de nous autres *travailleurs spéculatifs,* mais des hommes versés dans la connaissance des intérêts et des rapports internationaux.

« Eh bien! Messieurs, vous avez dans notre Compagnie, parmi nos collègues résidants ou correspondants (et vous avez bien le droit d'utiliser les forces de ces derniers), vous avez, dis-je, un certain nombre d'hommes de cette trempe. L'Académie ne jugerait-elle pas digne de sa haute position, utile aux intérêts de notre population tout entière et aux intérêts de la France elle-même, de réunir en faisceau ces hommes de choix, et de les inviter à étudier profondément, et sous toutes ses faces, cette grande question du vignoble américain et de son action possible sur la prospérité de la France?

» On pourrait aussi mettre au concours cette même question, et on aurait la chance de faire éclore ainsi, en provoquant des

recherches, quelques documents utiles aux travaux d'ensemble de la Commission.

» Sur le bureau de celle-ci, on verrait arriver peu à peu, à la voix de l'Académie, les documents de détail que les hommes spéciaux recueilleraient pour elle. Les géologues apporteraient quelques lumières sur la composition, la stratégraphie et l'orographie des contrées américaines qui réunissent le plus de conditions favorables aux bons produits de la vigne, et obtiendraient des échantillons de ces terrains, qui, passant par les mains de nos chimistes et de nos agriculteurs, pourraient être utilisés directement dans l'étude de la question. Les botanistes se procureraient des échantillons authentiques des espèces et des races outre-atlantiques, et jugeraient, par la végétation qui les accompagne dans leur pays natal, des chances plus ou moins grandes de réussite qu'elles pourraient rencontrer dans le nôtre. »

A propos de la brochure américaine, M. le Rapporteur parle d'une autre brochure signée L. L., dont l'auteur l'a chargé de faire hommage à la Compagnie. Cet auteur, en s'occupant des procédés propres à perfectionner la culture de la vigne, demande le rajeunissement du vignoble français par l'introduction en grand de l'*isabelle* et des autres cépages américains.

M. le Rapporteur signale, en passant, un court article publié dans la *Revue des Sciences* du 15 septembre 1860, sous ce titre : *Des vins américains,* par M. Léo Laliman, de Floirac (Gironde), où se trouvent plus fortement accentuées les idées analogues à celles que développe la brochure signée L. L.; et il dit que si l'Académie consent à s'occuper de ce sujet et nomme une Commission, c'est à elle qu'il faudrait renvoyer la brochure de M. L. L.

En terminant, M. Ch. Des Moulins s'exprime ainsi :

« Enfin, Messieurs, je dois vous dire que les Américains sont déjà sérieusement à l'œuvre pour l'accroissement de leur richesse

vinicole. Il existe dans le Missouri une *Association œnologique* (Missouri wine Company), et la brochure qui a donné lieu à mon travail contient le règlement d'une Association déjà autorisée par le gouvernement, sous le titre d'*Association de Saint-Louis, pour la culture de la vigne et des arbres fruitiers.* — L'auteur de la brochure, M. Harven, en est le secrétaire. »

Ce Rapport donne lieu à quelques réflexions :

M. Petit-Lafitte, sans partager toutes les opinions de son savant collègue, appuie néanmoins ses conclusions.

M. Jacquot croit les craintes qu'on pourrait concevoir à l'égard de la concurrence, on ne peut plus fondées; il s'appuie pour cela sur les analogies du climat et du sol de certaines provinces de l'Amérique avec ceux du centre et du midi de la France. Il ne doute pas, d'après cette circonstance, de la possibilité d'une riche culture de vignes en Amérique.

M. Dégranges ne pense pas que la question puisse ainsi être tranchée d'une manière absolue. Le climat et le sol sont sans doute des éléments essentiels d'une culture; toutefois, l'expérience prouve tous les jours qu'il est encore d'autres circonstances qui déterminent plus ou moins de succès des cultures dans les différentes localités, et que si l'*isabelle* réussit en Amérique, il n'en faut pas conclure aussitôt que nos ceps du Médoc y fussent aussi féconds.

M. Saugeon fait remarquer qu'en matière de vigne tout n'est pas dans la production; que le succès dépend surtout de la qualité, et que, dans la question, ceci doit bien entrer en ligne de compte. L'agriculture n'est pas tout à fait une question de chimie ni de mathématiques.

M. Petit-Lafitte, qui partage cet avis, cite des exemples desquels il résulte que les différences les plus profondes distinguent des produits agricoles venus dans des conditions en apparence tout à fait identiques.

M. Jacquot persiste à penser que la question repose sur les seules données du climat et du sol.

Les propositions de M. Ch. Des Moulins sont renvoyées au Conseil.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Mémoires de la Société impériale d'Agriculture, de Sciences et d'Arts, séant à Douai; 2e série, t. V, 1858-59, 1re partie. — *Idem*, 2e partie. (M. Duboul, rapporteur.)

Bulletin de la Société d'Émulation du département de l'Allier; t. VI. (M. Duboul, rapporteur.)

Mémoires de la Société royale des Sciences de Liége; t. XIV, 1859. — *Idem*, t. XV (avec une lettre d'envoi.) (M. Raulin, rapporteur.)

Recueil des publications de la Société Havraise d'études diverses. 2e année (1859). (M. Brochon, rapporteur.)

Bulletin de la Société Botanique de France; t. VII, no 3, séances de mars 1860. (M. Lespinasse, rapporteur.)

Archives de l'Agriculture du nord de la France, publiées par le Comice agricole de Lille; 2e série, t. IV, no 8, août 1860. — *Idem, idem*, (t. IX, septembre 1860. (M. Petit-Lafitte, rapporteur.)

Essai sur la théorie de la variation diurne barométrique, sur la constitution de l'éther et sur l'analogie de ce fluide avec le fluide électrique, par le Dr C.-L. Henry. (Troyes, 1860.) (M. Abria, rapporteur.)

Revue contemporaine; t. XVI, 15 août 1860. — *Idem, idem*, 31 août, 15, 30 septembre, 15 octobre 1860. (M. Minier, rapporteur).

Cours familier de littérature, par M. de Lamartine; 55e et 56e entretien. (M. Minier, rapporteur.)

Mémoires de la Société impériale des Sciences naturelles de Cherbourg; t. VII, 1859. (M. Ch. Des Moulins, rapporteur.)

L'Art au XIXe siècle, par M. Théodore Labourieu; 15 août 1er septembre 1860. (M. Léo Drouyn, rapporteur.)

La lepra en España a mediados del siglo XIX, par M. Francisco Mendez-Alvaro (avec une lettre de l'auteur). (M. Costes, rapporteur.)

Plantes vasculaires des environs de Cherbourg, par Auguste Le Jolis; 1860. (M. Ch. Des Moulins, rapporteur.)

Revue de l'Art chrétien, par M. l'abbé J. Coblet; 4e année, no 7, juillet 1860. (M. Léo Drouyn, rapporteur.)

Jarhrbuch der Kaiserlich-Koniglichen geologischen Reichsanstalt; 1858,

nº 4, october, november, december. — *Idem*, october, november, december 1859. (M. Raulin, rapporteur.)

Réflexions sur l'amélioration morale des classes ouvrières, publié par le Comité d'utilité publique de la Société industrielle de Mulhouse. (M. Blatairou, rapporteur.)

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse; juin, juillet et septembre 1860. (M. de Lacolonge, rapporteur.)

Bulletin mensuel de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen; janvier, février, mars, avril, mai, juin et juillet 1860. (M. Petit-Lafitte, rapporteur.)

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons; t. XII, 1859. (M. Léo Drouyn, rapporteur.)

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer; janvier, février, mars, avril, mai et juin 1860. (M. Petit-Lafitte, rapporteur.)

Bulletin de la Société académique d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts de Poitiers; nº 59, 2e semestre 1860. (M. Petit-Lafitte, rapporteur.)

Société impériale des Naturalistes de Moscou; bulletins nos 2 et 4 de 1859, nº 1 de 1860. — *Nouveaux Mémoires*, t. XI, XII et la première livraison du t. XIII. (M. Lespinasse, rapporteur.)

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or; nº 8, août 1860. — *Idem*, nº 9, septembre 1860. (M. Petit-Lafitte, rapporteur.)

Mémoires de l'Académie du département de la Somme; 2e série, t. Ier, 1858, 1859, 1860. (M. Brochon, rapporteur.)

Archives de l'Agriculture du nord de la France; nº 6, juin 1860. (M. Petit-Lafitte, rapporteur.)

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Limousin; t. X, 1re et 2e livraisons. — *Idem*, t. X, 3e livraison. (M. Léo Drouyn, rapporteur.)

Mémoires de la Société d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube; t. II, 2e série, nos 53, 54 et 55. (M. Petit-Lafitte, rapporteur.)

Mémoires de la Société d'Histoire et de Physique naturelle de Genève; t. IV, 2e partie, 1860. (M. Ch. Des Moulins, rapporteur.)

Journal des Savants; septembre 1860. (MM. Duboul et Baudrimont, rapporteurs.)

Lettre aux Conseils Généraux de France en 1860, précédée d'une lettre à l'Empereur et suivie d'un extrait du *Journal de la Société de la Morale chrétienne*, relatif à un projet de rédaction de Code pénal modèle, applicable à l'Europe entière, par M. J.-D. Bentzien, de Bordeaux. (M. Brochon, rapporteur.)

Chronologie des Évêques de Limoges et de ce qui a été établi ou détruit

sous leur pontificat. — Limoges, Chapouleaud frères. (M. Blatairou, rapporteur.)

Beretning om en zoologisk reisel foretagen i sommeren 1857, ved d. c. Danielssen, 1859.

Al-Mufassal opus de re grammatica arabicum auctore Abul-Kâsim Mahmûd-Bin Omar zamahsario ad fidem codicum manu scriptorum, edidit J.-P. Broch.

Fortfat Beretning om Fantefoltet ved Gibert Cundt.

Personalier oplæfte ved Hans majestat; Rong Oscar den 1er. (M. Brunet, rapporteur.)

Fortegnelfe over modeller af Landhusholdnings-Redskaber fra Ladegaardsrens Hoveedgard ved Christiania.

Fortsatte Iagttalgelser over de erratiske Phænomener af. L.-C. Horbye.

Om ædrueligheds-tilftanden i norge, ved Gibert Cundt (en norwégien). (M. Brunet, rapporteur.)

Harlamagnus saga ok Kappahans. — *Udgivex af* C.-R. Unger (en norwégien). (M. Brunet, rapporteur.)

Uber die geometrische repräsentation der Gleichungen zwei veranderlichen reellen oder Komplexen Grössen, von C.-A. Bjerknes.

Tale og cantate ved der norske-universitets mindefest for Kong Oscar. (M. Brunet, rapporteur.)

Travaux et communications de l'Académie royale des Sciences d'Amsterdam, section des Sciences naturelles; 10e partie, 1860. (En hollandais.) — *Idem* (section des Belles-Lettres); 5e partie, 1860. (M. Brunet, rapporteur.)

Mémoire sur le ver des pilotis (Teredo navalis), publié par la section d'Histoire naturelle de l'Académie royale d'Amsterdam, 1860. (En hollandais.) (M. Brunet, rapporteur.)

Annuaire de l'Académie royale des Sciences d'Amsterdam, 1859. (M. Brunet, rapporteur.)

Bidrag til Kundskaben om Middelhavets, littoral-fauna, Reisebemærkninger fra Italien af M. Sars.

Smithsonian miscellaneous collections. — Washington, june 1860. (M. Abria, rapporteur.)

Boston journal of natural history, containing papers and communications, read before the Boston Society of natural history; vol. VII, no 1. (M. Ch. Des Moulins, rapporteur.)

The motions of fluids and solids, relative to the eart's surface, By W. Ferrel, a. m.; New-York, 1860. (M. Abria, rapporteur.)

Proceedings of the Academy of natural sciences, of Philadelphia; 1860. — Jannuary. 3 d.; February, 7 the. (M. Abria, rapporteur.)

Smithsonian contributions to Knowledge; vol. II. (M. Abria, rapporteur.)

The Ray Society.— Professor huxley's oceanic hydrozoa; 1858. (M. Raulin, rapporteur.)

Bidray til Kundskaben om Middelhavets Littoral-Fauna, Reisebemærkninger fra Italien. — Af M. Sars. — II.

Bulletin de la Société Archéologique de Béziers; t. II, 1er liv., 2e série. (M. Léo Drouyn, rapporteur.)

Introduction of the history of french Littérature By Gus Masson. — Édimbourg. (M. Costes, rapporteur.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Annales de la Société d'Agriculture du département de la Gironde; 15e année, 1er et 2e trimestres 1860.

Journal d'Éducation, par P.-A. Clouzet aîné; 11e année, no 11, septembre 1860. — *Idem,* no 12, octobre; no 1, novembre 1860.

L'Ami des Champs, par M. Ch. Laterrade; 38e année, septembre 1860, no 451. — *Idem,* octobre 1860. no 452.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire; t. XXXVIII, années 1858-59. — *Idem,* t. XXXIX, 1er trimestre 1860.

Recherches sur les tensions élastiques développées par le serrage des bandages des roues du matériel des chemins de fer, par M. Résal (deux exemplaires).

Bulletin de la Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers; nos 58, 1er semestre, 59, 2e semestre.

L'Instituteur des Aveugles; année 1860, no 5.

Onzième, douzième, treizième et quatorzième Lettres d'un Bénédictin, pour faire suite, comme les précédentes, aux gloires du romantisme.

De la réorganisation de l'enseignement à l'Institution impériale des Sourds-Muets de Paris, par Justin Landes; 1860. — (Avec une lettre d'envoi.)

Revue Agricole, Industrielle et Littéraire, publiée par la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes; 12e année, nos 1 et 2, juillet et août 1860.

Bulletin de la Société Philomathique de Bordeaux; 5e année, 1er et 2e trimestres 1860.

Le bon Cultivateur de Nancy; mars, avril et mai 1860.

Nouveaux Mémoires de la Société des Sciences, Agriculture et Arts du Bas-Rhin; t. Ier, 1860.

Journal de la Société de la Morale chrétienne; t. X, no 4.

Bulletin des séances de la Société impériale et Centrale d'Agriculture de France; 2e série, t. XV, no 4.

Institut britannique du Génie universel. — Rapport par M. Babache

(Charles) sur un travail de M. H.-F. Delaunay, et dont le sujet principal est l'*Unification dans la Science*.

Compte d'ordre et d'administration de l'exercice 1858, clos le 31 mars 1859, et chapitres additionnels au budget de 1859 de la ville de Bordeaux.

Catalogue des brevets d'invention; année 1860, n° 4. — *Idem*, n° 5. — *Idem*, n° 6, n° 7. — (Avec une lettre d'envoi de M. le Préfet.)

Description des machines et procédés pour lesquels des brevets ont été pris; t. XXXV.

Biographie d'Éliacim Jourdain, auteur dramatique, par Louis Rimbert.

Procès-verbal des délibérations du Conseil général du département de la Gironde, session de 1860.

Report on the adjudication of the Copley, Rumford, and royal medals : and appointement of the bakerian, croonian, and fairchild lectures. — London, 1834.

Dreizehnter Jahresbericht der Dhio Ctaats-Landbaubehoörde mit einem Nushugder Berhandlungen der Coundt Ucterbau-Defellfcheften an die General-Berfammlung von Dhio, für das Jahr 1858.

Six discourses delivered before the royal Society at their anniversary meetings, on the award of the royal and copley medals; preceded by anaddress to the Society, on the progress and prospects of science; by sir Humphry Davy. — London, 1827.

Proceedings of the royal Society. — Contents-January, 1860.

Address by his royal highness the prince consort.

Report of the joint commitee of the royal Society and the british association for procuring a continuance of the magnetic and meteorogical observations.

The couneil of the royal Society.

Étaient présents :

MM. H^te^ Minier, Costes, J. Duboul, W. Manès, Blatairou, G. Brunet, Cirot de La Ville, Aug^te^ Petit-Lafitte, Ch. Des Moulins, E. Jacquot, V. Raulin, Fauré, E. Dégranges, Saugeon, Lefranc, E. Gaussens.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE.

Présidence de M. MINIER.

Le procès-verbal de la séance du 15 novembre est lu et adopté.

M. Raboisson, inventeur d'un pétrin mécanique pour lequel il obtint, il y a quelques années, une récompense de l'Académie, désire que M. le Président vienne attester que la Compagnie ne connaissait rien d'analogue à son invention lorsqu'il lui a soumis son pétrin mécanique. — Après une légère discussion, à laquelle prennent part MM. Fauré, qui faisait partie de la Commission et M. Vaucher, l'Académie décide qu'elle s'en rapporte aux conclusions de sa Commission, et que le Président ne peut attester rien de plus.

M. Mauriac, inventeur d'un procédé facile et plus économique propre à produire du calorique comme moteur, désire que l'Académie fasse apprécier son invention. Il adresse le plan d'un appareil qu'il a fait construire et qui sert à expérimenter sur deux liquides différents, l'eau et l'éther chlorhydrique. — Une Commission est nommée à cet effet, et se compose de MM. Abria, Baudrimont et Manès.

M. le Président prend la parole. Il exprime, au nom des lettres bordelaises, le regret profond que leur inspire la mort de M. Dégranges-Bonnet, président honoraire à la Cour Impériale de Bordeaux, « un de nos vénérables concitoyens, dont trois générations ont pu apprécier les qualités du cœur et les charmes de l'esprit. »

Après avoir rappelé que M. Dégranges-Bonnet appartenait à « ce barreau illustre qui fut, à l'aurore de ce siècle, l'orgueil de Bordeaux, et qu'il faisait partie des réunions littéraires où Martignac, Ferrère, Duranteau, Peyronnet, Émérigon, Ravez, Lainé, venaient, dans l'intimité des joûtes poétiques, se délasser des luttes oratoires, » M. Minier termine ainsi :

« Dévôt au culte des lettres, M. Dégranges-Bonnet leur consacrait avec bonheur ses studieux loisirs. — Sous les neiges d'une extrême vieillesse, il avait, par un rare privilége, conservé les fleurs printanières de son esprit; — et, naguère

encore, des vers abondants, affectueux et d'une grâce délicate jaillissaient du cœur de l'anacréontique vieillard.

» C'était le doyen des poètes bordelais... et il n'est plus!

» Informé de cette perte, votre Président a témoigné à notre estimable et docte collègue, M. Émile Dégranges, la part confraternelle que nous prenions tous à sa filiale douleur. Représentant de l'Académie, j'étais certain d'être l'interprète de ses sentiments en l'associant au deuil public causé par la mort d'un homme resté fidèle à tous les devoirs pendant sa longue et noble vie, et qui, en s'honorant lui-même, a honoré sa ville natale. »

M. Charles Des Moulins est appelé à faire une lecture. Sa communication a pour titre : *Les deux Écoles archéologiques*. — Ce travail lui a été inspiré par un ouvrage que vient de publier M. Alex. Dumége, de Toulouse, sur l'archéologie pyrénéenne. Ce collègue excite un vif intérêt par la peinture piquante qu'il fait de la vieille École, qui ne faisait que des antiquaires à la mine triste et rechignée; tandis que la nouvelle fait des archéologues qui ne dédaignent pas d'animer, d'embellir leurs recherches et leurs travaux des attraits des lettres, qu'on est convenu, dit-il, d'appeler du nom de *belles*.

M. le Président remercie M. Ch. Des Moulins pour son intéressante communication.

L'Académie procède à l'élection des officiers qui doivent composer son Bureau pour l'année 1861.

Sont élus :

Vice-Président : M. Dabas.
Secrétaire général (pour trois ans), M. Costes.
Secrétaires adjoints : MM. Petit-Lafitte et Villiet.
Trésorier : M. Fauré.
Archiviste : M. Brunet.
Membres du Conseil : MM. Minier et V. Raulin.

Le Bureau se trouve ainsi complété par :

M. Gout-Desmartres, *comme Président;*
MM. de Gères et Dégranges, *comme membres du Conseil.*

M. Brochon fait un Rapport sur un Mémoire manuscrit de M. Labat, membre correspondant, et qui a pour objet : *Les nombres appliqués à la science musicale.* — « Difficile pro» blème, dit le rapporteur, depuis longtemps indécis et non encore résolu, mais à la recherche duquel M. Labat a mis de consciencieuses études, une réunion de faits habilement groupés, une solide clarté de style, qui rendent ce travail digne de figurer honorablement dans vos *Actes,* et qui mérite à son auteur les félicitations et les remercîments de l'Académie. »

Ces conclusions sont adoptées.

M. Costes, au nom d'une Commission dont il fait partie avec MM. Duboul et Dutrey, fait un Rapport sur la candidature de M. Lacointa, fondateur et directeur de la *Revue de Toulouse.*

M. le Rapporteur fait ressortir le mérite qui s'attache à la création d'un organe littéraire qui en est déjà à sa septième année et dont le succès va croissant. « Pour servir de lien, pour animer de son impulsion tant de travailleurs, il faut, dit notre collègue, avoir fortement empreint dans sa volonté le culte des lettres; et pour se dévouer à recueillir, à exciter les productions des autres, il faut non-seulement aimer les lettres, mais aussi les cultiver avec succès. L'une des qualités que doit posséder le directeur d'une Revue littéraire, c'est un esprit de judicieuse critique. »

M. le Rapporteur fait connaître à l'Académie, dans une analyse succincte, un travail assez important de M. Lacointa à ce point de vue : c'est la critique étendue de l'œuvre d'un

poète toulousain, de M. Ducos : *l'Épopée toulousaine,* ou *la Guerre des Albigeois*. Dans ce travail, écrit avec indépendance, M. Lacointa a fait preuve d'un goût épuré et de connaissances littéraires très-judicieuses.

La division seule de sa critique le prouverait. En effet, il examine le poëme d'abord dans son sujet, puis dans ses caractères, et successivement dans son plan, le merveilleux, et enfin le style. « Il n'appartient qu'à un esprit nourri de saines traditions littéraires de porter un jugement éclairé sur un poëme épique; et la manière dont M. Lacointa a rempli cette mission, prouve évidemment qu'il est familier avec ce qu'on est obligé de reconnaître comme le type du genre. C'est vis-à-vis des poëmes homériques que s'est placé notre critique pour examiner l'œuvre de M. Ducos. »

Quelques citations que fait M. Costes, du travail de M. Lacointa, en font apprécier la valeur à l'Académie.

M. le Rapporteur conclut à ce que M. Lacointa soit admis au nombre des membres correspondants. Un vote favorable renvoie ces conclusions au Conseil d'Administration.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Mémoires de l'Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse; 5e série, t. IV. (M. Raulin, rapporteur.)

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, octobre 1860. (M. de Lacolonge, rapporteur.)

Memoirs of the literary and philosophical Society of Manchester; second series, fifteenth volume, part the second, 1860. (M. Abria, rapporteur.)

Journal des Savants; octobre 1860. (MM. Duboul et Baudrimont, rapporteurs.)

Deux mois passés auprès d'un nid d'hirondelles, journal à l'usage de tout le monde, suivi de la *Botanique du jeune âge;* par M. l'abbé J.-B.-R. Manceaux. (M. Gaussens, rapporteur.)

Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlons-sur-Saône. (M. Léo Drouyn.)

M. H[te] Minier, président de l'Académie, transmet à M. le Secrétaire général un recueil de poésies qui lui est parvenu pour le concours de 1860, et intitulé *Croquis*. Ce recueil a pour épigraphe :

Un humble ménestrel, de dame Académie
Réclame asile et doux accueil;
Il porte ses couleurs... qu'elle lui soit amie
Et le regarde de bon œil!
Pour elle, il a cueilli fleurs et chansons nouvelles;
Fleurs de printemps, chansons d'amour!
Mais ne sait point si sont rares ni belles:
Ne le saura qu'à son retour!

(Renvoi à la Commission du concours de poésie.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Le Président de la Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise, informe l'Académie qu'il lui adresse, par l'intermédiaire de M. le Ministre de l'instruction publique, le numéro récemment publié des Mémoires de cette Société.

Journal de la Société de la Morale chrétienne; t. X, n° 5.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or; n° 10, octobre 1860.

Proceedings of the literary and philosophical Society; 1858-1859, january, february, march, april 1860, avec une lettre d'envoi.

Leona; par Évariste Carrance.

Souvenirs de Rome; par le même auteur.

La *Correspondance littéraire;* 4e année, 25 mai 1860.

Programme des prix proposés par la Société havraise d'études diverses, pour l'année 1862.

De l'amélioration des races dans le Sud-Ouest; par M. Dupont, médecin-vétérinaire du département de la Gironde, secrétaire général de la Société d'Agriculture du même département.

Médecine comparée; par le même auteur.

Travaux de la Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Rochefort; année 1859-60, 1re série.

La *Revue d'économie rurale;* 15 novembre 1860.

Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'Agriculture de France; 2e série, t. XV.

Bulletin mensuel de la Société protectrice des Animaux; mois de septembre 1860.

L'Écho d'Oran, journal de l'Algérie occidentale et du Maroc; 1er novembre 1860.

Étaient présents :

Hte Minier, Fauré, W. Manès, Jules Delpit, G.-H. Brochon, J. Villiet, Ch. Des Moulins, Gintrac, Lefranc, Jacquot, Raulin, A. Vaucher, Gaussens, Lespinasse, Dabas, A. Petit-Lafitte, Cirot de la Ville, Saugeon, L. Drouyn, Costes.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE.

Présidence de M MINIER.

Le procès-verbal de la séance du 29 novembre est lu et adopté.

MM. Gaussens, Duboul et Charles Des Moulins se font excuser de leur absence.

Un Mémoire sur la question d'*Économie sociale* a été remis au Secrétariat. — M. le Secrétaire général consulte l'Académie pour savoir si ce Mémoire, quoique arrivé après le temps limité pour le Concours, peut être admis. — Prenant en considération que ce retard paraît être indépendant de la volonté de l'auteur, l'Académie l'admet à concourir; il sera envoyé à la Commission.

M. le Président fait hommage à ses collègues de la 2e série de ses compositions poétiques : *Mœurs et Travers*. La Com-

pagnie accueille avec empressement ce don de M. Minier, et le place honorablement dans ses Archives à côté de son aîné.

M. Minier fait ensuite la communication suivante :

« Messieurs,

» L'Académie a appris, avec un vif et légitime regret, la mort de M. Rabanis, membre correspondant depuis qu'un changement de résidence l'avait éloigné de Bordeaux. Ancien Président de notre Compagnie, M. Rabanis y avait laissé d'honorables et affectueux souvenirs. Sa mort est une perte pour les lettres, qu'il cultiva avec ardeur et une rare distinction.

» Je désire que l'expression des regrets de l'Académie soit consignée au procès-verbal. »

L'Académie s'associe aux regrets exprimés par son Président; ils seront reproduits au Compte rendu.

Les propositions qu'avait faites M. Charles Des Moulins à propos des vignobles américains, ont été examinées par le Conseil, qui a conclu à ce que l'Académie propose une question de Concours sur ce sujet. — Conformément à cet avis, M. le Président désigne pour en faire partie MM. Charles Des Moulins, Fauré et Petit-Lafitte.

Une discussion s'établit sur la manière de poser cette question. Plusieurs membres y prennent part.

M. Baudrimont ne voudrait pas qu'on attirât l'attention publique d'une manière directe ou indirecte sur des vins très-problématiques, surtout par la qualité.

M. Fauré fait observer que pour la conservation de cette suprématie qui appartient aux vins de la Gironde, il y a surtout à s'occuper de la fraude, qui seule peut les déconsidérer à l'étranger.

M. Gout Desmartres trouve qu'il serait inopportun de soule-

ver même une apparence de concurrence, et surtout à propos d'articles de journaux empreints d'une exagération évidente.

M. Petit-Lafitte partage ces opinions, et verrait un grave danger à voir exprimer, officiellement en quelque sorte, une crainte sur une concurrence imaginaire. Et puis, sembler reconnaître des habitudes de fraude, par rapport aux vins de nos contrées, lui paraît tout aussi dangereux.

Après l'émission de ces opinions diverses, le renvoi à la Commission est prononcé; elle aura à s'occuper et du fond et de la forme de la question.

M. de Lacolonge lit un travail ayant pour titre : *De l'emploi de la chaîne à augets comme moteur*. Il a été appelé à s'occuper de ce sujet à propos de l'existence d'une semblable machine dans le voisinage. Il conclut que ce mécanisme expose à une assez grande déperdition de forces, et doit être classé parmi les machines défectueuses.

M. Abria fait un Rapport sur le *Barème* présenté par M. Lenoble. Ce *Barème,* ou *Tableau de comptes faits,* indique les prix de 1 à 1,000 grammes, de 1 à 100,000 kilogrammes de matière, le 1/2 kilogramme ayant lui-même une valeur variable de 1/2 c. à 20 fr.

« Les calculs de M. Lenoble sont exacts, dit le Rapporteur, et par conséquent son ouvrage peut prendre place à côté de ceux du même genre qui sont déjà utilisés dans le commerce de détail; mais il est extrêmement volumineux, et sera par suite d'un prix élevé. Dès que le poids de la marchandise dépasse 1 kilogramme, il est nécessaire de faire une addition pour en reconnaître la valeur exacte, et il nous semble que M. Lenoble aurait pu réduire considérablement l'étendue de son *Barème,* mettant à profit les propriétés du système décimal, comme cela se pratique du reste dans tous les tableaux

du même genre. » — L'inconvénient du format paraît grave, et constituera, il est à craindre, un obstacle sérieux à la propagation de l'ouvrage de M. Lenoble.

M. Abria propose à l'Académie de remercier de sa communication cet estimable ancien employé de l'administration des Douanes, en lui faisant part néanmoins des réserves contenues dans ce Rapport. Cette conclusion est adoptée.

Le scrutin est ouvert sur la candidature de M. Lacointa, proposée par le Conseil; ce candidat est admis au nombre des Membres correspondants.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Cours familier de littérature; 57e et 58e entretiens. (M Minier, rapporteur.)

Mémoires de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers; t. III, 3e cahier, 1860. (M. Charles Des Moulins, rapporteur)

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne; 1er et 2e trimestres 1860. (M. Raulin, rapporteur.)

Proceedings of the royal society, vol. X, n° 40. (M. Abria, rapp.)

Du rachat des chemins de fer par l'État; par M. G. Poujardhieu. (M. Manès, rapporteur.)

Revue contemporaine; 30 novembre 1860 (M. Minier, rapporteur.)

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Sarthe; 2e et 3e trimestres 1860. (M. Petit-Lafitte, rapporteur.)

Mémoires de la Société académique du département de l'Oise; t. IV, 1859. (M. Duboul, rapporteur.)

Mémoire manuscrit sur la question d'*Économie sociale,* avec cette épigraphe :

> « Ne remettre jamais au lendemain ce qu'on peut faire le jour même, telle est la maxime du bon agriculteur, ce devrait être aussi, en fait d'amélioration matérielle, celle des Gouvernements et des administrations municipales. »

(Renvoyé à la Commission du Concours.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

Les Femmes; par M. Ferdinand Teinturier.

Les Hommes; par *le même.*

Ces deux ouvrages sont accompagnés d'une lettre d'envoi de l'auteur.

L'Art au XIX[e] siècle; livraison du 15 septembre 1860.

Mémoire sur la distribution de la vapeur dans les machines oscillantes; par M. H. Résal.

Revue de Toulouse; 1[er] décembre 1860.

Archives de l'agriculture du nord de la France; octobre 1860. — *Idem;* novembre 1860.

Deux grands Justiciers populaires; par M. J.-B. Bienaimé Pévrieu.

Journal d'Éducation; décembre 1860.

Catalogue des brevets d'invention; année 1860, n° 8; avec une lettre d'envoi de M. le Préfet.

Étaient présents :

H[te] Minier, Fauré, Brunet, J. de Gères, Jacquot, Costes, Abria, Manès, Baudrimont, Saugeon, L. Drouyn, A. Petit-Lafltte, de Lacolonge, E.-G. Desmartres, Dabas, Raulin.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE.

Présidence de M. MINIER.

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre est lu et adopté.

M. Lacointa remercie l'Académie du titre de membre correspondant dont elle l'a dernièrement investi.

M. Labat témoigne sa reconnaissance à l'Académie du vote

par lequel elle a décidé l'insertion, dans le Recueil de ses *Actes,* du Mémoire *sur les nombres appliqués à la science musicale.*

M. le Président annonce à l'Académie l'état de maladie où se trouve M. Lefranc; il désigne, pour aller lui témoigner la sympathie de ses collègues, MM. Raulin et Costes.

Au nom d'une Commission formée de MM. Delpit, Saugeon et Brunet, M. Brunet rend compte d'un travail adressé à l'Adémie sur la syntaxe des dialectes vulgaires de la Gironde.

Le Mémoire présenté à l'Académie remplit, dit le Rapporteur, une lacune qu'il importait de combler; il révèle une connaissance attentive des divers idiomes populaires qui subsistent encore dans le département de la Gironde; il signale avec beaucoup de soin les différences que présente leur syntaxe. Peut-être y aurait-il des observations à faire sur quelques assertions de l'auteur, relativement à la désignation des lieux où tel ou tel dialecte est en usage; mais, en somme, ce travail, fait avec conscience, est digne d'éloge; et l'auteur mérite d'autant plus les encouragements de l'Académie, qu'on doit espérer qu'il étendra ses recherches, et qu'il s'efforcera de rédiger un dictionnaire gascon, qui manque encore aux études linguistiques.

La Commission conclut à l'unanimité à ce qu'une médaille d'argent grand module soit décernée à l'auteur du Mémoire en question, et à ce que son travail soit imprimé dans le Recueil des *Actes* de l'Académie.

Ces conclusions sont adoptées.

Le billet est ouvert. L'auteur du Mémoire est M. l'abbé Hipp. Caudéran, à Caudéran.

M. Petit-Lafitte signale une erreur dans ce Mémoire, rela-

tivement à l'opinion émise sur le patois dit *gavache*, que l'auteur assigne aux cantons de Coutras et de Guîtres.

Ce patois se rencontre, dit notre collègue, sur les rives du Drot, dans quelques communes seulement des cantons de Monségur et de Pellegrue (Gironde), et du canton de Duras (Lot-et-Garonne).

C'est du mélange de la langue d'*oil* avec la langue d'*oc*, provenant de l'importation de familles originaires de la Saintonge, de l'Angoumois et de l'Anjou, à la suite d'une peste qui ravagea le pays bordelais, qu'est né, dit M. Petit-Lafitte, ce patois singulier, bizarre et souvent inintelligible.

L'auteur sera informé de ces réserves, et prié d'y avoir égard avant l'impression du Mémoire.

M. l'abbé Cirot de la Ville, inscrit pour lire un Rapport sur la Biographie d'Éléonore de Guienne, étant absent, M. Costes fait connaître la conclusion du Rapport, qui lui a été remis. L'Académie, en l'absence du Rapporteur, ajourne sa décision.

La Commission du Programme ne s'étant pas occupée de sa mission, ce sujet serait renvoyé à la prochaine séance; mais sur la communication du Secrétaire général, relative à une proposition du Conseil qui a rapport au Programme, l'Académie discute ce point.

Le Conseil ayant vu depuis quelques années plusieurs des questions proposées rester sans réponse, et voyant d'autres Sociétés ne poser qu'une question principale en élevant la valeur des prix, le Conseil a pensé qu'il y aurait peut-être opportunité à entrer dans cette voie.

Tous les ans, une question principale, relative aux sciences ou aux lettres, serait proposée, en conservant ce qui se rapporte en particulier au Concours de Poésie, aux questions

biographiques et archéologiques, et de plus, en se réservant, d'après l'art. 48 de son Règlement, de décerner des récompenses à tous les travaux remarquables qui lui seraient soumis.

M. Dégranges n'approuve pas cette manière de procéder; elle a été expérimentée déjà et sans succès par l'Académie. Il lui semble, au contraire, utile de conserver de la diversité dans les questions proposées : c'est le véritable moyen, dit-il, de garantir des réponses.

M. Baudrimont se rangerait volontiers de l'avis du Conseil surtout, puisqu'il y a, indépendamment des questions proposées, d'autres récompenses pour tous les genres de mérite.

M. Petit-Lafitte pense qu'il serait toujours obligatoire de porter au Programme au moins une question pour chacune des divisions qu'embrasse l'Académie : sciences, belles-lettres et arts; et puis, dans le mode proposé, il trouve un grave inconvénient : celui de substituer aux questions d'intérêt local, des questions générales et sans application directe aux intérêts du pays formant le ressort de l'Académie.

L'Académie arrête que plusieurs questions seront, comme par le passé, proposées dans son Programme.

La question est renvoyée en ces termes à la Commission du Programme.

La séance publique de la Distribution des Prix est fixée au jeudi 17 janvier; les travaux qui y sont relatifs seront terminés dans les séances des 5 et 10 janvier.

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

SUR LESQUELS SERONT FAITS DES RAPPORTS.

Revue Agricole, Industrielle et Littéraire, publiée par la Société impériale des Sciences et Arts de l'arrondissement de Valenciennes. (M. Raulin, rapporteur.)

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse; novembre 1860. (M. de Lacolonge, rapporteur.)

Journal des Savants; novembre 1860. (MM. Duboul et Baudrimont, rapporteurs.)

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES.

17e et 18e lettres d'un Bénédictin.

Suite de l'*Éloge de la Folie d'Érasme;* par un bénédictin.

Catalogue des brevets d'invention, année 1860, n° 9, avec une lettre d'envoi de M. le Préfet.

L'Instituteur des Aveugles; 1860, n° 6.

Des Landes de Gascogne; par M. Joseph Ferrand, secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône. (Ext. du *Moniteur universel.*)

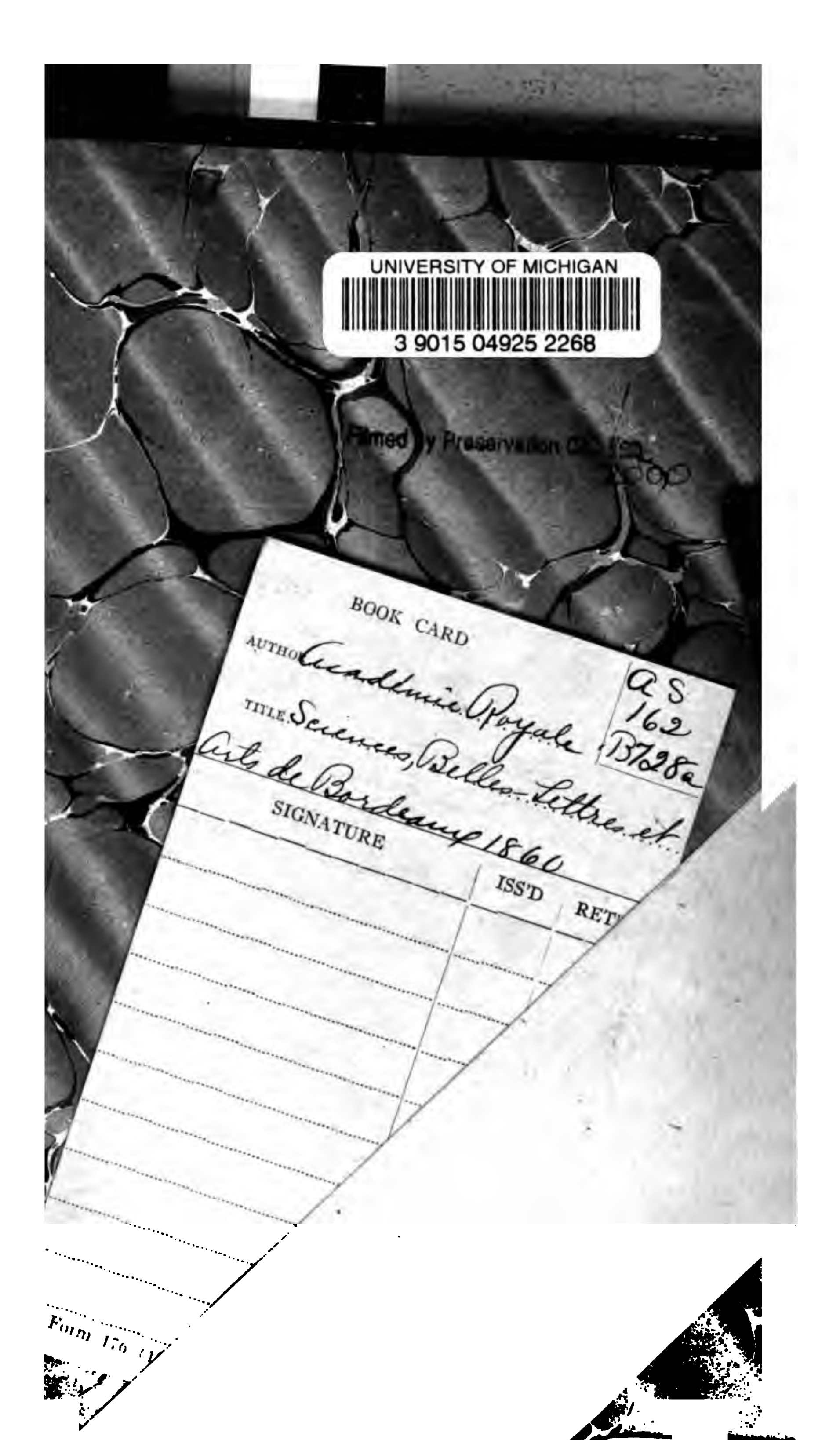
Analyse de l'engrais Flamand; par M. J. Girardin.

Étaient présents :

Hte Minier, A. Petit-Lafitte, Costes, Duboul, Blatairou, Fauré, L. Marchant, L. Drouyn, V. Raulin, E. Dégranges, Lespinasse, Baudrimont, A. Vaucher, Brunet, Dabas, Saugeon.

Bordeaux. — G. Gounouilhou, imp. de l'Académie, rue Guiraude, 11.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 04925 2268
BOOK CARD
AUTHOR Academie Royale
TITLE Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux 1860
AS 162 .B728a
SIGNATURE
ISS'D
RET
Form 170

